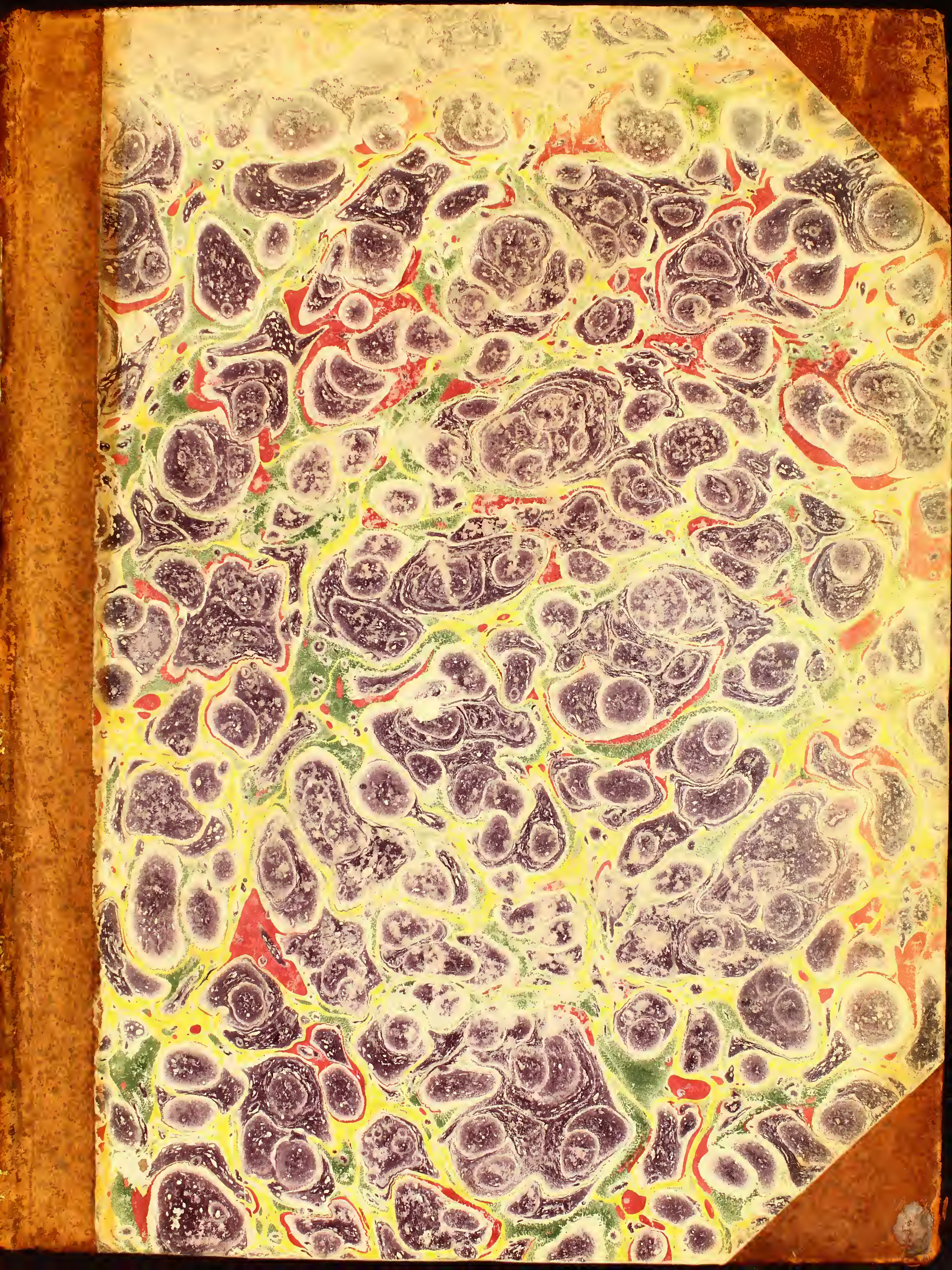


TROISIÈME PARTIE.

FIGURES ANTIQUES.

OBSERVATION *générale.*

Ce premier livre de la troisième partie, qui présente les *figures mythologiques*, seroit incomplet si l'on ne rapprochoit de ses articles, ceux qui leur sont relatifs dans le Chapitre premier de la première partie, intitulé *Têtes mythologiques*.

LIVRE PREMIER.

FIGURES MYTHOLOGIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

FIGURES MYTHOLOGIQUES DES GRECS ET DES ROMAINS.

CŒLUS *ou* URANUS. Le père de Saturne, de l'Océan, &c. ouvre la carrière mythologique. (*N°.* 1, *Pl. CCI.*) On le voit sur une lampe de terre cuite, publiée par Passeri. (*Tome I*, *tab.* 7.) Un vieillard, vêtu d'une longue tunique, est porté dans les airs, & étend son vaste manteau. Autour de lui brillent le soleil, la lune personnifiés, & les étoiles.

SATURNE. Les monumens antiques présentent rarement les images entières de *Saturne*. (*N°.* 2, *Pl. CCI.*) Sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*Mus. Flor. I Gem. tab.* 97, *n°.* 6.), *Saturne* nu, ailé, s'appuie sur le long manche d'une faulx dentée. Sur une pierre gravée de la collection nationale (*Mariette*, *Pl. II*), *Saturne*, couvert d'une draperie, s'appuie sur une faulx dont le manche est garni d'une *manette*. On voit une semblable faulx sur les médailles consulaires. (*Gessn. II*, *tab.* 32, *n°.* 75.) Sur celles d'Élagabale, frappées à Antioche (*Gessneri II*, *tab.* 159, *n°.* 12), paroît Saturne, portant de grandes ailes & une faulx semblable aux nôtres. Passeri (*Lucern. Fictil. I*, *tab.* 10) reconnoît *Saturne* dans un personnage qui est vêtu d'une tunique courte, & qui tient une épée dont la pointe est recourbée. A la vérité, Lucien (*Cronosolon.* n°. 10, *tome III*, *pag.* 393) lui donne cet attribut, avec un air de gaîté, de vigueur & de parure qui ne lui étoit pas ordinaire; « car, dit-il, les peintres ont coutume de représenter » *Saturne* maigre & décharné, avec des liens aux pieds. » Ne seroit-ce pas plutôt le dieu Priape ? On le trouvera à l'article de cette divinité. La faulx & la faucille pouvoient désigner l'agriculture, à laquelle *Saturne* présidoit chez les Romains. (*Pompeius Festus*, *voce* Opima.)

RHÉA. Sanchoniathon lui donne Saturne pour époux. Elle avoit pour attribut un cratère, grand vase dans lequel on mêloit le vin & le miel dont on faisoit des libations; ce qui désignoit les bienfaits dont elle combloit les mortels. Le scholiaste de Nicandre (*Alexipharm. vers.* 217) l'appelle porte-cratère. On la confondoit avec Cybèle.

CYBÈLE. Les attributs de *Cybèle* étoient nombreux. Elle étoit ordinairement coiffée de tours, & assise. Des lions la traînoient ou l'accompagnoient. Elle tenoit quelquefois un globe, souvent un tambour semblable à nos tambours de basque, appelé *tympanum*, & ordinairement des épis ou des pavots.

Le *n°.* 3, *Pl. CCI*, est tiré des pierres gravées de la galerie de Florence. (*I Gem. tab.* 96. *n°.* 9.)

Le *n°.* 1, *Pl. CCII*, tiré du Recueil de lampes de Passeri (*tome I*, *pag.* 16), est remarquable par la forme du char.

Marcianus Capella attribue la couleur verte à *Cybèle*, parce qu'elle étoit la déesse de la Terre & la mère des êtres.

ATYS. Une statue de la galerie de Florence (*Statue*, *tav.* 80), dont le torse seul est antique, représente *Atys*. Je n'en parle ici que pour faire connoître un caractère assez ordinaire des figures d'*Atys*, la tunique entr'ouverte sur le ventre, afin que l'on en remarque l'élévation. Elle annonçoit le mélange de la nature des deux sexes, qu'on donnoit à *Atys* depuis sa mutilation.

Le *n°.* 2, *Pl. CCII*, représente *Atys* tenant un sceptre surmonté d'une pomme de pin. (*Passeri Lucernæ*, *Fict. II*, *tab.* 19.) Le bonnet phrygien désigne le lieu de sa naissance.

HEURES *ou* LES TROIS SAISONS. Les plus anciens Grecs ne comptoient que deux Saisons ou Heures dans

leur langue, l'été & l'hiver; ensuite on en compta trois. Phidias ne sculpta que trois saisons sur le trône de Jupiter olympien. Winckelmann a publié (*Monum. ant. n*os. 47 & 48) la base triangulaire d'un candelabre, sur laquelle sont sculptées les *trois Heures* ou *Saisons*. L'on voit ici sous le *n*°. 3, *Pl. CCII*, le Printems. L'Été & l'Hiver ne portent point de draperie volante, ne tiennent rien, & devant elles sont placés un feu allumé sur des pierres pour l'Hiver, un arbuste pour l'Été.

SAISONS (Les quatre). Les Grecs des âges postérieurs à celui de Phidias ajoutèrent l'Automne aux trois Heures des anciens Grecs. Les *n*os. 1, 2, 3, 4, *Pl. CCIII*, sont pris du bas-relief des noces de Pélée. (*Monum. antichi*, *n*°. 111.)

Les Génies des *Saisons* servent de type à des médailles de Commode. (*Gessn. II*, *tab.* 122.) On les voit aussi sur l'arc de triomphe de Septime-Sévère.

PLANÈTES & SIGNES DU ZODIAQUE. Au *n*°. 5 de la *Planche VIII* du premier volume, on voit une tête de Méduse, gravée sur une agate-onyx de trois couleurs. Le revers de cette pierre est aussi gravé; il est ici dessiné au *n*°. 1, *Pl. CCIV*. La zône extérieure présente les douze signes du Zodiaque, tels à peu près qu'on les voit dans le Zodiaque porté par ATLAS, *Pl. CCVII*, *n*°. 2. Ils ont de plus ici une étoile gravée au dessus de chacun d'eux, & la Vierge est placée entre cette étoile & un croissant. — Dans la zône intermédiaire sont gravées les sept *Planètes* personnifiées, & les étoiles leurs symboles. Le Soleil nu, tenant un flambeau, monté sur un char tiré par quatre chevaux, est placé sous le Bélier, entre Vénus & Mars. Le dieu des combats, couvert d'un casque & d'une cuirasse, tient l'épée d'une main, & de l'autre les rênes des deux chevaux noirs qui tirent son char. Jupiter tenant la foudre, monté sur un char tiré par deux aigles, précède Mars. Saturne, armé de la faulx, monté sur un char que traînent deux serpens, précède Jupiter. La Lune, tenant le croissant, & montée sur un char tiré par deux chevaux, précède Saturne. Mercure, tenant le caducée, monté sur un char traîné par deux coqs, précède la Lune. Enfin, Vénus nue, tenant un sceptre, montée sur un char traîné par deux colombes, précède Mercure & suit le Soleil. — Les *Planètes* semblent tourner autour d'une figure assise, qui occupe le milieu de la pierre. Voici tout ce que la petitesse de cette figure permet de distinguer : elle est assise sur un cippe rond, porté par un piédestal & surmonté d'un chapiteau, comme une colonne; elle représente un homme, la tête ceinte d'un bandeau ou diadême, la ceinture & les cuisses seulement couvertes d'une draperie, tenant d'une main un sceptre ou bâton dépourvu d'ornemens : sa chevelure & sa barbe sont touffues. Les éditeurs des pierres gravées du Palais-Royal (*tome I*, *Pl. XCVII*, *pag.* 302) s'expriment ainsi : « Au centre, la Terre est » représentée, comme ailleurs, sous la forme d'un vieil- » lard assis sur un cippe, symbole de sa stabilité. » Ne seroit-ce pas plutôt Pan, qui paroît souvent entouré des signes du Zodiaque?

LUSTRE, période de cinq années. Athénée dit (*Deipnosoph. lib.* 5, *cap.* 5) que dans la fameuse pompe ordonnée par Ptolémée-Philadelphe en l'honneur de Bacchus, on voyoit une figure de femme remarquable par sa grandeur, habillée très-richement, tenant d'une main une couronne de perséa, de l'autre une palme, & que cette femme étoit appelée *Lustre*. (En grec, l'espace de cinq années est exprimé par un mot du genre féminin.)

AN *ou* ANNÉE. Dans la pompe décrite à l'article précédent, on voyoit (*cap.* 7) marcher entre deux Silènes un homme d'une taille élevée de quatre coudées (probablement la coudée sacrée, d'environ vingt pouces ou 0.542 du mètre), avec le masque & le costume d'un acteur tragique, portant une corne d'abondance : c'étoit l'*Année*, en grec *ἐνιαυτός*, du genre masculin.

MOIS. Le *mois* est désigné en grec par le mot MEN, qui est du genre masculin; aussi fut-il adoré, dans plusieurs villes d'Asie, & surtout à Carrhes en Mésopotamie, sous la figure d'un jeune homme vêtu en Phrygien ou en Barbare, ayant le croissant placé sur ses épaules. A Rome on l'appela *Lunus*. On trouvera son article parmi ceux des têtes & des figures mythologiques des Barbares.

Eusthathe, dans les *Amours d'Ismène & d'Isménias* (*lib.* 4), trace les portraits des douze *mois* correspondans aux *mois* des Grecs. — Mars, époque de l'ouverture des campagnes : un guerrier. — Avril : berger jouant de la flûte. A ses pieds, une chèvre qui met bas. — Mai : jeune homme vêtu *gaiment*, au milieu d'un jardin rempli de roses & d'autres fleurs. — Juin : paysan fauchant un pré. — Juillet : moissonneur. — Août : un homme nu, sortant du bain & buvant. — Septembre : un homme pressant des raisins. — Octobre : oiseleur chassant à la glu. — Novembre : lever des Pléiades au tems d'Hésiode : laboureur. — Décembre : semeur. — Janvier : un jeune chasseur avec des chiens. — Février : vieillard se réchauffant à un grand feu.

Ausone (ou un poète son contemporain, dont les vers se trouvent après le trois cent soixante dix-septième poème d'Ausone) décrit ainsi les *mois* des Romains. — Janvier, consacré à Junon : un consul jette dans le feu d'un autel de l'encens en l'honneur de Janus & des Lares. Un coq, placé près de l'autel, désigne la première heure du premier jour où se fait le sacrifice. — Février, sous la protection de Neptune; *mois* des pluies à Rome : vêtu de bleu, & la tunique relevée par une ceinture; il porte des oiseaux aquatiques. — Mars, sous la protection de Minerve : un homme couvert de la peau d'une louve, animal consacré au dieu Mars : près de lui, un bouc & une hirondelle. — Avril, sous la protection de Vénus : couronné de myrte, il danse au son des instrumens & dans la fumée des parfums. — Mai, sous la protection d'Apollon; il savoure le parfum d'une fleur : un paon est auprès de lui. — Juin, sous la protection de Mercure, paroît nu, montre un cadran pour indiquer la diminution des jours, porte une torche allumée : à ses pieds, la faucille & des fruits. — Juillet, sous la protection de Jupiter : nu, blond, couronné d'épis, portant une corbeille remplie de mûres. — Août, sous la protection de Cérès : nu, portant une coupe à sa bouche, tenant un éventail fait de la queue d'un paon. — Septembre, sous la protection de Vulcain, cueille des raisins & tient un petit lézard suspendu à un fil. — Octobre, sous la protection de Mars : chasseur; un lièvre à ses pieds; des oiseaux au dessus de sa tête; un grand vase ou une cuve auprès de lui. — Novembre, sous la protection de Diane : vêtu (en prêtre d'Isis) d'une tunique de lin, la tête rasée, tenant le cistre, appuyé contre un autel sur lequel est placée la tête d'un che-

vreuil. Aux calendes de ce *mois* on célébroit les fêtes d'Isis. — Décembre, sous la protection de Vesta : semeur.

DIVINITÉS DE LA SEMAINE. Quoique la division des jours par sept, commençant par le jour du Soleil, & appelée *semaine*, n'ait eu lieu proprement que chez les Chrétiens du Bas-Empire, cependant les Grecs & les Romains avoient consacré à Saturne, au Soleil, à la Lune, à Mars, à Mercure, à Jupiter & à Vénus, une période de sept jours. On trouve ici au *n*°. 2, *Pl. CCIV*, un dessin tiré d'un manuscrit de Peyresc, qui se trouvoit dans la bibliothèque de Saint-Victor. Sur cette portion de planisphère on voyoit quatre des *Divinités de la semaine*, rangées ainsi sur une portion de cercle : Saturne, la Lune, Mercure, Vénus. Les débris plus considérables d'un semblable planisphère trouvé à Rome, & publié par Bianchi, nous ont montré les divinités intermédiaires, placées en opposition directe sur l'autre bord du planisphère, mais dans l'ordre rétrograde pour suivre la correspondance d'opposition : Jupiter correspondant par opposition à Mercure, Mars à la Lune, & le Soleil à Saturne, qui commençoit cette période septenaire. — Dans un cercle intérieur étoient représentés les Génies qui présidoient à chaque signe du Zodiaque ; l'un coiffé d'une peau de bélier, l'autre d'une dépouille & des cornes d'un taureau, &c. La tête ailée d'un vent est tracée hors de la circonférence du planisphère.

AURORE. Sur une belle agate-onyx du Palais-Royal (*Pl. XLIV, tome I*), on voit l'Aurore qui traverse les airs dans un char traîné par deux chevaux. Le fond du camée est blanc. L'Aurore & les chevaux sont pris dans un lit de sardoine ; ils ont cette couleur obscure que leur donnoient les poètes. Je ne le donne point ici, parce que la déesse n'a aucun attribut particulier.

LUCIFER *ou* PHOSPHORUS. VESPER *ou* HESPÉRUS. Ces noms désignoient l'étoile du matin & l'étoile du soir, ou plutôt la planète de Vénus, qui tantôt précède le soleil à son lever, & tantôt le suit à son coucher. On l'avoit personnifiée, dans ces deux phases, sous la figure d'un enfant on d'un jeune homme qui porte un flambeau. Sur un autel rond de la villa Borghèse (*Winckel. Monum. inediti*, *n*°. 21), on voit le buste d'un jeune homme : à ses côtés sont sculptés deux flambeaux allumés, l'un droit & l'autre renversé, qui expriment le jour commençant & le jour finissant.

Lucifer ou *Phosphorus* (porte-lumière) étoit fils de l'Aurore, qu'il précédoit. C'étoit lui qui, avec les Heures, atteloit & dételoit les chevaux du Soleil. Nous le verrons précéder le char d'Apollon. *Vesper* ou *Hespérus* (du soir) suivoit ce char chez Thétis.

MATIN, MIDI, SOIR. Les artistes anciens indiquoient dans leurs compositions, lorsque cela étoit nécessaire, ces trois divisions du jour par la figure du Soleil porté sur un char. Ce char étoit-il placé à la gauche du spectateur, & montant vers le ciel ? c'étoit le *Matin*. Si au contraire il descendoit vers la droite, il désignoit le *Soir*. Occupoit-il dans le ciel le milieu du tableau ? il désignoit le milieu du jour.

NUIT. On voit sur une lampe antique (*Lucern. Fictil. I*, *tab.* 97) une femme vêtue de longs habits, qui développe son vaste manteau ; elle porte sur la tête un croissant. (*N*°. 1, *Pl. CCV.*) Passeri reconnoît ici (*n*°. 23) la *Nuit* ou plutôt les Ténèbres divinisées, selon les dogmes des Orphiques.

HEURES du jour & de la nuit. On ne trouve pas, dans les auteurs grecs mêmes, un mot pour les désigner.

MORPHÉE, dieu des Songes. Sur un bas-relief du palais Mattei, publié par Winckelmann (*Monum. antichi*, *n*°. 110), paroît Morphée, versant avec une corne les songes sur les humains ; il est âgé, & porte une double paire d'ailes : celles de la tête appartiennent aux oiseaux ; celles des épaules sont des ailes de papillon. (*N*°. 2, *Pl. CCV.*) Philostrate (*Icon. lib.* 1, *cap.* 27) peint le Songe ou Morphée, avec l'air accablé de sommeil, vêtu d'un habillement blanc sur un noir, & tenant une corne des deux mains.

SOMMEIL. Dans la collection d'antiques conservée à la bibliothèque de Saint-Marc à Venise (*tome II*, *tav.* 39), se voit un enfant ailé, couché sur une peau de lion & endormi. A ses pieds est un lézard : un chien dort à ses côtés, & des fruits s'échappent de ses mains. Cette multitude d'attributs, si opposée au génie des Anciens, pourroit faire naître des doutes sur la haute antiquité de ce marbre. (*N*°. 3, *Pl. CCV.*)

LUNE. Portée dans une bige (char attelé de deux chevaux) & le front orné du croissant de Diane, la *Lune* brille sur une pierre gravée de la galerie de Florence. (*Mus. Flor. Gem. II*, *tab.* 88, *n*°. 1.) — Dans une peinture d'Herculanum (*tome III*, *pag.* 17), la *Lune* a une draperie de couleur rouge-changeant.

OCÉAN. Je ne donne point de figure de l'*Océan*, parce qu'il ne diffère des fleuves que par les serres de crabe, qui sont placées sur son front comme des cornes. On trouvera l'explication de cet attribut à l'article des TÊTES MYTHOLOGIQUES. Aucune statue attribuée à l'*Océan* ne portant ces pinces, je n'en ai point fait dessiner ici. Au reste, celle du Capitole (*Mus. Capitol. tome III*, *tab.* 1), à laquelle on donne le nom d'*Océan*, est assise sur un monstre marin au milieu des ondes. C'est un vieillard qui tient d'une main une coquille, & de l'autre une partie de la draperie qui le couvre de la ceinture aux pieds.

AMPHITRITE. Sur un bas-relief de la villa Borghèse, qui représente la chute de Phaéton, Winckelmann (*Monumenti antichi*, *n*°. 43) reconnoît *Amphitrite* dans une figure de femme assise, tenant une rame & portant sur le front des serres d'écrevisse ou de crabe, attribut qui caractérise aussi l'Océan. (*N*°. 1, *Pl. CCVI.*)

TÉTHYS (*Tethys*, *Tethyos*), fille du Ciel & de la Terre, épouse de l'Océan son frère, fut mère de trois mille Nymphes appelées *Océanides*, & fut l'aïeule de la Néréide Thétis, qui épousa Pélée. On la prend quelquefois pour la Mer personnifiée. Diomède dit (*vers.* 541) :

. . . . . Licet ille sonantibus antris
Tethyos adversæ.....

On n'en connoît point de figure.

THÉTIS (*Thetis*, *Thetidis*), Néréide, fille de Nérée,



petite-fille de *Téthys*, l'époufe de l'Océan, femme de Pélée & mère d'Achille. On la trouve fur plufieurs monumens où fes noces font repréfentées ; mais elle n'a aucun attribut particulier.

VENTS. On voit ici les figures de deux des *Vents* qui font fculptés à Athènes fur les faces de la tour octogone, appelée *la tour des Vents*. Borée, le *vent* du nord, eft repréfenté fous la forme d'un vieillard qui tient une conque de la main droite, & qui de la gauche s'enveloppe dans fon manteau ; il porte une tunique à longues manches, liée avec deux ceintures, & des chauffures couvertes, plus élevées que les chevilles. — Lucien (*Timon.*) le repréfente avec une longue barbe, des fourcils épais, & les cheveux rejetés du front en arrière. (*N°.* 2, *Pl. CCVI.*) — Cécias, le nord-eft : vieillard qui tient des deux mains un bouclier avec lequel il verfe de la grêle ou, felon d'autres, des olives. — Apéliotes, l'eft : jeune homme légérement vêtu, portant dans fon manteau des épis & des fruits. — Eurus, le fud-eft, pluvieux à Athènes : vieillard qui ne porte aucun fymbole, mais qui s'enveloppe dans fa vafte draperie. — Notus, le fud : jeune homme portant un vafe pour fe rafraîchir. — Lips, le fud-oueft : jeune homme qui tient un acroftole (ornement de la proue des navires anciens). Il annonçoit la faifon favorable aux voyageurs. — Zéphyr, l'oueft, favorable à la végétation : jeune homme prefque nu, fans tunique ni chauffure, légérement couvert d'un manteau, dans un pan duquel il porte des fleurs. Philoftrate lui donne de petites ailes fixées aux tempes. (*N°.* 3, *Pl. CCVI.*) — Schiron, le nord-oueft, le plus fec de tous : vieillard qui tient un vafe renverfé. — Tous ces *Vents* ont des ailes & la tête nue. Lips & Zéphyr feuls ne portent point de chauffure. — Les *Vents* froids ou pluvieux font vêtus comme les Barbares, paroiffent âgés & portent de longues barbes. Les *Vents* doux, légérement vêtus, font repréfentés fous les traits de l'adolefcence.

Sur le planifphère où font gravées les Divinités qui préfident aux jours de la femaine, on voit un *Vent* qui porte de petites ailes au front. — (*N°.* 1, *Pl. CCVII.*) Les *Vents* d'orient & d'occident font repréfentés fur un tombeau de la villa Borghèfe, où l'on voit la chute de Phaéton, publié par Winckelmann (*Monumenti antichi*, *n°.* 43) ; ils y paroiffent fous l'emblême de Génies ailés, les ailes étendues, foufflant dans une trompette droite ou plutôt dans une corne droite qu'ils tiennent d'une main, & appuyant l'autre main fur le derrière de leur tête, dans l'intention apparente de pouffer l'air plus fortement.

On conferve au Capitole quatre autels ronds, trouvés dans le port d'Antium. On lit fur un : *Ara Ventorum*. Au deffous de cette infcription, le *Vent* eft repréfenté fous la figure d'un jeune homme, fans ailes, porté dans les airs : il fouffle dans une conque de mer qu'il tient de la main droite, & il appuie la gauche fur le derrière de fa tête ; il n'a d'autre vêtement qu'un manteau flottant, qui eft entiérement rejeté fur les épaules.

ATLAS. M. Guattani a publié (*Monumenti antichi*, 1786) le bas-relief fuivant, qui eft confervé à la villa Albani. — (*N°.* 2, *Pl. CCVII.*) *Atlas* agenouillé porte un Zodiaque furmonté d'un aigle, dans le milieu duquel Jupiter eft affis.

VESTA. (*N°.* 1, *Pl. CCVIII.*) Sur une médaille de grand bronze de Sabine paroît *Vefta* affife, tenant le palladium & une hafte (*Geffneri II*, *tab.* 93, *n°.* 11), avec la légende VESTA. Sur une médaille d'argent de Vefpafien (*Geffneri II*, *tab.* 56, *n°.* 12), elle eft debout, tient un capéduncule & une hafte, avec fon nom en légende. Le capéduncule défignoit la première & la dernière libation des feftins qui fe faifoient en l'honneur de *Vefta*.

JANUS. Sur une médaille d'argent de Pertinax (*Geffn. Impp. tab.* 128, *n°.* 51), on voit *Janus* debout, s'appuyant fur une hafte, avec fes deux faces & la légende JANO CONSERVAT. On le voit de même fur une médaille de Commode, du cabinet de Vienne.

N°. 2, *Pl. CCVIII.* Il eft placé de même au revers d'une médaille de moyen bronze d'Hadrien (*Ibid. tab.* 91, *n°.* 7) ; mais il a quatre faces. Ce dieu des Romains préfidoit à l'année, & ces quatre faces étoient relatives aux quatre faifons.

JUPITER. Entre les petits bronzes trouvés dans les fouilles d'Herculanum, on remarque ce *Jupiter* (*tom. VI*, *tav.* 87), parce qu'il a tous fes attributs, le fceptre, le foudre, l'aigle, la barbe touffue & la couronne dans le milieu de laquelle on voit un corps rond qu'on ne peut caractérifer. (*N°.* 3, *Pl. CCVIII.*)

Dans la même collection (*ibidem*, *tav.* 3) on voit *Jupiter* nu, avec un légère draperie fur le bras gauche ; ce qui eft affez rare.

Le *n°.* 4, *Pl. CCVIII*, repréfente *Jupiter* affis & deux chiens à fes côtés. (*Pafferii Lucern. Fictil. I*, *tab.* 30.) Ces animaux font reconnoître *Jupiter cuftos*, Jupiter gardien.

Jupiter exfuperantiffimus, fouverain maître de toutes chofes, eft gravé fur une fardoine du Palais-Royal (*tom. I*, *Pl. III*). La corne d'abondance qu'il tient de la droite, la corbeille (*calathus*) pofée fur fa tête, & la patère qu'il tient de la gauche, défignent les biens que *Jupiter* verfe fur les mortels. Enfin le papillon, fymbole de l'ame, qui eft pofé fur la patère, défigne le dieu qui leur donne la vie. Il eft vêtu d'une tunique fans manches, qui defcend jufqu'aux pieds, & d'une draperie qui enveloppe le torfe feulement.

N°. 1, *Pl. CCIX. Jupiter pluvius*, qui donne la pluie, eft ainfi repréfenté fur la colonne prétendue Antonine. (*Tab.* 15, *édit.* 1704.) — On voit enfin dans le centre du Zodiaque porté par ATLAS, *Jupiter* affis, tenant un fceptre, & l'aigle à fon côté.

Jupiter, dans les peintures antiques, porte une draperie rouge ; il eft ordinairement couronné de laurier ou de fleurs.

TITAN. (*N°.* 2, *Pl. CCIX.*) Sur un jade de la collection du Palais-Royal (*tom. I*, *Pl. VIII*), eft gravé ce *Titan*. On le reconnoît à fon corps terminé en ferpens. *Serpentipedesque gigantas*, dit Ovide. (*Trift* 4, *Eleg.* 7, *v.* 15.) Cette conformation appartient exclufivement aux *Titans*, fi l'on excepte la feule Échidna, monftre moitié femme & moitié ferpent. Notre *Titan* tient d'une main un corps fphérique qu'il va lancer, & de l'autre la dépouille d'un lion, dont il fe fert comme d'un bouclier.

JUNON. (*N°.* 3, *Pl. CCIX.*) Junon-nourrice, belle ftatue du mufeum Pio-Clémentin, qui a été publiée par Winckelmann. (*Monum. antichi*, *n°.* 14.) Il a cru reconnoître Hercule dans l'enfant allaité par *Junon* que Ju-

piter avoit trompée, selon Pausanias. Mais M. Visconti, éditeur du Muséum, dit que cet enfant est Mars, dont *Junon* fut mère sans le secours d'aucun homme, & par la vertu seule d'une fleur. — *N°.* 1, *Pl. CCX.* Junon-reine paroît souvent sur les médailles des impératrices romaines, avec le paon son oiseau favori, & la légende *Juno regina.* On voit celle-ci sur les médailles de Crispine. (*Gessn. Impp. tab.* 128, *n°.* 19.) — Junon des mariages (*Pronuba*), sur un sarcophage antique. (*Admir. Rom. n°.* 56.) *Junon*, placée entre deux époux, les unit. On voit sa main droite placée sur l'épaule droite de l'époux, & la gauche sur l'épaule gauche de l'épouse. — Junon-Lucine est le type d'une médaille de moyen bronze, de Faustine la jeune. Une femme debout porte un enfant sur le bras gauche; deux autres sont à ses côtés. Son nom sert de légende. (*Gessn. tab.* 115, *n°.* 25.) Junon-Lucine paroît assise sur les médailles de Julie, femme de Sévère. (*Gessn. tab.* 138, *n°.* 6.) Elle porte un enfant au maillot, & tient une fleur.

Junon pourroit être vêtue de bleu, parce qu'elle désigne l'air; mais Marcianus Capella l'a introduite couverte d'une draperie blanche.

Nonnus (*Dionysiac. lib.* 8, *versu* 223) donne à entendre que, seule entre les Déesses, *Junon* portoit une chaussure d'or. — L'épithète *βοῶπις*, par laquelle Homère désigne les yeux de *Junon*, a été mal rendue par celle-ci, *aux yeux de bœuf.* Elle est formée de la syllabe augmentative *βȣ*, & elle doit être traduite, *aux grands yeux.*

ILITHYE présidoit aux accouchemens. Les Grecs lui donnoient pour mère *Junon;* mais les Romains lui substituèrent *Junon-Lucine.*

IRIS. Sur un des vases grecs publiés en 1795 pour faire suite à ceux d'Hamilton, on voit *Iris* qui apporte un casque à un héros. Elle a de longues ailes, un bandeau lie ses cheveux. Le caducée, symbole qui caractérisoit les envoyés & les hérauts, fait reconnoître ici la messagère des Dieux. (*N°.* 2, *Pl. CCX.*)

CASTOR ET POLLUX, *ou* LES DIOSCURES (fils de Jupiter). Je ne puis mieux dépeindre les célèbres Gémeaux qu'en transcrivant l'endroit où Pausanias raconte (*Messen. cap.* 27, *pag.* 344, *Kuhnii*) que deux jeunes gens d'*Andana*, ville de la Messénie, prirent leur costume pour tromper les Lacédémoniens, dévoués au culte des *Dioscures.* « Revêtus de tuniques blanches, de » chlamydes de pourpre, montés sur de très-beaux che- » vaux, portant des bonnets (ronds) & des lances. » Apulée, décrivant une pantomime dont le sujet étoit le jugement de Pâris (*lib.* 10, *pag.* 347, *in usum*), dit que les *Dioscures* portoient des casques allongés comme des œufs, & surmontés d'une étoile. C'est ainsi qu'ils paroissent sur les monumens. C'est aussi pourquoi on ne peut les reconnoître dans le groupe fameux dont l'original est en Espagne, à Saint-Ildephonse, & dont les copies sont dans les jardins de Versailles & des Tuileries. M. Visconti y reconnoît Antinoüs déifié, avec son génie. — Les deux jumeaux se plaisoient à dompter les chevaux; ils en ont ordinairement auprès d'eux; mais on attribue particuliérement ce goût à *Castor.* — *Pollux* avoit remporté la victoire aux premiers jeux pythiques de Delphes, aux combats du Pancrace, dont celui du ceste faisoit partie. C'est pourquoi il a les oreilles écrasées, sur un grand bas-relief de la villa Albani (*Winck. Mon. ant. n°.* 62), à sa statue du Capitole, & à celle du palais Farnèse. — On voit ici au *n°.* 3, *Pl. CCX*, un des *Castors* (on donne quelquefois le même nom aux deux frères) qui sont gravés sur une sardoine de la galerie de Florence (*tom. I*, *tab.* 97, *n°.* 5). Les étoiles placées au dessus de leurs têtes les font reconnoître. Leurs bonnets sont ici moins élevés qu'on ne les voit ordinairement. Celui que je ne donne pas ne diffère de l'autre que par l'absence de la draperie. Le cheval qui est auprès de lui n'a point de bride.

GANYMÈDE. Ce beau Troyen que Jupiter fit enlever par son aigle, est représenté, comme on le voit ici *n°.* 4, *Pl. CCX*, sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I*, *tab.* 56, *n°.* 6). Coiffé du bonnet phrygien, couvert de la seule chlamyde, portant un carquois, il caresse l'aigle de son maître. — Il porte souvent le bâton courbé des bergers, & le vase qui désigne les fonctions de l'échanson des Dieux. — Les artistes qui représentent Ganymède enlevé sur le dos de l'aigle, n'ont point consulté les anciens auteurs ni les monumens. Pour qu'il fût ainsi placé, il faudroit qu'il eût consenti à son enlévement, & qu'il se fût placé de son gré. La tradition mythologique nous apprend le contraire. Dans la lettre cinquante-neuvième (*lib.* 3) d'Alciphron, un Grec dit qu'en songe il croyoit être *Ganymède*..... « Je portois le bâton » courbé & la flûte des bergers, la tiare phrygienne; » je conduisois les brebis sur le mont Ida. »

PALLAS *ou* MINERVE. C'est en vain que l'on voudroit établir une distinction formelle entre ces deux noms, & ne donner le premier qu'à la déesse des combats. *Pallas* est aussi la déesse des Arts & la déesse de la Prudence, caractérisée par la chouette, qui voit dans les ténèbres. — *Pallas* est représentée avec des yeux bleus. (*Lucian. Dialog. VIII.*) Elle n'a jamais le sein découvert, peut-être parce qu'on lui attribuoit une virginité perpétuelle. C'est pour la même raison que ses cheveux sont ordinairement relevés. La beauté de ses mains étoit passée en proverbe. Sur une des fresques des thermes de Titus, la tunique courte de *Pallas* est gorge de pigeon: la plus longue est couleur de feu, quoiqu'elle soit ordinairement bleue. Sa ceinture est de couleur de laque, & le cimier du casque est d'un rouge éclatant, comme la tunique longue. On peut dire généralement que cette dernière couleur convient à une divinité guerrière. Dans les peintures d'Herculanum (*tom. V*, *pag.* 9), *Minerve* porte une longue tunique violette, & par-dessus une draperie d'un jaune-clair.

N°. 1, *Pl. CCXI.* On voyoit dans le cabinet de Sainte-Geneviève cette *Pallas* de bronze, qui tenoit une lance & une patère. La simplicité en fait le prix. Elle est dessinée de la grandeur de l'original.

Pl. CCXI, *n°.* 2. Ce bronze, trouvé à Herculanum (*tom. VI*, *pag.* 23), est ici dessiné de la grandeur de l'original. *Pallas* est représentée tenant une patère, sur laquelle est posée la chouette, son attribut ordinaire.

Pindare (*Olymp. XIII*, *vers.* 100) appelle *Minerve*, la Vierge à l'égide bleue. — Je ferai observer ici que Jupiter porte l'égide sur un beau camée du muséum français. M. Visconti l'a écrit dans une Dissertation. Homère donne l'égide à plusieurs Dieux; mais depuis la victoire de *Minerve* sur le monstre Égide, dont elle porta la dépouille, ce nom fut réservé pour le bouclier de *Pallas*, & pour l'ornement particulier qui lui sert quelquefois

de défense. On voit, au milieu de l'égide, la redoutable Gorgone, & des serpens flottent suspendus à cette dépouille.

Dans la pantomime du *Jugement de Pâris*, décrite par Apulée (*lib.* 10), on vit paroître *Minerve* portant un casque brillant, entouré d'une couronne d'olivier, élevant un bouclier, & agitant sa lance comme dans un combat. Deux enfans la suivoient comme des écuyers, tenant des épées nues, & s'élançant par bonds. C'étoient la Terreur & la Crainte.

Strabon dit (*lib.* 13, *pag.* 601-1620) que plusieurs statues de *Minerve*, très-anciennes, étoient assises. On en voyoit de semblables à Phocée, à Marseille, à Rome, à Chio & ailleurs. Cette attitude désignoit-elle la prudence de la déesse ?

Pallas est ordinairement couronnée d'olivier.

PALLADIUM. Les Anciens ne sont pas d'accord sur la description de cette statue de Minerve, qui fut enlevée de Troye par Diomède & Ulysse. Si l'on en croit les écrivains latins, les Grecs n'enlevèrent qu'une copie du véritable *Palladium*; mais Énée l'apporta en Italie, & les Romains le déposèrent dans le temple de Vesta. Quant aux formes de cette statue tombée du ciel, Procope (*Bell. Gothic. lib.* 1, *cap.* 16) dit que de son tems on ignoroit dans quel pays elle pouvoit se trouver, mais qu'on la voyoit à Bénévent dans un bas-relief. « C'est » la figure d'une guerrière qui menace de sa lance, & » qui semble se préparer au combat. Elle porte une tu- » nique qui descend jusqu'aux pieds. La face n'est point » celle de Pallas, telle que les Grecs la représentoient; » mais elle rappelle les anciens ouvrages des Égyptiens. » Apollodore (*lib.* 3) lui fait tenir la lance avec une quenouille & un fuseau; mais sur les pierres gravées, où l'on voit l'enlévement du *Palladium*, c'est une Pallas armée de bouclier, de lance, & terminée en gaîne, c'est-à-dire, avec les jambes non séparées, à l'égyptienne.

CÉRÈS. Les pavots & les épis que tiennent d'une main les figures de *Cérès*, gravées sur deux pierres de la galerie de Florence, sont les symboles de la fécondité & les attributs ordinaires de cette déesse. Le sceptre que porte l'une d'elles est aussi l'attribut des grandes Divinités. (*Mus. Flor. Gem. tom. I*, *tab.* 100, *nn.* 3, 4.)

Une lampe antique du Recueil de Passeri (*tom. I*, *tab.* 22) présente la figure du *n*°. 3, *Pl. CCXI*, vêtue d'une longue tunique, d'un large manteau qui recouvre la tête. *Cérès* tient de la main droite une longue torche qui rappelle la recherche pénible qu'elle fit pour trouver Proserpine, & de la gauche les épis & les pavots qui avoient procuré du repos à la déesse, fatiguée de ses longues courses. Le croissant & le globe, placés sur sa tête, annoncent quelqu'analogie avec Isis.

Cérès devroit, selon Winckelmann, porter une draperie jaune, parce qu'elle rappelleroit à la fois la couleur des moissons & l'épithète *blonde* que lui donne Homère. — Pindare (*Olymp. VI*, *vers.* 159) l'appelle *Cérès aux pieds rouges*. Virgile (*Georgic. I*, *vers.* 297) lui donne aussi l'épithète *rouge*. Cette épithète étoit-elle relative à la couleur d'une variété de froment qui en a pris son nom, *le blé rouge?* ou plutôt rappelloit-elle l'usage de peindre en rouge, dans les solemnités, les pieds des statues de Cérès; car l'on peignoit les statues entières de plusieurs Dieux avec du minium, comme l'a fait observer Winckelmann ? (*Hist. de l'Art*, *liv.* 1, *chap.* 2, *n*°. 2.) On consacroit aussi à *Cérès* la couleur blanche, & ses prêtresses portoient des vêtemens de cette couleur. (*Ovid. Metam. X*, *vers.* 432.)

Le cheval que l'on voit auprès de *Cérès* sur plusieurs monumens, rappelle sa métamorphose en cavale, lorsqu'elle se déroboit aux poursuites de Neptune. — On lui offroit les prémices des fruits; on lui immoloit des brebis & surtout des truies, qui nuisent aux semences. Dans ses sacrifices, on ne portoit pas des couronnes de fleurs, mais on se couronnoit de myrte ou de narcisse pour rappeler le deuil que *Cérès* avoit porté après l'enlévement de Proserpine. — Les laboureurs lui consacroient les instrumens de leur art, un soc, un joug, une faucille, &c.

On voit souvent *Cérès* couronnée d'épis, ou coiffée avec une espèce de tour non crénelée, ou de turban peu élevé; plus souvent encore avec le boisseau, symbole de la fertilité, ou avec la corbeille mystique, appelée *ciste*, qui rappeloit les mystères d'Éleusis. — Sur plusieurs médailles, elle est représentée, tantôt marchant & portant une ou deux torches; tantôt sur un char tiré par des serpens ailés, & cherchant sa fille chérie.

DIANE. Les statues de *Diane* ne sont pas rares; mais on ne connoît point de peinture antique qui la représente. Pour y suppléer, je ferai connoître en détail une *Diane* de marbre trouvée à Herculanum en 1750, & qui est colorée. Les cheveux sont blonds, relevés & noués comme ceux des vierges. Ils sont ceints d'un bandeau orné de huit roses rouges. Les draperies sont blanches. La tunique a des manches larges, disposées en plis boudinés: sa bordure est formée par trois bandes étroites; l'extérieure d'un jaune d'or: l'intermédiaire, moins étroite, de couleur de laque, est ornée de fleurons blancs; l'intérieure est de la même couleur. Les tissus de la tunique & de la chlamyde sont plissés à plis étroits & serrés; plis indépendans de ceux que forment la ceinture & les contours du corps. — La taille de *Diane*, sur les monumens, est plus légère, plus svelte que celle de Junon & de Pallas. Le plus souvent elle n'est vêtue que d'une tunique qui n'atteint pas les genoux; c'est alors *Diane* chasseresse. Cependant elle porte quelquefois une tunique longue & traînante. Seule entre toutes les Déesses, dit Winckelmann, elle a, sur quelques monumens, le sein droit découvert.

Pl. CCXII, *n*°. 1. Un moyen bronze trouvé à Herculanum (*tom. VI*, *pag.* 43) représente *Diane* chasseresse. Elle est armée de l'arc, & ceinte, par-dessus sa tunique retroussée, de la dépouille d'un faon. Les cerfs formoient son attribut distinctif, comme on le voit à la belle statue trouvée à Arles, & conservée dans le musée français. Les chaussures de la *Diane* d'Herculanum sont ornées de petits boutons en forme de grelots.

Dans une peinture d'Herculanum (*tom. IV*, *p.* 319), *Diane* porte une couronne avec des rayons d'or, un manteau bleu-céleste, une tunique jaune avec deux bordures violettes. Cette tunique intérieure n'est visible que depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Le haut du torse est couvert d'une tunique violette : on ne la voit plus au dessous de la ceinture. Ses cothurnes sont jaunâtres. — Les courroies des sandales de la statue en marbre de *Diane*, trouvée à Herculanum en 1750, sont rouges. Cette couleur rappelle la statue de marbre que (*Bucol.* 7. *vers.* 31), dans une églogue de Virgile, Corydon promet de consacrer à *Diane*, & qui devoit avoir des cothurnes rouges. Mais cette chaussure rouge rappelle plus vivement l'identité reconnue par les Grecs d'Asie entre

Diane & Cérès, & les épithètes communes à l'une & à l'autre.

Diane, dit Winckelmann, est la seule déesse qui paroisse quelquefois avec un sein découvert. Orphée l'appelle *déesse aux longues draperies*; aussi la voit-on ainsi vêtue sur quelques monumens. — Elle y paroît quelquefois traînée par deux cerfs, & portant une torche; quelquefois montée sur un cerf, ou le tenant d'une main.

Les Etrusques, comme les anciens Grecs (*Pausan. lib.* 5, *pag.* 424), donnoient des ailes à *Diane*. Elle en portoit sur le coffre de Cypselus, & on lui en voit de très-grandes sur une pierre gravée de la galerie de Florence.

DIANE *ou* LUNE. Son article est plus haut.

DIANE D'ÉPHÈSE. La célébrité du temple d'Éphèse, de la statue de *Diane* qu'il renfermoit, & les honneurs qu'on lui rendoit, en firent un culte particulier qui se répandit dans toute l'Asie. La nature & sa force génératrice étoient représentées par le grand nombre & la grosseur des mamelles de cette statue, & par les divers animaux dont elle est chargée. On voit ici (*Pl. CCXII, n°.* 2) cette figure bizarre qui rappelle les Divinités de l'Inde. Elle est tirée de *l'Antiquité expliquée* (*tome I, Pl. XCXIV*). Ménetrier l'avoit publiée, d'après Béger, dans sa *Dissertation sur les attributs de Diane d'Éphèse*.

HÉCATE. Les uns reconnoissent Diane, d'autres Isis irritée, d'autres la Lune, d'autres Proserpine, sous cet emblême: tous du moins sont d'accord que c'étoit une divinité vengeresse des crimes. On plaçoit les statues d'*Hécate* dans les carrefours & devant les portes des maisons, parce que, disoit-on, ses statues seules chassoient les spectres. D'un autre côté, *Hécate* apparoissoit dans la nuit sous des formes effrayantes. — *Pl. CCXII, n°.* 3. L'ancienne *Hécate* étoit représentée avec un seul visage & avec un seul corps. Celle-ci se voit sur une lampe antique du Recueil de Passeri (*tom. I, tab.* 97). — *Pl. CCXIII, n°.* 1. Pausanias (*Corinth. cap.* 30) dit que le sculpteur Alcamène fit le premier, dans le cinquième siècle avant l'ère vulgaire, une statue d'*Hécate* avec trois visages & avec trois corps adossés les uns aux autres. Lachausse (*Mus. Roman. tab.* 13) en a publié une semblable qui a été insérée dans *l'Antiquité expliquée* (*tom. I, Pl. XC, n°.* 5). Une des têtes est coiffée avec le *lotus*, comme l'étoit Isis; une autre porte le bonnet phrygien, entouré d'une couronne à rayons; la troisième porte une couronne de laurier. Les mains d'un corps tiennent deux torches; celles d'un autre tiennent un poignard & un serpent; celles du troisième tiennent un fouet de cordes, & la clef qui ouvre la région des ténèbres. Aussi voit-on sur une pâte antique de Stosch, *Hécate* avec Pluton & Isis.

PLUTON. J'ai dit ailleurs que les monumens sur lesquels *Pluton* est représenté d'une manière distincte, sont fort rares. J'excepte les monumens sur lesquels il enlève Proserpine, & ceux que le *calathus* ou la corbeille placée sur la tête fait attribuer à Sérapis. Le *n°.* 2, *Pl. CCXIII*, est tiré d'une belle pierre gravée de la galerie de Florence. (*Tom. II, tab.* 72, *n°.* 1.) La tête est dessinée ailleurs plus en grand. Le Cerbère & l'absence du *calathus* font reconnoître ici *Pluton*: il porte le sceptre comme les grands Dieux. Quant à la fourche à deux dents que des monumens lui donnent pour attribut, les auteurs anciens n'en parlent point. — On peut donner à *Pluton* des draperies noires. (*Claudian. de Raptu Proserp. lib.* 1, *vers.* 79.)

PLUTUS. On a confondu quelquefois Pluton avec *Plutus*, le dieu des richesses, parce que l'on tire l'or des entrailles de la terre; mais ce sont deux Divinités très-distinctes. On ne trouve *Plutus* sur aucun monument; mais Philostrate (*Icon. lib.* 2, *cap.* 27) dit qu'on voyoit ce dieu peint au dessus de la citadelle de Rhodes. « Il » avoit des ailes pour désigner sa descente du ciel; il » étoit d'or pour rappeler la substance dans laquelle il » s'étoit montré; enfin, il étoit représenté avec des » yeux, parce que la Providence céleste le leur avoit » envoyé. » L'écrivain a raison de parler ici de sa bonne vue, car on peignoit souvent *Plutus* aveugle, & quelquefois boiteux, par une fiction morale. — A Thèbes, la Fortune tenoit dans ses bras *Plutus* enfant; à Athènes, c'étoit la Paix.

PROSERPINE. Sur les monumens, *Proserpine* ne porte aucun attribut qui puisse la caractériser.

PARQUES. Les artistes anciens ont représenté ordinairement les *Parques* sous la figure de vierges jeunes & belles, quelquefois avec des ailes à la tête, quoique les poëtes les aient peintes vieilles & même boiteuses. Dans le péristile du temple d'Apollon à Delphes (*Pausanias, lib.* 10, *pag.* 858), on ne voyoit que deux *Parques*. On n'en voit pareillement que deux sur un bas-relief du muséum Capitolin (*tom. IV, tav.* 25), qui représentent Prométhée formant l'homme; elles sont belles & jeunes toutes deux: l'une tient une quenouille, & l'autre, regardant le Zodiaque tracé sur un globe, tient une baguette & un petit vase, qui peut être une écritoire. — Elles sont trois sur un beau sarcophage du Capitole (*Mus. Capit. tom. IV, tav.* 29), qui représente la Lune & Endimion. L'une file, & tient une quenouille & un fuseau semblables aux nôtres; une autre tient des deux mains un rouleau déployé en partie, parce que les *Parques* étoient les gardiennes des décrets de Jupiter, selon Marcianus Capella: de là vient que l'on voit ordinairement une des *Parques* dans l'attitude d'écrire sur un rouleau. Entre ces deux *Parques* est placée la troisième, d'une taille plus élevée, portant un diadême, & tenant une balance & une corne d'abondance.

La *Parque* dont on voit le dessin au *n°.* 3, *Pl. CCXIII*, tient de la droite le style pour écrire, & de la gauche une tablette double (un diptyque); elle pose le pied gauche sur une roue, emblême ordinaire de la vie humaine. Cette *Parque* est tirée d'un bas-relief de la villa Borghèse (*Sculpt. tom. I, tav.* 12, *pag.* 58); il représente la mort de Méléagre. A une extrémité, la mère de cet infortuné jeune homme, animée par une Furie, brûle le fatal tison. La *Parque* est placée auprès d'elle.

Le *n°.* 4, *Pl. CCXIII*, présente les trois *Parques*; elles sont tirées d'un fragment de bas-relief du muséum Pio-Clémentin, trouvé à Ostie, qui représente Prométhée animant des corps. Clotho tient le rouleau de la main gauche, & peut-être une écritoire de la droite. Lachésis tient le globe céleste & la baguette. Atropos, enfin, montre de la droite à celle-ci un objet extraordinaire qu'elle porte du bras gauche: c'est la mesure appelée *coudée*. Un ancien poëte cité par Synésius (*Epist.* 94), dit à Némésis: « Tu mesures (examines) toujours la vie

» avec la coudée. » On sait que les *Parques* avoient des fonctions analogues à celles de cette déesse.

FURIES *ou* EUMÉNIDES. Je dirai des *Furies* ce que j'ai déjà dit des Parques : c'est qu'aucun monument ne les présente sous des traits hideux. Ce sont au contraire de belles vierges au regard sévère. Pausanias (*Attic. cap.* 28) raconte qu'auprès des Propylées on voyoit à Athènes un temple des Euménides ; que leurs images ne présentoient rien de hideux, & qu'Eschyle le premier avoit placé des serpens dans leurs cheveux. — On avoit aussi varié sur le nombre des *Furies*, car Plutarque (*De Sera Num. Vind. pag.* 564) n'en comptoit qu'une seule.

Diogène Laërce (*Mened. pag.* 364) dit que Ménédemus portoit le costume des *Furies* : une tunique noire qui descendoit jusqu'aux talons, liée avec une ceinture rouge ; le bonnet arcadien, sur lequel étoient peints les douze signes du Zodiaque (ce bonnet étoit relatif au rôle de devin qu'il jouoit) ; des cothurnes tragiques, &c. Les *Furies* portent cette longue tunique sur une lampe du Recueil de Passeri (*tome II*), où elles tourmentent Oreste ; sur un vase grec d'Hamilton, où l'une d'elles, coiffée avec des serpens, tient un flambeau de chaque main. Mais sur un vase grec (1795), une *Furie* porte une tunique courte, liée avec une large ceinture, des chaussures fermées qui s'élèvent à mi-jambe ; elle est coiffée élégamment sans serpens, mais elle en tient un de chaque main.

N°. 1, *Pl. CCXIV.* Sur un marbre étrusque (*Mus. Etrusc. I, tab.* 83, *n°.* 2), on voit cette *Furie* qui porte une tunique courte, à longues manches, liée avec une ceinture, des chaussures fermées, de longues chausses : elle n'a point de serpens dans sa coiffure ; elle porte l'épée à crochet, appelée *harpé* ; enfin, elle a de longues ailes d'aigle. — Sur un vase grec dit *étrusque*, d'Hamilton, une *Furie* vue à mi-corps, ayant des serpens entortillés autour de sa tête & de ses bras, porte des ailes larges & d'une forme bizarre. Elle tourmente Oreste.

N°. 2, *Pl. CCXIV.* Sur le bas-relief de la villa Borghèse (*tom. I, tav.* 12, *pag* 58), qui représente la mort de Méléagre, & qui est cité dans l'article précédent, on voit cette *Furie* qui excite la mère du mourant à brûler le fatal tison ; elle porte de petites ailes sur la tête, & elle tient un flambeau renversé.

N°. 3, *Pl. CCXIV.* Sur un bas-relief du palais Accoramboni, publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 149), une *Furie* tourmente Oreste ; elle tient un fouet d'une main, & de l'autre une torche, autour de laquelle un serpent est entortillé.

Sur des médailles d'Antioche & de Laodicée, toutes les deux en Carie ; de Tralles, &c., on voit les trois *Furies* adossées, debout, coiffées avec l'espèce de turban appelé *tutulus*, & tenant leurs attributs divers.

MORT. La *Mort* ne fut point hideuse sous le ciseau des Grecs. Un Génie renversant le flambeau de la vie ; un Génie brûlant les ailes du papillon, symbole de l'ame ; des roses à demi effeuillées & répandues sur le tombeau d'une jeune fille : tels furent, chez les Grecs & les Romains, les emblêmes de la *Mort*. On ne voit point dans leurs bas-reliefs, des squelettes, des têtes ou des os décharnés & séparés du tronc, à moins qu'ils ne tiennent la place d'une sorte d'hiéroglyphe : ce cas se réduit peut-être à un ou deux exemples ; mais jamais ils ne firent partie d'une allégorie.

GÉNIE DE LA MORT. Sur une lampe du Recueil de Passeri (*tome III*), on voit deux adolescens, les jambes croisées & s'appuyant sur de longs flambeaux renversés ; ils sont placés aux côtés d'une urne cinéraire. Ces *Génies de la mort* sont dessinés ici au *n°.* 4, *Pl. CCXIV.* Sur une lampe de la même collection (*tome III*) sont gravés deux Génies, vêtus de tuniques courtes, qui attachent des guirlandes à une urne de même forme, que les lettres D. M. font reconnoître pour un monument funèbre.

Ces Génies n'ont point d'ailes. Les deux premiers ont les jambes croisées, attitude du repos. C'étoit avec les jambes torses (& non croisées, comme l'a cru Winckelmann) qu'étoient sculptés à Élis, sur le coffre de Cypselus, deux enfans reposant dans les bras de la Nuit, & représentant le Sommeil & la Mort. L'un étoit blanc, & dormoit ; l'autre étoit noir, & paroissoit dormir. — Dans les Recueils de sarcophages antiques de Boissard, de Gruter, on trouve plus de dix exemples de Génies tenant des flambeaux renversés, & ayant les jambes croisées.

Dans le musée français on voit un jeune homme de grandeur naturelle, debout, les jambes croisées, les bras élevés sur la tête, & le dos appuyé contre un pin. « Ce » Génie funèbre exprime par son attitude, dit M. Visconti, *le repos éternel dont on jouit après la mort.* »

Une cornaline de la collection du Palais-Royal présente le *n°.* 1, *Pl. CCXV*, qu'on ne peut méconnoître. Debout, s'appuyant sur un flambeau renversé, portant des ailes, cet adolescent est le symbole ou le *Génie de la mort.*

CHARON. Un vieillard robuste passoit dans une frêle barque les Ombres qui entroient dans le royaume de Pluton. Mercure les lui amenoit, & elles payoient au sombre nautonnier une obole pour leur passage. Tout cela est représenté sur une lampe antique, recueillie par Bellori (*Montfaucon, tome V, Pl. CCIV*), & qui est dessinée ici au *n°.* 2 de la *Pl. CCXV. Charon* paroît dans la même attitude sur un bas-relief du palais Barberini, qui représente l'entrevue de Protésilas & de Laodamie son épouse (comme l'a expliqué Winckelmann, *Mon. ant. n°.* 123), & sur plusieurs autres monumens.

OMBRES *ou* AMES conduites aux Enfers, &c. On en voit sur plusieurs bas-reliefs, mais surtout sur le marbre du palais Barberini cité plus haut, & expliqué par Winckelmann. L'*ombre* de Protésilas y est représentée deux fois sous la forme du *n°.* 3, *Pl. CCXV.* Lorsque les Anciens introduisoient les morts sur la scène, ils les représentoient enveloppés en entier dans une vaste draperie (πεπλος) qu'Euripide dit être l'habillement qui convient aux morts. (*Hercul. Fur. vers.* 548.)

CERBÈRE. On voyoit dans le cabinet de Sainte-Geneviève, aujourd'hui dans la collection d'antiques nationales, un petit bronze qui représente le redoutable chien des Enfers, tel que Macrobe (*lib.* 1, *cap.* 20) l'a décrit, avec trois têtes, l'une de chien, l'autre de loup, séparées par une tête de lion, qui est d'une proportion plus forte ; elles sont placées sur un corps de chien, qui est enveloppé, comme les têtes, dans les replis de deux serpens. On en trouve le dessin dans Montfaucon (*tome V, Pl. CLVII*), & ici au *n°.* 4, *Pl. CCXV.*

Il ne faut pas confondre *Cerbère* avec Orthus, le gardien des

des troupeaux de Géryon, tué par Hercule. Ce monstre avoit le corps & deux têtes de chien.

MERCURE. On reconnoît aujourd'hui *Mercure* dans le prétendu Antinoüs du Belvédère, & c'est à M. Visconti que l'on doit cette restitution. Les attributs ordinaires de *Mercure* sont le pétase & la chlamyde (bonnet & manteau de voyageur), les ailes à la tête & aux pieds, & le caducée; ils rappellent son emploi de messager des Dieux. Une baguette simple qu'il porte quelquefois, désigne ses fonctions de conducteur des ames. La bourse étoit l'attribut du dieu des marchands. Le bélier fait connoître le dieu des bergers, & le coq, le dieu qui veille toujours. La tortue rappelle l'invention d'une espèce de lyre qu'il avoit fabriquée avec le test de cet animal. — La figure du *n°.* 1, *Pl. CCXVI*, tirée d'une pierre gravée d'Orléans (*tom. I*, *Pl. XXI*), porte une partie de ces attributs.

N°. 2, *Pl. CCXVI.* Cette figure de *Mercure*, tirée d'un camée de la galerie de Florence (*tom. I*, *tab.* 69, *n°.* 4), & gravée de la grandeur de l'original, est coiffée avec le pétase ailé, & porte de la droite la baguette qui ouvroit les Enfers. La beauté du travail & le volume rendent ce camée très-précieux; mais il l'est encore davantage par la rareté du symbole que *Mercure* tient de la main gauche: c'est un rouleau d'écriture (*volumen*), qui désigne le dieu de l éloquence.

Dans une peinture d'Herculanum (*tom. III*, *pag.* 67), *Mercure* porte une chlamyde cramoisie & des cothurnes gris-bruns. Dans une autre (*tom. V*, *pag.* 85), sa chlamyde est rouge. Sa chaussure étoit d'or. (*Nonn. Dionys. lib.* 8, *vers.* 225.)

On célébroit la beauté des mains de *Mercure*, & cette partie de la poitrine qui forme l'entre-deux des mamelles. Anacréon (*Ode* 29) demandoit au peintre de son cher Bathylle, de lui donner ces caractères de beauté. — J'ai dit ailleurs que les statuaires grecs donnoient aux *Mercures* les traits d'Alcibiade.

Dans la pantomime du *Jugement de Pâris*, décrite par Apulée (*lib.* 10, *pag.* 345 *in usum*), on vit paroître un jeune homme nu, ayant seulement l'épaule gauche couverte de la chlamyde des adolescens. Ses cheveux étoient blonds, & l'on voyoit dans sa chevelure de petites ailes dorées. La baguette & le caducée faisoient reconnoître *Mercure*. — Lorsque l'insensé Commode vouloit paroître au théâtre sous le costume de *Mercure*, il portoit (*Dio. Cass. lib.* 72, *cap.* 17) une tunique de pourpre, chargée de broderies d'or, une chlamyde grecque de même étoffe, une couronne de pierres précieuses de l'Inde, & un caducée d'or.

HERMÈS. Ce nom ne devroit désigner que les bustes de Mercure, terminés en gaîne, placés dans les carrefours, avec les noms des chemins gravés sur les côtés de la gaîne, qui leur faisoient face. Il est cependant d'usage d'appeler *Hermès* tous les bustes terminés en gaîne. On voit ici au *n°.* 3, *Pl. CCXVI*, un *Hermès* tiré des antiquités d'Herculanum. (*Pitture III*, *pag.* 181.) La tête n'est point celle de Mercure: elle a de la barbe; elle est couronnée de fleurs & de bandelettes, & elle rappelle ces *Hermès* attribués jadis à Platon, & que l'on a reconnus pour le dieu Terme. (*Voyez son article.*)

On plaça sur des gaînes d'autres Divinités que Mercure, des portraits d'hommes célèbres & même des têtes doubles, comme on le verra dans les articles suivans.

HERMATHÈNE. Cicéron (*Ad Atticum*, *Epist.* 4, *lib.* 1) avoit fait venir de Grèce un *Hermathène*, & le vouloit placer dans son académie. Le nom composé fait croire que ces *Hermès* avoient les formes de Mercure & celles de Minerve; cependant l'*Hermathène*, indiqué comme tel par Tristan (*tom. I*, *pag.* 47), d'après une médaille des triumvirs, présente Minerve coiffée d'un casque, tenant la lance, le bouclier, & terminée en gaîne depuis la ceinture. On en voit un semblable sur une lampe de la collection de Passeri (*tom. II*); mais on n'apperçoit d'autre attribut de Mercure que la gaîne. Cela suffit-il pour faire reconnoître un *Hermathène?*

HERMÉRACLE. Il faut appliquer ici ce que j'ai dit des Hermathènes. Si des statues d'Hercule, terminées en gaîne depuis la ceinture, doivent être prises pour des *Herméracles*, on en verra un dans la collection des lampes de Passeri (*tom. II*), & un autre sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I*, *tab.* 40); mais il me paroît plus raisonnable de ne prendre pour *Herméracles* que l'Hercule du Recueil de Caylus (*tom. I*, *pag.* 217), qui est terminé en gaîne, & qui tient un caducée. Voilà un attribut de Mercure uni à ceux d'Hercule. C'étoient là probablement ces *Herméracles* que l'on plaçoit dans les académies, les gymnases, & que demandoit Cicéron (*lib.* 1, *Epist.* 10) à son ami Atticus. Mais un As de la famille Rubria (*Gessneri*, *tom. II*, *tab.* 26, *n°.* 11) présente un *Herméracle* encore mieux prononcé, qui est dessiné ici au *n°.* 4, *Pl. CCXVI.* Deux têtes adossées, comme celles de Janus, sont coiffées, l'une d'un pétase ailé, l'autre de la dépouille d'un lion, & la massue & le caducée sont gravés auprès de ces têtes. Il est vraisemblable que, placées sur une gaîne, ces deux têtes formeroient un véritable *Herméracle.*

HERMÈS, avec portraits d'hommes célèbres. Philostrate (*de Vitis Sophist. lib.* 1, *cap.* 21, *n°.* 7) dit que le père d'Hérode-Atticus ayant reçu dans sa maison le sophiste Scopélien, « fit abattre à coups de pierres tous » les *Hermès* des anciens rhéteurs qui étoient dans les » galeries de sa maison, parce qu'ils avoient gâté l'esprit » de son fils. » On a déterré plusieurs *Hermès* de philosophes dans la villa d'Hadrien, & ce sont eux qui ont fourni le plus grand nombre des portraits d'hommes célèbres de la Grèce, qui nous sont parvenus.

HERMÈS à double tête. Lucien, parlant, dans son *Jupiter Tragoedus* (*n°.* 43, *tom. II*, *pag.* 691, *in-4°.*), de la réponse de l'oracle interrogé par Crésus, dit « qu'elle » étoit parfaitement ambiguë & à deux faces: tels on » voit certains *Hermès* doubles, mais semblables des deux » côtés, de quelque point qu'on les regarde. » On trouve dans les collections d'antiques, des têtes doubles adossées, de tout sexe & de tout âge, qui présentent les mêmes traits. Ces *Hermès* étoient peut-être placés sur une ligne dans le milieu de quelque galerie ou de quelque portique; ils sembloient les diviser en deux parties distinctes, sans les séparer réellement.

On voit au Capitole les têtes adossées d'Épicure, & de Métrodore son disciple cheri.

HERMAPHRODITE. L'art ne semble avoir jamais produit un camée aussi précieux que celui du Palais-Royal (*tome I*, *Pl. XXV*), qui est dessiné ici au *n°.* 5, *Pl. CCXVI.* On y voit un bel *Hermaphrodite*, à demi couché sur la peau d'un lion, ayant, comme les femmes,

la chevelure treſſée & liée, ou un bandeau; des bracelets aux bras & à l'avant-bras, &c. Deux enfans ailés jouent de la flûte à ſept tuyaux & de la lyre pour charmer ſon loiſir; un troiſième agite, pour le rafraîchir, un éventail fait en forme de feuille d'arbre.

Si les marques du ſexe viril n'étoient pas apparentes, héſiteroit-on à reconnoître ici Vénus & les Amours? Non. Eh bien! l'on doit conſerver cette dénomination. Selon Macrobe (*Saturn.* 3, *cap.* 8), Vénus, en effet, étoit dieu & déeſſe. Les Cypriotes lui avoient érigé une ſtatue qui avoit de la barbe, & qui cependant étoit revêtue d'habits de femme. Pallas elle-même étoit mâle & femelle, comme on le voit dans ſon hymne. (*Orph. Hymn.*) La Lune étoit auſſi le dieu *Lunus.* Au reſte, les Anciens donnoient les deux ſexes à tous les Dieux en les invoquant (*Arnobius, contra Gentes, lib.* 3), pour exprimer la vertu générative & féconde, qui étoit l'eſſence de la divinité.

C'eſt par cette raiſon, & non par un motif obſcène, qu'à la villa Borghèſe un *Hermaphrodite* debout fait remarquer ſur lui-même ce double attribut.

A la vérité, les *Hermaphrodites* du palais Borghèſe, de la galerie de Florence, &c., ne préſentent pas, comme celui de notre camée, les attributs de Vénus; mais l'ignorance où nous ſommes ſur leur véritable dénomination n'excuſe pas le reproche de molleſſe que l'on a fait aux Anciens à cauſe de la multiplicité de ces figures. Elles exprimoient un dogme de leur théologie : c'étoit un motif louable pour juſtifier cette multiplicité.

NEPTUNE. Les ſtatues antiques de *Neptune* ſont très-rares. On en voit une belle dans le muſéum Pio-Clémentin : la triple pointe du trident & le dauphin ſont modernes. Le dieu eſt nu : c'eſt ainſi qu'il paroît le plus ſouvent. Tel on le voit ici au *n°.* 1, *Pl. CCXVII*, tiré de la collection des pierres gravées de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 49); il tient ſon trident & un dauphin : tel il paroît ſur un des autels trouvés à Porto d'Anzio, & conſervé au Capitole. (*Montfaucon, tom. II, Pl. LII.*) Sur une pierre de la collection d'Orléans (*tom. I, Pl. XXVI*), *Neptune* nu tient ſon trident; il a un pied poſé ſur une pierre élevée. Cette attitude déſigne, dans les autres figures, une perſonne qui écoute ou qui obſerve attentivement. Quant à *Neptune*, elle déſigne ſa puiſſance ſur la Terre, que l'on croyoit être ébranlée par le trident de ce dieu lorſqu'elle trembloit; auſſi étoit-il adoré en Laconie, à Therapné, ſous le nom de *Maître de la Terre.* (*Pauſan. Lacon. cap.* 20.)

N°. 2, *Pl. CCXVII.* Le trident & le dauphin que tient *Neptune*, ſur un bas-relief du muſéum Pio-Clémentin, ſont ſes attributs ordinaires; mais la barbe pointue, la longue tunique & le manteau ramaſſé à petits plis demandent une explication. Peut-être tiennent-ils au coſtume des Orientaux. Du moins voit-on *Neptune* vêtu de même ſur une médaille d'Alexandre II, roi de Syrie, publiée par Froelich.

S'il nous étoit parvenu quelque portrait de *Neptune* peint, ſes draperies ſeroient vraiſemblablement vert de mer ou céladon. C'étoit ainſi que Sextus-Pompée ſe vêtit après avoir détruit la flotte d'Auguſte, comme s'il eût été un fils de *Neptune.*

PORTUNUS *ou* PORTUMNUS des Latins, PALÉMON des Corinthiens, jadis MELICERTE; il étoit fils d'INO (LEUCOTHOÉ des Grecs & MATUTA des Latins). Ils devinrent des Divinités marines après qu'Ino ſe fut précipitée dans la mer avec Palémon, qui fut reçu par un dauphin. Ce groupe & le dauphin ſervent de type à une médaille de Corinthe, devenue colonie romaine. Palémon, debout ou couché ſur un dauphin, paroît auſſi très-ſouvent ſur les médailles de la même ville. Ce type eſt relatif aux jeux iſthmiques, établis à Corinthe en l'honneur du fils d'Ino. Les Romains croyoient qu'il préſidoit à la conſervation des ports, & quelques antiquaires le reconnoiſſent ſur la médaille de Néron, qui repréſente le port d'Oſtie dans la figure qui tient le gouvernail, & qui s'appuie ſur un dauphin. (*Voyez l'article* PORT.)

TRITON. Dans les peintures d'Herculanum (*tom. II, pag.* 247), on voit le *Triton* du *n°.* 3, *Pl. CCXVII.* Il a la tête, le torſe & les jambes du Centaure. Le train de derrière eſt remplacé par le corps & la queue d'un poiſſon. A cette figure s'applique exactement l'épithète que donne Tzetzès aux *Tritons*; il les appelle *poiſſons-centaures.* Ce *Triton* a les oreilles de Faune, comme les Centaures : des nageoires couvrent la réunion des deux natures. L'objet qu'il tient, eſt indécis. Peut-être eſt-ce une coquille.

N°. 4, *Pl. CCXVII.* Une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom II, tab.* 47) préſente un *Triton* qui a la tête & le torſe de l'homme, des nageoires & le reſte du corps de poiſſon; il tient une conque marine & un gouvernail.

Lucien (*in Timone*) dit que Zeuxis avoit repréſenté les *Tritons* avec les cheveux rejetés du front en arrière.

MARINS (DIVINITÉS, MONSTRES).

DIVINITÉS MARINES. Je n'entends point parler ici de Neptune, d'Amphitrite, &c. Je déſigne par ce nom, & dans cet article ſeulement, les Divinités celeſtes, repréſentées avec les formes des Divinités marines du ſecond ordre. On voit au palais Corſini un cercueil antique, ſur lequel eſt ſculpté un chœur de ces étranges Divinités; il eſt gravé à la page 333 du tome IV du muſéum Capitolin. Jupiter tenant le foudre & un gouvernail, Mars portant le caſque, le bouclier & l'épée nue, Apollon tenant un carquois & une haſte, & Mercure tenant une baguette, nagent ſur les flots de la mer : ils ont, au lieu de cuiſſes & de jambes, des corps & des queues de poiſſons; ils portent aſſiſes ſur ces corps de poiſſons les Déeſſes de l'Olympe, qui conſervent entiérement la forme humaine.

Priape doit être mis au nombre des *Divinités marines*, comme on le verra à ſon article.

SCYLLA. Dans les peintures d'Herculanum (*tom. III, pag.* 109), on voit ce redoutable monſtre de la mer de Sicile, qui a été chanté par Homère (*Odyſſ. XII*) & par Virgile (*Æneid. III*). Une femme nue tient des deux mains un gouvernail, dont elle ſemble menacer les pilotes. Depuis le nombril ſon corps eſt prolongé par de larges nageoires; elles couvrent les dos de trois chiens, qui terminent ce monſtre hideux. L'un des chiens ronge la tête d'un jeune homme abattu ſous ſes pieds. On voit encore *Scylla* ſur des cercueils étruſques & ſur des médailles de Sextus-Pompée.

GLAUCUS, berger de Béotie, changé en dieu marin. Philoſtrate (*Icon. lib.* 2, *cap.* 15) le dépeint de cette manière : « Sa barbe eſt humide & blanche; ſes cheveux

» flottent ſur les épaules ; ſes ſourcils épais ſe touchent, » & paroiſſent n'en former qu'un ſeul ; ſes bras ſont diſ- » poſés pour nager facilement ; ſa poitrine eſt couverte » d herbes marines ; ſon ventre eſt étroit ; le reſte de ſon » corps ſe termine en poiſſon, & la queue ſe recourbe » juſqu'aux reins. »

MONSTRES MARINS. Les artiſtes anciens ont eu ſouvent à repréſenter les mers ſur les cercueils, pour rappeler celle qui conduiſoit aux îles fortunées, ſéjour des ames vertueuſes ; ils animèrent & diverſifièrent l'image monotone de l'Océan, en le faiſant ſillonner par les animaux terreſtres, auxquels ils donnoient alors une partie des formes marines, c'eſt-à-dire, le corps terminé, depuis la ceinture, en queue de poiſſon, & des nageoires longues & étroites, fixées aux pieds de devant. On trouvera un cheval marin dans les peintures d'Herculanum (*tom. III*, *pag.* 87), un bœuf marin (*ibidem*, *pag.* 97), une panthère marine (*ibidem*, *pag.* 93), une chèvre marine ſur un bas-relief du Capitole (*tom. IV*, *tav.* 62), &c.

Je n'ai point donné de deſſin des animaux marins dont je viens de parler, parce qu'ils ſont faciles à concevoir d'après une deſcription. Il n'en eſt pas de même du Dauphin. Celui que l'on voit ſur les médailles & les marbres diffère tellement du cétacée connu ſous ce nom, que j'ai cru néceſſaire de le retracer ici au *n*°. 1, *Pl. CCXVIII.*

Il faut obſerver généralement que les Divinités & les monſtres de la mer étoient peints couleur vert de mer ou céladon.

VÉNUS. On ne devroit être embarraſſé que ſur le choix lorſqu'on voudroit indiquer une figure antique de *Vénus*, ſi l'on ſuivoit l'opinion commune ; mais on ne trouve qu'un petit nombre de ſtatues que l'on puiſſe avec certitude attribuer à cette déeſſe. Les mains de ces ſtatues ont été reſtaurées, & les attributs qu'elles tiennent, ne ſont point antiques. A la vérité, la *Vénus* de Médicis, qui fait aujourd'hui l'ornement du muſée français, a les mains rapportées ; mais le Dauphin & les Amours placés à ſes côtés ſont antiques, & atteſtent l'intention de l'artiſte. Je ne la donne pas ici, parce qu'elle ne tient aucun attribut. Au reſte, il faut ſavoir que les ſculpteurs qui ont reſtauré les prétendues *Vénus* ont donné les attributs de cette déeſſe à des ſtatues & à des torſes de femmes qui ne préſentoient aucun motif de cette apothéoſe. — Cette *Vénus*, qui tient la pomme donnée par Pâris, & qui a une main placée, comme l'avoit à Gnide la fameuſe ſtatue de *Vénus*, eſt priſe d'un beau camée de la collection du Palais-Royal (*tom. I*, *Pl. XXXII*). L'Amour ailé eſt à ſes côtés. (*N*°. 2, *Pl. CCXVIII.*) — *Vénus* victorieuſe ſert de type à pluſieurs médailles. On voit celle-ci dans le Recueil d'Oiſel (*tab.* 48). Elle tient de la main gauche la palme des vainqueurs, & elle s'appuie ſur un bouclier ; mais elle tient ici de la main droite une pomme, quoique ſur les autres elle tienne un caſque, & quelquefois une lance. (*N*°. 3, *Pl. CCXVIII.*) — C'eſt encore le dauphin qui fait reconnoître *Vénus* dans un précieux bronze trouvé à Herculanum (*tom. VI*, *tav.* 14, *pag.* 53) ; elle appuie un de ſes bras ſur un bâton, autour duquel eſt entortillé le cétacée. Sa coiffure eſt élégante ; ſes bras ſont ornés de bracelets à pluſieurs tours, & travaillés ſous la forme de ſerpent. Elle a un pied nu, & elle attache ou elle détache la chauſſure de l'autre. — On trouve pluſieurs monumens antiques, ſur leſquels on voit une femme nue qui tient un de ſes pieds. Il paroît qu'il faut y voir *Vénus* bleſſée au pied par les épines des roſes ſur leſquelles elle a marché en cherchant Adonis. Cette explication générale trouve-t-elle ici ſa place ?

Je ne donne point la *Vénus Callipyge*, parce que cette ſtatue ne préſente aucun attribut de *Vénus*.

La colombe, la pomme & le myrte ſont les attributs ordinaires de *Vénus*. Elle eſt ordinairement couronnée de myrte ou de roſes ; mais les roſes ne peuvent convenir que dans les compoſitions où elle eſt épouſe, parce que les Anciens ne couronnoient jamais des vierges avec ces fleurs.

L'AMOUR *ou* CUPIDON. Je ne donnerai point ici une figure de l'*Amour*, parce qu'on n'y verroit autre choſe qu'un enfant ou un adoleſcent avec des ailes, ou dépourvu d'ailes. D'après cela on l'a confondu ſi ſouvent avec des Génies, & l'on a pris ſi ſouvent un Génie pour l'*Amour*, qu'il eſt difficile d'aſſigner entr'eux une différence réelle. L'arc & les flèches que les artiſtes modernes placent toujours dans ſes mains, détruiroient l'incertitude ſi l'*Amour* le portoit ordinairement. Mais je ferai obſerver que ſur plus de deux cents pierres gravées, pâtes ou empreintes relatives à l'*Amour*, & renfermées dans la collection de Stoſch, on en trouve à peine ſix ou ſept ſur leſquelles l'*Amour* paroiſſe avec ces attributs. Il porte l'arc & les flèches dans une peinture d'Herculanum (*tom. II*, *pag.* 97), où il pleure l'infortune d'Ariadne.

Je ferai encore ici une obſervation ſur l'uſage preſque général de repréſenter l'*Amour* enfant. On ſent que l'amant & l'époux de Pſyché étoit adoleſcent. C'eſt ainſi qu'il paroît ſur les pierres gravées les plus anciennes. Il y porte auſſi des ailes d'aigle comme les autres Divinités.

PSYCHÉ. J'ai dit ailleurs ce qu'il faut penſer du tems où fut connue la fable de *Pſyché* ; j'y ai dit auſſi que le mot *Pſyché* déſignoit dans le grec, & l'ame & le papillon ; que les Grecs ayant fait d'abord de cet inſecte le ſymbole de l'ame, choiſirent enſuite *Pſyché* à cauſe de la double ſignification de ſon nom. J'ajouterai ici que cette fable étoit une allégorie deſtinée à repréſenter les tourmens que le Deſir (*cupido*) en général, & l'Amour particuliérement, fait ſouffrir à l'ame.

Cette *Pſyché* eſt repréſentée avec l'Amour ſur une pierre gravée, de la collection du Palais-Royal (*tom. I*, *Pl. XXXVII*). Les ailes de papillon la font reconnoître pour ſon amante (*n*°. 4, *Pl. CCXVIII*). — Eſt-il rien de plus précieux que le fameux groupe de l'Amour & de *Pſyché* qui fait l'ornement de la galerie de Florence? (*Statuæ*, *tab.* 43.) *Pſyché* porte des ailes de papillon, nue juſqu'à la ceinture : de là aux pieds, elle eſt couverte d'une draperie. Le muſée français renferme aujourd'hui un ſemblable groupe qui étoit au Capitole, mais qui ne préſente aucun des attributs de *Pſyché* ni de l'Amour.

VULCAIN. Les poètes ont peint *Vulcain* boiteux ; mais les artiſtes ne rendoient pas ce défaut, ou du moins ils l'exprimoient d'une manière peu ſenſible. « Nous ad- » mirons, dit Cicéron (*lib. I*, *de Nat. Deor.*), ce *Vulcain* » d'Athènes, fait par Alcamène ; il eſt debout & vêtu ; » il paroît boiteux, mais ſans aucune difformité. » Le *n*°. 1, *Pl. CCXIX*, eſt tiré d'un bas-relief du muſée Pio-Clémentin, trouvé à Oſtie. *Vulcain* porte le bonnet & les tenailles, ſes attributs ordinaires.

Il paroît avec les mêmes attributs ſur un marbre du

Capitole (*Admir. Rom. antiq.* 3) : mais les tenailles présentent une forme différente; elles ne sont point croisées, & ressemblent aux *bruxelles* des ouvriers.

Sur une pierre gravée en creux, de la collection nationale (*Mariette*, 21), *Vulcain*, tête nue, assis sur un rocher, forge avec un marteau sur une enclume semblable aux nôtres, un objet peu distinct qu'il tient d'une main.

Sur les monumens *Vulcain* accompagne souvent Pallas. Il étoit près d'elle aux noces de Pélée, & il y portoit les torches comme il avoit coutume de le faire dans les mariages. (*Euripid. Troad.* 343.) On le voit aussi sur un bas-relief du palais Mattei, qui représente ces noces.— *Vulcain* paroît jeune & sans barbe, 1°. sur un bas-relief du palais Rondinini, où il tient un maillet pour ouvrir la tête de Jupiter près d'enfanter Minerve ; aussi Platon assure-t-il qu'il y avoit entr'eux une étroite liaison, comme je viens de le dire : 2°. sur un autel étrusque du Capitole, où il porte aussi un maillet (*Winck. Mon. ant. n°.* 5) : 3°. sur des patères étrusques : 4°. sur des médailles de Lipari : 5°. sur des médailles romaines. (*Vaill. tom. I, tab.* 25, *n°.* 8 ; *Mus. Pembroch. p.* 2, *tab.* 3, *&c.*)

GRACES. Winckelmann a dit (*Hist. de l'Art, liv.* 4, *chap.* 2, §. 69) que les *Grâces*, Vénus & les Saisons, ou les Heures, sont de toutes les Déesses les seules qui paroissent nues sur les monumens. Mais il dit (§. 82) un peu plus loin, qu'à la vérité Pausanias (*Beotic. II, cap.* 35, *& Eliac. II, cap.* 24) atteste qu'anciennement les *Grâces* étoient représentées vêtues ; cependant il croit qu'il ne s'est conservé qu'un seul monument conforme à l'ancienne tradition: c'est un autel triangulaire de la villa Borghèse, de travail étrusque.

Au palais Ruspoli, un groupe de trois *Grâces*, de demi-nature, nous les représente les plus grandes, les plus belles & les mieux conservées. Leurs têtes sont antiques (celles de la villa Borghèse étoient modernes), & peuvent servir à fixer nos idées. Ces têtes n'ont aucun ornement. Les cheveux sont liés autour de la tête avec une bandelette ; mais deux d'entr'elles les ont rassemblés en nœuds sur le chignon. La physionomie de ces Divinités n'exprime ni la gaîté ni la gravité ; elle annonce la douce satisfaction, suite de l'innocence.

Dans une peinture d'Herculanum (*tom. III, pag.* 61), on voit les *Grâces* du *n°.* 2, *Pl. CCXIX*; elles tiennent des fleurs, & elles en sont couronnées.

On voit dans une peinture des ruines du palais de Titus les trois *Grâces* qui dansent en se tenant par les mains ; elles portent des bracelets au bras, à l'avant-bras & à la jambe. Leurs chevelures sont blondes. Elles sont vêtues de longues tuniques ouvertes. L'une porte une couronne de perles, une longue & une courte tuniques blanches, liées avec une ceinture dorée & une draperie volante de même couleur. Une autre porte une longue & une courte tuniques rouges, liées avec une ceinture dorée & une draperie volante blanche. La troisième n'est vêtue que d'une seule tunique jaune, ouverte de bas en haut, qui laisse voir à nu le torse & le bras gauche. Ces deux dernières ont les cheveux liés avec une bande rouge. (*Peintures colorées de Bartoli.*)

MARS. On peut voir dans le Recueil de Périer (*tab.* 38) la statue de *Mars* en repos, qui est conservée à la villa Ludovisi. Le dieu est jeune & n'a point de barbe. Il paroît de même sous ce *n°.* 3, *Pl. CCXIX*, qui est pris d'une pierre gravée d'Orléans (*tom. I, Pl. XXXIX*). Il porte une lance & un trophée : c'est le *Mars* vengeur (*ultor*) des Romains.

Dans une peinture d'Herculanum (*tom. IV, pag.* 29), *Mars* porte une chlamyde couleur de sang.

On verra à l'article de *Mars*, dans le texte des têtes mythologiques, que ce dieu porte souvent la barbe sur les médailles & les marbres.

BELLONE. Les poètes ont armé *Bellone* de torches & de fouets, & Claudien (*Eutrop.* 2, 244) lui donne aussi une faulx.

A l'égide & à la chouette près, on représentoit de même *Bellone* & Pallas. On n'avoit pas même découvert avant Winckelmann une figure de *Bellone* que l'on pût reconnoître sans incertitude ; car, dit-il dans la Préface de sa Description des pierres gravées de Stosch, les voyageurs assurent que Minerve, sur le fronton de son temple à Athènes, paroît sans casque & sans bouclier, comme on représente *Bellone*. Le seul monument où l'on voit indubitablement cette déesse, est le fragment d'un grand sarcophage de la villa Albani. (*Monum. antichi, n°.* 29.) *Bellone* y est placée sur un piédestal élevé, tenant une lance de la main droite, & un bouclier sous le bras gauche. Devant elle une vieille femme tient, sur un autel allumé, un coq victime agréable à *Bellone*. Un de ses prêtres, appelés *fanatici*, est assis près de l'autel; il porte du bras gauche un grand bouclier, & paroît vouloir se frapper avec une épée.

TERREUR, CRAINTE, PEUR, PALEUR. La *Crainte*, qu'Hésiode donne pour fille à Mars & à Vénus, atteloit, selon Homère, les chevaux au char du dieu de la Guerre. — Dans la pantomime du *Jugement de Pâris*, décrite par Apulée (*lib.* 10, *pag.* 348 *in usum*), « deux » enfans accompagnoient Pallas, & s'élançoient avec » des épées nues. C'étoient la *Crainte* & la *Terreur*, les » écuyers de la déesse des combats. » En Grèce & à Rome on avoit consacré des temples à ces Divinités ; mais on ignore sous quelles formes & avec quels attributs elles y étoient représentées. On a cru les reconnoître sur des médailles consulaires, en voyant des têtes avec les cheveux hérissés.

COLÈRE. On ne trouve point cette figure allégorique sur les monumens. Prudence l'a décrite ainsi :

Stat procul Ira tumens, spumanti fervida rictu,
Sanguinea intorquens suffuso lumina felle.

« Debout dans le lointain, la *Colère* bouillante, la » bouche écumante, roulant des yeux teints de sang & » de fiel. »

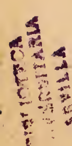
FUREUR. Les Romains lui donnèrent le sexe féminin, parce que le mot *furor* étoit de ce genre. Elle a, selon Virgile (*Æneid. lib.* 1, 398), la tête teinte de sang, & couverte d'un casque sanglant, le visage déchiré de mille plaies. Elle est enchaînée pendant la paix, les mains liées derrière le dos, assise sur un amas d'armes, frémissant de rage ; pendant la guerre, après avoir rompu ses chaines, elle porte le ravage en tous lieux.

FAIM. Virgile place cette hideuse déesse aux portes de l'Enfer, avec la Vieillesse, les Chagrins, les Maladies, &c. Les Lacédémoniens conservoient dans le temple de Minerve Chalciœque un portrait de la *Faim*. Elle étoit peinte sous la figure d'une femme pâle & have, d'une

maigreur affreuse, & qui avoit les mains liées derrière le dos. (*Polyænus, lib. 2, in hippodamante.*)

ENVIE. Nous trouvons dans l'Anthologie (*Steph. pag.* 344, *vel Brunck, pag.* 206, *tom. III*), la description d'une statue que M. Heyne propose aux artistes pour représenter l'*Envie*, en changeant le sexe..... « Un » vieillard couché par terre, grinçant des dents que sa » bouche entr'ouverte laisse voir, très-maigre, soutenant » sa tête avec la main, s'appuyant sur la terre avec son » bâton, les cheveux hérissés & la peau ridée. » (*Comment. Gotting.* 1790, *pag.* 93.)

VICTOIRE. La *Victoire* est ordinairement représentée jeune, belle, avec les cheveux relevés sur la tête, comme les vierges; avec des ailes d'aigle. Elle est vêtue d'une tunique qui descend jusqu'aux pieds, dont les plis se relèvent des deux côtés en forme d'éventail, comme s'ils étoient agités par un grand vent, & d'une seconde tunique beaucoup plus courte. Elle porte une palme, ou une couronne, ou un trophée, ou un étendard. Baudelot a fait observer que la *Victoire*, portée sur un char tiré par deux ou par quatre chevaux, annonce des prix gagnés dans les jeux, plutôt que des triomphes sur les ennemis. — On voit dans la collection du Palais-Royal (*tom. I, pag.* 190) cette *Victoire* qui sert de type à plusieurs médailles impériales, portée sur le globe terrestre; elle tient un étendard & une couronne (*n°.* 1, *Pl. CCXX*). — Une *Victoire* navale est consacrée sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 71, *n°.* 1). La déesse est placée sur un navire, comme sur des médailles de Tripoli de Phénicie (*Pellerin, Peuples II, Pl. LXXXII, n°.* 32); sur des médailles d'Antoine, d'Auguste, &c. Elle porte un trophée & une couronne. Un étendard qui indiquoit l'armée ou la légion victorieuse, est incliné sur la proue du navire (*n°.* 2, *Pl. CCXX*). — La *Victoire* est souvent représentée écrivant sur un bouclier les noms des peuples vaincus ou des légions victorieuses. C'est ainsi qu'elle paroît sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 69, *n°.* 1). Les rochers sur lesquels doivent être placés & le bouclier & le trophée dont il fait partie, désignent pour le champ de bataille des contrées sauvages & montueuses. — Les Anciens ont aimé l'allégorie, mais celle qui est simple & que l'on comprend au premier coup-d'œil. Une des plus agréables allégories qui nous soient parvenues, se voit sur une lampe publiée par Bellori. (*Montfaucon, tom. V, Pl. CLXXXIX.*) La *Victoire* porte une corne d'abondance & un trophée.



Sur une peinture d'Herculanum (*tom. II, pag.* 226), la *Victoire* porte une tunique blanche qui descend jusqu'aux pieds, est fermée vers le col, & ne laisse que l'avant-bras découvert. — Sur une autre peinture d'Herculanum (*tom. III, pag.* 197), la *Victoire* porte une longue tunique blanche, & par-dessus une draperie violette. — Sur une troisième enfin (*tom. IV, pag.* 241), sa draperie unique est jaune, bordée de violet.

RENOMMÉE. D'après les descriptions brillantes qu'ont faites de la *Renommée* Virgile (*Æneid. IV*, 173), Ovide (*ex Ponto, lib.* 4, *Ep.* 4, *v.* 12), & d'autres poètes; d'après le culte qu'on lui rendoit à Athènes où elle avoit un autel (*Pausan. I, c.* 17. *Æschines, Orat. in Timarch. & de falsâ legat*), & à Rome où Camille (*Plutarch.*) lui avoit élevé un temple dans la douzième région, il est étonnant que les monumens antiques sur lesquels elle est représentée, soient aussi rares. A la vérité, on pourroit la confondre avec la Victoire, parce que cette déesse porte des ailes comme elle; mais jamais la Victoire n'embouche la trompette, attitude qui annonce si bien les fonctions de la *Renommée*. C'est donc la trompette qui doit être son attribut caractéristique. On doit lui donner la coiffure des vierges, parce qu'aucun poète n'a chanté ses amans ni son hymen.

On la voit sur un plomb antique publié par Ficoroni (*Piombi antichi, pag.* 80). Mais le plus précieux monument sur lequel paroisse la *Renommée*, celui d'après lequel elle est dessinée ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCXX*, est une médaille d'or unique, du roi Démétrius I, ou Poliocerte, publiée par Eckhel (*Numi vet. anecdoti, tab. VI, n°.* 9), & expliquée de nouveau dans sa *Doctrina Numorum veterum* (*tom. II, pag.* 119, 120). Sur cette médaille on voit d'un côté une femme ailée (*la Renommée*), posée sur un navire, embouchant la trompette qu'elle tient de la main droite, & tenant de la gauche un long bâton ou un sceptre. On lit sur l'autre côté : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Pallas, marchant, *brandissant* une lance & tenant un bouclier de la main gauche, sert de type, & dans le champ un monogramme qui représenre une hache à deux tranchans. La *Renommée* annonce à l'Univers la victoire navale que Démétrius avoit remportée près de Chypre sur Ptolémée & ses alliés.

APOLLON. PHŒBUS. On ne doit pas donner indistinctement l'un de ces deux noms au dieu dont on voit ici les figures. Lorsqu'il est l'emblême du soleil & de la lumière, lorsqu'il conduit le chœur des Muses & qu'il inspire les poètes, c'est alors qu'il est le brillant *Phœbus*. Ailleurs c'est *Apollon*, dont les attributs ordinaires sont le laurier, la lyre, l'arc, le trépied, le corbeau, le cygne & le griffon. — Lorsqu'*Apollon* paroît avec un manteau dans les peintures antiques, cette draperie est bleue ou violette, comme on le voit dans le Recueil de Bartoli (*tav.* 7). — Une belle pierre gravée de la galerie de Florence (*Gem. II, tab.* 87), dessinée ici au *n°.* 4, *Pl. CCXX*, représente *Phœbus* monté sur un char tiré par quatre chevaux. Il porte une couronne ornée de rayons & un flambeau allumé. *Phosphorus* ou *Lucifer* (l'étoile du matin), sous la forme d'un petit génie ailé qui porte aussi un flambeau allumé, semble guider les coursiers de *Phœbus*. — Sur une pierre gravée, publiée par Maffei (*Montfaucon, tom. I, Pl. L, n°* 4), on voit *Apollon* debout, vêtu d'une longue chlamyde, & tenant une lyre. Près de lui est un trépied posé sur une base qui est ornée de guirlandes de laurier. — *N°.* 1, *Pl. CCXXI.* Couronné de laurier, le dos seulement couvert d'une légère draperie, & tenant de la main droite l'arc fatal à Pithon, *Apollon* s'appuie sur une colonne; à ses pieds est sa lyre divine (*Mus. Flor. Gem. I, tab.* 65, *n°.* 4).

On verra dans le chapitre des figures historiques un joueur de flûte, vêtu d'une tunique traînante que serre une vaste ceinture, & de la *palla*, vaste manteau de femme. C'est ainsi qu'est représenté *Apollon* lorsqu'il conduit, en jouant de la lyre, le chœur des Muses. Cet *Apollon* Musagète porte une draperie verte sur une peinture d'Herculanum (*tom. II, pag.* 5). — *Apollon* a toujours une chevelure blonde, arrangée avec soin. — Dans une peinture d'Herculanum (*tom. III, pag.* 3), il porte une chlamyde violette. — Dans une autre (*tom. V, pag.* 219), où sont représentés les trois pères de la médecine, *Apollon*, Chiron, Esculape, la draperie d'*A-*

pollon est de couleur changeante, entre le rouge & le vert.

Apollon paroît souvent appuyé sur quelqu'objet, & ayant les jambes croisées. Le *croisement* des jambes désignoit en général, chez les artistes anciens, le repos. *Apollon* se reposoit après la victoire sur le redoutable serpent Python.

MARSYAS. Le supplice de ce présomptueux rival d'Apollon a exercé souvent le pinceau & le ciseau des artistes grecs. Je ne donnerai point ici la figure de *Marsyas*, parce qu'elle ne présente d'autre trait particulier que les oreilles pointues des Faunes & des Satyres. Je dirai la même chose du barbare qui aiguise un couteau pour l'écorcher. Il a les traits, la chevelure, la moustache, &c., d'un barbare. C'est d'après cela que le baron de Stosch le reconnut le premier pour le Scythe qui se prépare à servir la vengeance d'Apollon. On voit ces deux statues célèbres dans la galerie de Florence. (*Statue*, *tav.* 13, 95.)

Je saisirai cette occasion de rappeler que les Anciens n'ont jamais représenté une divinité assistant à un supplice, ou témoin d'une action barbare. Sur tous les monumens, bas-reliefs, médailles & pierres gravées qui représentent la fable de *Marsyas*, cet infortuné paroît toujours près d'être écorché, mais non encore déchiré, à cause de la présence d'Apollon. Aussi, sur une pâte antique de la collection de Stosch, où le Scythe écorche *Marsyas*, Apollon est tourné d'un autre côté que sa victime.

Les graveurs de pierres ne liront pas ici sans intérêt que la plupart des pierres sur lesquelles est gravé le supplice de *Marsyas*, sont des jaspes rouges, c'est-à-dire, d'une couleur analogue au sujet.

LATONE La mère d'Apollon, portant sur ses bras Apollon & Diane, sert de type à quelques médailles d'Ephèse, de Tripoli en Carie, &c. Elle n'a aucun attribut particulier.

MNÉMOSYNE, déesse de la mémoire & du raisonnement, étoit mère des Muses. On voit au muséum Pio-Clémentin une statue antique, avec la base & l'inscription antiques, ΜΝΗΜΟΣΥΝΗ. Elle ne porte aucun attribut, mais elle est enveloppée dans un grand manteau sous lequel elle élève sa main droite vers le menton. Cette attitude qui caractérise aussi Polymnie, est celle d'une personne qui se recueille pour rappeler quelqu'objet à sa mémoire.

MUSES. Les *Muses* paroissent toujours vêtues sur les monumens : jamais elles n'ont le sein découvert. Ce caractère peut faire distinguer les *Muses* des Nymphes quand on ne voit point les attributs ordinaires des premières; parce que les Nymphes sont le plus souvent représentées demi-nues. Les *Muses* portent ordinairement des couronnes de laurier; mais Phurnutus (*de Naturâ Deorum*, *cap.* 14, *pag.* 161) leur donne des couronnes de palmes ou de branches de palmier.

Sur un cercueil étrusque, publié par Gori (*Inscript. etrus. tom. III*, *tab.* 33), on voit les *Muses* qui, dans un défi, ayant vaincu, par leurs chants, les filles de Pierius, les punissent de leur témérité, & arrachent les plumes de leurs ailes. Ces Déesses portent un diadême auquel sont fixées, sur le milieu du front, deux plumes, gages de cette victoire ou d'une semblable qu'elles avoient obtenue sur les Syrènes. Pausanias (*Bœotic. pag.* 308) & Cassiodore (*Var. lib.* 5, *Epist* 51) ont parlé deces plumes, que l'on voit très-distinctement sur un bas-relief du palais Barberini, à une statue du Capitole (*tom. III*, *tab.* 39) & à une autre de la villa Albani. On peut se servir de cet attribut singulier pour faire reconnoître une des *Muses* lorsqu'on la représente seule. C'est pourquoi je donne ici, au *n*°. 2, *Pl. CCXXI*, la statue du Capitole. Une, deux & même trois plumes presque droites, ayant de hauteur les deux tiers de celle de la face, sortent du milieu de la chevelure, à sa naissance sur le front, même lorsqu'il n'y a point de diadême. — On voit au muséum français un buste qui représente une *Muse* sans autre attribut que les deux plumes sur le front.

M. Heyne (*de Musar. Relig. &c. Soc. Gotting.* 1784) classe les *Muses* relativement à leurs fonctions, que désignent leurs attributs : 1°. Poésie, divisée en épique, lyrique (avec les flûtes, avec les lyres, & en vers érotiques), tragique, comique; 2°. Pantomime (& éloquence); 3°. Histoire; 4°. Astronomie..... Ainsi Calliope tient des tablettes; Euterpe, la flûte; Terpsichore, la lyre; Erato, la lyre; Melpomène, le masque tragique & la massue; Thalie, le masque comique & le *pedum*; Polymnie a l'attitude de la méditation ou le geste des orateurs; Clio, le rouleau ou *volumen*; Uranie, le globe céleste & la baguette ou *radius*.

Après avoir parlé des *Muses* en général, je vais les faire connoître chacune en particulier. Pour cela je donne ici, *n*°. 3, *Pl. CCXXI*, le bas-relief d'un cercueil du muséum Pio-Clémentin (*tom. IV*, *tav.* 14), sur lequel Apollon & Pallas sont représentés avec les neuf *Muses*. Je décrirai aussi le bas-relief d'un autre cercueil de la même collection (*ibid. tav.* 15), sur lequel sont sculptés les Génies des Muses, portant les attributs de ces Divinités, demi-nus, enveloppés seulement, depuis les reins jusqu'aux jambes, dans une draperie, excepté un seul qui est vêtu entiérement. Enfin, je ferai connoître les statues des *Muses* qui sont dans le muséum français. Quant aux vêtemens des *Muses*, je les décrirai d'après les peintures d'Herculanum (*tom. II*). Je suivrai, dans cette énumération, l'ordre des deux bas-reliefs, en commençant par la gauche du lecteur.

CLIO. La Muse de l'Histoire se fait reconnoître par le rouleau d'écriture (*volumen*) qu'elle tient, & par le casque (symbole des guerriers) qui est à ses pieds. Son Génie & la *Clio* du musée français, tirée, en 1774, des fouilles de la maison de campagne de Cassius, à Tivoli, tiennent aussi le rouleau. On le voit dans la main de la *Clio* d'Herculanum, qui, assise sur un hémi-cycle (siège à dossier circulaire), porte une longue tunique violette, à manches courtes; un bracelet & un manteau rouge-foncé, bordé de bleu-clair.

EUTERPE. La Muse de la Musique tient une flûte de chaque main. Vêtue comme Melpomène & Polymnie, Muses qui président aussi au théâtre, elle porte une tunique longue, à plis droits & continus, à manches étroites, descendantes jusqu'au poignet (l'*ortostadios*), avec une ceinture formée par-devant en plastron triangulaire. Son Génie tient des deux mains deux flûtes réunies. L'*Euterpe* du muséum français vient du Vatican, & originairement du palais *Lancelotti* de Rome; elle tient une flûte & porte des sandales.

Cette Muse est la seule dont on ne trouve pas la figure dans les peintures d'Herculanum.

THALIE. La Muse de la Comédie tient un masque de satyre, qui rappelle son origine. Seule entre toutes les Muses, elle porte une tunique & un manteau qui ne descendent pas au-delà du milieu de la jambe; mais la tunique a de très-longues manches. — Son Génie tient un masque comique & le bâton des bergers. La *Thalie* du muséum français, trouvée à Tivoli dans les ruines de la maison de campagne de Cassius, se reconnoît au lierre dont elle est couronnée; au *tympanum* ou tambour de basque, symboles des jeux de théâtre consacrés à Bacchus; au *pedum* ou bâton recourbé des bergers. Ce dernier attribut est l'emblême de la poésie pastorale & géorgique à laquelle Thalie préside, ainsi qu'à la comédie rappelée par le masque.

Dans les peintures d'Herculanum, *Thalie* est vêtue d'une longue tunique verte, bordée de rouge, à manches très-longues; d'une seconde tunique rouge, un peu moins longue, avec des manches terminées au milieu du bras; enfin d'un manteau rouge, bordé de franges, orné, vers le bas, d'une pièce carrée de pourpre (*lacus*). Seule entre les huit Muses d'Herculanum, *Thalie* porte des franges, ornement que les Grecs & les Romains laissoient aux Barbares. Il annonce ici la licence des bacchanales, fêtes qui virent naître la Comédie. Elle tient le masque comique & le bâton des bergers.

MELPOMÈNE. La Muse de la Tragédie porte, comme Euterpe & Polymnie, l'habillement théâtral, la tunique longue, à manches étroites & très-longues; la ceinture formée par-devant en large plastron triangulaire, & le grand manteau, le *syrma*. Elle tient le masque tragique & la massue des héros appuyée sur une tête de bœuf qui est posée sur la terre. — Le Génie de *Melpomène* tient un masque tragique & la massue.

La *Melpomène* du muséum français, trouvée à Tivoli dans les ruines de la villa de Cassius, est couronnée de lierre, tient le masque héroïque d'Hercule & un poignard; elle s'appuie sur sa jambe gauche, qui est posée sur une pierre élevée. Cette attitude caractérise le repos ou l'attention d'une personne qui écoute. *Melpomène* porte une longue tunique à plis droits, non interrompus, à manches étroites & très-longues; une autre plus courte, qui est liée sur les hanches avec une large ceinture & le manteau tragique.

Cet habillement est le même que celui de la *Melpomène* peinte sur les murs d'Herculanum, qui tient le masque tragique & la massue. Sa longue tunique bleue a des manches qui n'atteignent pas le coude. Sa tunique plus courte, de couleur rouge-clair, n'a point de manches, & son manteau est bleu.

TERPSICHORE. La Muse qui préside à la poésie lyrique, porte une longue tunique sans manches, & une draperie qui l'enveloppe depuis les reins jusqu'aux pieds. Elle tient de la main droite un archet, *plectrum*, & de l'autre une lyre qui est appuyée sur la cuisse gauche. La jambe, de ce côté, est posée sur une pierre élevée. — Le Génie de *Terpsichore* est placé entre un laurier & un vase posé sur un cippe. Le laurier & le vase étoient la récompense des vainqueurs aux jeux olympiques, que l'on chantoit dans les odes.

La *Terpsichore* du muséum français, trouvée à Tivoli dans les ruines de la villa de Cassius, est vêtue d'une tunique longue avec des manches courtes, d'une tunique plus courte sans manches, & d'un manteau. Elle tient une lyre, dont le corps est une écaille de tortue, & les branches sont deux cornes de chèvre sauvage.

Dans les peintures d'Herculanum, *Terpsichore* porte une longue tunique de couleur changeante, entre le rouge-clair & le bleu, garnie d'une seule manche qui descend jusqu'au milieu de l'avant-bras gauche. La draperie extérieure est bleue. Elle tient une petite lyre.

ÉRATO présidoit aux poésies érotiques, ainsi que l'annonce son nom, dérivé de celui de l'Amour. Mais elle remplissoit encore des fonctions plus nobles; elle étoit la Muse de la Philosophie. C'est pour cela sans doute que, sur le cercueil du muséum Pio-Clémentin, elle a les vêtemens & l'attitude d'une personne qui parle en public. Elle porte une longue tunique avec des manches qui descendent jusqu'au poignet, & le manteau grec, *pallium*, jeté comme la toge. Elle soutient, de la main gauche, son manteau à la hauteur de la cuisse; de la droite, qui est placée devant la poitrine, elle fait le geste usité chez les orateurs (*Apul. Metam. lib.* 2, *p.* 54, *in usum*), l'index légérement courbé & appuyé sur le pouce étendu, les autres doigts pliés. — Le Génie d'*Érato* tient une lyre.

L'*Erato* du muséum français, trouvée à Tivoli dans les ruines de la villa de Cassius, a les avant-bras restaurés. Elle porte l'habit de théâtre, la longue tunique à courtes manches, la tunique moins longue, sans manches, liée avec une ceinture, & un manteau.

Dans les peintures d'Herculanum, *Érato* porte une longue tunique rose, avec une double bordure bleue & des manches courtes; un vaste manteau d'un vert-gai, qui l'enveloppe. Elle tient une lyre qui a près des deux tiers de sa hauteur, & qui diffère beaucoup de celle de Terpsichore. « On a cru d'après cela, dit M. Visconti, » que la différence des lyres pouvoit seule faire distin- » guer l'une de l'autre ces deux Muses; mais on doit » considérer que, dans les autres monumens, les deux » espèces de lyre sont indistinctement données à ces » deux Muses, qui président l'une & l'autre aux diffé- » rens genres de poésie lyrique. »

POLYMNIE étoit appelée la *Muse silencieuse*, *Musa tacita*, parce qu'elle présidoit à la pantomime. Sous ce rapport elle étoit représentée sans attribut, & même l'absence des attributs étoit alors son caractère distinctif. Mais Horace lui demande d'accorder sa lyre, *barbiton* (*Ode I*, *vers.* 34, *lib.* 1), comme à la divinité qui avoit inventé l'harmonie. Elle paroît sur notre marbre avec cet attribut & avec l'habit de théâtre que portent aussi Melpomène & Euterpe. — Sur le marbre du muséum Pio-Clémentin, où sont représentés les Génies des Muses, seul entre tous le Génie de *Polymnie* est vêtu. Il porte le costume des orateurs grecs, la tunique courte & le *pallium*, dans lequel il est enveloppé presqu'en entier, excepté les mains qui tiennent un rouleau, *volumen*. On voit, sur les marbres, ce rouleau dans la main des rhéteurs & de ceux qui haranguoient. Il rappelle ici la Mémoire, & la Fable à laquelle présidoit *Polymnie*.

Entre les sept Muses trouvées à Tivoli dans les ruines de la villa de Cassius, & qui ornent aujourd'hui le muséum français, *Polymnie* est la mieux conservée. Elle est couronnée de fleurs & enveloppée dans un manteau très-ample, qui désigne, ou le recueillement nécessaire à la Mémoire, c'est-à-dire, à la réminiscence du passé, ou l'obscurité des tems fabuleux.

La *Polymnie* d'Herculanum porte une longue tunique

verte & un manteau bleu qui l'enveloppe. Elle tient l'index de la main droite devant sa bouche, geste qui indique le travail de la Mémoire & le souvenir des Fables.

URANIE. Vêtue d'une longue tunique & d'un manteau, la Muse de l'Astronomie ou plutôt de l'Astrologie (erreur chérie des Anciens) tient le globe céleste & la baguette, *radius*, avec laquelle on indiquoit la position des astres. — Le Génie de cette Muse porte les mêmes attributs.

L'*Uranie* du muséum français, tirée du palais *Lancellotti de Velltri*, est debout & vêtue d'une longue tunique, sur laquelle est jeté un grand manteau. Les bras, le globe & la baguette sont modernes.

Dans les peintures d'Herculanum (*tom. II & V*), on trouve deux *Uranies*. La première, assise sur un siège à dos circulaire, tient de la main droite une baguette avec laquelle elle montre le globe céleste qui est dans sa main gauche. Elle porte une longue tunique jaune, à manches courtes, des bracelets aux avant-bras & un ample manteau bleu. — La seconde tient un globe bleu; elle porte une longue tunique verte & un manteau rouge-changeant.

CALLIOPE inspire les vers héroïques. Sur notre marbre, elle se prépare à jouer de la flûte. A ses pieds est placée cette cassette ronde, *scrinium*, dans laquelle on déposoit les rouleaux d'écriture, & que l'on voit auprès des statues d'orateurs, de philosophes, de consulaires, &c. — Le Génie de *Calliope* tient un symbole analogue au *scrinium*, des tablettes sur lesquelles il écrit avec un poinçon ou style.

La *Calliope* du muséum français, trouvée à Tivoli dans les ruines de la villa de Cassius, est assise sur des rochers, & tient des tablettes, *pugillares*, dont une partie est antique. Elle porte une tunique longue, à manches courtes & boutonnées; une tunique courte & un manteau. A ses pieds est la chaussure appelée *soccus*.

La *Calliope* d'Herculanum tient un rouleau, *volumen*, de la main gauche: l'index de la droite est étendu & élevé, le reste de la main étant fermé. Elle porte une longue tunique verte & un manteau blanc.

MOMUS. Lucien parle souvent de ce dieu de la raillerie; mais il ne le dépeint jamais. Les Modernes lui donnent pour attribut une marotte, figure bizarre que l'on ne voit point sur les monumens antiques.

LAVERNE. Il est fait mention, dans les écrivains latins, d'un autel, d'un bois avec une statue (*Acron. in Horat. Epist.* 16, *lib.* 1), consacrés à *Laverne*, déesse des voleurs; mais ils ne nous disent rien de la figure sous laquelle cette divinité étoit représentée: seulement Horace lui donne l'épithète *belle*.

ESCULAPE. Sur les monumens, *Esculape* est quelquefois représenté sans barbe; ordinairement il a une barbe fort touffue, la poitrine nue, la partie inférieure du corps couverte d'une draperie, & la chaussure ouverte des Grecs, de couleur blanche. Il tient un bâton autour duquel est entortillé un serpent, symbole de la convalescence ou de la santé. C'est ainsi qu'on le voit sur une plaque de bronze trouvée à Herculanum (*tom. V, pag.* 271). Les chairs sont d'argent incrusté dans le bronze. — Le coq, la chouette, la chèvre & le serpent étoient consacrés à *Esculape*. — N°. 4, *Pl. CCXXI*. Dans une peinture d'Herculanum (*tom. V, pag.* 223), où sont représentés les trois pères de la médecine, Apollon, Chiron, *Esculape*; celui-ci est assis dans le costume des philosophes. Il a une longue barbe, porte l'index de la main droite à la bouche, tient de la gauche un bâton, & n'a d'autre vêtement qu'un manteau; mais cette draperie est de couleur changeante, entre le vert & le rouge.

HYGIE *ou* HYGIÉE, déesse qui entretenoit & qui rendoit la santé. Elle étoit fille d'Esculape; c'est pourquoi elle paroît souvent à ses côtés. Elle tient ordinairement un serpent, auquel elle donne à manger dans une patère, espèce de vase plat comme nos soucoupes. On la voit au *n°*. 5, *Pl. CCXXI*, tenant une coupe ou un vase creux d'où s'élèvent un serpent & un rameau d'olivier. Elle est ainsi gravée sur la plaque de bronze damasquinée en argent, trouvée à Herculanum (*tom. V, p.* 271), à côté de la figure d'Esculape, citée plus haut.

On donnoit aussi à Minerve le surnon d'*Hygie*, & en latin celui de *Medica* qui est synonyme. C'est pourquoi Minerve, portant un casque & tenant un serpent, est sculptée sur un des beaux candelabres de marbre du palais Barberini.

TÉLESPHORE. Ce dieu des convalescens paroît, avec Esculape & Hygie, sur les médailles de Pergame, de Smyrne, de Pitané, de Sala, &c. Il y est représenté sous la figure d'un enfant ou d'un adolescent, couvert d'un manteau fermé, sans manches, qui, enveloppant les bras, descend au dessous des genoux, & auquel tient une espèce de capuchon qui couvre sa tête. C'est la *paenula*.

On se servoit de la *paenula* pour se préserver du froid (*Horat. Epist. XI, lib.* 1); c'est pourquoi les convalescens en faisoient usage: de là vint qu'on en revêtit le dieu qui présidoit à la convalescence.

Caylus (*Rec. d'Antiq. III, Pl. XLIV*) a publié une figure qu'il croit être un *Télesphore*. Elle est assise, ce qui est très-rare, & coiffée, sous son capuchon, d'un espèce de calotte. C'est de ses Recueils que j'ai tiré le petit *Télesphore* du *n°*. 1, *Pl. CCXXII*.

BACCHUS. « L'idée la plus sublime de la beauté » adolescente fut le caractère particulier des figures de » *Bacchus* & d'Apollon, parce que les poètes avoient attribué l'un & l'autre sexe à ces deux Divinités. Les artistes » leur donnèrent une nature mixte & équivoque; nature » qui, par la largeur & la hauteur des hanches, ainsi que par » la délicatesse & l'arrondissement des membres, appro» che beaucoup de celle des femmes & des eunuques. » C'est ainsi que s'expriment, d'après Winckelmann, les auteurs de la *Description des pierres gravées du Palais-Royal*, en parlant de la sardoine (*Pl. LXVIII, tom. I*) que je présente ici (*n°*. 2, *Pl. CCXXII*) comme un modèle de la nature mixte & équivoque donnée à *Bacchus*. La couronne de lierre & le thyrse le font reconnoître. On apperçoit la jeunesse éternelle & le ventre de *Bacchus* qu'Anacréon (*Ode XXIX*) desiroit voir à Bathylle, dans le portrait de ce beau jeune homme. — Les attributs ordinaires de *Bacchus* sont le lierre, le thyrse, les pampres & les grappes de raisin, les crotales, le *tympanum*, les cymbales, la peau de chèvre ou de panthère, la chèvre & la panthère elles-mêmes. — Dans les peintures antiques, les draperies dont *Bacchus* est revêtu, sont

ordinairement

ordinairement rouges (*Philoſtrat. Icon. Ariadna*) ou blanches (*Bartoli*, *Pitt. ant. tav.* 2).

Sur le fameux coffre de Cypſélus, ſculpté à Corinthe dans le ſixième ſiècle avant l'ère vulgaire, on voyoit *Bacchus* avec de la barbe, tenant une patère d'or, & vêtu d'une tunique qui deſcendoit juſqu'aux pieds. C'eſt ainſi que les artiſtes grecs repréſentoient le fils de Sémélé, pour déſigner, par la barbe, l'âge viril qu'il avoit atteint pendant la conquête de l'Inde, & par l'habillement long, le coſtume des Orientaux. Sa ſtatue coloſſale que l'on porta dans la pompe de Ptolémée Philadelphe (*Athen. Deipn. lib.* 5, *cap.* 7), faiſoit des libations avec un vaſe d'or, à panſe renflée, & garni de deux longues anſes, *carcheſium*. Elle étoit revêtue d'une tunique de pourpre qui deſcendoit juſqu'aux pieds, & ſur cette tunique, de la crocote, vêtement de ſoie tranſparent, ou de gaze, & de couleur de ſafran; enfin d'un large manteau de pourpre brochée d'or. La crocote étoit l'habillement des femmes. Elles ſeules auſſi portoient, chez les Grecs, des étoffes à fleurs; mais dans l'Orient ces étoffes ſervoient aux deux ſexes, & *Bacchus* en eſt revêtu quelquefois. — Le *Bacchus* de la pompe égyptienne ſemble, au thyrſe près, être repréſenté ſur le fragment de pierre gravée que l'on voit ici, & qui a été publié en 1785 par Guattani (*Monum. antichi*), *n°.* 3, *Pl. CCXXII.* — C'eſt encore un *Bacchus* indien qui paroît ſous ce *numéro* (*n°.* 4, *Pl. CCXXII*). Il eſt tiré d'un bas-relief qui, de la villa Negroni, étoit entré dans le muſéum Pio-Clémentin, & qui fait aujourd'hui l'ornement du muſée français. Ce *Bacchus* a été pris long-tems pour le Trimalcion de Pétrone, parce que l'on n'avoit pas fait attention aux queues des Faunes qui le ſervent.

Dans une peinture d'Herculanum (*tom. IV*, *p.* 137), *Bacchus* a les cheveux de couleur châtain.

A l'article du BŒUF A FACE HUMAINE, ſymbole de *Bacchus*, ſurnommé *Hébon*, je parlerai de cette figure monſtrueuſe.

IACCUS. Le jeune *Iaccus*, qui étoit ſans doute Bacchus enfant, jouoit un grand rôle dans les myſtères de Bacchus & de Cérès. On n'en connoît pas de figure authentique. Suidas dit qu'on le repréſentoit à la mamelle. Dans le temple de Cérès à Athènes on voyoit, dit Pauſanias (*Attic. cap.* 2, *pag.* 6, *Kunii*), les ſtatues de Cérès, de ſa fille, & d'*Iaccus* tenant un flambeau.

BACCHANTS, BACCHANTES. Ces noms, dont le premier n'eſt uſité que chez les antiquaires, déſignent les hommes & les femmes qui forment, ſur les monumens, la ſuite de Bacchus. Ces perſonnages ſont ordinairement demi-nus, couverts ſeulement de peaux de panthères, de cerfs, légérement attachées avec des ceintures de pampres & de lierre. Ces plantes forment leurs couronnes; mais leur chevelure flotte le plus ſouvent ſur leurs épaules. Ils portent des flambeaux, des lances ornées de pampres & de bandelettes, appelées thyrſes; des cymbales, des crotales, des *tympanum*, des trompettes droites, &c. L'un d'eux a des clochettes liées à ſon vêtement ſur un marbre du Capitole (*Muſ. Capitol. tom. IV*, *tav.* 49). Souvent ils traînent des boucs ornés de guirlandes pour les immoler à Bacchus, ou ils portent des lambeaux de faons & de chevreaux qu'ils ont déchirés. Ils portent en grande pompe les objets ſacrés des myſtères de Bacchus, le *phallus*, le van & la ciſte ou corbeille myſtique.

Lorſque les *Bacchantes* ne portent pas des dépouilles d'animaux, elles ſont vêtues de la *baſſaris*, eſpèce de tunique traînante, & de la crocote, tunique flottante, jaune, tranſparente, & tiſſue de ſoie comme nos gazes. Ces habillemens, propres aux Orientaux, rappeloient les triomphes de Bacchus.

Winckelmann a fait obſerver que les Anciens ne donnoient pas aux viſages des *Bacchantes* des traits auſſi forcés que le ſont les attitudes de leurs corps. Leur joie n'étoit jamais éclatante : c'étoit l'expreſſion ſimple & douce du contentement & de la ſérénité de l'ame. Sur le viſage d'une *Bacchante*, dit-il, on ne voit briller pour ainſi dire que l'aurore de la volupté. Les Anciens donnoient aux viſages des *Bacchantes* le caractère de la grâce comique, qui conſiſte le plus ſouvent dans un ſourire de gaîté, exprimé par les angles de la bouche tirés en haut. On voit qu'ils ont cherché à imprimer aux figures idéales de *Bacchantes*, la grâce des Silènes & des Faunes.

SILÈNES. Le père nourricier de Bacchus a la forme humaine, hors les oreilles qui ſont alongées & pointues. On ne lui voit, ſur les monumens, ni cornes ni pieds de chèvre. Il en eſt de même des autres *Silènes*; car les anciens artiſtes les multiplièrent pour augmenter le cortége de Bacchus. Dans les pompes du cirque (*Dionyſ. Halicarn. lib.* 7, *cap.* 72), on voyoit paroître des *Silènes* : c'étoient des hommes vêtus de tuniques garnies de poils, & de petits manteaux d'étoffes à fleurs.—Dans la pompe bachique de Ptolémée Philadelphe (*Athen. Deipn. lib.* 5, *cap.* 7), ceux qui marchoient les premiers & qui écartoient la foule, étoient des *Silènes* portant des chlamydes rouges ou violettes..... des chauſſures ouvertes & blanches. L'un d'eux avoit le pétaſe & un caducée d'or; un autre portoit une trompette droite. —Un vieillard chauve, camus, avec des oreilles pointues & une barbe friſée, riant, à demi ivre, gros & court, tenant un thyrſe ou un vaſe, & monté ſur un âne : voilà le *Silène* des Bacchanales (*Caylus*, *tom. III*). C'eſt lui que l'on voit ici (*n°.* 5, *Pl. CCXXII*). — L'inſtituteur de Bacchus, celui qui dans Virgile (*Eglog.* 6) chante la coſmogonie & la théogonie, eſt repréſenté ſur quelques monumens ſous la forme d'un philoſophe, avec une barbe vénérable qui deſcend en ſerpentant juſques ſur la poitrine. Une peinture d'Herculanum (*tom. III*, *pag.* 105) le préſente avec des caractères affectés par les prétendus philoſophes, la longue barbe & une ſeule draperie blanchâtre, ſans tunique. Il eſt couronné de pampre, & tient un thyrſe autour duquel eſt entortillé le ſerpent, ſymbole de la ſageſſe & de l'éternité (*n°.* 1, *Pl. CCXXIII*).

Dans les peintures d'Herculanum *Silène* porte, tantôt (*tom. II*, *pag.* 85) une draperie blanche, tantôt une draperie verte (*tom. V*, *pag.* 195).

FAUNES. Les grâces & la force de la jeuneſſe brillent dans ce *Faune* qui eſt gravé ſur une agate de la galerie de Florence (*tom. I*, *tab.* 87, *n°.* 7). Je l'ai choiſi parce qu'il porte tous les attributs des *Faunes*, le thyrſe, le vaſe & la peau de lion (*n°.* 2, *Pl. CCXXIII*).

SATYRES. Ces Divinités champêtres étoient repréſentées ſous la forme d'hommes couverts de poils, avec les cornes, les oreilles, la queue, les cuiſſes, les jambes & les pieds du bouc. Un bas-relief d'argent trouvé à Herculanum (*tom. V*, *pag.* 269) préſente le *Satyre* qui eſt deſſiné ici de la grandeur de l'original (*n°.* 3, *Pl. CCXXIII*).

ARIADNE. On ne peut mieux terminer la description du cortége de Bacchus qu'en parlant de la belle *Ariadne*. Son abandon, la rencontre qu'en fit Bacchus dans l'île de Naxos, les noces de Bacchus & d'*Ariadne*, l'apothéose de cette heureuse épousée, &c., tous ces sujets ont exercé souvent le ciseau & le pinceau des Anciens. Cependant je ne donnerai point ici de figures d'*Ariadne*, parce qu'elles n'ont point d'attribut particulier. A la vérité, on n'hésitoit pas à donner le nom d'*Ariadne* à des têtes de femmes, jeunes & couronnées de pampre ou de lierre. Mais il faut observer que les traits de Bacchus jeune diffèrent peu de ceux d'une jeune fille ou d'une jeune femme.

M. Visconti a reconnu *Ariadne* abandonnée dans deux figures couchées, l'une du Belvedère, qui est dans le muséum français, & l'autre de la villa Médicis, que l'on avoit appelée *Cléopâtre* à cause d'un bracelet placé sur le bras gauche, & qui a la forme d'un serpent. Ce bracelet étoit en usage chez les Anciens, & il portoit même un nom particulier, relatif à sa forme. Sur plusieurs pierres gravées on voit *Ariadne* ainsi représentée, & abandonnée par le volage Théfée.

PAN. Ce dieu champêtre fut représenté, dans les premiers siècles de la Mythologie, comme un Satyre. Sa forme se rapprocha par la suite de la forme humaine. Sous les traits des Satyres il étoit un emblême de l'ame de l'Univers, dont il régloit l'harmonie avec sa flûte à sept tuyaux, emblême des sept planètes. Sur une sardoine gravée, de la galerie de Florence (*Gen. tom. II*, *tab.* 88, *n°.* 3), il joue de la flûte devant un autel sur lequel est un feu allumé : une étoile brille au dessus de cet autel, & les douze signes du Zodiaque entourent le dieu, qui semble les animer par ses sons harmonieux. Le pin lui étoit consacré, à cause de la nymphe Pithys qu'il avoit aimée, & qui avoit été changée en pin (*n°.* 4, *Pl. CCXXIII*). — *Pan* étoit le dieu des bergers, & il prenoit soin des troupeaux. On voit dans la galerie de Florence une statue (*Statue*, *tab.* 61) de ce dieu, qui est terminée en gaîne. *Pan* est couvert d'une peau de cerf; il a la barbe épaisse, des oreilles pointues, & il porte un chevreau sur son épaule gauche. Il est coiffé du pétase ou bonnet plat, garni de larges bords, tel que le portoient les pasteurs, les laboureurs, les marins, &c. Cette statue n'a qu'environ quatre pieds de hauteur (*n°.* 1, *Pl. CCXXIV*). — Les longues oreilles, la longue barbe, & la brebis que porte des deux mains sur ses épaules une petite figure étrusque, la font reconnoître pour *Pan*, le dieu des bergers. Gori (*Mus. Etrusc. I*, *tab.* 65, *n°.* 1) l'a publiée sous ce nom.

PRIAPE. Le culte rendu à *Priape* comme au dieu des jardins, des vergers, des potagers, des vignes, des abeilles, &c., fut moins commun chez les Grecs que chez les Romains. Je parlerai ici de ce culte seulement. Je ne ferai point mention de celui que rendoient à *Priape* les débauchés, & dont tant de pierres gravées présentent des témoignages, si toutefois on n'a pas trop souvent supposé un but obscène à un culte rendu à la force génératrice de l'Univers, exprimée par les organes de la génération.

La superstition, qui ne met point de bornes à ses craintes chimériques, & qui multiplie à l'infini les ridicules préservatifs, avoit converti en talismans & en amulettes les figures de *Priape* & les organes de la génération, ses symboles. Les Romains portèrent sur eux ces amulettes, qui étoient faites de toutes sortes de matières, même de corail : ils leur donnèrent les formes les plus bizarres; ils les suspendirent derrière les portes des appartemens, afin que le bruit des sonnettes dont elles étoient ornées, éloignât les mauvais Génies quand on ouvriroit les portes, &c.

Le dieu des jardins étoit représenté le plus souvent sous forme d'Hermès ou de Terme, avec des couronnes de pampre, de laurier, de fleurs, &c., quelquefois avec des oreilles de chèvre, presque toujours avec l'organe de la génération fortement exprimé. Il tient quelquefois une corne d'abondance : tel on le voit ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXIV*, d'après un petit bronze d'Herculanum (*tom. VI*, *pag.* 367). Au *n°.* 3, *Pl. CCXXIV*, il paroît vêtu en villageois avec une tunique courte, liée par une ceinture, avec un bonnet écrasé ou *pileus*, étendant la main gauche sur un autel chargé de fruits, & tenant de la droite une longue serpe recourbée par le bout. Cet instrument a été pris par Passeri (*Lucern. Fictil. I*, *tab.* 10) pour la *harpé*, & il a reconnu ici Saturne. Je crois plutôt voir une figure de *Priape*.

On offroit au dieu des jardins, des fruits, des fleurs; on lui immoloit des ânes, par la seule raison peut-être que c'étoit l'usage des habitans de Lampsaque, chez qui *Priape* étoit honoré solennellement.

Les épigrammes 4-11 du chapitre LVI du livre I[er]. de l'Anthologie nous apprennent que *Priape* présidoit à la navigation. Il n'est point fait mention de cette attribution dans les philologues.

HERCULE. Ceux qui veulent connoître le beau idéal des Anciens, c'est-à-dire, ces formes grandes & majestueuses qu'une imagination enflammée créoit après avoir étudié long-tems les plus belles formes qui existent, doivent examiner les figures & les têtes d'*Hercule*. Voulant tracer le symbole de la force, ils lui donnèrent quelque ressemblance avec le taureau, le plus fort des êtres qu'ils connoissoient.

L'*Hercule-Farnèse*, ainsi désigné par ce qu'il étoit à Rome dans le palais Farnèse avant d'avoir été transporté à Naples, est ici dessiné. On le voit dans le Recueil de Perrier (*tab.* 2, & *Hist. de l'Art*, *tome II*, *Pl. XII*). On en conserve un plâtre très-ancien dans les salles de l'École de peinture au Louvre. Il faut observer seulement qu'une portion des pieds & des jambes est moderne. On a retrouvé depuis quelques années les parties antiques, & on les a rétablies à Naples (*n°.* 4, *Pl. CCXXIV*).

Je donne ici (*n°.* 5, *Pl. CCXXIV*) cet *Hercule* en repos, tiré d'une cornaline du Palais-Royal (*tome I*, *Pl. LXXXVI*), parce que l'on trouve près de lui ses principaux attributs, & parce que ces attributs ne sont point l'ouvrage des restaurateurs. On voit la dépouille du lion de Némée, les cavales de Diomède, les pommes des Hespérides, la hure du sanglier de Calydon, l'arc, la massue fatale aux monstres, & le sphinx, qui indique peut-être la patrie du héros, Thèbes.

ORTHUS, chien qui gardoit les troupeaux de Gérion, & qui fut tué par Hercule. On l'a confondu quelquefois avec Cerbère; mais il est facile de les distinguer. Cerbère avoit trois têtes de différens animaux, & *Orthus* n'a que deux têtes de chien. C'est ainsi qu'on le voit sur une cornaline de la collection d'Orléans (*tom. I*, *Pl. LXXXV*).

NÉMÉSIS. On voit sur plusieurs médailles l'implacable

Némésis. Cette Divinité, que Platon (*Leg. lib.* 4, *pag.* 417) appelle *la Messagère de la Justice*, étoit la déesse de la justice distributive; elle observoit attentivement le méchant & l'orgueilleux, & ne laissoit jamais les crimes impunis. Elle est ordinairement représentée avec le bras droit plié, élevant vers ses yeux sa draperie ou abaissant son voile sur son visage, pour montrer qu'elle grave les crimes dans sa mémoire. Ce bras plié, & représentant la coudée, avec laquelle il a en grec un nom commun, annonce que *Némésis* mesure & pèse les œuvres des mortels. Sur les médailles de Tianus en Paphlagonie, on lit le nom de *Némésis*. La déesse paroît se couvrant le visage avec son voile, & ayant à ses pieds une roue, qui étoit, chez les Anciens, l'emblême de la vie.

On voit ici au *n°.* 1, *Pl. CCXXV*, une statue en marbre de la villa Albani, que Winckelmann a publiée (*Monum. antich. n°.* 25). Lorsquelle fut déterrée, elle n'avoit ni tête ni bras, & elle ne présentoit aucune trace d'aîles. On ne put la reconnoître qu'à sa draperie, qu'elle tient élevée sur son sein. Lorsqu'on voulut la réparer, on lui donna cette tête antique, qui est coiffée avec une tour, comme celle de Cybèle. On y étoit autorisé par un médaillon de Macrin (*Osserv. &c. Buonaroti*, *pag.* 223), sur lequel *Némésis* porte le même ornement. Cette statue tient un rameau de poirier sauvage, comme le tenoit celle de Phidias (*Pausan. lib.* 1, *pag.* 82). Les Grecs faisoient avec ce bois dur les lances, les javelots, & cet attribut de *Némésis* désignoit probablement son inflexibilité.

Les Anciens reconnurent aussi deux *Némésis*, les Déesses de la justice distributive & de la justice attributive : on les voit sur plusieurs monumens. C'étoit alors *Némésis* & *Adrastie*.

Quelques anciens poètes (*Hygin. Poet. Astron. n°.* 8) disoient que Jupiter avoit aimé *Némésis*, & qu'il s'étoit métamorphosé en cygne pour la rendre mère d'Hélène; ce qu'il avoit fait à son insu & pendant son sommeil. On devroit donc appeler *Némésis* les femmes endormies que l'on voit avec un cygne. L'absence du sommeil caractériseroit alors Léda.

FORTUNE. Je ferai sur les représentations de cette déesse, les mêmes observations que j'ai faites sur celles de l'Amour. Les sculpteurs anciens n'ont eu garde d'exécuter sur le marbre & le bronze les portraits bizarres & extraordinaires que les poètes ont tracés de la *Fortune*. Les médailles & les marbres ne nous présentent point la *Fortune* aveugle, la *Fortune* chauve par-devant, comme les poètes l'avoient dépeinte sous le nom de l'*Occasion*; la *Fortune* posée toute entière sur la circonférence d'une roue, &c. &c. On la voit ordinairement vêtue d'une longue tunique & d'un manteau, coiffée avec une bandelette ou avec le diadême, portant une corne d'abondance, dont la signification n'est pas équivoque; tenant un gouvernail de navire pour annoncer qu'elle gouverne l'Univers; ayant un pied posé sur une proue de navire ou sur une petite roue pour faire connoître son empire sur les mers & sur la vie des mortels, dont la roue étoit l'emblême.

La superstition & la cupidité ayant multiplié à l'infini les images de la *Fortune* pour en faire des amulettes, on lui donna les attributs des autres Divinités, assemblage que l'on désignoit par le mot de figure *Panthée*. On en voit ici un exemple sous le *n°.* 2, *Pl. CCXXV*. C'est un petit bronze d'Herculanum. La *Fortune* tient ses attributs ordinaires, le gouvernail & la corne d'abondance; mais elle a sur la tête le panier, *calathus*, dans lequel on ramassoit les grains, symbole de la fécondité, que les Égyptiens plaçoient sur la tête de leurs Divinités.

Sous le *n°.* 3, *Pl. CCXXV*, on voit la *Fortune* constante, qui est assise & qui tient un cheval par la bride. C'est ainsi qu'elle est gravée sur une médaille d'argent de Commode (*Gessneri*, *tom. II*, *Impp. roman. tab.* 120, *n°.* 43), avec la légende *Fortunæ manenti.*

OCCASION. Quelque recherchée & bizarre que soit la figure de l'*Occasion* représentée debout, marchant avec des ailes aux talons & un rasoir à la main; enfin, chauve sur le derrière de la tête, avec de longs cheveux sur le haut du front, on la trouve ainsi décrite dans une épigramme de Posidippe (*Antholog. Steph. pag.* 346, *vel Brunck*, *II*, *pag.* 49), sur une statue de bronze de Lysippe, dans une épigramme d'Ausone (XII), & dans Phèdre (*lib.* 5, *fab.* 9).

SILVAIN, ou plutôt SYLVAIN, étoit le dieu des forêts, *sylvarum*, comme l'indique son nom latin. Il n'étoit point d'origine grecque, & il faisoit partie de la Mythologie des peuples du Latium, sous les noms de *Faunus*, d'*Hercules rusticus*, de *Mars rusticus*. On ne le trouve que sur des monumens romains : c'est de là aussi que j'ai tiré les deux figures que l'on voit ici. Je les donne parce que le mot SILVANO les accompagne sur les marbres qu'a publiés Boissard.

Le *n°.* 4, *Pl. CCXXV*, présente *Sylvain* avec la barbe & les oreilles de chèvre : il est couronné de branches & de cônes de pin; il n'a point de bras, & il est terminé en gaîne depuis la ceinture, comme un Hermès ou un Terme. (*Montfaucon*, *tom. I*, *Pl. CLXXVIII*, *n°.* 2.)

Sous le *n°.* 1, *Pl. CCXXVI*, *Sylvain* a les oreilles, les cornes, la barbe, la queue, les cuisses, les jambes & les pieds du bouc; il est couronné de lierre, & tient une branche de pin, garnie de ses cônes. (*Montfaucon*, *tom. I*, *Pl. CLXXVIII*, *n°.* 1.)

BON ÉVÉNEMENT. *Bonus Eventus.* Ce dieu étoit distingué de la Fortune, parce qu'on attribuoit à celle-ci les bons & les mauvais succès, tandis que le *Bon Événement* n'étoit l'auteur que des heureux succès. On voit souvent sur les médailles impériales grecques & latines, ce dieu, qui est toujours représenté de la même manière & avec les mêmes attributs, c'est-à-dire, jeune, nu, debout, tenant une patère d'une main, & de l'autre des épis avec des pavots, symboles de la fécondité. Il paroît ainsi sur une pierre gravée d'Orléans (*tom. I*, *Pl. LXXXVII*). Il étoit adoré en Grèce sous la simple dénomination de *Dieu bon*, ΤΟΝ ΑΓΑΘΟΝ, comme on le voit sur une médaille d'Éphèse de Salonine, rapportée par Vaillant.

Varron (*R. Rust. I*, *cap.* 1) compte le *Bon Événement* au nombre des Divinités qui protégeoient les habitans des campagnes.

BON GÉNIE, *Agathodémon* des Grecs, diffère peu du Bon Événement. On le voit ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXVI*, avec les mêmes attributs, la corne d'abondance & la patère, qu'il tient perpendiculairement, comme s'il faisoit des libations sur un autel; mais il est vêtu. Il porte la chaussure grecque, la tunique sans manches & un manteau qui couvre sa tête & ses épaules, selon l'usage des personnes qui offroient des sacrifices. Il est tiré du Recueil des lampes de Passeri (*tome III*).

GENIE & GÉNIES. « Dès que nous naissons, dit » Servius (*Æneid. VI*, 443), deux *Génies* sont chargés » de nous accompagner : l'un nous exhorte au bien ; » l'autre nous pousse au mal..... Ils ne nous quittent » qu'après la mort, & alors nous sommes ou destinés à » une meilleure vie, ou condamnés à une plus mau- » vaise. » Cette doctrine étoit reçue chez les Grecs, qui sans doute l'avoient puisée dans l'Orient : de là vient que, sur les marbres & les médailles, on voit le *Génie* de l'Empereur, qui est représenté ordinairement comme le Bon Événement, & quelquefois ayant sur la tête le panier, symbole de l'abondance. On y voit aussi le *Génie* des Armées, qui est représenté debout entre les enseignes. Le Sénat eut son *Génie*, qui étoit revêtu de la toge, sans doute de la toge bordée de pourpre. Le *Génie* du peuple romain étoit distingué par la couronne rayonnée, ou par le bandeau royal & par le sceptre. Les tours placées sur la tête des *Génies* de pays, de peuple, de ville, &c., les font reconnoître. Ceux des fleuves & des montagnes portoient des attributs particuliers.

Les Anciens attribuèrent des *Génies* aux Dieux mêmes : ces *Génies* tiennent ordinairement les attributs de la Divinité qu'ils représentent ou à laquelle ils sont attachés. Les Étrusques & les anciens Grecs leur ont donné de grandes ailes. Le *Génie* de Bacchus eut un nom particulier : on l'appeloit *Acratus* (vin pur), & Pausanias avoit vu à Athènes son portrait peint sur une muraille. Dans l'article des MUSES j'ai décrit leurs *Génies* ; ce qui pourra servir à donner une idée des *Génies* des autres Divinités.

Je ferai observer au sujet des *Génies* des Divinités en général, & en particulier du *Génie* proprement dit, que les Modernes placent si souvent dans leurs compositions, que l'on ne trouve point de flamme sur la tête des *Génies* dans les ouvrages des Anciens.

Les Anciens croyoient qu'il existoit de mauvais *Génies*, comme Apulée nous l'apprend, & que les ames erroient sur la Terre après leur séparation des corps. C'est d'eux que nous viennent les fables ridicules des revenans, & même des loups-garous.

Pausanias raconte (*Eliac. II*, *cap.* 7, *pag.* 468, *Kunii*) « que, dans deux villes appelées *Hera* & *Temessa*, il y » avoit existé un *Génie* qu'Euthymus avoit chassé. Ce » *Génie* étoit très-noir, horrible à voir, & couvert » d'une peau de loup. On l'appeloit *Lybas.* »

Les Romains juroient par leurs *Génies*, & les femmes par leurs Junons ; elles appeloient ainsi les *Génies* de leur sexe. Mais le serment le plus redoutable étoit de jurer par le *Génie* de l'Empereur.

LARES. C'étoient chez les Romains les bons Génies de chaque famille, de chaque maison, de chaque quartier, de chaque ville. Le temple des *Lares* de Rome étoit situé dans la huitième région. Les *Lares* étoient aussi les protecteurs des champs, des chemins, &c. C'étoit en l'honneur des *Lares* protecteurs des carrefours, que l'on célébroit à Rome des fêtes appelées *Compitalia* ou *Lararies*, que Macrobe désigne plaisamment (*Saturn. I*, 10) sous le nom de *la Solennité des petites statues* (*celebritas sigillariorum*) Dans chaque famille on rendoit en effet un culte à de petites figures des *Lares*, que l'on conservoit auprès du foyer ou dans une armoire appelée *Lararium.* Sur un autel du muséum Pio-Clémentin on lit ces mots : LARIBUS AUGUSTIS, & l'on voit les deux figures du *n°.* 3, *Pl. CCXXVI.* Ces *Lares* sont couronnés de laurier, vêtus d'une simple tunique courte sans manches, liée avec une ceinture, ont des chaussures qui s'élèvent jusqu'à mi-jambe, portent chacun un vase fait en forme de corne (*rhyton*), qui servoit aux libations, & se tiennent de l'autre main. C'est une patère que l'on voit dans l'autre main de deux figures semblables qui sont sculptées sur un autel de la galerie de Florence, qui étoit jadis dans la villa Médicis, & sur lequel se lit aussi l'inscription *Laribus Augustis.*

Sur une médaille de la famille Cæsia (*Gessn. tom. II*, *tab.* 6, *n°.* 25), on voit deux figures assises, demi-nues, coiffées avec le bonnet à rebords, le pétase, tenant une haste, & portant l'autre main sur un chien. Deux monogrammes que l'on décompose ainsi, LA & RE, forment l'abrégé du mot LAREs. On sait que le chien étoit consacré aux *Lares*, comme étant chargé avec eux de la garde des lieux domestiques. Plutarque (*Quæst. Rom. tom. II*, *pag.* 276) dit même qu'on les revêtissoit de la peau de cet animal.

On offroit aux *Lares*, du vin, des gâteaux : on les couronnoit de violettes, de thym, de romarin, d'épis, &c. ; on allumoit des lampes en leur honneur. Les jeunes patriciens qui avoient atteint l'âge de la puberté, leur consacroient leurs bulles, & les esclaves, en devenant libres, leur offroient leurs chaînes. Le porc étoit leur victime ordinaire (*Plaut. Menechm. act. II*, *sc.* 2). Les voyageurs religieux portoient toujours quelque petite statue des dieux *Lares.* A chaque repas on réservoit une portion de viande, qu'on leur offroit.

PÉNATES. Les *Pénates* étoient regardés ordinairement comme les Dieux tutélaires de la patrie. Quelquefois aussi on donnoit ce nom aux Dieux qui étoient honorés dans les maisons particulières, & c'étoient alors les mêmes Divinités que les Lares. (*Voyez leur article.*)

Les *Pénates* étoient différens, selon les Divinités qui, dans chaque ville, dans chaque contrée, recevoient un culte particulier. Denys d'Halicarnasse (*lib.* 1) dit qu'on conservoit à Rome, dans un temple près du Forum, les *Pénates* apportés de Troye : « C'étoient, dit-il, deux » jeunes hommes assis, armés chacun d'une lance. » Aussi voit-on sur des médailles d'argent de la famille Antia, deux têtes accolées, sans barbe, ceintes d'un bandeau, avec la légende DEI PENATES. Cependant on trouve dans les peintures du Virgile du Vatican (*Æneid. III*, *vers.* 147, *pag.* 67), les *Pénates* de Troye apparoissant à Énée, pendant son sommeil, sous la forme de deux vieillards, avec de la barbe, la tête couverte avec l'ample draperie dans laquelle ils sont enveloppés, & vêtus de longues tuniques. On lit au dessus de leurs têtes : DII PENATES.

On doit donc peindre en général, pour *Pénates* d'une ville ou d'une contrée, les Divinités que l'on y révéroit particuliérement.

NYMPHES. De même que des Génies répandus dans tout l'Univers présidoient à tous les élémens, à tous les phénomènes, de même aussi les *Nymphes* remplissoient des fonctions analogues. Les Divinités de l'un & de l'autre sexe avoient aussi des *Nymphes* pour former leur cortége : les Muses étoient les *Nymphes* d'Apollon. On consacroit quelquefois aux *Nymphes* de petits temples, mais le plus souvent des antres ou des cavernes creusées de main d'homme & ornées, que l'on appeloit des *Nymphées.* C'étoit là qu'on célébroit ordinairement les mystères. Longus (*Pastor. lib.* 1 *ineunte*) décrit ainsi les portraits des *Nymphes*, qui étoient « sculptées en

» simple pierre, les pieds nus ainsi que les bras jusqu'aux » épaules, la chevelure flottante sur le dos, le vêtement » relevé autour des reins, & le coup d'œil gracieux. » En général, les *Nymphes* étoient vêtues très-légérement; mais il n'en est pas de même des Muses, dont les vêtemens sont toujours longs & amples. Philostrate (*Icon. lib.* 2, *cap.* 11) dit : « Examinez les *Nymphes* par familles. » Des gouttes d'eau s'échappent de la chevelure des » Naïades. Quant aux *Nymphes* qui président à la garde » du bétail, elles ont un extérieur plus négligé ; elles » sont pénétrées de rosée : leur chevelure est ornée de » fleurs d'hyacinthe naissantes. »

Les draperies des Néréides étoient de couleur vert de mer. Dans le dessin colorié d'une peinture antique, conservé à la bibliothèque du Vatican (*Monum. antic. n°.* 18), une Naïade porte une tunique légère, couleur d'acier ou glauque, & un manteau vert.

Les attributs des *Nymphes* étoient relatifs à leurs fonctions : c'étoient des coquilles, des urnes, des plantes, des rameaux d'arbres. — Sur un sarcophage du Capitole & sur un bas-relief de la villa Borghèse, les *Nymphes*, compagnes de Diane, portent des ailes comme on en voit à quelques Génies ; mais on ne voit nulle part ces *Nymphes* (les Oréades) avec le carquois. (*Winckelm. Allég.*)

TERRE. On confondit quelquefois la *Terre* (*Tellus*) avec Cybèle & Vesta ; mais elle eut, en Grèce & à Rome, des temples, des oracles & un culte particuliers. Dans un de ses temples, situé en Achaïe, sur les bords du Grathis, elle étoit appelée *la Déesse au large sein*, à cause de sa fécondité. On la voit sur plusieurs monumens. Elle paroît ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXXVII*, & elle est tirée d'un bas-relief de la villa Borghèse, qui représente la chute de Phaéton, & que Winckelmann a publié (*Monum. ant. n°.* 43). Couronnée d'épis, tenant une fleur & la corne d'abondance, le sein découvert, elle est à demi couchée, & trois enfaus, symboles des trois saisons qui partageoient anciennement l'année, jouent auprès d'elle.

Sur une médaille de grand bronze de Commode (*Gessneri II, Impp. rom. tab.* 122, *n°.* 9), qui porte à l'exergue TELLUS STABILIT., *la Terre raffermie*, on voit une femme couronnée d'épis, nue jusqu'à la ceinture, assise sur la *Terre*, tenant la corne d'abondance de la main gauche, qu'elle appuie sur un panier rempli de fruits, & la droite sur un grand globe qui est placé à ses côtés. Les quatre Saisons, représentées par quatre jeunes filles tenant divers attributs, montent sur ce globe.

La distinction entre la *Terre* & Cybèle est évidemment prouvée par un bas-relief de la galerie du palais Albani, publié par Winckelmann (*Monum. antic. n°.* 28), qui représente l'adultère de Mars & de Vénus. On y voit d'un côté Cybèle assise sur un siége très-orné, ayant deux lions à ses côtés ; & de l'autre, la *Terre* assise sur le pavé, appuyée sur un bœuf couché, qui étoit son symbole chez les Egyptiens (*Macrob. Saturn. lib.* 1, *cap.* 19), & tenant la corne d'abondance.

Dans la collection des pierres gravées de la galerie de Florence (*II, tab.* 87), on voit la *Terre* appuyée sur un rocher, & tenant la corne d'abondance.

FLORE. Quelques écrivains ont dit que *Flore* étoit une divinité des Sabins, de qui les Romains l'avoient reçue, & qu'elle n'avoit pas été connue des Grecs ; mais Pline (*lib.* 36, *cap.* 5) dit qu'on voyoit à Rome une statue de *Flore*, ouvrage de Praxitèle. On lui attribue aussi une tête couronnée de laurier, portant des boucles d'oreille, qui sert de type à des médailles des Marseillois, peuple originaire de Grèce. Sur les médailles de la famille Servilia, on lit que Caïus Servilius, fils de Marcus, établit le premier les fêtes appelées *Florales ;* & d'après cela on attribue avec raison à *Flore* la tête de femme, couronnée de fleurs, qui est sur l'autre face de la médaille.

Quant aux statues de *Flore*, il est très-douteux que nous en ayions qui soient authentiques. A celle du Capitole, la main & le bouquet qu'elle tient, sont des additions modernes : il en faut dire autant de la couronne de fleurs que tient celle du palais Farnèse. Les fleurs dont ces statues sont couronnées, ont fait naître l'idée de ces restaurations ; mais Winckelmann croit qu'elles représentent des Muses, peut-être Érato & Terpsichore.

POMONE. La déesse des fruits eut à Rome un temple & un prêtre d'un ordre supérieur, *Flamen pomonalis.* Elle est représentée sur une lampe du Recueil de Passeri (*tome II*), vêtue d'une longue tunique sans manches, liée avec une ceinture ; d'un grand manteau qu'elle soutient de ses deux mains à la hauteur de la ceinture, & qui est rempli de fruits ; elle est couronnée d'épis. On la voit ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXVII.*

On trouve dans le même Recueil une autre figure de *Pomone*, qui est vêtue d'une tunique longue & d'une courte, toutes deux sans manches & liées avec une ceinture. D'une main elle tient un fruit, & elle porte sur la tête une corbeille remplie de fruits.

VERTUMNE, dieu des jardins & des vergers chez les Étrusques. Les Romains lui élevèrent un temple, & instituèrent, dans le mois d'octobre, des fêtes en son honneur. L'étymologie du nom latin de *Vertumne* le fait dériver de *vertere*, changer, tourner ; aussi croit-on que ce dieu étoit l'emblême de l'année & de ses variations. On avoit raison de feindre avec Ovide (*Metam. lib.* 14), qu'il prenoit différentes figures pour plaire à Pomone, c'est-à-dire, pour conduire les fruits à leur maturité. Le poète le fait paroître successivement sous celles d'un laboureur, d'un moissonneur, d'un vigneron, & enfin d'une vieille femme, pour désigner le Printems, l'Été, l'Automne & l'Hiver. On ne connoît point de véritable figure de *Vertumne.* On dit qu'il étoit représenté sous la figure d'un jeune homme couronné de plusieurs espèces de plantes, tenant des fruits d'une main, & de l'autre la corne d'abondance.

ANGÉRONE fut chez les Romains la divinité du secret & du silence, comme Harpocrate & Sigalion l'avoient été chez les Égyptiens-Grecs. Si l'on étudie le passage de Macrobe (*Saturn. lib.* 3, *cap.* 9), où cet écrivain parle du silence rigoureux que la superstition faisoit observer aux Romains sur le nom de la divinité tutélaire de Rome, on reconnoîtra dans *Angérone* l'emblême de ce secret politique & religieux. Cette observation est de Caylus, qui, dans ses Recueils d'antiquités (*tom. III*), a publié la figure du *n°.* 3, *Pl. CCXXVII.*

On peut dire que le caractère particulier d'*Angérone* est de porter l'index d'une main à sa bouche.

ESPÉRANCE. Cette divinité fut honorée d'un culte particulier chez les Romains. On la voit souvent sur leurs médailles, où elle est drapée à la manière des Étrus-

ques. Elle tient ordinairement une fleur de lys d'une main, ou des épis & des pavots ; de l'autre, elle relève son vêtement. Sur une pierre gravée de la collection d'Orléans (*tome I, Pl. LXXXVIII*), qui est dessinée ici sous le *n°*. 4, *Pl. CCXXVII*, on voit le buste d'une jeune femme qui tient des épis & des pavots, symboles de l'abondance, & qui a de grandes ailes. On crut d'abord reconnoître la Victoire, parce qu'il seroit difficile de citer un monument sur lequel l'Espérance portât des ailes ; mais le panier (*calathus*) qui est placé sur la tête de cette figure, comme il l'est sur celle de l'*Espérance*, au revers d'une médaille de Pescennius Niger (*Tristan, Comment. Hist. II, pag.* 34), décide la question.

A la villa Ludovisi on voit une statue de l'*Espérance*, de deux pieds de hauteur, avec son nom sur la base antique. — Il est difficile de composer une allégorie plus ingénieuse & plus simple que celle d'une pâte de verre antique de la collection de Stosch : l'*Espérance* porte sur sa main droite la figure du Bon Événement.

Sur des médailles d'Hadrien & de ses successeurs, l'*Espérance* de l'Empereur (*Spes augusta*) présente une fleur à des militaires.

COMUS, dieu des festins & des danses nocturnes. On n'en connoit aucune figure. Celle que Montfaucon (*tom. I, Pl. CCIII, n°*. 4) a donnée d'après Maffei, ne présente pas une ressemblance exacte avec la description que Philostrate en a faite (*Icon. I, n°*. 2, *pag*. 765) ; il le peint jeune, couronné de roses, & tenant négligemment une torche. La figure de Maffei représente plutôt l'Hyménée, comme on le verra dans l'article suivant.

HYMÉNÉE. Les figures de ce dieu sont fort rares, parce que sur les monumens romains qui représentent des mariages, c'est Junon qui unit les époux. Cependant j'en puis citer une tirée du Recueil des lampes de Passeri (*tom. I, tab.* 38). Un jeune homme nu, couronné de laurier, tient d'une main un flambeau allumé, & étend l'autre sur un vase très-élégant. Derrière sa tête on voit un As, celui que l'époux donnoit à l'épouse le jour du contrat, *per coemptionem*. Le vase & le flambeau désignoient le feu & l'eau, ou le mariage par cohabitation, *per usu capionem*.

On voit ici cette figure au *n°*. 5, *Pl. CCXXVII*. Elle ressemble parfaitement au prétendu Comus de Maffei, cité dans l'article précédent, qui tient une torche comme cet *Hyménée*, & qui a près de lui un vase placé sur un cippe.

On trouve un *Hyménée* grec sur un bas-relief de la villa Albani, expliqué par Winckelmann (*Mon. ant. n°*. 111). Il représente les noces de Pélée & les Dieux qui apportent des présens aux époux. *Hyménée* paroît couronné de laurier, tenant d'une main un flambeau élevé, & de l'autre un vase à deux anses dont il veut gratifier l'époux de Thétis. Il porte une tunique courte, à longues manches ; un manteau & de longues chausses qui descendent jusqu'à ses pieds.

ÉTERNITÉ. Horus-Apollo dit que les Égyptiens désignoient dans les hiéroglyphes l'*Éternité* par les images du soleil & de la lune. D'après cela on croit la reconnoître sur une médaille d'Antiochus Épiphane, où l'on voit une figure debout portant le soleil de la main droite, tenant un sceptre de la gauche, & ayant la lune sur sa tête (*Gusseme, n°*. 1).

L'*Éternité* est souvent représentée sur les médailles des Empereurs, mais elle n'a pas un rapport immédiat avec eux ; elle représente la perpétuité de l'empire. Tantôt une femme est debout devant un autel, & elle a les mains étendues, tantôt elle presse d'un pied le globe céleste. Quelquefois elle est dans un char traîné par l'éléphant qu'on lui donnoit pour symbole, à cause de sa longévité ; quelquefois elle tient un globe sur lequel est posé le Phénix. On voit aussi dans ses mains une haste & un gouvernail. Enfin elle porte sur une main la tête du soleil, & sur l'autre celle de la lune. (*Voyez l'article suivant.*)

IMMORTALITÉ étoit le même personnage allégorique que l'Éternité. Les Égyptiens & les Grecs avoient adopté pour son symbole un serpent replié en cercle, & qui mord sa queue. Le nom grec de l'année désigne un objet qui retourne sur lui-même. Le Phénix étoit aussi un symbole de l'*Immortalité*.

NATURE. La *Nature* étoit représentée sous les mêmes formes que la Diane d'Éphèse. Mais les philosophes désignant par ce nom l'assemblage de tous les êtres, l'ame & l'harmonie de l'Univers, on représenta la Nature sous l'emblême de Pan, dont le nom signifie *Tout*. (*Voyez l'article de ce dieu.*)

Souvent on représentoit la Nature sous les formes d'Isis, & c'est à Isis que se rapporte le portrait qu'en a tracé Apulée (*Metam. lib.* 11, *pag.* 360 *in usum*). « La » Nature, dit-il, avoit une chevelure longue & flottante, » une couronne mêlée de fleurs & d'épis. Deux serpens » étoient repliés autour de cette couronne, & le milieu » étoit orné d'un disque semblable à un miroir qui jetoit » une lumière argentée, comme celle de la lune. Son » vêtement intérieur, tissu d'un byssus transparent, » étoit de couleur changeante, blanche, jaune & rouge. » La couleur noire de son manteau étoit très-brillante. » Sur la bordure & sur le fond de ce manteau étoient » brodées des étoiles & la lune pleine qui étinceloit de » feux. Tout ce travail étoit entouré d'une guirlande » composée de fleurs & de fruits. De la main droite la » déesse portoit un sistre, & de la gauche un vase d'or » dont l'anse étoit travaillée sous la forme d'un aspic qui » élève sa tête & qui enfle son col. Enfin, sa chaussure » étoit tissue de feuilles de palmier. »

VÉRITÉ. Dans son tableau de la Calomnie, Apelles avoit représenté la *Vérité* sous la figure d'une femme modeste laissée à l'écart. Philostrate (*Icon. lib.* 1, *cap.* 27) lui donne des vêtemens blancs.

PROVIDENCE. Chez les Égyptiens l'œil étoit le symbole d'Osiris, le dieu a plusieurs yeux, c'est-à-dire, de la Providence, ou plutôt de la prévoyance & de la munificence de Dieu ; car c'est là ce qu'il faut entendre par les mots Προνοια & *Providentia*. L'Égypte reconnoissoit chaque année, dans le débordement du Nil, un effet de cette providence des Dieux, comme on le voit sur une pierre gravée publiée par Winckelmann (*Monum. ant.* 81). On y lit ces mots, ΠΡΟΝΟΙΑ ΘΕΟΥ, autour d'un buste qui a une longue barbe & une longue chevelure. Sur sa tête est placée une corbeille ; sur sa poitrine sont posées en sautoir deux cornes d'abondance, l'une remplie de fruits, & l'autre d'épis. Deux petits enfans montent sur ses épaules, & deux autres sur sa tête. Tous ces symboles désignent le Nil.

On trouve ſur les médailles des Romains la *Providence* des Dieux, & par une ſuite de l'apothéoſe des Empereurs, la *Providence* d'Auguſte, de Commode, d'Alexandre Sévère, &c. On vouloit exprimer par ces légendes, que l'Empereur étoit mis au rang des Dieux parce qu'il avoit imité leur providence dans le ſoin qu'il avoit pris de prévenir les beſoins de ſes ſujets. Ordinairement la Providence y eſt repréſentée ſous la figure d'une femme appuyée ſur une colonne, qui tient d'une main la corne d'abondance, & de l'autre une baguette avec laquelle elle montre un globe placé à ſes pieds. Sur une médaille de Pertinax, elle tient la main élevée vers un globe qui paroît deſcendre du ciel. Enfin, ſur des médailles de Tacite, elle tient de chaque main une enſeigne militaire.

ABONDANCE. Sur des médailles des Empereurs, l'*Abondance* eſt repréſentée ſous la figure d'une femme aſſiſe qui fait des libations avec une patère, & qui tient la corne d'*abondance*. Sur d'autres médailles une femme debout renverſe une corne d'*abondance*, d'où ſortent des monnoies ou des grains. Quelquefois on ne voit que ſes ſymboles, deux cornes poſées en ſautoir, ou un boiſſeau rempli d'épis.

Sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 99, *n°.* 7), une femme debout, ayant un diadême, tient de la main droite une coupe pleine de fruits, & de la gauche des épis. Elle eſt vêtue d'une longue tunique & d'une plus courte, toutes les deux ſans manches, & liées avec une ceinture. On la voit ici au *n°.* 1, *Pl. CCXXVIII.*

SÉCURITÉ. Cette divinité ſert de type à pluſieurs médailles d'Empereurs. Tantôt elle eſt aſſiſe, un coude appuyé ſur ſon ſiége, & une main poſée ſur ſa tête; de l'autre elle tient une haſte, ou la corne d'abondance, ou le globe; quelquefois le feu brille ſur un autel placé devant elle: tantôt elle eſt debout, appuyée ſur un cippe, tenant un ſceptre, & portant une main ſur ſon diadême. C'eſt ainſi qu'elle paroît ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXVIII*, d'après une médaille de Conſtantin (*Banduri, tom. II, pag.* 242). Quelquefois elle eſt debout, tenant un rameau, une palme ou une couronne d'olivier.

JOIE publique. *Hilaritas, lætitia.* Ce perſonnage allégorique eſt repréſenté ſur les médailles impériales ſous la figure d'une femme tenant une palme & une corne d'abondance: des enfans jouent à ſes pieds. Quelquefois elle tient une couronne & un ſceptre, ou un gouvernail poſé ſur un globe.

BONHEUR public, du ſiècle, &c. *Felicitas, &c.* Ce perſonnage allégorique eſt repréſenté ſur les médailles impériales ſous la figure d'une femme qui tient un caducée & une corne d'abondance, comme ſur les médailles d'Hadrien (*Geſſneri, tab.* 88, *n°.* 14), & ici au *n°.* 3, *Pl. CCXXVIII*, ou la patère & le caducée, ou un enfant ſur ſon bras, & elle poſe le pied ſur une proue. Aſſiſe, elle diſtribue un congiaire, des largeſſes en blé; elle tient un globe ſur lequel eſt poſée une Victoire qui lui préſente une couronne.

PAIX. Les Grecs & les Romains lui rendirent un culte, & lui conſacrèrent des temples & des ſtatues. Sa figure paroît ſouvent ſur les médailles impériales. Sur une médaille d'Othon le buſte de la *Paix* ſe voit avec la légende grecque, ΕΙΡΗΝΗ. La déeſſe eſt couronnée d'épis: une draperie eſt ramenée ſur le derrière de ſa tête. Là eſt auſſi placé un caducée (*Geſſneri, tom. II, Impp. tab.* 52, *n°.* 33). On lit le même nom ſur une médaille de Néron, où la Paix debout tient un caducée & un caſque (*Geſſn. tom. II, Impp. tab.* 48, *n°.* 8). Avec la même légende elle tient trois épis & un caducée ſur des médailles de Titus (*ibidem, tab.* 62, *n°.* 21). Avec ſon nom latin, la *Paix* tient deux rameaux d'olivier & le caducée ſur une médaille de Galba (*ibidem, tab.* 51, *n°.* 22); & ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CCXXVIII*..... Sur une médaille du même Empereur (*ibidem n°.* 23), deſſinée ici au *n°.* 5, *Pl. CCXXVIII*, la *Paix* tient de la gauche la corne d'abondance, & de la droite un flambeau avec lequel elle met le feu à un monceau d'armes. C'eſt ainſi qu'elle paroît ſur une pierre gravée, deſſinée par Mariette (*Pl. CXV*). (*Voyez l'article ſuivant.*)

CONCORDE. Quoique l'on voie quelquefois ſur les médailles le mot PAX avec les ſymboles de la *Concorde*, il eſt cependant certain que les Anciens rendoient à chacune de ces Divinités un culte particulier, & qu'ils leur élevoient des temples ſéparés. D'ailleurs, on voit ſur des médailles de grand bronze (*Geſſneri, tom. II, Impp. tab.* 77, *nn.* 27, 28) de Trajan, la légende ΕΙΡΗΝΗ ΚΑΙ ΟΜΟΝΟΙΑ, la *Paix* & la *Concorde*. Ces Divinités ſe tiennent d'une main, & portent de l'autre, la première, un rameau d'olivier, & la *Concorde* une corne d'abondance.

Deux villes grecques qui avoient contracté une alliance particulière déſignoient ſur leurs médailles cette alliance, ΟΜΟΝΟΙΑ, ou cette *Concorde*, par deux figures qui les repréſentoient avec leurs attributs diſtinctifs, & qui ſe tenoient par la main.

Deux Auguſtes dans la même attitude, avec la légende CONCORDIA AUGG., déſignent ſur les médailles, leur réconciliation ou la parfaite union qui régnoit entr'eux.

La *Concorde* ou la bonne harmonie qui régnoit entre les différens pouvoirs de l'Empire, eſt repréſentée ſur les médailles impériales ſous la figure d'une femme qui tient d'une main un patère ou un rameau, & de l'autre une haſte ou la corne d'abondance. Quelquefois la *Concorde* n'eſt déſignée que par ſes ſymboles, tels que deux mains jointes qui tiennent ſouvent un caducée. On trouve trois mains jointes ſur des médailles de Salonin, avec la légende CONCORDIA AUGG, & ſur celles d'Auguſte avec la légende SALUS GENERIS HUMANI.

La *Concorde* des armées eſt repréſentée ſous la figure d'une femme debout entre deux enſeignes militaires qu'elle touche des deux mains. La *Concorde* des prétoriens ſur les médailles d'Othon eſt déſignée par l'Empereur en habit militaire, qui donne la main à un ſoldat prétorien, &c. &c.

LIBERTÉ. On voit ſouvent ſur les médailles conſulaires & impériales la tête ou la figure, ou le ſymbole de la *Liberté*. Ce ſymbole eſt un bonnet ſans bord (*pileus*), tel que le Préteur le plaçoit ſur la tête d'un eſclave auquel il donnoit la liberté & un léger coup de baguette. Sur les médailles de Galba (*Geſſneri, tom. II, tab.* 51, *n°.* 5), & ici au *n°.* 6, *Pl. CCXXVIII*, paroît la *Liberté* dans l'attitude du Préteur; elle préſente le bonnet & tient une baguette. Une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 100, *n°.* 5) préſente la déeſſe qui tient le bonnet & une corne d'abondance. On voit ici ſous le *n°.* 1, *Pl. CCXXIX*, cette ingénieuſe allégorie.

Sur les médailles qui ne présentent que la tête de la *Liberté*, elle est tantôt couronnée d'olivier ou de laurier; tantôt un voile est placé sur la couronne; quelquefois elle porte un diadême.

Le bonnet, placé entre deux poignards, sert de type à des médailles que Brutus fit frapper après la mort de César.

PUDEUR, PUDICITÉ. Les Romains rendirent un culte à cette vertu; mais ils furent obligés de lui consacrer deux temples séparés, l'un pour la *Pudicité* patricienne, & l'autre pour la plébéienne. Cette déesse paroit souvent sur les médailles des Impératrices, quelle qu'ait été leur conduite; elle y est ordinairement représentée sous la figure d une femme debout ou assise, qui tient un sceptre & qui cherche à couvrir son visage avec la partie du manteau qui est placée sur sa tête comme un voile. On la voit ainsi sur une médaille de Maesa (*Gessn. tom. II, tab.* 161, *n°*. 4), & ici sous le *n°*. 2, *Pl. CCXXIX*.

FÉCONDITÉ. La *fécondité* des Impératrices est représentée sur leurs médailles sous la figure d'une femme assise ou debout, qui tient une corne d'abondance & qui tend une main à un petit enfant. Son plus bel emblême est celui qui sert de type à des médailles de Faustine jeune (*Gessneri, tom. II, tab.* 114, *n°*. 27), & que l'on voit ici sous le *n°*. 3, *Pl. CCXXIX*. Elle porte deux enfans, & en a deux autres à ses côtés.

PIÉTÉ *ou* RELIGION, AMOUR MATERNEL, AMOUR FILIAL, &c. Cicéron dit que le mot *Piété* exprime à la fois, & le culte qu'on rend aux Dieux, & la vénération pour ses aïeux & pour ses parens.

PIÉTÉ, RELIGION. Cette vertu est représentée sur les médailles par les symboles de la religion, les vases sacerdotaux, la patère, les autels & les temples, ou sous la figure d'une femme qui a la tête couverte avec son manteau, qui tient une patère ou le coffre à l'encens (l'*acerra*), & qui jette ce parfum sur un autel. C'est ainsi qu'elle paroit sur une médaille de Lucille (*Gessneri, tom. II, tab.* 119, *n°*. 52), & ici sous le *n°*. 4, *Pl. CCXXIX*. Quelquefois la *Piété* élève les mains vers le ciel. — La *Piété* ou la *Religion* des Empereurs est souvent exprimée sur les médailles, depuis Trajan Dèce, par la figure de Mercure, qui tient la bourse & le caducée.

PIÉTÉ, AMOUR MATERNEL. Sur les médailles de Domitille, épouse de Vespasien (*Gessn. tom. II, tab.* 59, *n°*. 19), & ici au *n°*. 5, *Pl. CCXXIX*, on voit cette Princesse ou la *Piété* assise sur un trône, coiffée avec le diadême, & son manteau ramené sur la tête; elle tient de la main gauche un long sceptre, & elle étend la droite sur son fils, le jeune Titus. Quelquefois cette même affection est désignée sous l'emblême d'une femme qui porte un enfant dans ses bras.

PIÉTÉ, AMOUR FILIAL. Sur des médailles de la famille Cæcilia on voit la tête de la *Piété* voilée : au-devant, une cicogne. Les Anciens croyoient que cet oiseau emporte sur son dos ses père & mère vieux ou infirmes. Sur des médailles de César, Énée porte son père Anchise. Sur celles de Catane en Sicile, les deux frères *pieux*, Amphinomus & Anapius, enlèvent du milieu des laves de l'Etna leur père & leur mère, seul trésor dont la conservation les occupe dans cet incendie général.

PIÉTÉ, AMOUR du Sénat pour l'Empereur. Sur des médailles d'Antonin-Pieux & de Commode on voit l'Empereur & un sénateur vêtu de la toge, avec la légende PIETATI SENATVS.

Réciproquement, sur des médailles de Galba, un sénateur place une couronne sur la tête de l'Empereur, avec la légende SENATVS PIETATI AVGVSTI.

PIÉTÉ, AMOUR mutuel des empereurs Balbin & Pupien, exprimé par le symbole de deux mains jointes, & par la légende PIETAS MVTVA AVGG.

PIÉTÉ, AMOUR de l'Empereur pour quelque province ou pour quelque ville. Il est représenté sur les médailles du Bas-Empire par la figure de l'Empereur en habit militaire, qui relève une figure de femme agenouillée, coiffée de tours, avec la légende PIETAS AVG.

PIÉTÉ, AMOUR des armées pour l'Empereur. Sur des médailles d'Alexandre Sévère, une femme debout s'appuie de la droite sur une enseigne militaire. A sa gauche est plantée une seconde enseigne, & on lit PIETAS MILITUM.

PRUDENCE. Sur des médailles de Carausius & d'Aureolus on lit PRUDENTIA AVG.; mais on croit que c'est une faute des monétaires, parce que les types de ces médailles appartiennent à la Providence. Sur les unes on voit une femme debout, qui tient une couronne & une baguette; & sur les autres, une femme debout tient une baguette, s'appuie sur un cippe : un globe est à ses pieds. Voici le portrait que fait de la *Prudence* (φρόνησις) Eustathe dans le Roman d'Ismène & d'Isménias (*lib.* 2, *pag.* 35) : « Elle porte une couronne de perles & de » pierres précieuses, un collier d'argent avec des pla- » ques d'or & une agraffe d'hyacinthe. Sa chevelure est » blonde. Elle élève sa main droite vers son front, & » semble toucher le rubis qui en fait l'ornement. Dans la » gauche elle tient un globe élégant. Ses pieds sont nus; » l'un est caché sous ses vêtemens. Sa tunique simple » ressemble à celle que portent les habitans des campa- » gnes; car le peintre a employé tout son art à la tête » de cette vierge, & il a peint avec négligence le reste » de la figure. »

JUSTICE, ÉQUITÉ. Les Grecs donnoient à la divinité qui présidoit à la Justice, les noms de *Dicé*, d'*Astrée* & de *Themis*. « Les Romains représentoient la Justice, » dit Aulu-Gelle (*lib.* 14, *cap.* 4), sous la figure d'une » vierge au regard perçant & redoutable, avec des traits » remplis de dignité, quoique sévères & tristes; mais ils » ne présentoient rien de bas ni de farouche. » Sur les médailles impériales, la *Justice* ou l'*Equité* tient un sceptre & une balance de niveau. C'est ainsi qu'elle paroît sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 99, *n°*. 4), & ici sous le *n°*. 1, *Pl. CCXXX*. Sur les médailles de Sévère, elle porte la balance & une corne d'abondance. Quelquefois elle tient une patère & une haste.

Eustathe (*de Ismenia, &c. pag.* 41) trace ce portrait de Thémis ou de la *Justice*. « Une vierge a l'air céleste, » le port majestueux, le visage éclatant de beauté. Sa » tunique est de couleur rouge, & la blancheur de son » corps

» corps brille au travers de cet habit ; ce que le peintre » n'a indiqué que légérement. Sa chevelure, liée sur le » dos, flotte mollement. Elle fixe les cieux. Sa tunique » descend jusqu'au milieu de ses jambes. Elle tient une » balance de la main droite, & un flambeau de la » gauche. »

FORCE, COURAGE, *VIRTUS*, trois mots synonymes, mais auxquels le mot français *Vertu* n'a pas un rapport direct. La *Force*, ἰσχὺς, étoit, disoit-on, fille de Thémis & sœur de la Tempérance. Voici le portrait qu'en fait Eustathe (*de Ismenia*, &c. *lib.* 2, *pag.* 36) : « Une figure toute militaire, si l'on excepte le visage, » dont le regard est même plus assuré qu'il ne paroît » convenir à une vierge. Un casque brille sur sa tête ; un » bouclier couvre sa poitrine, & une tunique chargée » d'écailles son dos ; une ceinture entoure ses reins ; » ses mains & le reste de son corps sont armés. Quoique » ses mains paroissent endurcies, cependant ses doigts » présentent la douce mollesse des doigts d'une vierge ; » de sorte que vous croyez voir un soldat si vous regardez les parties du corps qui sont couvertes par les » armes ; mais celles qui sont découvertes, annoncent » une belle vierge. Enfin, cette vierge ou, si vous l'aimez mieux, cette figure armée tient de la gauche un » bouclier, & de la droite la longue & redoutable lance » du dieu Mars. »

On voit une semblable figure de la *Force* sur les médailles de Galba, qui ont pour légende HONOS ET VIRTUS. Elles ont pour type deux figures, celles de l'Honneur & de la *Force* : celle-ci, vêtue en Amazone, porte le casque, la tunique relevée avec une ceinture, des chaussures qui s'élèvent à mi-jambe ; tient le *parazonium* ou épée des généraux & la lance. Elle appuie son pied droit sur un casque. L'Honneur est représenté sous la figure d'une femme couverte d'une draperie de la ceinture en bas, tenant une haste & une corne d'abondance. Sur des médailles de la famille *Fusia*, où on lit le nom de *Kalenus*, on voit deux têtes accolées ; l'une, celle de l'Honneur, a les cheveux frisés en longues boucles, une couronne de laurier, & ces lettres à côté : HO. L'autre tête est coiffée avec un casque, & on lit auprès d'elle ces lettres, VIRT., initiales du mot latin qui exprimoit la *Force* & le *Courage*.

La réunion de ces deux personnages allégoriques ne doit point surprendre. Ils avoient à Rome deux temples réunis, & l'on ne parvenoit à celui de l'Honneur qu'en passant par celui de la *Force*. (*Voyez l'article suivant.*)

HONNEUR. Dans l'article précédent, j'ai parlé de l'*Honneur* uni à la Force ou au Courage. Je ne m'occuperai ici que de l'*Honneur*, représenté seul sous la figure d'un personnage vêtu de la toge, tenant une haste & la corne d'abondance, ou une branche de laurier, avec les légendes HONOS, HONORI AUG, HONOS AUG, &c. C'est ainsi qu'il paroît sur les médailles d'Antonin, de Marc-Aurèle. Sur celles de Titus, le type est un homme enveloppé, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, dans une draperie, s'appuyant sur une haste, tenant la corne d'abondance, & le pied gauche posé sur un globe.

CONSTANCE. Elle est représentée sur les médailles d'*Antonia*, femme de Drusus, sous la figure d'une femme qui tient une longue torche & la corne d'abondance, & d'une femme assise qui élève la main droite. Sur une médaille de Claude (*Gessn. II*, *tab.* 42, *n°.* 11), une femme en habit militaire élève la main & l'index droits, comme les sentinelles.

MODÉRATION. Sur une médaille de Tibère (*Gessneri II*, *Impp. tab.* 34, *n°.* 19), on voit un bouclier orné de divers dessins, d'une couronne & d'une tête peu distincte. On croit qu'elle représente la *Modération*, parce qu'on lit autour du bouclier la légende MODERATIONI. S. C. Le Sénat fit frapper cette médaille en l'honneur de Tibère, parce qu'il s'étoit contenté de trois triomphes, au lieu de sept qu'il avoit mérités.

CLÉMENCE. On distingue, sur les médailles impériales, deux acceptions du mot *clementia* : *clementia Augusti* & *clementia temporum*. Toutes deux expriment la facilité à pardonner ; mais il semble que la première est relative aux étrangers, & la seconde aux Romains. Sur une médaille de César, on voit une tête coiffée du diadême & un rameau d'olivier : la légende est CLEMENTIA, & elle rappelle la clémence dont César usa après ses victoires. Souvent cette *Clémence* est représentée sous la figure d'une femme assise, qui tient une haste & un rameau d'olivier ou une patère, ou qui étend le bras droit. Quelquefois l'Empereur tend la main ou le rameau d'olivier à un homme ou à une Province agenouillée. La tête, peu distincte de la *Clémence*, occupe le milieu d'un bouclier votif, avec la légende CLEMENTIÆ, sur une médaille de Tibère. Probus & la *Clémence* tiennent un globe sur lequel est posée la Victoire, &c.

La *Clémence* des tems, *Clementia temporum*. Le type qui est joint à cette légende sur des médailles de Tacite, présente l'Empereur & un militaire romain se donnant la main. Quelquefois cette *Clémence* est représentée sous la figure d'une femme qui tient une haste, & qui s'appuie sur une colonne.

TEMPÉRANCE, σωφροσύνη des Grecs, synonyme de la modération en toutes choses. Voici le portrait qu'en fait Eustathe (*de Ismenia*, &c. *lib.* 2, *pag.* 39) : « Une » figure de femme qui avoit l'air d'une vierge, mais chez » qui tout présentoit un caractère de sévérité, le regard, » le port, la tunique & la chaussure. Sa couronne n'étoit » pas ornée de pierres précieuses & de perles ; mais elle » étoit tissue de feuilles & de fleurs : on n'y remarquoit » point de roses, soit que le peintre les eût oubliées, » soit que leur éclat fût surpassé par les couleurs des autres » fleurs. Le nœud de la couronne lioit aussi la chevelure ; » un voile blanc couvroit une partie du front ; la tunique » étoit légère, ample, blanche, & flottante jusqu'aux » pieds ; la paume de la main droite couvroit le sein » droit, & les doigts cachoient de même le sein gauche, » de manière que la vierge sembloit en être dépourvue. » De la main gauche elle soutenoit son vêtement à la » hauteur de la cuisse. Borée paroissoit souffler sur le » front de cette vierge, & il avoit abattu une grande » partie de la tunique sur ses pieds. On admiroit l'art » avec lequel le peintre avoit su exprimer le souffle audacieux de Borée, l'air sévère & la finesse des vêtemens de la vierge. Mais le dieu qui amène les frimats » n'avoit pu atteindre son corps délicat. Le pied droit » placé devant le gauche, les jambes & les cuisses dans » la même position, empêchoient que la finesse de la tunique n'en laissât appercevoir les contours. Enfin, le » peintre lui avoit donné des chaussures noires, qui » seyoient mal à une vierge, quoiqu'elles fussent précieuses. »

FIDÉLITÉ, ATTACHEMENT. *Fides* eſt le mot latin qui exprime les deux mots français. Le ſymbole de la *Fidélité* étoit deux mains jointes ou une figure debout tenant la corne d'abondance, ou une femme debout tenant des épis & un panier de fruits, comme on le voit ſur une médaille de Plotine (*Geſſn. II, tab.* 83, *n°.* 10), avec la légende FIDES AUGUSTI. S. C. Lorſque le type eſt relatif à la *Fidélité* des armées ou de quelque corps militaire, on voit des enſeignes dans le champ, & la *Fidélité* debout ou aſſiſe, qui les touche. Sur une médaille d'Élagabale (*Geſſn. II, tab.* 158, *n°.* 18), la *Fidélité* touche une enſeigne d'une main, & ſur l'autre elle porte un oiſeau que l'on croit être une tourterelle, adoptée pour le ſymbole de l'Amitié. La légende eſt FIDES EXERCITUS.

SAGESSE. On voit ſa tête ſur les médailles conſulaires de P. Sempronius Sopus ou Sophus : c'eſt une alluſion au nom grec de la *Sageſſe*, *Sophia*. On peut dire en général que Pallas étoit repréſentée ordinairement pour l'emblême de la Sageſſe. Auſſi ſur des médailles de Licinius & de Conſtantin (*Banduri II, p.* 192 *&* 247), où on lit pour légende SAPIENTIA PRINCIPIS, on voit la chouette poſée ſur un cippe, autour duquel ſont placés une lance, un bouclier & un carquois.

SALUT. Le mot *ſalus* a deux ſignifications ſur les monumens. Dans la première, il eſt ſynonyme du nom d'Hygie, fille d'Eſculape, déeſſe de la Santé, & c'eſt la déeſſe ou le ſerpent ſon ſymbole qui ſert de type aux médailles relatives à des convaleſcences.

La ſeconde acception du mot *ſalus* eſt plus étendue, & alors on peut le rendre par le mot français, *ſalut.* Ainſi on lit ſouvent ſur les médailles impériales : SALUS GENERIS HUMANI, SALUS ORBIS, le ſalut de l'Univers; alors on voit le Prince qui relève une figure agenouillée, deux Empereurs-collègues ſe donnant la main, &c. &c.

LIBÉRALITÉ *ou* LARGESSE du Prince, ou *CONGIARIUM*, *du conge*, meſure de capacité qui ſervoit à meſurer le blé, le vin, l'huile que les Empereurs diſtribuoient aux Romains. Sur les médailles de Pertinax, on voit la figure de la *Libéralité* (*Geſſn. II, tab.* 129, *n°.* 7), que je donne ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXX.* C'eſt une femme qui tient la corne d'abondance & une teſſère, tablette ſur laquelle étoit inſcrit le nombre de meſures que chacun devoit recevoir. Le plus ſouvent l'Empereur eſt repréſenté ſur une eſtrade, ayant à ſes côtés la *Libéralité*, le préfet du prétoire, & diſtribuant des *largeſſes* à des militaires ou à d'autres citoyens.

MONNAIES. Si Junon-*Moneta* préſidoit à Rome aux *monnaies*, ce n'étoit probablement que par une acception détournée de ſon ſurnom; car *moneta* vouloit dire celle qui avertit. Quoi qu'il en ſoit, on voit, ſur les médailles de la famille *Platoria*, une tête de femme, autour de laquelle on lit MONETA, & l'on ne peut douter que ce nom ne ſoit relatif à la *monnaie*, parce qu'on voit au revers l'enclume, les tenailles, le marteau des monétaires. Sur pluſieurs médailles d'Empereur, & même ſur celles de Domna (*Geſſneri II, tab.* 137, *n°.* 53), on voit les monnaies d'or, d'argent & de cuivre repréſentées ſous les figures de trois femmes qui tiennent des balances & des cornes d'abondance. A leurs pieds ſont des maſſes de métal amoncelées. La figure du milieu tient ſa balance par un bras de ſuſpenſion, qui eſt de beaucoup plus long que ceux des autres. On croit qu'elle repréſente la monnaie d'or.

Au reſte, on ne ſera pas étonné que les Romains rendiſſent un culte à la divinité qu'ils croyoient les préſerver des fauſſes monnaies, quand on ſaura que la contrefaction étoit très-facile, ſoit parce qu'ils ne faiſoient point une tranche régulière, ſoit parce que le nombre des monétaires étoit ſi grand, qu'ils ſe révoltèrent ſous Aurélien, & qu'ils furent difficiles à réduire.

PANTHÉE. Ce mot adjectif eſt compoſé des deux mots grecs, *tout* & *Dieu*, & il déſigne une figure, un objet qui eſt chargé des attributs de toutes les Divinités ou du moins de pluſieurs Divinités. On en voit quelques-unes ſur les médailles d'Antonin, de Fauſtine, d'Hadrien. Les petites ſtatues de bronze qui repréſentent des Fortunes ſont ſouvent des figures *Panthées*, parce que ces ſtatues étant portatives, la ſuperſtition les chargea des attributs des autres Dieux, que l'on prenoit auſſi pour des protecteurs ſpéciaux. Une lampe antique du muſéum de Kircher, publiée par Bonani, & depuis par Montfaucon (*tom. V, Pl. CLXVIII*), préſente la figure *Panthée* la plus chargée d'attributs de toutes celles qui nous ſont parvenues. Une femme aſſiſe, vêtue d'une longue tunique, coiffée avec un caſque, ayant une tête de Méduſe ſur la poitrine, tient un gouvernail, une corne d'abondance, & fait, avec une patère, des libations ſur un autel rond chargé de fruits. Un paon eſt poſé ſur le doſſier de ſon ſiége, & le ſerpent bon génie ſur l'autel. Un dauphin s'élance de ſon ſiége. Dans le champ & autour de la figure *Panthée* ſont placés le ſphinx, une lyre, un caducée, un foudre, deux fruits de pavots & une colombe.

Une des plus curieuſes figures *Panthées* eſt la déeſſe ſyrienne, que l'on trouvera avec les Divinités des Barbares.

En 1746 on trouva dans les fouilles de Réſina une main *Panthée* de bronze, fixée ſur un piédeſtal; elle fait partie de la collection d'Herculanum (*Bronzi I, pag. xxxvij*). La ſingularité de ces monumens de la ſuperſtition, dont on connoiſſoit déjà ſix autres (*Theſaur. Antiq. græc. tom. VII, pag.* 510; *ibidem, tom. X, pag.* 662 *ex muſeo Barberini; Muſæo Romano Cauſæi, tom. II, tab.* 11 *ex muſæo Bellori; Muſ. Kirch. Bonnani, tab.* 25; *Gori, Inſcript. antiq. tom. III; Caylus, Antiq. tom. V, tab.* 63, *nn.* 1, 2), l'authenticité de celui-ci, enfin la réunion des attributs les plus remarquables dont ſont ornées les ſix autres mains, & que préſente ce monument précieux, m'ont engagé à le faire deſſiner de la grandeur de l'original, ſous les *n*ᵒˢ. 3, *Pl. CCXXX*, & 1, *Pl. CCXXXI.* On crut d'abord que les objets dont ſont chargées les mains *Panthées* n'étoient relatifs qu'à Cybèle & à ſes myſtères; mais on en voit quelques-uns qui n'ont point de rapport à ces myſtères, ou du moins dont nous ignorons abſolument les rapports; de ſorte qu'il eſt plus prudent de regarder les mains *Panthées* comme la réunion des attributs de pluſieurs Divinités. Voici ceux que préſente la main trouvée à Réſina.

Le pouce & les deux doigts qui le ſuivent, ſont étendus; mais les deux autres ſont abaiſſés. C'étoit le geſte ordinaire des orateurs, des philoſophes, de ceux qui parloient en public, & probablement des Hiérophantes lorſqu'ils inſtruiſoient les initiés. Sur le ſecond & le troiſième doigt eſt placé un foudre, & l'on y voit les ſerres de l'aigle qui y étoit poſé. A la naiſſance de ces mêmes doigts, & dans la paume de la main, eſt aſſis un vieil-

lard avec la barbe épaiſſe, le bonnet phrygien, une tunique liée avec une ceinture & à manches courtes ; il élève les index de ſes mains, dont tous les autres doigts ſont baiſſés. Sur la main publiée par Caylus, on ne voit que la tête de ce vieillard, qui eſt pris pour Midas par ceux qui rapportent ces attributs aux myſtères de Cérès, dans leſquels le roi de Phrygie jouoit un grand rôle. Ses pieds ſont poſés ſur une tête de bélier, ſymbole ordinaire de Mercure. Au deſſous, un objet de forme conique, mais peu diſtinct, eſt placé ſur une eſpèce de table ou de conſole. Plus bas, & ſous une voûte ou dans une caverne, eſt couchée une femme qui tient un petit enfant. Un long vaſe, dont le couvercle imite la pomme de pin, ſymbole placé auſſi ſur l'extrémité du pouce, & un arbriſſeau, ſont poſés ſur le piédeſtal. Enfin, une tortue s'élève au deſſus de l'arbriſſeau.

Le revers de la main préſente pluſieurs attributs divers. Une fleur ſous des balances ; un long ſerpent, dont la tête eſt briſée ; le *tympanum* ou le tambour de baſque ; un ſiſtre ou une lyre, ou même des tenailles ; des cymbales, deux flûtes, un fouet, une grenouille, un lézard ou un petit crocodile ; enfin, un caducée.

EUROPE. Eſchyle (*Perſæ*, *verſ.* 179) & Moſchus (*Idyll. II*, *verſ.* 8) avoient perſonnifié, dans leurs vers, l'*Europe* & l'Aſie ; mais on n'avoit aucun monument ſur lequel on les vît perſonnifiées. En 1780, dans des fouilles faites par le prince Sigiſmond Chigi (dans la ferme de Porcigliano, à ſix lieues de Rome, ſur la voie Laurentine, près de la mer), on découvrit un petit bas-relief de marbre de Numidie (jaune antique), ſur lequel ces deux parties du Monde offrent un ſacrifice à Alexandre. M. Viſconti a fait graver & a expliqué ce monument dans la nouvelle édition in-4°. de la *Diſſertation ſur les hiſtoriens d'Alexandre*, de M. de Sainte-Croix. On ne peut méconnoître les deux figures, parce qu'on lit derrière chacune d'elles, ΕΥΡΩΠΗ, ΑΣΙΑ. L'*Europe*, deſſinée ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCXXXI*, eſt coiffée avec des tours ; elle porte une longue tunique deſcendant juſqu'à ſes pieds, qui ſont nus, ſans chauſſure, & par-deſſus une ſeconde tunique courte, terminée par-devant au milieu des cuiſſes, & par-derrière deſcendant juſqu'aux talons ; liée avec une ceinture, garnie de manches qui deſcendent juſqu'au deſſous du coude. Elle tient un rouleau (*volumen*) pour déſigner les lettres.

ASIE. Sur une médaille d'Hadrien on lit ASIA & ASIA AVG. Le type eſt une femme debout, vêtue d'une tunique & d'un manteau : elle appuie le pied droit ſur la proue d'un navire ; elle tient un ſerpent de la main droite, & de la gauche un gouvernail de navire renverſé (*Geſſneri II*, *tab.* 84, *n°.* 19). Il faut obſerver que ce type eſt relatif à l'*Aſie*, mais à l'*Aſie* mineure ſeulement, celle où les Romains ne pouvoient arriver que par mer. La figure dont il eſt parlé dans l'article précédent, deſſinée ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXI*, déſigne toute l'*Aſie* ; elle eſt coiffée avec des tours ; elle porte une tunique ſans manches, deſcendant juſqu'aux pieds, qui ſont chauſſés avec des ſandales, & par-deſſus une ſeconde tunique, deſcendant par-devant juſqu'au milieu des cuiſſes, & par-derrière juſqu'aux talons, garnie de manches qui ſe terminent vers le milieu du bras. L'avant-bras eſt orné de bracelets. Elle tient une patère ou ſoucoupe pour déſigner les parfums.

AFRIQUE. Sur les médailles d'Hadrien, qui ont pour légende le mot AFRICA, on voit une femme aſſiſe ſur la terre ; elle eſt coiffée avec la dépouille d'un éléphant, & elle tient un ſcorpion & la corne d abondance, ou elle s'appuie ſur un lion couché. A ſes côtés eſt un boiſſeau rempli d'épis & de fruits (*ibidem*, *tab.* 87, *n°.* 20).

MONTAGNE. J'ai déjà dit pluſieurs fois, & je dois répéter ici que les bas-reliefs étoient une eſpèce d'écriture ſymbolique. Au lieu de repréſenter avec leurs proportions certains objets qui, dans un champ auſſi reſſerré en hauteur, auroient fait paroître les autres beaucoup trop petits, on étoit convenu de donner des formes aſſez diſtinctes pour les faire reconnoître, mais trop courtes ſi on les compare au prototype. Ainſi, dans un bas-relief de la villa Borghèſe (*Sculpture*, &c. *tome I*, *pag.* 29, *tav.* 17), conſervé dans la première ſalle, & qui repréſente la fable de Prométhée, les figures occupent les deux tiers de la hauteur du champ. Il auroit été impoſſible d'y placer le mont Caucaſe ſi l'on eût voulu le mettre en proportion avec les figures ; auſſi l'artiſte n'a-t-il cherché qu'à l'indiquer par quelques rochers ; mais il l'a déſigné formellement par la figure du Caucaſe perſonnifié, que l'on voit ici ſous le *n°.* 1, *Pl. CCXXXII*. C'eſt un homme qui a une longue barbe, dont le corps, nu juſqu'à la ceinture, eſt enveloppé de là juſqu'aux pieds dans une draperie. Il eſt aſſis à terre, le dos & le bras appuyés ſur des rochers ; il tient une branche d'arbre. Dans les tableaux de Philoſtrate (*lib.* 1, *cap.* 14), on voit le Cithéron, montagne de Béotie, repréſenté ſous la figure d'un homme couronné de lierre.

ISTHME. Voici le tableau qu'a tracé Philoſtrate (*Iconum*, *lib.* 2, *cap.* 16) de l'*Iſthme* de Corinthe. Cet *Iſthme* eſt formé par un monticule qui unit le Péloponnèſe à l'Attique, & au pied duquel étoient placés le port de Cenchrée ſur la mer Égée, & celui du Léchéum ſur la mer Adriatique. « L'*Iſthme* eſt repréſenté ſous la figure » d'un dieu ; il eſt à demi couché ſur la terre. La nature » l'a placé entre l'Égée & l'Adria. A ſa droite, un jeune » homme repréſente le Léchéum, & probablement une » jeune fille, placée à ſa gauche, eſt le Cenchrée. Les » deux mers, belles & aſſez tranquilles, ſont aſſiſes » contre la terre qui forme l'*Iſthme*. »

ISLE. Philoſtrate (*Iconum*, *lib.* 1, *cap.* 2) a tracé le portrait de l'*île* de Scyros..... « Cette héroïne, déeſſe » ſubalterne, couronnée de roſeaux, placée au pied » d'une montagne, d'une forte ſtature & vêtue de cou» leur vert de mer, eſt *Scyros*, que Sophocle appelle » l'*Iſle venteuſe*. Elle tient un rameau d'olivier & une » branche de vigne. »

PORT DE MER. Les jetées ou les promontoires qui forment les *ports* ſont déſignés en grec par le mot qui déſigne auſſi les pinces des crabes. C'eſt pourquoi ces pinces ſont placées ſur la tête de l'Océan & d'Amphitrite. A l'article de l'ISTHME nous avons vu les deux *ports* de Corinthe, repréſentés par deux perſonnages dont le ſexe eſt analogue au genre du nom grec de chaque *port*.

Sur une médaille de grand bronze de Néron (*Geſſneri*, *II*, *tab.* 46, *n°.* 2), qui a pour légende PORT. OST. AVGVSTI. S. C., on voit le *port* d'Oſtie formé par une enceinte de magaſins & de voûtes, ſous leſquelles on retiroit les navires pendant l'hiver. Pluſieurs navires paroiſſent dans ce *port* avec leurs voiles pliées, & ſur le mât de celui du milieu eſt élevée la ſtatue de Claude ou

de Néron, les réparateurs d'Ostie. A l'entrée est placé Neptune ou le dieu des *ports*, Portumnus, assis sur les ondes, appuyé sur un dauphin & tenant un gouvernail.

MER. Je ne parle point ici de la *Mer* en général : l'Océan étoit son symbole. Je désigne telle ou telle *Mer*. On a vu à l'article de l'ISTHME, que, dans un tableau décrit par Philostrate, les *Mers* Égée & Adriatique étoient représentées assises & adossées à l'isthme de Corinthe. Le même écrivain (*Icon. lib.* 1, *cap.* 27), décrivant une peinture, dit : « Elle représente Oropus sous la » figure d'un jeune homme, placé entre deux jeunes » femmes habillées de couleur glauque : ce sont des » *Mers*. » On sait que la contrée de la Grèce appelée *Oropus* étoit située entre l'Attique & la Béotie, &, par extension, entre les deux parties de l'Europe.

FLEUVE, RIVIÈRE. Les Anciens représentoient les *Fleuves* & les *Rivières* de deux manières, sous la figure d'hommes & de femmes, & sous celle d'un bœuf. Élien, qui nous atteste cet usage (*Variar. lib.* 2, *cap.* 33), ajoute : « De cette seconde manière les Stymphaliens » figurent l'*Érasine* & la *Métope*; les Lacédémoniens, » l'*Eurotas*; les Sicyoniens & les Phliasiens, l'*Asopus*, » & les Argiens, le *Céphisse*. Mais l'*Érymanthe* a chez » les Psophidiens la figure d'un homme, ainsi que l'*Alphée* chez les Héréens & chez les Cherronésiens de » Cnide. Les Athéniens représentent aussi, dans les cérémonies religieuses, le *Céphisse* sous la forme d'un » homme, mais avec des cornes. Dans la Sicile, les Syracusains peignent l'*Anapus* sous la figure d'un homme, » & ils rendent un culte à la fontaine *Cyané* sous la figure » d'une femme. Les habitans d'Égeste honorent le *Porpax*, le *Crimissus* & le *Telmissus* sous la figure d'hommes. Les Agrigentins offrent des sacrifices au *Fleuve* » qui a donné le nom à leur ville, & ils le peignent sous » la forme d'un bel adolescent. »

Lorsque les *Fleuves* étoient représentés sous la figure humaine, ils étoient ordinairement à moitié couchés, le coude appuyé sur une urne, tenant des roseaux ou une corne d'abondance. Philostrate (*Icon. lib.* 2, *cap.* 14), décrivant le portrait du Pénée, lui donne cette attitude, & ajoute : « Car il n'est pas d'usage de représenter les » *Fleuves* debout. » Le même écrivain dit (*Epist.* 26) que les poètes donnent toujours aux *Fleuves* de longues chevelures, & les artistes en ont agi de même. Dion-Chrysostôme (*Orat.* 4, *pag.* 73) peint les *Fleuves* « couchés, nus, le plus souvent avec une longue barbe, » couronnés de roseaux ou de bruyère (μυρίκην). » C'est ainsi que paroît le Danube sur la colonne trajane (*tab.* 4), & ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXXII.* Ce *Fleuve* est couronné de roseaux, porte une chevelure & une barbe longues; il est nu jusqu'à la ceinture, & il regarde à sa droite. On en a conclu avec beaucoup de vraisemblance, que l'artiste avoit voulu peindre par ce regard l'Orient, vers lequel coule le Danube, parce que la main droite & le côté droit désignoient ce point de l'horizon. C'est aussi vers sa droite que regarde le même *Fleuve*, qui est appuyé sur une urne & tient des roseaux sur les bas-reliefs de Trajan, encastrés dans l'arc de Constantin. Une draperie l'enveloppe de la ceinture aux pieds.

Sur une pierre gravée (*Maffei, tom. II, tav.* 33) paroît un *Fleuve* couché, la main droite appuyée sur une urne, tenant de l'autre main le trident. On avoit cru voir Neptune; mais l'urne fait reconnoître un *Fleuve*. A ses pieds sont deux dauphins qui « signifient, dit Winckelmann (*Descript. des pierres de Stosch. pag.* 110), que » c'est un *Fleuve* qui a son embouchure dans la mer. » Cette manière de distinguer les *Fleuves* des *Rivières* est très-élégante. Quant à l'attribut distinctif que quelques personnes avoient voulu placer dans la barbe, cette règle souffre trop d'exceptions pour être adoptée. Sur un bas-relief de la villa Borghèse, qui représente la chute de Phaéton (*Winckelm. Monum. ant. n°.* 43), on voit l'Éridan ou le Pô représenté sans barbe; il tient des roseaux & s'appuie sur une urne. Il est ici dessiné sous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXII.* D'ailleurs, nous avons vu plus haut, dans le passage d'Élien, que le *Fleuve Acragas* étoit honoré à Agrigente sous la figure d'un beau jeune homme. Il n'est pas douteux que cette figure n'eut point de barbe, quoique l'*Acragas* se jetât dans la mer.

On a donné encore pour règle générale, que les *Fleuves* étoient représentés sous la figure d'homme, & les *Rivières* sous la figure de femme; mais Winckelmann (*Monum. ant. pag.* 20, *n°.* 18) a publié le dessin d'une peinture antique des thermes de Titus, qui représente Minerve jetant les flûtes dont elle s'étoit amusée à jouer, parce qu'elles l'avoient fait paroître difforme à cause de l'enflure des joues. « La femme, dit-il, qui, assise aux » pieds de la déesse, s'appuyant du bras droit sur une » urne, étend le bras gauche comme pour recevoir les » flûtes, paroît être la figure d'un *Fleuve*. En effet, Properce (*lib.* 2, *eleg.* 23, *vers.* 89) dit que ce fut en se » regardant dans le Méandre, qu'elle s'apperçut de cette » difformité. Ce n'est pas une chose extraordinaire de » voir les *Fleuves* représentés sous la figure de femme. » M. Thomas Jenkins, peintre à Rome, possédoit » un *Fleuve* sous cette forme, avec les attributs ordinaires & d'un beau travail. On voit encore sur un bas-relief de la villa Albani (dans la salle du Roi captif), » où est représenté Bacchus monté sur un tigre, avec » diverses autres figures, un *Fleuve* sous la figure d'une » femme, appuyant à l'ordinaire son coude droit sur une » urne d'où l'eau s'écoule, & tenant des roseaux de la » main gauche. » Ce *Fleuve* est dessiné ici sous le *n°.* 4, *Pl. CCXXXII*, d'après les *Mon. ant.* de Guattani (1786). Winckelmann ajoute : « Toutefois le Méandre paroît » toujours sur les médailles sous la figure d'un homme » qui a de la barbe, & sous celle d'un jeune homme » sans barbe sur le seul monument que je connoisse, publié dans ces *Monum. ant. n°.* 42, & représentant le » supplice de Marsyas. On pourroit donc reconnoître » dans cette figure une Nymphe ou une Naïade du » *Fleuve* Méandre, parce que les urnes appartiennent à » ces Nymphes comme aux *Fleuves*, si toutefois on n'a » pas représenté ici, par cette figure de femme, la fontaine ou la source du *Fleuve*, les fontaines étant ordinairement peintes sous la figure de femme. » On voit enfin que les Siciliens donnoient indifféremment les formes d'homme ou de femme aux *Fleuves* & aux fontaines. On trouve dans Philostrate (*Icon. lib.* 2, *cap.* 14) une manière élégante d'indiquer qu'un *Fleuve* reçoit une *Rivière*. « Le Pénée, dit-il, supporte le Titaresius, comme » plus léger, de meilleur goût. »

Vaillant assuroit que les *Fleuves* ne sont représentés couchés que lorsqu'ils reçoivent des *Rivières*, qui alors sont représentées debout; mais plusieurs médailles ont des types qui détruisent cette observation. Sur une médaille des Saïtténiens dans la Lydie, frappée en l'honneur de Gordien-Pie, on voit le Pactole ou l'Hyllus & l'Hermus, dans lequel il se jette, tous deux à demi couchés sur leurs urnes. Il en est de même, sur une mé-

daille d'Apamée, du Marſyas & du Méandre qui le reçoit.

Les draperies des *Fleuves* ſont ordinairement de couleur verte (*Ovid. de Arte am. lib.* 1, *verſ.* 224).

Lorſque les *Fleuves* ſont repréſentés ſous la figure humaine, on met auprès d'eux des attributs qui peuvent les faire reconnoître. Auprès du Nil ſont placés de petits enfans, relatifs aux ſeize coudées qui formoient ſon accroiſſement le plus avantageux, le crocodile, l'hippopotame & l'ibis. Le Xanthus tient le palladium, ſymbole de Troye qu'il arroſoit. La louve allaitant deux enfans déſigne le Tibre, &c. Quelquefois on écrivoit leurs noms auprès de leurs figures ou ſur leurs urnes.

Paſſons à la ſeconde manière dont les *Fleuves* ont été repréſentés, ſelon Élien, cité plus haut, ſous la forme de bœuf: de là vint que pluſieurs d'entr'eux furent appelés *cornigeri* & *tauriformes*. On croit que cette forme rappeloit le bruit ſourd de leurs eaux, que l'on comparoit au mugiſſement des taureaux. Homère le dit du Xanthe. Euſtathe ajoute (*pag.* 1237) que cette reſſemblance engagea les Anciens à immoler des taureaux à la mer & aux *Fleuves*, & il donne quelquefois aux lits des *Fleuves* le nom de *cornes*. Sur les médailles d'Agyrium, de Catane en Sicile (*Geſſneri, tom. I, tab.* 1, *n°.* 18, & *tab.* 17, *n°.* 24), on voit la tête d'un jeune homme, deſſinée de profil avec une corne de bœuf placée ſur le front: ce ſont les figures de deux *Fleuves*, & nous avons déjà cité Élien, qui dit que les Athéniens repréſentoient ainſi le Céphiſſe. Quelquefois les *Fleuves* ont la figure entière du taureau. Mais c'eſt à Bacchus, déſigné par le ſurnom particulier d'*Hébon*, & non aux *Fleuves*, qu'il faut rapporter le bœuf à face humaine que l'on voit ſur les médailles de la Campanie & de la Sicile, comme je le prouverai d'après Eckhel, à l'article de ce monſtre.

Une ſardoine gravée d'Orléans (*tom. I, Pl. XXIX*) préſente de face une tête d'homme ſans barbe, qui a des cornes & des oreilles de bœuf. Il eſt très-vraiſemblable qu'elle repréſente un *Fleuve*.

FONTAINES. Les *Fontaines* ſont ordinairement repréſentées ſous la figure de jeunes femmes qui s'appuient ſur des urnes. Sur quelques médailles de Sicile, leur ſymbole eſt une tête de lion avec de l'eau qui coule de ſa bouche. Sur quelques monumens, les *Fontaines* ſont repréſentées par des vaſes couchés & poſés ſur de petites colonnes. C'eſt ſur une urne ſemblablement placée, & percée pour ſervir à une conduite d'eau, qu'eſt appuyée une Nymphe de grandeur naturelle, debout & revêtue d'une draperie élégante, qui ſe voit à la villa Albani.

PROVINCES & VILLES. Les antiquaires ſe ſervent du mot *Provinces* pour déſigner les pays, régions ou contrées perſonnifiées, parce qu'elles étoient appelées de ce nom par les Romains, dont elles formoient l'Empire ou dont elles étoient tributaires. Je réunis dans un ſeul article les *Provinces* & les *Villes*, parce qu'aux ſymboles près, la manière de les repréſenter étoit la même. C'étoit ordinairement une figure de femme plus ou moins vêtue, debout ou aſſiſe, & coiffée de tours. On voit ſur un bas-relief de la villa Médicis (*Admir. Roman. Antiq. tab.* 13) la figure d'une *Province* fléchiſſant un genou; mais ſur un bas-relief du Capitole (*Muſ. Capit. tom. IV, pag.* 60), on voit une femme vêtue d'une tunique courte, ſans manches & retrouſſée, portant un caſque & des cothurnes, s'appuyant ſur une hache qui a un tranchant & une pointe; en un mot, ſous le coſtume des Amazones. On lit au deſſous l'inſcription antique UNGARIA, & au deſſus l'inſcription moderne: IMPERII ROMANI PROVINCIA.

Nous avons vu une *Province* fléchiſſant le genou: voyons à préſent une *Province* conquiſe. Sur les médailles & ſur les marbres, elle eſt repréſentée ſous la figure d'une femme aſſiſe ou debout, la tête inclinée, l'index d'une main rapproché du menton ou la tête appuyée ſur la main. La Judée paroît dans ces deux attitudes ſur les médailles de Veſpaſien & de Titus. La Germanie, la Sarmatie & l'Arménie paroiſſent de même ſur diverſes médailles impériales, & la Dacie ſur un bas-relief qui eſt placé ſous la ſtatue de Rome dans le palais des conſervateurs au Capitole. La vue de ces monumens m'a fait penſer que la ſtatue de la villa Médicis, dont on voit aux Tuileries une imitation par Legros, & que l'on a cru repréſenter le Silence ou Mnémoſyne, eſt une *Province* conquiſe, qui faiſoit partie de quelque grand trophée ou d'un arc de triomphe. Je l'ai prouvé (*Mém. de l'Inſtitut, Littér. & Beaux-Arts, tom. V*) d'après ſon attitude & d'après les caractères des Barbares qu'elle préſente, les cheveux droits & épars, un ſein découvert, & une chauſſure étrangère aux Grecs & aux Romains.

Sur les monumens, l'Orient eſt repréſenté par une tête jeune, couronnée de rayons: ſouvent le mot *Oriens* eſt exprimé. La Macédoine eſt vêtue en conducteur de chars ou de chevaux, parce qu'elle élevoit d'excellens courſiers ou parce qu'elle rendoit au Soleil un culte particulier. Ses ſymboles ſur les médailles ſont un bouclier rond & la maſſue d'Hercule, héros dont les rois de Macédoine ſe vantoient de deſcendre. La Mauritanie ſe fait reconnoître par le cheval & par la baguette, parce que, dans cette *Province*, on ne conduiſoit les chevaux qu'à la voix & avec une baguette, ſans ſe ſervir de bride ni d'éperon. Le ſiſtre, l'ibis & le crocodile déſignent l'Égypte. Une plante d'ache ou de perſil dans un vaſe déſigne l'Achaïe, à cauſe des jeux de cette contrée, où la couronne d'ache étoit la récompenſe des vainqueurs.

L'Eſpagne paroît ſur les médailles ſous la figure d'une femme qui tient un bouclier & deux javelots, ou une branche d'olivier. A ſes pieds eſt un lapin, appelé en latin *cuniculus*, nom que l'on donna aux galeries des mines. L'Eſpagne renfermoit pluſieurs mines très-riches, & les lapins y étoient en abondance. Sur une médaille d'Hadrien, la Gaule a près d'elle un mouton, à cauſe de ſes riches pâturages; elle porte ordinairement un *ſagum* rayé, & l'eſpèce de javelot propre aux Gaulois, le *gæſum*. Les trois Gaules peuvent être diſtinguées par des attributs relatifs à leurs ſurnoms, les longues chauſſes de la *braccata*, la longue chevelure de la *comata*, & le coſtume romain de la *togata*. Sur des médailles d'argent de Galba (*Geſſn. tom. II, tab.* 50, *nn.* 42 & 43), on lit TRES GALLIÆ, & l'on voit trois buſtes de femme: l'un a les cheveux liés autour de la tête & noués ſur la nuque; l'autre les porte longs & liſſes; le troiſième les a liés ſeulement autour de la tête. Sur une autre médaille d'argent du même Empereur (*ibid. n°.* 41), on lit GALLIA autour d'une tête coiffée comme la première des trois qui ont été citées plus haut. Deux épis ſont placés devant, & deux javelots derrière cette tête. La Phénicie a pour attribut le palmier, parce que le mot φοινιξ, nom du fruit de cet arbre, eſt analogue à celui de la contrée ΦΟΙΝΙΚΗ. Le même arbre & ſes rameaux caractériſent la Judée, qui faiſoit partie de la Phénicie.

Le chameau ou plutôt le dromadaire (chameau à une seule bosse) désigne l'Arabie.

La Dacie (contrée qui répondoit à celle que confinent aujourd'hui le Pruth, le Danube, le Tibiscus & les monts Carpates) porte sur les médailles une enseigne formée par une tête d'âne. On ignore le motif de cet emblême ; mais on sait qu'aujourd'hui, en Égypte & dans l'Orient, les ânes sont très-forts, très-prisés, & qu'ils servent de monture aux plus riches. En auroit-il été de même chez les Daces ? La Pannonie, terminée par le Danube, le Save, la Carinthie, la Stirie, &c., tient des enseignes militaires pour indiquer la valeur de ses habitans. La Germanie, aujourd'hui l'Allemagne, tient un javelot & un bouclier plus long & plus étroit que ceux des Romains. La Thessalie (*Philostrati*, *Icon. lib.* 2, *cap.* 14) est couronnée d'épis & de branches d'olivier, & elle conduit un jeune cheval. La *triquetra*, symbole formé par la réunion de trois cuisses avec les jambes & les pieds, sur laquelle est placée une tête, désigne les trois promontoires de la Sicile, qui a aussi pour attribut la faucille & des épis. Sur des médailles de Vespasien on lit ce mot, ITALIA, & l'on voit l'Italie représentée sous la figure d'une femme coiffée avec des tours, assise sur un globe étoilé, tenant un sceptre & une corne d'abondance. Claudien (*in pr. Conf. Stilich. lib.* 2, *v.* 262) la représente liant la vigne & le lierre, & répandant le vin à grands flots. Sur une médaille d'or de Claude (*Gessneri*, *tom. II*, *tab.* 41, *n°.* 6*), on lit pour exergue BRITANNIA, & l'on voit la Grande-Bretagne debout, tenant un gouvernail : une proue est à ses pieds. On trouve la même légende sur un grand bronze d'Antonin (*Gessneri*, *tom. II*, *tab.* 98, *n°.* 8), & l'on y voit une femme assise sur des rochers, tenant une enseigne militaire & un javelot. Son coude gauche est appuyé sur un bouclier orné d'une tête de bœuf.

La Cappadoce paroît sur les médailles sous la figure d'une femme vêtue d'une tunique courte, coiffée de tours, tenant une enseigne de cavalerie, parce que les Romains en tiroient un grand nombre de cavaliers. A ses pieds ou sur sa main droite, le mont Argée. L'Arménie se fait reconnoître à l'arc, au carquois fait en forme de console, à la tiare cylindrique terminée par des rayons, & se prolongeant sur la nuque seulement. La Parthie porte une tiare recourbée, une tunique courte, des chausses longues, & tient un carquois.

Les *Villes* furent aussi représentées sur les monumens sous des figures & avec des attributs qui les faisoient reconnoître. Ces attributs sont le plus souvent les figures des Divinités auxquelles les *Villes* rendoient un culte particulier, ou les symboles de ces Divinités, ainsi que les animaux qui leur étoient consacrés. Les végétaux, les fruits, les produits des manufactures propres au territoire de ces *Villes* leur servent aussi de symboles. Enfin, on voit sur les médailles, & employés au même usage, des objets qui n'ont de relatif aux *Villes* que des allusions à leurs noms ; ce que les Modernes ont appelé des armes parlantes : un cœur pour *Cardia*, une grenade pour *Sidé*, une clef pour les îles *Cléides*, &c. &c.

Ne pouvant rapporter tous ces attributs, ce qui seroit & trop long & inutile en grande partie, je vais donner la description d'un monument antique que l'on voit sur la place de Pouzzole ; il fera connoître la manière dont les Anciens représentoient les *Villes*. C'est la base rectangulaire d'une statue colossale que douze ou quatorze *Villes* d'Asie firent élever à Tibère, comme un témoignage de leur reconnoissance pour les moyens qu'il leur avoit fournis de réparer les désastres d'un tremblement de terre. Laurent-Théodore Gronovius a donné le dessin de cette base avec son explication dans le *Thesaurus Antiquitatum græcarum* (*tome VII*, *pag.* 433) ; mais comme le dessin de Bulifon, sur lequel il a travaillé, est inexact, Winckelmann (*Essai sur l'Allégorie*, *tome I*, *pag.* 61) a cru devoir rétablir la vérité, & je le suivrai. La première figure à droite est Hyrcania : cette *Ville* porte un chapeau qui ressemble au pétase ailé de Mercure. C'est ainsi que sur une de ses médailles (*apud Odericium*, *pag.* 129) paroît la tête de Mercure avec le caducée. La seconde *Ville* est Apollonie d'Ionie, qui tient un oiseau. Sur une de ses médailles (*Gusseme*, *I*, *pag.* 230) on voit une colombe éployée. Éphèse, sous le costume de Diane, est coiffée avec une tour, de laquelle s'élancent différens animaux, semblables à ceux qui accompagnent les statues de Diane d'Éphèse : on les a pris mal à propos pour des flammes. Elle tient de la main gauche deux épis de blé & deux têtes de pavot, & elle pose le pied du même côté sur un masque tragique qui a une barbe. Enfin, on voit derrière elle la statue de Diane portée sur une colonne. La quatrième figure, Myrina, appuie le coude gauche sur un trépied, dont il ne reste plus que le haut : de la main droite elle tenoit probablement une branche de myrte (*myriné* en grec), comme on la voit sur ses médailles. La cinquième *Ville*, Cibyra, a le costume d'une Amazone, la tunique retroussée, le casque, la lance & un bouclier rond : ce bouclier n'est pas ordinairement celui des Amazones, mais on le leur voit quelquefois. Il paroît que cette *Ville* se donnoit pour fondatrice une de ces héroïnes, comme Smyrne & Miryna. Ici finit l'explication de Winckelmann. Temnus, la sixième *Ville*, paroît sous les formes d'Esculape. Ce dieu sert de type à ses médailles, frappées en l'honneur de Mammée (*Gusseme*, *VI*) & d'Otacilie (*Occo*, *pag.* 367).

Sur un des côtés paroît Cymé. Sur les revers de quelques médailles de cette *Ville* (*Hunteri*, *tab.* 22, *fig.* 20-27), on voit une femme debout, tenant un sistre de la main droite, & une corbeille de la gauche. Quelqu'usée que soit la figure de la base, elle rappelle ce type par sa masse. La huitième *Ville*, Tmolus, est seule représentée sous la figure d'un homme nu. Il tient des pampres & des raisins, & il désigne l'excellence des vignes du mont Tmolus, qui donnoit son nom à la ville, ou le héros Tmolus son fondateur, dont on voit sur des médailles de Sardes la tête couronnée de pampres. On ne peut rien dire de Philadelphie : sa figure est trop dégradée.

Sur l'autre côté paroît la dixième *Ville*, Hierocæsarea, célèbre par le culte qu'elle rendoit à Diane Persique, divinité qui sert de type (*Seguini*, *Selecta Numism. pag.* 10, 11) à plusieurs de ses médailles. La figure de cette *Ville* est coiffée de tours, & porte la tunique courte & retroussée de Diane. La onzième *Ville* est une figure de femme, vêtue d'une longue tunique & d'un manteau ; elle tenoit de la main droite élevée un objet qui est détruit ; de même de la gauche, qui est appuyée sur la hanche. On ne voit plus au dessous de cette figure que la lettre E, que l'on croit avoir fait partie du nom *Ægæ*. Mostène, qui est la douzième, tient d'une main des fruits dans un pan de son manteau, & de l'autre un objet peu distinct, de forme ronde-alongée. Athénée (*lib.* 11) parle d'une espèce de noix qui portoit le nom de cette *Ville*.

Enfin, sur la face qui porte la dédicace du monument & à la fin des lignes, on voit une femme qui élève une main du côté de l'inscription, & qui tient l'autre sous ses vastes

draperies. Au dessous on lit IA, reste de *Magnesia ad Mæandrum*. La figure de femme qui est placée au commencement de l'inscription appuie une main sur la tête d'un petit enfant, & tient l'autre élevée vers sa poitrine. Les lettres qui paroissent encore sous cette figure sont inexplicables; mais on a tout lieu de croire qu'elle représente la *Ville* de Sardes.

Cet exemple suffira pour montrer comment on doit représenter les *Villes* personnifiées. On consultera sur chacune de celles qui ont laissé des monumens, le *Lexicon univ. rei numariæ* de M. Rasche. Je vais parler seulement de la plus célèbre des *Villes*, de Rome.

ROME. On voit souvent *Rome* personnifiée sur les médailles & les marbres. Quelquefois elle est coiffée de tours; mais ordinairement elle porte un casque. Quelquefois elle est vêtue en Amazone; quelquefois elle porte aussi un manteau. Elle est souvent assise sur des armes entassées. Près d'elle est placée ordinairement la louve allaitant Rémus & Romulus. Dans une peinture antique, conservée dans le palais Barberini, *Rome* porte une tunique blanche & un manteau rouge. On voit ici sous le *n°*. 1, *Pl. CCXXXIII*, la figure de *Rome* couronnée par la victoire, qu'elle porte sur sa main droite; de l'autre elle s'appuie sur un bouclier orné de la tête de Méduse. Cette figure est gravée sur une pierre de la galerie de Florence (*Gem. tom. II, tab.* 53, *n°*. 3).

CHEMIN (*ou* VOIE) personnifié. Trajan ayant réparé la *Voie Appienne*, le Sénat fit frapper en son honneur des médailles, sur lesquelles on lit: VIA TRAIANA. On y voit (*Pedrusi, VI, pag.* 24) une figure de femme assise par terre, tenant de la main droite une roue qui est placée sur son genou, & de la gauche une branche d'arbre. Le coude gauche est appuyé sur un monticule. On voit ici cette figure au *n°*. 2, *Pl. CCXXXIII*. Sur les bas-reliefs de Trajan, encastrés dans l'arc de Constantin, cette figure assise à terre appuie son bras gauche sur la roue, & élève la main droite vers le Prince.

BŒUF A FACE HUMAINE. Sur les médailles de Campanie & de Sicile on voit souvent un *Bœuf à face humaine*, tel qu'il paroît sur une pierre gravée de la collection d'Orléans (*tome I, Pl. XXVIII*), & tel qu'il est ici dessiné d'après cette pierre, sous le *n°*. 3, *Pl. CCXXXIII*. Les savans ont été partagés sur le sens caché de ce monstre symbolique. Les uns l'ont pris pour le Minotaure; mais cette opinion n'a plus de partisans depuis que l'on a connu la véritable figure du monstre de Crète, que l'on verra ci-après. D'autres le prirent pour le symbole de l'agriculture, symbole qui eût été mieux choisi si l'on n'avoit adopté qu'un bœuf ordinaire. Claude-Pierre Burman, & après lui le prince Torremuzza, virent ici le symbole d'un fleuve. Enfin, Martorelli (*Coloniæ in Napoli I*, 229) renouvela l'opinion de Matthæus Ægyptius (*Senat. consul. de Bacchan. pag.* 232), qui a été portée à l'évidence par Eckhel (*Doctrina Nummor. veter. vol. I, pag.* 136). Ces savans pensent que le *Bœuf à face humaine* des médailles de Campanie & de Sicile est Bacchus, que Macrobe (*lib.* 1, *cap* 18) dit avoir été adoré par les habitans de Neapolis en Campanie, sous le nom d'*Hébon*. Plutarque (*de Isid. & Osir. pag.* 364) dit aussi que plusieurs peuples de la Grèce représentoient Bacchus sous la figure d'un taureau, & que les femmes des Éléens le prioient de venir avec son pied de bœuf; aussi voit-on sur une médaille de Géla en Sicile, une femme présentant une couronne au *Bœuf à face humaine* (*Torremuzza, Sicil. Numism. tab.* 32, *n°*. 1). On réunit la face humaine au taureau, pour apprendre qu'un dieu étoit caché sous cette forme: de même pour Jupiter enlevant Europe, comme il paroît sur deux pierres gravées, l'une de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 57, *n°*. 2), & l'autre du Recueil des pierres gravées de Gravelle (*tom. II, n°*. 45): de même qu'Io est peinte par Eschyle (*Supplic. v.* 576), en partie vache & en partie femme.

MINOTAURE. On ne peut plus douter de la forme de ce monstre qui dévoroit les enfans des Athéniens, depuis que l'on a vu dans les peintures d'Herculanum (*tom. I, tav.* 5) ces enfans remerciant Thésée leur libérateur, & le *Minotaure* abattu à ses pieds. Il a le corps d'un homme, & le col avec la tête d'un taureau. C'est ainsi qu'il paroît sur des médailles d'Athènes (*Pellerin, Rec. I, Pl. XXII*) & sur un des vases grecs publiés en 1795 par Tchisben. On le voit ici dessiné sous le *n°*. 4, *Pl. CCXXXIII*.

CENTAURE. L'assemblage monstrueux des formes du cheval & de celles de l'homme, désigné par le mot *Centaure*, est une invention des Égyptiens, & non des Grecs. On voit un *Centaure* qui décoche une flèche, & un *Centaure* femelle sur un monument égyptien qui est dans le jardin du palais Barberini, & un autre sur une table de basalte du muséum Clémentin à Bologne. Ces deux *Centaures* ont les pieds de cheval. Mais les Grecs, en adoptant la fiction égyptienne, donnèrent aux *Centaures* les jambes de devant de l'homme, comme on le voit ici au *n°*. 5, *Pl. CCXXXIII*, d'après une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 39, *n°*. 1), où Thésée le combat. Tels furent les *Centaures* d'un des plus anciens monumens grecs, du coffre de Cypselus, Prince qui vivoit peu avant Cyrus (*Pausan. lib.* 5, *pag.* 426). Excepté cette pierre gravée, tous les monumens représentent les *Centaures* avec les quatre pieds de cheval; ils ont aussi quelquefois des oreilles de cheval, & c'est ainsi qu'ils paroissent sur des vases grecs publiés par Tchisben. On en voit un ici sous le *n°*. 1, *Pl. CCXXXIV*. Lucien (*Zeuxis, n°*. 6, *tom. I, pag.* 843), décrivant un *Centaure* femelle peint par Zeuxis, dit qu'il avoit des oreilles de Satyre.

Le *Centaure* de la villa Borghèse & le plus âgé des deux *Centaures* du Capitole ont les cheveux relevés au dessus du front, à peu près comme ceux de Jupiter, dont ils descendoient par Ixion, comme l'a fait observer Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv.* 4, *ch.* 2, *n°s*. 3, 4); mais il n'en faut pas conclure que ce soit un caractère distinctif, car on ne le remarque point au *Centaure* Chiron, sur une des peintures d'Herculanum.

Les *Centaures* traînent souvent le char de Bacchus sur les monumens qui représentent ses triomphes ou ses fêtes.

SIRÈNES. Sur les monumens, les *Sirènes* sont représentées de trois manières différentes. Selon l'opinion qui paroît être la plus ancienne, elles avoient la tête & le corps de femme jusqu'à la ceinture, & la forme d'oiseau de la ceinture en bas. C'est ainsi qu'une d'elles paroît sur un vase grec dessiné par Tchisben, & ici sous le *n°*. 2, *Pl. CCXXXIV*. Elle tient un *tympanum*, espèce de tambour de basque, & deux objets difficiles à reconnoître. Winckelmann (*Mon. ant. n°*. 46) a publié le dessin d'un bas-relief où l'on voit une Muse coupant les ailes à

une *Sirène* pour ſe parer de ſes plumes, monument éternel de ſon triomphe. La *Sirène* qui eſt deſſinée ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXIV*, a la tête, le corps, la gorge, les bras de femme, & une draperie légère; mais les cuiſſes, les jambes, les pieds & les ailes attachées aux épaules humaines, ſont des membres d'oiſeau. Elle tient une flûte de chaque main.

Sur des marbres étruſques & ſur une lampe (*Gori, Inſcript. Etruriæ, tom. I; Muſ. Etruſc. I, tab.* 197, *n°.* 1; *Bellorii Lucern. ant. pag.* 2, *fig.* 2), on voit Ulyſſe lié au mât de ſon vaiſſeau, & trois *Sirènes* chantant & jouant de la lyre & des flûtes. Ces *Sirènes* ſont des femmes richement vêtues, ſans aucun caractère diſtinctif.

On a dit encore que les *Sirènes* avoient toutes les formes de l'oiſeau, à l'exception de la tête, qui étoit celle d'une femme. C'eſt ainſi qu'on en voit une ſur les médailles de la famille Valeria (*Geſſneri, tom. II, tab.* 29, *nn.* 52, 53). Cette *Sirène* eſt coiffée avec un caſque, & contre ſon aile gauche ſont appuyés un bouclier & deux javelots. Quelques érudits reconnoiſſent ces monſtres pour des Harpies: c'eſt pourquoi j'en donne ici au *n°.* 1, *Pl. CCXXXV*, une tirée du Recueil d'Antiquités de Caylus (*tome II, Pl. XXXIV*). On en voit une ſemblable ſur les vaſes étruſques d'Hamilton.

HARPIES. Virgile (*Æneid. lib.* 3, *verſ.* 216) donne à ces monſtres la tête de femme, de grandes ailes (*verſ.* 226), un gros ventre, *uncæque manus.* Si ces mains crochues ſont des mains de femme, on voit une *Harpie* dans la Sirène qui tient les flûtes. Dans les peintures du Virgile du Vatican (*in-fol. pag.* 108), on trouve une *Harpie* repréſentée à l'entrée des Enfers avec les autres monſtres qu'y place Virgile (*Æneid. lib.* 6, *verſ.* 289); elle reſſemble à celle que je viens de citer, & mieux encore à l'autre Sirène qui tient un tambour, ſi on lui ajoute de grandes ailes.

Si par *uncæ manus* on doit entendre des ſerres crochues, de même que Pline (VIII, 10) appelle *manum* la trompe de l'éléphant, alors les *Harpies* n'auront plus que la tête de femme, & on les verra dans la troiſième Sirène.

GORGONE. Cette figure horrible eſt repréſentée ſur un vaſe grec publié par d'Hancarville (*tom. IV, Pl. CXXVI*). On y voit les *Gorgones*, & Perſée qui coupe la tête à Méduſe. Les ailes, la tête large, hideuſe, la langue tirée hors d'une bouche très-ouverte, tels ſont les traits qui caractériſent ces trois femmes infortunées. Méduſe a, de plus que ſes ſœurs, des ſerpens mêlés avec ſes cheveux (*n°.* 2, *Pl. CCXXXV*).

PYGMÉES. Les Grecs ayant créé des Géans, créèrent auſſi des hommes très-petits, hauts d'une coudée; d'où vint leur nom *Pygmées.* Homère, & d'après lui les auteurs anciens, parle des combats que ces nains livroient aux grues. On en voit un ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXV*, tiré des vaſes grecs publiés par Tchisben.

GRIFFONS. Servius (*ad Virgil. Eclog.* 8, *verſ.* 17) dit que « les *Griffons* ſont une eſpèce de bêtes féroces » qui naiſſent ſur les monts hyperboréens. Ils ont toutes » les formes du lion, excepté la tête & les ailes, qui » ſont celles de l'aigle. » D'autres auteurs ont écrit qu'il y avoit des mines d'or dans les mêmes montagnes, & que les *Griffons* prépoſés à leur garde en défendoient l'entrée aux Arimaſpes, peuple voiſin. On voit ſouvent leurs combats ſur les vaſes grecs, appelés improprement *étruſques.* Je donne ici un de ces *Griffons* ſous le *n°.* 4, *Pl. CCXXXV*; il eſt tiré du Recueil d'Hamilton (*tom. IV, Pl. CX; II, Pl. LVI*). On remarquera la légéreté de ſon corps, ſa crête & ſes cornes. La deſcription de Servius s'applique exactement, aux oreilles près, à celui du *n°.* 1, *Pl. CCXXXVI*, qui eſt tiré du Recueil de lampes de Paſſeri (*tom. I, tav.* 79). La forme de la tête des *Griffons* varie beaucoup ſur les monumens. Un ſarcophage du Capitole (*Muſ. Capitol. tom. IV, tav.* 24, & *pag.* 121, 128) en préſente un qui a la tête & les cornes du bélier (on le voit ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCXXXVI*), & deux qui ſont terminés en poiſſon. Sur un marbre publié par M. Choiſeul-Gouffier, un *Griffon* a la tête de l'autruche. Dans une peinture d'Herculanum (*tom. IV, pag.* 53), les *Griffons* ſont blancs; dans une autre (*tom. V, pag.* 336), ils ſont rouge-jaune dans les lumières.

Le *Griffon* appartient à la théologie égyptienne comme le Sphinx. Cette union monſtrueuſe de l'aigle & du lion exprimoit la force & la vigueur du ſoleil ou de ſon emblême Oſiris; auſſi vit-on les Grecs atteler les *Griffons* au char de Phébus. Ces animaux devinrent un des ſymboles d'Apollon; mais ils furent quelquefois conſacrés à Jupiter, & même à Néméſis. C'eſt à cette divinité impitoyable que l'on rapporte le *Griffon* lorſqu'il appuie le pied ſur une roue, ſymbole de la vie humaine & de ſes révolutions. C'eſt ainſi qu'il paroît ſur les médailles de Smyrne: ſur d'autres, c'eſt un vaſe qui eſt ſous ſon pied. On ne peut rien dire de ce dernier type; il n'eſt peut-être qu'un ornement arbitraire, de même que les *Griffons* placés ſur des cuiraſſes, ſur le caſque de Minerve, des médailles d'or de Philippe, d'Alexandre, des Véliens de Lucanie; ſur celui de Mars, des médailles des Bruttiens, &c.

Il n'en étoit pas de même des ſarcophages, ſur leſquels on voit ſi ſouvent des *Griffons.* D'après l'opinion fantaſtique qui les avoit créés gardiens des mines d'or, on les conſtituoit auſſi gardiens des cercueils pour effrayer les violateurs des tombeaux; & pour rappeler la ſainteté des ſépultures, on plaçoit des candelabres auprès des *Griffons.*

CHIMÈRE. Je n'ai point à chercher l'origine de la *Chimère*, de ce monſtrueux aſſemblage des formes du lion, de la chèvre & du ſerpent, que détruiſit Belléro-phon monté ſur Pégaſe. Sa défaite ſert de type aux médailles de Corinthe, mais non excluſivement. On voit ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXVI*, une *Chimère* priſe des vaſes grecs peints par M. Tchisben. On en conſerve une de bronze dans la galerie de Florence; elle eſt de grandeur naturelle; la queue eſt caſſée; de ſorte que l'on ne peut aſſurer qu'elle fût terminée en ſerpent. On la voit dans le *Muſeum Etruſcum* (*tom. I, tab.* 155) avec l'inſcription étruſque, qui eſt gravée ſur ſa cuiſſe droite.

PÉGASE. Ce cheval monſtrueux, né du ſang de Méduſe, porte des ailes qui ſont ordinairement des ailes d'aigle.

CHAPITRE II.

FIGURES MYTHOLOGIQUES DES BARBARES.

SECTION PREMIÈRE.

Figures mythologiques des Égyptiens.

ISIS. Entraîné par la rapidité du travail des graveurs, je n'ai donné qu'une tête d'*Isis*. Cette tête a été travaillée dans le style grec, apporté en Égypte par les Ptolémées; mais il importe beaucoup de connoître l'ancien style des Égyptiens, parce qu'il représente les traits des deux nations qui ont habité l'Égypte, soit par droit d'occupation, soit par droit de conquête. Je vais réparer cette omission. Sur les plus anciens monumens de l'Égypte, ceux que l'on trouve à Thèbes, à Éléphantis, &c. on voit les têtes formées comme celles des Nègres. Ce sont probablement celles des Éthiopiens, qui habitèrent les premiers ou qui conquirent les premiers la Haute-Egypte, cette partie qui fut aussi peuplée la première. Un beau camée du Palais-Royal (*tom. I, Pl. I*) présente une tête d'*Isis*, qui « a les principaux caractères des an» ciennes têtes égyptiennes, mais cependant moins res» sentis; les angles de la section des lèvres élevés, le » menton gros & saillant, les narines larges & étendues, » les joues un peu enflées, l'angle externe de l'œil beau» coup plus élevé que l'angle interne, l'ovale de mau» vaise grâce, & les oreilles placées plus haut que le » nez. » On retrouve ces caractères au plus grand nombre des Sphinx. La tête d'*Isis* est coiffée avec la dépouille d'un vautour, & non de la poule de Numidie, comme je l'ai dit ailleurs (*Pl. CCXXXVI, n°.* 4). La seconde tête d'*Isis*, qui est ici dessinée, présente les traits des Indoux ou des anciens habitans de l'Inde. De ce nombre étoient les Perses, qui conquirent & ravagèrent l'Égypte, conduits par le farouche Cambyse. Le profil de cette tête est fort alongé. Le front & le nez sont séparés par un enfoncement très-sensible; le nez est légérement arrondi vers la pointe; les narines sont très-relevées; la lèvre supérieure, très-renflée, est beaucoup plus avancée que l'inférieure: celle-ci est plus saillante que le menton. Enfin, le haut de l'oreille ne s'élève qu'à la hauteur de l'œil, qui est très-alongé. La dépouille du vautour couvre le haut & le derrière de la tête, & deux cornes de vache qui supportent un disque (emblêmes du croissant & de la lune pleine), surmontent cette coiffure. Winckelmann (*Monum. ant. nn.* 73 & 74) a publié les dessins qu'avoit faits d'une petite figure d'*Isis* en bronze, & du profil de sa tête, Pierre-Léon Ghezzi, dessins qui sont conservés à la bibliothèque du Vatican. On voit ici le profil & le derrière de cette tête (*Pl. CCXXXVII, n°s.* 1 & 2). La troisième tête d'*Isis*, que je donne ici, est gravée sur une agate de deux couleurs, qui se trouvoit à Rome dans le musée du marquis Capponi; elle sert de cul-de-lampe au chapitre Ier. du livre II de l'*Histoire de l'Art* de l'édition de Janssen. La dépouille du vautour & un collier ou plutôt une collerette pareille à celles que l'on voit peintes sur la poitrine des caisses de momies, forment la parure de cette tête; elle présente les traits des Indoux mêlés avec les traits des têtes éthiopiennes. Le profil, depuis la naissance du nez jusqu'au menton, est très-saillant; le nez est peu large, mais pointu & alongé; la lèvre supérieure est forte & saille en avant de l'inférieure, qui saille pareillement en avant du menton; l'œil est peu ouvert, mais alongé vers les angles, & le trou de l'oreille est placé au niveau de l'œil. On croit généralement que cette agate représente, sous l'allégorie d'une *Isis*, quelque Reine égyptienne, épouse d'un des Ptolémées (*Pl. CCXXXVII, n°.* 3). Sous le *n°.* 4, *Pl. CCXXXVII*, on voit *Isis* allaitant Horus. C'est le dessin de la petite statue de bronze, dont la tête est dessinée plus haut sous deux aspects différens. On ne peut trouver ici Harpocrate, parce que l'enfant allaité par *Isis* n'a point le flocon de cheveux qui caractérise ce jeune dieu. *Isis* étant l'emblême de la Nature, qui produit & qui renferme toutes les formes, dut être représentée sous plusieurs formes: c'est pourquoi on en trouve ici plusieurs figures. Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 75) a publié celle que l'on voit sous le *n°.* 1, *Pl. CCXXXVIII*, d'après un dessin tiré du Recueil du commandeur del Pozzo. Sur la tête d'*Isis* est placé le fruit du perséa avec les cornes de vache. La déesse est vêtue d'une longue tunique rayée ou plissée, tunique qui lui étoit propre, & dont se revêtoit la fameuse Cléopâtre (*Plutarchus in Antonio. Briani, tom. V, pag.* 121) lorsqu'elle paroissoit en public avec les attributs d'*Isis*. Les longues ailes de notre *Isis* sont repliées deux fois autour de son corps. C'est ainsi qu'on les voit à des Divinités phéniciennes qui servent de type à quelques médailles de Malte.

OSIRIS. Lorsque les écrivains grecs qui avoient voyagé en Égypte voulurent faire connoître à leurs compatriotes les Divinités égyptiennes, ils leur cherchèrent des analogues dans la mythologie grecque. *Osiris* devint le Soleil ou Apollon, parce que, sur les monumens égyptiens, il tient une espèce de fouet à deux & à trois branches. D'après cela l'épervier, qui étoit consacré à *Osiris*, le fut aussi à Apollon.

Sur les monumens faits en Égypte dans les tems les plus anciens, *Osiris*, à qui l'on attribuoit l'invention de l'agriculture, porte des symboles que j'ai essayé de restituer à cet art utile. On voit ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXXVIII*, le buste d'un *Osiris* de terre cuite, de la collection dite de Sainte-Geneviève; il a la forme primitive, celle des momies, & il tient trois attributs. Le premier est le croc avec lequel on commença à labourer; le second, la charrue composée d'un manche, d'un soc & d'une traverse qui les maintenoit réunis; le troisième, qui pend derrière lui, a la forme des traîneaux avec lesquels on

N



foule encore le blé dans le Levant. Près de cet *Osiris* on a dessiné ses autres attributs, l'espèce de fouet à plusieurs branches, qui étoit peut-être un fléau, avec lequel on battoit quelques céréales & les plantes légumineuses; la clef que tiennent les grands Dieux d'Égypte (*Mus. Capitol. tom. III, pag.* 78, 79), & qui pouvoit désigner l'inondation du Nil par l'ouverture des canaux; enfin, la tête d'oiseau en général, & de huppe (*ibid*, *tab.* 88) en particulier, qui sert d'ornement aux bâtons ou aux sceptres des mêmes Divinités.

Sur une sardoine gravée de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 23, *n°.* 1), on voit *Osiris* marchant, ayant une espèce de couronne rayonnée, portant un oiseau sur son bras droit étendu, & tenant de la main gauche un bâton terminé par la figure d'un œil. Sur quelques monumens, *Osiris* porte sa main gauche à l'organe de la génération. Plutarque le décrit de même (*de Isid. & Osir.*), & c'étoit ainsi que l'on avoit représenté Mercure à Cyllène, selon Pausanias (*lib. 6*). On reconnoît ici le symbole de la fécondité, qui l'est encore dans la religion des Indiens. Dans une peinture d'Herculanum (*tom. II*, *tav.* 10), *Osiris*, peint sur un fond noir, a le visage, les bras & les pieds bleus.

Non-seulement on consacra l'épervier à *Osiris*, mais on le représenta même avec la tête de cet oiseau. C'est ainsi qu'on le voit sous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXVIII*, d'après une lampe du Recueil de Passeri (*tom. III*, *tab.* 80). On conserve à Rome, dans le palais Barberini, une statue de même forme; & dans le cabinet Rolandi, un épervier de basalte, haut de 0 mèt. 568 (vingt-un pouces), coiffé avec un bonnet rond aplati par le haut, & attaché sous la tête avec deux liens.

ÉPERVIER. (*Voyez* Osiris.)

CNEPH *ou* CNUPHIS. Sur une table de granit rouge, conservée dans le jardin du palais Barberini à Rome, monument du plus ancien style égyptien, on voit la figure qui a été publiée par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 79), & qu'il a cru représenter *Cneph*. Elle est coiffée avec une espèce de turban surmonté d'un globe, & de deux plumes droites qui ont de longueur deux fois celles de la face. Un serpent qui circule autour du turban, s'élève sur le front. Cette figure, quoique mâle, n'a point de barbe, & paroît nue jusqu'au nombril: de là un vêtement la couvre jusqu'aux genoux. De la main gauche elle tient un bâton terminé en bas par un petit croissant, & en haut par une tête d'oiseau; de la droite elle tient une coupe ovale ou une petite gondole, sur laquelle est posé un quadrupède marchant, dont on ne peut distinguer l'espèce. Cette figure est assise sur un socle cubique, qui repose sur une base oblongue.

Eusèbe (*Præpar. Evang. lib.* 3, *cap.* 11, *pag.* 115) dit que les Égyptiens représentoient *Cneph* sous la figure d'un homme de couleur bleuâtre & presque noir, qui tenoit une ceinture ou un sceptre, & qui avoit pour ornement de tête de grandes plumes.

Cneph ou l'ame du Monde étoit la même divinité que le Bon Génie & même que Phthas, dans lequel les Grecs crurent voir leur dieu Vulcain.

GLOBE AILÉ. Sur les portes & dans le milieu de la frise des temples égyptiens on voit un *Globe ailé*, c'est-à-dire, soutenu par deux ailes de vautour éployées, & autour duquel sont entortillés un ou deux serpens; il est ici dessiné au *n°.* 4, *Pl. CCXXXVIII*, d'après le monument du palais Barberini, cité dans l'article de *Cneph*. Eusèbe (*Præpar. Evang. lib.* 1, *circa finem*) dit que les Égyptiens représentent le Monde par une figure circulaire de couleur de l'air, semé de flammes, dans le milieu de laquelle est placé un serpent développé sous la forme d'un vautour.

ŒUF entre deux serpens. Dans les bas-reliefs égyptiens, à l'entrée des monumens, on voit un *œuf* que deux cérastes ou serpens à cornes soutiennent avec leurs bouches, celui qui est ici dessiné au *n°.* 1, *Pl. CCXXXIX*, d'après une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 23, *n°.* 4). Selon les Égyptiens (*Euseb. Præpar. Evang. lib.* 3, *cap.* 11), Cneph, créateur de tout, avoit fait sortir de sa bouche un *œuf*, duquel étoit sorti à son tour le dieu Phtha, le Vulcain des Grecs; & cet *œuf* qu'ils consacroient à Phtha, étoit l'Univers.

Quant à ces serpens à cornes, les cérastes (*Serpens de Lacépède*, *in*-4°. *pag.* 73) des naturalistes, ce sont des serpens venimeux d'Arabie & d'Égypte; ils ont au dessus des yeux deux petites espèces de cornes mobiles, de même nature que les écailles.

BON GÉNIE *ou* AGATHODÉMON. Les Égyptiens désignèrent sous ce nom, tantôt Cneph, tantôt le Nil, & particuliérement le bras du Nil qui avoit son embouchure à Canope. Sous ce dernier rapport c'étoit encore le Sérapis du Nil, adoré à Canope, & alors le *Bon Génie* étoit un serpent élevant la partie antérieure de son corps, qui portoit la tête de Sérapis avec la corbeille. On en voit un ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXXIX*, tiré du Recueil d'Antiquités de Caylus (*tom. III*). Ailleurs, c'est une tête de lion entourée de rayons, & même une tête de taureau avec ses cornes. Quelquefois le *Bon Génie* est représenté par le serpent appelé *vipère d'Égypte* (Lacépède, *Serpens*), qui a deux renflemens sur la tête. Sur les monumens il se dresse, & renfle prodigieusement une espèce de voile qu'il a sous le col. Ce serpent est venimeux, & on croit qu'il est l'aspic qui donna la mort à Cléopâtre.

HORUS & HARPOCRATE étoient fils d'Osiris & d'Isis; aussi le premier étoit-il appelé *le vieil Horus*, & le second *le jeune Horus*. Winckelmann a publié le dessin d'une Isis de bronze, qui allaite le petit *Horus*. (On l'a vu ici sous le *n°.* 4, *Pl. CCXXXVII.*) *Horus* est nu; il porte, en guise de collier, un ornement très-large, & un bracelet au poignet. Sur sa tête est un bonnet légérement conique, orné par-devant d'un serpent saillant.

De même que *Harpocrate*, toujours enfant, étoit l'emblême du soleil naissant au solstice d'hiver, de même *Horus*, jeune, fort & vigoureux, étoit l'emblême du soleil parvenu au solstice d'été, & jouissant de toute son énergie. Jablonski (*Pant. Ægypt.*) a trouvé dans la langue cophte, que l'on croit être l'ancien égyptien, l'étymologie du nom d'*Horus*, qui signifie *Roi* ou *Seigneur*. Dans la théologie grecque, Apollon remplaça *Horus*. Gori a cru reconnoître *Horus* sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 42, *n°.* 1). C'est une figure debout; nue jusqu'à la ceinture, tenant son vêtement élevé devant la poitrine, & coiffée avec une fleur de lotus; mais elle ressemble plutôt à Isis.

SÉRAPIS. J'ai dit ailleurs que les Égyptiens avoient deux *Sérapis*: l'un qui étoit l'emblême du soleil d'hiver, du soleil ténébreux; l'autre, le *Sérapis* du Nil; qu'il n'y

a point de monument de *Sérapis* antérieur au règne de Ptolémée Philadelphe, qui établit à Alexandrie le culte de *Sérapis-du-Pont* après y avoir transporté sa statue; que les Grecs confondirent le *Sérapis* soleil d'hiver avec leur Pluton, & qu'ils réunirent dans leur Pluton les deux anciens *Sérapis*, en lui donnant la corbeille (emblême de la fécondité que l'Égypte doit au Nil) avec le Cerbère. On voit dans le Recueil de lampes de Passeri (*tom. III*) cette figure de *Sérapis-Pluton* (*Pl. CCXXXIX*, *n°.* 3).

HARPOCRATE. Avant l'arrivée des Grecs en Égypte, *Harpocrate* étoit le symbole du soleil naissant au solstice d'hiver, à l'époque où le Nil, rentré dans son lit, laissoit les campagnes couvertes des fleurs du *lotus*, espèce de *nymphea* (plante aquatique). On le représentoit accroupi, avec la main rapprochée de la bouche, c'est-à-dire, dans la posture d'un embryon. Il étoit ordinairement assis sur des fleurs de lotus; & du côté droit de sa tête rasée descendoit un seul & long flocon de cheveux, qui désignoit que, malgré son état de foiblesse, le soleil éclaire & échauffe toujours quelque partie de la Terre.

Harpocrate paroît ici (*Caylus*, *Rec. d'Antiq.* 3) accroupi sur une grande fleur aquatique; il en tient une avec le fléau ou le fouet qu'il porte souvent. On apperçoit les traces du flocon de cheveux, qui a été détruit (*Pl. CCXXXIX*, *n°.* 4). — Sur un beau camée du Palais-Royal (*tom. I*, *Pl. II*), on voit cet *Harpocrate*. Le flocon de cheveux & les fleurs de lotus sont très distincts (*Pl. CCXXXIX*, *n°.* 5).

Les Grecs & les Romains firent de l'*Harpocrate* égyptien le dieu du Silence, à cause du rapprochement de son doigt & de sa bouche.

APIS & NIL. Les Égyptiens-Grecs représentèrent le *Nil* comme on représentoit les fleuves en Grèce, c'est-à-dire, sous la figure d'un homme assis à terre. Mais pour exprimer la fécondité procurée à l'Égypte par le *Nil* lorsqu'il s'élevoit à seize coudées, ils placèrent seize enfans auprès du fleuve, montés sur ses jambes, ses bras, ses épaules, sur la corne d'abondance qu'il tient, & sur le Sphinx qui lui sert d'appui. Cette figure du *Nil*, qui a été long-tems au Capitole, fait aujourd'hui l'ornement du musée Napoléon.

Dans les tems antérieurs aux Lagides, *Apis* étoit le symbole du *Nil*; aussi célébroit-on la naissance de ce bœuf sacré à l'époque de l'accroissement du fleuve. Les figures de cet animal présentent quelques variétés; mais elles ont plusieurs caractères constans, dont quelques-uns rappellent les marques ou taches blanches qui faisoient reconnoître ce bœuf noir; il a presque toujours le dos couvert d'une housse qu'il portoit vraisemblablement quand il paroissoit en public. Un aigle dessiné sur sa croupe est placé conformément au récit d'Hérodote; mais l'escarbot que les historiens placent dans la bouche, l'est ordinairement sur les épaules. De même un disque blanc, fixé entre les cornes, remplace le croissant que Pline & Ammien-Marcellin disent qu'on lui voyoit au côté droit, & qui est très-remarquable sur des médailles d'Hadrien & d'Antonin, parce qu'il n'y a point de housse. Enfin, *Apis* a sur le front un triangle blanc ou incrusté d'argent. J'en ai fait dessiner un sous le *n°.* 1, *Pl. CCXL*; il est tiré de Montfaucon (*Antiq. expl. tom. II*, *Pl. CXXVI*, *n°.* 1).

CHAT ou ÆLURUS, traduction latine du nom grec du *Chat*. Les Égyptiens firent du *Chat* un des symboles d'Isis ou de la Lune, à cause du nombre de ses petits, que l'on croyoit naître à chaque portée dans des nombres progressifs, depuis un jusqu'à vingt-huit, nombre des jours d'un mois lunaire. Plusieurs de ces *Chats-Dieux*, de ronde bosse, sont parvenus jusqu'à nous. On ne peut douter qu'ils ne soient de cette espèce d'animal lorsque le corps est entier; mais quand la tête seule est placée sur un corps d'homme, on a de la peine à la distinguer de celle du lion, qui étoit adoré à Léontopolis, & qui étoit aussi le symbole d'Isis, surtout si les figures sont de très-petite proportion, à moins que l'on ne puisse reconnoître la crinière, seul caractère distinctif de la tête & du col du lion. On voit ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCXL*, une de ces figures équivoques; elle est tirée de Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. IV*), qui croit voir un éventail dans sa main. Cette figure se trouve aussi dans Montfaucon (*Suppl. tom. II*, *Pl. XLIV*, *n°.* 2), qui, dans le même endroit, a donné le dessin d'un *Chat* que l'on ne peut méconnoître pour une divinité égyptienne, parce qu'il porte, liée à son col par un collier, une petite plaque chargée d'hiéroglyphes.

ANUBIS, le fidèle compagnon & le gardien d'Isis, est représenté dans les anciens monumens égyptiens avec une tête de chien; mais jamais il n'y tient le caducée. Cet attribut lui fut donné par les Grecs, qui reconnurent *Anubis* dans leur Mercure. Tel étoit le personnage qui représentoit *Anubis* (*Metam. lib.* 2) dans la pompe d'Isis, qu'Apulée vit à Cenchrée dans l'Achaïe : il avoit la tête d'un chien terrible; il étoit alternativement de couleur noire & doré; enfin, il portoit un caducée de la main gauche, & il secouoit de la droite une palme verdoyante. Cette alternative de couleurs brillante & obscure rappeloit les fonctions d'*Anubis*, qui, étant le symbole de l'horizon (*Plutarch. de Iside*), ouvroit ou terminoit le jour; aussi voit-on dans les Antiquités de Boissard (*tom. IV*, *pag.* 78) un bas-relief consacré par le prêtre Isias aux Dieux d'Égypte, qui partagent le même trône où paroît *Anubis* à la tête de chien, au corps humain, tenant une sphère & un caducée, & posant un pied sur le crocodile. On conserve dans le musée du Capitole (*tom. III*, *tab.* 85) l'*Anubis* de marbre blanc, qui est dessiné ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXLI*, qui tient un sistre & le caducée, & qui est une imitation du style égyptien-grec, faite du tems d'Hadrien.

CYNOCÉPHALE, animal à tête de chien. C'est le nom que les Grecs donnèrent au magot, espèce intermédiaire entre le singe proprement dit & le babouin. Il est commun dans la Haute-Égypte & dans la Barbarie. Les Égyptiens le nourrissoient dans les temples pour connoître le tems de la conjonction du soleil & de la lune, parce qu'on croyoit que, dans cette circonstance, le *Cynocéphale*, privé de la faculté de voir, refusoit la nourriture, & sembloit s'affliger de l'enlévement de la lune; aussi, ajoute Horus Apollo (*Lib.* 1, *cap.* 14 & 15), qui rapporte cette tradition, lorsque les Egyptiens veulent exprimer l'idée de la nouvelle lune, ils représentent un *Cynocéphale* debout, la tête ornée d'un diadême, levant les mains au ciel, adressant ses prières à la déesse, dans l'espoir de recouvrer la vue dès qu'elle pourra se dégager des rayons du soleil. Dans les monumens égyptiens on voit le *Cynocéphale* dans cette attitude : on le reconnoît à l'absence de la queue & à la ressemblance de sa tête avec celle du chien. Il est ici représenté assis, d'après

un monument qui femble appartenir au tems d'Hadrien. On le voit au *n°.* 3, *Pl. CCXL.* Il eft confervé à la villa Albani (*Hift. de l'Art, liv.* 2, *chap.* 1e, *édit. de Janffen, tome I, pag.* 115, *Pl. X*). Il y en a un de même efpèce & dans la même attitude dans la galerie de Florence (*Gem. I, tab.* 59, *n°.* 1); il eft de Calcédoine & de ronde boffe, de la hauteur du dernier deffin.

Les habitans d'Hermopolis rendoient un culte particulier au *Cynocéphale* ou magot : ceux qui habitoient les environs de Memphis, & que l'on appeloit *Babyloniens*, adoroient le cercopithèque ou la guenon, qui diffère du premier parce qu'il a une queue, & parce que fa tête a moins de rapport avec celle du chien.

CERCOPITHÈQUE. (*Voyez* CYNOCÉPHALE.)

HIPPOPOTAME. Ce quadrupède étoit regardé à Hermopolis comme le fymbole de Typhon ou du Génie du mal; mais on l'adoroit à Paprémis, autre ville d'Égypte. On n'en voyoit plus dans cette contrée dès le tems d'Ammien-Marcellin, à la fin du quatrième fiècle. L'*Hippopotame* s'étoit retiré au deffus des cataractes; auffi fes figures font-elles très-différentes fur les monumens. J'en donne ici au *n°.* 2, *Pl. CCXLI*, une qui eft prife d'une pierre gravée de la collection d'Orléans (*tom. II, Pl. LXII*). On en voit une auffi dans le *Mufeum Capitolinum* (*tom. III, tab.* 90). On pourra la confulter pour rectifier celle-ci.

CROCODILE. Ce quadrupède, devenu le fymbole de l'Égypte, étoit honoré d'un culte particulier à Thèbes, à Coptos, à Arfinoé & à Crocodilopolis feconde, parce qu'il étoit, felon Plutarque, un fymbole de la divinité; mais dans d'autres villes on le pourfuivoit à outrance, parce que, difoit-on, Typhon, le meurtrier d'Ofiris & l'ennemi de tous les Dieux, s'étoit transformé en *Crocodile.* On en voit ici la figure au *n°.* 3, *Pl. CCXLI*, d'après les quadrupèdes ovipares de Lacépède (*Pl. XIV*).

IBIS. Cette efpèce de courli étoit confacrée particuliérement à Thoth; cependant Ifis eft repréfentée quelquefois avec une tête d'*Ibis.* On voit ici au *n°.* 4, *Pl. CCXLI*, une des *Ibis* peintes à Herculanum (*tome II, pag.* 315) dans un facrifice égyptien.

MENDÈS : bouc facré. Ce dieu étoit le fymbole de la Nature ou de la puiffance créatrice de tous les êtres fublunaires, & les Grecs lui affimilèrent Pan, qui étoit pour eux le même fymbole. D'ailleurs, on adoroit dans quelques nômes un bouc que l'on regardoit, à caufe de fa fécondité, comme l'emblême de *Mendès.* On voit dans la Table ifiaque cet animal facré; mais il ne porte aucun attribut particulier.

CANOPE. Le Sérapis du Nil étoit adoré à *Canope*, ville fituée fur un des bras de ce fleuve, & il reçut le furnom de *Canopien.* C'étoit auffi Sérapis que l'on adoroit à Alexandrie, mais Sérapis-Pluton. *Canope* faifoit un grand commerce de ces vafes d'argile, qui fervoient à filtrer l'eau du Nil pour la rendre potable ou à la rafraîchir, & fes habitans prirent pour fymbole de leur dieu un de ces vafes. Il eft douteux qu'il nous foit parvenu des *Canopes* antérieurs aux Lagides; car on ne doit pas donner ce nom à des vafes qui ont fervi à renfermer les momies des animaux facrés, & dont le couvercle repréfente une tête d'animal.

Le deffin des *Canopes* que l'on conferve dans les collections eft grec, principalement celui de la tête; mais les figures en bas-relief qui ornent le corps de ces vafes, font imitées des fculptures égyptiennes. On voit ici au *n°.* 1, *Pl. CCXLII*, le beau *Canope* de bafalte vert qui eft placé dans le cafin de la villa Albani; il eft tiré du *tome I, Pl. XV* de l'*Hiftoire de l'Art* de Winckelmann (édition de Janffen). On y retrouve prefque tous les objets révérés en Égypte. La tête qui forme le couvercle eft celle d'Ifis, comme le vafe eft l'emblême de Sérapis. Les éperviers facrés, coiffés avec la fleur du *colocafia*, font placés fur la niche qui renferme deux enfans accroupis, peut-être Harpocrate & Horus naiffans. Au deffous eft le Globe entre deux ferpens. Au lieu d'être ailé comme à l'ordinaire, il eft ici porté par le fcarabée ou l'efcarbot facré, qui a les ailes éployées. A côté du fcarabée font affis le Cynocéphale & le dieu Chat. Derrière le vafe font fculptés Anubis à la tête de chien, & Ofiris à la tête d'épervier, tous deux agenouillés. On voit aux deux côtés de la niche deux figures d'homme qui ont des coiffures différentes, mais qui portent tous deux l'index à la bouche. Seroient-ce Harpocrate avec le fruit du *colocafia* fur fa tête, & Horus, devenus grands? Derrière eux font placés Ofiris & Ifis fous les formes humaines. Du menton de la tête d'Ifis, qui fert de couvercle, pend une treffe formée, à ce qu'on croit, avec les feuilles du perféa, arbriffeau confacré à Ifis. C'eft auffi l'amande de fon fruit, formée en cœur, qui pend du col d'Ifis. Les Égyptiens attachoient des idées myftérieufes à toutes les parties de ce végétal. Enfin, derrière les animaux affis on apperçoit deux repréfentations de l'œil humain. Cette repréfentation eft fréquemment fculptée & peinte fur les monumens égyptiens. Diodore de Sicile (*lib.* 1, *p.* 10), Macrobe & Eufèbe difent que l'œil étoit le fymbole d'Ofiris, le dieu à plufieurs yeux, & qu'il fignifioit la Providence. M. Blumenbach penfe que ces figures d'*œil* font des repréfentations des organes fexuels de l'homme.

J'ai donné avec autant d'étendue l'explication des bas-reliefs fculptés fur ce *Canope*, parce qu'ils renferment prefque toute la théologie égyptienne. C'eft une figure Panthée.

On voit au Capitole (*Muf. Capitol. tom. III, tab.* 82) un *Canope* de bafalte de même efpèce; mais c'eft le bœuf Apis, qui eft placé dans la niche.

Lachauffe a fait connoître (*Muf. roman. tab.* 32, *&c*) un *Canope* qui étoit chez le cardinal Chigi. On y voit de plus qu'aux précédens, deux crocodiles. Celui d'agate orientale de la galerie de Florence (*Gem. I, tab.* 59) eft à peine ébauché.

ŒIL. (*Voyez* CANOPE.)

CŒUR. (*Voyez* CANOPE.)

SCARABÉE *ou* ESCARBOT. Les Égyptiens rendoient un culte au *Scarabée*; ils avoient pris pour le fymbole du Soleil, felon M. de Paw, le grand *Scarabée* doré, qui dans les jardins dévore les fourmis & chaffe les vers. En général, le *Scarabée* facré étoit de l'efpèce des boufiers qui vivent dans les fientes d'animaux, & qui préviennent l'infection par la promptitude avec laquelle ils les dévorent. Plufieurs enferment leurs œufs dans des boules qu'ils forment avec la fiente defféchée. On trouve dans les collections plufieurs *Scarabées* égyptiens & étrufques,

de ronde bosse & de diverses grandeurs. Leur matière ordinaire est le basalte, le jade, la prase & la serpentine. Le dessous est aplati, & porte des figures ou des hiéroglyphes gravés; il a toujours les ailes cachées sous leurs étuis. On le voit avec les ailes éployées sur le canope dessiné dans ce Recueil.

SPHINX. Sous les signes du Lion & de la Vierge, le Nil croissoit & se débordoit pour porter dans les campagnes la fertilité. C'étoit là ce que rappeloit aux Égyptiens la vue du *Sphinx* ou de la réunion des formes d'une vierge & de celles d'un lion. C'est pourquoi on plaçoit cet emblême à l'entrée des temples. Il fut simple dans les premiers tems, & c'est ainsi qu'il paroît sous le bras gauche de la statue du Nil (*Perier, Pl. XCIV*). On le voit ici au *n*°. 2, *Pl. CCXLII*. Pour conserver plus des formes de la Vierge que de celles du Lion, on lui donna les bras & les mains de l'homme; il paroît ici au *n*°. 3, *Pl. CCXLII*, sous cette forme, d'après les dessins de Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. I, pag.* 13). Il y en a quatre pareils sur l'obélisque du soleil à Rome, vers sa pointe, un sur chaque face. Au reste, malgré les mamelles des *Sphinx* égyptiens, on leur donnoit l'organe de la virilité: il est apparent à six *Sphinx* de la villa Borghèse, à deux de la villa Albani, à un du cabinet Pio-Clémentin, &c. La raison de ce double sexe nous est inconnue, à moins qu'on ait voulu conserver au Lion son sexe propre. Cet usage a peut-être servi d'autorité aux artistes grecs & romains, qui ont donné la barbe à des *Sphinx*. On en voit un ici au *n*°. 1, *Pl. CCXLIII*, qui est tiré des peintures d'Herculanum (*tom. V, pag.* 290). Il y en a deux semblables dans le même Recueil (*ibidem, pag.* 29), & un autre, traité dans le genre appelé *arabesque*, sert de vignette au chapitre III du livre 1er. de l'*Histoire de l'Art* (édition de Janssen).

Ces *Sphinx*, qui ont de la barbe pour la plupart, ont des ailes. Quelques savans ont fait de l'addition des ailes le caractère distinctif des *Sphinx* grecs. En effet, on en voit à tous ceux que l'on fait être l'ouvrage de cette nation. Un *Sphinx* ailé paroît sur les vases grecs appelés *étrusques* (*tom. I, Pl. CXX*). On en voit un semblable sur les médailles de Chios, de Métaponte, &c. J'en ai fait dessiner un seul sous le *n*°. 2, *Pl. CCXLIII*, parce qu'il est remarquable par la forme de ses ailes & de ses ornemens; il étoit de marbre, & Passeri le conservoit dans son cabinet (*Lucernæ Fictil. tom. III, pag.* 75).

SECTION II.

Figures mythologiques des autres Barbares.

PERSES. Sous la dynastie des Achéménides, les *Perses* rendirent un culte au feu, & les Mages en furent les ministres. On ne sait quelle fut la religion des *Perses* sous Alexandre & les Rois de Syrie ses successeurs; mais les Parthes, qui fondèrent la dynastie des Arsacides, affectèrent de refuser de la considération aux Mages, & ils permirent l'introduction des Divinités grecques, & même du culte des Chrétiens. Enfin, Ardeschir, qui vainquit les Parthes & qui fonda la dynastie des Sassanides, en rendant l'empire aux *Perses*, leur rendit l'ancienne religion, celle du feu sacré. Ce feu brûla long-tems, jusqu'à ce que les califes renversèrent les pyrées, & établirent l'islamisme sur leurs ruines.

N'ayant point eu de Divinités visibles, les *Perses* n'ont point laissé de monumens religieux incontestables. Je n'en trouve que deux, qui paroissent avoir quelqu'analogie avec leur culte. Le premier, dessiné ici sous le *n*°. 3, *Pl. CCXLIII*, est répété plusieurs fois dans les bas-reliefs de Persépolis, qui appartiennent à la dynastie des Achéménides; dans ceux de Nakschi-Roustam, du mont Bi-Sutoun ou de Kirmanschah. Un homme, costumé comme les figures les plus distinguées de ces bas-reliefs, tient dans sa main gauche un cercle. Une ceinture fort large, qui l'entoure au milieu du corps, a deux extrémités qui se projettent à une grande distance, & qui ressemblent à des ailes. La figure n'est point terminée au dessous de cette espèce de ceinture. Mon savant collègue, M. de Sacy, a donné de cet emblême l'explication la plus satisfaisante (*Mém. sur les Inscript. de Kirmanschah, p.* 67). Le *Férouher* est, dans la religion des *Perses*, une substance spirituelle qui est liée intimement aux hommes & aux Génies, & qui est le principe de leurs sensations. Cet emblême représente donc un des *Férouhers* qu'Ormus a produits pour protéger ceux qui rendent au feu le culte qui lui est dû. C'est pourquoi il est placé au dessus du Prince, qui est devant l'autel du feu sacré. Ce sont de véritables ailes qui le soutiennent; car dans les livres des *Perses*, les *Férouhers* sont comparés à des oiseaux; aussi le même emblême paroît-il sur les mêmes bas-reliefs sous une forme plus simple. On ne voit que les deux ailes éployées, & au milieu la ceinture, dont les deux extrémités se prolongent sous les ailes, mais sans figure d'homme.

Le second monument, qui paroît appartenir à la religion des *Perses*, & en particulier au culte du feu, forme le revers des médailles des Sassanides: c'est un pyrée ou autel du feu sacré. Du milieu des flammes paroît sortir une tête, sur laquelle nous sommes dans une ignorance absolue. On la voit ici au *n*°. 4, *Pl. CCXLIII*.

MITHRA étant une divinité originaire de la Perse, devroit trouver sa place ici. Nous dirons plus bas, à son article, pourquoi il est transposé.

SYRIENS. Nous avons des habitans de la Syrie deux Divinités figurées sur les monumens, la *Déesse syrienne* & *Astarté*.

DÉESSE SYRIENNE. On voit ici sous le *n*°. 1, *Pl. CCXLIV*, une figure de cette déesse, prise d'un marbre du Capitole (*Mus. Capitol. IV, pag.* 231). Une femme est assise entre deux lions, vêtue d'une longue tunique à manches courtes: elle a le bas du corps enveloppé dans une draperie; elle tient les mains élevées. Dans l'une est un fruit de pavot ou une grenade; dans l'autre, une patère garnie d'un manche ou un miroir. Sur sa tête s'élève un ornement conique, terminé par un croissant, dans lequel est sculptée une étoile. De ce croissant pend un voile parsemé d'étoiles. Enfin, sur la base on lit: P. ACILIVS. FELIX D. D. DIA SVR ME. CVM. SVIS. Cette inscription fait seule reconnoître la *Déesse syrienne* (*Dia suria*): on l'auroit prise pour Cybèle; aussi Macrobe nous dit-il (*Saturn. lib.* 1, *cap.* 23) que des lions étoient placés sous la statue d'Atargatis..... qu'Atargatis étoit une divinité semblable à la grande-mère (Cybèle); & Pline avoit dit que la *Déesse syrienne* étoit appelée *Derceto* par les Grecs, & *Atargatis* par les habitans du pays. Apulée (*Metam. lib.* 8) est du même sentiment. Saint Augustin (*De Civit. Dei, lib.* 7) l'appelle aussi la Grande-Mère & la Terre. Assise sur un lion, elle sert de type aux médailles d'Hiéropolis de Syrie.

Lucien a écrit un petit Traité sur la *Déesse syrienne ;* il peint la statue de son temple à Hiérapolis (la même ville qu'Hiéropolis) comme une figure Panthée. Elle tenoit un sceptre d'une main, & de l'autre une quenouille. Sa tête étoit couronnée de rayons & coiffée de tours, sur lesquelles flottoit un voile semblable à celui de Vénus-Céleste ; elle étoit ornée de pierreries de diverses couleurs, entre lesquelles on admiroit celle qui étoit sur sa tête, & dont le feu éclairoit le temple pendant la nuit. Enfin, de quelque côté qu'on la considérât, elle sembloit toujours vous regarder. A ces attributs déjà nombreux, on voit encore ajoutés le foudre, le sistre, le caducée, le fouet avec le *tympanum*, deux lions, divers animaux, les signes du Zodiaque, &c., sur une figure de femme assise, dont Pirro Ligorio a fait un dessin conservé dans la bibliothèque de la reine Christine. Il annonce qu'il a fait ce dessin d'après une petite statue de bronze, qui appartenoit à Virginio Corsini, comte d'Anguillara. Bellori a écrit un petit Traité sur ce dessin (*Thesaur. Antiq. græc. tom. VII, pag.* 426), qui se trouve à la *Planche V* du tome Ier. de Montfaucon ; mais la vue du bonnet dont est coiffée cette figure, & qui ressemble exactement aux mitres des évêques catholiques, la vue du manteau dont elle est revêtue, & qui ressemble exactement aux chappes modernes des mêmes prêtres, m'a fait douter de l'antiquité de ce monument, & m'a empêché de le placer dans ce Recueil.

ASTARTÉ : c'étoit la divinité des Sidoniens. Sanchoniaton dit que les Phéniciens appeloient ainsi Vénus ; aussi *Astarté* sert-elle de type aux médailles de Tyr, de Sidon, d'Aradus, de Béryte, d'*Ælia Capitolina* (l'ancienne Jérusalem), &c. Elle y paroît debout, une corbeille sur sa tête, vêtue d'une tunique courte, à longues manches, posant la main droite sur un trophée, tenant de la gauche un sceptre, terminé quelquefois supérieurement par une traverse. Une Victoire, posée sur un cippe, lui présente une couronne. On voit ici au *n°.* 2, *Pl. CCXLIV*, ce type des médailles de Sidon. Quelquefois *Astarté* paroît assise dans un char.

PALMYRÉNIENS. Ce peuple isolé au milieu des sables, à une distance à peu près égale de l'Euphrate & de la Méditerranée, brilla pendant quelques années ; mais Aurélien ayant vaincu la reine Zénobie, détruisit l'empire des *Palmyréniens.* On voit au Capitole deux monumens qui présentent les Divinités de Palmyre. Le premier est ici dessiné sous le *n°.* 3, *Pl. CCXLIV.* Aglibolus & Malachbelus, comme l'apprend la double inscription de ce marbre, y paroissent vêtus, le premier comme le sont encore les Orientaux, & le second comme un Empereur armé, excepté le croissant, placé derrière ses épaules. Ce croissant le fait reconnoître pour le dieu *Lunus.* Le premier est le soleil ; car on sait que les *Palmyréniens* rendoient un culte solennel à ces deux planètes, & l'on admire encore, parmi les ruines de Palmyre, celles du temple du Soleil. Sur l'autre marbre du Capitole (*ibidem, pag.* 37), on voit d'abord le buste du Soleil avec la tête entourée de rayons ; ensuite ce même dieu vêtu à l'orientale, monté sur un char traîné par des griffons, & couronné par la Victoire.

MEN & LUNUS. J'ai dit ailleurs que Spartien seul appelle *Lunus* le dieu *Men* ou le Mois personnifié par les Asiatiques. Voici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXLV*, son portrait pris d'une pierre gravée, publiée par Mariette (*Pl. LIX*). Un beau jeune homme, coiffé du bonnet phrygien, vêtu d'une tunique liée avec une ceinture & d'un manteau, portant de longues chausses, tenant une haste ou lance sans fer, & une pomme de pin, ayant un croissant placé derrière la tête. Cette figure sert de type à plusieurs médailles d'Asie, sur lesquelles on lit le mot ΜΗΝ ou le mot MENSIS. Quelquefois *Lunus* y porte les habits de femme, car cette divinité étoit mâle & femelle. Son culte étoit répandu dans l'Asie mineure, dans la Syrie, & plus solennellement établi à Carrhes en Mésopotamie. La Lune, chez les Indiens, est une divinité tantôt mâle, tantôt femelle.

CÉLESTE. Capitolin (*in Pertinace*) dit que les Carthaginois adoroient la déesse *Céleste*, & qu'ils la représentoient portée sur un lion. Gori a cru la reconnoître sur deux pierres gravées de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 96, *nos*. 7 & 9) : l'une présente une femme coiffée de tours, tenant le *tympanum* ou tambour de basque, & assise sur un lion ; la même figure sur la seconde est assise entre deux lions. Ces deux figures rappellent Cybèle, & rien n'autorise à y reconnoître la déesse d'Afrique, à moins que celle-ci ne fût représentée avec les mêmes attributs que la Grande-Mère.

MITHRA. Quoique les Perses adorassent le Soleil sous ce nom, & qu'ils lui rendissent un culte dans des cavernes (*Luctatius, in Statium*), cependant, n'ayant aucun monument de *Mithra* qui soit perse, j'ai cru devoir placer son article entre les Divinités des Asiatiques & celles des Européens. Les Romains dûrent la connoissance de ce culte aux Pirates de la Cilicie, que détruisit Pompée (*Plutarch. in Pompeio, III, pag.* 445, *Briani*), plus de soixante ans avant la naissance de Jésus-Christ.

Apologistes de la religion chrétienne, Tertullien (*de Præscript. pag.* 247, *& adversf. Marc. pag.* 439, *edit. alterâ Rigaltii*) & Justin (*Apolog. I, cap.* 66, *& Dialog. cum Tryph. cap.* 70, 78) comparent en toute occasion le christianisme au culte de *Mithra. Mithra* & le Christ naissoient le même jour dans une caverne ou une étable : l'un & l'autre régénéroient l'Univers par le sang d'un agneau ou d'un taureau ; ils mouroient à l'époque de la renaissance de la Lumière, comme ils étoient nés dans la saison des Ténèbres : tous deux enfin eurent des initiations secrètes, des purifications, des baptêmes, des confessions même, &c. On retrouvera les bases de ce parallèle dans les tableaux des mystères mithriaques, que le tems a épargnés. Je donne ici au *n°.* 2, *Pl. CCXLV*, celui de ces marbres qui présente le plus grand nombre de symboles ; il fut gravé en 1564 par Lafreri, qui l'avoit dessiné à Rome chez Octavien Zeno, près du théâtre de Pompée & du champ de Flore. On le voit dans Montfaucon (*tom. I, Pl. CCXV, n°.* 4). Voici l'explication qu'en a donnée M. Dupuis (*Origine de tous les cultes, tom. III, pag.* 43).

Le jeune homme qui tient un flambeau allumé & élevé, symbole du retour de la lumière, est le Printems ; il est peint sous les traits de la jeunesse, âge que l'on donnoit à cette époque aux images du Soleil. Le vieillard qui tient le flambeau renversé, symbole des ténèbres, représente l'Automne ou la vieillesse de l'année, de la Nature & du Soleil. L'arbre couvert de simples feuillages, auquel est attaché le flambeau allumé, & l'arbre couvert de fruits, auquel est attaché le flambeau renversé, désignent la même chose. Les deux figures d'animaux (le taureau & le scorpion) attachées à ces arbres sont em-

pruntées du Zodiaque, où elles répondoient au printems & à l'automne, trois mille ans avant l'ère vulgaire; ce qui prouve que ce bas-relief est la copie d'une peinture très-ancienne. *Mithra* ou le Soleil du printems immole le taureau, signe dans lequel il a passé. Le sang du taureau féconde la terre, & un chien le lèche; mais le scorpion, signe dans lequel fut tué Osiris, ronge l'organe de la génération, & détruit la fécondité en ramenant l'automne. Le lion, époque de la plus grande force du soleil, le corbeau & le serpent, placés dans les cieux sous le lion, assistent à ce sacrifice; ils jouoient un grand rôle dans les initiations des Mithriaques. Le couronnement de ce bas-relief précieux représente sept pyrees ou sept autels chargés de feux, qui sont allumés en l'honneur des sept planètes. Aux deux extrémités sont placés, d'un côté le Soleil conduisant un quadrige, dont les chevaux regardent les diverses parties du Monde; & de l'autre la Lune sur un char traîné par deux chevaux, qui paroissent succomber sous la fatigue. Je parlerai plus bas des figures entourées d'un serpent.

Dans la *Planche CCXVII* du tome Ier., Montfaucon a publié, sous le *n°*. 2, une pierre gravée du Recueil de Maffei, sur laquelle un des deux Génies qui tiennent ordinairement les flambeaux répand sa semence sur la terre pour la féconder (Montfaucon n'a pas rendu cet objet), comme fit Vulcain lorsqu'il donna naissance à Erichtonius, & Jupiter à Orion. Enfin, on voyoit aussi dans l'antre de *Mithra* une femme qui allaitoit un enfant. Le culte de *Mithra* se répandit dans toute l'Europe. Dans les Gaules même, on a trouvé à Saint-Andiol, ville du Vivarais, un bas relief mithriaque (*Caylus*, *Rec. d'Antiq. III*).

Les Chrétiens des premiers siècles reprochoient souvent aux Païens la monstruosité de leurs idoles, & surtout des figures qui étoient adorées dans les antres de *Mithra*; mais ils ignoroient que ces figures étoient les symboles des phases astronomiques On en voit ici une des plus curieuses sous le *n°*. 1, *Pl. CCXLVI & CCXLVII*. Elle est conservée dans le muséum Pio-Clémentin (*tom. II*, *tav. xix*), & désignée sous le nom de *Mithra* ou *visage de lion*. Une tête de lion, signe où le Soleil est dans sa plus grande force, est placée sur un corps humain, qui a de grandes ailes. Un serpent, symbole de la révolution de l'année, entoure la figure entière depuis les pieds, & sa tête surmonte celle de *Mithra*. Sur la poitrine sont gravés les signes des équinoxes, le Bélier & la Balance; & sur le haut des cuisses, les signes des solstices, le Cancer & le Capricorne. *Mithra* est posé sur le globe de la terre qu'il féconde, & il tient dans chaque main le débris d'une torche, comme on peut le conjecturer d'une figure analogue, publiée par Montfaucon (*Antiq. expliq. tom. I*, *Pl. CCXV*, *n°*. 2). Dans la même planche, une autre figure de *Mithra* tient deux clefs, parce qu'il ouvre & ferme l'année.

CABIRES. Les mystères célébrés à Samothrace (île située près de l'Hellespont), & qui eurent des ramifications dans plusieurs villes de Grèce, d'Ionie & même d'Italie, avoient pour but principal l'initiation au culte des *Cabires*. Dans ces mystères on mettoit à mort un *Cabire*, comme Bacchus mouroit dans les siens; aussi M. Dupuis (*Origine de tous les cultes*) a-t-il cru reconnoître dans les deux *Cabires*, Bacchus & le Soleil. Ces Dieux apportés de Syrie, comme le prouvent quelques médailles, étoient représentés tantôt comme les Dioscures, tantôt comme Vulcain. Dans le dernier cas, un *Cabire*, vêtu d'une tunique courte, portoit le bonnet qui désigne les artisans sur les monumens, tenoit d'une main un marteau à deux têtes, & de l'autre des tenailles. Quelquefois il est monté sur un cheval, & il ne tient que le marteau à deux têtes (*Gessneri*, *tom. I*, *tab.* 24).

GERMAINS. Nous n'avons aucun monument qui représente les Dieux des *Germains*. Les figures bizarres que Samuel Grosser a données dans son *Histoire de la Lusace* (Leipſ. 1714), que l'on trouve dans les notes sur les lettres de Tollius, & que Montfaucon a insérées dans son *Antiquité expliquée* (*tom. II*, *Pl. CLXXXIV*), paroissent être le fruit d'une imagination en délire.

De Hooge a dessiné à plaisir un prétendu *Hercules Magusanus*, qui a trompé Gargon & Keisler (*Antiq. septentrion.*).

NEHALENNIA. Les monumens découverts l'an 1646 en Zélande, sur les bords de la mer, près d'Oësbourg, dans l'île de Walckeren, où cette divinité de la Germanie septentrionale est représentée, sont authentiques, & les inscriptions qui les lui attribuent, sont claires & nombreuses. Gruter a rapporté une inscription en l'honneur de *Nehalennia*, trouvée dans une autre contrée; & en Angleterre on en a découvert un marbre, sur lequel le nom de la déesse est écrit en entier. Montfaucon (*tom. II*, *Pl. CXCIV*) a publié plusieurs des figures de *Nehalennia* trouvées en Zélande. Toutes ont la tête couverte d'une espèce de coiffe, qui est coupée en rond vers la nuque; elles sont vêtues d'une longue tunique à longues & larges manches, & d'une espèce de manteau qui couvre la poitrine & les épaules comme un camail. Droites ou assises, elles tiennent des fruits dans une coupe. Une semblable coupe remplie de fruits & un chien sont placés à leurs côtés. Sur les faces des monumens qui présentent *Nehalennia*, sont sculptés Neptune & Hercule. On en voit un sous le *n°*. 3, *Pl. CCXLV*. Le dessin paroît fait avec peu de goût: on n'a pu ici que le copier fidellement. La présence de Neptune & le lieu où ces bas-reliefs ont été trouvés, avoient fait croire que la déesse présidoit à la navigation comme Isis; mais les fruits font penser qu'elle étoit peut-être une des Déesses mères, Divinités célèbres dans les Gaules, la Grande-Bretagne, la Germanie & l'Italie.

DÉESSES MÈRES. On a découvert dans plusieurs contrées de l'Europe, mais particuliérement dans les Gaules, des inscriptions gravées en l'honneur des *Déesses mères*. Quelquefois des figures de femmes y sont jointes, le plus souvent au nombre de trois, comme dans le bas-relief trouvé à Metz, publié d'abord par Boissard, ensuite par Montfaucon (*Supplém. tom. I*, *Pl. LXXXV*, *n°*. 1), & que l'on voit ici au *n°*. 2, *Pl. CCXLVI & CCXLVII*. Tantôt debout, tantôt assises, elles tiennent des fruits, des pommes de pin, des patères, des cornes d'abondance. Ce n'étoient pas proprement des Divinités champêtres, car le bas-relief cité plus haut avoit été consacré par les habitans du quartier de la Paix à Metz: IN HONOREM DOMUS DIVINÆ DIS MAIRABUS VICANI VICI PACIS. D'ailleurs, on a trouvé des inscriptions en l'honneur des Mères de Gabie, de Girone, &c.

GAULOIS. En creusant sous le chœur de l'église cathédrale de Paris, en 1711, on trouva quatre pièces d'autels, ornées, sur leurs quatre faces, de bas-reliefs gros-



ſiers & d'inſcriptions latines. On les voit aujourd'hui dans le muſéum des monumens français, rue des Petits-Auguſtins. Ils ont été expliqués dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, par Baudelot & Moreau de Mautour, & publiés par Montfaucon (*Antiq. expl. tom. II, Pl. CXC*). Une inſcription en fait connoître l'âge : elle apprend que, ſous l'empire de Tibère, ceux des Pariſiens qui naviguoient ou qui commerçoient ſur la rivière (*nautæ Pariſiaci*) avoient conſacré ce monument à Jupiter très-bon & très-grand. Dans ces bas-reliefs paroiſſent Vulcain, Jupiter, Caſtor, Pollux, repréſentés avec leurs noms gravés & avec leurs attributs ordinaires. Pluſieurs figures ſont tellement mutilées, qu'on ne peut les reconnoître, d'autant plus qu'elles ne portent point d'inſcriptions : quatre ſeulement ont conſervé les leurs, & préſentent des attributs qui ſemblent être propres aux Divinités gauloiſes; c'eſt pourquoi je les retracerai ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXLVI & CCXLVII.* Un homme couronné de feuillages porte une tunique courte, a le bras & la main droite élevés, & il tenoit quelqu'attribut, peut-être une hache; la gauche eſt appuyée ſur un tronc d'arbre; à ſes pieds eſt la partie tronquée. On lit au deſſus de ſa tête, ESVS ou HESUS, que l'on croit avoir été, chez les Gaulois, le dieu de la guerre, & qu'ils appaiſoient, dit Lucain (*I, verſ.* 445), par l'effuſion du ſang humain. Sur la quatrième face du même cippe on lit, TARVOS TRIGARANVS, corruption de deux mots grecs qui ſignifient *le taureau à trois grues.* L'on voit au deſſous, auprès d'un arbre, un bœuf avec trois grues poſées, l'une ſur ſa tête, & les deux autres ſur ſon dos. On n'a pas même de conjectures à propoſer ſur ce bas-relief. Sur la troiſième face du troiſième cippe eſt gravé le mot CERNVNNOS; au deſſous il ne reſte plus que le buſte deſſiné ici au *n°.* 4, *Pl. CCXLVI & CCXLVII.* Un homme à tête chauve, à barbe, a des oreilles pointues & des cornes bifurquées, avec un anneau très-large, enfilé ſur chacune. Enfin, ſur la quatrième face du même cippe, on voit ces traces de lettres SE VI RI OS, & au deſſous le buſte d'un homme nu, qui paroît frapper avec un inſtrument, dont une partie eſt briſée, un ſerpent qui s'élève contre lui. Seroit-ce Hercule combattant l'hydre de Lerne ou le dragon des Heſpérides ?

Au reſte, Hercule reçut un culte particulier des Gaulois, ainſi que Mercure, appelé chez eux *Teutates.* Ils les repréſentoient ſans l'organe ſexuel, qu'ils remplaçoient par une eſpèce de plaque ronde ou par deux anneaux enlacés l'un dans l'autre. On voit ici, au *n°.* 5, *Pl. CCXLVI & CCXLVII*, un ſemblable Mercure (*Montf. tom. II, Pl. CLXXXVI, n°.* 1), qui fut trouvé au commencement du dernier ſiècle, avec pluſieurs autres figures de ce dieu, ſur la montagne de Framont, la plus haute de celles qui ſéparoient l'Alſace de la Lorraine. On croit que les Gaulois adoroient auſſi Jupiter ſous le nom de *Taranis*, dont Lucain, cité plus haut, a fait mention.

BRESCIA *ou* BRESSE dans le Milanais. Ottavio Roſſi a écrit un volume in-4°. ſur les Antiquités de cette ville, dans lequel il a inſéré les deſſins de pluſieurs figures de Divinités anciennes, qu'il a créées & qu'il a oſé donner pour authentiques.

Telles ſont les Divinités des Barbares, dont on a conſervé ou dont on a cru poſſéder quelques figures.

LIVRE II.

FIGURES HISTORIQUES.

Observation générale.

Ce livre préſente les *coſtumes* mis en action (s'il eſt permis de s'exprimer ainſi), c'eſt-à-dire que les *figures hiſtoriques* réuniſſent les détails qui ont été expoſés dans la partie des *coſtumes*. On doit donc rapprocher les articles des *figures hiſtoriques*, des articles qui leur ſont relatifs dans la partie des coſtumes, & réciproquement.

CHAPITRE PREMIER.

TROYENS ET AMAZONES.

Dans les Recueils d'antiquités on place ordinairement les Troyens parmi les Barbares; mais ceux qui font leur étude de l'antiquité en général, & des poëmes d'Homère en particulier, ne peuvent ſe réſoudre à ſéparer les *Troyens* des Grecs. D'ailleurs, le haut degré d'opulence & de ſplendeur où les *Troyens* étoient parvenus, ſelon le chantre de l'*Iliade*, à l'époque de cette guerre fatale qui détruiſit leur Empire, m'engage à les placer même avant leurs ennemis.

J'ai cru auſſi devoir réunir dans le même article les *Troyens* & leurs fidelles alliées les *Amazones*, afin que l'on eût d'abord ſous les yeux ce qui a trait aux tems héroïques de la Grèce.

Tous les monumens qui préſentent des *Troyens*, ont été faits par des artiſtes grecs, & tous les écrivains qui parlent de cette nation ſont Grecs. Ainſi l'on ſe rappellera toujours, en liſant ce chapitre, que j'y rapporte uniquement les opinions adoptées par les Grecs, & depuis par les Romains.

SECTION PREMIÈRE.

Troyens armés.

Ce ſeroit une témérité que de vouloir établir rigoureuſement des différences entre l'armure des *Troyens* & celle des Grecs. Cependant Virgile raconte (*Æneid. II, verſ.* 410) que, la nuit de la priſe de Troye, quelques-uns des habitans de cette ville ſe revêtirent des armes des Grecs qui avoient été tués, afin de ſe faire paſſer pour des Grecs, & de ſortir plus facilement, mais qu'ils furent vivement aſſaillis par les *Troyens*, à cauſe de la forme des armes & de la couleur des panaches grecs. Auſſi en examinant deux bas-reliefs de la villa Borghèſe, publiés par Winckelmann (*Monum. antiq. nn.* 135 & 137), qui repréſentent, l'un Hector rapporté par les *Troyens*, & l'autre Priam allant avec des *Troyens* à la rencontre des Amazones, voit-on que le cimier du caſque des *Troyens* eſt bas & recourbé en avant (comparé à celui des caſques grecs). Ces caſques *troyens* ſont deſſinés à la première Planche des coſtumes. On reconnoît ici la reſſemblance avec le bonnet phrygien, qui caractériſe les *Troyens*. Il eſt probable que les chefs portoient, comme ceux des Grecs, des panaches de crin de cheval, mais d'une autre couleur : du moins peut-on le conclure de l'effroi que cauſa au fils d'Hector le panache de ce héros. Un *Troyen* qui accompagne Priam, ſur le ſecond des bas-reliefs cités, & qui eſt deſſiné ici au *n°.* 1, *Planche CCXLVIII*, paroît être armé; il porte cependant le bonnet phrygien. On pourroit donc donner auſſi cette coiffure aux *Troyens armés*. On croit encore reconnoître ſur les monumens, que la barbe des *Troyens* eſt plus longue que celle des Grecs.

Le bouclier que tient la figure citée, reſſemble à celui des Amazones, à une des ſortes de la *pelta*, celle qui eſt arrondie par le bas & échancrée deux fois ſur le diamètre, qui forme le demi-cercle. Seroit-ce le bouclier phrygien, celui que Pythagore reconnut, dit Maxime de Tyr (*Diſſert.* 18), à ſa forme phrygienne? En entrant dans un temple de Minerve il le vit ſuſpendu avec d'autres offrandes, & il dit qu'il l'avoit porté lorſqu'il étoit le *Troyen Euphorbus*. Je dois faire obſerver cependant que, ſur les bas-reliefs cités, les *Troyens* ont des boucliers ovales : il faut ſuivre plutôt cet uſage.

La figure du *n°.* 1 porte une chlamyde ſemblable en tout à celle des Grecs. Je ne la décrirai pas ici. — La tunique de cette figure pourroit être très-longue ſi elle étoit unique; mais on ne peut aſſurer, à cauſe de la petiteſſe de la figure, que les deux diviſions apparentes & indépendantes de la ceinture viſible ne ſoient que des replis formés par deux ceintures cachées. Ce ſont peut-être les bords de deux très-petites tuniques d'inégale longueur, placées ſur la tunique viſible. Cette tunique a des manches qui n'atteignent pas le coude. Sur les monumens, les *Troyens* qui ne ſont pas armés, ont ſeuls des manches qui deſcendent juſqu'au poignet; mais les uns & les autres portent de longues chauſſes qui ſe lient à la chauſſure, & la chauſſure couvre tout le pied, comme le *calceus* des Romains.

Voilà ce que les monumens nous ont appris juſqu'ici ſur le coſtume militaire des *Troyens*. On pourra, pour le même objet, tirer parti d'un paſſage d'Hérodote

(*lib.* 7, *pag.* 542), qui dit que, dans l'armée de Xercès, les Phrygiens étoient armés comme les Paphlagoniens. Les *Troyens* sont toujours assimilés aux Phrygiens. Ainsi le passage suivant du même écrivain (*ibidem*) est applicable aux uns & aux autres: « Les Paphlagoniens allant à » la guerre, portoient des casques faits de plusieurs pièces » repliées; des boucliers arrondis, petits; de courtes lan- » ces; des javelots; des poignards, & des chaussures » propres à cette nation, qui s'élevoient jusqu'à la moi- » tié de la jambe. » Lucien (*Alexand. tom. II*, *pag.* 246, in-4°.) dit que la chaussure des Paphlagoniens étoit de cuir, *καρβατίνας*. C'étoit aussi de cuir qu'étoit fait leur casque (*Xenoph. Exp. Cyri*, *lib.* 5, *cap.* 4, *n°.* 5).

Au reste, les Romains, dans le siècle d'Auguste, sembloient n'admettre aucune différence entre l'armure, la tactique des *Troyens* & celles des Grecs. On peut le conclure d'un passage de Denys d'Halicarnasse. Selon l'historien (*lib.* 1, *cap.* 57), *Latinus*, Roi des Rutules, voulant repousser Énée qui étoit débarqué en Italie, « fit » marcher une armée nombreuse contre les *Troyens*; » mais les voyant armés comme les Grecs, & se préparer » au combat en observant un ordre admirable..... il fut » effrayé, &c. »

SECTION II.

Costume civil des Troyens.

Quoique les écrivains anciens aient parlé souvent des *Troyens*, de la splendeur de leur Empire & de sa chute effrayante, ils ne donnent cependant aucune lumière sur leurs *costumes*. Il faut chercher ce qu'ils ont dit des Phrygiens, parce qu'ils les confondent avec les *Troyens*. *Numanus* (*Æneid. IX*, *vers.* 614) reproche aux compagnons d'Énée leurs malheurs & le luxe de leur ville antique :

Vobis picta croco, & fulgenti murice vestis
Et tunicæ manicas, & habent redimicula mitræ.

& *Turnus* (*ibid. XII*, 97):

. . . . *Fœdare in pulvere crines*
Vibratos calido ferro, myrrhâque madentes.

Voilà les habits teints avec les deux espèces de pourpre. Le mot *phrygio* désignant un brodeur, annonce que la broderie servoit encore en Phrygie à rehausser l'éclat des teintures. Les tuniques des *Troyens* avoient de longues manches, & leurs mitres ou bonnets des joues ou des fanons. Leur chevelure étoit longue, frisée avec le fer & parfumée. Ils portent la barbe sur les monumens.

Apulée, décrivant un ballet-pantomime (*Metam. X*, *pag.* 345, *in usum*), dont le sujet étoit le *Jugement de Pâris*, peint le jeune *Troyen* vêtu d'une brillante tunique, portant un long & ample manteau orné de broderies, la tête enveloppée dans une tiare d'or. Philostrate (*Heroic.* 15) lui donne pour manteau une peau de tigre, & dit qu'il avoit l'œil peint, *τὸ ὄμμα ἐγέγραπτο*. On sait que, dans l'Orient, les femmes se peignent, en bleu ou en noir, le tour des paupières pour faire paroître leurs yeux plus grands.

Dans le troisième tome des *Peintures d'Herculanum* (*pag.* 35), on voit un *Troyen* debout, étendant la main droite, tenant de la gauche un arc détendu, avec un carquois sous le bras gauche : il étend la droite vers une femme assise qui paroît pensive. Ce *Troyen*, qui vraisemblablement est Pâris, porte de longues chausses de couleur d'or, qui descendent jusqu'aux chevilles; des chaussures ouvertes; une tunique rouge, avec des bandes bleues; un manteau bleu plus clair, qui descend aussi bas que les chausses; un bonnet phrygien de couleur d'or, avec une appendice qui descend jusqu'à la première ceinture placée sous les mamelons; une seconde ceinture est placée sur les hanches, & elle est cachée par le repli de la tunique qu'elle tient relevée à la hauteur du genou. Je donne ici cette figure de Pâris au *n°.* 2, *Pl. CCXLVIII.* Ce sont les seuls habillemens de *Troyen*, dont on puisse faire connoître les couleurs. Sur un bas-relief de terre cuite, conservé dans le muséum du Collége romain (*Winck. Monum. antiq. n°.* 117), on voit Pâris enlevant Hélène sur un char. Il est ici dessiné sous le *n°.* 3, *Pl. CCXLVIII.* Je ne cite pas le Pâris du palais Altemps à Rome, que l'on peut voir dans Lens (*Pl. XXI*, *n°.* 62), parce que les restaurations seules en ont fait un Pâris, & parce qu'il ne représente, sans cela, qu'un Barbare considéré en général.

Dans un bas-relief de la villa Borghèse (*Winck. Mon. ant. n°.* 135), Priam est à genoux, dans la posture de suppliant, pour obtenir d'Achille le corps d'Hector. Il est vêtu d'une tunique qui descend jusqu'aux pieds, telle que la portoient les Rois & les Prêtres. Cette tunique est garnie de très-longues manches. On croit en distinguer une seconde, dont les manches s'arrêtent au milieu du bras. Il porte le bonnet phrygien, un long & ample manteau. Il est dessiné ici sous le *n°.* 4, *Pl. CCXLVIII.* Sous le *n°.* 1, *Pl. CCXLIX*, paroît encore Priam avec le sceptre, tel qu'il est représenté sur un autre bas-relief de la même villa, où il reçoit les Amazones qui viennent le défendre contre les Grecs (*Winckelm. Monum antiq. n°.* 137). Je donne, sous le *n°.* 2, *Pl. CCXLIX*, un des *Troyens* qui portent les présens offerts par Priam à l'implacable Achille (*ibid.* 135).

L'habillement des *Troyennes* ne diffère pas ordinairement, sur les marbres, de celui des Grecques. Homère leur donne les mêmes ornemens, colliers, bracelets, &c. Cependant je dois faire connoître deux figures de *Troyennes*, qui sont coiffées avec le bonnet phrygien. Cette coiffure peut produire un effet pittoresque sous le crayon d'un habile artiste; c'est pourquoi on trouvera ici une de ces figures sous le *n°.* 3, *Pl. CCXLIX.* Elle est tirée d'un bas-relief du palais Mattei (publié par Winckelmann, *Mon. ant. n°.* 130), qui représente Antiloque apprenant à Achille la mort de Patrocle. Derrière Antiloque sont placées deux femmes vêtues & coiffées de la même manière, dont l'une est la figure précédente. Winckelmann les reconnoît pour deux *Troyennes* qu'Achille & Patrocle avoient faites prisonnières (*Iliad. I*, *vers.* 661.)

On ne peut douter que les habits des *Troyens* ne présentassent des différences notables, comparés à ceux des Grecs; car Agamemnon dit, dans la tragédie d'Euripide, qui porte le nom d'*Hécube* (*vers.* 732), en voyant de loin le cadavre de Polydore, fils de cette malheureuse Reine..... « Quel est ce *Troyen* mort que j'apperçois dans la tente? » Ce n'est point un Grec : les habillemens dont il est » vêtu, me font reconnoître son pays. »

SECTION III.

Costume religieux des Troyens.

Les poèmes d'Homère, de Virgile, de *Quintus* de Smyrne, &c. n'établissent aucune différence entre les

rites, le *costume religieux des Troyens*, & ceux des Grecs. Les monumens *troyens*, relatifs à ces objets, sont les figures de Laocoon & une peinture d'Herculanum (*III*, *pag.* 205). Laocoon est nu : Virgile parle seulement des bandelettes (*vittas*) dont il étoit orné. C'est le bandeau sacré qui ceignoit la tête des Prêtres comme celle des Rois. Le tableau d'Herculanum représente l'entrée du cheval de bois dans la ville de Troye. Lorsqu'on l'a découvert on pouvoit espérer d'y voir les détails des fêtes, des pompes religieuses des *Troyens*, car ils traînent en triomphe cette fatale machine devant la statue de Minerve, à qui elle étoit consacrée ; mais l'état de dégradation où étoit le tableau quand on l'a gravé, ne laisse plus distinguer que des masses : les détails sont perdus. On entrevoit seulement que les personnages qui traînent le cheval, portent des masques tels que ceux des Egyptiens, c'est-à-dire, qui représentent les têtes de divers animaux; de chiens, par exemple.

SECTION IV.

Costume des Amazones.

Je n'ai point à écrire ici l'histoire des *Amazones*; mais ayant à peindre leur costume, je dois parler de cette fable d'où on dérivoit leur nom grec, ou plutôt qui fut composée d'après leur nom (sans mamelle). Plaute (*Curcul. act. III*, *sc.* 1), Diodore (*lib.* 2, *caput* 45), Strabon (*lib.* 11, *pag.* 504-1620), &c. disent que les *Amazones* brûloient leur mamelle droite afin de tirer l'arc avec plus de facilité. Cette fable est détruite par tous les monumens : les deux mamelles des *Amazones* y sont fortement exprimées. De plus, les mamelons sont très-prononcés, parce que ces héroïnes étoient mères pour la plupart. Cependant elles portent ordinairement leurs cheveux relevés & noués, comme les vierges.

Strabon, cité plus haut, dit que les *Amazones* combattoient à cheval; qu'elles étoient armées d'arcs, de haches, de *pelta*, & que leurs vêtemens & leurs ceintures étoient faits de peaux de bêtes sauvages. On reconnoît le pelage moucheté du cerf à l'*Amazone* dont le buste, dessiné ici au *n*°. 4, *Pl. CCXLIX*, est pris des vases grecs d'Hamilton (2e. *Collection*, 1800, *II*, *Pl. X*). La tête présente ce caractère que Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 2, §. 89) dit avoir remarqué sur toutes les figures d'*Amazones*, une physionomie grave, mêlée d'affliction & de douleur. Quant à l'autre observation que fait le même écrivain (*ibidem*, *chap.* 5, §. 17), elle est trop générale, & même elle est contredite par les deux figures entières d'*Amazones* que l'on voit ici. Winckelmann disoit que ces héroïnes sont les seules femmes qui n'aient pas la ceinture placée immédiatement au dessous du sein, mais qu'elles la portent, comme les hommes, sur les reins, sans doute pour désigner leur génie belliqueux.

Voici le *costume ordinaire des Amazones :* une seule tunique courte, sans manches, liée avec une ou deux ceintures; des chaussures qui montent jusqu'au milieu des jambes; des boucliers faits en croissant & deux fois échancrés (une des sortes de *pelta*), ou des boucliers coupés comme les écus des armoiries (autre sorte de *pelta*), ou des boucliers ovales sans échancrure; des haches à deux tranchans; diverses sortes de massues, &c. Elles ont ordinairement la tête nue, mais elles portent quelquefois des casques garnis de joues, dont la forme du panache rappelle le bonnet phrygien; quelquefois elles portent ce bonnet même : on le voit au buste du *n*°. 1 & à la figure du *n*°. 9, *Pl. CCL*, qui est prise d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gem. tom. II*). — Les manches longues ou phrygiennes du *n*°. 1 sont analogues au bonnet. — Le *n*° 2, *Pl. CCL*, est pris d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Monum. ant. n*°. 138).

Le cothurne ou la chaussure élevée & la *pelta* étoient tellement affectés aux *Amazones*, qu'après la victoire de Pompée (*Plutarq. pag.* 400, *tom. III*, *Briani*) sur les *Albani* du Caucase, les Romains dépouillant les morts, qui en portoient de semblables, furent très-surpris de ne pas trouver de corps de femme.

Dans les peintures d'Herculanum (*tom. V*, *pag.* 314), on voit deux *Amazones* assises. Elles portent une seule tunique violâtre, avec des taches rouges, qui rappellent le pelage moucheté des bêtes fauves; des cothurnes verts; un bonnet phrygien rouge; une *pelta* blanche avec une bordure rouge. — Dans une peinture des ruines du palais de Titus, deux *Amazones* ont les cheveux blonds, les bras nus, une lance, une *pelta* rouge avec une bordure jaune. Elles portent une tunique qui finit au genou, & par-dessus une seconde tunique qui finit au dessous du nombril. Les deux tuniques de l'une sont violettes, l'intérieure de l'autre est rouge, & l'extérieure verte.

CHAPITRE II.

FIGURES HISTORIQUES GRECQUES ET ÉTRUSQUES.

On ne ſera pas étonné de voir ici réunis dans le même Chapitre les Grecs & les Étruſques, lorſqu'on ſe rappellera que les monumens les plus anciens des Grecs préſentent le même ſtyle que ceux des Étruſques. Je les ai réunis ſous le rapport de l'Art; mais je n'en veux rien conclure pour les rapports hiſtoriques.

SECTION PREMIÈRE.

Figures militaires des Grecs & des Étruſques.

§. Ier. *Grecs & Étruſques armés, conſidérés en général.*

J'ai décrit avec ſoin, dans la partie des *coſtumes*, les détails de l'armure des Grecs. On en trouvera ici l'enſemble.

A la GUERRE DE TROYE, les Grecs étoient vêtus & couverts de cuiraſſes, de caſques & de bottines lorſqu'ils combattoient; cependant les artiſtes des ſiècles poſtérieurs ſe plurent à les repréſenter combattant nus, & portant ſeulement le caſque, le bouclier, l'épée ſuſpendue ſous l'aiſſelle. On en voit ſous le *n°*. 3, *Pl. CCL*, un exemple qui eſt tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 32). Quelquefois ils ajoutèrent la chlamyde, ainſi qu'on le voit ici au *n°*. 1 de la *Planche LV*. Quelles qu'aient été les raiſons qui leur aient fait adopter l'uſage de repréſenter nus les Grecs des tems héroïques, j'ai dû en donner des exemples. Dans ces mêmes tems ils combattoient debout ſur des chars qui étoient conduits par leurs écuyers. Une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 26, *n°*. 1) préſente le deſſin du *n°*. 4, *Pl. CCL*. Il n'eſt point fait mention de cavalier à la guerre de Troye; c'eſt pourquoi je n'en parlerai pas encore.

Si l'on en croit Procope (*de Bello Perſico*, *lib.* 1, *cap.* 1), les archers, à la guerre de Troye, étoient peu eſtimés, n'avoient ni chevaux, ni lance, ni bouclier; ils combattoient à pied, &, pour lancer des flèches, ils ſe cachoient ſous les boucliers des autres combattans, ou derrière des cippes & des tombeaux. Euripide (*Hercul. Fur. verſ.* 159) dit que les archers étoient les moins eſtimés des ſoldats. Sur une ſardoine de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 27, *n°*. 5), on voit une poupe de navire terminée par l'ἄφλαςον des Grecs, l'*apluſtre* des Romains. Un guerrier debout ſur la poupe, coiffé d'un caſque garni d'un panache, nu, preſqu'auſſi grand que l'*apluſtre* eſt haut, lance un javelot & ſe couvre de ſon bouclier. A ſon côté eſt agenouillé un archer, qui tire, derrière l'*apluſtre*, une flèche. Cet archer porte une ſimple tunique & une eſpèce de bonnet, ſemblable à celui d'Ulyſſe.

Homère (*Iliad. X*, *verſ.* 131) dit que Neſtor, réveillé par Agamemnon, ſort de ſon lit, « revêt une tunique, prend une chauſſure précieuſe, jette ſur ſes » épaules un manteau (χλαῖναν) pourpre, épais, ample, » & couvert d'un duvet touffu, le lie avec une agraffe, » ſaiſit une forte lance armée d'une pointe d'airain. » Si le poète eût ajouté l'épée, il auroit décrit ici tout le coſtume des Rois grecs : tels ils ſont repréſentés ſur pluſieurs bas-reliefs. Cette *læna* ou chlamyde différoit des autres ſeulement par l'épaiſſeur & l'ampleur; elle n'étoit d'uſage que l'hiver, & elle convenoit au grand âge de Neſtor. C'eſt encore ſur la vieilleſſe qu'on doit motiver le bonnet épais (πῖλον) dont Polygnote avoit couvert la tête de Neſtor dans les tableaux de Delphes (*Pauſan. Phocic. cap.* 25).

Les héros d'Homère portoient des cheveux courts, excepté les plus jeunes, tels qu'Achille & Ménélas, que Philoſtrate (*Heroic. cap.* 6) dit avoir conſervé l'uſage de ſon pays, de Sparte. De même ils portoient la barbe dès qu'ils étoient d'âge à en avoir. — Pauſanias dit (*Lacon. cap.* 3) que toutes leurs armes étoient de bronze : hache, pointes de javelot & de lance, épée entière (ἡ μάχαιρα δὲ καὶ διὰ πάσης χαλκοῦ πεποίηται), &c. Alcée parle, dans des vers conſervés par Athénée (*Deipn. lib.* 14, *cap.* 6), de caſques de bronze avec des panaches de crin, de jambarts de bronze, d'épées de bronze & de cuiraſſes de lin. — Dion Chryſoſtôme (*Orat.* 2, *pag.* 29) fait obſerver qu'Homère ne parle pas avec éloge de l'uſage des ornemens d'or, tels que bracelets, colliers, ornemens du poitrail & des brides des chevaux.

§. II. *Portraits des héros grecs à la guerre de Troye.*

AGAMEMNON. Philoſtrate (*Heroic. cap.* 6) dit que la beauté d'*Agamemnon* avoit contribué à lui faire obtenir le commandement de l'armée grecque. « Il avoit, » ajoute-t-il, un air grave, de grands traits, & il pa- » roiſſoit ſacrifier aux Grâces. » Dans les tableaux de Polygnote à Delphes (*Pauſan. Phocic.* 30, *pag.* 872), *Agamemnon* paroiſſoit avec Antiloque, Achille, Patrocle, Protéſilaüs, & ſeul il avoit de la barbe; il appuyoit ſon aiſſelle gauche ſur un ſceptre, & il tenoit des deux mains un long bâton.

MÉNÉLAS. Les Grecs permirent à *Ménélas* (*Philoſ. Heroic. cap.* 6) de porter les cheveux longs, comme le faiſoient les jeunes gens, parce que c'étoit l'uſage des Spartiates, dont il étoit Roi. Dans les tableaux de Polygnote à Delphes (*Pauſan. Phocic. cap.* 26, *pag.* 863), les deux Atrides avoient des caſques, & *Ménélas* tenoit un bouclier ſur lequel étoit peint un ſerpent. Sur deux bas-reliefs antiques (celui du Capitole, qui eſt déſigné ſous la dénomination impropre d'*Urne d'Alexandre-Sévère*, & celui de la villa Borghèſe, *Monum. ant. n°.* 124), qui repréſentent la colère d'Achille contre Agamemnon, à cauſe de l'enlévement de Briſéis, Winckelmann reconnoît *Ménélas*, qui eſt aſſis comme Agamemnon, mais qui n'a ni bandeau royal, ni ſceptre, ni marche-pied comme ſon frère, parce qu'il lui obéiſſoit dans l'armée des Grecs.

ACHILLE. Sa chevelure étoit blonde (*Iliad. XXIII*, 141); il n'avoit point de barbe à cause de sa grande jeunesse. Sa beauté fut célèbre dans l'antiquité. Philostrate (*Heroic. cap.* 5) le dépeint ainsi : « Son nez n'étoit point » encore courbé; mais on voyoit qu'il le deviendroit. » Son sourcil étoit arqué, & ses yeux annonçoient la » fierté. » Sa lance a été très-célèbre, parce que le talon guérissoit les blessures que la pointe avoit faites. Cette pointe étoit de diamant (*Philostr. Heroic. cap.* 9, *n*°. 4), & rien ne pouvoit lui résister. Le talon étoit d'airain, & brilloit comme l'éclair. Dans une peinture antique (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 5, E), *Achille* étoit vêtu d'une draperie vert-céladon, probablement pour faire allusion à sa mère Thétis, qui étoit une divinité de la mer.

PYRRHUS, fils d'Achille, paroît, dans les tableaux décrits par Philostrate (*Icon. cap.* 1), vêtu d'une tunique blanche qui descend jusqu'au genou, & d'un manteau de pourpre qui enveloppe l'épaule & le bras, mais non la main gauche. On pourroit lui donner une chevelure d'un blond-ardent; car quelques Anciens en tiroient l'étymologie de son nom.

PATROCLE. Dans les tableaux de Polygnote à Thèbes, *Patrocle* n'avoit point de barbe (*Pausan. Phoc. cap.* 30, *pag.* 872). Philostrate (*Heroic.* 19, *n*°. 9) le dépeint ainsi : « Patrocle étoit blond; il avoit l'œil noir, les » sourcils beaux, des cheveux médiocrement longs. Sa » tête étoit fortement liée avec le col, effet de la gym- » nastique. Son nez étoit droit, & ses narines ouvertes » comme le sont les naseaux des coursiers généreux. »

ANTILOQUE ne portoit point de barbe dans les tableaux de Polygnote à Thèbes (*Pausan. Phoc.* 30).

ULYSSE, sur les monumens, porte la barbe & un bonnet sans bords, à pointe obtuse, tel que celui des marins de la Méditerranée & du Levant. On a cru que cette coiffure désignoit ses voyages sur mer; mais il la portoit dans une pantomime décrite par Lucien (*de Salt. n*°. 83), où l'on représentoit sa dispute avec Ajax. — Un dauphin tracé sur son bouclier sert à le faire reconnoître (*Cassandra*, *Lycophr. vers.* 658). Dans Philostrate (*Heroic. cap.* 10, *n*°. 11) il est peint devant Troye. « Dans un âge » peu propre aux amours, ayant le nez légérement » aplati, l'œil incertain à cause de ses méditations & » de ses soupçons, car il paroissoit toujours plongé dans » la réflexion; il étoit d'une taille moyenne. » Héliodore (*Æthiop. lib.* 5, *cap.* 14) trace le portrait d'*Ulysse*. « Je vis en songe un vieillard dont le corps étoit desséché. Sa tunique, relevée au dessus du genou, laissoit » voir les restes de la vigueur qui l'avoit animé. Il portoit » un bonnet de cuir. La prudence & la finesse étoient » peintes sur son visage. »

DIOMÈDE étoit, après Achille (*Iliad. XIV*, 112), le plus jeune des chefs de l'armée grecque. Philostrate (*Heroic. cap.* 4, *n*°. 4) le dépeint ainsi : « Il étoit bien » fait, avoit l'air joyeux; son teint étoit brunâtre, son » nez droit, sa chevelure crépue & négligée. » Son bouclier étoit rond comme celui des Argiens qu'il commandoit devant Troye. Son casque étoit conique ou alongé, αὐλῶπις (*Iliad. XI*, 253).

STHÉNÉLUS. *Sthénélus* (*Philostr. Heroic. cap.* 4, *n*°. 4) étoit grand, droit, avoit les yeux bleus, le nez recourbé, une chevelure assez longue, le teint rouge & animé.

IDOMÉNÉE. Entre les statues consacrées à Olympie (*Pausan. Eliac. I*, 25) étoit celle du petit-fils de Minos. Le symbole de son bouclier étoit un coq, oiseau consacré au Soleil, parce qu'il annonce son retour, & qui rappeloit l'origine de l'épouse de Minos, de Pasiphaë, fille du Soleil.

AJAX, fils de Télamon, étoit d'une grandeur extraordinaire; il est toujours représenté sur les monumens avec de la barbe & dans un âge mûr.

§. III. *Après la guerre de Troye.*

Depuis la GUERRE DE TROYE, les mœurs des Grecs sont mieux connues, ainsi que leurs costumes. C'est aussi depuis cette époque que j'établis une ressemblance entre leurs monumens & ceux des Étrusques. — Hérodote (*lib.* 1, *pag.* 80, *Wessel*) attribue aux Cariens le premier usage des panaches sur les casques, des emblêmes tracés sur les boucliers, & des anses qui servoient à les porter. Ailleurs (*lib.* 4, *pag.* 360) il dit que les Grecs avoient reçu des Égyptiens le casque, & même le bouclier.

Les Rois, à la guerre, n'étoient distingués que par la pourpre & la richesse de leur armure. Du moins n'ai-je trouvé qu'un seul casque orné d'une couronne (*Pl. LI*, *n*°. 6). Antigone, se plaignant de ce qu'Étéocle n'a pas voulu céder la royauté à son frère, dit (*Stat. Thebaid. XI*, 396):

> . . . . *Namque uritur alto*
> *Corde, quòd innumeri comites, quòd regia cassis,*
> *Instratusque ostro sonipes, quòd fulva metallo*
> *Parma micet.....*

Lactantius ou Lutatius (scholiaste de Stace) explique le *regia cassis* par ces mots : *Cum diademate*, avec le diadême. — Peut-être les Rois grecs portoient-ils à la guerre la longue tunique, un de leurs attributs. C'est ainsi qu'Œdipe aveugle, partant pour son exil, & conduit par ses fils, paroit sur un fragment conservé dans le palais Rondinini (*Winckelm. Monum. ant. n*°. 103). Le diadême ceint ses cheveux longs & négligés; sa tunique touche sa chaussure. Sur cette longue tunique est placée une sorte de cuirasse ou de tunique courte. Une épée pend à son côté gauche, & son manteau très-ample est agraffé sur l'épaule du même côté. Plutarque (*in Timoleonte*) dit que les chefs portoient tous des anneaux, peut-être comme une marque de leur dignité.

Xénophon peint (*Exped. Cyri*, *lib.* 1, *cap.* 2, *n*°. 16) les Grecs qui combattoient pour Cyrus le jeune : « Ils » avoient des casques d'airain, des tuniques rouges, des » jambarts & des boucliers très-brillans. » Comme il ne parle point des lances, dont certainement ils étoient armés, on peut croire qu'il a pareillement oublié les cuirasses de métal ou de lin. Ailleurs (*ibid. lib.* 6, *cap.* 5, *n*°. 16) il fait mention de leurs lances, des outres pour porter de l'eau, des saccoches pour la nourriture, & d'autres ustensiles dont ils étoient chargés en voyage. Les cavaliers portoient des boucliers ronds, de longues épées & des cuirasses particulières; armes fort lourdes, dit Plutarque (*Philopœm. Briani*, *II*, *pag.* 379).

Hors des camps, & ne marchant pas en ordre de bataille, les militaires grecs ne portoient que l'épée & la

chlamyde (*Plautus in Rudente, act. II, sc. 2, vers. 7*), *tres..... chlamydatos cum macheriis.* Il n'est pas fait mention de casque ; aussi Plutarque (*in Pericle, I, pag.* 339, *Briani*) fait-il observer que les portraits de Périclès (*Pl. XIII, n°.* 4) ont toujours un casque, parce qu'il avoit la tête fort longue, & que les statuaires avoient voulu cacher ce défaut. Quant à l'épée, les militaires seuls la portoient chez les Anciens, qui reprochoient aux Barbares de marcher armés parmi leurs amis & leurs parens. Les Grecs armés saluoient avec l'épée, & en inclinant la tête. La veuve de Polynice dit à Antigone, en parlant de son époux (*Statii, Thebaid. XII*, 400) :

> . . . . . *Teque ille acie respexit ab ipsâ*
> *Ense salutatam, & nutantis vertice coni.*

Aratus, entrant dans le théâtre de Corinthe après une victoire, fut accueilli par des applaudissemens unanimes. « Il s'avança cuirassé sur la scène, dit Plutarque (*V*, » *pag.* 334, *Briani*) ; il passa sa lance dans la main droite, » & pliant & inclinant un moment son corps sur le genou, il s'arrêta assez long-tems pour recevoir ces témoignages d'estime & de reconnoissance. »

La figure du *n°.* 1, *Pl. CCLI*, est tirée d'un vase grec (appelé mal-à-propos *étrusque*) de terre cuite de la bibliothèque du Vatican, sur lequel on lit en lettres grecques : *Alcimus a peint.* Dans la gravure qu'a publiée Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 143), ce Grec porte un casque garni de plumes. Peut-être est-ce une inexactitude du dessinateur ; car l'usage des plumes pour les panaches n'existoit pas dans le tems du siége de Troye. Homère ne parle que de crins de cheval.

On voit un panache de crins à triple étage (τριλοφη) à la figure du *n°.* 2, *Pl. CCLI* ; elle est tirée des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. V, Pl. LX*). Les joues du casque sont relevées.

La cuirasse de la figure étrusque du *n°.* 3, *Pl. CCLI*, est très-remarquable (*Mus. Etrusc. I, tab.* 40, *n°.* 1).

Il faut observer le casque pointu, les deux javelots & la cuirasse étroite de la figure du *n°.* 1, *Pl. CCLII*, qui est tirée des vases grecs, dits *étrusques*, d'Hamilton (*I, Pl. XLVIII*).

La forme extraordinaire du bouclier & du casque qui couvre le visage entier, rendent cette figure étrusque très-remarquable ; elle est tirée du *Museum Etruscum* (*I, tab.* 40, *n°.* 4), & elle est dessinée sous le *n°.* 2, *Pl. CCLII*. Sur les vases grecs d'Hamilton (*IV, Pl. L*), on voit le trompette du *n°.* 1, *Pl. CCLIII.* La forme de son casque, celle de la draperie qui lui tient lieu de chlamyde, & les jambarts, doivent le faire remonter aux premiers tems de la Grèce.

C'est à cette époque que l'on rapporte aujourd'hui les mœurs & les costumes des Étrusques. Leurs armes ressemblent à celles des Grecs, mais plus encore à celles des Romains, qui probablement adoptèrent les armes des Étrusques, s'ils n'étoient pas eux-mêmes d'origine étrusque. — On pourroit croire que les Étrusques cherchoient, par l'exagération de leur armure, comme le font encore les peuples sauvages de l'Amérique & de la mer du Sud, à se donner un aspect effrayant. Ils chargeoient leurs casques de cornes, de longues oreilles ; ils portoient pour cimier de longues pointes ou de grandes & larges crêtes de métal ; ils hérissoient leurs longues & larges moustaches. Leurs boucliers sont ordinairement de forme ronde ; leur chaussure couvre le pied entièrement ; leurs jambarts (bottines) sont à double rang. La cuirasse des Étrusques est liée avec une ceinture, quelquefois double, sous la forme de corde. Enfin, ils portent quelquefois la chlamyde ou le *paludamentum.* — Les Tyrrhéniens (nom sous lequel les Grecs désignèrent ceux que les Romains appelèrent Étrusques) avoient inventé, selon Diodore, une espèce de trompette très-sonore.

Nous avons vu que toutes les machines de guerre avoient été en usage chez les Grecs. Peut-être la *tortue* que formoient les soldats en se couvrant de leurs boucliers, est-elle d'origine romaine, parce que la forme demi-cylindrique du bouclier légionnaire sembloit disposée particulièrement pour cela ; cependant il n'est pas vraisemblable que ceux des Grecs qui se servoient de boucliers carrés ou oblongs n'aient pas formé quelquefois la *tortue* : du moins peut-on dire que chez eux elle ne fut pas comptée entre les évolutions ordinaires.

Quant à la marine militaire des Grecs, elle fut presque nulle jusqu'à Thémistocle, car leurs navires n'étoient pas pontés ; ils ne le furent qu'à cette époque. Mais depuis lors les Athéniens devinrent célèbres pour la construction & pour la manœuvre, comme les Rhodiens pour la sagesse de leurs lois maritimes.

§. IV. *Armure de divers peuples grecs d'Europe & d'Asie.*

J'ai disposé ces peuples dans l'ordre alphabétique, parce que l'ordre géographique exige plus de recherches. On ne trouvera ici que les peuples dont les artistes peuvent avoir quelqu'intérêt à connoitre les costumes.

ACHÉENS. Dans les troisième & second siècles avant l'ère vulgaire, les *Achéens* se rendirent formidables aux autres Grecs, & même aux Romains ; ils dûrent ces succès à leur constitution politique & à leur science militaire. Je n'ai à parler ici que de leurs armes. Plutarque raconte (*Briani, II, pag.* 382) que Philopœmen réforma leur tactique & leurs armes. « Les *Achéens* avoient des » boucliers trop légers & trop étroits pour couvrir le » corps ; des lances beaucoup plus courtes que les sarisses, armure avantageuse à la vérité pour combattre de » loin, mais très-défavorable pour combattre de près. » Philopœmen leur fit quitter le bouclier léger (θυρεὸ), la » lance (δόρατος), & prendre le bouclier pesant (ἀσπίδα) » & la sarisse macédonienne (σάρισσαν). Il leur fit adopter » aussi les casques, les cuirasses & les jambarts, afin » qu'ils combattissent de pied ferme, & non comme les » troupes légères (δρομικης και πελταστικῆς). » Pausanias (*Arcad. cap.* 50, *pag.* 700, *Kuhnii*) parle plus amplement de la même réforme. « Philopœmen, dit-il, changea » l'armure des fantassins ; ils portoient de courtes lances » (μικρὰ δοράτια) & de très-longs boucliers, semblables » à ceux des Gaulois ou aux boucliers d'osier des Perses » (ἐπιμηκέστερα ὅπλα κατὰ τοὺς Κελτικοὺς θυρεοὺς, ἢ τὰ γέῤῥα » τὰ Περσῶν). Il leur fit prendre le bouclier des Argiens » (ἀσπίσιν Ἀργολικαῖς) & de grandes lances (τοῖς δόρασι » μεγάλοις). »

On lit dans Tite-Live (XXXVIII, 29), qu'au tems de la ligue des *Achéens*, les habitans d'Ægium, de Patras & de Dyme étoient des frondeurs plus adroits que ceux mêmes des îles Baléares ; que leur fronde ne consistoit pas en une seule courroie, comme la fronde de ceux-ci ; mais que c'étoit une triple courroie fortifiée par un grand nombre de coutures qui lui donnoient la force & la souplesse d'un nerf ; enfin, qu'ils frappoient à volonté leurs ennemis, non-seulement à la tête, mais encore à telle ou telle partie du visage.

ÆTOLIENS & semblables. (*Voyez* ÉTOLIENS.)

ARCADIENS. Ce peuple étoit célèbre dans la Grèce par la force de ses soldats, chargés d'armes pesantes (ὁπλῖται). Lucien en parle (*Dialog. Mortuor.* 14). On lit dans Xénophon (*Hist. Græc. VII*, 5), qu'à la bataille de Mantinée, les *Arcadiens*, pesamment armés, portoient des massues comme les Thébains.

ARGIENS. On a vu dans l'article des ACHÉENS, que Philopœmen leur fit abandonner leurs longs boucliers, & qu'il leur fit adopter le bouclier des *Argiens* (ἀσπίσιν Ἀργολικαῖς). Ce bouclier d'Argos, célèbre dans l'antiquité, étoit rond ou ovale (figure analogue à la figure ronde). Hygin (*Fab. CLXXI*) le dit expressément : *Rotundam habuit figuram clypeus argolicus.* Les *Argiens* portoient, au siége de Troye, des boucliers ronds : ce bouclier est l'attribut de leur roi Diomède. Il devint le bouclier des cavaliers, mais sous un plus petit volume. Peut-être étoit-il ovale dans les mains des Achéens & du reste de l'infanterie grecque ?

ATHÉNIENS. Iphicrate (*Corn. Nepos, cap.* 1) commandoit, l'an 395 avant l'ère vulgaire, l'armée des *Athéniens*..... « Il changea l'armure des fantassins, qui portoient avant lui de très-grands boucliers, de courtes lances, des épées légères. Il leur fit substituer le bouclier ovale (*pelta*) ou bouclier rond (*parma*). De là vint que les fantassins furent appelés *peltastæ*, & qu'ils furent plus agiles pour les marches & pour les attaques. Iphicrate doubla la longueur des lances, fit prendre des épées plus longues ; il changea aussi la forme des cuirasses, & substitua à celles d'airain des cuirasses de lin, qui rendirent le soldat plus léger, & le défendirent aussi efficacement. ». C'étoient des tissus de lin en grand nombre, réunis par des coutures fort serrées. L'armure des *Athéniens* fut adoptée par les autres peuples grecs.

Alcibiade étoit très-beau, dit Athénée (*Deipn. lib.* 12, *cap.* 9) ; il conserva long-tems la longue chevelure qu'il avoit dans sa jeunesse. Il portoit une chaussure différente de celle des autres *Athéniens*, & à laquelle on donna son nom. Commandant l'armée, il s'occupoit encore de sa parure ; son bouclier, orné d'or & d'ivoire, avoit pour symbole l'Amour courbant un arc.

BÉOTIENS. (*Voyez* THÉBAINS.)

CARIENS d'Asie, non les *Caryens* du Péloponèse. Les *Cariens* habitoient la partie sud-ouest de l'Asie-Mineure. Hérodote (*lib.* 1, *pag.* 80, *Wessel*) dit qu'ils étoient, au tems de Minos, le peuple le plus belliqueux de son voisinage, & qu'on leur attribuoit l'usage des panaches de casque, des peintures sur les boucliers & des anses pour tenir, avec le bras & la main, les boucliers que l'on portoit auparavant suspendus sur l'épaule gauche avec une longue courroie passée autour du cou. Le même historien ajoute (*lib.* 7, *pag.* 547) que les *Cariens* qui faisoient partie de l'armée navale de Xercès, étoient armés comme les Grecs, & qu'ils portoient aussi des faulx & des épées très-courtes. Ces épées convenoient pour l'abordage, & les faulx pour couper les manœuvres des vaisseaux ennemis.

CRÉTOIS. Les archers *crétois* étoient célèbres. L'île de Crète fournissoit de bonnes troupes légères ; aussi Plutarque (*Briani, II, pag.* 185) compte-t-il au nombre des dépouilles de Persée, qui furent portées dans le triomphe de Paul-Émile, les peltes des *Crétois.* — Les *Crétois* marchoient au combat, selon Athénée, au son de la lyre. Dans les premiers tems ils y marchoient au son de la flûte.

CYPRIOTES. Dans l'armée navale de Xercès, leurs Rois avoient la tête ceinte de bandelettes ; les autres portoient des tuniques. Du reste, ils étoient armés comme les Grecs (*Herodot. VII, pag.* 546).

DORIENS d'Asie, voisins des Cariens. Hérodote (*lib.* 7, *pag.* 547) dit que les *Doriens*, montés sur la flotte de Xercès, étoient venus du Péloponèse, & qu'ils étoient armés comme les Grecs.

ÉLÉENS. Lucien (*Dialog. Mort.* 14) cite avec éloge les archers *éléens*.

ÉOLIENS, peuple d'Asie, voisin des Mysiens & des Ioniens. Sur la flotte de Xercès, ils portoient les mêmes armes que les Grecs (*Herodot. VIII, pag.* 548).

ÉTOLIENS. Dion-Chrysostôme (*Orat.* 64, *de Fortun. pag.* 598) dit que, du tems d'Alexandre, c'étoient d'habiles archers.

IONIENS. Dans l'armée navale de Xercès, les *Ioniens* étoient armés comme les Grecs dont ils descendoient (*Herodot. VII, pag.* 547).

ILES situées entre l'Asie & la Grèce. Leurs habitans, montés sur la flotte de Xercès, étoient armés comme les Grecs (*Herodot. VII, pag.* 547).

LACÉDÉMONIENS. Lycurgue (*Plutarc. Briani, I, pag.* 115) permit aux *Lacédémoniens* de porter les cheveux longs, & de placer des ornemens sur leurs armes. Ils arrangeoient leur chevelure avant le combat ; ensuite le Roi immoloit une chèvre, ordonnoit aux *Lacédémoniens* de se couronner, & aux joueurs de flûtes de jouer l'air de Castor. Tous entonnoient l'hymne de Pan, & marchoient à l'ennemi au son des flûtes. Pausanias (*Lacon.* 17, *pag.* 251) joint aux flûtes la lyre & la cithare. — On lit dans Festus, que les bonnets (*pilei*) de Castor & de Pollux leur avoient été donnés pour rappeler leur origine lacédémonienne, parce que, ajoute-t-il, les Spartiates portent de semblables bonnets dans les combats. — Les *Lacédémoniens* armés étoient vêtus de tuniques rouges ou rousses, afin que la vue du sang coulant (*Xenoph. Laced.* 11, 3) des blessures ne les décourageât pas. Leur épée étoit si courte, qu'un *Athénien* disoit par dérision, que des bateleurs pourroient les avaler (*Plutarch. Licurg. Briani, I, pag.* 111). Le même écrivain dit (*in Dione, V, pag.* 214) que Calippus fut tué avec la même épée qui, dans sa main, avoit tranché les jours de Dion..... « On la reconnut à la forme ; car elle étoit courte comme celle des *Lacédémoniens.* » — Le bouclier des *Lacédémoniens* étoit d'airain (*Xenoph. ibid.*), oblong & diversement échancré : on en voit trois à la *Planche LIX.* Dans le troisième siècle avant l'ère vulgaire, Cléomène leur fit tenir le bouclier avec des anses : ils le portoient auparavant suspendu avec une courroie qui s'alongeoit ou se raccourcissoit par le moyen d'une agraffe (*Plut. Cleom. IV, pag.* 325). — Cléomène leur

fit aussi substituer à la lance la sarisse, & leur apprit à la tenir des deux mains.

LYDIENS. Du tems de Crésus, les *Lydiens* (*Herodot. lib. 1, pag. 6*) étoient le peuple le plus courageux & le plus belliqueux de l'Asie. Ils étoient d'excellens cavaliers, & ils portoient de longues lances. Ceux qui servoient dans l'armée de Xercès étoient armés, dit Hérodote (*lib. 7, pag. 542*), à peu près comme les Grecs; c'est pourquoi ils sont placés dans cette section. — Athénée dit (*lib. 14, cap. 6*), d'après Hérodote, qu'ils marchoient au combat au son des flûtes à plusieurs tuyaux & des flûtes simples.

MACÉDONIENS. Nous n'avons des *Macédoniens*, peuple devenu si célèbre sous le règne d'Alexandre, une connoissance certaine que depuis ce conquérant. — Au passage du Granique (*Plut. Briani, IV, pag. 22*), ce Roi portoit une pelte (bouclier léger), un casque orné d'une crinière, & sur les côtés de deux panaches remarquables par leur blancheur & leur grandeur. A la bataille d'Arbelle (*ibidem, pag. 48*) il portoit un casque de fer, brillant comme de l'argent pur; une cuirasse de lin double; un collerct de fer, orné de pierres précieuses; un épée très-légère & teinte de diverses couleurs; un riche baudrier & un manteau travaillé en Sicile. — Les soldats d'Alexandre étoient armés, dit Tite-Live (*IX, cap. 19*), d'un bouclier rond & de la sarisse : *clypeus sarissaque illis*. La sarisse, qui fut (*ad Herenn. IV, cap. 32*) d'abord l'arme propre des *Macédoniens*, étoit une lance longue de plus de quatorze coudées ou de six mètres quatre-vingt-deux millimètres (environ vingt-un pieds). Alexandre leur fit quitter la barbe (*Plutarc. Thes. I, pag. 5*), parce que les ennemis les saisissoient par là. Il leur ôta aussi les cuirasses entières qui couvroient la poitrine & le dos, & il ne leur laissa que des demi-cuirasses, ἡμιθωράκια, afin que leur dos fût exposé au fer des ennemis s'ils prenoient la fuite (*Polyæni, Strat. IV, cap. 3, n°. 13*).

Dans le chapitre des coiffures j'ai parlé fort au long de la *causia*, qui servoit aux *Macédoniens* de bonnet en tems de paix, & de casque à la guerre. La *causia* étoit faite de cuir de bœuf cru, comme nous l'apprend Dion Cassius (*lib. 77, cap. 7*) lorsqu'il décrit l'armure de cette phalange que forma Caracalla pour imiter Alexandre. « Les soldats de cette nouvelle phalange portoient aussi » une cuirasse de lin tissue à trois fils, un bouclier rond » d'airain, une lance très-longue, armée d'une pointe » courte, des jambarts & l'épée. » — Démétrius Poliocerte portoit (*Athen. Deipn. XII, cap. 9, pag. 585*) une *causia* de pourpre, ornée d'un diadême brodé en or.

La sarisse étoit aussi remarquable par sa pesanteur, que par sa longueur : *Immobilem*, dit Tite-Live (*lib. 44, cap. 41*), *longitudine & gravitate hastam*. Aussi Cléomène, en la faisant adopter aux Lacédémoniens (*Plutarc. IV, pag. 325*), leur enseigna-t-il à la tenir avec les deux mains. La sarisse étoit de frêne, & assez élastique pour céder aux coups sans se rompre (*Suidas*, Συνείκοντος). — Le bouclier des *Macédoniens* étoit léger, ἐλαφροῖς πέλταρίοις, dit Plutarque (*Æmil. II, 171*). Suidas (σπλιαι) dit expressément qu'il étoit rond. — Leur épée étoit courte (μικροῖς μὲν ἐγχειριδίοις (*ibidem*)), comparée à l'épée espagnole, μαχαίρα, que les Romains avoient adoptée. — Tite-Live (*42, 65*) décrit, sous le nom de *cestiosphendonus*, une espèce de trait employé par les *Macédoniens* dans la guerre de Persée. Un fer pointu, long de deux palmes, cent soixante-deux millimètres (six pouces), étoit fixé à un fût long d'une demi-coudée (huit pouces environ). Il avoit trois plumes ou ailes, & deux courroies servoient à le lancer.

La chlamyde, qui étoit le manteau des Grecs armés voyageant, & des jeunes gens, avoit, chez les *Macédoniens*, une forme ou du moins une ampleur remarquable; ce qui la fit appeler proprement *chlamyde macédonienne*. Sur un bas-relief de la villa Albani (*Winck. Mon. ant. n°. 174*) on voit Alexandre & Diogène. La chlamyde du Macédonien ne présente d'autre différence avec celle des autres personnages antiques, que sa longueur; elle descend plus bas que la cheville du pied, & ordinairement elle touche à peine le gras de la jambe. Strabon (*XVII, 793*) compare la forme du Monde connu à la chlamyde macédonienne déployée; ce qui prouveroit qu'elle étoit plus large que haute. Pline dit (*V, 10*) que l'architecte Dinocharès donna au plan de la ville d'Alexandrie d'Égypte, la figure d'une chlamyde macédonienne déchirée dans son contour, & prolongée en pointe sur les côtés..... *Ad effigiem macedonicæ chlamydis orbe girato laciniosam, dextrâ lævâque anguloso procursu.* Au reste, cette chlamyde & le bonnet faisoient reconnoître les *Macédoniens*. De là vint que l'Étolien *Thymarchus* ayant tué *Charmades*, lieutenant du roi Ptolémée, se travestit en *Macédonien* avec ces habits du mort, *chlamyde interempti & galero ad macedonicum ornatus est habitum* (*Frontini, Strat. III, cap. 2, n°. 11*), & s'introduisit dans le port de Samos à l'aide de ce déguisement.

MANTINÉENS. Lucien (*Dialog. Mort. 14*) parle des *Mantinéens* comme de troupes légères très-renommées.

MYSIE. La Troade fit partie de la *Mysie* dans les tems postérieurs au siège de Troye. Il n'est question ici des *Mysiens* que depuis cette époque. Hérodote (*VII, pag. 542*) donne pour armure à ceux qui combattoient dans l'armée de Xercès, de petits boucliers ronds (ἀσπίδας σμικράς), des javelots durcis au feu, & des casques propres à leur nation.

THÈBAINS. Ils portoient le bouclier béotien, ovale & échancré des deux côtés dans sa moindre largeur. Xénophon (*Hist. græc. VII, 5*) dit qu'ils étoient armés de massues. Ils tenoient un des premiers rangs parmi les troupes pesamment armées (*Lucian. Dialog. Mort. 14.*)

THESSALIENS. La cavalerie thessalienne étoit célèbre dans l'antiquité. Héliodore, qui écrivoit ses *Éthiopiques* sous le Bas-Empire, dit (*III, cap. 7*) que les crépides des cavaliers *thessaliens* étoient serrées au dessus des talons avec une courroie rouge.

SECTION II.

Costume civil des Grecs & des Étrusques.

§. Ier. *Des Grecs en général.*

ROIS GRECS. Un des attributs distinctifs des Rois étoit la pourpre marine. Homère (*Iliad. IV, vers. 141*) dit même qu'un mors d'ivoire, teint avec cette pourpre par les Méoniennes ou les Cariennes, étoit l'objet des desirs de plusieurs cavaliers, mais qu'il étoit réservé pour le Roi. Ce poète décrit ainsi (*Iliad. II, vers. 42*) le costume d'Agamemnon : « Il revêt sa riche tunique, faite » d'une

» d'une étoffe moëlleuse, & par-dessus il jette un ample » manteau. Il lie sa précieuse chaussure Il suspend à ses » épaules une épée ornée de clous d'argent. Il prend le » sceptre de ses pères, toujours brillant. » Athénée (*V*, *cap.* 14) parle d'un Roi ou d'un tyran de Tarse, appelé *Lysias*, & philosophe de la secte d'Épicure. Ayant été élu stéphanophore, c'est-à-dire, prêtre d'Hercule, il ne voulut jamais déposer la puissance souveraine qui étoit attachée pour un certain tems à cette dignité, & il déploya le costume des Rois. « Il portoit une tunique de » pourpre, ornée dans le milieu d'une bande blanche; » une chlamyde très-ample & très-riche; la chaussure » blanche, appelée *laconique*, & une couronne d'or, » travaillée sous la forme d'une branche de laurier. » Le même écrivain, parlant d'Ortygès qui exerçoit la tyrannie à Érythrée avec quelques autres citoyens, & qui portoit, ainsi qu'eux, le costume des Rois, dit: « Ils se pla- » çoient sur un tribunal, devant les portes de la ville, » pour rendre la justice, portant des manteaux de pour- » pre, des tuniques bordées de pourpre. L'été, ils » avoient des chaussures qui laissoient le pied découvert » par plusieurs ouvertures; l'hiver, des chaussures de » femme. Ils portoient de longues chevelures qu'ils fri- » soient en anneaux, & sur lesquelles ils plaçoient des » diadêmes jaunes & pourpres. Toute leur parure étoit » d'or, comme celle des femmes. » Enfin Lucien, parlant (*Somnium*, *n°*. 26, *tom. II*, *pag.* 743) des Rois de la scène, dit..... « Les acteurs tragiques, représentant Cé- » crops, Sisyphe ou Télèphe, portent des diadêmes, » des épées à poignée d'ivoire, la chevelure flottante & « une chlamyde ornée de dorure. » Les vases grecs d'Hamilton (*II*, *Pl. XLI*; *III*, *Pl. XLIII*) m'ont présenté les deux Rois que l'on voit ici sous les *nos*. 2, *Pl. CCLIII*, & 1, *Pl. CCLIV*. Le premier porte le costume qu'Homère, cité plus haut, donne à Agamemnon.

REINES GRECQUES. Il y a peu de choses à observer sur le costume des Reines. Excepté la pourpre & le diadême, il étoit le même que celui des autres Grecques. La forme des habillemens des Reines ne différoit point de la forme des autres habillemens de femmes; ils étoient seulement plus amples & plus riches. Le diadême étoit tantôt le bandeau royal, tantôt le diadême proprement dit, ou une plaque de métal triangulaire ou arrondie, qui se plaçoit sur les cheveux, immédiatement à leur naissance. Les modèles instruiront mieux que les descriptions. J'en donne ici trois, tirés des vases grecs d'Hamilton (*I*, 128; *II*, 89; *III*, 43). On les voit sous les *nos*. 2, 3, *Pl. CCLIV*, & 1, *Pl. CCLV*. A la vérité, la richesse de leurs costumes différens, & la place qu'elles occupent dans les sujets dont elles font partie, sont les seuls motifs sur lesquels je me fonde pour reconnoître ici des Reines; mais je les crois suffisans. Il n'en est pas de même du *n°*. 2, *Pl. CCLV*. On ne peut douter que cette femme, placée sur un char avec son ravisseur, ne soit la Reine de Sparte, l'épouse de Ménélas, Hélène. C'est un bas-relief de terre cuite du collége romain, publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°*. 117).

GRECS, CONSIDÉRÉS EN GÉNÉRAL. J'ai déjà dit que le costume grec, comparé au costume romain, consistoit dans le *pallium* & dans la chaussure ouverte, ou les *crepidæ*, parce que les Romains portoient la toge & la chaussure fermée, ou le *calceus*. Du reste, tout étoit égal dans les deux costumes; tunique, *femoralia*, ou caleçon, & la coiffure, si l'on en excepte la bandelette avec laquelle les *Grecs* se ceignoient assez souvent la tête. Cicéron (*Pro Rabir. cap.* 10, *pag.* 48, *tom. VI*, *Grævii*) dit que des citoyens romains, même des nobles adolescens, & des sénateurs d'une naissance illustre, alloient à Naples pour y jouir, pendant quelque tems, des délices du climat, & qu'ils s'y montroient le front ceint du bandeau grec. « Vous voyez, ajoute-t-il, *L. Sylla*, *impera-* » *tor*, portant la chlamyde. La statue de Scipion l'asiati- » que même, placée au Capitole, est non-seulement re- » vêtue de la chlamyde, mais elle est chaussée avec les » *crepidæ*. » Tacite raconte aussi (*Annal.* 2, 59) que Germanicus parcourant l'Égypte, & voulant se rendre agréable aux habitans, « marchoit sans garde, les pieds » découverts (sans *calceus*, mais avec les *crepidæ*) & » portant le manteau des *Grecs*, de même que l'avoit » fait en Sicile P. Scipion, quoique la guerre punique » durât encore. » C'étoit ainsi qu'Antoine en avoit agi dans le même royaume (*Appian. Bell. civil.* 5, *p.* 1080, *tom. II*, *Tollii*), où il voulut vivre en simple particulier. « Au lieu du manteau romain, il portoit le manteau » carré des *Grecs* (la chlamyde) & la chaussure blanche » attique, les *phæcasia* (chaussure particulière des Prê- » tres d'Athènes, & de ceux d'Alexandrie). »

Au siége de Troye, les *Grecs* portoient en général les cheveux d'une moyenne grandeur (*Philostrat. Epist.* 26). Ils les portèrent depuis un peu plus courts.

Nous voyons l'énumération de leur habillement dans la menace que fait Ulysse à Thersite (*Iliad. II*, *vers.* 261) de le dépouiller & de le mettre nu pour le frapper. « Je » t'arracherai ta *chlena*, ta tunique & l'habillement qui » couvre les parties sexuelles. » Il n'est point fait depuis mention du caleçon dans les écrivains grecs, jusqu'au Bas-Empire, excepté de celui que portoient les athlètes. On voit même, dans deux chapitres des *Caractères de Théophraste*, ceux *du Sot* & *de l'Impudent*, des passages qui prouvent l'absence de toute espèce de caleçon. Mais Procope (*Hist. arcan. cap.* 1) en parle, & il dit même qu'on l'attachoit avec une courroie. Codin (*Origin. Constantin.*) parle aussi de l'ὑποκαμισοβράκιον de l'architecte Ignace, celui qui avoit restauré Sainte-Sophie. Il doit donc demeurer pour constant que les *Grecs* portèrent, à certaines époques seulement, une espèce de caleçon, quoique les artistes ne l'aient pas exprimé dans les monumens, pour conserver le nu sans interruption. J'en puis citer un exemple, qui est peut-être unique; c'est la figure du *n°*. 3, *Pl. CCLV*, tirée des vases grecs de terre cuite d'Hamilton (*III*, 43). Elle porte le costume grec. La forme du bonnet pourroit faire reconnoître ici Ulysse ou quelqu'autre héros célèbre par une longue navigation. Les compartimens dessinés, ou les pièces d'applique qui paroissent sur sa tunique & sur sa chlamyde, pouvoient être de pourpre. On ne lui voit ni collier d'or, ni bracelet, ni aucun autre ornement fait de ce métal. Dion-Chrysostôme (*Orat.* 2, *pag.* 29) dit qu'Homère paroît n'avoir pas approuvé ces ornemens d'or, ni les freins, ni les ornemens du poitrail des chevaux, faits avec l'or.

Je viens de parler du bonnet sans bords des marins, des artisans, &c Je parlerai ailleurs du pétase que portoient habituellement, pour se défendre de l'ardeur du soleil, les voyageurs, les chasseurs & presque tous les *Grecs* hors des villes.

Les *Grecs* portoient deux espèces de manteau, la chlamyde ou *læna*, & le *pallium* ou le manteau grec proprement dit. Sous le manteau ils avoient une tunique qui

ſe terminoit au genou, & dont les manches ne deſcendoient que vers le milieu du bras. Mais ſous la tunique, les *Grecs* ne portoient point de chemiſe, c'eſt-à-dire, de tunique de lin. Le froid les forçoit-il à ſe vêtir plus chaudement, ils portoient une tunique intérieure de la même matière que la tunique ſupérieure, mais beaucoup plus courte & d'une étoffe plus moëlleuſe. Lorſqu'on la fit de lin ſous le Bas-Empire, alors on la porta même dans le lit.

Les militaires, ſous les armes, portoient la chlamyde ſur la cuiraſſe, & celle-ci ſur la tunique; ſans armes, ils la portoient ſur la tunique. Les chaſſeurs, les voyageurs, les jeunes Athéniens & les efféminés faiſoient un uſage habituel de la chlamyde, parce qu'étant liée par une agraffe, & peu ample, elle contraignoit moins les mouvemens, que le *pallium*.

Le *pallium* ou le manteau grec proprement dit (par oppoſition à la toge des Romains) avoit la forme d'un carré-long; ſa hauteur étoit égale au moins à celle d'un homme; ſa largeur avoit deux fois & même deux fois & demie celle d'un homme. Le *pallium* n'avoit point d'agraffe: on le jetoit autour du corps, à peu près comme la toge. C'étoit le manteau des citoyens grecs, des magiſtrats, des orateurs, &c.; en un mot, l'habillement de cérémonie. Sous les ſucceſſeurs de Conſtantin, les *Grecs* abandonnèrent le *pallium*, & portèrent habituellement la chlamyde, même dans les cérémonies. Il y avoit des règles de décence ſur la manière de porter le *pallium*. Athénée (*Deipn.* 1, *cap.* 18) l'énonce expreſſément, & il cite un écrivain grec..... « Couvrez, dit celui-ci, votre » poitrine avec le manteau; mais crainte de paſſer pour » groſſier & pour incivil, ne le relevez pas au deſſus » du genou. »

Certains philoſophes exceptés, les *Grecs* ne paroiſſoient point en public ſans tunique, & couverts ſeulement du manteau; ce qui s'exprimoit pas le mot *ἀχίτων*. Auſſi un hiſtorien (*Diod. XI*, *cap.* 256) raconte-t-il comme une choſe extraordinaire, de voir Gélon, voulant témoigner ſa ſécurité, ſe préſenter aux Syracuſains & les haranguer..... « non-ſeulement ſans armes, mais » encore ſans tunique, & avec un manteau ſeul, *ἀχίτων* » *ἐν ἱματίῳ.* »

Les *Grecs* ceignoient leur tunique avec une ceinture, dans laquelle ils renfermoient l'argent & d'autres effets précieux, comme les Orientaux le pratiquent encore. Cette ceinture tenoit lieu de poches.

J'ai décrit fort au long dans l'article de la *chauſſure des Grecs*, les *crepidæ*, ſemelle liée ſur le pied par pluſieurs tours de courroie, qui laiſſent le deſſus du pied preſqu'entiérement découvert. Cet entrelacs de la courroie étoit ſuſceptible de recevoir toutes ſortes d'ornemens, plaques de métal doré, pierres gravées, &c. La courroie même étoit tiſſue avec de l'or quand on portoit le manteau de pourpre.

Les Grecs ne portoient point d'armes dans les villes; les militaires eux-mêmes, hors du ſervice, ne ſe diſtinguoient des autres citoyens que par la chlamyde (*Lucianus, de Gymn.*, n°. 34, *tom. II*, *pag.* 915).

GRECQUES EN GÉNÉRAL. Les *Grecques* portoient une tunique intérieure de lin ou d'une laine extrêmement fine, qui tenoit lieu de la chemiſe des Modernes. Elles mettoient enſuite la tunique extérieure, qui deſcendoit juſqu'aux pieds, mais dont les manches ou les aîles ne deſcendoient pas au-delà du milieu du bras. Une ceinture ſerroit la tunique ſous le ſein. Quelquefois on plaçoit ſur les hanches une ſeconde ceinture, qui ſervoit principalement à tenir la tunique retrouſſée quand il falloit courir ou agir avec aiſance. Diane chaſſereſſe porte ordinairement cette ceinture, au deſſus de laquelle on voit les replis de la tunique relevée. On trouve, dans le chapitre Ier. du livre II des *coſtumes civils*, des femmes vêtues avec la longue tunique, qui a quelquefois de longues manches, d'où lui vint le nom générique *στολή*.

Une ample draperie, coupée en carré-long, formoit le manteau des *Grecques*: c'étoit le *πέπλος* d'Homère; « cette étoffe ſans couture, qu'on lioit avec une agraffe, » comme dit Euſtathe (*Iliad. XXIV*, *p.* 1347), & qui fut » quelquefois tiſſue de lin (*ibidem*, *pag.* 538). » Le manteau étoit orné, ſuivant la richeſſe de celle qui le portoit, de broderies en or & en argent; de brochures & de bordures de pourpre lorſqu'il n'étoit pas entiérement fait de pourpre, &c.

A ce vaſte manteau les *Grecques* ſubſtituèrent ſouvent deux pièces d'étoffe carrées, qui ſe plaçoient devant la poitrine & ſur le dos. Elles étoient liées l'une à l'autre, ſur les épaules, avec deux boutons; quelquefois elles étoient encore liées ſur les flancs, & les bras paſſoient entre deux. Celle de devant ſe terminoit un peu au deſſus du nombril; celle de derrière à la ceinture, & quelquefois même aux talons. La tunique que l'on portoit ſous ce court manteau (*ἐπωμὶς* & *διπλοΐδιον*, *Pollux*, *VII*, 13, *ſegm.* 49, *ἡμιφάριον*, *Ariſten.*, *lib.* 1, *epiſt.* 4, 19), ne s'élevoit pas ordinairement plus haut que le deſſous du ſein, où elle ſe lioit autour du corps comme une jupe, & deſcendoit juſqu'aux pieds. Quelquefois elle étoit retrouſſée avec une ceinture au deſſus des hanches. Une figure de bronze d'Herculanum (*II*, *pag.* 291), deſſinée ici ſous le n°. 1, *Pl. CCLVI*, fera connoître cet élégant coſtume. On portoit auſſi le grand manteau par-deſſus cet habillement, comme on le voit à pluſieurs figures de bronze du même Recueil (*ibid. pag.* 261, *III*), & à la figure d'Électre du bas-relief de la galerie de Florence (*Winck. Mon. ant.* n°. 147), deſſinée ici ſous le n°. 2, *Pl. CCLVI.*

Je ne donne point ici de figures vêtues ſimplement de la tunique & du manteau, parce que les figures des Déeſſes en préſenteront pluſieurs exemples; mais j'ai cru devoir faire deſſiner, ſous le n°. 3, *Pl. CCLVI*, une figure de femme, tirée des vaſes grecs de terre cuite (*Pictur. Etruſc. I*). Le double rang de perles ou d'ornemens ronds dont ſes deux tuniques ſont chargées, la rend très-remarquable.

J'ai parlé ailleurs aſſez au long des chauſſures & des coiffures des *Grecques*: on en remarquera ici une qui ſemble avoir été plus particuliérement la coiffure des femmes âgées; c'eſt celle de la première des deux vieilles femmes deſſinées ſous les nos. 4, 5, *Pl. CCLVI.* La première eſt priſe d'un bas-relief du palais Barberini, publié par Winckelmann (*Monum. ant.* n°. 148); la ſeconde, d'un bas-relief de la villa Panfili (*ibidem*, 92).

Sous le n°. 1, *Pl. CCLVII*, on voit une figure de femme, tirée des peintures d'Herculanum. La ſimplicité de ſes habillemens, de ſa coiffure, &c., fait croire que c'eſt une femme du peuple.

Les *Grecques* de bonnes mœurs, quand elles paroiſſoient en public, couvroient leur tête & leur viſage avec leur

manteau ou avec un voile. Il est dit dans Aristenète (*II, epist.* 18), de la courtisane Thelxinoé, qui vouloit passer pour une femme respectable..... « Jouant la pudeur, elle » s'assit voilée; elle abaissa son manteau jusque sur ses » yeux, & elle regardoit en dessous. »

Damascius (*apud Photium, pag.* 1056) fait la peinture suivante d'une jeune fille..... « Dicé..... belle adolescente, ayant la démarche légère, portant une tunique » sans manches, de couleur jaune, une ceinture ornée » de morceaux de pourpre découpés sous différentes » formes, la tête ceinte du diadême; elle n'avoit point » de manteau. »

On peut voir dans le chapitre *des coiffures*, celle qui étoit affectée aux vierges : on y lira qu'on ne devoit pas les coiffer avec des roses; & dans le chapitre *des chaussures*, on verra qu'un peintre fut blâmé pour avoir donné à une vierge une chaussure noire.

Les courtisanes avoient ordinairement un costume qui les faisoit reconnoître. A Athènes, une loi les obligeoit de porter des étoffes à fleurs ou de diverses couleurs (*Suidas, voce* Ἑταιρῶν). Elles portoient les cheveux très-courts, pour varier leur coiffure avec différentes perruques, tandis que les femmes de bonnes mœurs ne coupoient point leur chevelure. Dans une comédie de Plaute (*Mostell. act. I, scen.* 3, *v.* 67), la servante *Scapha* dit à la courtisane *Philématium* : « Si vous voulez vous lier » pour toute votre vie à cet amant, il faut vous résoudre à exécuter toutes ses volontés, & à laisser croître » vos cheveux; *capiundas crines.* » La pourpre leur étoit interdite (*Aristenet. I, epist.* 4 & 19).

Plaute (*Epidic. act. II, scen.* 2, *vers.* 45) fait l'énumération des divers habillemens que portoient les Athéniennes; elle est remarquable :

Quid istæ? quæ vesti quotannis nomina inveniunt nova?
Tunicam rallam, tunicam spissam, linteolum cæsitium,
Indusiatam, patagiatam, caltulam aut crocotulam.
Subparum aut subminiam, ricam, basilicum aut exoticum,
Cumatile aut plumatile, cerinum aut berinum. Gerræ maximæ!
Cani quoque ademtum' st nomen. EP. *Qui?* PE. *Vocant laconicum.*

Si l'on pouvoit traduire littéralement ce passage, on connoîtroit presque toutes les espèces d'habillement des *Grecques*, parce que la scène est à Athènes. Je vais l'essayer : « ..... Chaque année n'inventent-elles pas de » nouveaux noms pour leurs habillemens? Tunique transparente; tunique épaisse; linge découpé; tunique » semblable à la tunique intérieure, ornée de bandes » de pourpre jaune-clair, jaune de safran. Jupe de lin, » teinte en vermillion clair; voile; habit royal, étranger, vert-clair, garni de plumes, couleur de cire ou » rousseâtre. Plus grande sottise encore! Elles ont pris » le nom d'un chien......... EP. Comment donc? PE. » Pour le donner à un habillement. Elles l'appellent » laconique. »

Dans le lit, les *Grecques* n'avoient que la tunique, sans manteau (μονοχίτων, *Philostrati, Icon.* 5. ἄπεπλος, *Pindari, Nem.* 1, 74). On étendoit sur les lits précieux des couvertures de pourpre & des *læna* (peluchées) garnies de poils (*Iliad. XXIV*, 643).

LES ADOLESCENS, chez les Grecs, se faisoient remarquer par un luxe recherché. Voici le portrait qu'Eustathe (*Ism. Amor. IV*) fait de l'un d'eux..... « Sa chevelure flottoit sur les épaules; elle étoit artistement » frisée. Il étoit couronné de roses. Sa tunique, tissue » d'or, avec des fleurs brochées, descendoit jusqu'aux » talons, & étoit enflée par le vent. Dans ses mains » étoient des roses & d'autres fleurs d'une odeur agréable. Sa chaussure même étoit recherchée; elle étoit si » luisante, ainsi que ses pieds frottés d'huiles odorantes, » que le pré où il se promenoit, s'y peignoit comme » dans un miroir. » Nous voyons dans Denys d'Halicarnasse (*VII, cap.* 9) un tyran de Cume, en Italie, voulant efféminer les jeunes Cuméens, « les forcer à » laisser croître leur chevelure, comme celle des vierges, » à la teindre, à la friser, à la rassembler dans des filets; » enfin, à se revêtir de tuniques légères, de diverses » couleurs, qui descendoient jusqu'aux pieds. »

Il faut observer généralement que les habillemens de diverses couleurs, de couleur changeante, avec des fleurs ou d'autres ornemens brochés, n'étoient portés en Grèce que par les Asiatiques, par les Barbares, par les tyrans, & enfin par les Grecs efféminés des deux sexes.

Dans Plaute (*Bacchides, act. III, sc.* 3, *vers.* 18), un esclave reproche au jeune Mnesilochus sa mauvaise conduite..... « Je soutiens qu'autrefois, avant les vingt ans » accomplis, il ne vous auroit pas été libre de remuer » le doigt sans votre pédagogue, & de poser le pied » hors de la maison. Si, avant le soleil levé, vous ne vous » fussiez pas rendu à la palestre, vous auriez été rigoureusement puni par le préfet du gymnase. Celui d'entre » vous auquel cela arrivoit, éprouvoit encore, pour » surcroît de punition, la honte de se voir soupçonné de » mauvaises mœurs, lui & son maître. Là, on s'exerçoit » plus utilement à la course, à la lutte, à lancer le javelot & le disque, au pugilat, à la paume & au saut, » qu'on ne le fait aujourd'hui avec une courtisane & » dans la débauche; là enfin, ils travailloient plus sûrement à fortifier leur tempérament, que dans ces réduits obscurs. Lorsque vous seriez revenu de l'hippodrome, de la palestre, & que vous seriez rentré dans » la maison, là, couvert seulement d'un léger & court » habillement, assis près de votre maître, occupé à la » lecture, si vous vous fussiez trompé sur une syllabe, » votre peau eût été meurtrie de tant de coups, qu'elle » eût ressemblé aux étoffes bigarrées dont s'habillent les » nourrices. »

Les enfans, en Grèce, avoient une coiffure particulière. On nouoit sur le sommet de la tête une partie de leur chevelure; le reste flottoit en boucles. Les filles & les garçons de condition libre portoient des boucles d'oreille : les filles, deux; les garçons, une seule, placée à l'oreille droite (*Isidor. XIX*, 31).

Les *Grecques* portoient dans le deuil des habillemens noirs (*Ovid. Met. VI*, 289). Thétis, profondément affligée de la mort de Patrocle, prend le plus noir de ses vêtemens (*Iliad. X*, 94). Lacharès l'Athénien se cache dans une fosse après la prise de Sestus, & il s'échappe en se mêlant, dans des funérailles, à des femmes vêtues de deuil, couvert d'une tunique de femme, ἐν γυναικείᾳ στολῇ, & d'un voile noir, καλύπτραν ἔχων μέλαιναν (*Polyæni, Strat. III, cap.* 7). Authonoé, mère d'Actéon, apprenant la mort cruelle de ce fils (*Dionys. V*, 406), « erra sur les montagnes sans ceinture & sans chaussure, » λυσιχίτων, ἀπέδιλος. » Les Anciens représentoient ordinairement sans ceinture les femmes profondément affligées, surtout après la mort de leurs époux ou de leurs parens. C'est ainsi que Sénèque (*Troad.* 8) introduit sur la scène les Troyennes pleurant la mort d'Hector,

veste remissâ. Un bas-relief de la villa Borghèse (*Winck. Mon. ant. n°.* 135) présente Andromaque accompagnée des Troyennes, vêtues d'une tunique traînante, sans ceinture, recevant à la porte de Troye le corps d'Hector.

Dans le deuil, les *Grecques* & les Grecs coupoient leurs cheveux (*Lysias, Orat. funebr. n°.* 17). Éthra, mère de Théfée, & une femme âgée paroissoient sans cheveux dans une peinture de Polygnote à Delphes (*Pausan. X*, & *Euripid. Phœniss.* 375). Cet usage désignoit probablement le deuil constant des veuves : tel celui d'Hécube, de Clytemnestre (*Euripid. Troad.* 279, 480; *Helen.* 1093, 1134, 1248; *Iphig. Aul.* 1438). Les enfans coupoient aussi leurs cheveux à la mort de leur père (*Euripid. Electr.* 108, 148, 241). On coupoit même les crins aux chevaux dans le deuil général d'une ville ou d'un pays : tel Admète à la mort de son épouse (*Euripid. Alcest.* 428) : tels les Thessaliens à la mort de Pélopidas (*Plutarch. Pelopid.*)

LES ESCLAVES, chez les Grecs, portoient les cheveux très-courts, & jamais frisés. « Tu te vantes d'être » esclave des Muses, dit un personnage de la comédie » des Oiseaux d'Aristophane (*vers.* 912) à un poète, & » tu portes une longue chevelure ! » Leur vêtement étoit une tunique, souvent dépourvue de manches, qui donnoit issue aux bras, d'un côté par un trou fait dans la couture, & de l'autre par une ouverture pratiquée dans l'étoffe. Cette tunique étoit appelée ἑτερομάσχαλος. Une ceinture la lioit. Dans les peintures du Térence du Vatican, les esclaves portent une tunique très-longue, garnie de manches qui descendent jusqu'aux poignets. Ils avoient un manteau grossier fort court. Dans les peintures du Térence du Vatican, les esclaves tiennent ordinairement des deux mains, par les deux extrémités, leur manteau replié, tendu comme une corde, & appuyé sur la nuque du cou : de là vint l'expression *conjicere in collum pallium* (*Plaut. Captiv. act. IV, sc.* 1, *vers.* 11), pour dire, se disposer à courir. Dans l'*Epidicus* de Plaute (*act. V, sc.* 2, *vers.* 60), Périphane voulant récompenser un esclave, lui dit : *Optimum atque æquissimum oras. Soccos, tunicam, pallium tibi dabo.* « Je te donnerai une » chaussure, une tunique & un manteau. » Ce qui annonce expressément que les esclaves étoient chaussés, quoiqu'ils aient quelquefois les pieds nus dans les peintures du Térence.

Les esclaves devoient avoir devant leurs maîtres une attitude humble & modeste. Eustathe dit (*Ismen. Amor. lib.* 3 *ineunte*) de certains serviteurs : « Tous portoient » une torche de la main droite, & ils tenoient la main » gauche placée sur leur poitrine, comme les esclaves. » Plutarque raconte (*in Lucullo, tom. II, pag.* 165, *Briani*) que Tigranes, Roi d'Arménie, se faisoit servir par des Rois; que quatre d'entr'eux l'accompagnoient comme des satellites & des valets de pied; qu'ils couroient devant lui, vêtus de tuniques légères, lorsqu'il marchoit à cheval ou qu'il prenoit de l'exercice; qu'ils se tenoient debout autour de lui, ayant les mains jointes, quand il étoit assis sur son trône pour rendre la justice, « annon- » çant, dit l'historien, par cette attitude, qu'ils étoient » esclaves, qu'ils avoient vendu à leur seigneur leur » liberté & leur corps; car elle n'est nullement favora- » ble à l'action, & elle ne désigne que la patience. »

Les Grecs avoient pris des Asiatiques l'usage des eunuques; aussi leur laissoient-ils le costume des Barbares, les étoffes de diverses couleurs, qui les faisoient reconnoître. Dans les peintures du Térence du Vatican, l'eunuque porte une tunique courte d'étoffe rayée, liée par une ceinture; une espèce de chlamyde nouée avec une agraffe, de longues chausses rayées, une chaussure fermée, un bonnet fait comme une barette de Vénitien; aussi Phædria dit-il (*Terent. Eunuch. act. IV, sc.* 4) de Chæréa, qui s'étoit travesti en eunuque : *Ità visus est dudùm, quia variâ veste exornatus fuit.* Sous les successeurs de Constantin, les eunuques jouirent d'un grand crédit. L'Empereur Julien le leur ôta, & l'orateur Libanius (*Parentale Julian. apud Fabric. Biblioth. græc. lib.* 5, *cap.* 9, *pag.* 298, *edit.* 1708) a saisi ce trait dans son éloge. « Les eunuques furent réduits au service domes- » tique, comme cela devroit toujours être, & ils ne » tirèrent plus vanité de leurs tuniques. » On peut conjecturer qu'ils portoient encore les tuniques d'étoffes rayées. On trouvera ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCLVII*, la figure de Chæréa travesti en eunuque (*Terent. Urbini*, 1736, *pag.* 76), tirée du Térence du Vatican.

LES HÉRAULTS étoient très-respectés chez les Grecs; ils portoient ordinairement un caducée pour annoncer leur mission pacifique; aussi Jason, débarquant sur les rivages de Colchos (*Argonaut. Apoll. III, vers.* 197), prit & montra le caducée. Quelquefois les *héraults* portoient le caducée & la lance pour déclarer la guerre ou pour proposer la paix; ce qui passa en proverbe chez les Grecs (*Polyb. IV, pag.* 318). On voit sur un vase de terre cuite, dans le cabinet du collége romain, un *hérault* portant les deux symboles, & le chapeau plat des voyageurs rejeté sur ses épaules (*Winck. Monum. ant. pag. xxxv*); il est dessiné ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCLVII*.

Les anciens ORATEURS grecs, Périclès, Thémistocle, Aristide, n'étendoient point la main hors de leur *pallium* (*Plutarch. Gracch.*). Eschine (*in Timarch. pag.* 174) dit : « Notre usage actuel de haranguer avec la main étendue » auroit été regardé autrefois comme messéant ou trop » hardi, & nos prédécesseurs ne se permettoient d'en » agir ainsi qu'avec une grande réserve. La statue de » Solon, qui est placée dans le marché de Salamine, a » la main cachée sous le manteau. Les Athéniens l'ont » fait représenter tel qu'il les haranguoit. » On voit ici sous le *n°.* 4, *Pl. CCLVII*, le Génie de Polymnie, Muse de la pantomime, vêtu & posé comme un orateur grec; il est tiré d'un bas-relief du muséum Pio-Clémentin (*tom. IV, tav.* 15), qui représente les Génies des Muses, portant les attributs de ces Divinités, & sans chaussure. Le *n°.* 5, *Pl. CCLVII*, présente la figure de Démosthène haranguant & tenant un écrit à demi déroulé (*Hist. de l'Art, tom. II, Pl. X*). Cette statue de marbre blanc est en Angleterre.

En général, chez les Anciens, on demandoit le silence, on annonçoit que l'on vouloit haranguer en étendant le bras & la main. Pline (*XXXIV, cap.* 8, *pag.* 657, *Harduini*) avoit en vue ce geste lorsqu'il disoit du sculpteur Cephissodote l'ancien, qu'il avoit fait une figure : *Concionantem manu elatâ.* On en verra un exemple dans le chapitre des Étrusques. Hérodien (*I, cap.* 25) dit d'un cynique monté sur la scène : « Il fit taire le peuple avec » la main. »

Apulée (*Metam. lib.* 2, *pag.* 54, *in usum Delph.*) a décrit le geste d'un orateur qui se préparoit à haranguer. « Télé- » phron, dit-il, rassembla les couvertures en un mon- » ceau, sur lequel il appuya le coude. A demi relevé sur » son lit, il étendit la main droite, & il fit le geste des

» orateurs, c'eſt-à-dire qu'ayant replié les deux der-
» niers doigts & le pouce, étendu les deux autres, &
» ſouri avec douceur, il parla ainſi. »

LES SOPHISTES étoient des philoſophes-rhéteurs; ils affectoient un grand luxe. Hippias, Gorgias, & le plus grand nombre des autres *Sophiſtes*, portoient des manteaux de pourpre.

PHILOSOPHES. Sidoine Apollinaire (*IV, Epiſt.* 9) nous a conſervé la manière diverſe dont on repréſentoit les plus célèbres *philoſophes* grecs. « On en voit les » portraits dans les gymnaſes, les bâtimens de l'Aréo- » page & ceux du Prytanée. Speuſippe a la tête penchée » en avant; Aratus, la tête creuſe; Zénon a le front reſ- » ſerré; Epicure a de l'embonpoint; Diogène, la barbe » friſée; Socrate, la barbe blanche; Ariſtote, un bras » hors du manteau; Xénocrate, les cuiſſes rapprochées; » Héraclite a les yeux à demi fermés & remplis de lar- » mes; Démocrite rit & a les lèvres ſéparées; Chryſippe » a les doigts rapprochés pour indiquer des nombres; » Euclide les tient ouverts pour indiquer de grandes me- » ſures; Cléanthe a les ongles des mains rongés pour » déſigner la réunion de ces deux motifs. »

Il eſt difficile de peindre le coſtume des *Philoſophes*, conſidérés en général. Le plus grand nombre conſervoit les cheveux & la barbe (*Ariſtoph. Aves*, 1282), ne portoit point de tunique, avoit un manteau d'étoffe commune & de couleur obſcure (*Dio Chryſoſt. Orat.* 71, *pag.* 628), les pieds ou nus ou découverts, comme je l'ai expliqué à l'article de la *chauſſure*. Antiphon dit à Socrate (*Xenoph. Memorab. I, cap. 6*) : « Vous vous » nourriſſez des mets & des boiſſons les plus viles : non- » ſeulement votre manteau eſt groſſier, mais encore » vous ne vous ſervez que de celui-là en hiver comme » en été; enfin, vous paſſez votre vie nus pieds & ſans » tunique (*Eunap. pag.* 137 & 157, *edit.* 1596). » On voit ici deux figures de *Philoſophes*. L'une, *n°.* 1, *Pl. CCLVIII*, eſt tirée des peintures d'Herculanum. L'autre, *n°.* 2, *Pl. CCLVIII*, eſt une ſtatue de la villa Borghèſe, en marbre blanc, de grandeur naturelle; elle eſt (*Hiſt. de l'Art, Janſſen, II*, 12) connue ſous les dénominations de *Béliſaire*, de *Diogène*, de *Chryſippe*, chef des Stoïciens, &c. Un paſſage de Lucien (*de Sectis*, *n°.* 16) peint les diverſes ſectes de *Philoſophes*. « Les » Epicuriens étoient amis du luxe & des plaiſirs; les » Péripatéticiens aimoient les richeſſes & la diſpute; les » Platoniciens aimoient la gloire & étoient vains. »

Les Stoïciens marchoient gravement, étoient habillés décemment, avoient toujours l'air penſif, & étoient raſés de très-près pour la plupart (*Lucian. de Sectis*, *tom. I*, *pag.* 756).

Les Pythagoriciens, dont Apollonius de Tyane profeſſoit la doctrine, ne portoient point de vêtement fabriqué avec des ſubſtances animales (*Philoſtrat. Apollon. I*, *cap.* 9). L'habillement de Pythagore étoit blanc (*Ælian. Var. Hiſt. XII*, 332); il portoit une couronne d'or & des caleçons. Apollonius portoit de longs cheveux, des vêtemens de lin, les pieds nus, c'eſt-à-dire, découverts (*Philoſtr. I. cap.* 9), un manteau brun (*ibid II*, *cap.* 20). Les ſages de l'Égypte avoient des chauſſures faites avec l'écorce des arbres. Apollonius les approuvoit en cela, & les imitoit (*ibid. VI*, *cap.* 11, & *VIII*, *cap.* 7, *n°.* 4).

Antiphane, cité par Athénée (*Deipn. XII*, *cap.* 11), dit d'un Académicien ou Platonicien : « Vous recon- » noiſſez ce vieillard : il paroît Grec; il porte un man- » teau blanc, une belle tunique brune, un bonnet élé- » gant, un bâton léger. Une petite table eſt placée de- » vant lui. Que dirois-je de plus? Je crois voir l'Aca- » démie même. »

Les Cyniques ſe diſtinguoient des autres *Philoſophes*, autant par l'habillement, que par la conduite & les opinions. On les reconnoiſſoit ordinairement (*Luciani Cynicus*, *n°.* 1, *tom. III*, *pag.* 539, & *n°.* 20) à l'abſence de la tunique, à la nudité des pieds, à la tête raſée (ἐνχρῷ-κουρίαι), au manteau épais & velu (*Antholog. II*, *cap.* 52, *n°.* 5), μάλλιον, qui laiſſoit une épaule découverte; à la barbe courte (πωγώνιον, *ibidem*), à la beſace, au bâton. Lucien (*bis accuſatus*, *n°.* 6, *tom. II*, *pag.* 798) ajoute à ce portrait un livre dans la main gauche; & parlant de Peregrinus (*n°.* 36, *tom. III*, *pag.* 357), qui ſe déshabilla avant de monter ſur le bûcher, il dit : « Quit- » tant ſa beſace, ſon vil manteau, ſa maſſue pareille à » celle d'Hercule, il reſta couvert d'un linge groſſier, » ἔςη ἐν ὀθόνη ῥυπώσῃ ἀκριβῶς. » Il veut parler ſans doute du linge qui ceignoit les reins, & qui tenoit lieu de caleçon.

Sur un bas-relief de la villa Albani (*Winck. Mon. ant.* *n°.* 174), on voit Diogène dans un tonneau de terre cuite : il ne paroît que juſqu'au nombril; il a l'épaule & le bras gauches couverts d'une draperie; il tient de la main gauche un bâton court & noueux. Le chien placé ſur le tonneau fait reconnoître le Cynique. Placé aux pieds d'un homme nu, qui tient un long bâton, dans la même villa (*ibid. n°.* 172), il fait auſſi reconnoître le même *Philoſophe*. Enfin, on voit dans la même villa la ſtatue d'un *Philoſophe* cynique, grande comme nature, dont la tête eſt rapportée; elle porte un manteau, une beſace; elle tient un bâton noueux. A ſes pieds ſont pluſieurs rouleaux ou volumes. Winckelmann (*ibid. pag.* 228) fait obſerver ſur cette ſtatue, qui eſt inconteſtablement celle d'un Cynique, que ſon manteau n'eſt pas plié en deux ou double, comme le dit Horace, *quem duplici panno patientia velat*; & il en conclut que le manteau des Cyniques étoit doublé ou fourré, *foderato*, comme celui de Neſtor, ajoute-t-il, déſigné dans Homère (*Iliad. X*, 134) par le mot διπλῆ. J'ai fait voir ailleurs que les manteaux doubles n'étoient pas toujours pliés en deux, comme ceux de quelques Pallas, mais qu'ils étoient faits quelquefois d'une étoffe chaude, ou épaiſſe, ou moëlleuſe, ou peluchée, μάλλιον, cité plus haut.

LES ARCHITECTES portoient une baguette pour ſe faire reconnoître dans les travaux qu'ils dirigeoient, ſi l'on peut généraliſer ce que Codinus dit de Strategius, inſpectant la conſtruction de l'égliſe de Sainte-Sophie : « Il portoit une tunique blanche, ſans manches, & il » tenoit une baguette légère. »

PAYSANS. Je vais donner pluſieurs figures de *payſans* grecs, afin que l'on puiſſe entendre les paſſages relatifs à leur coſtume groſſier (*n°.* 1, *Pl. CCLIX*). Eumée, couvert d'une peau de mouton ou de chèvre, apportant des vivres à Ulyſſe que la vieille reconnoît, ſur un bas-relief de terre cuite du collége romain (*Winck. Mon. ant.* *n°.* 161). — *N°.* 2, *Pl. CCLIX*. Ulyſſe vêtu en *payſan*, couvert d'une peau de cerf, à qui Minerve rend ſa première forme, ſur un vaſe de terre cuite trouvé à Nola (*ibidem*, *n°.* 159). — *N°.* 3, *Pl. CCLIX*. *Payſan* qui a la tête & le dos couverts d'une peau de mouton ou de chèvre, ſur une bague publiée par Béger (*Antiq. expliq.*

III, *Pl. CXXXVI*). — *N°*. 4, *Pl. CCLIX*. Costume de *Paysan* : tunique, ceinture & chaussure très-épaisses; petit bronze trouvé à Herculanum (*Bronzi*, *II*, *pag*. 203).

Hésiode (*Opera*, *&c*. 536) recommande au laboureur de prendre pour l'hiver une longue tunique, dont la trame soit plus fournie que la chaîne; un manteau fait d'une étoffe souple, une chaussure de cuir de bœuf, garnie de chaussons; une casaque de peaux de chevreau, cousues avec des nerfs de bœuf, pour se défendre de la pluie; enfin, un bonnet bien ample & bien fourré, pour mettre les oreilles à couvert. Dans le roman d'*Isménias & d'Ismène* (*lib*. 4), Eustathe décrit une peinture qui représentoit un Laboureur, ayant une chaussure, une tunique grossières & déchirées, un bonnet fait de laine foulée, une barbe épaisse, tenant de la main droite le manche de la charrue, & de la gauche l'aiguillon. Le même écrivain (*ibid. lib*. 4) décrit un Moissonneur & un Faucheur, peints dans les mêmes tableaux. Le premier portoit de la main droite une faulx (faucille), & de la gauche il rassembloit les épis. Sa tête étoit couverte d'un bonnet bien travaillé, sans lequel il n'auroit pu soutenir l'ardeur du soleil; sa tunique étoit relevée autour des reins, & le reste de son corps étoit nu depuis la ceinture. Le Faucheur avoit la tête ceinte, non de roses ou d'autres fleurs, mais d'un linge. Sa chevelure étoit courte, son col couvert; sa tunique grossière étoit relevée sans art; ses pieds & ses jambes étoient nus. Il tenoit une faulx avec ses deux mains. Dans les mêmes tableaux on voyoit un Berger ou un Chevrier avec la tête nue, les cheveux & la barbe hérissés, les mains & les avant-bras nus jusqu'aux coudes, la tunique relevée jusqu'aux genoux.

Longus (*Pastor. lib*. 2, *ineunte*) peint un Paysan couvert d'une peau garnie de poils, chaussé avec des bottines de cuir de bœuf cru, & portant une besace. Le vieux Laerte cultivant ses champs portoit, dit Homère (*Odyss*. *XXIII*, 226), une tunique grossière, faite de pièces cousues; des bottines de cuir de bœuf, & des gants pour se défendre des épines; un bonnet de peau de chèvre. Enfin, Dion-Chrysostôme dit de quelqu'un (*Orat*. *LXXI*, *pag*. 627) : « Vêtu en agriculteur ou portant la » tunique sans manches d'un berger, ou le manteau de » peau garnie de poils, ou ceint d'un simple caleçon. »

LES VOYAGEURS grecs portoient la chlamyde au lieu du *pallium*, qui étant fort ample, & qui n'étant point retenu par une agraffe, auroit trop gêné les mouvemens; ils portoient aussi le pétase ou chapeau à bord large & plat, l'épée, & quelquefois des javelots. Trois figures de *Voyageurs*, tirées de monumens grecs, serviront de preuves. *N°*. 1, *Pl. CCLX*, tiré des vases grecs de terre cuite d'Hamilton (*I*, *Pl. XXXV*). *N°*. 2, *Pl. CCLX*, tiré d'un bas-relief de la villa Borghèse, représentant Zéthus & Amphion avec leur mère Antiope. Sous ce numéro est dessiné Zéthus, qui choisit la vie pastorale (*Winck. Mon. ant. n°*. 85). *N°*. 3, *Pl. CCLX*, tiré d'un vase grec de terre cuite, conservé dans la bibliothèque du Vatican (*ibidem*, *n°*. 98), qui représente Thésée & Pirithoüs châtiant le brigand Sinnis. Sous ce numéro est dessiné Pirithoüs. Une seule de ces figures porte une tunique relevée avec une ceinture, mais elles ont toutes la chlamyde. Ce manteau est l'attribut particulier des *Voyageurs*. Philostrate (*de Vitis Sophist*. *lib*. 2, *cap*. 27, *n°*. 5), parlant du sophiste Mégistias, qui déclamoit à l'instant où le sophiste Hippodromus descendoit d'un navire : « Changeons l'un & l'autre de vê» tement, dit Hippodromus; car celui-ci portoit une » chlamyde, & Mégistias le manteau de déclamateur. » Dans le *Mercator* de Plaute (*act*. *V*, *sc*. 2), Charinus change de projet, & renonce à voyager; il dit à son domestique de lui apporter son manteau, qui étoit dans la maison, & d'y porter sa chlamyde. Bientôt après il reprend son projet de voyage, & il redemande sa chlamyde. Dans le *Persa* du même auteur (*act*. *I*, *sc*. 3), on dit à un personnage que l'on veut faire passer pour un *Voyageur* arrivant par mer : « Prenez la tunique, la cein» ture, la chlamyde & la *causia*. » Dans le *Pseudolus* du même écrivain, le même jeu est répété : on y demande la chlamyde, l'épée, le pétase, & la tunique garnie de manches (*manuclatam tunicam*). Le pétase ou la *causia* faisoit partie du costume des *Voyageurs*, comme on vient de le voir dans deux passages cités plus haut. On voit aussi dans un de ces deux textes, & dans la scène du *Mercator* déjà indiquée, que l'épée faisoit aussi partie de ce costume.

On voit un MARIN sur une pierre gravée de Stosch, expliquée par Winckelmann (*Mon. ant. n°*. 158), & dessinée ici sous le *n°*. 4, *Pl. CCLX*. C'est un des compagnons d'Ulysse, qui ouvre l'outre dans laquelle les vents étoient renfermés. Cette figure donnera l'intelligence d'un passage du *Miles gloriosus* de Plaute (*act*. *IV*, *sc*. 4), où l'on décrit le costume d'un *Marin* : « Tu prendras, dit-on » au personnage que l'on veut faire déguiser, l'habille» ment d'un *Marin*; tu porteras une *causia* brune..... un » manteau de même couleur (les *Marins* modernes l'ont » adoptée); il sera lié sur l'épaule gauche, laissant le » bras libre, & ta tunique sera retroussée avec une cein» ture. » Les *Marins* ne portoient pas toujours le manteau. Lorsqu'il faisoit beau tems, ils n'avoient que la tunique. Un homme vêtu d'une tunique seule est pris, dans Dion-Chrysostôme (*Orat*. 71), pour un *Marin*. Cette tunique étoit ordinairement tissue de jonc, comme une natte. Pausanias (*Phocic. cap*. 29) dit que, dans les peintures de Polygnote à Delphes, « Elpénor avoit pour » tout vêtement une natte de jonc, telle que les *Marins* » ont coutume de la porter. »

LES CHASSEURS poursuivant les bêtes fauves doivent avoir, dit Pollux (*V*, *cap*. 3), leur chlamyde entortillée autour du bras gauche, en guise de bouclier. C'est ainsi que la porte Méléagre sur les bas-reliefs qui représentent la chasse du sanglier de Calidon. La chlamyde des *chasseurs* étoit différente de la chlamyde ordinaire; elle étoit plus courte. Plutarque (*Pelopid. Briani*, *II*, *pag*. 205) l'appelle χλαμύδιον, & Gratius Faliscus (*Cynegeticon*, 38), *curta chlamys*. Plutarque, cité plus haut, dit que les exilés de Thèbes, voulant rentrer par ruse dans leur patrie, prirent le costume des *chasseurs*, « portant des chlamydes courtes, des pieux pour dres» ser les filets, & conduisant des chiens de chasse. » J'ai décrit à la page 31 l'épieu que portoient les *chasseurs* avec les javelots pour combattre la grande bête; ils se servoient de flèches pour atteindre les oiseaux. Pour tuer le lièvre & les animaux de même grandeur, ils leur lançoient un bâton légérement courbé & renflé par un bout, qui fut appelé, à cause de cet usage, λαγωβόλον. Le *n°*. 1, *Pl. CCLXI*, tiré d'une pierre gravée antique, représente cette chasse au lièvre. Oppien (*Cynegeticon*, *I*, *vers*. 91, *&c*.) décrit le costume, les armes & les instrumens des *chasseurs*. Ils doivent porter deux javelots dans la main droite, & une petite faulx passée dans la ceinture, avec laquelle ils releveront leur tunique. Leurs armes seront des épées, des bâtons pointus comme les

aiguillons des laboureurs, un trident pour percer les lièvres, des crocs & des massues plombées.

LES MENDIANS étoient vêtus comme les plus misérables des paysans. Dion-Chrysostôme (*Orat.* 7, *pag.* 105) peint un bouvier qui fut conduit sur la scène dans une ville d'Eubée. « Vous voyez, dit-on au peuple rassemblé dans le théâtre, la vile tunique sans manches, & la peau dont il est revêtu..... C'est un véritable *mendiant* qui ne possède rien. »

§. II. *Des divers peuples de la Grèce.*

ABANTES, anciens habitans de l'Eubée. Homère dit qu'ils coupoient leurs cheveux sur le devant de la tête; qu'ils les laissoient croître & flotter par-derrière. Plutarque (*These. Briani, I, pag.* 5) ajoute qu'ils vouloient par-là ôter aux ennemis le moyen de les saisir par-devant.

ACARNANIENS. (*Voyez* ÆTOLIENS.)

ACHÉENS. Le chef de la ligue des *Achéens*, appelé Préteur par les Romains, ne portoit aucune marque apparente de sa dignité; car Philopœmen ne fut pas reconnu par la femme de son hôte, de Mégare, chez qui il étoit invité à dîner (*Plutarc. Philop. Briani. II, pag.* 374). Plutarque dit expressément d'Aratus (*ibid. V, pag.* 338), par opposition au luxe des tyrans, qu'il portoit un manteau & une chlamyde, tels qu'ils se trouvoient (τῷ τυχόντι).

ÆTOLIENS. Thucydide dit (*lib. I, cap.* 5) que de son tems les *Ætoliens*, les Acarnaniens & les Locriens-Ozoles conservoient des restes de leur ancienne férocité, tel que le port habituel des armes. — Les *Ætoliens* portoient la *causia*, comme les Macédoniens, les marins, &c. & une chlamyde d'une forme ou d'une couleur particulière (*Polyb. IV, cap.* 4, *pag.* 274).

ARCADIENS, habitant les montagnes élevées du centre du Péloponnèse, furent les derniers civilisés, parce qu'il paroît que la Grèce reçut la civilisation par les régions maritimes. « Ils portoient des tuniques de peau de porc, dit Pausanias (*Arcadic. I, pag.* 599), telles qu'en portoient les plus misérables de l'Eubée & de la Phocide. » Le bonnet ou pétase des *Arcadiens* (πῖλος ἀρκαδικὸς) est cité dans les écrivains grecs (*Diog. Laert. in Menedemo, pag.* 364); mais on n'a aucun moyen d'en décrire la forme.

ARGIENS. Philostrate, décrivant une statue de Tantale (*Apollon. Vita. III, c.* 25), dit qu'elle étoit vêtue comme les *Argiens*, & qu'elle avoit seulement la chlamyde thessalienne. Ce manteau fait connoître que la statue pouvoit être armée.

ATHÉNIENS. Thucydide (*lib. I, cap.* 6) dit que les *Athéniens* furent des peuples de la Grèce les premiers qui renoncèrent au port habituel des armes, & qui adoucirent la férocité de leurs mœurs antiques. Les vieillards avoient cessé, seulement dans le siècle où il vivoit (le cinquième avant l'ère vulgaire), de porter des tuniques de lin, de boucler leurs cheveux & d'en lier sur le sommet de la tête une partie avec des agraffes d'or représentant des cigales. Athénée (*Deipnosoph.* 12, *cap.* 1) parle de ce luxe des anciens Athéniens; il dit de plus qu'ils portoient des tuniques de diverses couleurs & des manteaux de pourpre; qu'ils faisoient porter avec eux des siéges plians, de crainte d'être forcés de s'asseoir sur toutes sortes de siéges. Il ajoute: « Cependant ces mêmes hommes furent victorieux à Marathon! »

Clément d'Alexandrie attribue spécialement aux magistrats d'Athènes les tuniques longues, les manteaux traînans, le nœud de cheveux placé sur la tête (appelé *crobyle*), & les cigales d'or. Peut-être faudroit-il restreindre ce luxe aux magistrats seuls ou aux vieillards (*Lucian. Nav. n°.* 3, *pag.* 249, *tom. III*). Xénophon dit en effet (*Athen. Respub., cap.* 1, *n°.* 10): ..... « Le peuple à Athènes ne porte point de meilleurs habits que les esclaves & les étrangers qui habitent cette ville. La forme même n'est pas différente. » Les Athéniens riches avoient cependant une manière de porter le manteau, qui les faisoit reconnoître. Philostrate dit d'un portrait de Thémistocle (*Icon. II, cap.* 32): « On reconnoît un Grec au milieu des Barbares..... & surtout il a un manteau à l'athénienne. » Il dit aussi d'un portrait de Dédale (*ibid I, cap.* 16): ... « Il ressemble à un Athénien..... par son costume; car il est enveloppé dans un manteau de couleur obscure, & de plus il a les pieds découverts, comme les portent les Athéniens. » Le manteau traînant, cité par Clément d'Alexandrie, n'étoit-il en usage qu'à Athènes?

On peut conclure d'un passage de Philostrate (*Apollon. Vit II, c.* 41, & *VI, cap.* 6), que les Athéniens les plus distingués portoient, en été & à la campagne, des manteaux de coton (ὀθόνας).

Au reste, dans les cérémonies publiques, soit politiques, soit religieuses, les chefs des Athéniens brilloient par la richesse de leur costume. Dans les fêtes de Bacchus, celui qui conduisoit la pompe portoit une couronne d'or & un manteau de pourpre (*Demost. adv. Midiam, pag.* 388, *Volfii*).

Dans le passage de Philostrate, relatif à Dédale cité plus haut, j'ai rendu le mot ἀνυποδησίας par ceux-ci, *les pieds découverts*, & non par ceux-là, *les pieds nus*. Je n'ai trouvé aucun autre texte d'écrivains grecs, relatif aux *Athéniens*, dans lequel il fût question de la nudité des pieds. D'ailleurs, une statue de Démosthène, qui est en Angleterre, & dont on voit le dessin dans l'édition de Winckelmann par Janssen (*tom. II, Pl. X*), le représente avec une chaussure qui laisse les doigts des pieds découverts

Jusqu'au deuxième siècle de l'ère vulgaire, les jeunes Athéniens portèrent des chlamydes noires (*Philostr. Vit. Sophist., lib. II, c.* 1), pour témoigner le regret que conservoient toujours les *Athéniens* du meurtre du hérault *Copréus*, qu'ils avoient mis à mort. A cette époque Hérode-*Atticus* leur en donna de blanches. On peut conclure, de cet usage, qu'à Athènes on portoit le deuil en noir. On le voit positivement dans le passage où Xénophon (*Hist. Græc. I, cap.* 7) raconte que les amis de Théramène se présentoient pendant les Apaturies, & dans toutes les assemblées du peuple, avec des habits noirs & les cheveux coupés, comme s'ils eussent été parens des citoyens tués au combat des Arginuses.

Les *Athéniens* consacroient l'adoption par testament, sur les tombeaux, en y faisant sculpter un enfant qui portoit un vase (λουτροφόρος). (*Demost. adv. Leochar, pag.* 674, *Volfii.*)

Hérodote raconte (*lib. V, pag.* 415, *Wesseling.*) que les *Athéniens* ayant été vaincus dans l'île d'Égine, un

seul d'entr'eux survécut à cette défaite, & qu'il en porta la nouvelle à Athènes .... « Mais les veuves des morts, » voyant avec indignation que celui-là seul étoit échappé, » l'entourèrent, le saisirent & le percèrent avec les » agraffes de leur habillement, en lui demandant cha- » cune des nouvelles de leurs époux; de sorte qu'il mou- » rut. Les *Athéniens*, plus affligés de ce meurtre que de » la défaite, mais ne pouvant en punir leurs épouses, » changèrent leur habillement, & leur firent prendre » celui des Ioniennes (car auparavant les Athéniennes » portoient celui des Doriennes, pareil à celui des Co- » rinthiennes) : ils leur donnèrent des habillemens de » lin, dont l'usage n'exigeoit point d'agraffe. Pour s'ex- » primer plus exactement, dans l'origine cet habille- » ment ne fut point ionien, mais carien; car ancien- » nement l'habillement entier des femmes grecques étoit » celui que nous appelons dorien. Pour ce qui regarde » les Argiens & les Éginètes, ils firent, chacun dans leur » contrée, une loi qui prescrivoit de donner aux agraffes » une fois & demie la longueur qu'elles avoient alors, » & qui ordonnoit aux femmes d'en consacrer de pa- » reilles dans les temples.... Il y eut depuis une telle » émulation entre les femmes des Argiens & celles des » Éginètes, contre les Athéniennes, que les premières » portèrent, & portent encore au moment où j'écris, » des agraffes plus grandes qu'elles l'étoient autrefois. » Il faut consulter l'article des Cariens & celui des Ioniens pour entendre ce passage. Les agraffes dont il y est fait mention lioient sur l'épaule ou sur le haut du bras (τὰς περόνας, τῶν ὤμων, dit en rapportant ce fait le scholiaste d'Euripide, *Hecub.* 933) l'ancien habillement des Athéniennes. Au reste, on vit reparoître, sous le Bas-Empire, ces grandes agraffes; elles eurent environ deux millimètres (six à sept pouces) de longueur.

Sylburge a rapporté un passage d'un scholiaste (*Clemens Alexandrin. Pædag. II*, *cap.* 10, *pag.* 238..... *pag.* 825. *Paris*, 1641), qui jette un grand jour sur le texte d'Hérodote. Il dit des Lacédémoniennes..... « Comme elles » portoient des tuniques sans manches, on voyoit leurs » bras depuis l'épaule jusqu'au poignet; ce qui est évi- » dent d'après les plus anciennes statues & les portraits » de femmes. Être vêtu à la dorienne désignoit l'usage » de cet habillement dépourvu de manches; car les Do- » riens le portoient ainsi, de même que les Lacédémo- » niens. Au contraire, être vêtu à l'ionienne désignoit » l'usage des habillemens garnis de manches, tels que » les portoient les Athéniennes : aussi les Ioniens étoient- » ils appelés *Athéniens*, à cause qu'ils étoient une colonie » venue de l'Attique. » L'ancien habillement des Athéniennes étoit donc dépourvu de manches, lié avec des agraffes, & probablement fait d'étoffes de laine. Depuis la défaite d'Égine leur habillement fut de lin, garni de manches, & sans agraffes (dans le sixième siècle avant l'ère vulgaire).

BÉOTIENS. Les neiges étoient abondantes en Béotie; c'est pourquoi Hésiode, qui y étoit né, recommandoit à ses compatriotes (*Opera*, *&c.*, *vers.* 536).... « de se » défendre du froid avec un manteau épais, une tunique » fort longue, & en fabriquant les étoffes de ces habil- » lemens avec une trame très-épaisse. »

CARIENS. Eustathe dit (*Iliad. V*, 425).... « Agraffe » que les femmes portoient autrefois sur la poitrine, pour » assujettir le manteau. Les Doriens les premiers fixèrent » leurs manteaux avec des agraffes; ce qui fit appeler, » par Hérodote, habillement dorien celui des femmes, » qui étoit ainsi fixé. Tel fut, dit-il, l'ancien habille- » ment de toutes les femmes, & il appelle tunique de » lin celle des Cariennes. »

COLOPHONIENS. Théopompe, cité par Athénée (*XII*, *cap.* 6), dit que mille des habitans de Colophon en Ionie se promenèrent dans la ville, portant de longues tuniques de pourpre, luxe réservé pour les Rois; car la livre de pourpre coûtoit une livre d'argent.

CORINTHIENS. Leurs femmes portoient l'habillement des Doriens (comme on l'a vu dans l'article des Athéniens), c'est-à-dire, des tuniques sans manches.

CUMÉENS de la Campanie portoient, dit un historien cité par Athénée (*XII*, *cap.* 6), des ornemens d'or, des habillemens faits avec des étoffes à fleurs, & montoient des chars attelés de deux chevaux quand ils alloient à la campagne avec leurs épouses.

DORIENS. On comprenoit sous ce nom tous les habitans du Péloponnèse, depuis que les *Doriens*, conduits par les Héraclides, en eurent chassé les Ioniens. Les Arcadiens seuls ne leur furent pas soumis; mais ils établirent une colonie à Mégare. (*Voyez* les articles des ATHÉNIENNES & du PÉLOPONNÈSE.)

ÉPIRE. Ceux des *Épirotes* qui étoient voisins de Corcyre, parloient, étoient coiffés & s'habilloient comme les Macédoniens (*Strab. VII*, *pag.* 327 - 1620).

EUBÉE. Les habitans de l'Eubée portoient au siége de Troye les cheveux longs par-derrière, & courts par-devant. (*Voyez* ABANTES.) Les pauvres portoient dans cette île des tuniques de peau de porc (*Pausan. Arcad. cap.* 1).

ILOTES. Myron de Pryène, cité par Athénée (*XIV*, *cap.* 21), dit que les Lacédémoniens forçoient les *Ilotes* à porter des bonnets de peaux & des tuniques de la même matière.

IONIENS. Les *Ioniens* furent célèbres dans l'Antiquité par le luxe & la mollesse qui distinguoient les Asiatiques, au nombre desquels ils étoient comptés. Thucydide (*III*, *cap.* 104) cite des vers de l'hymne d'Apollon composé par Homère, où les *Ioniens* sont désignés par l'épithète ἑλκεχίτωνες, vêtus de longues tuniques. S'ils ne les portoient pas traînantes, du moins ces tuniques étoient-elles beaucoup plus longues que celles des Grecs d'Europe, telles à peu près que les habillemens des Turcs, qui descendent jusqu'aux chevilles des pieds. *Antiphanes*, cité par Athénée (*XII*, *cap.* 6), dit de tous les *Ioniens*..... « Peuple efféminé, adonné aux plaisirs, vêtu avec le plus » grand luxe. » Démocrite d'Éphèse, cité par le même écrivain (*ibidem*), disoit des Éphésiens..... « Ils portent » des habillemens de diverses couleurs..... Les habille- » mens des *Ioniens* sont violets, pourpres & jaunes, avec » des losanges brochées. Leur chevelure est séparée en » deux, & ornée de figures d'animaux (de cigales d'or, » dit Thucydide, *I*, *chap.* 6). Ils portent des *sarapis* » jaunes, pourpres, blanches; des *calasiris* faites à Co- » rinthe..... Les plus belles *calasiris* sont celles qui » viennent de Perse..... Les Éphésiens portent aussi les » plus précieux des habillemens des Perses, ceux qu'on » appelle

» appelle *actées*. Ils font faits avec une étoffe d'un tiffu » ferré, qui leur donne à la fois de la force & de la légé- » reté. On y attache, avec des bandelettes de pourpre, » des grains d'or femblables à ceux de millet. »

La chauffure des *Ioniens* caractérifoit en Grèce les gens efféminés (*Apollon. Epift.* 63).

LACÉDÉMONIENS & SPARTIATES. Je fuis forcé de les réunir dans un feul article, quoique les feconds habitaffent feuls la ville de Sparte, tandis que les autres habitoient toutes les contrées foumifes aux premiers, la ville exceptée.

Au cinquième fiècle avant l'ère vulgaire, les *Lacédémoniens* portoient encore la barbe & la chevelure longues (chevelure feulement moins courte que celle des autres Grecs & des Romains), conformément aux inftitutions de Lycurgue, comme on le voit dans la Vie de Nicias, par Plutarque (*Briani, III, pag.* 231). Lycurgue difoit que les longues chevelures rendoient les hommes plus beaux lorfqu'elles étoient bien arrangées, & plus redoutables lorfqu'elles étoient en défordre (*ibidem, pag.* 5, *in Lyfandro*). Les *Spartiates* peignèrent & mirent en ordre leur chevelure au moment qui précéda le combat des Thermopyles (*Synef. pag.* 79-1633). Ils portoient encore la longue chevelure, la chauffure & le vêtement qui les caractérifoient à l'époque de la ligue des Achéens (*Paufan. Achaic. cap.* 14). Mais les inftitutions de Lycurgue perdirent leur force prefqu'entiérement dans le fecond fiècle avant l'ère vulgaire, quoiqu'il en fubfiftât quelque trace dans l'éducation de la jeuneffe trois fiècles après. Au refte, le luxe dans le coftume avoit déjà porté, avant cette époque, diverfes atteintes aux févères inftitutions; car le comique Antiphane, qui vivoit dans le fiècle d'Alexandre (*Athen. XIV, cap.* 8), parle des filets de pourpre dans lefquels des ôtages lacédémoniens renfermoient leurs cheveux. Sous le règne de Domitien, Apollonius (*Epift.* 63) reproche aux *Lacédémoniens* de ne plus porter la barbe, de s'épiler, de porter des *læna* d'étoffe douce & légère, des anneaux; d'être chauffés comme les Ioniens.

La chevelure lacédémonienne diftingua auffi les Thuriens, les Tarentins & tous ceux, dit Philoftrate (*Apollon. Vit. III, cap.* 15), qui chériffoient les inftitutions de Lycurgue.

Les *Lacédémoniens* portoient un bonnet de la forme d'un œuf coupé par la moitié, femblable à celui des Diofcures, & le *bonnet lacédémonien* faifoit proverbe dans la Grèce (*Appian. Bell. Syriac. pag.* 185, *tom. I*, 1670). Ils cefferent de le porter en abandonnant les inftitutions de Lycurgue, & Dion-Chryfoftôme, parlant dans le deuxième fiècle de l'ère vulgaire (*Orat.* 71, *pag.* 628) de certains bonnets, les compare à ceux « que portoient « autrefois les *Lacédémoniens.* »

Tant que les inftitutions de Lycurgue furent en vigueur, les *Lacédémoniens* ne portèrent qu'un manteau fans tunique, ἄνευ χιτῶνος (*Plutarc. Inftit. lacon. tom. VI, pag.* 77, *Briani*), & le même manteau dans toutes les faifons. Ce manteau étoit de couleur obfcure & d'une étoffe groffière, & c'étoit ainfi que le portoient ceux des Athéniens qui affectoient de paroître dans Athènes avec le coftume auftère des *Lacédémoniens*. Démofthène (*Adv. Conon. pag.* 732, *Wolfii*, 1572) nomme entr'autres Diotime, Archébiade, Chæretius, & il les dépeint ainfi..... « ils ont un air févère, des manteaux groffiers, des » chauffures très-fimples. » Plutarque (*Phocio Briani*, *IV, pag.* 185) ajoute à ce portrait une barbe très-longue.

On a vu plus haut que les *Lacédémoniens* avoient une chauffure particulière. On a cru que la couleur rouge en faifoit le caractère diftinctif (*Pollux. VII, cap.* 22, *fegm.* 88); mais on lit dans Athénée (*V, cap.* 14), que Lyfias, tyran de Tarfe, portoit « une chauffure blanche » laconienne. » Je crois trouver ce caractère dans le paffage de Démofthène, cité plus haut, où il défigne la chauffure des *Lacédémoniens* par le mot ἁπλᾶς, fimple ou fans ornemens.

Les *Lacédémoniens* portoient ordinairement (non dans les affemblées politiques) de gros bâtons recourbés à leur extrémité fupérieure (*Ariftophan. Aves*, 1283, & *Schol.*). — Jamais ils ne fe baignoient ni ne fe frottoient avec des huiles odorantes (*Plutarc. Inftit. lacon. Briani, VI, pag.* 71). — Ils ne portoient jamais de pourpre (*Clem. Alex. Stromat. I, pag.* 294-1641). Dans le fiècle où Pline écrivoit (*XXXIII, cap.* 1, *fect.* 14) ils n'avoient encore que des anneaux de fer. — Les Rois, les Éphores, ne portoient aucune diftinction particulière. — Les *Lacédémoniens* prenoient leurs repas, affis fur des bancs de bois, tandis que les autres Grecs mangeoient couchés fur des lits (*Athen. XII, cap.* 3). — Lycurgue, voulant détruire la fuperftition des tombeaux, dit Plutarque (*Inftit. lacon. Briani, VI, pag.* 80), permit d'enterrer dans les villes, & même auprès des temples. On enveloppoit les corps dans une étoffe rouge, on les dépofoit fur un lit de feuilles d'olivier; mais on ne pouvoit graver, fur les tombeaux, que les noms des hommes morts à la guerre, & des femmes qui avoient vécu faintement; ἱερᾶς, dit Plutarque (*in Lycurg. Briani, I, pag.* 120). — Ceux qui avoient pris la fuite dans un combat, étoient condamnés à porter toujours des manteaux couverts de pièces, d'une couleur très-obfcure, & à rafer la moitié de leur barbe.

L'éducation des *Lacédémoniens* étoit très-auftère. Les enfans marchoient nus pieds, la tête rafée. A l'âge de douze ans, ils portoient un manteau, le même pendant toute l'année. Quand ils marchoient, ils cachoient leurs mains fous cet habillement, & ils ne levoient pas les yeux; jamais ils ne portoient de tunique; jamais ils ne prenoient de bains hors des rivières (*Xenoph. Lacæd. Refpubl. cap.* 2, 3. — *Plutarc. in Lycurg.*).

Les *Lacédémoniennes* mariées portoient ordinairement une tunique, un manteau, mais toujours un voile en public (*Plutarc. Apoph. lacon. Charil. Briani, VI, p.* 64). Les filles n'avoient pour tout habillement qu'une tunique, μονοχίτωνες (*ibid. in Pyrrho, II, pag.* 472), & cette tunique différoit de celle des femmes & de celle des autres Grecques. Les deux pièces qui, par les coutures fur les deux côtés, formoient les tuniques ordinaires, n'étoient point coufues enfemble depuis les hanches jufqu'au bas; de forte que, dans la marche, elles flottoient au gré des vents, & elles laiffoient les cuiffes découvertes (*ibid. in Parallel. Lycurgi & Numæ, I, pag.* 168). Sur les théâtres, Hermione paroiffoit avec cette tunique pour indiquer qu'elle étoit de Sparte.

Les *Lacédémoniens* enlevoient leurs futures époufes; enfuite la femme qui préfidoit aux mariages, leur coupoit les cheveux, les chauffoit avec une chauffure, & les couvroit avec un manteau d'homme; enfin, elle les laiffoit feules, fans lumière, & couchées fur un lit de feuillages.

Un article tel que celui-ci, où tout eft extraordinaire, demanderoit à être fortifié par des preuves tirées des

monumens; mais cela est impossible, parce qu'il ne nous en reste point qui représentent des *Lacédémoniens*, ce peuple n'ayant jamais exercé les arts.

LOCRIENS-OZOLES. (*Voyez* ÆTOLIENS.)

LYDIENS. (*Voyez l'article des* BARBARES.)

MACÉDONIENS. « Les Épirotes, placés du côté » de Corcyre, étoient appelés *Macédoniens*, parce que, » dit Strabon (*lib.* 7, *pag.* 327, *edit.* 1620), ils par- » loient le même dialecte, portoient la même chlamyde » que les *Macédoniens*, avoient les cheveux coupés » comme eux, & plusieurs autres points de ressem- » blance. » Ce passage est le seul, à ma connoissance, dans lequel on donne aux *Macédoniens* une manière particulière de couper ou de peigner les cheveux. Je n'en saurois dire autre chose.

Dans la section II du chapitre des *coiffures*, j'ai décrit fort au long la *causia*, bonnet propre aux *Macédoniens*, & qui ressembloit à celui des Dioscures. J'y renvoie le lecteur.

Plutarque (*Apophtegm. Philipp. Briani*, *VI*, *pag.* 18) rapporte un fait, duquel on peut conclure que les *Macédoniens* ne portoient point de caleçon sous leur tunique. Un des prisonniers de guerre que Philippe assis faisoit vendre lui-même, lui dit: « Rabattez votre chlamyde, » car cette posture est indécente. »

Nous voyons souvent les *Macédoniens* caractérisés par la chlamyde, habillement dont on leur attribuoit d'ailleurs l'invention. Winckelmann pensoit que la longueur & l'ampleur de la chlamyde macédonienne étoient son caractère distinctif: il le prouvoit par un bas-relief de la villa Albani, qu'il publia dans ses *Monumenti antichi* (*n°.* 174), & qui représente Alexandre & Diogène dans son tonneau de terre cuite. A la vérité, la chlamyde du Roi descend presque jusqu'aux chevilles; mais on doit observer d'abord que plusieurs statues d'autres personnages grecs en présentent d'aussi longues; ensuite que chez tous les peuples les habillemens des Rois étoient plus longs & plus amples que ceux des simples citoyens. J'ai donc cru devoir chercher une autre raison qui ait porté les historiens à caractériser toujours les *Macédoniens* par la chlamyde, sans donner à ce manteau quelqu'épithète de laquelle on puisse tirer un trait distinctif (*Strab. VII*, *pag.* 327-1620; *XV*, *pag.* 715. *Plutarch. suprà*, *&c.*). Je crois l'avoir trouvée dans l'usage exclusif de la chlamyde, relativement au *pallium* que les autres Grecs portoient en tems de paix & dans les villes.

La chaussure des *Macédoniens* avoit quelque chose de remarquable qui la faisoit distinguer. Si dans la description du triomphe de Paul-Émile (*Briani*, *II*, *pag.* 186), où Plutarque peint le malheureux Persée couvert d'un manteau brun, & portant les crépides de son pays, il désigne par le mot ἐπιχωρίας, la Macédoine plutôt que la Grèce entière, Strabon (*XX*, *pag.* 715-1620) semble décider la question par la négative, en ne désignant la chaussure d'un envoyé d'Alexandre que par le mot *crepides*.

Le diadême des Rois de Macédoine a été décrit dans la section des *coiffures*. Ordinairement leur chlamyde étoit de pourpre, & c'étoit celle que portoit Alexandre sur une tunique de pourpre rayée de blanc, avec la *causia* ceinte du diadême (*Athen. XII*, *cap.* 9). Ses successeurs l'imitèrent (*Plutarch. in Antonio.* — *Briani*, *V*, *pag.* 120).

Démétrius Poliocerte se distingua des autres Rois de Macédoine par un faste égal à celui des Rois d'Orient (*Plutarc. Demetr. Briani*, *V*, *pag.* 509. — *Athen. XII*, *cap.* 9). Sa *causia* de pourpre étoit ceinte d'un double diadême de pourpre brodé en or, dont les extrémités flottoient sur ses épaules. Sa chaussure étoit faite entiérement de pourpre la plus précieuse, & chargée d'ornemens d'or. Ses chlamydes ordinaires étoient d'un pourpre si foncé, qu'elles paroissoient noires. Il s'en fit broder une sur laquelle on voyoit représentés en or le ciel avec des étoiles & les douze signes du zodiaque. Cet ouvrage admirable n'étoit pas fini lorsque Démétrius fut précipité du trône, & aucun de ses successeurs n'osa en faire usage.

Les *causia* de pourpre & de riches chlamydes étoient les marques de distinction que les Rois de Macédoine distribuoient à ceux des courtisans qu'ils appeloient leurs amis.

MÉLOS. Les habitans de cette île portoient les cheveux moins courts que les Grecs pris en général, de même que ceux qui suivoient en partie les institutions de Lycurgue (*Philostr. Apollon. Vita*, *III*, *cap.* 15).

MILET. Plutarque (*Briani*, *III*, *pag.* 30) dit d'Alcibiade, que le voyant à Lacédémone suivre ponctuellement les institutions de Lycurgue, on auroit pu douter qu'il eût jamais porté une *læna* milésienne, μιλησίας χλανίδος. Désigne-t-il un habillement tissu avec la laine de *Milet*, célèbre par sa finesse, ou une *læna* de forme ou de couleur particulière aux Milésiens?

PÉLOPONNÈSE. Un scholiaste d'Euripide, cité par Eustathe (*Iliad. XVIII*, *pag.* 963), dit que, dans le *Péloponnèse*, les filles, pendant le jour, ne portoient ni ceinture ni tunique, mais qu'elles avoient seulement un manteau qu'elles attachoient d'un côté avec une agraffe. Périandre (*Athen. XIII*, *pag.* 589), ayant vu Mélissa, d'Épidaure..... « vêtue selon l'usage des Péloponésiennes » (elle n'avoit point de manteau, elle ne portoit qu'une » tunique, & elle versoit du vin aux ouvriers), en » devint amoureux & l'épousa. » Mélissa, occupée aux travaux domestiques, ne portoit pas un manteau qui eût gêné ses mouvemens; mais elle auroit été entiérement nue si elle eût été ἀχίτων, comme le dit le scholiaste d'Euripide. Elle portoit sans doute une seule tunique légère, celle qui tenoit lieu de notre chemise, μονοχίτων, comme dit Athénée; de sorte que le mot ἀχίτων ne désigneroit, dans le scholiaste, que l'absence de la tunique extérieure. Le manteau à agraffe étoit le vêtement dorien, porté d'abord & ensuite abandonné par les Athéniennes.

Polysperchon, voulant inspirer à ses troupes le mépris pour les Péloponésiens qui les assiégeoient, « prit, dit » Polyen (*Strat. IV*, *cap.* 14), le *pileus* des Arcadiens, » un manteau grossier, très-épais, attaché avec une » agraffe, & un bâton; voilà, dit-il, les ennemis que » vous avez à combattre, &c. »

PHOCIDE. Les pauvres de cette contrée, voisine de l'Eubée, portoient des tuniques de peau de porc (*Pausan. Arcad. cap.* 1).

SAMOS. Les habitans de cette île, située vers la côte d'Asie, avoient adopté une partie du luxe qui régna toujours dans cette partie du Monde. On voit dans Athénée

(*lib.* 12, *cap.* 6) qu'ils portoient des bracelets, & qu'à la fête de Junon ils marchoient en pompe, portant des tuniques blanches qui touchoient la terre, & des cheveux qui flottoient sur les épaules.

SICILE. Les Syracusaines (*Theocrit. Idyl. XV*, 21, 34) se faisoient un honneur de descendre des Doriens, de parler le dialecte du Péloponnèse : aussi portoient-elles l'ample manteau dorien, lié avec une agraffe (*ibid.*). En général, tous les Siciliens avoient la même prétention (*Thucidid. pag.* 426. *Hermocrates*).

Hiéron, Gélon & les autres Rois prédécesseurs d'Hiéronyme (excepté Denys le tyran), n'avoient porté aucun habillement, aucun attribut qui les distinguât des autres citoyens (*Tit. Liv. XXIV*, *cap.* 5); mais Hiéronyme, à l'exemple de Denys, porta la pourpre & le diadême, eut des gardes armés, & sortit de son palais monté sur un char attelé de quatre chevaux blancs.

Les courtisans de Denys le tyran portoient, comme lui, la tunique longue, ξολὴν, comme on le voit dans Plutarque (*Dion. Briani*, *V*, *pag.* 166.)

SIRIS. « Les habitans de *Siris* (ville de Lucanie) ne » le cédèrent pas aux Sybarites en luxe, dit Athénée » (*XII*, *pag.* 523); ils portoient des tuniques de di» verses couleurs; ils les lioient avec de riches ceintu» res, qui les firent appeler par leurs voisins, μιτροχί» τωνες. » Ce surnom (*porteurs de tuniques liées avec des ceintures*) étoit fondé sur la richesse des ceintures, & non sur leur usage; car presque tous les peuples en portoient.

SYBARITES. Leur luxe & leur vie voluptueuse passèrent en proverbe dans l'antiquité. Athénée (*XII*, *cap.* 3) dit qu'ils portoient des habillemens faits avec les laines de Milet..... que leurs enfans, jusqu'à la puberté, étoient vêtus de pourpre, & que leurs cheveux étoient liés en boucles avec des fils d'or.

Sybaris ayant été détruite, des Grecs fondèrent auprès de ses ruines la ville de *Thurium*. Philostrate (*Apoll. Vita*, *III*, *cap.* 15) dit que les habitans de *Thurium* portoient, selon l'usage des Lacédémoniens, les cheveux moins courts que les autres Grecs.

SYRACUSAINS. (*Voyez* SICILE.) Phylarque, cité par Athénée (*XII*, *cap.* 4), dit qu'une loi défendoit aux femmes de Syracuse l'usage de l'or pour leur parure, celui des étoffes de diverses couleurs, de la pourpre, des étoffes brochées, sous peine d'être considérées comme de viles prostituées..... qu'une autre loi défendoit aux *Syracusains* l'usage de la parure, des habillemens recherchés & différens de ceux des autres citoyens, sous peine d'être reconnu pour un corrupteur des deux sexes.

TARENTE. Les Tarentins, dit Philostrate (*Apollon. Vita*, *III*, *cap.* 15), portoient les cheveux moins courts que les autres Grecs, de même que ceux qui avoient en honneur les institutions de Lycurgue.

Les laines de *Tarente* étoient recherchées. Les Tarentins en faisoient des étoffes si fines, qu'elles étoient transparentes, semblables à nos crêpes de laine. Cléarque, cité par Athénée (*XII*, *cap* 5), dit que le luxe avoit corrompu les Tarentins à un tel point, qu'ils s'épiloient tout le corps; qu'ils portoient des habillemens transparens & ornés de bandes de pourpre, habillement réservé ordinairement pour les femmes. Telxinoé, dans Aristenète (*lib.* 1, *epist.* 25), étoit vêtue d'une étoffe transparente, au travers de laquelle brilloit toute sa beauté.

THESSALIENS portoient plus d'habits, & des habits plus longs & plus amples que les habitans du reste de la Grèce; aussi Athénée (*XIV*, *cap.* 23) dit-il : « Ils » ressembloient aux Perses par l'habillement & par le » luxe. » J'ajouterai, & par l'habitude du cheval. Leurs mœurs étoient très-dissolues, & dans les festins ils faisoient danser des femmes dépouillées de tout habillement, une ceinture exceptée.

La chlamyde des *Thessaliens* & leur pétase avoient des formes particulières. Philostrate (*Vita Apollonii*, *III*, *cap.* 25) dit qu'une statue de Tantale « portoit le cos» tume des Argiens, mais que la chlamyde ressembloit » à celle des *Thessaliens.* » Procope (*Bell. Vandalic. I*, *cap.* 25) dit que, dans les marques de dignité envoyées par les Empereurs romains aux Rois maures, « on » voyoit un manteau blanc, lié avec une agraffe d'or au» près de l'épaule droite, semblable par sa forme à la » chlamyde thessalienne. » Enfin Philostrate (*Heroic.*, *cap.* 2, *n°.* 2) dit de Protésilas : « Il est revêtu de la chla» myde thessalienne. » Le dernier texte a fait retrouver à Winckelmann cette chlamyde. Il a publié, dans ses *Monumenti antichi* (*n°.* 125), le bas-relief d'un sarcophage du palais *Barberini*, qui représente l'entrevue de Protésilas sorti des enfers, & de son épouse Laodamie. Le savant antiquaire fait remarquer la chlamyde du jeune *Thessalien* (qui a une petite roue à ses pieds, & qui est dessiné ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXI*, & auquel il faut joindre la chlamyde macédonienne d'Alexandre, ici *Planche LV*, *n°.* 3). Elle est plus longue que celle de Mercure, qui le reconduit à Caron, & que celles de toutes les figures du bas-relief. Aussi Protésilas en relève-t-il une partie avec la main gauche, à la hauteur de sa cuisse. Le sculpteur s'est conformé en cela au costume des *Thessaliens*. Strabon dit en effet (*XI*, *pag*, 530-1620)..... « On appelle habit arménien celui des *Thessaliens*, » composé de longues tuniques appelées Étoliennes » dans les tragédies, ceintes sur la poitrine, & de » manteaux pareils à ceux que portent les acteurs tra» giques lorsqu'ils représentent des *Thessaliens*..... De » tous les Grecs, les *Thessaliens* portent les habits les » plus longs, probablement parce qu'ils habitent les » contrées les plus septentrionales & les plus froides..... » Leur costume a du rapport avec celui des Perses. »

« Les chlamydes thessaliennes ont, dit Suidas (Θετταλ.), » des deux côtés, des angles qui ressemblent à des ailes, » d'où vient l'expression *ailes thessaliennes.* » Eckel (*Num. vet. Anecdoti*, *tab. VII*, *n°.* 11) a cru voir ses ailes dans les bouts de la ceinture d'une Minerve (*voyez* ici la seconde Minerve citée dans l'article des LYBIENS), qui sont passés sur ses deux bras, & qui pendent ensuite. Il en donne pour raison que cette Minerve, se trouvant fréquemment sur les medailles de Thessalie, est celle d'*Itone*, ville de cette contrée. Quelque respect que j'aie pour cet illustre antiquaire, je ne puis être ici de son avis. Je crois plutôt qu'il faut reconnoître les ailes de la chlamyde dans les deux portions que laissoit pendre & flotter l'agraffe lorsqu'elle n'étoit pas fixée aux angles de ce manteau, mais lorsqu'elle l'étoit à deux points plus rapprochés du milieu. On la portoit ainsi quelquefois comme le montre la *Planche LV* de ce Recueil, & probablement la chlamyde thessalienne, étant beaucoup plus ample & plus longue que celle des autres Grecs,



les ailes flottantes devoient aussi l'être davantage que les ailes de la chlamyde ordinaire.

Le pétase thessalien a été décrit dans la section des *coiffures des Grecs*, partie des *costumes*.

Dans le deuil pour la mort de Pélopidas (*Plutarc. Pelopid. Briani, II, pag.* 236), les *Thessaliens* coupèrent leurs chevelures & les crins de leurs chevaux.

THURII. (*Voyez* SYBARITES.)

§. 3. *Les Étrusques.*

Il est difficile d'assigner des caractères précis & *tranchés* qui fassent distinguer les monumens étrusques des monumens grecs des premiers tems, & les monumens étrusques des monumens romains du premier âge de Rome. On en peut dire autant des costumes étrusques ; de sorte que j'ai eu d'abord le dessein de réunir le costume civil des *Étrusques* à celui des Grecs, comme je l'ai fait dans le livre de la *Guerre*. Mais j'ai trouvé assez de monumens des *Étrusques* pour faire sur cette nation un article intermédiaire entre celui des Grecs, qu'elle imita en partie, & celui des Romains, qui semblent l'avoir imité en tout.

Il est certain qu'après la fondation de Rome, & même quatre siècles après, les *Étrusques* parloient encore une langue & portoient encore un costume qui les faisoient distinguer des Romains. Plutarque dit (*Poplic. Briani, I, pag.* 232) de Mutius Scævola..... « Ayant formé le dessein d'ôter la vie à Porsenna, il pénétra dans son camp » sous l'habit des *Étrusques*, & parlant leur langue. » Ce fut encore (*Frontini Stratag. lib.* 1, *cap.* 2, *n°.* 2) « sous l'habit des *Étrusques* que Fabius *Cæso*, qui parloit » bien leur langue, reçut, dans la guerre des *Étrusques*, » l'ordre de pénétrer dans la forêt *Ciminia* pour observer » les mouvemens de l'ennemi. »

J'ai fait remarquer ailleurs que les *Étrusques* cherchoient, ainsi que le font aujourd'hui les habitans des îles de la mer du Sud, à se donner un aspect terrible en portant des casques d'une grandeur démesurée ; en les chargeant d'immenses panaches, de larges & longues crêtes, d'oreilles, de cornes, &c. D'ailleurs, les cuirasses, les boucliers, les jambarts, les épées, les armes de jet & de hast que l'on voit sur les monumens étrusques, diffèrent peu de ceux des Romains, & l'on conçoit évidemment que ceux-ci les prirent chez les *Étrusques*.

La statue de la galerie de Florence, dessinée sous le n°. 3, *Pl. CCLXI*, donnera une juste idée du costume civil des *Étrusques*. Elle est incontestablement étrusque. Les trois lignes écrites en caractères étrusques, & gravées sur le bord & au bas du manteau par-devant, le prouvent, ainsi que le lieu où elle a été découverte, près de Pérouse, au milieu de tombeaux étrusques. Elle est de bronze, creuse, & elle a été fondue. Sa hauteur est de six pieds romains & deux onces (1 mètre 68 centimètres); elle a de proportion onze têtes, mesurées depuis le bas du menton jusqu'à la naissance des cheveux sur le front. Cette figure porte une tunique semblable à celle des anciens Romains, un manteau semblable à la toge & semblablement placé, mais moins ample. La bande ou la *brochure* de pourpre qui ornoit le bord de la prétexte, est exprimée par une ligne tracée près du bord du manteau, & les caractères étrusques sont gravés dans cet espace. Sa chaussure, entièrement couverte, liée par des bandelettes qui couvrent les jambes jusqu'au milieu, est semblable à celle des figures romaines revêtues de la toge. Il en est de même de l'anneau qu'elle porte au doigt annulaire de la main gauche. Ses cheveux sont très-courts, plus courts que les Romains les portèrent jamais. Enfin, elle n'a point de barbe.

Sous les n°s. 4, *Pl. CCLXI*, & 1, *Pl. CCLXII*, on voit deux figures étrusques très-remarquables, qui ont été tirées des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. VI, Pl. XXVI*). Ce sont un soldat & un personnage civil. Je ne considère ici que le dernier. Il est vêtu d'une tunique rayée, sans manches, qui touche la terre : il porte sur cette tunique un manteau jeté comme le *pallium* des Grecs & de la même ampleur. Le manteau est bordé ou broché sur le bord, comme le fut la prétexte. Une bande, formée de la même brochure, le partage dans sa hauteur, & traverse obliquement le dos de la figure. Enfin, ce personnage a de la barbe, tandis que le militaire n'en porte point.

La figure étrusque du n°. 2, *Pl. CCLXII*, est tirée du *Museum Etruscum* de Gori (*tom. I, tab.* 63). Elle rappelle, par son vêtement & son attitude, le Dieu de la Convalescence, le petit Télesphore. Comme lui, elle est enveloppée dans l'habillement fermé, appelé chez les Romains *pænula* (que j'ai décrit ailleurs), dont le capuchon est relevé sur la tête ; mais la barbe & les traits indiquent un vieillard, ou du moins un homme d'un âge mûr. Ses jambes & ses pieds sont couverts par le prolongement des chausses & par une chaussure fermée.

Les n°s. 3 & 4, *Pl. CCLXII*, présentent une autre figure tirée du même *museum* (*tom. I, tab.* 98). Elle porte une tunique garnie de manches qui descendent jusqu'aux poignets. Cette tunique touche la terre ; elle est garnie, par le bas, d'une bande ou d'une *brochure*. La figure porte sur la tunique un capuchon garni de prolongemens qui descendent par-devant jusqu'à l'estomac, & par-derrière jusqu'à mi-jambes. Cet habillement ressemble au scapulaire de certains moines bénédictins & bernardins.

On trouve sur les monumens étrusques un grand nombre de figures couvertes de capuchons de diverses formes. Les habitans des Apennins s'en servent encore pour se garantir du froid.

Tite-Live raconte (*lib.* 1, *cap.* 34) que Tarquin l'Ancien, venant d'Étrurie pour s'établir à Rome, vit sur le Janicule un aigle enlever son bonnet (*pileus*) & le remettre ensuite sur sa tête. Je donne, sous le n°. 1, *Pl. CCLXIII*, la figure d'un laboureur qui, accompagné de sa femme, conduit la charrue sur un monument étrusque (*Mus. Etrusc. II, tab.* 200). Il porte un *pileus* qui ressembloit probablement à celui de Tarquin par la forme, quoiqu'il pût en différer par la matière. L'habillement de ce laboureur est difficile à décrire, mais il est très-remarquable.

Les femmes étrusques représentées sur les monumens portent ordinairement, comme les Grecques, la longue tunique & un manteau. Ces habillemens sont très-souvent plissés, & les plis se soutiennent régulièrement, probablement à l'aide d'un apprêt. On n'en peut donner un exemple plus frappant que la figure des n°s. 2 & 3, *Pl. CCLXIII* (*Mus. Etrus. I, tab.* 35). Sa tunique est d'une longueur moyenne, sans manches proprement dites ; la draperie, qui tient lieu de manteau, est plissée par le bas & par le haut. Sa coiffure est très-remarquable : les cheveux tressés descendent sur le dos, mais ils sont réunis sur la tête sous un bonnet. En général, sur les monu-

mens, les cheveux des femmes étrusques sont partagés en longues tresses. J'ai parlé plus haut de la femme qui accompagne le laboureur *étrusque* : on la voit ici sous le n°. 4, *Pl. CCLXIII.* Sa longue tunique ne devoit pas être commode pour le travail des champs.

Le n°. 1, *Pl. CCLXIV*, présente deux figures tirées d'un bas-relief de la villa Albani. Winckelmann (*Mon. ant. n°. 56. Hist. de l'Art, liv. 3, chap. 2, sect. 13*) le croit étrusque & de la plus haute antiquité. Il y reconnoît Leucothoé & Bacchus son nourrisson. « Leur draperie, dit-il, est disposée en plis parallèles, indiqués seulement par des incisions presque droites, placées toujours deux à deux. » La longue tunique du petit Bacchus est portée aussi par un enfant peint sur un vase grec publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°. 200*), & dessiné ici sous le n°. 2, *Pl. CCLXIV.* Il joue de la flûte double pour amuser trois femmes qui se réjouissent dans un festin. Auprès de lui est placé l'enfant du n°. 3, *Pl. CCLXIV.* Il tient le vase à long manche (*simpulum*) avec lequel on puisoit le vin dans le cratère, pour le verser dans chaque coupe. J'ai fait dessiner, sous le n°. 4, *Pl. CCLXIV*, le buste d'une statue d'enfant étrusque, que Gori (*Mus. Etrusc. I, tab. 45*) croit être l'Amour armé. Il porte, pendue à son col, la bulle que les Romains adoptèrent pour être la marque distinctive des enfans des patriciens.

Enfin on voit, sur un sarcophage étrusque de marbre (*ibidem, tab. 179*), deux licteurs qui précèdent un triomphateur. Leur costume & leurs faisceaux sont les mêmes que ceux des licteurs romains. A la vérité, on n'y apperçoit point de hache ; mais l'un des deux tient d'une main un objet cassé à son extrémité, que l'on peut prendre pour le manche de cet instrument de supplice.

CHAPITRE II.

SECTION III.

Figures religieuses des Grecs & des Étrusques.

Je n'ai point ici à exposer les dogmes, ni à décrire les cérémonies de la religion des Grecs & des Étrusques. Je dois seulement, d'après mon plan, présenter aux artistes des figures de Prêtres grecs s'il s'en est conservé, & donner quelques notions sur ceux qui assistoient aux cérémonies religieuses. On trouvera dans la seconde partie de ce Recueil, à l'article Religion, les instrumens & les objets relatifs aux sacrifices. Quant aux temples & aux autres édifices sacrés, on en cherchera les détails & l'ensemble dans les Traités d'architecture.

Je réunirai dans la même section les figures religieuses des Grecs & celles des Étrusques, à cause de la conformité que l'on croit avoir existé entre les cultes religieux de deux peuples, dont le second devoit son origine ou du moins sa civilisation au premier.

§. Ier. *Prêtres grecs & étrusques.*

Dans l'antiquité, les Prêtres & les Prêtresses ne formoient point un ordre distinct : le respect seul leur assignoit dans l'opinion un rang distingué. Ils n'étoient point liés au sacerdoce par des nœuds indissolubles ; de sorte qu'on ne peut établir, par rapport à eux, aucune assertion générale, qui ne souffre quelqu'exception. Leur costume, le même quant à l'ensemble, varioit quelquefois dans les détails, selon le culte des Divinités auxquelles ils étoient consacrés. L'offrande des sacrifices ne leur étoit pas même exclusivement réservée, comme on le verra plus bas. On ne peut assurer que les Prêtres eussent, hors de leurs fonctions, un costume particulier. Je ne parlerai donc que du costume religieux.

Les habillemens longs étoient un des caractères du costume des Prêtres, c'est-à-dire, la tunique descendant jusqu'aux pieds, & le manteau long & ample. Théodore (*Prodromus, lib. 4, ineunte*) dit : « Mistylus parut revêtu d'un beau manteau blanc, descendant jusqu'aux pieds, tel que celui d'un Prêtre. » L'orateur Lysias (*Orat. V, pag. 78, tom. I, edit. 1615*) reproche à Andocide d'avoir imité & révélé les mystères, « revêtu d'habits longs, στολήν. » A la bataille d'Arbelle, le devin Aristandre, monté sur un cheval (*Plutarc. Alexand. IV, pag. 49, edit. Briani*), marchoit devant Alexandre, « revêtu d'un manteau ample, blanc, la tête ceinte d'une bandelette dorée. »

La couleur blanche étoit encore un des caractères généraux du costume sacerdotal. Nous venons de le voir dans la description de celui d'Aristandre, faite par Plutarque. Quinte-Curce (*IV, cap. 13*) dit la même chose d'Aristandre : « Vêtu de blanc, tenant des branches de verveine, il marchoit le premier, la tête couverte, invoquant, &c. » (*Argon. Val. Flac. I, 385.*)

Les Prêtres, chez les Grecs, portoient les cheveux longs. Artémidore (*Oneiro. I, 19*) dit : « C'est un heureux présage, de rêver que l'on a une longue & belle chevelure, telle que la portent les Prêtres, les Rois, les Magistrats & les Acteurs. » Hérodote dit expressément que les Prêtres (*II, pag. 120, Visseling.*) de tous les pays portoient de longs cheveux ; que ceux d'Égypte seuls se rasoient la tête.

Les Prêtres se ceignoient le front d'une bandelette de même forme que le bandeau royal, mais dont la partie antérieure ne s'élevoit pas en pointe, comme le diadême proprement dit. Philostrate (*Apollon. Vita, IV, cap. 28*), parlant d'une statue de Milon, dit : « Les Crotoniates honorèrent cet athlète du sacerdoce de Junon. C'est pourquoi on ne doit point être étonné de voir la tête de sa statue ceinte avec une bandelette (μίτραν), puisque j'ai dit qu'il étoit Prêtre. » Je traduis le mot grec par celui de bandelette, parce que Philostrate, peu auparavant, se sert, pour la désigner, du mot ταινίαν, exempt d'équivoque. Saumaise (*In Solin. pag. 371, A.*) établit, d'après Hesichius, un caractère distinctif entre le bandeau

royal & celui des Prêtres. « Ceux-ci, dit le lexicographe, » portent le στρόφιον. » Festus rend ce mot grec par le latin *stropus* & *strupus*, & dit que cet ornement distinctif des Prêtres étoit une bandelette tortillée, *fascia tortilis*.

Pendant les actes religieux, les Prêtres avoient la tête voilée, *velato capite*, c'est-à-dire qu'ils ramenoient sur leur tête une partie de leur manteau.

Les Prêtres portoient une chaussure particulière, appelée chaussure sacrée (τὸ ἱερὸν πέδιλον) par Eustathe, qui en fait souvent mention dans son roman, mais qui ne la décrit jamais. Isménias son héros la porte en sa qualité de hérault (κήρυξ) de Jupiter. Appien (*Bell. civil. V*, *pag.* 1080. *II*, *Tollii*) dit que « le triumvir Antoine passa » l'hiver en Égypte, sans aucune marque de dignité, » portant une chaussure blanche d'Athènes, à l'usage » des Prêtres d'Athènes & d'Alexandrie, appelée *phé-* » *case*. » La couleur blanche étoit donc aussi un caractère distinctif de la chaussure des Prêtres grecs & égyptiens. Ces derniers Prêtres ne portoient jamais des dépouilles d'animaux, comme on le verra dans leur article. La chaussure des Prêtres n'étoit donc pas de laine, mais de lin ou de coton, suivant les pays.

Les souverains Pontifes ou les chefs des Prêtres, Ἄρχοντας τῶν ἱερέων, comme les nomme Dion-Chrysostôme (*Orat.* 35), se faisoient remarquer par la couronne, la pourpre, & les jeunes gens à longue chevelure, qui les accompagnoient, portant des parfums.

Les *Ithyphalles* portoient, dans les fêtes de Bacchus & dans celles de Priape, l'emblême qui représentoit la force génératrice de la nature. Ils portoient (*Athen. XIV*, *cap.* 4) un masque d'ivrogne, des couronnes, des manches d'étoffes à fleurs, des tuniques rayées de blanc, & un habillement de laine de Tarente, qui les couvroit de la ceinture aux chevilles des pieds.

Apulée (*XI*, 287) dit que, pendant la cérémonie de l'initiation aux grands mystères, il portoit une couronne de palmier, dont les feuilles formoient des espèces de rayons autour de sa tête. Sur un vase grec (*Hamilton*, *II*, *Pl. XXV*, *an.* 1795), on voit trois jeunes gens, peut-être des Athéniens, qui exécutent la course des flambeaux, portant des couronnes de palmier. Ces couronnes étoient aussi portées dans les jeux publics par les concurrens (*Pausan. VIII*, *cap.* 48, *pag.* 697).

Archigalle, *Galles* & autres Prêtres de Cybèle. C'est des Grecs que les Romains reçurent le culte de Cybèle, qu'ils avoient eux-mêmes reçu des Asiatiques. Denys d'Halicarnasse, écrivant dans le premier siècle avant l'ère vulgaire, dit même (*lib.* 2, *cap.* 19) qu'à Rome ce n'avoit été jusqu'alors que des étrangers qui eussent exercé le sacerdoce de ce culte bizarre. On voit dans le muséum du Capitole (*tom. IV*, *tab.* 16) un bas-relief qui représente l'*Archigalle* (le chef des *Galles*) ou une Grande-Prêtresse de Cybèle. Ses Prêtres étoient eunuques pour la plupart : de là vient qu'on ne peut prononcer affirmativement sur le sexe de cette figure, qui n'est sculptée que jusqu'à la ceinture. Il est ici dessiné sous le *n°*. 1, *Pl. CCLXV*. La tunique de ce Prêtre monte jusqu'au col, & a des manches qui touchent les poignets. Ses cheveux semblent être renfermés dans une espèce de coiffe, qui peut être la mitre phrygienne. Sur cette mitre est ramenée, en guise de voile, une partie du manteau dans lequel les épaules & le torse sont enveloppés. Une couronne de laurier, placée sur ce voile, est entrelacée de trois portraits : celui de Jupiter au milieu ; celui d'Atis & celui de Combabus, célèbres tous deux dans les mystères de Cybèle, à cause de leur castration. Ce Prêtre porte des boucles d'oreille, un collier formé par deux serpens qui soutiennent un œuf avec leurs bouches, le portrait d'Atis suspendu sur sa poitrine, & une double bandelette formée par des corps globuleux enfilés (comme celles des victimes), qui tombe des deux côtés de la tête jusqu'à la ceinture. Enfin, l'*Archigalle* tient de la main droite un pavot & trois branches d'olivier (pour asperger les assistans) ; de la gauche, une corbeille remplie de pommes de pin, & un fouet garni d'osselets de mouton.

Sur un sarcophage (*Montfaucon*, *I*, *Pl. II*, d'après Boissard) on lit l'épitaphe grecque d'un Prêtre de Cérès, dont la figure est sculptée au dessous (dessinée ici sous le *n°*. 2, *Pl. CCLXV*). Ce Prêtre a de la barbe ; il porte une tunique longue, garnie de longues manches ; un manteau très-ample, une coiffure qui couvre toute la tête, le visage excepté, & qui descend sur la poitrine, sous la forme de deux longues pointes, ornées chacune de deux globules.

Nous avons vu plus haut que le devin Aristandre (*Quint. Curt. IV*, *cap.* 13), offrant aux Dieux des vœux pour les succès des Macédoniens à la bataille d'Arbelle, tenoit des branches de verveine. Cette plante étoit employée dans toutes les cérémonies religieuses ; c'est pourquoi on l'appeloit *plante sacrée*. On se présentoit dans les temples couronné de verveine, ou tenant des branches de cette plante : avec ses branches on aspergeoit l'eau lustrale, &c.

Prêtresses grecques. L'usage varioit suivant les lieux & les Divinités : les Prêtresses furent tantôt femmes, tantôt vierges. Elles formoient à Argos, à Phalère, un collége consacré à Junon : celle qui étoit placée à la tête du collége s'appeloit *mère* ; les autres étoient appelées *filles* ou *vierges*. On ne sait rien de leur costume particulier si elles en avoient un.

Caylus a cru reconnoître dans la figure dessinée ici sous le *n°*. 1, *Pl. CCLXVI*, une Prêtresse étrusque. Nous n'y voyons qu'une femme employée aux plus vils emplois dans les temples (si elle doit y être rapportée), à cause de la nudité de la moitié de son corps. Je mettrai en parallèle la Vierge du *n°*. 2, *Pl. CCLXVI*, qui porte une longue torche : elle est prise d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°*. 23).

La Vierge du *n°*. 3, *Pl. CCLXVI*, porte un vase des sacrifices, ou va faire des libations sur les tombeaux de ses parens ; elle est tirée du Recueil des vases grecs d'Hamilton (*deuxième collection*, 1800, *I*, *Pl. XXXV*). Celle du *n°*. 4, *Pl. CCLXVI*, est une *Canéphore* ; elle porte la corbeille sacrée : on la voit sur un bas-relief publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°*. 182).

Le précieux bas-relief de Phidias, tiré d'un temple d'Athènes, & déposé dans le muséum Napoléon, représente les Vierges que des Prêtres instruisent pour les cérémonies des Panathénées ; elles sont vêtues & posées de même. Je ne donnerai ici que celle qui porte de la main droite un meuble religieux, *n°*. 1, *Pl. CCLXVII*, & le Prêtre du *n°*. 2, *Pl. CCLXVII*.

On voit ici sous le *n°*. 3, *Pl. CCLXVII*, Œdipe qui se purifie devant le temple des Euménides. Il a la tête couverte avec son manteau ; il tient un faisceau de baguettes, & il est assis sur la peau d'une brebis récemment immolée (*Winck. Mon. ant. n°*. 104). Sa fille, debout près de lui, porte aussi des faisceaux de baguettes, & un des vieillards de Colone va puiser de l'eau pour purifier Œdipe.

Chez les Grecs, comme depuis chez les Romains, la

fiancée avoit, pendant la célébration du mariage, la tête couverte avec une draperie. On le voit dans les bas-reliefs qui repréſentent les nôces de Thétis & de Pélée. Thétis, ainſi voilée, eſt deſſinée ici ſous le *n°*. 4, *Pl. CCLXVII*; elle eſt tirée d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°*. 3).

§. II. *De ceux qui aſſiſtoient aux cérémonies religieuſes.*

Les Prêtres n'étoient pas toujours les miniſtres néceſſaires des ſacrifices. Ils étoient offerts ſouvent par les Rois, par les chefs des armées, par les magiſtrats & les chefs des familles.

On peut dire en général que les Anciens ſe couvroient la tête en priant les Dieux. Dans l'*Amphytrion* de Plaute, un perſonnage dit d'un autre (*act. V, ſc.* 1, *verſ.* 41): « Il invoque les Dieux la tête couverte, avec des mains » pures, & il implore leurs ſecours. » Servius (*Æneid. III*, 405 & 545) dit expreſſément qu'on agiſſoit de la ſorte en priant les Dieux, Saturne excepté, pour n'être pas diſtrait par la vue des objets extérieurs.

Tous ceux qui aſſiſtoient aux ſacrifices (ceux des Euménides exceptés), portoient une couronne d'olivier (*Athen. Deipn. XV*, *pag.* 674), & l'on en tenoit ordinairement une branche en priant les Dieux (*Porphyr. Antr. Nymph. pag.* 122).

Apulée (*Metam. IV*, *pag.* 132 *in uſum*) nous fait connoître le geſte d'adoration des Anciens: « Frappés de la » beauté extraordinaire de Pſyché, ils lui rendoient les » hommages religieux comme à Venus même, appro- » chant leur main droite de la bouche, & tenant le pre- » mier doigt appuyé ſur le pouce étendu. »

Les Anciens baiſoient avec reſpect les pieds des Divinités. Libanius dit (*Lament. Daphn. tom. II*, *pag.* 184, *edit.* 1627) que l'empereur Julien « approchoit ſa bou- » che ſacrée du pied de l'Apollon de Daphné. » Ils en baiſoient auſſi la bouche. Cicéron, parlant d'une ſtatue de bronze d'Hercule, célèbre par ſa beauté, & que Verrès avoit enlevée d'Agrigente (*Verr. IV*, *pag.* 255, *edit.* 1695), dit: « Sa bouche & ſon menton ſont un » peu uſés par les baiſers de ceux qui offroient des vœux » au demi-dieu. »

Winckelmann a dit que l'on ne ſe mettoit point à genoux en ſuppliant les Empereurs (*Hiſt. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 3, §. 27). M. Carlo Fea a prouvé le contraire dans une note placée ſous le texte dans les éditions poſtérieures, & a cité un grand nombre de monumens. Ces monumens cités n'ont point de rapport avec les cérémonies religieuſes; mais on connoît pluſieurs paſſages des Anciens, qui prouvent que cette attitude y étoit d'uſage.

CHAPITRE III.

FIGURES ROMAINES.

SECTION PREMIERE.

Romains armés.

N°. I. *Soldats romains.*

Nous avons peu de notions de la manière dont les Romains furent armés & diſciplinés avant le ſecond conſulat de Marius (649 de Rome). Les marbres de ces tems (s'il y en a jamais eu) ne ſont point parvenus juſqu'à nous, & les hiſtoriens ſont très-laconiques ſur cet objet. On peut dire en général que les premiers Romains ſe ſervoient de caſques, de cuiraſſes, de boucliers, de lances, d'épées, &c.; mais il ſeroit imprudent d'en vouloir retracer rigoureuſement les formes. On attribue à Romulus la formation de la légion, & ſa diviſion en cohortes & en manipules. Le nom des derniers leur fut donné à cauſe des enſeignes groſſières dont ils ſe ſervirent d'abord: ce furent des poignées de foin ou de gazon. Pour les diverſifier, on adopta les figures en argent de différens animaux, bœuf, cheval, aigle, &c.; celle du Minotaure, &c.

La figure des *n*os. 1, 2, *Pl. CCLXVIII*, peut repréſenter un général d'armée des premiers ſiècles de Rome. Les jambarts qu'il porte, ſe trouvent rarement à des figures romaines, quoique les écrivains de cette nation en aient parlé. Les trois crêtes dont ſon caſque eſt orné (celle du milieu eſt briſée ſur la tête), rappellent, avec les jambarts, les guerriers étruſques. La petiteſſe de ſon épée & de ſon manteau eſt très-remarquable. Enfin, la barbe, que les Romains quittèrent dans le ſiècle des Scipions & reprirent dans celui d'Hadrien, annonce un Romain des premiers tems de la République. Cette figure de bronze, deſſinée ici de la grandeur de l'original, a été trouvée en (1802) l'an 10 dans les tourbières d'Epagne, à cinq kilomètres d'Abbeville.

Marius choiſit l'aigle pour l'enſeigne principale de la légion; elle fut d'or, ainſi que les couronnes & ſes autres ornemens. La pique qui les portoit, étoit couverte de lames d'argent (*Suidas*, Συϛον). Les autres enſeignes ſervirent aux cohortes & aux manipules. Il eſt probable que le vainqueur des Cimbres fit adopter aux Romains des armes & une tactique uniformes. Ce que je vais en dire ne datera rigoureuſement que de cette époque.

Les armées romaines étoient compoſées de légionnaires, fantaſſins & cavaliers, & des auxiliaires. Les légionnaires étoient diviſés primitivement en vélites, haſtaires, princes & triaires. Les vélites étoient des troupes légères, compoſées de frondeurs, d'archers & de ſoldats qui lançoient le javelot. Les vélites-frondeurs n'avoient point d'armes défenſives; auſſi leur étoit-il permis de fuir lorſqu'ils n'avoient plus de pierres ni de balles

de plomb. On en voit ici un au *n°.* 3, *Pl. CCLXVIII;* il est tiré des bas-reliefs de la colonne trajane (*tab.* 86). Les vélites-archers portoient un casque, une cuirasse à écailles, une épée, un arc & un carquois. Végèce (*lib.* 1, *cap.* 20) dit qu'ils couvroient leur bras gauche, celui qui étoit le plus avancé quand ils tendoient l'arc, avec une manche. Sur la colonne trajane (*tab.* 83) on voit un archer auxiliaire dont le bras droit est nu, & le gauche qui tient l'arc, couvert jusqu'au poignet d'une manche de cuir ou de quelque tissu très-épais. Procope (*de Bello persico*, *lib.* 1, *cap.* 1) dit que de son tems (le siècle de Justinien) les archers portoient des cuirasses, des jambarts qui s'élevoient jusqu'au genou, des flèches à droite, & l'épée à gauche. Quelques-uns portoient encore un javelot suspendu à leur corps, un petit bouclier sans anse pour couvrir le visage & le col. Ils montoient aussi à cheval, & ils lançoient, ainsi montés, des flèches en avant & en arrière, avec tant de force qu'ils perçoient boucliers & cuirasses; ils élevoient l'arc à la hauteur du front, & ils attiroient la corde jusqu'à l'oreille droite. Les vélites qui lançoient le javelot portoient, dans le second siècle de l'ère vulgaire, un casque, un bouclier, une épée, la cuirasse à écailles ou les lames de bronze, & un javelot d'environ un mètre de longueur, garni d'une pointe très-effilée, qui se recourboit du premier coup. On voit dans la galerie de Florence (*Mus. Flor. Statua, tab.* 77) un guerrier posé avec un genou en terre, ayant une cuirasse de cuir sur sa tunique, une épée au côté gauche, tenant de la main droite les débris d'un javelot, & de la gauche un bouclier carré, mais replié trois fois en forme de tuile courbe, à triple courbure (*imbricatus*). Gori a cru reconnoître un vélite. On le voit ici au *n°.* 4, *Pl. CCLXVIII.* A la vérité il n'a point de casque, & cependant Polybe en donne un aux vélites avec un bouclier; mais comme les autres écrivains ne parlent point du casque, on peut croire, avec Valtrinus (*de Re milit. vet. Roman.*), qu'ils ne le portèrent pas dans les premiers tems.

L'armure des vélites en général étoit, selon Polybe (*lib.* 6), l'épée, les hastes légères (javelots), un bouclier rond de trois pieds de diamètre, & un bonnet de peau de loup. Suidas (Ζῶσμα) dit que les troupes armées à la légère portoient le *sagum* & les chausses.

Les hastats portoient le javelot (*pilum*), l'épée espagnole, le grand bouclier (*scutum*), le casque & un plastron d'airain. Les plus riches se servoient, au lieu de plastron, d'une cuirasse de mailles. Polybe dit que les princes & les triaires étoient armés de même que les hastats, excepté que les triaires portoient la pique au lieu du javelot. Le bouclier romain étoit carré, long, convexe; & lorsqu'il étoit porté, il descendoit jusqu'aux pieds : ποδήρεις θυρεὰς, dit Plutarque (*in Æmil. II*, *pag.* 171).

Sous les *n°s.* 1 & 2, *Pl. CCLXIX*, on voit un légionaire de la colonne trajane (*tab.* 38). La tunique de cuir (*scortea*), qui tient lieu de cuirasse, & dont les bords sont découpés; les longues chausses (*campestre*), la chaussure avec les bandelettes, qui montent vers le milieu de la jambe (*caliga*); la cravate (*focale*), les formes du casque & du bouclier, sont très-apparentes. Sur la colonne prétendue antonine ni sur l'arc de Sévère, on ne voit point de changement essentiel dans l'armure du légionaire. Muratori, dans son *Recueil d'Inscriptions*, a publié celle d'un légionnaire, à laquelle est jointe la figure que l'on voit ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCLXIX.* On remarquera la forme du bouclier & la longueur du *sagum.* Ce bas-relief paroît postérieur au siècle de Sévère. Enfin, je donne sous le *n°.* 4, *Pl. CCLXIX*, un soldat de la colonne théodosienne (*Pl. I*, *n°.* 2). La forme du casque, la petitesse de l'épée & de la lance, doivent être observées.

L'armure de la cavalerie romaine différoit peu de celle des fantassins; ils portoient seulement une lance armée de pointes à ses deux extrémités. Les fantassins n'auroient pu faire usage d'une semblable lance, parce qu'ils auroient blessé quelqu'un du rang qui les suivoit. On trouvera cette lance au *n°.* 1 de la *Planche LXXIV.* Le *n°.* 1, *Pl. CCLXX*, présente un cavalier de la colonne trajane (*tab.* 66), marchant en paix; il a la tête nue, comme il étoit d'usage dans les marches. Son casque est probablement attaché à la housse du cheval d'un côté, comme le bouclier est lié de l'autre. Sa pique (ainsi que toutes les parties foibles & saillantes des bas-reliefs de cette colonne) a été brisée. Sur la colonne antonine (*tab.* 47), les cavaliers portent le *sagum* frangé. On en a dessiné un descendu de cheval, au *n°.* 2, *Pl. CCLXX.* Enfin, le *n°.* 3, *Pl. CCLXX*, tiré de la colonne théodosienne (*Pl. VII*), présente un cavalier du Bas-Empire.

La cavalerie qui fut la plus célèbre à cette époque, étoit celle que l'on désigna par le nom de *Cataphractes*, couverts de tous côtés; elle étoit en usage depuis longtems dans l'Orient. Les Romains virent les Cataphractes pour la première fois lorsqu'ils vainquirent Antiochus (*Tit. Liv. lib.* 35, *n°.* 48, & *lib.* 37, *n°.* 40) : ce fut Constance, fils de Constantin (*Julian. Orat. prim. in laudem Constantii*), qui les introduisit dans leurs armées. Héliodore, qui écrivoit sous Théodose & Arcadius, les décrit ainsi (*Æthiopic. lib.* 9, *pag.* 443, *edit.* 1611) : « Un homme d'élite & doué d'une grande force se couvre d'un casque très-solide, qui embrasse toute la tête en exprimant les traits du visage, comme les masques de théâtre : ce casque enveloppe la tête & le col, & ne présente d'ouverture que devant les yeux, pour laisser la vue libre. De le main droite ce guerrier est armé d'une pique plus longue que les lances ordinaires, & sa gauche tient les rênes du cheval. Une épée est suspendue à son côté. La cuirasse couvre non-seulement sa poitrine, mais tout son corps. En voici la forme. Des lames de fer ou d'airain taillées en carré, de la longueur d'un palme (quatre-vingts millimètres, ou trois pouces, selon Paucton), se recouvrant les unes les autres, sont liées par de fortes coutures, & représentent une tunique formée d'écailles, qui s'applique au corps sans le gêner : elle embrasse chaque membre, & se prête à tous les mouvemens en s'alongeant ou se resserrant; elle est garnie de manches, & prend du col jusqu'au genou, sans autres ouvertures que celles qui sont pratiquées vers les cuisses pour permettre au cavalier d'embrasser le dos du cheval : cette cuirasse repousse les flèches, & résiste à tous les coups. Une botte liée à la cuirasse couvre le pied & la jambe jusqu'au genou.

» On revêt le cheval d'une armure de même sorte. Des espèces de bottes enveloppent ses jambes; la tête est cachée entièrement sous un frontal; la croupe & les côtés, jusqu'au ventre, sont défendus par un caparaçon tissu de chaînes de fer qui les met à couvert, & qui ne gêne point la marche du cheval, à cause de l'espace vide qu'il laisse entre ses parties. Le cavalier ainsi armé est placé sur le cheval; il n'y monte pas, mais on l'y place, à cause du poids dont il est chargé. Lorsque le signal du combat est donné, il rend la bride à son cheval, le frappe des éperons, & il est emporté avec force dans les rangs ennemis;

ennemis ; de sorte que l'on croit voir se mouvoir un homme de fer ou une statue de métal. La pique est très-alongée vers la pointe, & elle est soutenue par le col du cheval, à l'aide d'un lien ; de même le talon est fixé aux cuisses du cheval, à l'aide d'un nœud qui ne cède point pendant le combat, mais qui au contraire aide la main du cavalier, uniquement occupée à diriger le coup. Le point d'appui donne à la pique une telle force, qu'elle perce tout ce qu'elle rencontre, & que souvent même elle perce & enlève deux hommes d'un seul coup. »

On ne connoît aucun monument sur lequel on voie des cataphractes romains ; mais sur la colonne trajane (*tab.* 27), des cataphractes auxiliaires combattent avec les Romains, & l'on en a dessiné ici un sous le *n°.* 4, *Pl. CCLXX.* On observera que le visage & les mains ne sont point couverts, & qu'il ne porte point de pique.

Les *Auxiliaires* des armées romaines furent des alliés ou des tributaires. Ceux qui combattoient contre Caractacus & les Bretons portoient de longues épées (*spathis*) & des lances (*hastis*) (*Tacit. Annal.* 12, 35). Du tems de Pline (33, *cap.* 2, *sect.* 10) on donnoit pour récompense militaire des colliers d'argent aux Romains, & des colliers d'or aux auxiliaires & aux étrangers. De plus, ceux-ci ne pouvoient porter les chaînes (*armillæ*) que l'on donnoit aussi pour récompense aux nationaux.

La cohorte des *Prétoriens*, composée de soldats choisis, servoit de garde au général ou au préteur. Je n'ai point à parler ici de leur puissance, mais de leur costume. On voit sur les colonnes trajane & prétendue antonine, les prétoriens monter la garde à la porte du Prétoire ou auprès de la personne du général. Ils n'ont d'autre arme offensive que l'épée ; ils ont le bras droit & l'*index* droit élevés ; de la gauche ils tiennent le bouclier. Ils portent l'épée du côté droit ; ce qui les distingue du reste de l'armée (*Not. Salmasii in Spartian. pag* 135 ; *Hist. Aug. in*-8°.). Dion Cassius (*lib.* 78, *cap.* 37) dit que Macrin, voulant rendre la marche des prétoriens plus légère, leur fit quitter les cuirasses à écailles & les boucliers faits en forme de tuiles courbes. Sous le *n°.* 1, *Pl. CCLXXI*, est dessiné un prétorien en faction (*Colon. anton. tab.* 4). Sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXI*, on voit un soldat qui étoit sculpté sur un tombeau (*Muratori*, *Inscript.*), dont l'épitaphe le qualifie de prétorien. La grossiéreté du travail & la forme de l'armure annoncent le siècle de Constantin.

N°. II. *Consuls, Généraux & autres officiers romains.*

Consuls & Généraux. Les généraux romains n'avoient de marques distinctives que le *paludamentum*. C'étoit un *sagum* (*fulgens sagulum*), dit de celui de Scipion Silius Italicus (17, 528), semblable, pour la forme, à celui des soldats, mais qui en différoit certainement par la couleur, & probablement par l'ampleur & par la finesse de la laine dont il étoit tissu. Cette couleur étoit le blanc ou le rouge-clair que donnoit le *coccus* ou kermès du chêne-vert, tandis que le *sagum* de l'Ordre équestre ou la *trabea* étoit teinte en rouge-violet avec le coquillage appelé *murex*, & que le *sagum* des soldats étoit roux (*Valer. Maxim. lib.* 1, *cap.* 6, *n°.* 2). Plutarque raconte comme une chose très-remarquable, que Lucullus (*pag.* 176, *tom. III*, *Briani*), marchant contre Tigrane, portoit un *paludamentum* orné de franges ; il ajoute qu'il portoit aussi une cuirasse à écailles de fer, très-brillante. Le même écrivain dit que Paul Émile (*pag.* 169, *tom. II*), dans l'action où Persée fut vaincu, se promenoit à cheval auprès des combattans, avec un front serein, sans casque & sans cuirasse. Les généraux ne prenoient le *paludamentum* que hors de Rome. Gallien le premier le porta dans la capitale.

La manière de porter l'épée étoit encore une marque distinctive des officiers, depuis le général jusqu'au tribun. Nous voyons sur la colonne trajane les soldats porter l'épée suspendue à un baudrier qui passe sur l'épaule, comme la portoient les héros grecs ; mais les officiers paroissent ceints à la hauteur du nombril, du baudrier ou ζωστὴρ, d'où pend l'épée. Suidas dit que l'on appeloit ζωστὴρ une ceinture qui se plaçoit sur la cuirasse, ὧ ἐπάνω τοῦ θώρακος χρῶνται : de là vint à l'épée des officiers le nom *parazonium*, auprès de la ceinture, tandis que l'autre étoit appelée par les Grecs ὑπωλένιος, sous l'aisselle (*Schol. Pind. Ol.* 2, *vers.* 149). La forme de l'épée des officiers, du *parazonium*, différoit aussi, comme on peut le conclure des vers de Martial (*lib.* 14, 32) sur cette arme :

Militiæ decus hoc & grati nomen honoris ;
Arma tribunitium cingere digna latus.

La cuirasse des officiers différoit de celle des soldats par les ornemens, & surtout par les espèces de franges qui couvroient les bras & les cuisses. On voit sur la colonne trajane plusieurs rangs de franges aux cuirasses des officiers. Peut-être le nombre des rangs & la longueur des franges désignoient-ils les divers grades ; mais on ne peut rien dire de précis sur cet objet.

Le dictateur & le consul qui commandoient les armées, étoient vêtus comme les autres généraux ; mais ils étoient précédés, le premier par vingt-quatre, & le second par douze licteurs. Six précédoient les proconsuls, les généraux, les maîtres de la cavalerie. Les tribuns n'avoient point de licteurs, mais des *viatores* ou messagers. Sur la tunique, les licteurs portoient dans Rome une toge courte, *togulam*, dit Cicéron (*in Pison. cap.* 23) ; & hors de la capitale, un *sagum* court, *sagulum* (*ibid.*). De même ils ne plaçoient une hache dans leurs faisceaux qu'après être sortis de Rome. On ne connoît point de figure de consul armé avant celles qui sont tracées sur les dyptiques.

En voici une du cinquième siècle (*Thesaur. Dypticor. tom. II*) ; elle est dessinée sous le *n°.* 3, *Pl. CCLXXI.* On remarquera les broderies dont sa tunique & sa longue chlamyde sont chargées, l'énorme agraffe qui lie celle-ci, & les portraits des Empereurs qui sont peints sur le bouclier.

La tente du général étoit appelée *Prétoire*, quoique les préteurs ne commandassent pas les armées ; mais Asconius dit que ce nom lui fut donné parce que les premiers Romains donnoient le nom générique *Préteur* à celui qui commandoit l'armée.

Le préfet du Prétoire ou le commandant des prétoriens étoit le chef de la garde de l'Empereur. L'épée & le baudrier étoient les marques de sa dignité, & il ne les quittoit jamais.

Six tribuns militaires commandoient la légion, recevoient & donnoient le mot d'ordre, posoient les sentinelles, &c. Au lieu des licteurs qui précédoient les officiers supérieurs, les tribuns militaires n'avoient que des huissiers ou messagers, *viatores*. Alexandre-Sévère les leur ôta, & il ordonna qu'en leur place quatre soldats marchassent (*Lamprid. c.* 52) devant les tribuns. Ces officiers portoient le *parazonium* & des anneaux d'or. Les soldats ne pouvoient avoir que des anneaux de fer. Les

anneaux d'or servirent à reconnoître les tribuns tués dans une bataille, que Scipion prioit Asdrubal de faire enterrer (*App. Punic. p.* 104, *tom. I, Tollii*). Le *sagum* des tribuns différoit de celui des soldats; car le tribun Décius, environné des Samnites, prit celui d'un soldat pour se déguiser en allant faire une reconnoissance, *sagulo gregali amictus* (*Liv. lib.* 7, *cap.* 34). Lorsqu'ils demandoient le mot d'ordre aux Empereurs, ils ne portoient pas le *parazonium*, mais l'épée des cavaliers, ξίφος ἱππικὸν, ainsi que Josèphe le dit du tribun qui tua Caligula (*Antiq. jud. lib.* 19, *cap* 1). On verra, auprès de l'Empereur, des officiers que l'on croit être des tribuns.

Le centurion commandoit une des centuries dont la cohorte étoit composée, & le centurion de la première centurie commandoit toute la cohorte. Le primipile ou premier centurion de la première cohorte étoit chargé de la garde de l'aigle légionnaire. Un cep de vigne, *vitis*, étoit la marque de dignité du centurion, & il s'en servoit pour châtier les soldats. On voit ce bâton dans les mains des centurions qui sont sculptés sur des tombeaux dessinés dans les Recueils de Boissard & de Muratori. J'en ai fait dessiner ici un sous le *n°*. 1, *Pl. CCLXXII*, malgré la grossiéreté du travail, à cause des récompenses militaires dont il est comme accablé. Autour du bras droit qui tient la *vitis*, on remarque un bracelet (*armilla*) très-prononcé. Sa tête est ceinte d'une couronne dont on ne peut distinguer l'espèce : sur sa poitrine & sur ses épaules brillent des portraits d'Empereurs, qui sont suspendus à un collier (*torques* ou *collare*) énorme. La tête de Méduse qui est au milieu, fait partie de la cuirasse. Du tems de Végèce (*lib.* 2, *cap.* 16), au quatrième siècle de l'ère vulgaire, les centurions portoient des cuirasses, des boucliers longs, des casques de fer avec des aigrettes argentées, placées en travers pour les faire reconnoître. (*Voyez la page 23 de la seconde partie de cet ouvrage.*)

Après avoir reçu le mot d'ordre du général, le tribun l'écrivoit sur une *tessère* ou planchette qui étoit portée aux commandans des manipules par le *tesserarius* : c'étoit un soldat en grade. On en voit un sculpté sur un tombeau, avec son épitaphe recueillie par Muratori (*Thes. Inscript.*). Il est ici dessiné sous le *n°*. 2, *Pl. CCLXXII.* Il faut observer la tessère, l'épée qui sort du côté droit, & l'ample *sagum* qui est orné de franges, de même que la chaussure. (Observez que le graveur a inconsidérément retourné le dessin.)

On apprend par les inscriptions, que les porte-enseignes tenoient un rang distingué dans les armées romaines. Polybe (*lib.* 6) dit qu'ils étoient choisis entre les soldats les plus vigoureux, à cause de la pesanteur des enseignes. Ils devoient être aussi les plus intrépides : on ne leur pardonnoit pas une lâcheté, parce qu'ils entraînoient avec eux le reste de la troupe. Ils étoient dépositaires de l'argent des soldats. Sur les colonnes trajane & prétendue antonine, les porte-enseignes ne sont distingués des simples soldats que par la dépouille de lion ou d'ours dont ils avoient le casque, le dos couverts, & dont les pattes s'attachoient sur la poitrine. Tel on voit ici sous le *n°*. 3, *Pl. CCLXXII*, un porte-enseigne (*signifer*) marchant en tems de paix, & tiré de la colonne trajane (*tab.* 95). Le *n°*. 1, *Pl. CCLXXIII*, présente un *aquilifer*, celui des porte-enseignes que le centurion primipile chargeoit du soin de porter l'aigle légionnaire. A en juger par les deux colonnes citées, le *vexillifer*, celui qui portoit le vexille, l'étendard de la cavalerie, n'avoit point de dépouille d'animaux. On voit son casque en entier, & son armure ne diffère point de celle des simples soldats, soit qu'il porte son vexille à cheval, soit qu'il le porte à pied. On en voit un ici sous le *n°*. 2, *Pl. CCLXXIII*, tiré des bas-reliefs de la colonne prétendue antonine (*tab.* 51).

Je ne donnerai point de figures de trompettes, parce que leur costume étoit le même que celui des porte-enseignes : comme eux ils portoient les dépouilles de bêtes féroces. On les verra dessinés en buste dans les *Planches* de leurs instrumens.

Le *n°*. 3 *bis*, *Pl. CCLXXIII*, présente un licteur à l'armée, vêtu du *sagum*. Ce *sagum* étoit rouge, probablement d'une autre nuance que le *paludamentum* du général. Peut-être aussi étoit-il moins ample, car Silius Italicus (*lib.* 9, *vers.* 420) l'appelle *sagulum* :

> *Isque ut Varronem procul inter prælia vidit,*
> *Et juxta sagulo circumvolitare rubenti*
> *Lictorem.....*

N°. III. *Empereurs dans les camps.*

S'il nous étoit parvenu des peintures des Romains, nous ferions connoître avec facilité le costume des Empereurs, surtout leur costume militaire, parce qu'il différoit par la couleur seule (la couleur pourpre) de celui des officiers supérieurs. Mais les bas-reliefs & les statues sont les seuls monumens que nous puissions citer, & ils ne nous présentent que des formes privées de couleur. Les statues mêmes ne doivent être copiées qu'avec discernement. En effet, celle de Marc-Aurèle que l'on voit au Capitole, celle de Septime-Sévère, qui, de la villa Albani, a été transportée dans le muséum français, ont des cuirasses beaucoup plus richement ornées que les figures de ces deux Empereurs; celle de Marc-Aurèle dans les bas-reliefs de la colonne prétendue antonine; celle de Sévère dans les bas-reliefs de son arc de triomphe. Au reste, on pourroit dire que les statues qui représentent les Empereurs vêtus d'une armure si riche, les représentent dans le costume des triomphateurs; car on sait que l'or, l'argent & les broderies brilloient sur les vêtemens de ceux-ci. C'est pourquoi je donne sous le *n°*. 1, *Pl. CCLXXIV*, la statue d'Auguste, qui est au Capitole. Quoique sa cuirasse (*Périer, tab.* 10) soit ornée, elle est une des plus simples. La statue pédestre de Marc-Aurèle, du même muséum, a pour armure la cuirasse brillante de la *Planche LIV*, *n°*. 4. La tête est nue; la chaussure est moderne. Le *n°*. unique de la *Pl. CCLXXV* présente la statue équestre du même Empereur, qui est placée à l'entrée du Capitole (*Périer, tab.* 11). A sa statue pédestre on opposera la figure du même Empereur, tirée de sa colonne (*tab.* 53), & dessinée ici sous le *n°*. 2, *Pl. CCLXXIV*. Sa cuirasse ne présente aucune broderie : c'étoit probablement celle que les Empereurs portoient lorsqu'ils marchoient en ordre de bataille, soit à pied, soit à cheval. Étoient-ils dans le camp & désarmés, ou en marche ordinaire, ils ne portoient que la tunique & le *paludamentum*, comme on le voit à la statue équestre de Marc-Aurèle, déjà citée, & dans les bas-reliefs de la colonne trajane (*tab.* 53).

Lorsque les Empereurs haranguoient les soldats, ils portoient la cuirasse, le *paludamentum* ; ils tenoient alors de la main gauche, quelquefois la lance, comme le Marc-Aurèle du dernier *numéro*, & Trajan (*Col. traj. tab.* 20); quelquefois le rouleau, *volumen*, ou les placets (*Col. traj. tab.* 36), quelquefois enfin l'épée, qui caractérisoit les généraux. Cette dernière attitude étant la plus

ordinaire, on verra ici Trajan ainsi posé, mais sous deux aspects différens : *n°. 3, Pl. CCLXXIV*, tiré de la colonne trajane (*tab.* 38), & *n°. 1, Pl. CCLXXVI*, tiré de la même colonne (*tab.* 87). C'est aussi sur le même monument que l'on voit Trajan marchant à la tête de sa cavalerie, tel qu'il est ici sous le *n°. 2, Pl. CCLXXVI.*

Sur la place publique de Barletta dans la Pouille, on voit une statue de bronze colossale, qui représente Constantin revêtu de la cuirasse. J'en donne ici, sous le *n°. 3, Pl. CCLXXVI*, un dessin tiré de la nouvelle édition de Winckelmann, par Janssen (*tom. II, Pl. IX, pag.* 514). Il faut observer que la croix est moderne ; que la main droite tenoit probablement autrefois une lance, & que la tunique a de longues manches. La dernière figure d'Empereur qui est ici sous le *n°. 1, Pl. CCLXXVII*, est tirée de la colonne appelée *théodosienne* (*Pl. IX, n°.* 24 *bis*). La richesse des vêtemens de cet Empereur, & du harnois de son cheval, rappelle la mollesse de Caracalla (*Dio Cassius, lib.* 78, *cap.* 3). « Il ne pouvoit plus supporter la chaleur ni le poids d'une armure ; aussi portoit-il des tuniques garnies de manches, travaillées en forme de cuirasse, afin d'avoir le mérite apparent de porter une armure sans avoir à en redouter la pesanteur, & afin d'être à l'abri des attaques secrètes. Il les portoit souvent hors des combats. Sa chlamyde (le *paludamentum*) étoit tantôt faite de pourpre, tantôt mêlée de blanc & de pourpre, tantôt de couleur rouge. » Élagabale imita cet exemple, & c'est de lui, non de Dioclétien, qu'Eutrope auroit dû dire (*Breviar. lib.* 9, *cap.* 26) : « Le premier il substitua dans l'Empire, à la liberté romaine, les formes de la royauté. Il voulut être honoré par la prosternation, tandis qu'on saluoit ses prédécesseurs. Il orna de pierres précieuses ses vêtemens & sa chaussure, tandis que la marque distinctive de l'Empereur étoit simplement un manteau de pourpre ; le reste de son vêtement n'ayant rien d'extraordinaire. » Mais on peut observer que la plupart des successeurs d'Élagable renoncèrent à ce luxe asiatique. Ce n'est que depuis le commencement du Bas-Empire (placé ordinairement sous Valérien) que les Empereurs l'adoptèrent constamment. « Gallien, dit Trebellius Pollion (*cap.* 16), couvrit ses cheveux de poudre d'or, parut souvent en public avec une couronne rayonnée. On le vit avec un manteau de pourpre & des agraffes d'or, ornées de pierres précieuses, dans cette Rome où ses prédécesseurs avoient toujours porté la toge. Il revêtit aussi une tunique d'homme, brodée en or, & garnie de longues manches. Il orna de pierres précieuses son baudrier & sa chaussure militaire. » La figure d'un consul du Bas-Empire, dessinée dans le *numéro* précédent, donnera l'intelligence des vers de Claudien (*in pr. Cons. Stilich. lib.* 2, *vers.* 87), où, peignant les largesses de Stilichon, consul sous les fils de Théodose, il décrit, au diadême près, le vêtement des Empereurs..... « Vous distribuez avec justice les chlamydes de pourpre, les baudriers couverts de perles, les toges ornées de pierres précieuses, les cuirasses enrichies d'émeraudes, les casques chargés d'hyacinthes, les épées à poignées brillantes, &c. »

N°. IV. *Observations générales sur la milice romaine.*

Armure des soldats romains. Ils portoient des espèces de chemises, « c'est-à-dire, dit saint Jérôme (*Fabiol. de Vestitu sacerdot.*), des tuniques de lin, qu'ils appellent *camisia* ; elles s'appliquent au corps & aux divers membres avec tant de précision, que les soldats n'en sont pas moins agiles à la course, au combat, à lancer les traits, à porter le bouclier & à manier l'épée, &c. » On plaçoit sur cette tunique, la cuirasse quand on étoit armé ; & sous le Bas-Empire, la chlamyde lorsqu'on étoit en costume civil. Le même écrivain dit dans l'éloge de *Nepotianus..... Referret alius, quod in palatii militia sub chlamyde & candenti lino corpus ejus cilicio tectum sit.*

Dans le chapitre des *casques*, j'ai parlé de l'espèce de calotte ou de bonnet que l'on mettoit sous le casque pour prévenir les écorchures. J'y ai dit aussi que l'on employoit les éponges au même objet.

Sur la colonne trajane on voit le plus grand nombre des Romains porter le *campestre*, espèce de culottes qui descendent jusqu'aux gras de jambe. On ne peut pas cependant assurer qu'ils en portassent tous ou toujours ; car *Trebellius* Pollion (*pag.* 314, *tom. II*) dit que le tyran Saturnin ordonna que les soldats porteroient dans le repas le *sagum*, *ne inferiora denudarentur*, afin de couvrir la partie inférieure de leur corps. Il s'agit ici de repas d'apparat, dans lesquels les convives mangeoient couchés sur des lits.

Tant d'auteurs modernes ont écrit que le *sagum* avoit des manches, qu'on ne peut trop répéter le contraire. C'étoit une pièce d'étoffe coupée sous forme de carré-long. On le conclut évidemment du passage de Capitolin (*Commod.*, *cap.* 6), où il dit que Commode se faisoit amener dans les salles de son palais son cheval *Prasinus*, couvert de tapis de pourpre..... *Sagis fuco tinctis coopertum.*

A Rome & dans l'Italie, les soldats romains ne marchoient pas en corps d'armée lorsqu'ils étoient conduits par les Empereurs, qui respectoient les constitutions de l'Empire. Marc-Aurèle, revenant de l'Orient & de la Grèce..... « arrivé à Brindes, dit Capitolin (*pag.* 394), se revêtit & fit revêtir ses soldats de la toge ; il ne leur permit point de porter le *sagum*. »

Il paroît que les soldats, hors du camp, ne portoient pas le *sagum* ; du moins en étoit-il ainsi quand ils alloient à la chasse. Bélisaire les conduisoit contre les Perses, & ils étoient allés à la chasse près de leur camp sans armure. Procope (*Bel. persic.*, *lib.* 2, *cap.* 21) dit :..... « Ils n'avoient ni *læna* ni aucune autre espèce de manteau, οὔτε ἄλλην ἐπωμίδα τινά. Ils ne portoient que des tuniques de lin, de longues chausses & le ceinturon. »

Le *subarmale*, ὑπωμὶς, étoit l'opposé de l'*épomis*. C'étoit la tunique que l'on portoit sous la cuirasse. Sévère, voulant punir les prétoriens qui avoient assassiné Pertinax, les fit venir devant lui, en tunique & sans armes : *Prætorianos cum subarmalibus inermes sibi jussit occurrere* (*Spart. Sever.* 6).

On a dit, dans l'article des *chaussures militaires*, qu'elles étoient garnies de clous en dessous. Josèphe confirme cette assertion (*Bel. judaic. VII*, *cap.* 7). Lorsque l'armée de Titus assiégeoit le temple de Jérusalem, le centurion *Julianus* poursuivant les Juifs..... « Il avoit sa chaussure armée de clous aigus & serrés, comme les autres soldats ; de sorte que, courant sur un pavé fait de grandes pierres, il tomba. Au bruit que firent ses armes dans cette chute, les assiégés se retournèrent, &c. »

Le luxe s'introduisit dans la milice romaine avec les habillemens des Barbares, sous les successeurs des Antonins. Alexandre-Sévère (*Lamprid.* 40) donna aux soldats des jambarts, de longues chausses & des chauf-

sures fermées, comme faisant partie de l'habillement militaire.

Caracalla leur avoit fait prendre le lông *sagum* des Gaulois, c'est-à-dire, la caracalle faite de bandes d'étoffes diversement colorées.

Aurélien (*Vopisc., pag.* 561, *tom. II*) permit aux simples soldats d'attacher leurs manteaux avec des agraffes d'or : auparavant ils n'en pouvoient avoir que d'argent. Le premier aussi, il leur distribua des tuniques ornées de broderie & de bandes d'étoffes précieuses, jusqu'au nombre de cinq, telles que les tuniques appelées *linea*, au tems où écrivoit *Vopiscus*, sous les règnes de Dioclétien & de ses successeurs. On ne leur permettoit auparavant que des bandes de pourpre.

On apprend de *Trebellius* Pollion, dans la *Vie de Gallien* (*cap.* 2), que les baudriers ou ceinturons des soldats avoient des ornemens d'or & des étoiles; qu'ils les détachoient dans les repas d'apparat. C'étoit aussi dans le ceinturon qu'ils portoient les pièces de monnaies. Alexandre-Sévère disoit (*Lamprid., cap.* 52) : « Le soldat manque d'ardeur seulement lorsqu'il est bien vêtu, » armé, chaussé, bien nourri, & quand il a quelqu'argent dans son ceinturon. »

Camille, conduisant les Romains contre les Gaulois (*Plutarc. Camillo. Briani, II, pag.* 332), leur fit prendre des casques de fer (ὁλοσίδηρα) sans aucun rebord, afin que l'épée de l'ennemi glissât sur le casque ou se brisât. Il entoura leurs boucliers de bois avec une lame de bronze, parce que le bois seul ne pouvoit résister aux coups.

Depuis les guerres civiles les soldats portoient leurs armes dans Rome même. Des troupes du parti de César, qui excitoient des troubles dans la Campanie, lui envoyèrent à Rome quelques-uns des leurs. Il leur députa des lieutenans qui les arrêtèrent dans les faubourgs & leur demandèrent ce qu'ils desiroient. « Ces soldats ré» pondirent (*Dio Cass. XLII, pag.* 52) qu'ils vouloient » faire eux-mêmes leurs propositions. César leur permit » alors d'entrer dans Rome sans autre arme que l'épée; car » ils avoient coutume de la porter, même dans cette » ville, & ils n'auroient pas souffert qu'on leur en in» terdît l'usage. » Il paroît que, dans les tems ordinaires, les soldats qui étoient campés hors de Rome n'y pouvoient entrer avec leurs armes. Maximin avoit établi un camp près de cette capitale. « Quelques-uns des soldats » qui jouissoient d'une plus grande liberté, parce qu'ils » avoient mérité une solde extraordinaire, & à qui l'on » permettoit d'aller dans leur maison à cause de leur » âge, se présentèrent à l'entrée du Sénat avec les autres » citoyens. Pour n'être pas remarqués, ils avoient » quitté leurs armes; ils n'étoient vêtus que de la tu» nique & du manteau, sous lequel ils tenoient les mains » cachées. » (*Herodian. VII, pag.* 27.) On leur en fit un crime.

Quelquefois on leur faisoit monter la garde pendant la nuit, sans lance ni épée, afin que, n'ayant aucun moyen de se défendre contre l'ennemi, ils ne se laissassent pas surprendre par le sommeil. Ainsi l'ordonna Paul-Émile (*Plutarc. Briani. VI, pag.* 70).

Les Romains surpris sans bouclier envéloppoient leur bras gauche dans le *sagum*, pour en tenir lieu, & se défendoient avec l'épée (*Cæsar Bell. civil. I, cap.* 75, & *Tacit Histor. V, cap.* 22).

Dans les pompes, les soldats portoient des enseignes dorées & des boucliers argentés (*Appian. Bell. civil. I, pag.* 694, *tom. II, Tollii*). Sous le Bas-Empire, dans les fêtes publiques, les chefs étoient revêtus des habillemens réservés aux patriciens; les soldats portoient la toge (*Claudian. IV, Consul. Honor., vers.* 5). — Lorsqu'ils revenoient victorieux ou qu'ils apportoient des nouvelles agréables, ils couronnoient de laurier le fer de leur lance.

Lorsqu'on enterroit un militaire, on le couvroit des ornemens militaires qu'il avoit obtenus. Après la bataille de Pharsale, César, voulant honorer la mémoire du centurion *Crastinus*, qui avoit le plus contribué à la victoire..... « Il le fit chercher parmi les morts, dit Appien (*Bell. » civil. lib.* 2, *pag.* 785, *tom. II, Tollii*), plaça sur » son corps les ornemens militaires (τὰ ἀριστεῖα), & lui » éleva un tombeau particulier auprès de la sépulture » commune. »

SECTION II.

Romains en habit civil.

§. Ier. *Des Romains en général.*

Dans le livre des *costumes civils*, j'ai fait connoître dans un grand détail les divers habillemens des *Romains*. Je ne parlerai ici que de l'usage de ces habillemens.

Les *Romains* des premiers siècles ne portoient qu'un manteau sans tunique, &, dans les tems postérieurs, ceux qui conservoient les mœurs antiques en usoient quelquefois de même. Plutarque (*Caton. Briani, IV, pag.* 261) dit que souvent Caton d'Utique se rendoit au tribunal, sans tunique & les pieds nus. On doit croire qu'au défaut de tunique, ces *Romains* portoient un morceau d'étoffe qui les couvroit depuis les hanches jusqu'au bas des cuisses, soit qu'il eût la forme d'une jupe courte, comme le *limus*; soit qu'il fût croisé & serré entre les cuisses, comme le ζῶσμα ou διάζωσμα des athlètes grecs (décrit dans le chapitre Ier. du livre II). Sans ce léger habillement ils auroient été entiérement nus si le vent ou quelque circonstance imprévue eût développé leur manteau. Dans les grandes chaleurs & dans les contrées les plus chaudes de l'Italie, les agriculteurs ne portoient que ce léger habillement, & dans ce sens on disoit qu'ils étoient nus. De là vint sans doute que *Cincinnatus*, conduisant la charrue & abordé par les députés du Sénat, qui venoient lui déférer la dictature, envoya chercher sa toge afin de les recevoir dignement.

Vers le déclin de la République, les Romains, les militaires surtout, portèrent ordinairement le *campestre*, espèce de caleçon qui descendoit jusqu'au haut de la jambe, ou ils entortillèrent autour de leurs cuisses des bandelettes qui en tenoient lieu.

La *tunique*. L'usage de la tunique devint général & habituel à Rome dès le commencement de la République. Les riches en portèrent même plusieurs, au moins deux : l'une intérieure (*subucula & indusium*), qui tenoit lieu de la chemise des Modernes, qui fut appelée *camisia* sous le Bas-Empire, & qui étoit ordinairement de lin; l'autre extérieure, qui étoit la tunique proprement dite. Les écrivains nous apprennent que l'on portoit alors plusieurs tuniques, même qu'Auguste en portoit quatre sur la *subucula*; mais aucun marbre ne nous en a montre plus d'une.

La forme de la tunique des Romains est très-connue. Les premières tuniques furent courtes, étroites, laissant découverts les bras & une partie des épaules, *exomis* (*Aul. Gel. VII*, 12). On leur donna, vers le milieu de

la République, plus d'ampleur; de sorte que le haut des bras étoit couvert par les parties latérales supérieures. On y adapta ensuite de véritables manches qui, à la ville & dans tout le *Latium*, descendoient jusqu'aux coudes (*ibidem*); mais à la campagne, jusqu'aux poignets. Vers le déclin de la République, prendre les manches, *accipere manicas*, & aller à la campagne devinrent synonymes (*Cicer. Philipp. XI, cap.* 11). Ces manches longues, qui n'étoient pas étroites comme celles des Barbares, devinrent d'un usage général depuis le troisième siècle de l'ère vulgaire. La tunique des Romains descendoit peu au dessous des genoux: on la lioit avec une ceinture qui servoit aussi aux militaires, aux chasseurs, &c. à la tenir relevée jusqu'au milieu des cuisses. Dans les plis de cette ceinture on plaçoit l'argent & les petits objets que l'on portoit habituellement.

La tunique étoit ordinairement blanche ou d'une seule couleur, & dépourvue d'ornemens. Mais on l'orna quelquefois par le bas, de bandes horizontales de pourpre, appliquées ou brochées avec l'étoffe. Des bandes de pourpre semblables, descendant par-devant du haut de la tunique jusqu'au bas, caractérisoient, par leur différente largeur, le *laticlave* & l'*angusticlave*. Enfin, sous le Bas-Empire, lorsqu'on eut abandonné la toge, lorsqu'on lui eut substitué la chlamyde que l'on portoit seulement dans les cérémonies & au palais impérial, on chargea les tuniques d'ornemens appliqués, de diverses formes & de diverses matières, pourpre, étoffes à fleurs, brochées d'or, d'argent, de perles, de broderies qui représentoient des oiseaux, des quadrupèdes, &c.; qui retraçoient même des vers, des sentences, &c. Les vêtemens des Prêtres catholiques peuvent en donner l'idée.

A la tunique se bornoit l'habillement de la populace romaine & celle de toute l'Italie. De là vient qu'Horace (*I, Epist.* 7, *vers.* 65) l'appelle *tunicatus popellus*, & que Cicéron désigne les habitans de Capoue par le mot *tunicati* (*de Lege agrar. n°.* 34). Martial, mettant en opposition la tranquillité du séjour des champs avec la représentation exigée dans Rome, l'appelle *tunicata quies*. Aussi ne portant point, à la campagne, la toge qui pouvoit mettre les bras à l'abri du soleil, les Romains portoient alors des tuniques avec des manches. Les tableaux d'un *forum* ou marché, trouvés à Herculanum (*Pitture III.*), présentent des artisans vêtus seulement d'une tunique. L'un (*pag.* 227), dessiné ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXVII*, tient un creuset; c'est un fondeur de métaux. Un autre (*pag.* 213), dessiné ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCLXXVII*, tient un écrit qu'il lit. La tunique courte du premier est celle que désigne Caton le censeur (*Nonius Ephippium*) par les mots *tunica modica*, lorsqu'il dit de son enfance: *Mihi puero modica una fuit tunica & toga, sine fasciis calceamenta, equus sine ephippio, balneum non quotidianum, alveus rarus.* Le même disoit que le propriétaire d'un bien rural devoit donner à ceux qui l'exploitoient, une tunique (*Re rustic.* 59) longue de trois pieds & demi (*tunicam pedum trium & semis*), de 1 mètre 0.322 (ou trois pieds deux pouces deux lignes), c'est-à-dire, un peu plus longue que la moitié de la hauteur d'un grand homme; de sorte qu'étant raccourcie par la ceinture qui la lioit sur les hanches, elle ne paroissoit pas excéder cette moitié. Voilà sans doute la longueur de la tunique courte, qui fut celle des agriculteurs, de la populace de Rome, des Romains ennemis du luxe, du jeune Caton, &c.: telle est celle de la première des figures du *forum* d'Herculanum, citées plus haut. Quant aux Romains riches ou constitués en dignité, il est probable que leur tunique avoit de longueur les deux tiers de la hauteur d'un grand homme; de sorte qu'étant liée par la ceinture, elle descendoit jusqu'aux genoux, tandis que la tunique courte ne passoit pas le milieu des cuisses.

A la tunique courte & à la tunique longue il faut joindre la tunique qui descendoit jusqu'aux talons, *tunica talaris*. Les femmes la portoient ordinairement à Rome, & quelquefois aussi les Romains débauchés dans l'intérieur de leur maison, à Rome ou dans les provinces de l'Empire. Cicéron reproche à Verrès (*V, pag.* 320 & 359, *edit.* 1695) de s'être montré en Sicile, où il étoit préteur, avec cette tunique, avec le *pallium* de pourpre & les crépides des Grecs.

Le *manteau*. Les historiens romains attribuent aux Etrusques le premier usage de la toge en Italie, mais de la toge étroite, *togula*, *toga arcta*, & ils disent que Tarquin-l'Ancien l'apporta à Rome. Avant son règne les Romains portoient peut-être un manteau moins ample, semblable à la toge étroite de la statue étrusque de bronze qui est conservée dans la galerie de Florence, ou au *pallium* des Grecs, qui en différoit très-peu. Mais ils portoient certainement la *trabea*, dont Ovide représente Romulus revêtu (*II, Fast.* 504), que Virgile appelle *quirinalis*, qui se lioit avec une agraffe comme la chlamyde à laquelle elle ressembloit par sa forme, & dont elle ne différoit que par la couleur & les ornemens.

La *toge*, que j'ai décrite ailleurs, fut, depuis Tarquin-l'Ancien, le manteau que portèrent les citoyens romains & les affranchis dans les cérémonies, dans les assemblées du peuple; qu'ils portèrent presque toujours à Rome jusqu'à Constantin. La toge & la chaussure fermée ou le *calceus* devinrent les traits caractéristiques du costume romain, comme le *pallium* & la chaussure découverte ou les *crepidæ* (appelées à Rome *soleæ*) étoient ceux du costume grec. Dans Rome & dans l'Italie, ceux qui ne jouissoient pas des droits de citoyen romain, & ceux qui en avoient été privés (*Plin. IV, Epist.* 2) portoient le manteau grec, qui, avec la même forme que la toge, en différoit par des dimensions plus petites & par la manière de l'ajuster. On négligea beaucoup l'usage de la toge dans les provinces; mais on enveloppoit toujours dans ce manteau, en les portant au bûcher, ceux qui avoient eu le droit de cité. Juvénal (*III*, 171) dit: *Pars magna Italiæ est..... in quâ nemo togam sumit, nisi mortuus.* A Rome même Auguste, haranguant le peuple (*Sueton. cap.* 40) reprocha à la plupart de ses auditeurs cette négligence.

Une bande de pourpre, cousue ou brochée sur le bord inférieur de la toge, la fit appeler *prétexte*. Les magistrats dans leurs fonctions, & les enfans jusqu'à la puberté, portoient cette toge. Les derniers, en la quittant, prenoient la toge commune (*toga pura*), qui étoit blanche & dépourvue d'ornemens.

La toge des triomphateurs étoit ornée de bandes de pourpre, de morceaux d'étoffes à fond d'or & d'argent, découpés sous différentes formes.

La toge de deuil étoit de couleur obscure (*toga pulla*).

La toge ordinaire étoit blanche, mais on en augmentoit la blancheur en frottant l'étoffe avec de l'argile blanche (*creta*). Tous en usoient ainsi dans les fêtes, les cérémonies (*Dio Cass. LXIII*, 4), & les candidats lorsqu'ils briguoient les charges.

Suétone (*August. cap.* 40), cité plus haut, après avoir dit qu'Auguste reprocha au peuple romain qu'il haranguoit, de ne plus porter la toge, ajoute: « Il chargea » les édiles de ne laisser paroître personne dans le

» *forum*, dans le cirque, que revêtu de la toge, & de » faire quitter les *lacerna*. » L'historien désigne par les mots *pullatorum turbam* la très-grande partie des auditeurs d'Auguste, qui ne portoient pas la toge. On peut conclure de ce récit, que sur la fin de la République, les habitans de Rome faisoient un usage habituel de la *lacerna*, espèce de chlamyde de couleur obscure. La *lacerna* n'avoit d'abord été portée que par les soldats, qui la garnissoient de franges, comme le dit un ancien scholiaste de Perse & Isidore (*Origin. XIX*, *cap.* 24) : c'étoit alors le *sagum*; mais quand elle devint d'un usage général sous les Césars, elle fut appelée *lacerna* & *byrrus* à cause de sa couleur rousseâtre. Ce manteau à agraffe fut partout substitué à la toge, même dans le palais impérial, sous Constantin & ses successeurs; mais on lui rendit son nom grec, *chlamyde*, parce que la langue grecque devint la langue des habitans de Constantinople. Martial (*XIV*, 137) nous apprend que, dans les amphithéâtres qui étoient découverts, on mettoit la *lacerna* sur la toge pour se garantir des intempéries de l'air. Les chevaliers se levoient dans les spectacles lorsque Claude entroit, pour lui faire honneur, & ils ôtoient leurs *lacerna* (*Sueton. Claud. cap.* 6).

La *lacerna* étoit quelquefois garnie d'un capuchon. Sur les colonnes trajane & prétendue antonine, on en voit de semblables à des soldats. Vérus (*Capitolin. pag.* 415) & Élagabale (*Lamprid. pag.* 877) cachoient leur visage sous ce vêtement lorsqu'ils fréquentoient les lieux de débauche.

Pendant que la toge fut l'habit de cérémonie, la *lacerna* fut l'habit ordinaire, surtout dans les tems froids, à cause qu'elle étoit souvent peluchée. *Pallium fimbriatum* (dit le scholiaste de Perse). En voyage & dans les voitures qui, les litières exceptées, étoient découvertes, les Romains portoient la *penula*, habit fermé comme un sac, percé pour laisser sortir la tête, garni souvent d'un grand capuchon peluché à longs brins, *pallium cum fimbriis longis* (dit le même scholiaste), & ordinairement brune ou rousseâtre. La *penula* fut appelée *casula* sous le Bas-Empire; aussi en retrouvons-nous la forme dans la chasuble des Prêtres catholiques, mais telle qu'ils la portèrent jusqu'aux quinzième & seizième siècles. On l'appela, en grec, μανδύη & φαινολη. Il falloit d'une main relever le côté opposé de la *penula* lorsqu'on vouloit avancer le bras & l'autre main. Dans Martianus Capella (*III*, *pag.* 50, 1599), la Grammaire personnifiée se mettant en posture de haranguer..... *Penula à dextrâ cum modestiâ verecundiâque relevata*, *sic cœpit*.

Milon portoit la *penula* lorsqu'il fut rencontré par *Clodius*. Sous les Césars, on porta dans Rome la *penula* pendant l'hiver. C'étoit le manteau des convalescens : de là vint qu'il fut l'attribut distinctif du petit Télesphore, le Dieu de la convalescence. Sous Galba on se revêtissoit de la *penula* dans les spectacles; & Suétone (*Galba*, *cap.* 6) dit que cet Empereur, ne voulant pas être applaudi dans les spectacles, fit circuler l'ordre de tenir les mains cachées sous les *penula*, écrit sur une tessère. Ce manteau fut toujours regardé comme un habit de voyage; c'est pourquoi on le quittoit en entrant dans les temples (*Tertullian. de Orat.*, *cap.* 12). Aussi du tems d'Hadrien les sénateurs ne se servoient de la *penula* que hors de Rome. Alexandre-Sévère (*Lamprid.*, *cap.* 27) « permit aux vieillards de porter dans la ville les *penula* » à cause du froid; auparavant on ne les portoit qu'en » voyage ou dans les tems de pluie. Mais il en défendit » l'usage, dans Rome, aux femmes des citoyens distingués, & ne le leur permit qu'en voyage. » Lorsque, sous le Bas-Empire, la chlamyde fut devenue le manteau des gens distingués, la *penula*, appelée alors *casula*, devint celui des esclaves & des simples particuliers (*Procop. Bell. Vandal. II*, *cap.* 26).

On vit, à la même époque, paroître un ornement qui tint lieu de la prétexte : c'étoit le *lorum*, bande d'étoffe ornée quelquefois de pierres précieuses & de broderies, large comme la main. Le *lorum* représentoit, par sa forme & par la manière dont après s'en être entouré le col on le croisoit sur la poitrine, la bande ou la brochure de pourpre qui caractérisoit la prétexte. Il paroît, sur les figures des bas-reliefs de Constantin, sur son arc de triomphe, & sur les figures des Consuls, gravés sur les dyptiques.

Je donne ici, sous les *n*os. 4 & 5, *Pl. CCLXXVII*, deux figures de Romains non patriciens, revêtus de la toge. Leur *calceus* n'est point garni de courroies, comme celui des sénateurs : ce sont des habitans, peut-être même des magistrats d'Herculanum. On les trouve dans le Recueil des bronzes tirés de cette ville (*Bronzi II*, *pag.* 339, 335). Sous le *n*°. 1, *Pl. CCLXXVIII*, on voit deux hommes du peuple sous le règne de Constantin. Sur son arc de triomphe ils reçoivent ses libéralités. Leur habillement n'est pas sculpté d'une manière très-distincte. Cependant ils paroissent vêtus de tuniques courtes, garnies de longues manches, & d'une chlamyde fort étroite. Sous le *n*°. 2, *Pl. CCLXXVIII*, sont dessinés quatre Romains du siècle de Théodose; l'un d'eux est l'architecte de la colonne de cet Empereur ou de son fils Arcade, & il lui en présente le modèle dans les bas-reliefs de cette même colonne. Si les dessins de ces bas-reliefs sont fidèles, on auroit porté alors à Constantinople de longues tuniques & d'amples manteaux.

On peut être étonné de voir tous les citoyens romains porter la toge (habillement coûteux à cause de son ampleur), quoiqu'il y en eût de pauvres. Mais nous voyons encore les Romains, même les moins riches, porter des manteaux fort amples, qui durent vingt ans, & sous lesquels les moins aisés ne sont vêtus que de haillons. La toge étoit de laine blanche. Lorsque l'usure ou des taches lui avoient ôté sa fraîcheur, on lui en redonnoit l'apparence pour quelques heures, en la frottant avec de l'argile blanche, *creta*. Nos soldats en usent ainsi quand leur uniforme est blanc.

Chaussure. De même que les *crepida* (chaussure ouverte) & le *pallium* caractérisoient le costume grec, de même aussi le *calceus* & la toge caractérisoient le costume romain. Le *calceus*, proprement dit, étoit une chaussure qui enveloppoit tout le pied, & dont les bandelettes enveloppoient encore, en se croisant, le bas de la jambe jusqu'au mollet. Les magistrats en habit civil, & les autres citoyens, portoient le *calceus* noir. Les Rois de Rome, César & ses successeurs, les magistrats revêtus de la prétexte, portoient le *mulleus*: c'étoit un *calceus* fait avec du cuir rouge. Les voyageurs, les gens de campagne & les plébéiens portoient une chaussure de cuir non apprêté, qui s'élevoit comme les brodequins modernes, & qu'ils appeloient *pero*. Le *soccus* & la *solea*, qui étoient des chaussures ouvertes, formées par une simple semelle liée avec des courroies, & qui ressembloient aux *crepida* des Grecs, servoient aux Romains dans l'intérieur des maisons & à la campagne. — Les Romains étoient toujours chaussés, c'est pourquoi Plutarque fait remarquer que Caton d'Utique se rendoit souvent au tribunal sans tunique & nus pieds (*Cat. Briani*, *IV*, *pag. CCLXI*).

Coiffure. Jusqu'au cinquième siècle de la fondation de Rome, les Romains portèrent les cheveux longs, c'est-à-dire, moins courts que ceux des Grecs. Depuis lors ils portèrent les cheveux aussi courts, & ils se firent raser, excepté dans le deuil & dans l'affliction. Les jeunes gens & les enfans portoient les cheveux longs.

Quant au bonnet (sans bords) & au chapeau (bonnet garni de bords), les Romains n'en portoient point lorsqu'ils étoient revêtus de la toge : seulement ils la ramenoient sur la tête pour se garantir de l'ardeur du soleil ou des rigueurs de l'hiver; de sorte que tous les Romains à la campagne (où ils ne portoient point la toge), tous ceux des habitans de Rome qui n'avoient pas le droit de la porter, ceux mêmes qui avoient ce droit étant renfermés dans leurs maisons, les esclaves enfin dans la vie ordinaire, portoient le *pileus*, bonnet sans bords, ou le *galerus* garni de bords étroits, ou le pétase garni de bords plus larges.

Ceinture. Les Romains lioient ordinairement leur tunique avec une ceinture, & ils plaçoient dans ses replis les divers objets que les Modernes renferment dans les poches, tels que le mouchoir (*sudarium*), la bourse, les clefs, &c.

Focale, mouchoir de cou. Cette partie de l'habillement étoit de linge. Les malades & les efféminés la portoient seuls en public.

Anneaux. Les Romains portoient tous des anneaux de différente matière. Les soldats, les esclaves, les pauvres, avoient des anneaux de fer; ceux des chevaliers, des sénateurs, des centurions, &c. étoient d'or. On s'en servoit pour cacheter; aussi étoient-ils le plus souvent garnis de pierres gravées. Les pauvres se contentoient de morceaux de verre, sur lesquels on formoit des empreintes, avec les plus belles pierres gravées en relief. *Vitreis gemmis ex vulgi annulis*, dit Pline (*XXXV*, *cap. 6*, *sect. 30*). On les appelle aujourd'hui des *pâtes*.

Déshabillé. Rentrés dans leurs maisons, les Romains prenoient la *domestica vestis* (*Suetou. Vitell. 8*), que Sénèque appelle (*de Tranquill. cap. 1*) « un habillement » simple, que l'on conservoit sans soin, & que l'on pre- » noit sans inquiétude. » Dans l'épitaphe d'Arion, rapportée par Pignorius (*de Servis*), on voit qu'un des serviteurs des Empereurs étoit préposé à la garde de cet habillement, avec le titre *A veste matutinâ*. Il consistoit probablement dans l'absence de la toge, que l'on remplaçoit quelquefois, lorsqu'il faisoit froid, par un manteau moins ample & plus léger, & dans l'usage de chaussures légères, telles que la *solea*, qui étoit découverte comme les *crepidæ* grecques. Cicéron (*Epist. 22, lib. 10*) raconte comme une action déshonorante de Balbus, que ce Romain, étant questeur pour César à Gades (Cadix), & faisant brûler vif dans le cirque un citoyen romain, se promenoit auprès du bûcher après avoir pris un somptueux repas (*nudis pedibus*), avec une chaussure découverte (*tunicâ solutâ*), vêtu d'une simple tunique sans ceinture, & les mains derrière le dos.

Les *jeunes gens* qui ne prenoient aucun soin de leur réputation, & les *débauchés*, se faisoient remarquer, du tems de Cicéron (*Catilin. II, n°. 10*), par les cheveux frisés, les tuniques garnies de longues manches, descendant jusqu'aux talons, & par des toges faites avec une étoffe aussi légère que notre voile, *velis amictos, non togis*.

Habit de bain. La *balnearis vestis* de Lampridius (*Alex. Sev. 42*) est décrite par Dion Cassius (*LXXVII, 4*), dans l'endroit où il parle du meurtre de Cilon, que Caracalla son élève fit arracher du bain pour le conduire au supplice. « Il n'avoit qu'une mauvaise chaussure (Spartien » dit *nudis pedibus*), & une tunique courte & légère. » Lampride (*ibidem*) dit qu'Alexandre-Sévère se baignoit souvent avec tous les citoyens dans les bains publics; que, dans l'été surtout, il retournoit au palais en habit de bain, n'ayant d'autre marque de sa dignité qu'une *lacerna* de couleur écarlate. On s'enveloppoit ordinairement, en sortant du bain, dans des *lacerna* peluchées, & quelquefois garnies de capuchons.

Habit de table. On sait peu de chose sur la *cœnatoria vestis*. Je l'ai rassemblé dans la section du *manteau des Romains*, à l'article de la SYNTHÉSIS. Il paroît que c'étoit une tunique fort large & un manteau fort léger. La réunion de ces deux habillemens formoit ce que nous appellerions un *habit complet*, véritable signification du mot *synthesis* : cet habillement étoit de lin, & ordinairement blanc. Un texte de Martial feroit conclure qu'on en portoit plusieurs à la fois dans l'hiver. L'habit de table des femmes différoit de celui des hommes : *Quemdam senatorem muliebribus cœnatoriis uti solitum* (*Pomp. lon. leg. 33, ff. de auro & argent. legat.*). La chaussure étoit la *solea*.

Dans les *jours de fête*, le peuple romain paroissoit en public avec des toges blanchies & rendues brillantes par le frottement de la terre à foulon, λευχειμονῶν, dit Dion Cassius (*lib. 63, cap. 4*) en parlant du jour où Néron couronna Téridate. Il ajoute que le peuple étoit aussi couronné de lauriers, δαφνηφορῶν. On verra dans l'article des MILITAIRES ROMAINS, quelle étoit leur tenue dans les pompes.

Candidats. Leur nom vint, à ce qu'on croit, de la blancheur recherchée de leurs toges, blancheur qui les faisoit reconnoître de loin par le peuple; ils ne pouvoient porter d'autre habit que la toge, ἐν ἱματίῳ, dit Plutarque (*in Coriolano; Briani, II, pag. 67*), & sans tunique, ἄνευ χιτῶνος. Les statues des philosophes sont ainsi vêtues.

Esclaves & Affranchis. Appien dit expressément (*Bell. civil. II, pag. 820 tomi II Tollii*) qu'à l'époque de la mort de César, tous les états étoient confondus à Rome; que l'affranchi & l'esclave ne pouvoient être distingués du citoyen & du maître; enfin, qu'excepté l'habit des sénateurs, tous les autres habillemens leur étoient communs. Il veut parler ici de la prétexte, du laticlave & de l'angusticlave. Ulpien dissuada l'empereur Alexandre-Sévère d'établir une différence entre l'habillement des citoyens & celui des esclaves, de crainte qu'elle ne servît à faire connoître à ceux-ci leur supériorité en nombre. Dans l'intérieur des maisons ils ne portoient que la tunique, & souvent des tuniques d'étoffes rayées ou à fleurs, qui désignoient les contrées barbares où ils étoient nés. Apulée (*Metam. IX, 279, in usum Delph.*), faisant la peinture des esclaves condamnés à la meule, c'est-à-dire des plus vicieux, dit qu'ils étoient à peine couverts avec des haillons; que plusieurs n'avoient de couvert que les parties sexuelles, & que les tuniques des autres tomboient en lambeaux. Il ajoute qu'ils avoient des stigmates imprimés sur le front, la tête rasée sur une moitié, & des anneaux de fer aux jambes.

On ne sait rien de particulier sur les *femmes esclaves*. Seulement Procope dit, dans l'*Histoire secrète de Justinien* (*cap. 9*), que Théodora, épouse de cet Empereur, avoit servi d'esclave à sa sœur aînée..... « Elle la suivoit » portant une tunique légère, garnie de longues man- » ches, vêtement des jeunes esclaves. »

Le jour qu'un esclave étoit *affranchi*, il paroissoit en public avec le bonnet sans bords (*pileus*) & la tête rasée (*Plutarc. in Flaminio ; Briani, II, pag.* 418). Après la défaite de Persée, Roi de Macédoine, Prusias son beau-frère « alla au-devant des généraux vainqueurs (*Appiani* » *Bell. Mithrid. tom. I, pag.* 297, *Tollii*), portant l'ha- » bit romain, c'est-à-dire, la toge, la chaussure italique, » ayant la tête rasée & le *pileus.* » Les affranchis laissoient ensuite croître leurs cheveux comme les autres citoyens. On voit ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCLXXVIII*, un affranchi, figure tirée d'une médaille d'argent de la famille Sulpicia (*Gessneri, tom. II, tab.* 28, *n°.* 31).

Les *enfans* des deux sexes qui appartenoient aux familles patriciennes, portoient, jusqu'à l'âge de la puberté, la prétexte, qui étoit une toge blanche, bordée de pourpre pour les garçons, & une *palla* (manteau de même forme, mais moins ample que la toge) bordée de pourpre pour les filles. Peut-être même les filles portoient-elles la toge prétexte, si l'on doit prendre à la lettre ces paroles de Cicéron (*Verr. I, pag.* 520, *Grævii* 1699) : *Eripies igitur pupillæ togam prætextam? Detrahes ornamenta, non solùm fortunæ, sed etiam ingenuitatis?*

L'ornement qui faisoit reconnoître les jeunes patriciens étoit la bulle d'or suspendue au cou. J'ai décrit cette bulle dans le chapitre des *ornemens divers.* Je donnerai ici deux figures portant la bulle. La première, *n°.* 1, *Pl. CCLXXIX*, tirée du muséum du Capitole, représente un enfant ; la seconde, *n°.* 2, *Pl. CCLXXIX*, tirée de la galerie de Florence (*Statuæ, tab.* 91), représente un jeune homme.

Les *Romaines* étoient coiffées, chaussées, vêtues à peu près comme les Grecques. Leur habillement étoit composé ordinairement d'une tunique intérieure très-courte, de lin, qui tenoit lieu de notre chemise ; d'une tunique extérieure qui descendoit jusqu'aux pieds, qui étoit quelquefois garnie de longues manches, qui étoit appelée *stola*, & d'un manteau très-long, très-ample, souvent de lin, appelé *palla.* Ce manteau différoit peu du *pallium* des Grecs quand il étoit de laine ; c'est pourquoi Sénèque (*Hercul. Œteus, act. III, vers.* 716) appelle *palla* le manteau empoisonné de Nessus :

Ut missa palla est, tabe Nessea illita.

De même on appela *stola* la longue tunique des Rois, des Prêtres, des joueurs de lyre, des Orientaux, &c. &c. En public, les Dames se couvroient en partie la tête & le visage avec la *palla.* En voici deux exemples : l'un, *n°.* 3, *Pl. CCLXXIX*, tiré des bronzes d'Herculanum (*II, pag.* 325) ; l'autre, *n°.* 1, *Pl. CCLXXX*, pris des pierres gravées de la galerie de Florence.

Tertullien (*de Pallio*) dit que de son tems (fin du second & commencement du troisième siècle) les Romaines avoient quitté la *stola* & le *supparum* (ce mot désigne ici le manteau, quoiqu'ailleurs il désigne une tunique longue de lin), & qu'elles ne se servoient plus de ces litières fermées, dans lesquelles, même en public, elles étoient aussi cachées que dans l'intérieur de leurs maisons. Probablement alors elles parurent en public avec la longue jupe qu'elles lioient immédiatement sous le sein, & avec cet habillement léger, composé de deux pièces assemblées sur les épaules, & qui flottoient par-devant & par-derrière jusqu'à mi-corps. Cet habillement se mettoit quelquefois avec le manteau, ou il formoit un manteau, comme on le voit *n°s.* 2 & 3, *Pl. CCLXXX*, à une figure assise de la galerie de Florence (*Statuæ*, 88, 89). Ces habillemens sont ailleurs décrits & dessinés avec soin, ainsi que les chaussures & les coiffures. Quant aux coiffures, on en trouve de si hautes, qu'on douteroit qu'elles eussent jamais été en usage si l'on ne lisoit dans Juvénal (*Satyr. VI, vers.* 503), que des femmes petites avoient l'art de paroître, vues par-devant, aussi grandes qu'Andromaque, tant elles chargeoient leurs têtes de cheveux étrangers, tant elles avoient de moyens de soutenir ce vaste édifice :

Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum
Ædificat caput. Andromachen à fronte videbis :
Post minor est : credas aliam.....

La finesse & la richesse des draperies distinguoient à Rome, comme elles distinguent encore dans les autres pays, les femmes nobles ou riches des femmes du peuple. Probablement que la manière de les porter formoit aussi une autre distinction ; c'est pourquoi on trouvera ici sous les *n°s.* 4, 5, *Pl. CCLXXX*, & *n°.* 1, *Pl. CCLXXXI*, des figures de femmes diversement drapées. Elles sont tirées des Recueils d'antiquités de Caylus, la première du tome IV, & les deux autres du tome III. Artémidore, qui écrivoit dans le second siècle de l'ère vulgaire, donne à entendre que la couleur de l'habillement des femmes libres étoit le blanc, celle des affranchies le noir, & le pourpre celle des femmes nobles..... Καὶ εἰ μὲν ἡ χλαμὺς εἴη λευκὴ, ἐλευθέραν ὁ ἰδὼν γαμήσει. Εἰ δὲ μέλαινα, ἀπελευθέραν· εἰ δὲ πορφυρᾶ, εὐγενεστέραν ἑαυτοῦ.

Les *morts*, chez les Romains, étoient portés, dans les funérailles, revêtus d'habits blancs (*Artemid. Oneirocrit. II, cap.* 3). Les cadavres des simples citoyens étoient revêtus de la toge commune blanche ; ceux des hommes qui avoient été consuls ou préteurs, de la prétexte (*Polyb. VI, cap.* 51) ; ceux des censeurs, d'une toge toute entière de pourpre ; ceux des triomphateurs ou des citoyens auxquels on avoit accordé la permission de porter les ornemens des triomphateurs, d'une toge tissue d'or.

Le *deuil*, chez les Romains, auroit été porté en blanc par les femmes si nous en croyons Juste-Lipse (*ad Annal. Taciti, II*), Noris (*Cenotaph. Pisan. pag.* 357) & Kirchmann (*de Funer. Roman. II, cap.* 17) ; mais Denys d'Halicarnasse dit (*VIII, cap.* 62) que les Romaines portèrent pendant une année le deuil de Coriolan en habits noirs, μέλασιν ἀμφιασμοῖς. Artémidore, qui écrivoit sous Antonin, dit (*ibidem*) sans distinction de sexe ni de rang. « Ce ne sont pas les morts qui portent des habits noirs, » mais ceux qui les pleurent. »

Nous venons de voir que, du tems d'Artémidore, les Romains portoient le deuil en noir. Aux funérailles d'Auguste, Tibère & Drusus son fils étoient vêtus de noir, στολὴν..... φαιὰν (*Dio Cass. LVI, cap.* 31) ; les magistrats portoient l'habit sénatorial, la prétexte exceptée ; les autres sénateurs & patriciens, l'habit des chevaliers. Quand le bûcher fut éteint, les principaux de l'Ordre des chevaliers, vêtus de simples tuniques & sans ceinture, les pieds nus, recueillirent les restes de l'Empereur & les déposèrent dans son mausolée (*Sueton. cap.* 100).

Si l'on consulte les jurisconsultes, on verra que le blanc ne fut permis dans le deuil, ni aux hommes ni aux femmes..... *Qui luget abstinere debet à conviviis, ornamentis, purpurâ & albâ veste*, dit Paul (*Recept. Sent. lib.* 1, *tit.* 21, §. 3). On tira un mauvais augure en voyant Antoine revêtu d'un *paludamentum* noir, haranguer l'armée romaine avant de combattre les Parthes. Enfin, Zosime (*V, pag.* 324, *Oxonii*, 1679) raconte que, sous l'empereur Arcade, des soldats, chargés de soumettre des moines

moines révoltés, les maſſacrèrent, pourſuivirent ceux qui fuyoient, & tuèrent, avec les fugitifs, tous ceux qui, comme les moines, étoient vêtus de noir..... ὅσοι φαιαῖς ἔτυχον ἐσθῆσιν ἠμφιεσμένοι..... ſoit parce qu'ils étoient en deuil, ſoit pour toute autre cauſe..... ἢ διὰ πένθος, ἢ διὰ τινα ἑτέραν περιπέτειαν. Après des témoignages auſſi précis, on ne doutera plus que, dans tous les tems, les Romains n'aient porté le deuil en noir.

§. II. *Dignités, profeſſions, &c. des Romains.*

Les premiers Rois de Rome portèrent le coſtume des Rois grecs, le bandeau royal, le manteau de pourpre, & probablement la tunique longue. Tarquin-l'Ancien adopta celui des Rois d'Étrurie, la toge de pourpre ornée d'or, la chauſſure rouge, appelée *mulleus*, & le ſceptre ſurmonté d'un aigle; il ſe fit précéder par vingt-quatre licteurs, & entourer par une garde nombreuſe.

La tête de Numa, entourée du diadême, eſt le ſeul monument qui repréſente un Roi de Rome. On la trouvera dans l'iconographie.

Licteurs & faiſceaux. Je dois parler ici des licteurs & de leurs attributs, parce que la préſence de ces huiſſiers publics fut une des marques diſtinctives de chaque magiſtrature; ils étoient de condition libre, & au moins affranchis. Cicéron (*in Piſon. cap.* 23) nous apprend qu'ils portoient dans Rome des toges courtes (*togulæ*), & hors de la ville des *ſagum* courts (*ſagula*). Quel que fût leur nombre, ils marchoient toujours un à un, comme on les voit ſur une médaille de Brutus : de là vint l'expreſſion *lictor primus, proximus, ſecundus, &c.* Une pierre ſépulcrale préſente ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXXI*, un licteur revêtu de la petite toge; elle eſt tirée du *Diarium italicum* (*Montfaucon, Antiq. expliq. III, Pl. XIV*), & elle a été conſacrée par *Caius Cœlius ſecundus* à ſon père *M. Cœlio Dionyſio, lictori.* Le licteur du *n°.* 3, *Pl. CCLXXXI*, revêtu d'un petit *ſagum*, eſt tiré d'un bas-relief des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°.* 178). Lorſque les licteurs ne portoient pas les faiſceaux, ils tenoient une baguette.

Les faiſceaux étoient compoſés de branches d'orme, au milieu deſquelles étoit fixée une hache, & liées avec des courroies. En général, ſur les monumens, la hache n'a qu'un ſeul tranchant, eſt placée vers le milieu de la hauteur des faiſceaux, non à leur ſommet. Valerius *Poplicola* fit détacher la hache des faiſceaux dans Rome, par reſpect pour le peuple, & ne les y replaça que hors de la ville : cet exemple fut ſuivi par tous les magiſtrats. Lorſque le magiſtrat, qui avoit le droit de ſe faire précéder par des licteurs, étoit rentré dans ſa maiſon, on attachoit les faiſceaux à ſa porte : *In poſtibus triclinii faſces erant cum ſecuribus fixi* (*Petron. cap.* 30). Les faiſceaux des conſuls victorieux, des triomphateurs, de Céſar & de ſes ſucceſſeurs étoient garnis de laurier. Des vers conſervés dans l'Anthologie (*IV, cap.* 42) nous apprennent que les haches des licteurs qui précédoient les Empereurs, étoient d'argent.

Les *Accenſi* & les *Viatores* étoient des eſpèces d'huiſſiers qui, avec les licteurs, précédoient les magiſtrats, & ils marchoient auſſi devant les moindres magiſtrats, qui n'avoient point de licteurs. On ne ſait rien de particulier ſur leur coſtume.

Les *Conſuls* du tems de la République ne furent diſtingués des autres citoyens que par la prétexte, le ſceptre d'ivoire, la chaiſe curule & les douze licteurs qui précédoient chacun des deux conſuls. Le conſul ordinaire (*ordinarius*) étoit le plus âgé des deux, celui qui donnoit ſon nom à l'année, que les douze licteurs précédoient armés de faiſceaux pendant le premier mois. Pendant ce mois, le ſecond conſul n'étoit précédé que d'un *Accenſus*; il étoit ſuivi de ſes douze licteurs, armés de ſimples baguettes. Le ſecond conſul avoit ſeul les faiſceaux pendant le ſecond mois, & ainſi alternativement.

Sous les Empereurs, l'autorité des conſuls fut anéantie; mais la pompe de l'appareil conſulaire s'accrut d'une manière extraordinaire. Nous en liſons la deſcription dans le diſcours adreſſé à Aurélien par l'empereur Valérien, qui le créoit conſul (*Vopiſc.* 13). *Cape igitur tibi pro rebus geſtis tuis..... tunicam palmatam, togam pictam, ſubarmalem profundum, ſellam eboratam; nam te conſulem hodiè deſigno, ſcripturus ad Senatum, ut tibi deputet ſcipionem, deputet etiam faſces. Hæc enim Imperator non ſolet dare, ſed à Senatu, quandò fit conſul, accipere.* Les ornemens conſulaires donnés à Aurélien ſont la tunique chargée d'ornemens & de bandes de pourpre, la toge brodée, une large (*profundum*) bande d'étoffe teinte en pourpre-foncé, qui ſe plaçoit ſur les épaules (*Ducang. Numi conſtantinopol. cap.* 6) & autour du corps (*ſubarmalem*), la chaiſe d'ivoire. Ceux que le Sénat doit lui donner ſont le ſceptre & les faiſceaux. Caſſiodore (*Variarum, VI, Form. conſul.*) joint la chauſſure dorée (*calceis auratis*). Claudien, décrivant ces mêmes ornemens (*in Prob. & Olyb. Conſ. — IV, Conſ. Honor.* 585), ne parle que de ſoie, de fils de ſoie tortillés avec l'or, de pierres des Indes, d'émeraude, d'améthyſte, d'hyacinthe, de jaſpe, de perles, liés avec des fils d'or & entourés de broderies. Les diptyques conſulaires nous préſentent des figures de conſuls dans toute leur pompe. On en voit ici deux tirées du *Theſaurus Diptycorum* de Gori, & qui appartiennent au cinquième ſiècle. Le premier de ces conſuls, *n°. unique, Pl. CCLXXXII*, eſt aſſis ſur la chaiſe curule, a les pieds poſés ſur un marche-pied, tient d'une main le linge (*mappa*), qu'il doit déployer pour faire commencer les jeux du cirque; de l'autre, une eſpèce de ſceptre ſurmonté de la figure de l'Empereur armé; il porte une longue tunique ornée de bandes de pourpre, une toge ou une eſpèce de manteau orné de roſaces, d'écuſſons en broderies. Sur ce manteau, & tournant deux fois autour du corps, eſt placée une large bande d'étoffe (*ſubarmalis profundus*, ou *lorum*, ou *omophorium* des évêques, qui, en ſe rétréciſſant, devint leur *pallium* moderne), preſque couverte de broderies. Le ſecond conſul, *n°.* 4, *Pl. CCLXXXI*, eſt debout, tient le linge & le ſceptre d'ivoire ſurmonté d'un aigle, tel qu'on en voyoit un dans le tréſor de l'abbaye de Saint-Denis; porte une chauſſure remarquable par l'ampleur, la longueur des courroies, & un *ſubarmalis* ou *lorum* très-long & très-large.

Les Empereurs créèrent des magiſtrats honoraires, c'eſt-à-dire qu'ils accordèrent les honneurs & les attributs des magiſtratures à des perſonnes qui ne les avoient point exercées. On vit donc des conſuls honoraires qui portoient le même coſtume que les conſuls ordinaires (*Caſſiodori, VI, Formul. conſular. inſignium*).

Les femmes des conſuls ou des conſulaires (*conſulares feminæ*, comme les appelle Ulpien) portoient, dit Ducange (*de Numiſm. infer. ævi, n°.* 8), preſque le même coſtume que leurs époux. Sur une peinture d'un manuſcrit très-ancien de Dioſcoride, conſervé dans la bibliothèque de Vienne (*Lambecii, lib.* 2), on voit Juliana, fille de l'empereur Olybrius, & femme du conſul Areo-

binda, porter le *subarmalis*. Tertullien (*de Cultu femin. II*) parle des *maritalia ornamenta* dont se paroient les femmes. Lampride (*n°. 4, pag. 798*), parlant du sénat de femmes créé par Élagabale, dit qu'il y admit entr'autres « les femmes qui portoient les ornemens de la dignité » consulaire dont leurs époux avoient été revêtus; or- » nemens que les Empereurs ses prédécesseurs accor- » doient aux femmes de leurs familles, principalement » à celles dont les maris n'étoient pas ennoblis, afin que » du moins elles le fussent elles-mêmes. »

Le *Dictateur* portoit-il un costume particulier? On l'ignore. Seulement il est certain qu'il étoit précédé par vingt-quatre licteurs, comme l'avoient été les deux Tarquins.

Le *Maître de la cavalerie*, qui étoit le premier magistrat après le dictateur, avoit six licteurs.

Les *Décemvirs* eurent-ils d'autre distinction que les douze licteurs dont chacun d'eux étoit toujours précédé? Il est vraisemblable qu'ils portoient la prétexte.

Les *Censeurs* se servoient, dans leurs fonctions, de la chaise curule. Polybe (*VI, 51*) dit que, dans leurs funérailles, on les revêtoit d'une toge de pourpre. La portoient-ils dans l'exercice de leur charge?

Les *Patriciens* étoient les membres des familles sénatoriales; ils portoient en public la prétexte, le laticlave, l'anneau d'or, & le croissant attaché à la chaussure. Quelques philologues ont voulu restreindre l'usage du croissant (on trouvera sa description dans l'article des SÉNATEURS) aux seuls membres du Sénat; mais il est certain que l'âge viril étoit requis pour l'admission au Sénat, & cependant Stace dit (*Sylv. V, 2, vers. 28*) expressément que la Curie avoit lié à la chaussure de Crispinus enfant le croissant des patriciens.

. . . . Genitum te Curia sensit,
Primaque patricia clausit vestigia Lunæ.

Le *Sénateurs* portoient au Sénat & dans les cérémonies, la prétexte, le laticlave, la chaussure de cuir noir (*Horat. lib. 1, Satyr. 6*), à laquelle étoit attaché sur le talon un croissant d'ivoire. Cicéron (*n°. 10*) nous avoit bien appris que Milon avoit assisté au Sénat le jour du meurtre de Clodius; qu'il n'en étoit sorti qu'à la fin de la séance, & qu'il étoit rentré chez lui pour changer de chaussure & d'habillement, devant aller à la campagne: *Calceos & vestimenta mutavit.* On en concluoit que les sénateurs portoient une chaussure particulière. On lisoit d'ailleurs dans les vies des sophistes par Philostrate (*Herod. cap. 8*): « Bradua, beau-frère d'Hérode-Atti- » cus, distingué entre les consulaires, avoit le signe de » la noblesse attaché à sa chaussure: c'est un croissant » d'ivoire placé vers les chevilles. » Philostrate raconte encore qu'Hérode, voulant humilier Bradua, qui vantoit la noblesse de son extraction, lui dit: Vous avez la noblesse à vos talons. Cependant cet objet d'antiquité n'étoit pas encore bien connu, malgré les nombreux traités écrits sur les chaussures des Anciens; il l'a été enfin dans l'année 1794, époque à laquelle parut l'explication des inscriptions grecques relatives à Hérode-Atticus, par M. Visconti. Elles avoient été trouvées à l'ancien bourg de Triopé, près de la voie appienne, & elles sont conservées dans la villa Borghèse. Le poète Marcellus, auteur de la seconde inscription, dit que l'Empereur (Marc-Aurèle), voulant consoler Hérode-Atticus de la mort de sa femme Regilla & de deux de ses enfans, permet à son fils, quoiqu'enfant, παιδὶ, « de porter une » chaussure ornée d'un astre aux talons, tel que l'on dit » avoir été porté par Mercure lorsqu'il conduisit Énée » hors du camp des Grecs. Ce dieu avoit alors aux pieds » un croissant lumineux: c'est le même que les descen- » dans d'Énée attachèrent à la chaussure des enfans no- » bles. On n'a pu blâmer la concession de cet antique » ornement des talons usité chez les Étrusques, faite à » un descendant de Cécrops; car Céryx, un des ancê- » tres d'Hérode, tiroit son origine de Mercure & de » Hersé. » On voit en effet sur la Table iliaque, Énée conduit par Mercure, & non par l'étoile que Virgile suppose lui avoir été donnée par Vénus pour éclairer sa fuite. C'est encore des Étrusques que les Romains prirent le croissant, avec les autres ornemens de la noblesse & des magistratures.

« Mais, dit M. Visconti, comment se fait-il que l'on » ne retrouve ce croissant à aucune des chaussures de » sénateurs, quoique l'on conserve plusieurs de leurs » figures, & que les anciens sculpteurs rendissent avec » exactitude les plus légers détails des habillemens & » des costumes? On ne peut donner à cette question » que deux réponses. La première, celle qui a toujours » paru la plus vraisemblable, est que cette espèce de » talonnière ne se plaçoit pas sur le devant de la chaus- » sure, mais par-derrière, sur le talon, & que cette » partie des statues de sénateurs étant toujours cachée » par un pan de la toge, les sculpteurs n'ont pas repré- » senté le croissant. Secondement, cette position du » croissant est conforme à la tradition fabuleuse; car » Mercure, précédant Énée, devoit porter au talon l'or- » nement lumineux qui éclairoit la marche du fils d'*An-* » *chise*. »

Le laticlave ne différoit de l'angusticlave des chevaliers que par la largeur des bandes de pourpre. (*Voyez-en* la description à l'article des CHEVALIERS.) On a conclu avec raison d'un passage de Suétone (*Cæsar. cap. 45*), que l'on ne portoit point de ceinture sur le laticlave. Il est probable que le laticlave se mettoit sur la tunique ordinaire, qui étoit ceinte, & qu'il étoit plus long (*Quintil. lib. 11*).

Alexandre-Sévère permit aux sénateurs de se faire traîner à Rome dans des chars argentés (*Lamprid. 43*).

Lorsque les sénateurs voyageoient dans les provinces de l'Empire, on leur donnoit quelquefois le titre honorifique de *Legatus*, & alors ils pouvoient se faire précéder par des licteurs (*Ciceron. Epist. 21, lib. 12*).

Les fils des sénateurs n'étoient que chevaliers, jusqu'à ce qu'ils entrassent dans le Sénat.

Les *Chevaliers* (*Equites*) formoient le second ordre de l'État, comme les sénateurs formoient le premier. Leurs ornemens étoient l'anneau d'or, l'angusticlave & la *trabea*. Cet anneau étoit souvent orné d'une pierre gravée, qui étoit enfoncée dans la masse d'or, & non retenue par une sertissure: du moins en trouve-t-on un grand nombre de cette forme dans les ruines antiques. La *trabea* étoit, comme je l'ai fait voir ailleurs, une espèce de chlamyde ou de *sagum* qui s'attachoit avec une agraffe; elle étoit teinte avec la pourpre marine, & ornée par le bas, de bandes horizontales d'écarlate. L'angusticlave étoit une tunique blanche, ornée de deux bandes de pourpre qui la traversoient de haut en bas sur la poitrine & le ventre: ces bandes étoient moins larges que celles du laticlave. On pourroit croire que l'angusticlave étoit ceint, du moins lorsqu'on portoit la *trabea*, espèce de chlamyde destinée à faciliter aux chevaliers le maniement de leur cheval.

Les *Tribuns* du peuple n'avoient d'autre distinction

que d'être précédés par un *Viator* : ils ne portoient aucun ornement de pourpre sur leurs habits ; ils n'avoient point de licteurs (*Plutarch. Quæst. Rom.* 80) ; ils rendoient la justice assis sur des bancs, non sur des chaises curules ; ils ne conservèrent sous les Empereurs que le nom de leur dignité. Spartien dit que, sous Hadrien (*pag.* 25), ils portoient la *penula* lorsqu'il pleuvoit.

Les *Préteurs* portoient la prétexte, avoient la chaise curule placée sur leur tribunal. Devant ce tribunal étoient dressées une lance & une table, comme on les voit sur des médailles consulaires, pour désigner le droit de présider aux ventes. Ils portoient l'épée pour marquer qu'ils avoient le droit de faire des recherches (*quæstiones*). Six licteurs avec des faisceaux les précédoient, du moins hors de Rome, où quelques-uns croient qu'ils n'en avoient que deux : ils étoient suivis de plusieurs officiers subalternes (*Accenses*, *Scribes*), &c. ; ils quittoient la prétexte & ils prenoient la toge simple avant de prononcer la peine de mort.

Les *Propréteurs* jouissoient, mais seulement dans la province où ils commandoient, des mêmes distinctions que les préteurs : il en étoit de même lorsqu'ils commandoient une armée. Alors ils portoient le costume militaire.

Les *Proconsuls* ne portoient ni l'épée ni le costume militaire (*Dio Cass. LIII*, *cap.* 13) : ils jouissoient, mais seulement hors de Rome, des mêmes distinctions que les consuls ; ils portoient la prétexte, & avoient douze licteurs (*Diodor. Sicul. apud Photium*, *pag.* 1192).

Les *Ediles curules*, seuls entre tous les édiles, rendoient la justice sur des chaises curules, & vêtus de la prétexte (*Plut. in Mario; Dionys. Halicarn. VI*, *cap.* 95). Les autres n'avoient aucun habillement distinctif, rendoient la justice assis sur des siéges ordinaires, & ne pouvoient être reconnus que par les serviteurs ou huissiers qui les accompagnoient.

Les *Questeurs* n'avoient dans Rome aucune distinction ; mais dans les provinces, & dans l'absence du préteur seulement, ils avoient des licteurs, ils portoient la prétexte (*Cicero pro Plancio*, 98).

Les *Duumvirs* de diverses classes qui existoient à Rome avoient-ils quelques marques distinctives ? On l'ignore. On sait seulement que les *Duumvirs capitaux* étoient précédés par deux licteurs armés de faisceaux.

Les *Duumvirs municipaux* tenoient dans les colonies & dans les municipes le même rang, & avoient la même autorité que les consuls à Rome : ils portoient la prétexte (*Liv. lib.* 34, 7) ; ils présidoient la curie. Cicéron se moque de la vanité des duumvirs de Capoue (*Orat. de Lege agrar.* n°. 34), qui vouloient être appelés préteurs, & qui, au lieu de licteurs armés de simples bâtons, tels que ceux des autres duumvirs, avoient des licteurs armés de faisceaux. De même Horace (*lib.* 1, *serm.* 5, *vers.* 34) rit du duumvir de Fundi, qui, jadis simple greffier, se faisoit appeler préteur, portoit la prétexte, le laticlave, & faisoit porter devant lui le foyer destiné aux sacrifices.

Fundos Aufidio Lusco prætore libenter
Linquimus, insani ridentes præmia scribæ,
Prætextam & latum clavum, prunæque batillum.

Les *Décurions* représentoient les sénateurs dans les colonies & dans les municipes, comme la *curia* qu'ils composoient (d'où ils furent aussi appelés *Curiales*), étoit la représentation du Sénat. Avoient-ils quelque marque distinctive ?

Les *Empereurs* les plus sages prirent le plus grand soin pour ne pas rappeler par leur costume le souvenir des Rois. Jusqu'au tems de Dioclétien (*Eutrop. IX*, 26), c'est-à-dire jusqu'au milieu du troisième siècle, ils ne se distinguèrent des sénateurs que par la couronne de laurier & par la chaussure rouge. Ils portoient donc la tunique blanche, ornée de bandes de pourpre perpendiculaires, appelée *laticlave* ; la toge bordée de pourpre ou la prétexte ; une chaussure élevée & de cuir rouge. A l'armée ils portoient la chlamyde de pourpre, appelée *paludamentum*. Jamais ils ne ceignirent le diadême ; ils ne portèrent la barbe que depuis Hadrien. Les couleurs (non la diversité des formes) étant le seul caractère distinctif du costume des Empereurs, la sculpture n'a pu le rendre ; c'est pourquoi, dans les bas-reliefs divers, dans ceux de la colonne trajane & de la colonne prétendue antonine, dans ceux de l'arc de Septime-Sévère, dans ceux de Trajan, qui sont encastrés dans l'arc de Constantin, & même dans leurs statues & leurs bustes, les Empereurs ne sont distingués que par la place qu'ils occupent. C'est pourquoi je ne donnerai ici aucune de ces figures.

Jules-César, devenu dictateur perpétuel, ne se distingua des sénateurs dans la vie commune, que par la couronne de laurier des triomphateurs, dépourvue de lemnisques ou bandelettes, qu'il porta toujours ; mais dans les jeux & dans les jours d'appareil il prit leur costume entier, c'est-à-dire, la toge ornée de bandes de brocard & de pourpre, & la couronne de rayons ornée de pierres précieuses. Il adopta la chaussure élevée & rouge qu'avoient portée les Rois d'Albe, dont il prétendoit descendre par Iule, fils d'Énée. Ses successeurs l'imitèrent jusqu'à Dioclétien, excepté quelques-uns d'entr'eux, que leur folie & leur luxe insensé ont rendus fameux.

Auguste porte sur ses médailles la couronne de laurier, non pas simple, comme celle de César, mais liée avec des lemnisques ou bandelettes, qui ressemblent par-derrière aux extrémités d'un diadême. Ses successeurs en portèrent une semblable.

Caligula portoit une chaussure ouverte, très-légère, ornée de dorures & de perles. Aurélius-Victor (*cap.* 31) & Suétone disent qu'il essaya de ceindre le diadême, mais qu'il n'osa pas le garder. On lui voit une barbe naissante, parce qu'il étoit fort jeune.

Néron porte sur les médailles, avant l'âge de vingt-deux ans, une barbe naissante ; il porte aussi la couronne de rayons, qui étoit celle des Dieux, & que l'on ne donnoit aux Empereurs qu'après l'apothéose. Ses successeurs l'imitèrent.

Hadrien laissa croître sa barbe, & il fut imité en cela par ses successeurs jusqu'à Constantin.

Élagabale ne porte sur les médailles qu'une barbe naissante, parce qu'il étoit fort jeune : il ceignit un diadême orné de pierres précieuses, mais il n'osa s'en parer que dans l'intérieur du palais ; il chargea (c'est le terme propre) ses habits & ses chaussures de pierres précieuses.

Alexandre-Sévère reprit les tuniques simples, à longues manches, ornées de bandes étroites de pourpre, que portoit Septime-Sévère, & qu'avoient quittées Caracalla & Élagabale. Sa toge & sa *penula* étoient fort simples. A l'exemple des premiers Empereurs, il porta toujours, à Rome & dans l'Italie, la toge sans ornemens. Quant à la prétexte & à la toge des triomphateurs, il ne se servit de la première qu'en remplissant les fonctions de consul, & de la seconde qu'en remplissant celles de souverain Pontife. Hors de l'Italie, sa chlamyde ou son *paludamentum* n'étoit point de pourpre marine ; il étoit seu-

lement teint en écarlate. En rejetant les riches chaussures d'Élagabale, il ne reprit point la chaussure rouge de ses prédécesseurs; mais il en adopta une blanche avec des bandelettes de même couleur.

Gordien-l'Ancien (*Capitol. cap.* 4) eut, le premier des Romains, étant simple particulier, *primus Romanorum privatus*, la toge des triomphateurs, ornée de bandes de brocard & de pourpre. Auparavant, les Empereurs ne se servoient que de celle qui étoit conservée au Capitole ou dans le palais impérial.

Gallien se revêtit d'une tunique de pourpre ornée d'or, & garnie de longues manches; il porta dans Rome une chlamyde de pourpre liée avec une agraffe d'or, ornée de pierres précieuses. Il reprit la *caliga*, mais il l'enrichit de pierres précieuses. Enfin, il porta la couronne de rayons, & il parut en public avec les cheveux couverts de poudre d'or.

Aurélien, plus hardi que ses prédécesseurs, ceignit habituellement le diadême; il porta des habits tissus d'or, & ornés de pierres précieuses; mais on ne les voit point sur ses médailles.

Tacite essaya de ramener la simplicité antique : il ne porta pas d'autres tuniques que celle des particuliers; il porta la *caliga*, chaussure des militaires.

Dioclétien, vers la fin du troisième siècle, adopta les attributs & les formes de la royauté (*Eutrop. IX*, *cap.* 26) usités en Europe, & il y ajouta tout le luxe de l'Asie. Cet appareil royal est désigné dans Zosime (*II*, *pag.* 119, *edit.* 1679) par les mots βασιλικὴ στολή. Dioclétien fut imité par ses successeurs, par Constantin & ses descendans. Voici les détails de ce costume : sur la tunique intérieure on plaçoit la tunique impériale, blanche, ornée de broderies en or, de riches bordures, & qui, à l'aide de la ceinture, ne descendoit pas plus bas que les jarrets. On mettoit ensuite une chlamyde de pourpre marine, très-longue, que lioit une large agrafe d'or, ornée de chaînes d'or & de pierres précieuses. Cette chlamyde étoit le seul des attributs de la royauté que gardassent dans le deuil les Empereurs de Constantinople (*Liban. apud Fabric. Bibl. Græc. V*, *cap.* 9). Aussi ne permettoient-ils pas aux Rois des *Lazi*, ni à ceux des autres peuples tributaires, de porter la chlamyde pourpre; ils ne leur en accordèrent qu'une blanche brodée en or (*Agath. Hist. Justiniani*, *II*, *pag.* 60. 1660).

Leur chaussure, de cuir persique (espèce de maroquin), étoit rouge, ainsi que les bandelettes qui la lioient : cette couleur fut exclusivement réservée aux Empereurs. Ils portèrent habituellement un diadême d'or, orné de perles & de pierres précieuses. Dans le muséun Napoléon on conserve une statue de Julien, vêtue du *pallium*, avec un diadême de laurier orné de pierreries. Enfin, ces Empereurs portèrent le bonnet impérial.

Constantin quitta la barbe que les Empereurs avoient reprise depuis Hadrien. Julien la laissa croître vers la fin de son règne, comme il le pratiquoit avant d'être César. Son successeur Jovien la quitta. Enfin, l'empereur Phocas laissa croître sa barbe dans toute sa longueur, & ses successeurs l'imitèrent.

Deux figures de Justinien, dessinées ici sous le *n°*. 1, *Pl. CCLXXXIII*, & *n°. unique*, *Pl. CCLXXXIV*, donneront une plus juste idée du costume des Empereurs depuis Dioclétien, que n'a pu le faire la description. La première, qui est la plus simple, est une mosaïque conservée à Ravenne; elle ne présente que la masse. La seconde, plus riche en détails, est sculptée sur un ancien diptyque (*Thesaur. Diptyc. Gorii*, *II*). On y remarque avec quelle profusion les Empereurs ornoient tous leurs habits de broderies, de perles & de pierres précieuses.

Les médailles de Dioclétien ne le représentent pas avec ce luxe asiatique. De même, sur l'arc élevé par le peuple romain en l'honneur de Constantin, on voit dans les bas-reliefs, que les artistes n'avoient pas osé retracer ce luxe sur le marbre. Une de ces figures, dessinée ici sous le *n°*. 2, *Pl. CCLXXXIII*, le présente vêtu d'une longue tunique, d'une chlamyde; la tête nue, sans diadême, sans couronne, tenant le globe impérial & un rouleau. Une seconde, ici *n°*. 3, *Pl. CCLXXXIII*, le représente vêtu de même, avec le *lorum* mis en travers sur la poitrine, tenant, non le globe, mais une tablette de libéralité.

Les *Césars*, c'est-à-dire, ceux à qui les Empereurs donnèrent ce titre, n'étoient distingués des sénateurs que par la couronne de laurier, qu'ils portoient simple & dépourvue de lemnisque. Depuis Diaduménien ils portèrent la couronne de rayons. Commode, écrivant à Albin (*Capitolinus in Albino*, *cap.* 2), lui dit : ..... « Vous » prendrez le titre de César..... Afin qu'une portion de » la majesté impériale brille dans votre personne, vous » porterez le manteau d'écarlate; en ma présence & au- » près de moi vous porterez le manteau de pourpre, » mais sans broderie d'or. Ainsi l'a porté, par la volonté » d'Hadrien son père adoptif, mon aïeul *Verus*. » Sous Constantin & ses successeurs, les Césars portèrent un manteau qui leur fut propre (*Julian. ad Athen.*, *I*, *pag.* 277); il étoit teint en écarlate & bordé de broderies en or, κοκκοβαφεῖ καὶ περιχρύσῳ (*Zosim.*, *II*, *p.* 117. 1679).

Les *Impératrices*, sous le Haut-Empire, ne se distinguèrent des femmes des sénateurs que par la richesse (non par la forme) de leurs habits, & surtout par l'usage de la pourpre marine & de la soie. Agrippine, femme de Claude, seule osa paroître dans une naumachie à côté de son époux, portant un *paludamentum* tissu d'or, sans mélange d'aucune autre matière. Sous le Bas-Empire, les Impératrices étalèrent le même luxe que leurs époux. Elles portèrent tantôt une chlamyde ornée de perles & liée avec de riches & larges agraffes : telle paroît *Théodora*, épouse de Justinien, dans une mosaïque de Ravenne, dessinée ici sous le *n°*. 4, *Pl. CCLXXXIII*; tantôt elles portèrent une *mandua*, espèce de *penula*, fendue des deux côtés, depuis le bas jusqu'aux coudes, chargée des mêmes ornemens que la chlamyde : telle paroît une Impératrice sur un diptyque publié par Montfaucon (*Antiq. expliq.*, *III*, *Pl. XXVI bis*). Elle est dessinée ici sous le *n°*. 1, *Pl. CCLXXXV*.

Les coiffures des Impératrices sont : la couronne de laurier, que l'on voit rarement sur leur tête; le diadême, ou le bandeau royal, qu'elles ne portent que sous le Bas-Empire; le diadême terminé en pointe, qu'elles portent avec un voile lorsqu'elles sont représentées sous la figure de quelque Divinité. Quant à l'arrangement de leur chevelure, chacune des Impératrices paroît toujours, sur ses médailles, avec la même, quoiqu'il soit très-vraisemblable qu'elle en ait changé quelquefois.

Des licteurs précédoient les Impératrices, & l'on portoit aussi le feu devant elles comme devant les Empereurs.

Officiers du palais. Lampride (*cap.* 34) dit de Sévère-Alexandre, qu'aucun de ses officiers ne porta d'habillement orné de dorures, pas même dans les festins publics; ce qui prouve l'existence de ce luxe sous ses prédécesseurs.

Cura palatii. Ce nom désignoit le chef des officiers du

palais. On voit, dans Caſſiodore (*Variar.*, *VII*), qu'il portoit une verge d'or, & qu'il précédoit tous les officiers.

Vicaire de Rome, dans le ſiècle de Juſtinien, portoit toujours en public la chlamyde (*Ibid*, *VI*).

Préfet du Prétoire, dans le ſiècle de l'empereur Conſtance, portoit un coſtume ſemblable à celui de l'Empereur, mais ſans aucun ornement de pourpre (*Eunap. Vita Proæreſii*, *pag.* 150. 1590).

Préfet de l'Annone, dans le ſiècle de Juſtinien, partageoit en public le char (*carpentum*) du préfet de Rome (*Caſſiodor. Variar.*, *VI*).

Préfet de Rome (*Urbanus*), dans le ſiècle de Juſtinien, paroiſſoit en public, revêtu de la toge & monté ſur un char, *carpentum* (*Ibid. VI*).

Comes provinciæ, un gouverneur de province, quoique magiſtrat civil & revêtu d'habits civils, portoit toujours l'épée pour marque de ſa dignité (*Ibid. VII*).

Orateur. Chez les Romains, comme chez les Grecs, les orateurs des premiers tems parloient enveloppés dans leur manteau. A peine leur main & leur avant-bras droits ſortoient-ils. Mais C. Gracchus (*Dio Caſſ.*) fit paroître ſon bras droit entier, & par ce mouvement il découvrit l'épaule droite en faiſant tomber en arrière le haut de la toge. Quoique les Romains, après Auguſte, euſſent ſubſtitué, dans l'uſage habituel, la *penula* à la toge, on voit dans Quintilien (au tems de Domitien), que les avocats la portoient toujours.

Grammairien. A Rome, comme à Athènes, les grammairiens étoient ce que font aujourd'hui les critiques ou les philologues. Suétone (*de Illuſtr. Grammat.*, *cap.* 9) dit du grammairien *Orbilius*..... « On voit à Bénévent, » dans le Capitole, ſa ſtatue de marbre. Il eſt aſſis, re» vêtu du *pallium* : deux caſſettes à papiers ſont auprès » de lui. »

Pocillatores. C'étoient des adoleſcens qui ſervoient à table. Les Grecs & les Romains eurent pour les jeunes gens une paſſion très-blâmable : de là vint la parure recherchée des *pocillatores*. Voici la deſcription recherchée qu'en a faite Philon (*Vit. Contempl.*) : ..... « Les plus » jeunes d'entr'eux verſent le vin. Les plus âgés ſont » lavés avec ſoin ; ils ſont fardés ; leurs cheveux, très» longs, ſont treſſés & arrangés en forme de caſque. » Quelques-uns ſont entiérement raſés, ou ils ont les » cheveux aplatis ſur le front & treſſés en cercle autour » de la tête. Ils portent des tuniques très-blanches, » auſſi légères que des toiles d'araignée. Une ceinture » retient ces tuniques abaiſſées juſqu'aux genoux par» devant, & au deſſous par-derrière. Les côtés de la » tunique, ſoutenus par des bandelettes, s'écartent & » ſont agités au gré des vents. » J'ai fait deſſiner ici deux *pocillatores*. Le premier, *n°*. 2, *Pl. CCLXXXV*, eſt tiré du *Muſæum Romanorum* de la Chauſſe. Le ſecond, *n°*. 3, *Pl. CCLXXXV*, eſt tiré du cabinet de Saint-Germain-des-Prés (*Antiq. expliq.*, *III*, *Pl. LX*).

Dapiferi. Ceux qui ſervoient à table étoient ceints avec un linge, & l'on vit l'inſenſé Caligula faire tenir debout, aux côtés de ſon lit de table, des ſénateurs, *ſuccinctos linteo* (*Suet. Caius.*, *cap.* 26).

En 1780 on déterra à Rome, près de Saint-Jean-de-Latran, des peintures à freſque qui repréſentoient des *dapifères*. Elles ont été publiées par Caſſini & Amaduzzi. On les croit du tems de Théodoſe. Je donne ici le deſſin de trois de ces figures. Elles ont des cheveux friſés, liés avec un bandeau ; elles ſont chauſſées. Elles portent une longue tunique d'un blanc changeant, qui deſcend juſqu'aux chevilles des pieds. Sur cette tunique eſt un habillement un peu plus court, tirant ſur le violet. Chaque ſervant a ſur les épaules un large écuſſon en broderie. Le *n°*. 1, *Pl. CCLXXXVI*, porte un plat long, couvert. Le *n°*. 2, *Pl. CCLXXXVI*, porte un large plat découvert, dans lequel on diſtingue, entr'autres objets, un oiſeau. Un écuſſon rond en broderie eſt placé au bas de ſa tunique. Le *n°*. 3, *Pl. CCLXXXVI*, tient un vaſe. Il ſe fait reconnoître pour un *pocillator* à la richeſſe de ſon vêtement, qui eſt orné par le bas, par le haut, ſur les épaules, à la hauteur des genoux & ſur le bord des longues manches, d'écuſſons en broderie. La forme générale de ces habillemens, les bandes de broderie qui deſcendent ſur la poitrine de la troiſième figure, les fonctions des figures ici repréſentées, &c., rappellent les dalmatiques des diacres & des ſous-diacres de l'Égliſe romaine, & en font connoître l'origine.

Populace de Rome. Elle ne portoit qu'une tunique rouſſe, liée avec une ceinture, pour ſe défendre de l'inclémence des ſaiſons ; les plus aiſés portoient la *lacerna* ou la *penula*.

Agriculteurs. Plutarque dit de Caton-l'Ancien (*Briani*, *II*, *pag.* 330) que, revenu de la ville à ſa métairie, il prenoit l'exomide ſi c'étoit dans l'hiver, & que dans l'été il travailloit à la terre, nu, & avec ſes domeſtiques. Par le mot *nu*, γυμνὸς, l'hiſtorien entend qu'il ne portoit point de tunique, mais qu'il étoit ſeulement ceint d'une eſpèce de caleçons très-courts. L'exomide étoit une tunique très-courte, dépourvue de toute eſpèce de manches.

Le payſan Corydon dit, dans une églogue (*VII*, 26, 79) de *Calphurnius*, poète du troiſième ſiècle, en parlant des jeux du cirque auxquels il avoit aſſiſté..... « Je » me plaçai dans l'endroit où la populace, couverte » d'habillemens de couleur obſcure, regarde les jeux » derrière les chaiſes des femmes ; car la partie décou» verte du cirque étoit occupée par les chevaliers & par » les tribuns, revêtus de toges d'une blancheur écla» tante. Plût aux Dieux que je n'euſſe pas porté l'habit » des payſans ! J'aurois vu de plus près ma divinité (l'Em» pereur), mais j'en ai été empêché par la pouſſière » dont j'étois couvert, par la couleur rouſſeâtre de mes » pauvres habits, & par mon manteau que lioit une » agraffe groſſière. »

Les gens de la campagne, pris en général, portoient, hors du travail des champs, des habits de couleur obſcure, une tunique, une eſpèce de chlamyde & un bonnet.

Laboureurs. Denys d'Halicarnaſſe (*X*, 17), parlant de *Quintius Cincinnatus*, qui venoit d'être élu conſul, dit : « Dans ce moment il labouroit ſon champ pour l'enſe» mencer, & il ſuivoit les geniſſes qui ouvroient les ſil» lons. Il n'avoit point de tunique ; il étoit ſeulement » ceint d'une étoffe groſſière, & il avoit la tête couverte » avec le *pileus* » Thémiſtius (*Orat. VIII*, *pag.* 114, » *edit.* 1684) dit qu'il portoit la tunique ſans manches, l'exomide, ἀχούνητα ἐν ἐξωμίδι.

Dans le poème intitulé *Moretum*, & attribué à Virgile, le laboureur *Simulus*, après avoir pris ſon repas frugal, chauſſe ſes bottines, ſe couvre du *pileus*, & atelle ſes bœufs à la charrue.

On verra la figure d'un laboureur dans la ſection des *Étruſques*.

Bergers, *Pâtres*, *Chevriers.* Les deſſins que je donne ici feront plus utiles que les deſcriptions. Les *n°s*. 4, 5, *Pl. CCLXXXVI*, préſentent des bergers ; ils ſont tirés



des pierres gravées de la galerie de Florence (*Gemm. II, tab. 54, n°. 3,* & *tab. 54, n°. 1*). Le berger du *n°. 6, Pl. CCLXXXVI*, est sculpté sur le sarcophage d'un chrétien du second ou du troisième siècle de l'ère vulgaire (*Roma subterranea, 1659, pag. 187*). Il faut remarquer l'espèce de camail qu'il porte sur la tunique, & qui peut être l'*humerale* ou l'ὠμοφοριον. Le pâtre du *n°. 7, Pl. CCLXXXVI*, & le chévrier du *n°. 8, Pl. CCLXXXVI*, sont tirés de la colonne de Théodose (*Pl. VII & XIV*).

Pêcheurs. On en voit ici deux sous les *n°s. 1 & 2, Pl. CCLXXXVII.* Le premier est tiré des *Peintures d'Herculanum* (*tom. II, p. 273*); le second est tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*Gemm. II, tab. 49, n°. 1*).

Voyageurs. Lorsque les Romains alloient à la campagne ou en voyage, ils prenoient la tunique garnie de longues manches, comme Cicéron le dit d'Antoine (*Philip. XI, cap. 11*), *accipit manicas.* Ils substituoient ensuite à la toge l'habillement fermé, appelé *penula*, comme Cicéron le dit de Milon, *penula irretitus.* Ils portoient le *pileus;* souvent aussi ils portoient l'espèce de chlamyde appelée *lacerna*, à laquelle étoit quelquefois attaché un capuchon, *lacerna cucullata.*

On ne peut douter que les habillemens de voyage des Romains ne différassent des habillemens de ville. Démétrius, fils d'Antiochus, Roi de Syrie, étant en ôtage à Rome, se sauva vêtu de ses habits ordinaires, & il recommanda à ses affidés de venir le rejoindre avec des habits de voyage, αὐτοὺς δὲ λαβόντας ἐσθῆτας τὰς ὁδοιπορικὰς (*Polyb. Excerpt. Legat. 114, pag. 946*).

Macrin, voyant son armée détruite par celle d'Élagabale, quitte les ornemens impériaux; il se déguise dans sa fuite en se faisant raser la barbe, en prenant l'habit de voyage, ἐσθῆτα ὁδοιπορικὴν, & en se couvrant la tête, τὴν κεφαλὴν ἀεὶ σκέπων; ce qui prouve qu'il prit un manteau à capuchon.

Cabaretier. Philostrate (*Vit. Apollon. IV, cap. 42*) dit que Néron avoit chanté dans un cabaret, nu, ceint d'un caleçon, comme les cabaretiers les plus vils. Le même écrivain dit aussi (*Epist. 23*) que les cabaretiers portoient une tunique de lin.

Mineurs & Carriers. J'ai trouvé dans les peintures des catacombes de Rome (*Roma subterranea, 1659, lib. 4, pag. 43*) les figures des *n°s. 3 & 4, Pl. CCLXXXVII:* la première, qui est vêtue d'une assez longue tunique & qui a des cheveux, tient une lampe supportée par une longue tige, garnie d'un crochet, telle que celle qui est peinte auprès de l'autre figure, pour l'éclairer dans son travail. Elle représente un chef de mineurs ou un inspecteur des travaux; l'autre figure est un des chrétiens condamnés *ad metalla* (aux travaux des mines & des carrières), qui extrait avec une pioche la pouzzolane pour la construction des thermes de Dioclétien. Il n'est vêtu que d'une tunique grossière à manches courtes. Il a la tête rasée, & l'on voit sur son front les stigmates que l'on gravoit avec un fer rouge sur le visage des criminels condamnés *ad metalla.*

SECTION III.

Figures religieuses des Romains.

Je ne puis mieux commencer la section qui traite des cérémonies religieuses des Romains qu'en rapportant le témoignage d'un Grec, Denys d'Halicarnasse, qui, dans le premier siècle avant l'ère vulgaire, écrivoit sur les antiquités romaines. Il dit (*lib. 2, cap. 18 & 19*)..... « Romulus établit dans sa ville les cérémonies religieuses, » les temples, les fêtes, les sacerdoces, les jours de » repos, &c..... conformément aux usages religieux les » plus sages établis chez les Grecs; mais il n'adopta » point les fables qui sont injurieuses pour les Divinités, » ou qui consacrent la mémoire d'actions criminelles..... » On ne voit point chez les Romains de deuils religieux » pour des Dieux enlevés, comme le pratiquent les » Grecs pour Proserpine & Bacchus; ni d'hommes agités » par le souffle divin (quoique leurs mœurs soient déjà » corrompues), ni par les fureurs des Corybantes, ni » des assemblées secrètes, ni des veilles nocturnes avec » des rassemblemens d'hommes & de femmes, ni d'autres cérémonies blâmables : on y voit au contraire les » rits religieux exécutés avec prudence, & non à l'exemple des Grecs & des Barbares..... Lors même que les » oracles ordonnent d'admettre dans Rome certains cultes étrangers, on ne le fait qu'en les purgeant des » superstitions fabuleuses, comme celui de la Mère » Idéenne (Cybèle). Chaque année les préteurs ordonnent des sacrifices & des jeux en son honneur; mais » ce sont un homme & une femme, natifs de Phrygie, » qui offrent les sacrifices, qui promènent les attributs » de la Déesse dans la ville, demandant l'aumône, ayant » de petites images attachées sur la poitrine, marchant » au son des flûtes qui les accompagnent, & de ceux » qui les suivent en chantant des hymnes en l'honneur » de la Déesse, & frappant sur des tambours. Aucun » Romain n'oseroit demander l'aumône pour la grande » Déesse, ni parcourir la ville revêtu d'une longue tunique de diverses couleurs, au son des flûtes, ni » prendre part aux cérémonies phrygiennes; les lois & » les sénatus-consultes l'ont défendu. »

Un caractère distinctif des cérémonies religieuses, chez les Romains, fut la simplicité des vases & des ustensiles. *Posidonius*, cité par Athénée, (*VI, cap. 21*), dit : « Ils n'y emploient rien au-delà de ce qu'exige le simple » nécessaire, ne prenant point des habits plus amples ni » plus longs. Nous ne portons alors que des habits, des » chaussures d'un prix ordinaire, des bonnets de peau » de mouton garnie de laine, & nous ne nous servons » que de vases de terre & de bronze. »

Après la lecture de ces passages on demeurera persuadé qu'il faut rechercher chez les Grecs l'origine des cérémonies religieuses des Romains; qu'il faut donc recourir à leur article dans cet ouvrage, & que je n'ai à retracer ici que les choses qui furent propres aux derniers.

§. Ier. *Prêtres & Prêtresses.*

La prétexte, c'est-à-dire, la toge bordée de pourpre, fut un habit distinctif des Prêtres romains. Pline dit de la pourpre (*IX, cap. 36*), qu'elle marque la distinction des Ordres de l'État..... « que les Prêtres la portent lorsqu'ils invoquent les Dieux..... *Diis advocatur placandis.* » Trebellius Pollion (*cap. 81*), décrivant le triomphe de Gallien, dit que, « revêtu d'une tunique ornée de » bandes de brocard, d'une toge richement brodée, il » monta au Capitole, entouré des sénateurs & de tous » les Prêtres revêtus de prétextes. »

Le mot *tutulus* désignoit deux objets différens dans l'idiome particulier des Prêtres. S'agissoit-il des Prêtres, le *tutulus* désignoit (*Fulgent. Expos. Serm. ant. p. m. 174*) la partie de la toge ou du *pallium*, que l'on ramenoit sur la tête en sacrifiant. S'agissoit-il des Prêtresses, Ves-

tales ou autres, le *tutulus* étoit une portion de cheveux liés & relevés sur la tête avec une bandelette de pourpre (*Festus*).

On donnoit aussi au mot *infula* deux significations distinctes. C'étoit, dit Servius (*Æneid. X, vers.* 538), un bandeau que l'on ceignoit comme un diadême, & duquel pendoient des bandelettes de chaque côté : dans ce sens l'*infula* étoit une bandelette sacrée, de laine blanche ou rouge, dont les Prêtres se couronnoient, que l'on suspendoit aux portes des nouveaux mariés, aux têtes des victimes, aux branches de verveine que portoient les supplians & ceux qui invoquoient les Dieux, &c. Dans *Firmicus* (*V, cap.* 4) on voit le mot *infula* donné aux bandelettes qui nouoient les couronnes, & qui retomboient ensuite sur les épaules : *coronarum infulis adornatos.*

Verbena se prenoit aussi dans deux sens différens : tantôt c'étoit la verveine véritable, qu'Aristandre tenoit à la bataille d'Arbelle (*Quint. Curt. IV, cap.* 13), dont les Prêtres, les Féciaux, &c. se couronnoient, que tenoient les supplians & ceux qui approchoient des autels ; tantôt le mot *verbena*, comme s'il eût été écrit *herbena*, désignoit toutes les plantes que l'on employoit dans les mêmes circonstances, de quelqu'espèce qu'elles fussent (*Servius* & *Donatus*).

Gabinus cinctus, manière d'ajuster la toge, propre aux Prêtres de certains colléges, aux citoyens qui se dévouoient, au consul ouvrant les portes du temple de Janus, aux chefs des colonies traçant l'enceinte de la ville, &c. Elle est décrite dans la deuxième partie (*livre II, chap.* 1, *sect.* 3).

Albogalerus, Galerus, Apex, Apiculum. Les Flamines, Prêtres de Jupiter, de Mars, &c., portoient dans leurs fonctions un bonnet de forme particulière, que sa forme fit appeler *galerus ;* sa couleur blanche, *albogalerus ;* l'ornement qui tenoit lieu du cimier des casques, *apex.* On voit ce bonnet sur la tête de deux Flamines, dans un bas-relief de la *villa Médicis*, publié par Bellori (*Admiranda roman. Antiquit., tab.* 15). Ce monument représente la pompe d'un sacrifice. Un de ces Flamines est dessiné ici sous le *n*°. 5, *Pl. CCLXXXVII.* On voit encore l'*apex* sur une frise du temple de Jupiter-Tonnant, sur des médailles de Jules-César, où il désigne sa dignité de grand Pontife, &c. *L'apex* ressembloit un peu à la *causia* des Macédoniens, des Épirotes : il étoit fait de peau de brebis, étoit lié sous le menton avec des courroies appelées *offendices.* Au lieu de cimier, on y fixoit une baguette d'olivier recouverte de laine, appelée proprement *apex.* Les Flamines ordinaires ne portoient ce bonnet que dans les cérémonies religieuses ; mais le Flamine *Diale* ou de Jupiter ne pouvoit le quitter que dans l'intérieur de sa maison. « Dans les grandes chaleurs, le bonnet des Flamines étoit insupportable, » dit Servius ; alors ils se ceignoient avec une bandelette » étroite, appelée *apiculum*, parce qu'il leur étoit défendu d'avoir la tête nue. »

Flamines. Ce nom désignoit les Prêtres de plusieurs Divinités, des Empereurs déifiés, &c., & les Prêtresses de certain ordre. L'article précédent de l'*albogalerus*, & la figure qui y est jointe, font connoître le costume des Flamines. Ce *Flamine* porte le bonnet sacré, une baguette de la main droite, des rameaux d'olivier de la gauche, & une toge. Un passage de Tite-Live (*lib.* 27, *cap.* 8) nous apprend que cette toge étoit bordée de pourpre (la prétexte) ; ce que la sculpture n'a pu indiquer, si cette bordure étoit tissue avec l'étoffe & non appliquée.

Pour l'espèce d'étole des Flamines, la *læna* sacrée, on consultera la deuxième partie (*livre II, section* 3).

Saliens. Une sardoine gravée, de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 23, *n*°. 3), présente deux hommes portant des boucliers ovales suspendus à un bâton. Ces hommes ont les jambes & les bras nus, de la barbe, la tête couverte avec une draperie qui enveloppe le torse jusqu'à la ceinture, & sous cette draperie une espèce de tunique relevée par-devant. Sur la draperie extérieure de l'un on voit un cheval marin ; sur celle de l'autre, une figure humaine dont les jambes sont remplacées par des corps & des queues de serpent. L'un d'eux est dessiné ici sous le *n*°. 6, *Pl. CCLXXXVII.* Agostini & Gori les ont reconnus pour des *Saliens*, à cause des boucliers sacrés, *ancilia*, qu'ils portent en pompe.

Cherchons quel étoit le costume bizarre de ces Prêtres de Mars. Tite-Live dit (*I, cap.* 20) qu'ils portoient une tunique brodée ou ornée de pourpre (*picta*), & sur cette tunique une cuirasse de bronze. Denys d'Halicarnasse (*II, cap.* 70) dit : ..... « Portant des tuniques de diverses couleurs ; sur ces tuniques des ceintures de » bronze ; des manteaux bordés de pourpre, attachés » avec des agraffes, appelés *trabea* (c'est un habillement » propre aux Romains, & des plus honorables) ; l'*apex* » sur la tête, &c. » Quoique le mot τήβεννα, employé par Denys pour désigner le manteau qu'il appelle expressément *trabea*, désigne ordinairement la toge, cependant la mention des agraffes qui le lioient, doit le faire placer dans le nombre des manteaux ressemblant à la chlamyde pour la forme. C'est donc la *trabea* des chevaliers : on en verra la description dans les costumes considérés en détail. Au reste, la figure jointe à cet article ne laisse appercevoir que le bas d'une tunique retroussée par-devant, & un manteau ramené sur la tête, qui n'est point coiffée avec l'*apex.* Ce manteau est trop court & trop étroit pour rappeler la toge : ce seroit tout au plus une *trabea* fort courte. Aussi je ne reconnois pas ici un *Salien*, mais un de leurs adjoints, qui, dit l'historien un peu plus bas, portoient les boucliers suspendus à des bâtons, tandis qu'il dépeint les *Saliens* « tenant de la » droite une lance ou une baguette, & de la gauche » la *pelta* des Thraces, bouclier oblong, ayant les côtés » échancrés, semblables à ceux que portent les Grecs » qui figurent dans les mystères des Curètes. » Cette description convient parfaitement aux boucliers que porte la figure dessinée sous ce numéro.

Le *souverain Pontife.* « Lorsque, dit Zosime (*IV,* » *pag.* 250, *edit.* 1679), un Empereur prenoit les rênes » de l'Empire, les Pontifes lui présentoient la stole sa» crée, & il étoit reconnu souverain Pontife. » Cet habillement que l'Histoire appelle ἱερατικὴ στολή, étoit-il la prétexte ? C'est ce qu'on ne peut assurer, malgré les probabilités. Étoit-il la bande d'étoffe appelée *lena ?*

Vestales. Une figure de *vestale*, que l'on ne peut méconnoître pour telle, est celle du *n*°. 7, *Pl. CCLXXXVII ;* elle est sculptée sur un autel antique du muséum du Capitole (*IV, pag.* 67), où elle tire, avec une bandelette formée de globules enfilés, le navire qui porte une statue de Cybèle. Une inscription apprend que ce monument a été consacré à Cybèle & au navire sauveur, *navi Salviæ*, par une femme de la famille *Claudia.* On reconnoît ce trait fameux de l'Histoire romaine, lorsque la *vestale Claudia Quinta* traîna seule avec sa ceinture, de l'embouchure du Tibre à Rome, le navire chargé de la

ftatue de Cybèle, envoyée de Peffinunte par Attale, Roi de Pergame. Cette figure eft vêtue d'une tunique qui touche les pieds, liée avec une ceinture ; d'un ample manteau qui, après avoir couvert le derrière de la tête, eft lié fous le menton avec une agraffe, couvre enfuite le deffus des épaules, tombe fur le dos, fe raffemble vers la ceinture fur le devant du corps, où il eft fupporté par le bras gauche.

Cette manière de porter la *palla* auroit-elle été appelée *fuffibulum* dans le jargon furanné des Pontifes? « *Suffibulum*, dit Feftus, eft un habillement blanc, garni » d'une bordure de pourpre, quadrangulaire, oblong, » que les Vierges Veftales ont coutume d'avoir fur la tête » lorfqu'elles facrifient, & qui eft lié avec une agraffe » (*fibula*) » Cet habillement blanc, bordé de pourpre, étoit la prétexte, qu'elles portoient comme les autres Prêtres & Prêtreffes, mais liée avec une agraffe. On pourroit croire que le *fuffibulum* ou manteau des *Veftales* étoit de toile de lin ; d'abord, parce que s'il eût été fait de laine, comme la prétexte ordinaire, il eût été d'un ufage fort incommode, enveloppant la tête comme un capuchon ; enfuite, parce que Denys d'Halicarnaffe, parlant (*II*, *cap* 68) du feu de Vefta rallumé miraculeufement par la veftale *Æmilia*, qui jeta une portion de fon vêtement fur les cendres éteintes, fe fert du mot καρπασίνης, qui défigne conftamment les tiffus de lin.

Les *Veftales* lioient leurs cheveux fur la tête avec une bandelette de pourpre. La touffe de cheveux, ainfi liée & relevée en forme de cône, étoit appelée *tutulus* (*Feftus*), & κορυφὴ par Denys d'Halicarnaffe (*VIII*, *cap.* 89) qui, parlant du fupplice de la veftale *Opimia*, dit qu'on détacha les bandelettes qui lioient fes cheveux fur la tête, &c., τῆς κορυφῆς..... τὰ στέμματα. Il dit ailleurs (*II*, *cap.* 23) que les *Veftales* rempliffoient les fonctions des Canéphores grecques, & qu'elles portoient des couronnes femblables à celle que l'on voit fur la tête des ftatues de Diane d'Éphèfe.

Les *Veftales* marchoient précédées chacune par un licteur. Lorfque les premiers magiftrats, les confuls mêmes les rencontroient, ils leur cédoient le pas, & ils faifoient baiffer leurs faifceaux devant elles.

L'agraffe qui lie la prétexte de la veftale *Junia Torquata*, dont la figure, deffinée ici fous le *n°.* 8, *Pl. CCLXXXVII*, eft tirée du Recueil d'Antiquités de Spon, prouve la vérité de ce monument, fur lequel on avoit conçu des doutes.

Frères Arvales. Ils ne formoient pas un collége de Prêtres proprement dits : c'étoient douze citoyens choifis entre les perfonnes les plus diftinguées de Rome pour offrir les facrifices des *Ambarvales.* Les Empereurs & les Princes de la famille impériale furent ordinairement membres de ce collége religieux. Ils n'avoient pour attribut diftinctif qu'une couronne d'épis de blé. On voit dans le muféum Napoléon une tête d'Antonin, couronnée d'épis & couverte avec la prétexte ; elle y a été apportée du château d'Écouen.

Augures. Nous avons vu, dans l'article des Prêtres grecs, le devin (*Augure* chez les Romains) Ariftandre marcher avec l'armée d'Alexandre à Arbelle : fon coftume y eft décrit ; mais je n'y ai pas dit que ces devins grecs, lorfqu'ils faifoient leurs obfervations, regardoient le nord, regardoient comme heureux les augures qui venoient de l'eft ou du côté droit, & comme malheureux ceux qui venoient de l'oueft ou du côté gauche.

Les *Augures* romains au contraire faifoient leurs obfervations tournés au midi ; de forte que les augures pris à l'oueft, côté droit, étoient heureux, & pris à l'eft, côté gauche, étoient finiftres. Ils avoient alors la tête couverte, & ils tenoient le *lituus.* Si l'on en croyoit Servius, les *Augures* auroient porté dans leurs fonctions la *trabea* de pourpre marine, ornée de bandes de pourpre terreftre ou d'écarlate ; cependant Cicéron (*pro Sextio*) dit du fils de Lentulus Spinther, que le peuple avoit nommé *Augure* dans la même année où il avoit pris la toge virile : *Cui fuperior annus idem & virilem patris & prætextam populi judicio dedit.* On voit ici fous le *n°.* 9, *Pl. CCLXXXVII*, la figure d'un *Augure* tenant le bâton courbé (*lituus*), marque de fa dignité ; il eft pris d'une médaille de la famille Minucia (*Geffner. tom. II*, *tab.* 21, *n°.* 89), & il porte la toge. A la vérité, un médaillon de bronze d'Antonin, du cabinet impérial de France (médaillon unique), repréfente l'augure Navius coupant un caillou & tenant le *lituus*, ayant la tête couverte avec une chlamyde ou *trabea*, fi l'on en juge d'après le deffin de Geffner (*Impp. roman. tab.* 97, *n°.* 11) ; mais ayant examiné le médaillon, j'ai reconnu qu'il étoit très-ufé, & que l'on n'y pouvoit diftinguer la forme du manteau.

Miniftres fubalternes des autels. On voit ici fous le *n°.* 10, *Pl. CCLXXXVII*, un miniftre faifant des afperfions d'eau luftrale avec l'*afpergilum*, pendant la cérémonie des *fuovetaurilia* : il eft tiré de la colonne trajane (*tab.* 78) ; il n'a pour vêtement qu'une tunique courte, liée avec une ceinture.

Les *Victimaires*, *Popæ.* Ils conduifoient les victimes à l'autel ; ils apprêtoient les couteaux, l'eau, la farine, le miel & tous les autres objets néceffaires pour les facrifices. Ils frappoient les victimes au commandement du Prêtre ; ils les égorgeoient, leur ouvroient le ventre. Après l'infpection des entrailles, ils les lavoient, répandoient fur ces entrailles de la farine, &c. Dans les triomphes ils marchoient après tous les autres miniftres des Dieux, conduifant un bœuf blanc aux cornes dorées, & portant les inftrumens du facrifice. Sur les monumens on les voit toujours nus, couronnés d'olivier, ceints d'un vêtement fermé depuis le nombril jufqu'aux pieds. « Cet habillement, dit Servius, s'appeloit *limus*, parce qu'il étoit » bordé de pourpre par le bas. » Dans les deffins fuivans, on verra des *Victimaires.* Je préfente feulement ici celui du *n°.* 11, *Pl. CCLXXXVII*, qui tient, au lieu de hache, une efpèce de maffue aplatie ou de marteau (*malleus*), parce que Winckelmann (*Mon. ant. pag.* 240) a donné, fans une autorité fuffifante, le nom de *malleus* à la hache des *Victimaires.* Ce nom convient mieux à l'efpèce de maffue que tient cette figure, tirée des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. V*), & au maillet arrondi, à deux têtes, dont font armés les *Victimaires* dans les bas-reliefs de l'arc de Titus. Peut-être, dans l'idiôme facerdotal, donnoit-on auffi à la hache le nom de *malleus* ; mais aucun texte ne nous l'apprend.

Camilles. On appeloit ainfi de jeunes garçons & de jeunes filles, de bonne famille, ayant père & mère vivans, qui fervoient dans les facrifices. Ils portoient la boîte des parfums, *acerra*, le vafe d'eau luftrale, &c. Ils paroiffent, fur les monumens, vêtus d'une feule tunique liée avec une première ceinture, & relevée avec une feconde, couronnés d'olivier ou de quelqu'autre plante. On verra des *Camilles* dans les deffins qui fuivront.

Joueurs de flûtes. Ils faifoient partie de la pompe des facrifices ; mais, la couronne d'olivier exceptée, leur coftume ne préfente rien de particulier. Je ferai obferver feulement qu'ils ne portent point la tunique & le manteau traînant des muficiens de théâtre.

SACRIFICES. Je donne ici les dessins de trois cérémonies religieuses des Romains, parce qu'ils rassemblent tous les ministres des sacrifices. Le premier, *n°. 1*, *Pl. CCLXXXVIII*, représente l'empereur Titus faisant des libations sur un autel, auprès duquel on voit un joueur de flûte, un licteur & un camille portant la boîte de l'encens. Il a été publié par Winckelmann (*Mon. ant.*, *n°. 178*). On n'a dessiné ici que les principaux personnages. Le *n°. 2*, *Pl. CCLXXXVIII*, tiré du muséum Capitolin (*tom. IV*, *tab. 13*), représente le sacrifice d'un *lustre* ou d'une purification. On voit l'autel allumé; le victimaire, armé d'un couteau, qui tient la corne de la victime; un second victimaire armé de la hache, & le camille qui porte le vase sacré. On n'a pas dessiné le sacrificateur & le joueur de flûte, parce qu'ils ressemblent entiérement à ceux du numéro précédent. Le *n°. 1*, *Pl. CCLXXXIX*, publié par Winckelmann (*Mon. ant.*, *n°. 183*), est le seul qui représente l'inspection des entrailles des victimes, *extispicium*: c'est un bas-relief du palais de la *villa* Borghèse. Je n'ai fait dessiner que les ministres nécessaires de cette cérémonie: celui qui examine les entrailles, *extispex*; le victimaire, armé de la hache & portant le seau d'eau lustrale.

Prêtres de Cybèle. Denys d'Halicarnasse dit que jusqu'à son tems, le premier siècle avant l'ère vulgaire, ç'avoit toujours été des étrangers qui remplissoient les fonctions de Prêtres de Cybèle. Mais toutes les superstitions de l'Orient étant venues s'établir à Rome sous les règnes de Tibère & de ses successeurs, des Romains se consacrèrent à ces mystères. Spon (*Miscellan. Antiquit.*) a rapporté l'épitaphe d'une *Laberia Felicia*, qui est appelée Grande-Prêtresse de la mère des Dieux, de la mère Idéenne. Elle est vêtue d'une longue tunique à longues manches, d'un ample manteau ramené sur la tête; elle porte suspendu sur sa poitrine le buste d'Attis; de la droite elle renverse une patère sur un autel rond, orné d'une guirlande; de la gauche elle porte une guirlande. Sa chevelure est en partie nouée sur le front.

Caylus a publié, dans ses Recueils d'Antiquités (*tom. I*), le dessin d'une Prêtresse de Cybèle, que l'on voit ici sous le *n°. 2*, *Pl. CCLXXXIX*; mais il l'a prise mal-à-propos pour une Prêtresse d'Isis. Je le donne, parce qu'il servira pour les costumes des Asiatiques. Cette Prêtresse a les cheveux enveloppés dans une mitre très-apparente, de laquelle descendent deux cordons formés de globules enfilés, retenus sur la poitrine par trois semblables cordons placés en travers. Elle est vêtue d'une longue tunique garnie de longues manches serrées sur les poignets & vers les coudes avec des bracelets. Un très-ample manteau l'enveloppe, lui couvre le dessus & le derrière de la tête. Elle porte suspendu sur la poitrine le buste d'Attis.

Prêtres d'Isis à Rome. Pendant que les partisans de Vitellius & ceux de Vespasien combattoient les uns contre les autres dans Rome, Domitien, disent Tacite (*Hist. III*, *cap. 74*) & Suétone (*Domit.*, *cap. 1*), se cacha dans la demeure des Prêtres d'Isis, & se revêtit, comme eux, de l'habillement de lin, *lineo amictu*.

Prêtresses romaines. J'ai parlé des *Vestales*, des *Prêtresses de Cybèle*; je vais réunir, dans cet article, des figures de femmes, que l'on croit, avec quelque probabilité, représenter des Prêtresses, mais dont on ne peut déterminer le sacerdoce avec certitude. Le *n°. 1*, *Pl. CCXC*, est une statue publiée par Maffei & par Montfaucon (*Antiq. expliq.*, *III*, *Pl. XVI*). La tête, les bras & les mains sont restaurés. Elle est vêtue d'une longue tunique sans manches, d'un très-ample manteau qui est noué sur la poitrine, comme celui d'Isis. Dessus ces habits, une très-large bande d'étoffe passe en écharpe de l'épaule droite à la hanche gauche, & a une extrémité pendante de la poitrine au genou. Seroit-ce la *læna* des sacrificateurs? On voit sur les épaules les restes de sa chevelure bouclée. Caylus (*Rec. d'Antiq.*, *III*) a publié le petit bronze du *n°. 2*, *Pl. CCXC*. Une femme vêtue d'une longue tunique a tout le corps enveloppé dans sa *palla*; de sorte que son visage seul est découvert. Seroit-ce une Prêtresse de la Bonne-Foi, *Fides?* Servius (*Æneid.*, *I & VIII*) dit qu'en lui offrant des sacrifices, on avoit la tête & la main couvertes d'une draperie blanche: *Fidei albo panno, involutâ vel velatâ manu sacrificatur.*

§. II. *Des autres personnes qui assistoient aux cérémonies religieuses.*

J'ai déjà dit qu'en priant les Dieux, Saturne seul excepté, on avoit la tête couverte. La figure du *n°. 3*, *Pl. CCXC*, tirée des Recueils d'Antiquités de Caylus (*tom. IV*), représente un jeune Romain, la tête couverte de la toge, tenant d'une main un morceau d'encens pris dans l'*acerra* qu'il porte dans l'autre main. Trajan, faisant des libations la tête couverte du *paludamentum* (chlamyde ou *sagum* des généraux), paroît ici sous les *n°s. 4 & 5*, *Pl. CCXC*, afin que l'on distingue le développement de cet habit militaire. Il est tiré des bas-reliefs encastrés dans l'arc de Constantin.

Nous avons vu, dans l'article du *manteau civil des Romains*, que les magistrats, offrant des sacrifices, portoient un habillement appelé *læna*, & que cet habit sacré avoit des ornemens d'or.

Sur quelques médailles on voit le buste d'un Empereur, couronné de laurier & couvert du manteau, particuliérement sur celles de Constance-Chlore (*Banduri*, *II*, *pag. 211*). On a voulu désigner leur souverain pontificat.

Les femmes avoient aussi la tête couverte dans les cérémonies religieuses. On en voit ici une sous le *n°. 6*, *Pl. CCXC*. Elle est tirée d'un bas-relief publié par Bellori (*Admiranda*, &c., *tab. 15*).

Les généraux & les particuliers qui se dévouoient pour la patrie ou pour le salut de quelque personnage distingué, se couvroient la tête..... *Imperatores..... capite velato..... se devoverent* (*Cicer. Natur. Deor. II*, *cap. 3*). Celui qui s'étoit dévoué pour Caligula (*Sueton. 27*) étoit couronné de verveine & ceint de bandelettes, *verbenatum infulatumque*, comme les victimes.

On voyoit à Preneste la statue de *Manicius* avec cette inscription: *Manicius* a fait un vœu pour les soldats qui formoient avec lui la garnison de *Casilinum*. Elle portoit la cuirasse, la toge, & elle avoit la tête couverte.

En offrant des sacrifices on regardoit l'Orient, & Vitruve recommande de tourner les autels vers ce point de l'horizon.

Mariage. Chez les Romains, de même que chez les Grecs, le mariage fit partie des cérémonies religieuses; mais les Romains eurent deux sortes de mariages, l'un par confarréation, qui se célébroit avec un gâteau du blé le plus pur, par le ministère du Grand-Pontife & du Flamine de Jupiter. On en voit deux monumens sur des pierres gravées de la galerie de Florence (*Gem. I*, *tab. 100*). Un homme revêtu de la toge donne la main à une femme. Deux épis semblent sortir de leurs mains réunies. Ils ont tous deux la tête découverte; ce qui semble an-

noncer qu'on n'a point voulu retracer une véritable *confarréation*, mais seulement un souvenir de cette cérémonie.

L'autre sorte de mariage étoit moins solennelle, mais aussi plus commune. On la voit ici retracée sous le *n°*. 81, *Pl. CCXCI*, d'après un bas-relief du palais *Justiniani* (*Admiranda rom. Antiq.*, *tab.* 56). Junon *Pronuba* (qui préside aux mariages) appuie ses mains sur les épaules d'un homme & d'une femme qui se donnent la main. La femme a la tête couverte avec une draperie qui ne présente aucune différence avec la *pella* ordinaire. Cependant on ne peut douter que ce ne soit le *flammeum* qui couvroit la tête des nouvelles épouses. Cette draperie religieuse n'avoit donc rien de particulier que la couleur, & la sculpture ne la représente pas. Nonius (*XIV*, 31) dit en effet : *Flammeum, vestis vel tegmen, quo capita matronæ tegunt.* Pline (*XXI*, 8) nous apprend que cette draperie, teinte autrefois en pourpre-orangé, d'où lui venoit le nom *flammeum*, l'étoit de son tems en pourpre seulement.

CHAPITRE IV.

BARBARES.

Observations générales sur les Barbares.

Les Grecs appeloient *Barbares* tous les peuples qu'ils connoissoient, les Égyptiens mêmes & les Romains. Les Romains les imitèrent en cela, & Plaute donne aussi le nom de *barbare* à l'idiôme latin dans lequel il écrivoit (*Trinummus*, *Prolog. vers.* 19).

> *Huic nomen græcè est* THESAURO *Fabulæ :*
> *Philemo scripsit, Plautus vertit barbarè.*

Par le mot *Barbares* je désignerai donc, comme eux, tous les peuples de l'antiquité, en n'exceptant que les Grecs & les Romains.

Les artistes de ces deux nations s'accordèrent à représenter de la même manière, & constamment, les *Barbares*, afin qu'on pût les distinguer au premier coup-d'œil. Dans ce dessein ils leur donnèrent un caractère de tête & un costume très-différens des leurs. 1°. Caractère de tête..... On peut l'étudier sur le prétendu gladiateur mourant, qui de Rome est passé dans le muséum français; sur le Scythe qui se prépare à écorcher Marsyas, & que l'on désigne sous le nom trivial de *Remouleur* (*Rotatore*); sur le prétendu *Pætus* de la villa Ludovisi; sur les bas-reliefs des colonnes trajane & prétendue antonine, &c. &c. Ces têtes présentent des traits ignobles, très-éloignés du beau idéal. La ligne faciale s'enfonce beaucoup entre les sourcils, & les pommettes sont saillantes. La barbe manque rarement; & lorsqu'elle manque, on en apperçoit au moins distinctement quelques touffes sur la lèvre supérieure; ce que nous appelons une moustache. Les cheveux, qui aux belles têtes grecques sont en général courts, bouclés & légérement rabattus sur le front, sont ici un peu longs, très-droits, relevés sur le front, coupés au dessous des oreilles, & tombans sur la nuque. Je donne sous le *n°*. 11, *Pl. CCXCII*, la tête d'un prétendu gladiateur mourant, parce qu'elle présente sensiblement le caractère des *Barbares*.

2°. Le costume général des *Barbares*, en paix & en guerre, est composé de longues chausses qui se réunissent avec la chaussure, d'une tunique garnie de longues manches qui descendent jusqu'au poignet, & d'un bonnet dont la forme ordinaire rappelle celle du bonnet phrygien. Quand ces *Barbares* sont des personnages distingués, ils portent quelquefois des manteaux. Les *Barbares* paroissent-ils armés, ils tiennent alors des épées le plus souvent courbées, & des boucliers de diverses formes. Je donne ici pour exemple au *n°*. 2, *Pl. CCXCII*, la figure du *Barbare* Thoas, Roi de la Tauride, qui conduit au sacrifice Oreste & Pylade enchaînés, sur un bas-relief du palais Accoramboni (*Winckelm. Monum. ant. n°*. 149).

On a peut-être donné trop de généralité à une opinion de Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 5, §. 15), qui semble restreindre l'usage des franges pour orner les vêtemens, aux *Barbares*, & vouloir expliquer par des bordures, soit appliquées, soit travaillées avec l'étoffe, les textes où l'on croit qu'il est parlé de franges pour des personnages grecs. Il est probable qu'elle est vraie par rapport aux Grecs, mais on ne peut l'appliquer aux Romains; car on voit à des Romains des *paludamentum* & des *sagum* bordés de franges, dans les bas-reliefs des colonnes trajane & prétendue antonine (voilà pour les vêtemens militaires); des manteaux bordés de franges à la statue du Capitole (*tom. III*, *tab.* 44), que l'on croit représenter la Pudicité; à la Cérès du muséum français, dont la tête paroît être le portrait de Julie, fille d'Auguste, & des vêtemens ornés de même à des ministres des sacrifices chez des Romains (*Admir. Antiq. rom. tab.* 9, 10, 14). Il faut lire à la suite de cet article les généralités qui sont au commencement de la seconde section de ce chapitre IV, & celles qui commencent le livre des *costumes civils*.

SECTION PREMIÈRE.

Barbares armés.

N°. I[er]. *Barbares armés, que l'on voit sur des monumens.*

TROYENS & AMAZONES. (*Voyez* le commencement de ce Livre.)

ÉTRUSQUES. (*Voyez* GRECS.)

ÉGYPTIENS. (*Voyez* la page 21.)

PERSES. Ils sont, après les Égyptiens, le plus ancien

peuple dont les monumens soient parvenus jusqu'à nous; ils furent gouvernés d'abord par les Rois Achéménides, depuis Cyrus jusqu'au vainqueur de Darius; pendant un siècle seulement par les successeurs d'Alexandre; ensuite par les Arsacides ou Parthes, si redoutables aux Romains; enfin par les Sassanides, que détrônèrent les Califes vers le milieu du septième siècle de l'ère vulgaire. Nous avons des monumens des trois dynasties *perses*. Deux médailles d'argent, dont le diamètre est de trente-un millimètres (ou quatorze lignes), & qui sont conservées dans la collection nationale, présentent des *Perses* armés d'arcs & de lances, vêtus de longues tuniques serrées avec une ceinture, coiffés avec des bonnets travaillés en forme de créneaux ou de tours, portant une barbe & une chevelure épaisses. On les voit ici aux *n*os. 3 & 4, *Pl. CCXCII.* Ces médailles appartiennent aux Achéménides; elles portoient probablement le nom d'*Archers*, à cause de leur type, & elles donnèrent lieu à un bon mot d'Agésilas, qui joua sur ce nom. C'est encore à la première dynastie que l'on rapporte les bas-reliefs de Persépolis, desquels j'ai tiré les figures des *n*os. 5, *Pl. CCXCII*, & 1, *Pl. CCXCIII.* La première, vêtue d'une longue tunique plissée, tient une lance & un bouclier ovale, échancré des deux côtés, comme celui des Béotiens. Son bonnet a la forme d'un turban, orné de cannelures perpendiculaires. La seconde figure porte une tunique qui ne descend pas au dessous du genou; elle tient une lance. Un bouclier d'une forme extraordinaire est suspendu à son côté gauche : un poignard l'est à sa ceinture du côté droit. Son bonnet, rond & élevé en forme de turban, n'a aucun ornement. La barbe & la chevelure de ces deux figures sont très-épaisses.

De la vue de ces figures & de divers textes de Xénophon (*Inst. Cyri. lib.* 7, *cap.* 1, & *lib.* 2, *cap.* 2 & 6), d'Hérodote (*lib.* 7, *cap.* 61), de Strabon (*lib.* 15), d'Héliodore (*lib.* 6, *cap.* 7), de Prodromus (*lib.* 5, *ineunte*), &c., on peut conclure que les *Perses*, vaincus par les Grecs en Europe, & par Alexandre en Asie, portoient la stole des Mèdes, qui descendoit jusqu'aux chevilles du pied, ces longues chausses qui caractérisoient les peuples d'Orient; des cuirasses à écailles; les cavaliers, des casques d'airain ou du moins garnis de bandes de fer & d'airain; les fantassins, un bonnet de laine foulée, élevé en forme de tour; un bouclier tissu d'osier, appelé *gerra*, de forme presque rhomboïdale ou de la forme des boucliers béotiens : telles étoient les armes défensives des *Perses.* Quant à l'armure particulière de leurs cavaliers *cataphractes*, on la trouvera décrite dans l'article de la *cavalerie romaine*, qui l'adopta. Les armes offensives des *Perses* étoient des lances courtes, terminées inférieurement par une pomme; de grands arcs, des carquois cylindriques ou prismatiques, des flèches de roseaux, une épée courte, appelée *copis;* un poignard à lame courte, suspendu à la ceinture, & qui descendoit sur la cuisse droite, appelé *acinaces;* une hache à deux tranchans, appelée *sagaris*, & la fronde. Ils se servoient de chariots armés de faulx, d'instrumens à vent, de béliers & d'autres machines de guerre. Enfin, l'enseigne de Cyrus, qui fut toujours celle des Rois, étoit un aigle d'or fiché sur une lance fort longue. Le costume militaire de Cyrus ne différoit de celui de ses gardes, selon Xénophon, que par l'éclat des armes. Un des Artaxercès (*Charito. lib.* 6, *cap.* 4) montoit un grand & fort cheval, dont tout le harnois étoit d'or. Son vêtement de pourpre étoit orné d'une broderie babylonienne. Il portoit une tiare de couleur d'hyacinthe, un cimetère doré, deux javelots, un arc & un carquois, ouvrage des Sères, & d'un grand prix.

Les dix mille hommes, appelés *immortels*, qui faisoient la principale force de l'armée de Darius (*Quint. Curt. III, cap.* 3) & des autres Rois de Perse depuis Cyrus, portoient des colliers d'or, des habits tissus d'or, des tuniques garnies de longues manches, ornées de perles.

Les Romains ne connurent les *Perses* que sous la dynastie des Arsacides, & ils les appelèrent *Parthes.* Les guerres contre les Parthes furent très-célèbres par la défaite & la mort de Crassus, la retraite d'Antoine, les triomphes de Trajan, de Marc-Aurèle, de Septime-Sévère, la paix honteuse que fit Macrin avec Artaban, &c. Enfin, sous Alexandre-Sévère, ce même Artaban fut détrôné par Ardeschir, l'Artaxare ou Artaxercès des écrivains grecs & latins, qui commença la dynastie des Sassanides. Quelques médailles impériales, les bas-reliefs de l'arc de Septime-Sévère, monumens de ses victoires sur les Parthes, serviront à tracer le costume militaire de ce peuple, costume qui fut le même sous les Sassanides, successeurs d'Ardeschir. Quoique les Parthes eussent adopté des *Perses* qu'ils avoient subjugués, l'usage des longues barbes, des chevelures frisées, ils conservèrent, les jours de combat, leur ancienne coutume d hérisser les cheveux & de les rabattre sur le visage. L'empereur Julien (*in Constanc. tom. I, pag.* 63) nous apprend que les Parthes, pour paroître issus des *Perses*, prirent leurs vêtemens & leurs armes; c'est pourquoi j'aurai peu de chose à ajouter à ce que j'ai dit plus haut. Sur leurs médailles (*Gessn. I, tab.* 1, *n*°. 8) on voit l'arc du *n*°. 1, *Pl. LXXVII*, remarquable par sa courbure, qui est placée sur un côté, tandis qu'elle l'est ordinairement au milieu de l'arc. Marchant toujours à cheval, ils faisoient peu de cas des fantassins, qui, dit Marcellin (*lib.* 23, *cap.* 6), combattent couverts à la manière des Mirmillons. Ils portoient sans doute, comme ces gladiateurs, de longs boucliers, une épée & un poignard.

On voit sous le *n*°. 2, *Pl. CCXCIII*, un cavalier parthe fuyant devant la cavalerie de Septime-Sévère; il est tiré des bas-reliefs de l'arc élevé en l'honneur de cet Empereur. On reconnoît distinctement sa tunique liée avec une ceinture, ses longues manches, sa chlamyde, appelée *candys*, attachée avec une agraffe, & ses longues chausses. Étant vu en dessous, on ne distingue pas la forme de sa tiare; mais on la trouvera bien exprimée au *n*°. 3, *Pl. CCXCIII.* Ce cavalier démonté est pris du même arc. Dans ces bas-reliefs on voit les enseignes des Parthes. L'une est dessinée ici au *n*°. 4, *Pl. XCVI;* c'est un *vexillum* découpé en flammes : l'autre au *n*°. 2, *Pl. XCVII;* c'est un dragon. Florus (*lib.* 3, *cap.* 11) nous apprend qu'elles étoient de soie brodée en or, & Tacite (*Annal. VI, segm.* 134), que les bataillons des Parthes brilloient par l'éclat des broderies. L'adresse à tirer des flèches, même en fuyant, rendit la cavalerie parthe long-tems redoutable aux Romains. Une arme qui devoit être fort dangereuse dans les mains de ces cavaliers, étoit le lacs ou cordeau, appelé σειρά. Les Alains, les Huns, les Sarmates & les autres hordes scythiques en faisoient aussi usage, & les habitans de l'Amérique méridionale s'en servent pour prendre les bœufs sauvages. Un bout de ce lacs étoit lié à la bride du cheval, & à l'autre étoit attachée une masse pesante. Le Parthe, arrivé à la portée de son ennemi, lançoit le lacs, qui, étant fort long, s'entortilloit autour de lui; puis il fuyoit au galop, &

entraînoit son ennemi mort ou vif. Valerius Flaccus en fait mention (*Argonaut. VI*, 132) : *Doctus & Auchates patulo vaga vincula gyro spargere, & extremas laqueis adducere turmas.*

Voici la description des tambours des Parthes, qui rappellent les longs & gros tambours des Orientaux (*Appian. Bell. Parth. tom. I, p.* 237) : « Lorsque ceux-ci » se furent approchés, leur chef éleva un signal, & la » plaine retentit sur-le-champ d'un bruit sourd & d'un » frémissement horrible, car les Parthes ne s'excitent » point au combat avec des cors & des trompettes ; mais » en frappant sur des instrumens de bois concaves, & » couverts de peaux tendues avec des clous de cuivre, » ils font entendre en même tems, & de plusieurs côtés, » un son profond & grave, semblable au mugissement des » animaux mêlé au bruit du tonnerre. »

Quant à la milice des *Perses* sous les Sassanides, on ne connoît de monumens qui puissent y avoir rapport, que des revers de monnaies ou médailles frappées par les Rois de cette dynastie. Sur ces revers est le feu sacré, dont ils rétablirent le culte proscrit sous les Arsacides, & son autel est gardé par deux figures, dont une est ici dessinée sous le *n°.* 4, *Pl. CCXCIII.* Il semble que les Sassanides aient affecté de reprendre le costume des anciens *Perses*, car ce gardien porte le bonnet à créneaux, une tunique, les longues chausses, le manteau, un poignard, & il tient une lance. Cette lance est ici armée d'un crochet par le haut ; mais à d'autres figures elle en a deux placés du même côté, & ces figures portent des épées droites au lieu du poignard.

GAULOIS. Si l'on prenoit à la lettre les mots *γυμνοὶ*, *nudi*, nus, dont les écrivains grecs & romains se servent souvent lorsqu ils parlent des *Gaulois* allant au combat, on croiroit que ce peuple courageux ne portoit alors aucun vêtement ; mais il faut rendre ici le mot *nus* par cette expression, sans casque & sans cuirasse. En effet, nous voyons les *Gaulois* vêtus, sur le petit nombre de monumens qui nous sont parvenus, tels que la médaille du *n°.* 3, *Pl. LXXV*, & les bas-reliefs trouvés en 1710 à Paris, en creusant sous le chœur de la cathédrale (*Montfaucon, tom. IV, Pl. XVIII*). Sur les deux faces d'un de ces cippes sont sculptées les figures dessinées ici sous les *n^os^.* 5, *Pl. CCXCIII, &* 1, *Pl. CCXCIV.* L'époque de ces bas-reliefs est fixée par une inscription qui y est gravée, & qui nous apprend qu'ils furent travaillés sous le règne de Tibère par les négocians de Paris, *Nautæ Parisiaci.* Trois hommes ayant de la barbe, & trois jeunes gens sans barbe, ont un bonnet peu élevé. Les premiers portent une lance & un bouclier héxagone ; les seconds, une lance & un bouclier ovale. Tous sont vêtus de tuniques & d'une espèce de manteau ; mais ces figures, pressées les unes contre les autres, ne sont vues que jusqu'à la ceinture. D'ailleurs, le travail est si grossier, que l'on ne peut parler de la forme précise de leur habillement. Au reste, on voit dans les bas-reliefs de la colonne trajane, parmi les auxiliaires des Romains, & combattant avec eux, des figures qui n'ont pour tout vêtement que de longues chausses (des pantalons) liées avec la chaussure, & s'élevant un peu au dessus du nombril, où une ceinture assez étroite les serre autour des reins. Quelquefois ces auxiliaires portent une espèce de bonnet semblable à celui des figures gauloises citées plus haut. Ils tiennent ordinairement une massue & un bouclier. Une épée droite, longue de près d'un tiers de leur hauteur, est suspendue à un baudrier étroit, qui de l'épaule gauche descend sur la hanche droite. Il y a grande apparence que ces auxiliaires sont des *Gaulois.* On en voit un ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCXCIV* ; il est pris de la *Pl. LXXXII*, & la massue, qui est cassée, a été rétablie dans mon dessin d'après les figures de la *Planche XXVII.* Dans les mêmes bas-reliefs (*Pl. LXXV*) on trouve un homme vêtu & coiffé de la même manière ; mais il porte de plus un manteau militaire ou *sagum* bordé de franges, & agraffé sur l'épaule droite. Seroit-ce le costume des chefs *gaulois?* Il est ici dessiné sous le *n°.* 3, *Pl. CCXCIV.*

Pour décrire avec exactitude le costume militaire des *Gaulois*, il faut donc distinguer avec soin les tems & les lieux. Quant au tems, il n'y a que deux époques bien remarquables : l'arrivée de César dans les Gaules, & les quatre premiers siècles de l'ère vulgaire, jusqu'à la conquête des Francs au commencement du cinquième ; car on n'a sur les *Gaulois* que des notions vagues pour les tems antérieurs à César. La Gaule cisalpine & la Gaule transalpine, séparées par les Alpes : la Transalpine ou Gaule proprement dite, sous-divisée en Province romaine, qui étoit terminée par les Alpes, les sources du Rhône, les Cevennes & la Méditerranée ; en Aquitaine, terminée par la Garonne, les Cevennes, les Pyrénées & l'Océan ; en Celtique, terminée par la Marne, la Seine, la Saône, la Garonne & l'Océan ; en Belgique, terminée par l'Océan Armorique, le détroit, le Rhin & la Marne (c'est-à-dire, à peu près tout le nord de la Gaule, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'au Rhin) : telle est la division générale de la Gaule, donnée par César.

Les Cisalpins adoptèrent de bonne heure les mœurs & les usages des Romains leurs voisins ; ils en portèrent même la toge, d'où vint le nom de *Gallia togata.* La Province romaine les imita bientôt, quoiqu'elle gardât assez long-tems les longues chausses (vêtement de tous les *Gaulois*), qui la firent appeler *Gallia braccata.* Le reste de la Gaule fut distingué par les longues chevelures de ses habitans, *Gallia comata.* Les Aquitains ressembloient aux Espagnols, dont ils avoient le teint, l'air & les manières, & dont probablement ils parloient la langue ; ils étoient riches, polis, & plus rusés que les autres *Gaulois.* Les Celtes, que César appelle simplement *Galli* (peut-être parce qu'ils étoient les plus anciens habitans de la Gaule), parloient la langue celtique, & étoient moins civilisés que les habitans de la Province romaine, qui avoient fait partie de la Celtique, mais plus que les Belges. Les Belges, issus probablement des Germains, différoient des Celtes dont ils ne parloient pas la langue, par des mœurs presque barbares & par une bravoure féroce qui retarda long-tems le joug que César vouloit imposer aux *Gaulois.* Après ces observations préliminaires, je vais extraire les textes des anciens écrivains, relatifs au costume militaire des *Gaulois*, que l'on classera facilement à l'aide des mêmes observations.

Gaulois armés. Eustathe (*Iliad. V*) dit que la trompette gauloise n'est pas longue, qu'elle est composée d'un tube de plomb & d'une embouchure qui a la forme de quelque bête, & enfin qu'elle rend des sons très-aigus. On en voit ici une pareille dans l'article des *trompettes des Barbares.* Polybe raconte (*II*, 29) que dans l'armée de Gaulois qui suivit Annibal, il y avoit une multitude innombrable de joueurs de trompettes & de flûtes, *ἀναρίθμητον τὸ τῶν βυκανητῶν καὶ σαλπικτῶν πλῆθος.*

On ne peut douter que les *Gaulois* n'eussent une armure particulière. Polybe (*ibid.*) le dit expressément. Strabon (*VII*, *pag.* 315. 1620) dit aussi des Iapydes

d'Illyrie..... « Ils avoient l'armure des Gaulois. » Tite-Live (*XXI*, 42) parle d'armes gauloises, *armis gallicis*. Strabon décrit en détail la milice gauloise (*IV*, *pag.* 196.) « Les *Gaulois* sont naturellement belliqueux : leur » cavalerie est plus redoutable que leur infanterie. La » meilleure partie de la cavalerie romaine est composée » de *Gaulois* (Strabon écrivoit sous Tibère). Ceux qui » habitent les provinces septentrionales & les bords de » l'Océan sont les plus belliqueux..... Leurs armes sont » proportionnées à leur haute taille : une épée longue, » suspendue du côté droit ; un bouclier long, une lance » proportionnée, & la *mataris*, espèce de javelot. Quelques *Gaulois* se servent d'arcs & de frondes ; d'autres » ont aussi un bâton semblable au javelot, qu'ils lancent » avec la main, sans courroie, plus loin qu'une flèche, » & avec lequel ils chassent aux oiseaux. »

On voit ici deux armes de jet propres aux *Gaulois*, le *gæsum* & la *mataris*. Claudien (*Prim. Conf. Stilich. lib.* 2, *vers.* 240), voulant personnifier la Gaule, lui donne la chevelure blonde, le collier & deux *gæsum*..... *binaque gæsa tenens*. Nonius (*XVIII*, 19) dit : *Gæsum, telum galliarum*. Cependant, à en croire Athénée (*lib.* 6), les *Gaulois* auroient reçu des Espagnols le *gæsum*. Strabon le décrit ainsi..... « Un bâton semblable au javelot qu'on » lançoit avec la main, sans courroie, plus loin qu'une » flèche. » Le *gæsum* est appelé κοντος (bâton ferré) par Suidas, qui dit aussi qu'on le lançoit fort loin. Aussi devint-il l'arme des troupes légères : *Leves* (*Tit. Liv. VIII*, 8) *autem qui hastam tantum, gæsaque gererent, vocabantur*. Varron (*apud Nonium*) ajoute qu'elles portoient l'épée, mais non le bouclier..... *Qui gladiis cincti sine scuto cum binis gæsis essent*. Enfin, les deux *gæsum* devinrent l'arme ordinaire des chasseurs.

La *mataris* ou *materis* étoit tellement propre aux *Gaulois*, que l'auteur des livres de rhétorique *ad Herennium* (*lib.* 4, *cap.* 32) dit, pour exprimer la résistance que ces peuples opposèrent aux Romains..... « Ce n'est pas sans » peine que la *materis* des Transalpins a été repoussée » loin de l'Italie. » On voit dans Strabon, cité plus haut, que la *mataris* étoit une sorte de javelot : on ne peut donc la confondre avec la lance. Ce n'étoit pas un javelot ordinaire proprement dit, mais c'étoit un javelot armé d'une pointe de fer pesante & obtuse. La *mataris* meurtrissoit plutôt qu'elle ne perçoit.

Pausanias (*Phocic.* 19, *pag.* 843, *Khunii*) avoit vu à Delphes des boucliers gaulois..... « Ils avoient à peu près » la forme des *gerræ* des Perses. » Ailleurs (*ibid.* 20, *pag.* 847) il dit que ces boucliers longs, θυρεὺς, ne pouvoient couvrir les corps des *Gaulois*, sans doute parce qu'ils étoient étroits ; aussi les désigne-t-il (*Acad.* 50, *pag.* 700, par ces mots : *Très-longs boucliers*, ἐπιμηκέστερα ὅπλα.

J'ai décrit très-exactement l'épée gauloise (*part. II*, *chap.* 2, *sect.* 1), & j'ai publié le dessin d'une de ces épées. J'ajouterai ici, d'après Aulu-Gelle (*IX*, 13), que le *Gaulois* qui combattit contre *Manlius Torquatus* en portoit deux, *gladios duos*.

Les *Gaulois* portoient pour la plupart, étant armés (*Hirtius*, *Bell. gallic. cap.* 15), des colliers & des bracelets d'or ou dorés, qu'ils appeloient μανιάκοι. Ces bracelets se plaçoient vers le poignet. Le collier fut même l'attribut distinctif des *Gaulois*. Claudien, cité plus haut, le donne à la Gaule personnifiée. Le *Gaulois* que vainquit *Manlius*, ceux qui assiégèrent le Capitole (*Æneid. VIII*, *vers.* 660), ceux qui ravagèrent l'Asie sous la conduite de Brennus (*Stobæi*, *Serm.* 9), portoient des colliers. Enfin, lorsque P. Cornelius triompha des *Gaulois* cisalpins, des Boyens, on admira, entr'autres dépouilles de l'ennemi, quatorze cent soixante-dix colliers d'or (*Liv. lib.* 36, *n°.* 40).

Les vêtemens de diverses couleurs caractérisent aussi les *Gaulois* chez les anciens auteurs. C'est là ce qui faisoit distinguer le *sagum gallicum*, dont la forme ne différoit probablement pas de celle du *sagum* romain. Virgile dit des *Gaulois* qui assiégèrent le Capitole (*Æneid. VIII*, *vers.* 660)..... *aurea vestis : virgatis lucent sagulis*. Servius, expliquant ces vers, dit : *Quæ habebant in virgarum morem deductas vias*, des *sagum* ornés de bandes de diverses couleurs. Properce (*lib.* 4, *Eleg.* 11), qui écrivoit sous Auguste, dit de *Virdomarus*, que ses longues chausses étoient rayées de même..... *virgatis braccis*. Le *Gaulois* que Manlius vainquit, portoit, dit Tite-Live (*VII*, 10), un vêtement de couleur changeante, des armes colorées & ciselées en or..... *Versicolori veste pictisque & auro cælatis refulgens armis*. D'après un passage d'Appien (*Bell. Hisp. tom. I*, *pag.* 469, *Tollii*), on pourroit croire que le *sagum* étoit caractérisé par l'ampleur & l'épaisseur..... « Les *Lusones*, peuples d'Hispanie, portent, au lieu de chlamyde, des manteaux » amples, épais, liés avec des agraffes, qu'ils appellent » *sagum*..... χρῶνται δὲ διπλοῖς ἱματίοις παχέσιν, ἀντὶ χλαμύδων αὐτὰ περιπορπώμενοι, καὶ τοῦτο σάγον ἡγοῦνται. »

Quelques *Gaulois*, en petit nombre, avoient une armure entière de fer, *ferratos*, comme dit Tacite (*Annal. III*, 46). Mais en général ils combattoient nus, c'est-à-dire, couverts seulement d'un *sagum* sans tunique, de longues chausses & d'un bouclier : tel étoit le *Gaulois* qui combattit contre Manlius..... *Nudus, præter scutum & gladios duos, torque atque armillis decoratus* (*Aul. Gell. IX*, 13). C'étoit une preuve de leur mépris pour la douleur & la mort, que d'aller au combat avec le torse & les bras nus ; car Tite-Live (*XXXVIII*, *n°.* 21) dit expressément qu'ils ne se dépouilloient point ainsi hors des combats..... *Ut quæ nunquàm nisi in pugnâ nudentur*. Dans le combat où Crassus fut vaincu par les Parthes, les *Gaulois*, « sur lesquels, dit Appien (*Bell. Parth. tom. I*, *pag.* 241), reposoit sa confiance, & avec qui il avoit obtenu des » succès étonnans, quoique nus & légérement armés » (εὐσταλῆ καὶ γυμνὰ σώματα τῶν Γαλατῶν), saisissoient les » longues lances des cataphractes, & abattoient de » leurs chevaux ces Parthes que leur pesante armure em- » pêchoit de se relever. Plusieurs *Gaulois* mêmes descendoient de leurs chevaux pour se glisser sous ceux » des cataphractes, & pour leur percer le ventre. »

Le sens du mot *nus* est encore mieux fixé dans l'endroit où Polybe décrit le combat des Romains conduits par les consuls Émilius & Caïus, contre les *Gaulois* cisalpins. « Les Boyens, dit-il, & les Insubres, vêtus de » longues chausses & de *sagum* légers, voltigeoient autour de l'armée romaine. Les Gésates (*Gaulois* soldés), » ambitieux de gloire, jetèrent même ces vêtemens, de » crainte d'être arrêtés par les ronces, les buissons, & se » placèrent avec leurs armes seules au premier rang. »

La cavalerie gauloise étoit redoutable ; elle étoit accompagnée d'un grand nombre de chars, *carpenta* (*Liv. lib. XXXVI*, *n°.* 40), ornés d'or & d'argent ciselés. On vit souvent les femmes des *Gaulois* armées & marcher à l'ennemi. Enfin, Strabon (*IV*, *pag.* 200. 1620) dit qu'ils conduisoient aussi dans les combats des chiens, qui devinrent très-communs dans les îles britanniques, où on les avoit transportés des Gaules.

Les *Gaulois* à la guerre couchoient sur la terre nue

(*idem*, *III*, *pag.* 164) ou sur des nattes de jonc (*Polyb. XI*, *cap.* 2).

Les députés romains, envoyés aux *Gaulois* pour les engager à refuser le passage à Annibal, furent très-étonnés de les voir arriver au conseil avec leurs armes; ce qui étoit, dit Tite-Live (*XXI*, 20) l'usage de la nation.

Pour demander quartier ou la paix, les femmes & les enfans étendoient les mains vers le vainqueur (*Cæs. Bell. gall. II*, *cap.* 13).

Dans les camps les *Gaulois* demeuroient assis, & ne se promenoient pas (*Hist. Bell. gall. VIII*, *cap.* 15).

Diodore de Sicile (*V*, *cap.* 30) a peint les *Gaulois* de son tems, c'est-à-dire, à l'époque où César les soumit aux Romains. « Ils portent, dit-il, de longs boucliers qui » ont de longueur toute la hauteur d'un homme, & qui » sont chargés de leurs symboles particuliers. Quelques- » uns y attachent pour ornement & pour leur défense » des figures d'animaux de bronze. Leurs casques de » bronze sont aussi chargés de diverses pièces qu'ils » portent avec complaisance, des cornes, des têtes » d'oiseaux ou de quadrupèdes. Ils se servent des trom- » pettes des Barbares, qui rendent des sons horribles & » effrayans. Ils portent des cuirasses de mailles de fer. » Quelques-uns ne veulent d'autres armes défensives » que celles de la nature, & combattent nus. Leurs épées » sont extraordinairement longues, suspendues avec des » chaînes de fer ou de bronze; elles descendent obli- » quement sur la cuisse droite. Quelques-uns ceignent » leurs tuniques avec des ceinturons dorés ou argentés. » Leurs lances ont une pointe de fer avec des parties » ajoutées, d'une coudée de long (0 mètre 4167) & » d'un double palme (0 mètre 0072) de large. Leurs » épées sont aussi longues que les javelots appelés *saunia* : » le fer de ceux-ci, plus pointu que les épées, est en » partie droit & en partie flamboyant. »

GERMAINS. La Germanie fut connue des Romains plus tard que la Gaule; aussi n'en trouve-t-on point de description exacte avant Ptolémée. Pline fait, à la vérité, l'énumération des peuples qui l'habitoient; mais il ne nous apprend point quelle partie de la Germanie chacun d'eux habitoit. L'Océan germanique la bornoit au nord, la Vistule à l'orient, le Danube au midi, & le Rhin à l'occident. Les Cimbres, les Teutons, les Chérusques, les Cattes, les Quades, les *Camavi*, les Marcomans, les Suèves..... sont ceux des peuples de la Germanie, dont il est fait mention le plus souvent par les historiens romains.

Si l'on vouloit décrire le costume militaire des *Germains* d'après les médailles impériales qui attestent leurs défaites, on ne pourroit énoncer rien de précis. Les seuls traits qui m'ont paru constans sont la barbe & la chevelure touffues; celle-ci plus longue que chez les Romains, mais cependant plus courte que la longueur ordinaire des cheveux; la tête nue; le bouclier héxagonal, à quatre grands pans latéraux, inclinés, & deux petits parallèles, tel que celui de la *Pl. LXII*, *n°.* 6; des javelots ou des lances courtes, excédant la longueur du bouclier de deux fois la longueur du fer dont elles sont armées; des trompettes droites; des trompettes légérement courbées, & terminées par des têtes d'animaux dont les bouches béantes servent de pavillon; des étendards pareils à ceux des cavaliers romains, & des enseignes sous la forme de dragons. On trouve rarement, sur les médailles, des boucliers ronds appartenans aux *Germains*; aussi le bouclier héxagonal paroît-il être l'arme caractéristique de ces peuples. On en peut dire autant de l'épée courbée ou du cimetère, quoique l'on y trouve quelquefois une épée droite. Le bouclier héxagonal peut donc faire reconnoître pour un *Germain* la figure du *n°.* 4, *Pl. CCXCIV*, tirée des bas-reliefs de la colonne prétendue antonine (*tab.* 17). Ce Barbare est presque nu; il n'a que les longues chausses & la chaussure fermée. Il tient une épée de même forme & de même longueur que celle des Romains, contre lesquels il se défend, & il porte le bouclier germain à six pans. Tous ceux qui ont écrit sur les bas-reliefs que je viens de citer, s'accordent à reconnoître aussi pour des *Germains* auxiliaires de Marc-Aurèle les archers qui combattent à la tête de l'armée romaine, & qui portent des bonnets recourbés en avant, des *sagum*, des tuniques à longues manches, des chausses longues & des chaussures fermées. On en voit un ici sous le *n°.* 5, *Pl. CCXCIV*. Il est tiré de la *Pl. XIV* des mêmes bas-reliefs.

D'après ces monumens je vais expliquer les passages des historiens, relatifs au costume militaire des *Germains*. Tacite dit (*Mor. Germ. cap.* 6) des *Germains* en général..... « Quelques-uns, en petit nombre, se servent » d'épées ou de longues lances. Ils portent des piques » qu'ils appellent *frameæ*, armées d'un fer étroit & » court, mais si aigu & si bien proportionné, qu'on peut » combattre avec cette arme de loin & de près, selon » les circonstances. Les cavaliers se contentent du bou- » clier long & de la *framea*. Les fantassins, nus ou cou- » verts d'un *sagum* léger, lancent chacun plusieurs traits » & à une très-grande distance. Ils ne prennent pas le soin » de se parer; seulement ils couvrent de couleurs choi- » sies leurs boucliers pour les faire reconnoître. Très-peu » ont des cuirasses : à peine un ou deux ont-ils des cas- » ques de métal ou de cuir. La forme & la vitesse de » leurs chevaux n'ont rien de remarquable. » Ailleurs (*cap.* 4) il fait remarquer qu'ils ont tous les mêmes traits, quoiqu'ils soient en grand nombre : des yeux bleus, le regard farouche, la chevelure blonde, de hautes statures & de la vigueur seulement pour l'attaque.

Tacite dit aussi (*Hist. II*, 22) que les *Germains* marchoient au combat sans ordre, avec des chants barbares, le corps nu (*nudis corporibus*), selon la coutume de leur pays, & agitant les boucliers sur leurs épaules. Germanicus, conduisant ses soldats au combat contre les *Germains*, leur fait observer (*Tacit. Annal. II*, 14) que ces Barbares n'ont ni cuirasse ni casque; que leurs longs boucliers ne sont que des tissus d'osier ou de légères planches colorées, sans lien de fer, ni même de nerfs; que l'avant-garde seule est armée de lances, & que les autres combattans ne portent que des traits fort courts ou seulement durcis au feu.

On lit dans Dion-Cassius (*XXXVIII*, 49) que l'épée des *Germains* étoit la même que celle des Gaulois.

CIMBRES. Ils habitoient la Chersonnèse Cimbrique & les contrées les plus septentrionales de la Germanie. Ils furent presqu'entiérement détruits par *Marius* sur les bords du Rhône. Plutarque en fait cette peinture (*Marius Briani*, *II*, *pag.* 514)..... « Ils paroissoient encore plus » grands qu'ils n'étoient, parce qu'ils portoient des » casques travaillés sous formes de museaux de bêtes » féroces, & surmontés de plumes; ils avoient des cui- » rasses de fer, des boucliers blancs, longs & étroits, » chacun un javelot garni de deux ailes. Lorsqu'ils en » venoient aux mains, ils se servoient de longues & » lourdes épées. » Des Prêtresses suivoient les femmes

des *Cimbres* à la guerre (*Strab.*, *VII*, *pag.* 294. 1620). C'étoient des femmes âgées, ayant les cheveux blancs, des tuniques de même couleur, des manteaux de lin liés avec des agraffes, des ceintures d'airain, & les pieds nus. Elles égorgeoient les prisonniers pour connoître l'avenir par l'inspection de leur sang & de leurs entrailles. Pendant le combat elles frappoient à coups redoublés sur les cuirs dont étoient couverts les chariots, & elles faisoient un bruit effrayant.

Les *Cattes*, voisins des Chérusques, ne permettoient pas à leurs jeunes gens (*Tacit. Mor. Germ.*, *cap.* 31) de couper leur barbe, ni de relever leurs cheveux sur le front, ni de briser l'anneau de fer qu'ils portoient, jusqu'à ce qu'ils eussent vaincu quelqu'ennemi. — Les *Ariens* portoient des boucliers noirs & se teignoient la peau. — Les *Rugii* & les *Lemovii* portoient des boucliers ronds & des épées courtes. — Les *Suiones* habitoient les bords de l'Océan, avoient des flottes nombreuses, des navires dépourvus de voiles, garnis de deux proues pour faciliter l'abordage, avec des rameurs placés indistinctement sur toutes les parties du bordage.

SARMATES. La Sarmatie européenne s'étendoit, comme la Pologne, depuis la Vistule jusqu'au Wolga & au Don. Entre ces fleuves, & par-delà le premier, étoit située la Sarmatie asiatique, confondue avec la Scythie, & pour laquelle l'article des *Scythes* pourra suffire.

Les *Sarmates* portoient des habits longs comme les Parthes, ainsi que le dit Tacite (*de Mor. Germ.*, *cap.* 17) : *Veste..... fluidâ, sicut Sarmatæ & Parthi.* Sous le règne d'Othon, les *Rhoxolani*, peuple *Sarmate*, firent une irruption dans la Mœsie, en traversant les fleuves gelés. Tacite nous apprend (*Histor.*, *lib.* 1, *cap.* 77) que..... « le » dégel étant survenu, ils ne purent faire usage de leurs » longues lances (*conti*) ni de leurs longues épées qu'ils » tiennent avec les deux mains, parce que les chevaux » s'abattoient sous le poids des cataphractes. Les princes » & les plus nobles d'entr'eux sont couverts de lames de » fer ou d'un cuir très-dur qui les rendent invulnéra- » bles..... Le soldat romain attaquoit de près & perçoit » avec son épée légère le Sarmate ainsi abattu & sans » défense; car ce peuple ne fait point usage de bou- » clier. » Pausanias (*Attic.*, *lib.* 1, *cap.* 21) dit qu'à Athènes, dans le temple d'Esculape, situé dans la rue qui conduit du théâtre à la citadelle, « on avoit consa- » cré une cuirasse de Sarmate si bien travaillée, qu'on ne » pouvoit s'empêcher, en la voyant, de penser que les » Barbares n'avoient pas moins de dispositions que les » Grecs pour exercer les arts. Les *Sarmates* n'ont au- » cune mine de fer, & on ne leur apporte point ce » métal; car, de tous les Barbares qui habitent les » mêmes contrées, ils ont le moins de communication » avec les autres peuples. L'absence du fer leur a fait » imaginer d'armer leurs lances de pointes de saule. » (Pausanias parle sans doute de tems antérieurs à l'ère » vulgaire.) Leurs arcs & leurs flèches sont de cor- » nouiller, & le saule leur fournit aussi la pointe des » flèches. Lorsqu'ils sont à portée de l'ennemi ils lui » jettent un lacs, & ils le renversent en faisant courir » leurs chevaux en arrière. Voici le travail de leurs cui- » rasses..... Ils taillent & polissent la corne de leurs » chevaux sous la forme d'écailles de dragon, qu'ils » lient avec des nerfs de cheval ou de bœuf, & ils s'en » font des cuirasses qui égalent celles des Grecs en élé- » gance & en solidité, car elles résistent aux coups portés » de près ou de loin. On sait en effet que les cuirasses » de lin n'ont pas le même avantage pour les combats, » parce qu'elles peuvent être percées par un fer lancé » avec force; mais comme elles résistent aux dents des » lions & des tigres, les chasseurs s'en servent utile- » ment. »

Si Tacite a comparé les *Sarmates* aux Parthes à cause de la longueur de leur habillement, le géographe *Mela* (*lib.* 3, *cap.* 3) les compare aussi pour l'espèce & la forme des armes : *Gens habitu, armisque Parthicæ proxima.* Les uns & les autres avoient des *cataphractes*, se servoient de cuirasses à écailles, d'arcs de cornouiller, de lacs pour enlacer l'ennemi; enfin, de très-longues lances. C'est même par leur habileté à manier cette longue lance que Claudien les caractérise (*in Prim. Cons. Stilich.*, *lib.* 1, 109) :

Non arcu pepulêre Getæ, non Sarmata conto.

Les *Sarmates* avoient un rapport particulier avec les Égyptiens (*Sext. Emp. lib.* 3, *c.* 24) : les uns & les autres imprimoient des marques sur le corps de leurs enfans.

D'après ce qu'on vient de lire sur les *Sarmates*, on peut les reconnoître parmi les auxiliaires de Trajan dans les bas-reliefs de sa colonne (*tab.* 75, 83 & 88), dessinés ici sous les *nos*. 1, 2, 3 & 4, *Pl. CCXCV*. On trouvera les *Sarmates* cataphractes dans l'article de la *cavalerie romaine*.

DACES ou GÈTES. Les *Daces* habitoient les contrées que l'on appelle aujourd'hui la Transilvanie, le bannat de Temeswar & la partie orientale de la Hongrie. Peyssonnel donne à la Dacie pour limites le Pruth, le Danube, le Tibiscus & les monts Carpates. On ne parlera ici que de cette Dacie, parce que la colonne trajane ne représente que les *Daces* placés au nord du Danube. Étienne de Byzance & Dion-Cassius disent que les *Gètes* des Grecs étoient les *Daces* des Romains; aussi parloient-ils la même langue. Ils ont été désignés sous le nom de Scythes par Hérodote. Sur les médailles impériales, on voit la *Dacie* tenant une épée recourbée ou un cimetère, quelquefois des étendards de légion. Mais, sur celle de Trajan-Dèce & de quelques autres Empereurs, elle tient une pique sur laquelle est fichée une tête d'âne. J'ai donné, dans les *Figures mythologiques*, les conjectures que l'on a formées sur cet emblême singulier. J'ajouterai ici que Rubens a cru y voir une trompette semblable à celle que j'ai décrite dans l'article des *Gaulois*. Quant à la forme du bonnet & des vêtemens que porte la *Dacie* sur les médailles, la figure est trop petite pour en tirer quelqu'induction, surtout ayant sous nos yeux les bas-reliefs de la colonne trajane.

C'est de là (*tab.* 108) qu'est tirée la figure du *n°*. 1, *Pl. CCXCVI*. Elle représente un *Dace* abattu, tenant un cimetère. Son bouclier, qui est près de lui, ressemble à ceux des Romains. On voit distinctement que les *Daces* portoient un bonnet légérement recourbé en avant; de longues chausses liées avec une chaussure fermée; une tunique à manches courtes, fendue sur les côtés, liée avec une ceinture étroite, & un *sagum* garni le plus souvent de franges, agraffé sur l'épaule droite. Quelquefois les *Daces*, dans ces bas-reliefs, tiennent des massues (*tab.* 21 & 28) & des épées droites, courtes, très-pointues. Quelques-uns portent des manches longues & un manteau formé de deux pièces carrées qui se lient seulement sur les deux épaules avec des boutons ou des agraffes, comme le vêtement extérieur de quelques figures de Romains. On le voit distinctement à deux

figures de la colonne prétendue antonine (*tab.* 58). Sous le *n°*. 1, *Pl. CCXCVI*, est dessiné un archer *Dace* ainsi vêtu. La première figure des Marcomans qui suivra, sert à expliquer le texte de Dion-Cassius (*lib.* 68, *cap.* 9), qui dit que Décébale, Roi des Daces, envoya, peu de tems avant sa défaite, une nouvelle ambassade à Trajan; mais que celle-ci étoit composée des premiers entre ceux qui portoient des bonnets, πιλοφόρων, tandis qu'auparavant il n'avoit envoyé que des ambassadeurs pris entre ceux qui ont la tête découverte (κομήτων). Lucien, parlant des Scythes (*in Scytha*), distingue des porte-bonnets, « la » multitude & ceux qui composent le peuple. »

MARCOMANS & QUADES. Ces peuples, qui habitoient le pays connu aujourd'hui sous le nom de Bohême, furent vaincus & soumis par Marc-Aurèle. Cette guerre est représentée dans les bas-reliefs de la colonne prétendue antonine, où l'on voit Jupiter-*Pluvius* versant des torrens d'eau sur les Romains pour les désaltérer, & lançant des foudres sur leurs ennemis; événement que les Historiens placent dans la guerre de Marc-Aurèle contre les *Quades* & les *Marcomans*. C'est aussi de cette colonne que sont tirées les figures suivantes. Celle du *n°*. 3, *Pl. CCXCVI* (*tab.* 33), représente un des plus distingués (porte-bonnets) des *Marcomans* (peuple qui avoit beaucoup de rapport avec les Daces), qui demande la paix à Marc-Aurèle. On remarquera la forme du bonnet, qui est celle d'un cône tronqué, & l'attitude d'un suppliant désarmé, c'est-à-dire, les mains couvertes avec le *sagum*. Le *n°*. 4, *Pl. CCXCVI* (*Col. ant.*, *tab.* 40), présente un Marcoman armé. Sur la même planche, on voit le cheval de ma *Pl. LXXXI*, *n°*. 2, qui est celui d'un de ces Barbares. Il n'a qu'un frein & un coussin très-légers; mais il n'a ni la housse ni l'ornement du poitrail (*phalera*) de la cavalerie romaine.

SCYTHES. On peut dire en général que la Scythie commençoit vers l'occident au Wolga, & au Don ou Tanaïs, & qu'elle s'étendoit au nord de l'Asie, au dessus des Palus-Méotides & de la mer Caspienne; de sorte que les *Tatars* (mal nommés *Tartares*) occupent aujourd'hui les contrées habitées jadis par les *Scythes*. La ressemblance entre ces peuples sera frappante, si l'on considère leur manière de vivre. Je parlerai des *Scythes* dans cet article, parce que la colonne appelée théodosienne les représente dans ses bas-reliefs; mais je ne parlerai des *Scythes* qu'à l'époque où cette colonne fut élevée, c'est-à-dire, sous le Bas-Empire. (M. Heyne (*Comment. Gotting.* 1791, *pag.* 47) croit reconnoître dans les bas-reliefs, des *Goths*, non des *Scythes*, & le triomphe de Théodose, en 380, sur les premiers.) On voit ici, au *n°*. 5, *Pl. CCXCVI*, un chef des *Scythes* (tiré de la *Pl. IV*, *n°*. 10). Ils sont couverts de manteaux faits avec des fourrures, comme les dépeint Claudien (*de Bello Getico*, *vers.* 481).

Crinigeri..... patres, pellita Getarum
Curia.....

Les Grecs donnoient souvent aux *Scythes* en général le nom particulier de Gètes. Ce chef a la tête nue, selon l'usage des *Scythes*. Sous le manteau il porte une tunique, le *campestre*, une cuirasse & une épée semblables à celles des Romains. Seulement le baudrier est une chaîne, & le pied est chaussé d'une espèce de chausson qui semble caractériser les *Scythes* dans les bas-reliefs de cette colonne. Harpocration & Suidas, d'après Alcée, parlent de cette chaussure scythique, mais ils ne la décrivent point.

Le *n°*. 1, *Pl. CCXCVII*, présente un Scythe qui conduit un cheval chargé d'armes (tiré de la *Pl. I*, *n°*. 3). On remarquera sa double tunique, ses longues chausses; sa chaussure, son bonnet orné de plumes & son épée. On voit, sous le *n°*. 2, *Pl. CCXCVII*, un bonnet d'une autre forme (*ibid.*, *Pl. II*). Sous le *n°*. 3, *Pl. CCXCVII*, paroît un Scythe captif assis au bas d'un trophée (*ibid.*, *Pl. XV*, *n°*. 42). On apperçoit son manteau, sa tunique déchirée, ses longues chausses & la chaussure scythique. Le trophée du *n°*. 4, *Pl. CCXCVII*, est formé d'armes des *Scythes*, d'un bonnet ou casque, de boucliers ovales, d'un bouclier rond chargé de peintures grossières, & de lances. Les *Scythes* ne quittoient jamais leur cimetère. Dans les combats, ils lançoient des cordeaux pour lier leurs ennemis, comme les Sarmates; ils se servoient de la *sagaris* scythique (*Jul. Poll.*, *lib.* 1, *segm.* 138), qui étoit une hache à un seul tranchant, selon Hesychius. J'ai donné ailleurs (*n°*. 5, *Pl. LXXVI*) l'arc des *Scythes*, très-courbé sur les côtés, & foiblement dans le milieu. Ils portoient des dragons pour enseignes.

Je vais faire quelques observations générales sur les *Scythes* considérés dans tous les tems. Lucien (*Anach.*, *n°*. 3) nous trace, par opposition, leur armure. « Anacharsis, dit-il, ne put reconnoître un de ses compatriotes, parce qu'il étoit habillé comme les Grecs, » qu'il étoit rasé, qu'il ne portoit ni ceinture ni épée. » Les *Scythes*, en effet, ne quittoient jamais cette arme (*ibid.*, *de Gymnas.*, *n°*. 34), qu'ils appeloient *acinaces*, & qu'ils plaçoient dans la ceinture. Anacharsis l'appelle un petit poignard, τὸ μικρὸν ξιφίδιον, & Appien (*Bell. Mithrid.*, *n°*. 225) ἐγχειρίδιον; ce qui en donne la mesure. Les parens des Rois *Scythes* couvroient seuls leur tête; le reste de la nation portoit à découvert de longues chevelures (*ibid.*, *Scyth.*, *n°*. 1). Tous ne coupoient point leur barbe. Les *Roxolani* portoient (*Strab.*, *VII*, *pag.* 306. 1620) des casques & des cuirasses faits de cuir de bœuf, des boucliers d'osier tissu, des lances, une épée & un arc. Leurs tentes étoient de feutre (telles les ont encore les Tatares), & placées sur des chariots. Les Gètes, du tems de Claudien (*Pr. Cons. Stilich.*, *I*, *vers.* 109), étoient des archers redoutables. Le conseil de la nation étoit composé de vieux guerriers couverts de blessures, portant pour manteaux des peaux de bêtes sauvages ou de petits quadrupèdes, & s'appuyant sur de longs épieux. Plusieurs *Scythes* doubloient leurs manteaux avec la peau de leurs ennemis morts (*Herod.*, *IV*, *pag.* 310), & prenoient celle des mains garnies des ongles pour faire le couvercle de leurs carquois. Ils portoient ordinairement des vases suspendus à leur ceinture.

GOTHS. (*Voyez* SCYTHES.)

NUMIDES & MAURITANIENS. Sous le premier nom on comprit d'abord les *Mauritaniens*, aujourd'hui les habitans de Fez & de Maroc, & les *Numides* proprement dits (aujourd'hui les habitans du royaume d'Alger). Ce fut le contraire sous le Bas-Empire, & le second devint le nom général de presque tous les Africains (les Égyptiens exceptés). On trouve sur les monumens les *Mauritaniens* & les *Numides*. Des médailles d'Hadrien, qui ont pour légende *Mauritania*, ont pour type un *Maure* ou *Mauritanien* tenant d'une main la bride d'un cheval qui n'a point d'autre harnois, & de l'autre une baguette ou deux javelots; il a la tête nue, une tunique à manches très-courtes, & des chaussures qui s'élèvent jusqu'au gras de la jambe. Strabon (*lib.* 17, *pag.* 828. 1620)

1620) dit que les Maures ont la barbe, les cheveux frisés à boucles, & des ornemens d'or attachés à la chevelure; qu'ils combattent le plus souvent avec la lance & avec une forte épée, montés sur des chevaux nus, qui ont des brides de cordes : ceux qui combattent à pied se servent, au lieu de bouclier, de peaux d'éléphans, & ils se revêtissent de peaux de lions, de tigres & d'ours, sur lesquelles ils s'étendent pour dormir. Les fantassins (*Procop. Bell. Vandal. lib.* 2, *cap* 11) se plaçoient entre les jambes des chameaux, armés de boucliers, d'épées, & de javelots qu'ils lançoient très-adroitement. Tite-Live avoit peint les *Numides* auxiliaires des Romains contre les Liguriens (*lib.* 35, *n°.* 11). « Rien de plus méprisable au » premier coup-d'œil. Des hommes & des chevaux pe» tits & maigres; le cavalier sans ceinture & sans autre » arme ou armure que des javelots; des chevaux sans » frein & sans grâce dans la course, où ils portent le cou » étendu & la tête en avant..... On les pousse avec les » éperons au milieu des ennemis. »

Massinissa, âgé de quatre-vingt-huit ans, montoit encore sans aide un cheval nu, comme les *Numides* ses sujets (*Appian. Bell. Punic. Tollii, tom. I, pag.* 107, 63).

Claudien (*Bell. Gildon. vers.* 432) dit aux Romains en parlant des *Maures* : « Ceux que vous allez combattre » ne se couvrent pas avec des boucliers, ne portent pas » des casques brillans. Votre ennemi se repose, pour sa » défense, sur les traits; il est désarmé quand il les a » lancés. De la droite il agite son javelot; de la gauche » il se couvre avec son manteau. Ce cavalier n'a pas » d'autre vêtement : son cheval n'a point de frein : une » baguette le conduit. » Il dit ailleurs (*In prim. Cons. Stilich. lib.* 1, 258) : « Les Maures chargent leurs épaules » de dépouilles de lions & de bêtes inconnues qui peu» plent les sables immenses de l'Éthiopie : des têtes de » serpens aux gueules béantes leur servent de casque, » & la peau écailleuse des vipères recouvre leurs car» quois. » On voit sur la colonne trajane (*tab.* 43, 44) des cavaliers auxiliaires des Romains, que M. Lens (*Le costume, Pl. XXX*) a cru avec raison être des *Numides* ou des Maures. Ces cavaliers ont la tête nue & les cheveux bouclés d'une manière particulière, qui rappelle la chevelure de Juba, Roi de Mauritanie, dont la médaille est dessinée ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXCVIII;* ils n'ont d'autres vêtemens qu'une tunique sans manches, liée avec une ceinture, & un manteau assez court, lié sur l'épaule droite avec une agraffe. On distingue nettement les encolures d'onze des chevaux qu'ils montent : deux seuls ont des brides très-légères (peut-être ceux des chefs). Les autres sont entièrement nus, si l'on excepte une espèce de cordon double, qui tient lieu de poitrail. Les cavaliers tiennent de la gauche un bouclier ovale, & ils tenoient probablement un javelot de la droite. Un d'eux est dessiné ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCXCVIII.* Les *Numides* formoient un corps de cavalerie légère dans l'armée romaine, même avant le tems de Jules-César, & l'on trouve sous Trajan un commandant des Maures, *Præfectus Maurorum.*

ÉTHIOPIENS. Montfaucon (*tom. IV, Pl. XV, n°.* 3) a donné la figure qui est ici dessinée sous le *n°.* 3, *Pl. CCXCVIII;* il l'avoit tirée des voyages manuscrits du moine Cosmas, qui dans le sixième siècle parcourut l'Abissinie. C'est un habitant de la côte occidentale de la Mer-Rouge : il est noir & presque nu; il n'a de vêtemens qu'une espèce de petit jupon qui le couvre depuis le nombril jusqu'au milieu des cuisses, un collier peu distinct, & un bonnet à bords étroits & retroussés; il porte une courte pique ou un javelot armé d'un large fer, & orné d'une légère & courte draperie.

SARDES. Strabon (*lib.* 5, *pag.* 225, *edit.* 1620) dit que les *Sardes* portoient la *pelta*, bouclier léger échancré, une épée courte, & qu'ils se servoient pour cuirasses de peaux d'une espèce de béliers, dont la laine avoit l'apparence des poils de chèvre. On ne trouve aucun de ces traits dans les petites figures de bronze que je vais décrire, & qui, ayant été trouvées en Sardaigne, paroissent représenter des *Sardes* armés. D'après cela, il est probable que ces figures sont antérieures à l'ère vulgaire. Barthélemy fit voir en 1758, à l'Académie des belles-lettres, le dessin de ces figures, dont la forme & le travail sont des plus barbares.

Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. III, Pl. XXVII*) publia le dessin d'une de ces figures, vue sous deux aspects. On le trouve ici aux *n°s.* 4 & 5, *Pl. CCXCVIII.* Cette figure a de hauteur 0 mètre 147 (cinq pouces cinq lignes); elle a le bras passé dans un arc qui est appuyé sur son épaule, & soutenu par une de ses mains. On ne peut rien dire de précis sur les objets qu'elle porte suspendus sur le ventre & sur le dos; mais on assure que les habitans les plus pauvres de la Sardaigne ont encore aujourd'hui les jambes entourées de cordes, comme celles de cette figure.

Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv.* 3, *chap.* 3, *pag.* 510, *Pl. XXII, tom.* 1, *édit. de Janssen*) a décrit quatre figures de bronze d'un travail aussi grossier, qui étoient dans le cabinet du collége de Saint-Ignace à Rome, & que l'on avoit aussi trouvées en Sardaigne; elles sont de différentes grandeurs, & ont de hauteur depuis 0 mètre 217 (huit pouces), jusqu'à 0 mètre 541 (trente-deux pouces). On en voit une ici dessinée sous deux aspects aux *n°s.* 1 & 2, *Pl. CCXCIX.* Elle tient de la main gauche un petit bouclier rond & trois flèches; de la droite, les débris d'un arc. Sa tête est couverte de la dépouille d'un animal, garnie de ses cornes, sur lesquelles est placée une espèce de panier; & derrière son dos est passé, dans deux anneaux, le bout d'un timon, qui, s'élevant au dessus de la tête, porte à son extrémité une traverse & deux petites roues. On remarquera ses jambarts qui couvrent le gras de la jambe, & laissent l'os à découvert.

N°. II. *Barbares armés, que l'on ne trouve point sur les monumens.*

Je suivrai ici, comme je l'ai déjà fait pour les peuples grecs, l'ordre alphabétique, ordre le plus commode pour les recherches. Je ferai connoître l'armure de divers peuples, que les artistes ne peindront jamais; mais ils pourront employer, dans leurs compositions, ces diverses armures pour jeter de la variété.

ADYMARCHIDÆ, peuple de Libye, le plus voisin de l'Égypte. Silius (*Bell. italic. III*, 278) dit que ceux qui suivirent Annibal portoient l'espèce de bouclier appelé *cetra*, peint de diverses couleurs; une épée courbée, & un jambart sur la jambe gauche.

AFRICAINS EN GÉNÉRAL. (*Voyez* LIBYENS.)

ALARODII. Ce peuple, voisin des Colches, portoit les mêmes armes qu'eux dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 543).

ALBANI, habitant les bords occidentaux de la Caspienne. Strabon (*XI*, *pag.* 502. 1620) leur donne pour armes, des javelots & des flèches; pour armure, des cuiraſſes, de longs boucliers, des caſques faits avec des dépouilles d'animaux.

ALLOBROGES. Rien ne fut plus remarqué dans le triomphe de *Domitius Ænobarbus*, que le Roi des *Allobroges*, avec ſon armure peinte de diverſes couleurs, & le char argenté ſur lequel il avoit combattu (*Florus*, *III*, 2).

ANTÆ. (*Voyez* SCLAVENI.)

ARABES. Les *Arabes* furent peu connus des Grecs & des Romains avant l'expédition de Gallus ſous Auguſte. Ils coupoient leurs cheveux ſur le devant de la tête (*Plutarch. Theſ. I*, *pag.* 5, *Briani*). Dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII*, *pag.* 540) les *Arabes* portoient des manteaux ou des ceintures de laine (ζειρὰς), & du côté droit de longs arcs recourbés. Ils montoient des dromadaires dans l'armée d'Antiochus, qui combattoit les Romains (*Liv. XXXVII*, 40); ils portoient des arcs, des épées étroites, longues de quatre coudées, pour atteindre l'ennemi d'une ſi grande élévation. Ces longs arcs dont parle Hérodote cité plus haut, lançoient des flèches qui avoient de longueur la hauteur d'un homme (*Suidas*); mais pour les courber, les mains ne ſuffiſoient pas: les *Arabes* y employoient les pieds. Du tems de l'expédition de Gallus, les habitans de l'Arabie heureuſe, peu aguerris, manioient les armes ſans adreſſe; ils ſe ſervoient en général d'arcs, de lances, d'épées, de frondes; mais pluſieurs d'entr'eux, de haches à deux tranchans.

ARII, habitant au ſud-eſt de la Caſpienne, portoient, dans l'armée de Xercès, l'arc des Mèdes & les autres armes des Bactriens (*Herodot. VII*, *pag.* 540). Cet arc eſt probablement celui du *n°.* 1, *Pl. LXXVII.*

ARMÉNIENS, dans l'armée de Xercès, étoient armés comme les Paphlagoniens (*Herodot. VII*, *pag.* 542). On voit au *n°.* 4, *Pl. LXXVIII*, le carquois arménien, pris d'une médaille d'argent d'Auguſte.

ASSYRIENS. Dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII*, *pag.* 539), ils avoient des caſques d'airain & de feutre ſous une forme barbare, difficile à expliquer, dit Hérodote. Leurs boucliers & leurs lances étoient égyptiens. Les *Aſſyriens* avoient encore des maſſues garnies de clous de fer & des cuiraſſes de lin. Ils étoient appelés *Syriens* par les Grecs, & *Aſſyriens* par les Barbares. Les Chaldéens marchoient au milieu d'eux.

BACTRIENS, habitans de la province d'Aſie, la plus reculée que les Grecs connuſſent au nord-eſt de la Perſe. Dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII*, *pag.* 639), ils portoient des bonnets qui reſſembloient à la tiare des Mèdes, des arcs de jonc & de courtes lances.

BALÉARES (Habitans des îles). Strabon (*lib. III*, *pag.* 167) dit qu'ils étoient d'excellens frondeurs, déjà même à l'époque où les Phéniciens ſe rendirent maîtres de leurs îles. Ils marchoient au combat ſans ceinture, ayant une peau de chèvre entortillée autour d'une main, ou portant un dard, dont le bout étoit ordinairement durci au feu, & rarement armé d'une petite pointe de fer. Ils rouloient autour de leur tête trois frondes faites de jonc.

BARCANIENS. Ils habitoient les bords orientaux de la mer Caſpienne. Dans l'armée de Darius (*Quint. Curt. III*, *cap.* 2) ils étoient armés de haches à deux tranchans, & de boucliers longs & légers, ſemblables aux *gerra*.

BATAVES. Leur cavalerie étoit eſtimée des Romains (*Plutarch. Othon. Briani*, *V*, *pag.* 410). Leurs vaiſſeaux, du tems de Vitellius (*Tacit. Hiſt. V*, *cap.* 23), avoient deux rangs de rames & des voiles de diverſes couleurs. Ils tenoient conſeil avant le combat, &, lorſqu'ils étoient décidés à livrer bataille, ils danſoient & faiſoient retentir leurs armes (*ibid. cap.* 18). Après avoir épuiſé les diverſes ſortes de traits, les pierres, les glands de plomb, &c., ils enfonçoient & perçoient les bataillons avec leurs longues lances.

BRITANNI. Les habitans de l'Angleterre proprement dite ont été, entre les *Britanni*, ceux que les Romains ont connus depuis Céſar. Ils ne portoient ni caſques ni cuiraſſes (*Tacit. Ann. XII*, 35). Dion-Caſſius (*lib.* 76, *c.* 21) leur donne pour armes le bouclier rond, ἀσπὶς, une lance courte, au haut de laquelle étoit attachée une pomme de cuivre ou un grelot pour effrayer l'ennemi par le ſon que le mouvement lui faiſoit rendre, & des poignards. Du tems de Domitien (*Tacit. Agricol. cap.* 36), ils portoient de très-longues épées (*enormes gladios*) ſans pointe, qui ne pouvoient ſervir que de taille. Ils avoient encore de petits boucliers, *breves cetras*. Ils combattoient ſur des chars tirés par des chevaux petits & très-vîtes (*Dio*, *ibidem*). Silius Italicus (*XVII*, 417) dit: « C'eſt ainſi » que l'habitant de Thulé, la peau couverte de figures » peintes en bleu, cerne les bataillons avec ſon char » armé de faulx. »

Les Druides & les femmes parcouroient les bataillons des *Britanni*: celles-ci étoient échevelées, portoient des habits noirs, ſecouoient des flambeaux comme les Furies (*Tacit. Annal. XIV*, 30). On vit entr'autres la célèbre *Brenduica* conduire les *Britanni* contre les troupes de Néron (*Dio Caſſ. LXII*, *cap.* 1). Elle étoit fort grande, avoit un air farouche, une voix forte & effrayante. Sa chevelure blonde deſcendoit juſqu'aux cuiſſes; elle portoit un grand collier d'or, une tunique de diverſes couleurs, relevée ſur le ſein; un manteau épais lié avec une agraffe, & une lance.

BITHYNIENS. (*Voyez* THRACES.)

CANTABRES, habitant le nord de l'Hiſpanie. Auguſte ne les dompta qu'après pluſieurs années de guerre. Ils portoient, entr'autres armes, une hache (*Silius Ital. XVI*, 46).

CAPPADOCIENS, dans l'armée de Xercès, étoient armés comme les Paphlagoniens (*Herodot. VII*, *pag.* 542).

CARTHAGINOIS. Le caractère diſtinctif de leur coſtume étoit la longueur des tuniques, qui n'étoient jamais liées par une ceinture (*Plaut. Pœnol. V*, 5, 19). Cette obſervation ſert à expliquer un paſſage des *Stratagêmes de Frontin* (*I*, 5, 27). Il dit que Hannon, entouré par ſes

ennemis, excepté dans un seul endroit qui paroissoit inaccessible & qu'ils ne gardoient pas, mit le feu aux broussailles dont ce lieu étoit rempli, & fit passer au travers des flammes ses soldats, qui couvroient leur bouche avec le bouclier, & leurs jambes avec les tuniques. *Silius Italicus* (*III*, 231) leur donne pour armes la *parma* ou le bouclier rond des vélites & de la cavalerie (Suidas dit qu'il étoit de cuir, *voce* Πάρμαι), grossiérement travaillé, une épée courte. Ils ne portoient ni chaussure ni ceinture. Leur tunique étoit rouge comme celle des Lacédémoniens, & pour la même raison. Plutarque (*Tim. Briani*, *II*, *pag.* 133 & 134) dit que, dans le combat contre Timoléon, les boucliers des *Carthaginois* étoient blancs, leur marche lente & bien ordonnée..... Qu'ils portoient des cuirasses de fer, des casques d'airain, de grands boucliers ronds..... mais que la pluie étant survenue, & ayant rempli les replis de leurs vastes tuniques, ils devinrent incapables de se mouvoir & de se relever de leurs chutes, occasionnées par la boue & par le choc de l'armée grecque.

CASPIENS, dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII*, *pag.* 540), étoient revêtus de *sisurna*, manteau de peaux de chèvre, garnies de poils; ils portoient des arcs de roseaux, & l'*acinace*, épée courbée.

CELTIBÈRES. (*Voyez* HISPANI.)

CHALDÉENS, du tems de Cyrus, habitoient la partie du Caucase où le Tigre, l'Euphrate, l'Araxe, &c. prennent leur source : ils portoient des *gerra*, bouclier d'osier tissu, & deux javelots; ils étoient pauvres & belliqueux : c'est pourquoi ils étoient mercenaires dans les armées de l'Asie (*Xenoph. Cyroped. III*, *cap.* 2, *n°.* 3).

CHALYBES, habitans des bords du Pont-Euxin, entre les Tibaréniens & les Mosynœciens : ils avoient des cuirasses de lin qui descendoient au dessous du bas-ventre, & dont les côtés ou ailes étoient tissus de cordes serrées; ils portoient des jambarts, des casques, des poignards semblables à la courte épée des Lacédémoniens; des lances de quinze coudées, garnies d'un seul fer (*Xenoph. Cyroped. Exped. IV*, *cap.* 7, *n°.* 10).

CHORASMII, placés à l'est & au nord de la Parthie, étoient armés à la suite de Xercès, comme les Bactriens leurs voisins (*Herodot. VII*, *pag.* 540).

CILICIENS. Les *Ciliciens*, qui faisoient partie de la flotte de Xercès (*Herodot. VII*, *pag.* 547), portoient des casques particuliers, de petits boucliers faits de cuir de bœuf, des tuniques de laine, deux javelots & deux épées semblables à celles des Égyptiens.

CISSII, peuple de la Susiane, marchant à la suite de Xercès, étoient armés comme les Perses; mais ils ne portoient qu'une bandelette sur la tête, au lieu des bonnets de laine foulée des Perses (*Herodot. VII*, *pag.* 539).

COLCHES. Dans l'armée de Xercès ils portoient des casques de bois, de petits boucliers ronds de cuir de bœuf, de courtes lances & des épées.

DADICÆ. Dans l'armée de Xercès ils étoient armés comme les Bactriens leurs voisins (*Herodot. VII*, *pag.* 540).

DILIMNITÆ, les plus valeureux des peuples qui habitoient la Perse en-deçà du Tigre, au tems de Justinien, selon Agathias (*Hist. Justiniani*, *III*, *p.* 92. 1660). Ils n'étoient pas d'excellens archers, comme la plupart des Perses; ils portoient des javelots, des sarisses, des épées suspendues à l'épaule, un poignard attaché au bras gauche, des boucliers ronds, & des *peltes* ou boucliers échancrés.

DRILÆ, peuple de la Cappadoce, habitant les bords du Pont-Euxin; ils portoient, du tems de Xénophon (*Cyri Exped. V*, *cap.* 2, *n°.* 16), des boucliers d'osier tissu, des lances, des jambarts & le casque paphlagonien.

ESPAGNOLS. (*Voyez* HISPANI.)

ÉTHIOPIENS. Les Anciens appeloient *Éthiopiens* du Midi ou d'Afrique ceux qui habitoient le sud de l'Égypte, de la Lybie, les côtes orientales de la Mer-Rouge; & *Éthiopiens* de l'Asie, ceux dont parlent Suidas & Strabon, que l'on croit avoir habité la Perse, dans les environs de Suse.

Les premiers, ceux qui étoient voisins de l'Égypte, avoient les cheveux courts & crépus, le nez écrasé, la peau noire : c'étoient des Nègres. Ils marchoient dans l'armée de Xercès avec les Arabes, sous le commandement d'Arsanès, fils de Darius. « Ces *Éthiopiens* (*Herodot. VII*, *pag.* 541), couverts de peaux de lions & » de tigres, portoient des arcs longs de plus de quatre » coudées, faits de bois de palmier; des flèches de » roseaux très-courtes, armées, au lieu de fer, d'une » pierre aiguë; des massues garnies de clous de fer. Lorsqu'ils se disposent à combattre, ils se frottent la moitié » du corps avec du plâtre, & l'autre avec du *minium*. » Strabon (*XVII*, 820, 822) dit de ceux qui habitoient au dessus d'Éléphantine, qu'ils étoient mal armés; qu'ils portoient de petits boucliers de cuir de bœuf, des haches, quelques-uns des épieux, d'autres des épées. Agatarchide (*Photi. pag.* 1333) ajoute aux descriptions précédentes, que les pierres tranchantes étoient liées aux flèches avec des nerfs, & qu'elles étoient empoisonnées. L'usage des *Éthiopiens*, dont il est fait mention le plus souvent, étoit de se ceindre la tête avec les flèches, comme d'une couronne rayonnante, au lieu de les placer dans un carquois (*Lucian. Saltat. n°.* 18, & *Claudian. Idyll. IV*, *vers.* 23).

Les seconds, les *Éthiopiens* d'Asie (ceux dont parle Homère, & que Memnon commandoit au siége de Troye), étoient probablement une colonie des premiers, car ils étoient noirs..... « Les *Éthiopiens* du Levant » combattoient avec les Indiens (*Herodot. ibidem*); ils » ne diffèrent point des autres par la forme, mais seulement par la langue & par la longue chevelure..... Ils » étoient armés comme les Indiens, & ils portoient pour » casques la peau & la crinière du cheval, avec les oreilles » dressées. Leurs boucliers étoient faits de peaux de » grue. »

FRANCS. En 431 les *Francs*, peuple germanique que commandoit Clodion, furent défaits par Aetius, gouverneur des Gaules dans le pays appelé depuis *l'Artois*; ils portoient des habillemens étroits, un ceinturon, une

hache & des javelots qu'ils lançoient avec beaucoup de juſteſſe, & des boucliers qu'ils faiſoient tourner avec dextérité (*Sidon. Apollin. Majorian. Panegyr.*). Sidoine dit auſſi (*Epiſt.* 20, *lib.* 4) que les *Francs* tenoient de la main droite des lances garnies de crochets (ce ſont les *angons*, que je décrirai plus bas) & des haches deſtinées à être lancées ; de la gauche, des boucliers ronds (*clypeis*), peints en blanc vers les bords, & en roux dans le milieu.

Les *Francs* qui firent une irruption en Italie dans l'année 535, ſous Théodebert I[er]., Roi d'Auſtraſie, étoient preſque tous fantaſſins. Quelques cavaliers, en petit nombre, marchoient auprès du Roi, & avoient ſeuls des lances. Les fantaſſins ne ſe ſervoient ni de lances ni d'arcs ; ils avoient une épée, un bouclier rond (ἀσπίδα) & une hache. Le fer de la hache étoit épais, à deux tranchans, garni d'un manche de bois peu long. A un ſignal ils lançoient tous la hache, briſoient ainſi les boucliers de l'ennemi, & en faiſoient enſuite un grand carnage (*Procop. Bell. goth. II, cap.* 25).

Agathias décrit ainſi les armes des *Francs* dans ſon *Hiſtoire de Juſtinien* (*lib.* 2, *pag.* 40, *Hiſt. Byzant.*). « Les » uns aiguiſoient leurs haches, pluſieurs les javelots de » leur pays, appelés *angons*. Quelques-uns réparoient » leurs boucliers ronds. Leur armure eſt ſimple, groſ» ſière, & elle peut être facilement réparée par ceux » qui en font uſage. Les *Francs* ne portent en effet ni » cuiraſſe ni jambarts ; le plus grand nombre a la tête » découverte ; très-peu ont des caſques. Ils ont la poi» trine & le dos nus juſqu'aux reins ; ils portent de lon» gues chauſſes de lin ou de cuir, qui les couvrent de » la ceinture aux pieds. Leur cavalerie eſt très-peu nom» breuſe, parce qu'ils ſont exercés à combattre à pied, » cette manière étant celle de la nation ; ils portent le » bouclier ſur la cuiſſe, & le bouclier ſuſpendu au côté » gauche ; ils ne ſe ſervent ni d'arcs, ni de frondes, ni » d'aucun trait qui ſe lance de loin, mais de haches à » deux tranchans & d'angons. Les angons ſont des armes » de haſt, ni grandes ni petites, telles qu'on peut les » lancer s'il eſt néceſſaire, ou en faire uſage dans les » combats corps à corps. Les angons ſont couverts de » fer preſqu'en entier, de manière que le bois eſt à peine » viſible, & qu'il reſte peu de place pour le talon. Des » deux côtés du fer, à ſon extrémité, ſortent du fer » même des pointes recourbées vers le bas, comme des » hameçons. Le *Franc* commence l'attaque en lançant » ſon angon. S'il atteint le corps de l'ennemi, le fer pé» nètre très-avant, & le bleſſé ne le tire pas facilement, » les pointes adhérant à la chair, & cauſant des douleurs » aiguës ; de ſorte que la mort ſuit toujours, lors même » que la bleſſure n'eſt pas mortelle de ſa nature. Mais ſi » l'angon perce le bouclier, il y reſte ſuſpendu, il ſe » meut avec cette arme, appuyé & traînant ſur la terre » par ſon extrémité inférieure. L'ennemi ne peut ni l'ar» racher à cauſe de ſes pointes, ni le couper avec l'épée, » parce que le bois eſt recouvert de fer. Alors le *Franc* » ſe hâte de mettre le pied, & de peſer ſur le talon de » l'angon : ainſi il abat le bouclier, le briſe, & décou» vre la tête & la poitrine de l'ennemi. Voyant celui-ci » ſans défenſe, il l'attaque vigoureuſement, le frappe » au viſage avec la hache ou il lui perce la gorge avec » un autre angon. »

GALATES, Gaulois établis dans l'Aſie mineure ; ils conſervèrent long-tems les armes de leur ancienne patrie. Mais nous voyons dans Claudien (*in Eutrop. II, verſ.* 247), que, du tems des fils de Théodoſe, les *Galates* avoient quitté l'armure & le coſtume gaulois pour prendre ceux des Grecs.

GANDARI, peuple de Perſe ; ils portoient, dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 540), les mêmes armes que les Bactriens.

GÉLONS, peuple de la Sarmatie, près du Boryſthène. Claudien (*Prim. Conſ. Stilich. I*, 109) & Sidoine Apollinaire (*Carm. VII, verſ.* 237 & 44) parlent de leur épée recourbée (*falx*).

GOTHS. Procope (*Bell. perſic. II, cap.* 18, & *Bell. goth. I, cap.* 27) dit que les *Goths* ne ſavoient point ſe ſervir de l'arc à cheval, comme les Huns, les Perſes, &c. Leur cavalerie portoit des épées & de longues lances. Les fantaſſins ſeuls portoient des arcs.

HELLESPONT. Dans l'armée navale de Xercès, les habitans de l'*Helleſpont* portoient la même armure que les Grecs (*Herodot. VII, pag.* 548).

HÉRULES, Barbares fameux dans les cinquième & ſixième ſiècles de l'ère vulgaire ; ils ne portoient ni caſque, ni cuiraſſe, ni aucune autre arme défenſive, excepté le bouclier & un manteau épais. Leurs eſclaves n'avoient même de bouclier qu'après qu'ils s'étoient diſtingués dans les combats (*Procop. Bell. perſ. II, cap.* 25).

HISPANI, que les Grecs appeloient Ἴϐηροι, *Iberi*, & les Romains *Celtiberi*. Ceux qui ſuivirent Annibal en Italie (*Liv. lib.* 22, *cap.* 46) portoient de longs boucliers (*ſcuta*), ſemblables à ceux des Gaulois ; des épées courtes, pointues, & différentes des épées gauloiſes, qui étoient fort longues, ſans pointe. Les Gaulois étoient nus de la ceinture en haut. Les Hiſpaniens portoient des tuniques de lin d'une blancheur éclatante, & bordées de pourpre (*Polyb. III, cap.* 114). Suidas (*voce* Μάχαιρα) dit que l'épée des Celtibériens étoit travaillée avec beaucoup de ſoin & d'intelligence. La pointe étoit ſolide, & le taillant tel, qu'on pouvoit frapper en tenant l'épée des deux mains. Dans les guerres d'Annibal, les Romains abandonnèrent l'épée dont leurs ancêtres s'étoient toujours ſervis, pour adopter celle des Celtibériens.

Le *ſagum* des *Hiſpani* avoit une couleur particulière (c'étoit la noire) ; car Tite-Live (*XXVII, cap.* 19) dit : *Cum hiſpano ſagulo.* Leur javelot étoit tout entier de fer, & garni de pluſieurs pointes (*Appian. Bell. civil. V, pag.* 1141, *tom. II, Tollii*). Les *Hiſpani* portoient de longues chevelures, qu'ils hériſſoient pour effrayer leurs ennemis (*ibidem*, *Bell. Hiſp. n°.* 292). Strabon (*III, pag.* 161) dit que les Hiſpaniens étoient tous armés à la légère ; qu'ils ſe ſervoient du javelot, de la fronde & de l'épée ; ils étoient preſque tous fantaſſins. Leurs cavaliers, qui étoient en petit nombre, avoient des chevaux exercés à gravir ſur les montagnes, & à s'agenouiller quand il étoit néceſſaire ; ils étoient ſouvent deux montés ſur le même cheval. Dans la mêlée, un des deux deſcendoit & combattoit à pied (*ibid. pag* 165).

Ils couchoient ſur la terre comme les Gaulois (*ibid. pag.* 164), & ils reſtoient aſſis dans les camps lorſqu'ils ne manioient point les armes ; auſſi les *Vettones* (un des peuples de l'Hiſpanie), voyant les centurions ſe promener dans un camp, crurent qu'ils étoient devenus fous.

« La cavalerie des Celtibères, dit Diodore (*V*, *cap.* » 33), est excellente, de même que leur infanterie..... » Ils sont tous *dimachères*, c'est-à-dire, également exercés à combattre à pied & à cheval. Dès qu'ils ont porté » de leur cheval un coup dangereux, ils mettent pied à » terre, & combattent avec l'infanterie..... Tous les » Celtibères, les chefs exceptés, portent un *sagum* noir, » de laine si grossière, qu'elle ressemble au poil de chèvre. Quelques-uns sont armés du bouclier gaulois, » quelques autres d'une claie d'osier ronde & de jambarts de crin. Tous ont des casques de fer garnis de » panaches rouges, une épée à deux tranchans, & un » poignard d'un pied de longueur, dont ils se servent » dans la mêlée. »

Dans la bataille d'Annibal contre le consul Varron, le Carthaginois fit armer cinq cents Celtibériens de poignards, outre leurs longues épées (ἐπὶ τοῖς μακροῖς ξίφεσιν), & les leur fit cacher sous leur tunique pour s'en servir à un signal convenu (*Appian. Bell. Annibal. pag.* 563, *tom. I*, *Tollii*).

HUNS. Ces Tatares ravagèrent l'Asie & l'Europe, depuis les frontières de la Chine jusqu'aux bords de la Loire. Conduits par Attila, ils furent défaits dans les plaines de Champagne en 452 par Aétius, général romain, joint aux Francs & aux Goths; ils avoient la plus grande ressemblance avec les Tatares-Nomades d'aujourd'hui. Comme eux ils passoient leur vie à cheval; ils combattoient sans aucun ordre, & en jetant de grands cris. Leurs armes étoient un arc, des flèches & un sabre.

HYRCANIENS de l'armée de Xercès étoient armés comme les Perses (*Herodot. VII*, *pag.* 539).

IBERI, placés entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne. Strabon dit des *Albani* leurs voisins (*XI*, *pag.* 502. 1620), qu'ils portoient des casques faits avec des dépouilles d'animaux, comme les *Iberi*.

IBERI occidentaux. (*Voyez* HISPANI.)

ILLYRIENS, JAPODES *ou* JAPYDES. Strabon (*VII*, *pag.* 315. 1620) dit des *Japodes*, un des peuples d'Illyrie, qui habitoit les bords de la mer Adriatique, entre les Istriens & les Liburniens..... Qu'ils étoient armés comme les Gaulois (les Celtes des Grecs), & qu'ils avoient des figures empreintes sur la peau, comme les autres *Illyriens* & les Thraces.

INDIENS de l'armée de Xercès portoient des vêtemens faits avec des parties de grands végétaux, des arcs, & des flèches de roseaux armées d'un fer (*Herod. VII*, *pag.* 540). Dans le siècle de Claudien (IVe.) ils ornoient leurs tentes de pierres précieuses, *gemmata tentoria* (*Prim. Conf. Stilich. vers.* 156).

JUIFS. Je donnerai par forme de supplément un article particulier sur les Égyptiens & sur les *Juifs*.

LASONII habitoient des deux côtés du fleuve Halys, près de son embouchure; ils étoient armés comme les Ciliciens à la suite de Xercès (*Herodot. VII*, *pag.* 543).

LATINS, habitans du *Latium*. Tite-Live (*VIII*, *cap.* 8) dit, à l'époque de la guerre des *Latins* contre les Romains, dans le quatrième siècle avant l'ère vulgaire..... que cette guerre ressembloit à une guerre civile, parce qu'il n'y avoit d'autre différence entre les deux peuples, que celle d'affection.

LIBYENS, nom générique des Africains dans les écrits des Grecs, c'est-à-dire, des peuples qui habitoient l'Afrique septentrionale, seule connue des Anciens.

Les *Libyens* qui marchoient à la suite de Xercès (*Herodot. VII*, *pag.* 541) avoient une armure de cuir, & ils se servoient de javelots durcis au feu.

Diodore (*III*, *cap.* 49) dit que les *Libyens* portoient trois lances ou javelots, & des pierres dans leur habillement fait de cuir, mais qu'ils n'avoient ni épée ni casque.

Les *Libyens*, que Strabon (*XVII*, *pag.* 828) dit ressembler presqu'en tout aux Maures & aux Massæsyliens, avoient des chevaux petits, mais très-vîtes, si dociles, qu'on les conduisoit avec une baguette & avec une bride attachée à un collier de bois ou de crin. Quelques-uns de ces chevaux suivoient leurs maîtres comme des chiens, & sans aucun lien. Les *Libyens* portoient un petit bouclier échancré (la pelte), de cuir de bœuf; une lance large & courte, une tunique garnie de bandes diversement colorées, sans ceinture; une peau liée avec une agraffe, & un bouclier..... Ils se servoient aussi de chars armés de faulx.

LIGURIENS. Strabon (*IV*, *pag.* 202. 1620) dit que les *Liguriens* combattent ordinairement à cheval, mais qu'ils ne sont ni de bonnes troupes pesamment armées, ni de bons archers; que quelques auteurs les croient d'origine grecque, parce qu'ils portent des boucliers d'airain.

Un siècle auparavant, Diodore (*V*, *cap.* 39) disoit que l'armure des *Liguriens* étoit moins avantageuse que celle des Romains. Ils portoient le bouclier long & étroit des Gaulois; ils lioient leur tunique avec un ceinturon; ils portoient aussi des dépouilles d'animaux & une courte épée. Quelques-uns avoient quitté l'ancienne armure pour prendre celle des Romains, depuis qu'ils avoient eu de fréquentes relations avec eux.

LUSITANIENS, peuple de l'Hispanie, qui habitoit les bords de l'Océan, depuis le Durius jusqu'au Tagus. Diodore (*V*, 34) dit qu'ils étoient les plus vaillans de l'Hispanie; qu'ils portoient de petits boucliers échancrés (des peltes), fortifiés par des nerfs; qu'ils se servoient de *saunium* (espèce de javelot), fait en entier de fer & garni de pointes recourbées; qu'enfin ils portoient des casques & des épées semblables à ceux des Celtibériens. Strabon (*III*, *pag.* 154) donne pour armes aux *Lusitaniens* un bouclier rond de deux pieds grecs de diamètre, concave au dehors, suspendu avec des courroies, dépourvu d'anses; un poignard ou une épée courte (κοπίς), des cuirasses de lin pour le plus grand nombre, des cuirasses de mailles ou d'écailles pour le reste; des casques garnis de trois panaches, des casques tissus avec des nerfs pour quelques-uns. Les fantassins portoient des jambarts: chacun avoit plusieurs javelots. Quelques-uns se servoient de lances à pointe supérieure d'airain; ils portoient, comme les femmes, de longues chevelures, qu'ils lioient avec un bandeau quand ils marchoient au

combat ; des habillemens noirs & des *ſagum*, avec leſquels ils couchoient ſur la terre.

LUSONES, peuple de l'Hiſpanie, qui habitoit les bords de l'*Ebrus*, près de Numance. Appien dit d'eux (*Bell. Hiſpan. tom. I, pag.* 469) qu'ils portoient, au lieu de chlamydes, des manteaux liés avec des agraffes, & qu'ils appeloient *ſagum*.

LYCIENS de l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 547) portoient des cuiraſſes, des jambarts, des arcs de cornouiller, des flèches de roſeaux dépourvues d'ailes, des javelots, des peaux de chèvre jetées ſur les épaules, des bonnets garnis de plumes, des poignards & des faulx.

LYDIENS étoient armés comme les Grecs.

MACÆ, Africains qui habitoient les bords de la Méditerranée, près de la grande Syrte. Dans l'armée de Xercès ils avoient la tête raſée, excepté ſur le ſommet ; ils portoient pour défenſe des peaux d'autruches (*Herodot. VII, pag.* 358). Dans l'armée d'Annibal ils portoient de longues barbes, des peaux de chèvre garnies de poils, & une *cateja*, javelot court & peſant.

MACRONES, peuple du Pont, ſur les bords du fleuve *Abſarus*. Dans l'armée de Xercès ils portoient les mêmes armes que les *Moſchi*.

MARES, peuple voiſin des Colches ; car les *Mares* qui ſuivoient Xercès avoient le même commandant. Ils portoient des caſques tiſſus qui leur étoient propres, de petits boucliers ronds de cuir & des javelots (*Herodot. VII, pag.* 543).

MARIANDYNI, peuple d'Aſie, placé entre la Bithynie & la Paphlagonie. Dans l'armée de Xercès ils étoient armés comme les Paphlagoniens.

MASSAGÈTES, peuple de l'Aſie, à l'eſt de la mer Caſpienne. Hérodote (*I, pag.* 101, *Weſſeling.*) dit qu'ils étoient vêtus & qu'ils vivoient comme les autres Scythes : ils combattoient à pied & à cheval ; ils portoient des arcs, des lances & des *ſagaris* (haches à deux tranchans), arme propre à leur pays ; ils faiſoient un grand uſage de l'or & du cuivre. Le cuivre étoit employé pour les lances, les pointes des flèches, les *ſagaris* ; l'or étoit réſervé pour orner les caſques, les baudriers, les larges ceintures qu'ils plaçoient ſous leurs aiſſelles, les mors, les brides, les boſſettes. Le plaſtron placé ſur le poitrail des chevaux eſt de cuivre. Le fer & l'argent ne ſont point en uſage parmi eux ; mais l'or & le cuivre ſont communs. Strabon ajoute à la deſcription précédente d'Hérodote, des épées & des bandeaux dorés pour lier la chevelure (*XI, pag.* 512).

MATIENI, peuple d'Aſie, voiſin des Paphlagoniens, étoit armé comme eux ſous les drapeaux de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 542).

MILYÆ, peuple de Lycie. Les *Milyæ* qui ſuivirent Xercès portoient des lances courtes, des habillemens liés avec des agraffes, des caſques de cuir. Quelques-uns avoient des arcs lyciens (*Herodot. VII, pag.* 543).

MOSCHI, peuple qui habitoit au nord de l'Euphrate, entre ce fleuve, la Colchide & les côtes ſud-eſt du Pont-Euxin. Ceux qui ſuivirent Xercès portoient des caſques de bois, des boucliers ronds, de courtes lances armées de longs fers (*Herodot. VII, pag.* 543).

MOSINŒCI, peuple d'Aſie ſur le Pont-Euxin, voiſin des Chalybes. Dans l'armée de Xercès ils portoient les mêmes armes que les *Moſchi*. Xénophon dépeint les *Moſinœci* tels qu'il les avoit vus dans la retraite des dix mille (*V, cap.* 4, *n°.* 6). Ils portoient tous des boucliers d'oſier, recouverts de cuir de bœuf épais, & taillés ſous la forme d'une feuille de lierre ; de la main droite, une lance longue de ſix coudées, garnie par le bas, au deſſus du talon, d'une boule de bois ; des tuniques qui deſcendoient juſqu'aux genoux, d'un tiſſu épais comme celui des liſières ; des caſques de cuir, pareils à ceux des Paphlagoniens, ſurmontés d'un bourrelet qui les faiſoit reſſembler à des tiares ; des *ſagaris* de fer (haches à deux tranchans) (*ibidem, n°.* 18). Ils peignoient diverſes figures ſur leur dos, & des fleurs ſur les parties antérieures de leurs corps.

NUBIENS, peuple d'Éthiopie, au-delà de l'île de Méroé. Silius Italicus (*III, verſ.* 268) dépeint ceux qui ſuivoient Annibal : ils ſe faiſoient remarquer par leur couleur brûlée ; ils ne portoient ni caſque, ni cuiraſſe de fer, ni arc ; ils s'entouroient la tête & le tronc de toiles de lin ; ils lançoient des javelots armés de fer, & imprégnés de ſucs vénéneux.

PACTYES, peuple de la Perſide. Dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 540) ils portoient des *ſiſyrna* (peaux de chèvre garnies de leurs poils), des arcs qui leur étoient propres, & des poignards..... Les Utiens, les Myciens & les Paricaniens (autres peuples de la Perſide) étoient armés de même.

PAMPHYLIENS, dans la flotte de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 547), étoient armés comme les Grecs.

PAPHLAGONIENS. Dans l'armée de Xercès (*Herod. VII, pag.* 542), les *Paphlagoniens* portoient des caſques faits de pluſieurs pièces couſues les unes ſur les autres, de petits boucliers ronds, de courtes lances, des javelots & des poignards ; ils avoient des chauſſures particulières à leur nation, & qui s'élevoient à la moitié de la jambe. Xénophon (*Exped. Cyr. V, cap.* 4, *n°.* 6), parlant du caſque des Moſynœciens, dit qu'il étoit de cuir, comme celui des *Paphlagoniens*, mais qu'il avoit de plus un bourrelet, &c. Lucien (*Alexander, n°.* 39) dit que les *Paphlagoniens* portoient la chauſſure appelée *carbatinæ*, & Xénophon (*Exped. Cyr. lib.* 4, *cap.* 5, *n°.* 11) raconte que les Grecs, ayant uſé leurs chauſſures, portèrent des *carbatinæ* faites avec des peaux de bœufs récemment écorchés.

Dans l'armée de Xercès, les *Ligyes*, les *Matieni*, les *Mariandyni*, les *Syri-Cappadoces*, les Phrygiens & les Arméniens étoient armés comme les *Paphlagoniens*.

PARICANII, peuple de la Perſide, étoient armés comme les *Pactyes* dans l'armée de Xercès (*Herod. VII, pag.* 540).

PARTHI, peuple de l'Aſie, au ſud-eſt de la mer Caſpienne. Dans l'armée de Xercès, les *Parthi* avoient les

mêmes armes que les *Chorasmii*, les Sogdiens, les *Gandari*, les *Dadicæ* & les Bactriens (*Herodot. VII*).

PHÉNICIENS. Dans l'armée navale de Xercès, les *Phéniciens* portoient des casques d'une forme qui différoit peu de celle des casques grecs, des cuirasses de lin, des boucliers ronds, dépourvus d'*umbo* (renflement placé dans le milieu), & des javelots (*Herodot. VII, pag.* 546).

PHRYGIENS de l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 542) étoient armés comme les Paphlagoniens.

PONT. Plutarque raconte que Pompée (*Pomp. Briani, III, pag.* 467) admira la grandeur & l'éclat des habits & des armes de Mithridate qu'il avoit vaincu, quoique le baudrier eût été dérobé & vendu quatre cents talens, & que le bonnet ou la *cidaris*, d'un travail merveilleux, eût aussi été donné, à son insu, au fils de Sylla. Le même historien dit ailleurs (*Lucull. tom. III, pag.* 191, *Briani*) que ce Roi de Pont avoit un bouclier orné de pierres précieuses.

RHÆTI & VINDELICI, habitans du pays des Grisons & d'une partie du Tirol. Ils furent soumis aux Romains, sous le règne d'Auguste, par Drusus. Horace (*Carm. IV, od.* 4, *vers.* 17) leur donne pour arme la hache à deux tranchans des Amazones.

SACÆ. Les *Saces* n'étoient pas tous les Scythes, comme Hérodote (*VII, pag.* 539) dit que les Perses les appeloient; mais ils étoient seulement les Scythes-Amyrgiens Dans l'armée de Xercès, ils portoient des *cyrbasia* (bonnets) épaisses, élevées en pointe droite; de longues chausses; des arcs propres à leur nation (l'arc scythe); des poignards & des *sagaris* (haches à deux tranchans). Leurs tentes étoient peintes (*Claudian, prim. Cons. Stilich., vers.* 156).

SAGARTII, peuple pasteur de la Perside, qui, par les mœurs & par l'armure, ressembloit à la fois aux Perses & aux Pactyens. Ceux qui suivirent Xercès (*Her., VII, pag.* 544) étoient tous cavaliers. Ils ne portoient aucune armure, ni de bronze ni de fer. Ils n'avoient qu'un poignard & un lacs fait de plusieurs lanières de cuir, terminé par un nœud coulant. Lorsqu'ils poursuivoient un ennemi, ils lançoient ce lacs, avec lequel ils enlaçoient le cheval ou le cavalier, & ils les tuoient ensuite facilement.

SAMNITES. Leur bouclier (*Titi-Livi, lib.* 9, *cap.* 40) étoit plus étroit par le bas que par le haut, pour le rendre d'un usage plus facile. Des éponges leur servoient de cuirasse. Ils portoient un jambart pour défendre la jambe gauche; des casques avec de hauts cimiers pour les faire paroître plus grands.

SCLAVENI & ANTÆ, peuples que Procope & Jornandès placent près de l'embouchure du Danube. Procope (*Bell. goth., lib.* 3, *cap.* 15) dit qu'ils sont fantassins; qu'ils portent de petits boucliers ronds, des javelots, mais qu'ils n'endossent jamais de cuirasse. Quelques-uns marchent au combat sans tunique, sans manteau, portant seulement de longues chausses qui les couvrent jusqu'aux reins.

SOGDI, dans l'armée de Xercès, portoient les mêmes armes que les Bactriens (*Herodot., VII, pag.* 540).

SYCAMBRES, peuple de la Germanie, voisin des *Salii*. Claudien parle de leurs épées courbées, *flexos gladios* (*Prim. Cons. Stilich., lib.* 1, *vers.* 221).

THRACES. Hérodote (*VII, pag.* 542) dit qu'il y avoit dans l'armée de Xercès des *Thraces* d'Europe, des *Thraces* d'Asie; que ceux-ci étoient une colonie des premiers, & qu'on les appeloit Bithyniens. Il ajoute que ces derniers portoient de petits boucliers ronds faits de cuir de bœuf cru; que chacun d'eux avoit deux javelots semblables à ceux dont on se sert à la chasse des loups; qu'ils portoient des casques d'airain garnis de cimiers, d'oreilles & de cornes de bœuf faites avec de l'airain, & qu'enfin leurs jambes étoient entourées de bandelettes de pourpre.

Les *Thraces* d'Europe, qui faisoient partie de l'armée de Xercès, avoient (*ibidem*) des bonnets de peau de renard, plusieurs tuniques, des manteaux de diverses couleurs, des bottes de peaux de faons; ils portoient des javelots, des boucliers échancrés (*peltas*) & de petits poignards. Homère (*Iliad. IV, v.* 533) les représente avec les cheveux rassemblés & élevés sur le sommet de la tête, tenant de longues lances. Hérodote dit aussi (*V, pag.* 374) que les *Thraces* méprisoient ceux d'entr'eux qui n'avoient pas des figures empreintes sur leur peau.

Xénophon, qui séjourna chez Seuthès, Roi des *Thraces*, dans la retraite des dix mille, nous fournit quelques renseignemens sur ces Barbares (*VI, n°.* 2; *VII, n°s.* 2 & 3). Leurs bonnets de peau couvroient la tête, les oreilles & le cou; leurs tuniques & leurs manteaux descendoient jusqu'aux pieds, même quand ils étoient à cheval. Leurs cavaliers portoient des cuirasses.

Xénophon (*Memorabil., III, cap.* 9) dit ailleurs que les *Thraces*, armés de boucliers ronds & de lances, n'osoient se mesurer avec les Lacédémoniens, de même que ceux-ci redoutoient les *Thraces* armés de peltes & de javelots, c'est-à-dire, armés à la légère. Tite-Live dit (*XXXI, n°.* 39) que les *Thraces* qui combattoient pour Philippe contre les Romains, portoient des *romphææ* (épées) d'une grandeur démesurée, qui s'accrochoient aux branches des arbres. C'est de cette grande épée que veut parler Xénophon quand il dit que quelques *Thraces* de l'armée de Cyrus portoient la *machæra*; & Dion Chrysostôme (*Orat.* 64, *de Fort., pag.* 598) la désigne sous le même nom. Plutarque décrit ainsi les *Thraces* qui combattirent pour Persée contre les Romains (*Æmil., tom. II, pag.* 168. *Briani*) : « Les *Thraces* marchoient les » premiers; ils avoient un aspect terrible, d'une haute » stature, armés de longs boucliers d'une blancheur » éblouissante, les jambes enveloppées dans des bottines, » portant des tuniques noires, agitant, au côté droit, » leurs longues épées chargées de fer. »

Plutarque (*ibidem, pag.* 185), décrivant le triomphe de Paul-Emile & les dépouilles de Persée, parle de boucliers des *Thraces*, tissus d'osier. On a vu plus haut que le bouclier des *Thraces* étoit rond, comme la *parma* des Romains : de là vint que l'on donnoit à Rome le nom de *Thrax* ou *Threx* au gladiateur qui combattoit ordinairement contre le myrmillon, parce qu'il portoit la *parma threcidica* (*Plin. XXXIII, cap.* 4, *sect.* 45).

TIBARENI, peuple d'Asie, voisin des *Chalybes*. Ils

étoient armés comme les *Moschi* à la suite de Xercès (*Herod. VII, pag.* 543).

VANDALES, peuple de la Germanie, qui habitoit le long de la mer Baltique, entre la Vistule & l'Elbe. Les *Vandales* ravagèrent l'Empire romain dans le cinquième siècle & les suivans. Ils ne savoient, dit Procope (*Bell. Vandal., I, cap.* 9), lancer les javelots ni les flèches, ni combattre à pied. Ils étoient tous cavaliers, armés de lances, d'épées. Ils attaquoient avec rapidité, mais ils ne soutenoient point un choc.

VASCONES, peuple d'Hispanie, qui habitoit le pays appelé aujourd'hui la Navarre espagnole. *Silius Italicus* (*V, vers.* 197) dit qu'ils ne portoient d'autre arme défensive qu'un casque.

UTII, peuples de la Perside, étoient armés comme les *Pactyes* à la suite de Xercès (*Herodot., VII, pag.* 540).

SECTION II.

Figures civiles des Barbares.

Observations générales sur les figures des Barbares en costume civil.

J'ai dit, au commencement de la première section de ce chapitre, que les Barbares sont en général représentés sur les monumens grecs & romains, vêtus de chausses longues, sur lesquelles, vers la cheville du pied, sont ordinairement liées des chaussures grossières. Leurs tuniques, de différentes longueurs, descendent quelquefois jusqu'aux pieds, & elles sont le plus souvent garnies de manches qui descendent jusqu'au poignet. Leurs manteaux sont en général bordés de franges lorsque ceux qui les portent, sont des personnages distingués.

Les femmes Barbares ne se font distinguer le plus souvent des Grecques & des Romaines, que par la manière dont elles sont coiffées, & par l'épaisseur des draperies qui les couvrent.

Les caractères les mieux prononcés du costume des Barbares étoient d'abord les cheveux longs, ou du moins plus longs que les portoient les Grecs & les Romains, ensuite les draperies de diverses couleurs. Olympiodore, cité par Photius (*pag.* 188), dit que..... « Sous » le règne de l'empereur Constance on déterra trois sta- » tues d'argent avec le costume des Barbares..... Elles » portoient l'habillement barbare de diverses couleurs, » & de longs cheveux. » Dion Chrysostôme (*Orat.* 2, *pag.* 28. 1704) dit « qu'Homère ne donne pas à Aga- » memnon un habillement de femme ou de diverses » couleurs, mais qu'il donne à son habillement un simple » ornement de pourpre. » C'étoit chez les Grecs une marque de mollesse & une honte de porter des habits de diverses couleurs. Il en fut de même chez les Romains jusqu'au Bas-Empire. Sextus Empiricus dit (*lib.* 1, *cap.* 14, *pag.* 38) : ..... « Les Perses se croient parés avec » des étoffes de diverses couleurs & des habits qui des- » cendent jusqu'aux talons ; chez nous ce seroit un dés- » honneur. » Aussi Hérodote fait-il observer (*IX, pag.* 728) qu'après la bataille de Platée, & dans le pillage du camp des Perses..... « Les Grecs ne firent aucun » cas des habits de diverses couleurs. » On voit, dans les peintures du Térence du Vatican, les étrangers (Barbares) vêtus d'étoffes rayées & même croisées ; ce qui sert d'explication aux passages cités.

Rois Barbares, considérés généralement. Les Romains voulant récompenser Massinissa de son dévoûment à leurs intérêts, lui firent présent (*Appiani, Bell. punic., tom. I.* 1670) « d'une couronne d'or, d'un anneau d'or, d'un » siége d'ivoire, d'étoffes de pourpre, d'un habillement » romain, d'un cheval richement enharnaché, & d'une » armure complète. »

Je place ici quelques figures de Barbares dont il est difficile d'assigner le pays. Celle du *n°.* 1, *Pl. CCC*, est tirée d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 145) ; celle du *n°.* 2, *Pl. CCC*, se trouve dans les peintures d'*Herculanum* (*III, pag.* 271), & celle du *n°.* 3, *Pl. CCC*, est prise de la colonne trajane (*tab.* 28).

§. I[er]. *Barbares dont on a des monumens.*

Amazones. L'article de ces guerrières se trouve à la suite de celui des *Troyens*, au commencement du deuxième livre de la troisième partie : on en verra la raison dans cet article.

Africains en général. Leur article se trouvera dans le §. suivant.

Arabes. Pline dit (*VI, cap.* 28, *sect.* 32) que les *Arabes* lioient leurs cheveux avec une bandelette, *mitrati*, ou qu'ils ne les coupoient jamais ; qu'ils ne conservoient de la barbe que la moustache. Il ajoute que quelques-uns coupoient leur barbe en entier. Nous voyons, dans Dion Chrysostôme (*Orat.* 35, *pag.* 430), que les *Arabes* portoient, comme les Perses, la stole, c'est-à-dire, la tunique longue. Claudien (*Prim. Consul. Stilich., lib.* 1, *pag.* 155) désigne l'Arabe par la *mitra* qui le voiloit..... *Mitra velatus Arabs*, d'où je crois pouvoir conclure que la *mitra* des *Arabes* étoit une pièce d'étoffe avec laquelle ils défendoient leur tête des ardeurs du soleil ; ce qu'ils appellent aujourd'hui un *schall*. Celse (*lib.* 8, *cap.* 10), parlant du traitement qu'il faut pratiquer pour un bras cassé, dit qu'il faut l'envelopper dans une pièce d'étoffe avec laquelle on le suspendra au col, *involutum mitella*. Or, on sait que *mitella* est un diminutif de *mitra*. Je donne pour preuve une pierre gravée de la galerie de Florence (*II, tab.* 84, *n°.* 2), sur laquelle un *Arabe* que porte un dromadaire, a la tête couverte d'un voile rejeté en arrière. Elle est dessinée ici sous le *n°.* 4, *Pl. CCC*.

Arméniens. Strabon (*XI, pag.* 530. 1620) dit que « les » *Arméniens* portoient l'habillement des Thessaliens, » c'est-à-dire, de longues tuniques. » On ne voit point ce long habillement sur les médailles ni sur le marbre de Trajan (encastré dans l'arc de Constantin), où paroît Parthamasiris, fils de *Pacorus*, Roi des *Arméniens*, peut-être parce que ces figures sont en costume de guerre. Elles sont en général vêtues de tuniques courtes liées avec une ceinture, & d'une chlamyde épaisse. Elles portent de longues chausses liées avec les chaussures, qui sont fermées. Leurs cheveux sont longs, comparés à ceux des Romains ; aussi c'est par cette longue chevelure que Claudien fait distinguer l'Arménien (*Prim. Cons. Stilich., I, pag.* 155), *crine decoro Armenius*. Sur les médailles, l'Arménie & les *Arméniens* portent un bonnet recourbé, comme celui des Phrygiens.

Au reste, ce costume est celui que les Grecs & les Romains donnoient aux Barbares en général. Peut-être n'en faut-il rien conclure pour les *Arméniens* en particulier. Strabon, cité plus haut, dit en effet qu'ils portoient de

de longues tuniques ; ainsi, pour connoître leur costume, il faut recourir à l'article des *Asiatiques*, considérés en général.

Il n'en est pas de même des Rois d'Arménie : les Romains, qui les avoient vaincus, se plurent à graver sur leurs médailles la coiffure de ces Rois. C'étoit une espèce de tiare très-ornée, garnie de fanons, d'un diadème, & surmontée d'une couronne de rayons. On la voit ici au §. 9 du chap. 3 du IIe. livre de la IIe. partie. Tigrane, poursuivi par les Romains, se dérobe en fuyant, & en jetant *sa tiare & son diadême* (*Dio Cass.*, *tom. I*, *pag.* 76), que l'on rapporta à *Lucullus.* Ce Roi avoit dans sa prospérité étalé le faste le plus insolent ; il se faisoit servir (*Plutarc.*, *in Lucullo*, *Briani*, *III*, *pag.* 165) par quatre Rois ses prisonniers, qui couroient devant son cheval, vêtus de tuniques courtes, & qui, en témoignage de leur servitude, se tenoient debout autour de son trône, les mains jointes. Abattu & défait, il chercha à fléchir Pompée. Il se présenta devant lui avec la tiare & le diadême (*Dio Cass.*, *lib.* 36, *cap.* 35), & dépouillé des autres marques de sa royauté..... « de la tunique de » pourpre, traversée verticalement par une bande » blanche, & de la *candys*, faite de pourpre toute en- » tière. » La *candys* étoit l'habillement extérieur, & répondoit au manteau.

Dans le siècle de Justinien (*Procop.*, *Ædific.*, *III*, *cap.* 1), les Empereurs grecs donnoient en présent aux petits princes héréditaires, appelés Satrapes d'*Arménie*, les marques de leur dignité..... « Une chlamyde tissue » avec le poil des pinnes-marines, ornée d'or & de » pourpre. L'agraffe de ce manteau étoit d'or garni d'une » pierre précieuse, & il en pendoit trois hyacinthes por- » tées par des chaînes d'or. La tunique de soie étoit » ornée de broderies en or. La chaussure, qui s'élevoit » jusqu'au genou, étoit rouge, telle que l'Empereur » romain & le Roi de Perse en portoient seuls. »

Asiatiques en général. La figure du dieu *Mithra*, dont le culte étoit originaire de Perse ou plutôt de Phrygie, doit nous fournir un modèle du costume asiatique. Je donne ici, *n°.* 5, *Pl. CCC*, une figure de *Mithra*, tirée d'un bas-relief de la villa Albani (*Hist. de l'Art*, *édit. de Janssen*, *tom. I*, *Pl. XIX*). Le Dieu est coiffé du bonnet phrygien ; il porte des cheveux longs. Sa tunique à longues manches paroît courte, parce qu'elle est relevée par une seconde ceinture que l'on ne voit pas. La ceinture visible est très-large & richement ornée ; son manteau, terminé par des franges ou par des découpures, ressemble à la chlamyde ; ses chausses descendent jusqu'aux pieds ; enfin, ses chaussures sont fermées. Je ne puis m'empêcher de faire observer que ce costume est plutôt celui des Phrygiens en particulier, que celui des *Asiatiques* en général, ou plutôt que c'est celui sous lequel les Romains peignoient généralement les Barbares.

Une figure du bas-relief Palmyrénien du Capitole (*Mus. Capitol. IV*, *tab.* 18), dessinée ici au *n°.* 1, *Pl. CCCI*, présente un costume très-ressemblant à celui des Orientaux modernes : des chaussures fermées ; de longues chausses qui recouvrent la chaussure sans être liées par le bas, & un doliman dont les manches se terminent aux coudes, sous lequel est une tunique que la ceinture tient relevée sur les genoux. A la vérité, les cheveux courts sont liés avec une bandelette (*mitra*) ; mais il paroît très-probable que l'usage de raser les cheveux, & celui des turbans élevés & évasés par le haut, n'ont été introduits en Asie qu'avec l'islamisme. En quittant les tiares, les Asiatiques ont coupé leurs cheveux & abandonné les bandelettes.

Que l'on reconnoisse dans la figure du muséum Napoléon, jadis du Capitole, dessiné ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCCI*, Sardanapale le jeune, Roi d'Assyrie (dont le nom est gravé sur le manteau, ou (selon moi) Élagabale vêtu en Prêtre syrien, ou enfin (avec M. Visconti), Bacchus-Indien, il est certain qu'elle présente le costume des Asiatiques. Une large tunique touchant la terre ; un vaste manteau enveloppant toute la figure ; une longue barbe & une longue chevelure relevée avec une bandelette ; le coton dont la tunique est faite, si l'on en juge par la forme des plis, &c.

Sous le *n°.* 3, *Pl. CCCI*, on voit ici une figure qui paroît asiatique, peut-être même indienne, car tous ses habillemens paroissent tissus de coton (*byssus*). On en a fait la statue d'un Prêtre en la restaurant & en plaçant une patère dans sa main droite. Elle est conservée dans la villa Albani, & Winckelmann l'a décrite dans l'*Histoire de l'Art* (*liv.* 3, *chap.* 2, §. 2, *& tom. I*, *Pl. XXI*, *édit. de Janssen*), où il la donne pour étrusque. Cette figure est vêtue d'une très-longue tunique à manches rayées, qui n'atteignent que les coudes, & d'un manteau dont les bords sont plissés à plis parallèles, tel que celui des Pallas du premier style. La chevelure, la barbe, sont très-longues, bouclées & frisées comme celles des Rois parthes.

On examinera les figures des Prêtres & des Prêtresses de Cybèle, pour connoître le costume général des Asiatiques.

Enfin, je donne sous le *n°.* 4, *Pl. CCCI*, un Asiatique (ou un Africain) monté sur un éléphant.

Athénée (*III*, *cap.* 13) dit que les Asiatiques portoient ordinairement des colliers, & aux bras & aux jambes des anneaux de perles.

Au reste, il est très-difficile d'écrire quelque chose de précis sur le costume des Asiatiques en général. La température des provinces de ce vaste Continent, même du petit nombre que les Anciens ont connu, est si diverse, qu'elle a nécessité une diversité de costumes très-prononcée. La chaleur excessive des contrées situées entre le 25e. & le 35e. degré de latitude, de celles qui bordent la Méditerranée, depuis le 35e. jusqu'au 40e., fit adopter le coton, les tissus d'écorce d'arbre, l'usage de n'habiller qu'une partie du corps, & surtout de laisser les pieds entiérement nus ou découverts. Le froid habituel des contrées situées au-delà du 35e. degré & des régions élevées ou montueuses des contrées plus méridionales, telle que la Perse proprement dite, força les habitans à se vêtir entiérement, à porter des tissus de laine, &c.

Assyriens. Strabon (*XVI*, *pag.* 746. 1620) dit de cette nation : « Leurs habits sont une tunique de lin (ou plu- » tôt de coton) qui descend jusqu'aux talons, une tuni- » que extérieure de laine & un manteau blanc. Leur » chaussure ressemble à celle que les Grecs appellent » ἐμβάς (simple semelle liée avec des courroies). Ils » portent des anneaux gravés, des bâtons ornés d'une » grenade, d'une rose, d'un lys ou de quelqu'autre » chose semblable. Ils s'oignent avec l'huile de sé- » same. »

Tous les *Assyriens* (*Lucian. Syr. Dea*, *n°.* 59, *tom. III*, *pag.* 149) portoient à la tête ou aux poignets des stigmates en l'honneur de la déesse Syrienne.

La pourpre, les étoffes brodées & les toiles peintes étoient très-communes dans l'Assyrie, d'où leur vint le

nom général, *habillement des Assyriens* (*ibid. pag.* 472). Philostrate, parlant du sophiste Isée (*Vit. Soph. I, c.* 20), qui étoit Assyrien, dit « que, dans sa jeunesse, il s'étoit » abandonné aux voluptés..... qu'il portoit des habille- « mens légers. ... mais que, parvenu à l'âge viril, il chan- » gea entièrement..... qu'il rejeta les vêtemens légers » & les manteaux teints de diverses couleurs. » (*Voyez l'article des* SYRIENS.)

Sémiramis, ayant obtenu de son époux de lui abandonner pendant cinq jours le gouvernement du royaume, « prit le sceptre & l'habillement royal » (*Diodor. II*, 20 & 27).

On trouvera le costume des Assyriennes dans le récit suivant d'Athénée (*XII*, 7). Le mède Arbacès, ayant obtenu d'entrer dans l'intérieur du palais de Sardanapale le jeune, Roi d'Assyrie, le vit..... « le visage fardé de » blanc, & habillé en femme; tissant de la pourpre avec » ses concubines; assis, comme elles, les pieds élevés, » les sourcils teints, vêtu de leur longue tunique, le » menton rasé, la peau blanchie & adoucie par le frot- » tement de la pierre ponce; enfin, avec les paupières » peintes. »

Si la statue du musée Napoléon, qui porte gravé sur son manteau le mot *Sardanapale*, représente Sardanapale le jeune, comme l'a cru Winckelmann, on l'examinera pour connoître le costume des Assyriens.

Les Romains désignoient sous les Empereurs, par le nom d'*Assyrie*, tous les pays compris entre la Méditerranée & l'Euphrate.

Les Babyloniens ayant fait long-tems partie du royaume d'Assyrie, on trouvera dans l'article suivant des traits communs aux deux peuples.

Babyloniens. L'article des *Assyriens* est commun aux *Babyloniens* sous plusieurs rapports. Hérodote fait des *Babyloniens* (*I*, *p.* 93, *Wesseling.*) un portrait qui ressemble beaucoup à celui que traça des Assyriens, trois siècles après, le géographe Strabon, témoignage précis de la constance des Asiatiques dans leurs usages. Hérodote dit: « Ils portent une tunique de lin (de coton) qui » touche les talons, sur laquelle ils placent une tunique » de laine & un manteau blanc très-léger. La chaussure » qui leur est propre ressemble à l'ἐμβὰς des Béotiens (se- » melle liée avec des courroies). Leur chevelure, fort » longue, est liée avec des bandelettes. Ils se frottent tout » le corps avec des huiles odoriférantes. Ils portent tous » un anneau gravé & un bâton surmonté d'un fruit, d'une » rose, d'un lys, d'un aigle ou de quelqu'autre objet. »

Plutarque (*Apoph. Xercis*, *Briani*, *I*) dit que Xercès, voulant punir les *Babyloniens* de leur révolte, leur défendit de manier les armes; les contraignit à jouer des instrumens à corde, des flûtes; à exercer la profession de cabaretier, à prostituer des femmes & à porter des tuniques amples & longues.

Les tapis de Babylonie étoient très-recherchés, ainsi que la laine teinte en pourpre dans cette contrée, & tissue en étoffe. Aussi Josèphe (*Antiq. judaic. XVIII*, 12) fait-il observer que chez les *Babyloniens* ce n'étoit point une chose honteuse pour les hommes, que de travailler la laine: d'où l'on peut conclure que c'étoit un déshonneur dans les autres pays. Ces tapis étoient de diverses couleurs, comme Plutarque le dit (*in Catone*, *Briani*, *II*, 333): ἐπίβλημα τῶν ποικίλων βαβυλώνιον. Ces couleurs étoient souvent formées par des broderies faites à l'aiguille, *acu picta.*

Je renvoie le lecteur aux figures citées dans l'article des ASIATIQUES considérés en général.

Daces. La Dacie comprenoit les pays connus aujourd'hui sous les noms de *Valachie* & de *Moldavie*; elle est représentée, sur les médailles, en habit de femme, tenant une pique surmontée d'une tête d'âne (animal estimé dans l'Orient) pour marque de sa valeur.

Les plus distingués entre les *Daces* portoient des bonnets, *pileati* (*Dio Cassius*, *LXVIII*, *cap.* 9); les autres avoient leur chevelure découverte, *comati.* Peut-être le surnom *pileati* venoit-il plutôt de la forme particulière du bonnet, que de l'usage exclusif; car tous les habitans des pays situés au nord de l'Italie & de la Macédoine sont quelquefois appelés *pileati* par des auteurs latins. Quoi qu'il en soit, on voit ici sous le *n°.* 5, *Pl. CCCI*, une figure de la colonne prétendue antonine (*tab.* 33), que Bellori croit être un Dace *pileatus.* En effet, il est vêtu comme la figure du *n°.* 6, *Pl. CCCI*, tirée de la colonne trajane (*tab.* 113), qui représente certainement un Dace, & probablement un Dace *comatus.* Tous deux portent d'assez longs cheveux, des chaussures fermées, auxquelles se lient les longues chausses; une tunique de moyenne longueur, garnie de longues manches & fendue des deux côtés, depuis le bas jusqu'aux hanches; une ceinture; un très-petit manteau agraffé sur une épaule.

Les femmes *daces* ont souvent la tête couverte d'une coiffure de toile, qui ressemble à celles que portent les vieilles femmes sur les monumens grecs. On en voit une ainsi coiffée dans les observations générales qui commencent cette section. Je donne ici sous le *n°.* 7, *Pl. CCCI*, le dessin d'une femme *dace*, tirée de la colonne trajane (*tab.* 113), & sous le *n°.* 1, *Pl. CCCII*, celui d'un enfant au berceau que porte une femme *dace* (*ibid. tab.* 57).

Gaulois. On ne peut douter que, du tems de César, les *Gaulois* n'eussent un costume & une langue qui les faisoient reconnoître. Appien (*Bell. civil. III*, *pag.* 950, *tom. II*, *Tollii*) dit que Decimus, un des assassins de César, se voyant abandonné de ses soldats dans les Gaules, « quitta ses habits, prit les habillemens des *Gaulois* » dont il savoit la langue, & se sauva avec eux, comme » s'il fût né au milieu de ces peuples. »

Strabon (*IV*, *pag.* 195. 1620) dit des *Gaulois*, avant la conquête des Romains..... « Pour connoître les *Gaulois* des anciens tems, il faut examiner les Germains; » car ces peuples, qui ne sont séparés que par le Rhin, » avoient une ressemblance presqu'entière, soit pour le » corps, soit pour les coutumes & pour les usages..... » Ils portent des *sagum*, laissent croître leur chevelure, » se servent de longues chausses; au lieu de tuniques, » ils portent des vêtemens fendus, garnis de manches » qui descendent peu au dessous de la ceinture. La laine » de leurs moutons est dure, mais épaisse: ils en font des » *sagum* épais qu'ils appellent *læna.* Eux & les Romains » eux-mêmes portent, dans les contrées les plus septentrionales, des manteaux de laine assez élégans, qui » ressemblent aux peaux garnies de laine, dont se servent » les bergers..... Ils ont des colliers d'or, des bracelets » aux bras & aux poignets, & ceux qui sont constitués » en dignité ont des habits teints & tissus en or. »

On voit ces vêtemens fendus, qui tenoient lieu de tunique fermée aux figures des Daces.

Ce que les Romains regardoient comme l'habit propre des *Gaulois*, étoit les longues chausses & les longues manches. C'est par-là que Plutarque (*Othon. Briani*, *V*, *pag.* 404) caractérise le costume *gaulois*, que Cecina, un des partisans de Vitellius, affectoit de porter, de

même qu'il affectoit de parler leur langue. La brièveté de leur manteau étoit un sujet de raillerie chez les Romains : témoin ce vers de Martial (*I*, *epigr.* 93) :

Dimidiasque nates gallica palla tegit.

La chaussure fermée étoit encore propre aux *Gaulois*, de même qu'aux autres peuples du Nord. Eunapius raconte dans la vie du philosophe Proæresius, qu'il suivit le César Constant dans les Gaules. « Les *Gaulois* croyoient » que ce Grec avoit un corps de fer, lui voyant porter » un vieux manteau, & le voyant marcher nus pieds » pendant les plus rudes hivers des contrées situées sur » les bords du Rhin. »

Mais le *sagum* rayé (*sagula virgata*, *Æneid. VIII*, 660) étoit le caractère particulier du costume des *Gaulois*, parce que celui des soldats romains & la chlamyde des Grecs étoient d'une seule couleur; il avoit la même forme, & se lioit aussi avec une agraffe. Cette agraffe ne tenoit point à la tunique; de sorte qu'elle se trouvoit placée, tantôt sur l'épaule droite, tantôt sur la poitrine, &c. Il paroît qu'à la guerre, les *Gaulois* s'enveloppoient dans le *sagum*; car César dit (*Bell. gall.* 75) qu'en certaine occasion ils parurent avec les épaules découvertes; ce qui étoit leur usage en tems de paix.

Les *Gaulois* cisalpins, placés entre le Rubicon & les Alpes, habitoient la Gaule *togata*, ainsi appelée parce qu'ils portoient l'habit romain & les cheveux courts (*Dio Cass.* 46, 55) : de là vint que toute la Gaule transalpine, dont les habitans laissoient croître leurs cheveux, fut appelée *comata* par opposition. Il est vraisemblable que, dans la partie méridionale des Gaules, celle qui gît au dessous du quarante-huitième degré de latitude, & qui fut appelée *Province romaine*, ceux des *Gaulois* qui étoient citoyens romains en portoient le costume.

La *lacerna cucullata*, espèce de *sagum* plus épais, plus velu que le *sagum* ordinaire, & garni de capuchon; l'espèce de camail garni d'un capuchon, & coupé en rond au dessous des épaules; enfin, la *penula*, manteau fermé, n'ayant d'ouverture que pour laisser passer la tête, & garni souvent de capuchon, étoient d'un usage fréquent chez les *Gaulois* qui habitoient un pays froid. Une partie de ces vêtemens, que l'on portoit à Rome, étoient même tissus dans les Gaules, chez les *Santones*, les *Lingones*, &c.

Les *Bardes* (*Diod. V*, 31), une des divisions des Druides, « se servoient d'instrumens semblables aux » lyres pour chanter les hauts faits de leurs guerriers. » On croit que les Druides, les Prêtres des Gaulois, étoient vêtus d'habits blancs; mais on ne sait si ces habits différoient, par la forme, de ceux des autres Gaulois.

César (*Bell. gall. III*, 13) dit que les Gaulois avoient des navires d'une forme particulière, qu'il appelle *pontones*; mais il ne les décrit pas. Dion-Cassius nous apprend que les voiles des navires dont se servoient les *Veneti* (habitans de Vannes en Bretagne) étoient faites de peaux.

Je donne sous les *n*os. 2 & 3, *Pl. CCCII*, les dessins de deux bas-reliefs gaulois très-authentiques. On les voyoit à Langres, & ils sont dessinés dans les Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. IV*). Sur le premier, un homme vêtu d'une tunique courte, à longues manches, ayant les cheveux longs, coiffé d'un bonnet plat & rond, conduit deux chevaux; sur le second, un homme vêtu d'une tunique médiocrement longue, fendue sur le côté, avec les traces d'un capuchon rabattu, la tête nue, conduit un chariot à quatre roues évidées, & chargé d'un long tonneau semblable aux nôtres. On sait que Pline (*XIV*, 27) attribue l'invention des tonneaux (de douves reliées) aux Gaulois qui habitoient les Alpes.

Montfaucon a publié dans son *Antiquité expliquée* & dans le Supplément, plusieurs figures de Gaulois, tirées de bas-reliefs que l'on avoit trouvés à Langres, à Autun (l'ancienne Bibracte), à Narbonne, à Metz & à Paris. Celles qui sont les plus authentiques furent déterrées en 1711 dans la cathédrale de Paris; mais elles ne peuvent être ici d'aucun usage, parce qu'elles sont trop mutilées. Celles qui ont été trouvées en différens endroits de la Bourgogne, & dont M. Charlet donna les dessins à Montfaucon, paroissent être dessinées exactement; mais le travail est si grossier, qu'on ne peut les considérer qu'en masse, sans juger les détails. On en voit une ici sous le *n*°. 4, *Pl. CCCII*. Le jeune homme qu'elle représente, est vêtu d'une tunique de moyenne longueur, garnie de longues manches, & sur cette tunique d'un habillement moins long que la tunique, entiérement fermé, excepté une ouverture ronde avec une fente pour laisser passer la tête. Cet habillement n'a point de manches ni d'ouverture pour les bras; c'est une véritable *penula* ou *casula* (*Antiq. expliq. III*, *Pl. XLVII*). Ces figures portent quelquefois sur la tunique un *pallium* semblable à celui des Grecs; elles représentent peut-être alors des personnages distingués. On voit ici sous les *n*os. 5, *Pl. CCCII*, & 1, *Pl. CCCIII*, une femme & un homme ainsi vêtus (*ibid. Pl. XLVIII*).

Les figures de Gaulois & de Gauloises sculptées sur des tombeaux trouvés à Metz, dessinées dans la préface de l'histoire de cette ville par Meurisse, & dans Montfaucon, sont presque toutes vêtues de tuniques de moyenne longueur, & de *penula* qui n'ont point d'ouverture pour les bras. Sous les *n*os. 2 & 3, *Pl. CCCIII*, se trouvent ici une figure d'homme & une de femme, tirées de ces bas-reliefs (*Antiquit. expliq. Supplém. V*, *Pl. XXXVIII*, 3-7).

Les monumens gaulois de Narbonne sont précieux. Sur l'un (*Antiq. expliq. III*, *Pl. CLXXVII*) sont gravés deux chasseurs qui attaquent un sanglier : ils ont une assez longue chevelure, & la tête nue; ils portent des espèces de bottines qui ne s'élèvent que jusqu'au gras de la jambe; ils sont vêtus d'une tunique courte, liée avec une ceinture, dont les manches sont relevées jusqu'aux épaules, & qui est garnie d'un long & large capuchon; ils tiennent de la main droite un javelot, & ils présentent au sanglier la gauche enveloppée dans une draperie. On en voit un ici sous le *n*°. 4, *Pl. CCCIII*. Dans le tome III du Supplément (*Pl. XXV*) se trouve un long bas-relief trouvé à Narbonne, composé de vingt-trois figures d'hommes, d'une de femme, & d'un enfant. Les figures ont le mouvement & les attitudes des figures peintes dans le Térence du Vatican. Le travail ou le dessin envoyé à Montfaucon est si mauvais, qu'on ne peut, en le considérant, tirer que des inductions générales. La forme & le travail du siége sur lequel est assise la principale figure, l'osier tressé, rappellent les petites figures de femmes assises, d'argile, que l'on a trouvées dans plusieurs sépultures gauloises; ainsi l'on ne peut attribuer qu'à des Gaulois ce bas-relief. La femme est vêtue d'une longue tunique à manches larges, terminées peu au dessous du coude, liée avec une ceinture, & d'une draperie semblable à la *palla* des Romaines, jetée sur la tête en forme de voile. Trois des figures d'hommes portent un bonnet plat avec un bord circulaire relevé :

les autres ont la tête nue. Leur chevelure, moins courte que celle des Romains, descend peu au dessous des oreilles. Ils ont une barbe courte & frisée. Tous ont les pieds nus. Quelques-uns portent la *penula* sur une tunique de moyenne longueur ; les autres, une espèce de *pallium*.

Germains. Les Romains désignoient sous ce nom général tous les peuples qui habitoient au nord du Danube. C'est aussi leur costume général que je vais décrire. Si quelques-uns de ces peuples en avoient un particulier, on le trouvera décrit à leur article.

César (*Bell. gall. VI*, *cap.* 21) dit des *Germains*, « qu'ils se couvrent de peaux entières ou de petits manteaux (*rhenones*) faits avec des portions de ces peaux, » & que presque tout leur corps est nu. » Les *rhenones* sont ainsi décrits par Isidore (*XIX*, *cap.* 23) : « Ce sont » des manteaux qui couvrent seulement les épaules & la » poitrine jusqu'au nombril ; ils sont hérissés de longs » poils tortillés pour les empêcher d'être pénétrés par » les pluies. » On sait que les longues chausses n'empêchoient pas les Romains d'appeler les *Germains*, *nudi*, *intecti* lorsqu'ils ne portoient pas de tunique. Tacite trace de ces peuples un portrait plus détaillé (*de Morib. Germ. cap.* 17)..... « Tous portent un *sagum* lié avec une » agraffe, &, à son défaut, avec une épine. Du reste, » ils sont nus, & ils passent les jours entiers auprès du » feu. Les plus riches sont distingués par un habillement » qui n'est pas flottant, comme celui des Sarmates & » des Parthes, mais qui est serré, & qui exprime la forme » de chaque membre ; ils portent aussi des peaux de bêtes » féroces. Ceux qui sont les plus voisins du Rhin portent les plus grossières ; ceux qui en sont éloignés en » portent de plus recherchées, parce que l'absence des » communications les rend moins cultivés. Ils choisissent » certains animaux, & ils chamarrent leurs dépouilles » avec les taches & les peaux entières d'autres animaux » qui habitent l'Océan extérieur & la mer inconnue. Les » habillemens des femmes ont la même forme que ceux » des hommes. Seulement les femmes ont le plus souvent la tête couverte avec des toiles de lin ornées de » pourpre, & elles ne prolongent point leur habillement » extérieur pour couvrir l'avant-bras, qu'elles ont toujours nu, ainsi que le bras & la partie du sein qui en » est près..... » (*Ibid. cap.* 22.) « Ils se lavent avant de » manger ; ils ont chacun une table & un siége particuliers ; ils sont armés dans les repas, comme en traitant » des affaires. »

Tacite dit des Suèves, un des peuples de la Germanie (*ibid. cap.* 38) : « L'usage particulier de ce peuple » est de retrousser leurs cheveux & de les lier en un seul » nœud. C'est par-là que les Suèves se font distinguer » des autres *Germains*, & que chez eux les hommes » libres sont distingués des esclaves. Les autres peuples, » soit qu'ils soient alliés des Suèves par la naissance, » soit (ce qui arrive souvent) pour les imiter, en usent » quelquefois ainsi, mais seulement pendant leur jeunesse. Les Suèves au contraire, jusqu'à la vieillesse, » relèvent grossiérement leurs cheveux en arrière, & » souvent ils les lient sur le sommet de la tête : les chefs » ont leur chevelure mieux agencée. »

Un passage de Suétone nous apprend que les Germains, quoique ressemblant aux Gaulois par les mœurs & les usages, avoient une langue différente de celle des Gaulois. « Caligula, dit-il (*cap* 47), voulant triompher » des Germains, régla les cérémonies de cette pompe : » outre les Barbares captifs & transfuges, il choisit entre » les Gaulois le plus grand, &, comme il disoit lui-même » en grec, le plus remarquable pour un triomphe ; il » choisit aussi quelques-uns des chefs, & les destina pour » la même fête ; il les força non-seulement à teindre en » blond leur chevelure & à la replier, mais encore à apprendre la langue des Germains, & à porter des noms » barbares. » Cet Empereur insensé (*Herodian. IV*, *cap.* 12), « voulant plaire à ces mêmes Germains, quitta » souvent le *paludamentum* des Romains pour revêtir le » *sagum* brodé en argent, à leur manière ; il prenoit une » perruque blonde, agencée selon l'usage de ces peuples. »

D'après les traits que renferment ces divers textes, on croit reconnoître un Germain dans la figure du *n°*. 5, *Pl. CCCIII*, tirée de la colonne prétendue antonine (*tab.* 11, *n°*. 4), & qui représente un frondeur ; une Germaine de la *Planche XV* de la même colonne, ici *n°*. 6, *Pl. CCCIII* ; un chef des Germains couvert d'un manteau à deux parties, assemblées avec deux agraffes, tiré de la même colonne, *Pl. LII*, *n°*. 2, paroît ici sous le *n°*. 1, *Pl. CCCIV*.

Libyens. Ce nom désignoit le plus souvent, chez les Grecs, tous les Africains des bords de la Méditerranée, les Égyptiens exceptés. Diodore de Sicile (*III*, *cap.* 49) dit qu'ils se couvroient avec des peaux de chèvre, & qu'ils faisoient avec les mêmes peaux leur armure défensive. Du tems de Strabon (*XVII*, *pag.* 828), leurs cavaliers, qui montoient des chevaux sans frein, avoient de petits boucliers ronds de cuir, portoient des tuniques ornées de bandes diversement colorées, sans ceinture, & des peaux liées avec des agraffes, qui servoient de cuirasse.

Eustathe (*vers.* 138, *V Iliad.*)..... « Hérodote (*lib.* 4, » *pag.* 189) dit que l'habillement & les égides des statues » de Minerve avoient été faits par les Grecs d'après ceux » des Libyennes, en faisant observer cependant que l'habillement des Libyennes étoit de cuir, & que des » courroies pendoient de leurs peaux de chèvre, non des » serpens. En effet, les Libyennes se revêtissent de peaux » de chèvre teintes en rouge, courtes & liées autour du » corps avec des courroies. » Long-tems après Hérodote, Dion-Chrysostôme (*Orat. V*, *pag.* 86) disoit encore que les Libyennes portoient un vêtement de cuir. Une sardoine gravée du Palais-Royal (*I*, *Pl. XIII*), qui représente une Minerve, est dessinée ici sous le *n°*. 2, *Pl. CCCIV*. On croit reconnoître dans son costume celui des Libyennes, d'autant plus qu'elle ne porte point l'égide proprement dite. Sa tunique flottante descend jusqu'aux chevilles des pieds. Sur cette tunique est placé un habillement très-court, terminé en longues échancrures pointues, croisé sur la poitrine, & lié avec une ceinture dont les bouts fort larges sont terminés par de semblables échancrures. Sur une médaille de Syracuse (*ibid. pag.* 60), dessinée ici sous le *n°*. 3, *Pl. CCCIV*, on voit les deux bouts de cette ceinture passés sur les bras, & flottans. Eckel les prend pour les *ailes thessaliennes*. (*Voyez l'article des Thessaliens.*)

Lydiens. La Lydie, sous le règne de Crésus & de ses prédécesseurs, comprenoit presque toute l'Asie mineure, jusqu'au fleuve *Halys*. Devenue une province de l'Empire des Perses, elle eut pour bornes l'Ionie du côté de la mer, la Mysie, la Phrygie & la Carie du côté de la terre. Quel qu'ait été le sort des *Lydiens*, ils se sont fait toujours remarquer par ce luxe qui caractérisoit les Perses. Voici le costume de Pélops (qui étoit Lydien) dans un portrait que décrit Philostrate (*Icon. I*, *cap.* 30) : « Il

» porte une tiare avec des pendans dorés; la chevelure » de ce jeune homme est longue, ramenée sur le front, » mais flottante avec art des deux côtés. On ne voit nus » ni sa poitrine ni son dos; car les *Lydiens* & les Barbares » qui habitent les contrées élevées, se couvrent d'habil» lemens qui sont l'objet de toutes leurs recherches, au » lieu de faire paroître la beauté du corps, cet ornement « naturel. Seulement le peintre a rabattu la longue tuni» que de Pélops du côté gauche, afin que l'on vît l'éclat » de l'épaule que Jupiter lui avoit donnée. » Ailleurs (*cap.* 9) Philostrate parle « de la tiare droite & de la stole » lydienne du même héros. » Déjà (*ibid.* 30) il avoit dit: « La tunique longue & d'une étoffe légère, telle qu'on » la porte en Lydie, & le léger duvet qui couvre ses » joues..... font reconnoître Pélops lydien. »

Crésus, dit Hérodote (*lib.* 1, *pag.* 73), répondit à Cyrus, qui lui demandoit par quel moyen il rendroit les *Lydiens* soumis & tranquilles: « Il faut les efféminer, & » pour cela leur faire porter des tuniques sous leurs man» teaux, & leur faire prendre des chaussures élevées. » Ces longues tuniques devinrent l'attribut qui caractérisa les *Lydiens*. *Tunicas fluentes* (*Eleg. in obit. Mæcenatis, vers.* 77)..... *Lydus vestifluus* (*Petron. cap.* 133). Avienus (*de situ Orbis*, 1008) nous apprend que, dans les pompes de Bacchus, les *Lydiens* portoient des manteaux de soie (*serica pallia*). Enfin, ils avoient les oreilles percées, & ils y attachoient de riches anneaux (*Xenoph. Cyr. Exped. III, cap.* 1, *n°.* 21). Philostrate (*Icon. I, cap.* 17) dit que, du tems de Pélops, les *Lydiens* aimoient passionnément les chevaux, qu'ils avoient déjà des biges, des quadriges même, & qu'ensuite ils inventèrent les chars à quatre timons & à huit chevaux.

On trouve le costume des *Lydiennes* dans un passage curieux d'Aristenètes (*I, epist.* 15). Un Roi de Milet, faisant la guerre à la ville de *Myus*, devint amoureux & se fit écouter d'une belle fille de cette ville, qui n'exigea d'autre récompense que la paix pour sa patrie..... « Rien n'a pu » vous détourner de votre sage demande, ni les présens » qui vous étoient offerts dans ce dessein, ni les chaînes » d'or, ni les boucles d'oreille, ni les ornemens que » l'on admire le plus dans les villes, tels que les colliers, » la tunique lydienne qui flotte sur les pieds, les étoffes » de pourpre, ni les femmes esclaves nées en Carie, ni » les *Lydiennes* célèbres par leur habileté à tisser les » étoffes précieuses, objets qui sont desirés par toutes » les femmes. »

Les figures dessinées dans l'article général des *Asiatiques* ont quelque rapport avec celui-ci.

Orientaux. (Voyez *Asiatiques.*)

Parthes. (Voyez *Perses.*)

Perses. Il faut reconnoître chez les *Perses* plusieurs époques très-distinctes: le règne des *Achéménides*, depuis Cyrus jusqu'à Alexandre; celui d'Alexandre & de ses successeurs peu nombreux; celui des *Arsacides* ou des Parthes, depuis les successeurs d'Alexandre jusqu'à Ardévan; enfin, celui des *Sassanides*, depuis *Ardeschir*, qui détrôna Ardévan, sous le règne de Macrin, successeur de Caracalla, jusqu'à la conquête des Califes, an 637 de l'ère vulgaire. Le costume des *Perses* ne changea pas, à la vérité, à chaque avénement d'une nouvelle dynastie, comme celui des dynastes; il éprouva cependant quelques changemens à différentes époques. On en trouvera les détails dans deux Mémoires que j'ai lus à l'Institut, qui sont insérés dans ses Recueils (*Littérature & Beaux-Arts, tome IV*), & dont je ne donnerai ici qu'un extrait.

On doit remarquer en général que les parties distinctives du costume des *Perses* ont toujours été, depuis Cyrus, la tiare, l'habit long & les chausses longues & amples. Souvent l'habillement long, fait d'étoffes à fleurs ou de diverses couleurs, caractérise seul les *Perses* chez les anciens écrivains. Des textes précis de Strabon & de Pollux donnent pour habillement aux *Perses*, la tiare, un manteau ou une tunique longue & flottante; sous ce manteau, deux tuniques plus courtes; de longues chausses, une double chaussure; enfin, divers ornemens, tels que colliers & bracelets. La tiare des *Perses* ressembloit au turban simple des Turcs, à quelques différences près. Elle étoit ordinairement élevée, presqu'aussi large par le haut que par le bas. La *cidaris* & la mitre, au contraire, se terminoient en hémisphère ou en pointe. La tiare étoit aussi tantôt pleine, tantôt évidée, tantôt crénelée, &c. Le Roi seul portoit la tiare droite; tous les *Perses* la portoient repliée sur le front: on ne sait rien sur sa couleur. Leur chevelure & leur barbe étoient longues & frisées avec soin.

Pollux dit de la *candys*, le manteau des Perses, que c'étoit une tunique garnie de manches & attachée aux épaules. Elle ressembloit donc à cette espèce de robe que les Orientaux portent encore aujourd'hui; qu'ils fixent vers le cou, & qu'ils laissent souvent flotter, sans faire usage des manches. La *candys* étoit ordinairement de soie, teinte avec la pourpre végétale (écarlate) pour les sujets; mais l'hiver, toujours faite d'une étoffe à fleurs. Les agraffes qui la lioient aux épaules la firent appeler, par les Grecs, φιὸλαγώγιον (*Suidas*). Comme elle étoit fort ample, & comme elle descendoit jusqu'aux talons, les *Perses* la quittoient lorsqu'ils étoient obligés de faire un travail pénible. Des deux tuniques que les *Perses* portoient sous la *candys*, celle de dessus étoit d'une étoffe à fleurs, & celle de dessous, qui tenoit lieu de notre chemise, étoit blanche, probablement de coton, dont les Asiatiques faisoient un grand usage (*Herodot.*, *VII*, *pag.* 181). Elles descendoient jusqu'aux genoux; elles avoient des manches si longues, que l'on pouvoit s'en couvrir les mains. Quelquefois ces manches étoient garnies de fourrures, & cependant les *Perses* portoient aussi des gants. Au lieu de manteau, ils portoient quelquefois une longue tunique de coton, appelée *calasiris*, & souvent teinte de différentes couleurs, telles que les *indiennes*; quelquefois l'*actée*, faite avec une étoffe serrée, ornée de grains d'or liés avec des fils de pourpre; quelquefois la *sarapis*, habillement commun aux deux sexes; quelquefois la *mandya*, vêtement ressemblant à la *penula*; quelquefois enfin, en été, la *caunaces*, manteau garni d'un côté de longs poils ou fils, telle que la porte ordinairemont Isis. On observera que les dessins de ces toiles peintes & des broderies représentoient des animaux & des végétaux.

Les chausses longues des *Perses* descendoient jusqu'au coudepied. Elles étoient faites de peaux au tems de Cyrus. Depuis elles furent faites de coton & d'étoffes rayées de diverses couleurs; elles étoient fort amples. Strabon dit expressément que la chaussure des *Perses* étoit « profonde » & double. » On la retrouve dans la bottine des Turcs & dans la babouche qu'ils chaussent par-dessus. Celle de Darius étoit jaune (*Æsch. Persæ*, *pag.* 612). Pour terminer la description du costume des hommes en Perse, il faut parler de l'usage du fard, des colliers, des boucles d'oreille & des bracelets d'or ornés de perles ou de pierres précieuses.

Les femmes des *Perses* portoient la tiare, l'habit extérieur, les deux tuniques à manches longues, les chausses longues, comme les hommes; mais elles en étoient

distinguées par la largeur & la richesse de leurs ceintures, qui étoient ornées d'or, de perles, de pierres précieuses & de franges, ainsi que leurs colliers & leurs bracelets. Elles se peignoient les joues & les yeux.

Sous les Rois parthes ou Arsacides, les *Perses* conservèrent leur costume. Les Parthes eux-mêmes, qui dans leur pays ne portoient que des habillemens courts & grossiers, adoptèrent le costume entier des Perses; chevelure & barbe longues & frisées, tiare, chausses longues, &c., pourpre, soie, broderie en or, bottines rouges ornées de perles. Sur les monumens romains, les Parthes ne portent, de tout le costume qui les distinguoit des *Barbares* considérés en général, que la tiare recourbée sur le devant. Enfin Ammien-Marcellin (*XXIII*, *cap. 6*) nous apprend que l'habillement des Parthes étoit fendu sur les côtés, tel que les Persans le portent encore. Rien ne prouve que les *Perses* aient changé de costume sous les Rois sassanides; c'est pourquoi je n'ai rien à ajouter à ce que je viens de dire.

Le costume des Rois de Perse varia à l'époque de chaque dynastie. Cyrus, faisant son entrée triomphale à Babylone, portoit la tiare droite (*Xenoph.*, *Cyri. Instit. VIII*, *cap. 3*), entourée du diadême; une tunique pourpre avec une bande blanche, une *candys* de pourpre sans aucun mélange, & des chausses rouges. Darius, conduisant son armée contre Alexandre, portoit la tiare ornée d'un diadême pourpre & d'un bandeau blanc; ses tuniques aussi étoient ornées de blanc; sur son manteau étoit brodé en or un combat d'oiseaux de proie; à une ceinture dorée, semblable à celle des femmes, étoit suspendu le poignard, qui étoit renfermé dans un fourreau fait d'une seule pierre précieuse. Alexandre, ayant vaincu Darius, n'osa pas adopter le costume entier des Rois de Perse, de crainte d'offenser les Macédoniens. Il prit le diadême & la tunique rouges, la ceinture & le reste de l'habillement, la *candys* & les chausses exceptées. Il conserva la chaussure des Grecs, la *crépis*; la chlamyde & la *causia* macédonienne, sur laquelle il ceignit le diadême persique. La stole ou longue tunique persique descendoit jusqu'aux pieds, disposée en plis dans sa partie inférieure. La tiare du Roi étoit droite, ornée de perles, de pierres précieuses, d'aigrettes de plumes, & parfumée. Les Rois de Perse s'asseyoient en public sur un siége d'or massif: on portoit un vaste parasol sur leur tête, & devant eux un chasse-mouche.

Les Sassanides, qui succédèrent aux Arsacides ou Parthes, adoptèrent un costume différent de celui de leurs prédécesseurs. Ils reprirent la tiare des Achéménides; mais ils la portèrent crénelée, surmontée d'un globe ou d'une sphère placée sur un croissant, ornée de deux cornes (symboles de la force & de la puissance dans l'Orient) & de deux diadêmes. Je donne ici le dessin d'un Roi sassanide, qui est gravé sur une plaque de cristal venue du trésor de Saint-Denis, & conservée dans la collection des Antiques impériales, *n°.* 4, *Pl. CCCIV*. Il est gravé dans le Recueil de l'Institut, cité plus haut.

On remarquera sa coiffure, les manches flottantes de son habit extérieur, sa tunique d'une étoffe à fleurs, ses longues & larges chausses d'une étoffe rayée, & les longues & amples courroies qui lient sa chaussure.

L'habillement des femmes de Perse ressemblant beaucoup à celui des hommes, on peut croire que les Reines de cette contrée étoient vêtues comme leurs maris, à la tiare près. Il est probable aussi qu'elles portoient le diadême.

Sous les *n°s*. 5 & 6, *Pl. CCCIV*, on voit ici le dernier des Rois arsacides, à qui le premier des Sassanides arrache la couronne. Ces figures sont sculptées sur un rocher à un myriamètre (deux petites lieues) de *Tché-el-Minar*, l'ancienne Persépolis. Leurs coiffures les font reconnoître, comme on le verra en examinant celle des Rois de Perse, qui sont dessinées ici dans les *costumes*, à la section des *coiffures*. Sur les bas-reliefs romains, tels que ceux de Trajan, qui sont encastrés dans l'arc de Constantin; ceux qui l'étoient dans l'arc dit de Portugal, sur les bas-reliefs de l'arc de Sévère, &c., les Parthes, c'est-à-dire les Arsacides, sont représentés avec le costume adopté par les Romains pour peindre les Barbares considérés en général: les longues chausses, la chaussure fermée & réunie aux chausses, la tunique de moyenne longueur garnie de longues manches, la chlamyde grossière garnie de poils ou de franges, la chevelure médiocrement longue & la barbe frisées; quelquefois enfin un bonnet sans fanons, sans joues, mais avec la pointe recourbée sur le devant. Je n'en donne point ici de modèle, parce qu'il n'apprendroit rien de particulier sur les Parthes.

La figure du *n°*. 7, *Pl. CCCIV*, tirée des bas-reliefs de Persépolis, représente un *Perse* sous les Rois achéménides, à l'un desquels on les attribue. Il porte la tiare courbée en arrière. Le reste de l'habillement est si maltraité que je n'en dirai rien. La figure du *n°*. 8, *Pl. CCCIV*, tirée des mêmes bas-reliefs, est remarquable par la *stole* persique, qui présente les plis formés depuis la ceinture jusqu'en bas, & les manches très-amples plissées de même. Sa tiare est totalement renversée en arrière.

Phéniciens & Syriens. On ne peut séparer ces deux articles. Dans le Térence manuscrit du Vatican, on voit un marchand *phénicien* qui porte une tunique rayée. Dans les Héroïques de Philostrate (*in prœmio*), un vigneron demande à un Phénicien s'il est Ionien, parce qu'il le voit vêtu d'une longue tunique garnie de longues manches. La figure dessinée ici sous le *n°*. 9, *Pl. CCCIV*, & tirée des bas-reliefs de Trajan, encastrés dans l'arc de Constantin, présente le costume *phénicien & syrien*. Elle est vêtue d'une tunique qui se termine à la cheville du pied, dont les manches descendent jusqu'aux poignets; d'une ceinture, & d'un manteau court & léger, agrafé autour du col.

Chez les Anciens, les Prêtres, dans les cérémonies religieuses, portoient (à quelques exceptions près) des habits plus précieux que les autres habitans, mais d'une même forme. On peut donc se peindre le costume des *Phéniciens*, d'après celui que portoit Élagabale lorsqu'il s'habilloit en Prêtre *syrien*. « Il portoit, dit Hérodien » (*lib.* 5, *cap.* 5), des tuniques brodées en or, ornées » de pourpre, garnies de longues manches, descendant » jusqu'aux talons; les jambes & les cuisses, depuis les » ongles jusqu'à la ceinture, enveloppées dans un habillement orné d'or & de pourpre, ceint d'une couronne de pierres précieuses..... On le comparoît à » Bacchus. » Dans le chapitre XI du même livre, l'historien ajoute des détails intéressans pour cet article..... « Élagabale, exerçant dans l'intérieur du palais le sacerdoce de la divinité de sa patrie..... dansoit avec beaucoup de recherches, vêtu d'habits extrêmement précieux, de toiles (probablement de coton) brochées » d'or & de pourpre; paré de colliers, de bracelets; » portant une coiffure d'or & de pierres précieuses, faite » en forme de tiare. Enfin, son costume tenoit de l'habillement sacré des Phéniciens & du costume recherché » des Perses. » Ailleurs (*lib.* 5, *cap.* 13), parlant des

mêmes cérémonies, Hérodien dit : ..... « Les entrailles » des victimes & les parfums placés sur des vases d'or » n'étoient pas portés sur la tête, comme à l'ordinaire, » par des serviteurs ni par des hommes de basse extraction, » mais par des généraux d'armées, & par les premiers dignitaires de l'Empire, vêtus, comme les » Phéniciens, de tuniques descendant jusqu'aux talons, » garnies de longues manches, & d'une bande de pourpre » dans le milieu ; ceints très-haut ; portant des chaussures » de lin, comme les prophètes de la Phénicie. »

On prendra une idée juste de ces bandes de pourpre dont les Anciens chamarroient leurs habits en voyant ici, sous le n°. 1, *Pl. CCCV*, la figure de Rome peinte, conservée dans le palais Barberini. Aux manches près, qu'elle ne porte point, son costume est oriental.

Phrygiens. Cet article est commun aux Troyens, & pour le rendre complet on lira les deux articles. La figure des peintures d'Herculanum (*tom. III, p. 35*), dessinée dans la section du *costume civil des Troyens*, représente un *Phrygien*. Sa longue tunique rouge, rayée de bleu, est relevée par deux ceintures, & a des manches qui touchent les poignets : ses longues chausses de couleur d'or touchent la chaussure qui est ouverte & liée avec deux paires de courroies ; sa chlamyde bleue, assez ample, est liée sur l'épaule droite ; enfin, sa chevelure frisée & bouclée est recouverte en partie avec un bonnet à pointe très-obtuse, légérement recourbée sur le devant. Voilà cette tunique à manches que Numanus (*Æneid. IX, vers. 614*) reprochoit aux Troyens, dont le pays faisoit partie de la Phrygie. Voilà cette *mitra* (mot qui désignoit tantôt la bandelette des cheveux, tantôt la coiffure, tantôt enfin la ceinture) différente, par les fanons, du bonnet phrygien, de ce bonnet qui devint, sous le ciseau des artistes anciens, l'attribut particulier des Barbares. Cette *mitra* est prolongée par-derrière & sur les côtés, sous la forme d'une appendice qui est fendue & qui descend jusqu'aux mamelons.

On attribuoit aux *Phrygiens* l'invention du fer à friser que l'on faisoit chauffer pour former les boucles de cheveux, *comas* (*Æneid. XII, vers.* 100).

Vibratas calido ferro, myrrhâque madentes.

On avoit donné aux brodeurs à l'aiguille le nom de *phrygiones*, qui apprenoit que le luxe des broderies étoit commun chez les *Phrygiens*.

Sardes. Ce peuple étoit encore barbare lorsqu'il fut soumis aux Romains, sous le consulat de Sempronius Gracchus : on ne sera donc point étonné de la grossiéreté du travail de cette petite figure de bronze trouvée en Sardaigne, n°s. 2 & 3, *Pl. CCCV*. Caylus l'a publiée avec une seconde de même nature, dans ses Recueils d'antiquités (*III, Pl. XXVII*). J'en ai donné deux semblables dans la section des *Barbares armés*. Ce sont là tous les monumens sardes qui nous sont parvenus. La statue que l'on voit ici, porte des lapins dans une espèce de havresac.

Les *Sardes* portoient des vêtemens particuliers, appelés *mastrucæ*, faits de peaux de bêtes, garnies de poils. Les Romains, en les soumettant à leur domination, exigèrent d'eux, pour contribution, ces fourrures grossières.

Scythes. J'ai dit dans la section des *Barbares armés*, à l'article de ces peuples, qu'ils habitoient les contrées septentrionales de l'Asie, celles où l'on voit errer aujourd'hui les peuples nomades, compris sous le nom de *Tatars*, qui conservent les mœurs, les coutumes, l'habitude d'être toujours à cheval, l'habit assez long, l'usage des fourrures, &c. des *Scythes*. Les Romains ne cherchèrent jamais à soumettre les *Scythes* ; c'est pourquoi les historiens latins ne nous ont rien laissé de précis sur leur costume. On lit seulement dans Justin (*II, c. 2*), « qu'ils ne faisoient point usage de laine (tissue) ni » d'habits (tissus), & que, malgré les froids continuels » qu'ils éprouvoient, ils se couvroient seulement de » peaux de bêtes sauvages ou d'une espèce de rat. » J'ai inséré dans ce texte les explications nécessaires pour son intelligence.

La tunique longue, appelée la *stole scythique* (*Herodot. IV, pag. 317 ; Athen. XIII, 5, &c.*), devint l'attribut distinctif des *Scythes*. Sa ressemblance avec celle des Parthes est énoncée dans l'article Σῶσρις de Suidas. On y lit..... « Sésostris établit dans l'Assyrie cinq cents myriades de *Scythes*, qui furent appelés *Parthes*, synonyme de *Scythes* en langue persique ; ils portent encore aujourd'hui la stole ; ils parlent la langue & ils » conservent les lois des *Scythes*. » Eschine le socratique (*Dialog. II, n°. 25*) dit que cette stole étoit de peaux garnies de poils. Les premiers des *Scythes* portoient des bonnets (πιλοφορικῶν, dit Lucien *in Toxari*) de feutre ; le reste de la nation avoit la tête nue : aussi portoient-ils de longs cheveux. Dion-Chrysostôme décrit ainsi le costume d'un chef des *Scythes*, qui habitoient les bords du Borysthène (*Boryst. Orat. 36, pag. 439*) : « Il donna son cheval à son écuyer ; il s'avança avec » modestie, tenant sa main cachée sous son manteau ; il » étoit ceint de la grande épée des cavaliers ; il portoit » de longues chausses, la stole scythique, & sur les épaules » un manteau noir, petit & léger, tel qu'en portent » les Borysthénites. » On remarquera que ce *Scythe* étoit ceint d'une épée quoiqu'il fût en costume civil, parce que les peuples du Nord ne quittoient jamais cette arme. Les *Scythes* portoient une espèce de chaussure, Σκυθικαὶ, dont parlent Suidas, Hésychius, mais sans la décrire. C'étoit probablement des bottines de cuir cru, telles qu'on en voit aux Tatars.

Claudien (*in Eutrop. II, vers.* 180) dit que Bellone prit la forme de la femme de Targibilus, chef des *Scythes*..... « Elle se présenta à lui sous les traits de son » épouse ; elle avoit la démarche & l'air féroce d'une » Barbare ; elle portoit de longs habits de toile : une » agraffe lioit sur son sein le manteau qui flottoit sur les » épaules ; un léger bandeau retenoit ses blonds cheveux relevés autour de la tête. »

Je donne ici plusieurs dessins de figures de *Scythes*, afin que l'on puisse, en les employant, jeter de la variété dans les compositions où l'on fait entrer des Barbares. Sur un bas-relief de la villa Borghèse, publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°. 42*), & qui représente le supplice de Marsyas, on voit trois *Scythes* occupés à exécuter les ordres d'Apollon. Ils sont vêtus comme les Barbares considérés en général. L'un, dessiné ici sous le n°. 4, *Pl. CCCV*, tient tendue la corde qui lie Marsyas ; il porte le bonnet phrygien, les longues chausses, la chaussure fermée, la tunique garnie de longues manches & la chlamyde. Le second, dessiné ici sous le n°. 1, *Pl. CCCVI*, à cause de sa ressemblance avec le Rémouleur, a le manteau de moins que le premier, sans doute pour pouvoir agir avec plus de facilité. Le troisième ressemble entiérement au second. Hygin (*Fab. 165*), Martial (*X, 62*), &c. s'accordent à dire que le ministre de cette cruelle exécution fut un *Scythe*. C'est pourquoi on le voit encore ici sous le n°. 2, *Pl. CCCVI* : il est tiré des peintures d'Herculanum (*tom. II, pag. 125*). Malgré la



dégradation de cette fresque, on reconnoît le couteau.

La colonne appelée *théodosienne* représente les *Scythes* (ou les Goths, selon M. Heyne) que Théodose & ses fils eurent à combattre perpétuellement : c étoient ceux qui habitoient les bords du Borysthène & les contrées voisines du Pont-Euxin. Je donne ici quelques-unes des figures de ces *Scythes*, *n°.* 3, *Pl. CCCVI.* Ce chef, tiré de la *Pl. XVI*, a la tête nue, la barbe & la chevelure assez longues, les pieds nus, une tunique descendant jusqu'aux chevilles des pieds, des chausses & des manches longues, comme on peut le conclure en voyant les autres *Scythes* moins couverts d'habillemens ; enfin un long & ample manteau de fourrures, bordé de languettes. Un autre chef, chaussé & vêtu de deux tuniques courtes, tiré de la *Pl. IV*, paroît ici sous le *n°.* 4, *Pl. CCCVI.* Enfin, sous les *n°s.* 1 & 2, *Pl. CCCVII*, deux femmes scythes de divers âges.

Goths. (Voyez *Scythes.*)

Syriens. (Voyez *Assyriens*, *Babyloniens & Phéniciens.*)

Les Rois syro-macédoniens conservèrent en grande partie le costume des Grecs. Séleucus I, près d'être surpris dans son camp par Démétrius, à la faveur de la nuit, fut instruit de ce danger par des transfuges. Il se leva, prit sa chaussure, les crépides, τὰς κρηπῖδας ὑποδησάμενος (*Plutarch. in Demetrio*, *Briani*, *V*, *pag.* 59), fit sonner les trompettes, &c. Pendant qu'Antiochus-Épiphane étoit en ôtage à Rome dans sa jeunesse, il affectoit quelquefois de porter un costume qui tint de celui des Romains & de celui des Rois de Syrie. « Souvent, dit » Athénée (*X*, *cap.* 10), il se promenoit seul, portant » une couronne de roses & une toge brochée d'or. »

Troyens. (*Voyez* le commencement du deuxième livre de la troisième partie.)

§. II. *Barbares que l'on ne trouve point sur les monumens.*

Abares ou *Awares* étoient, selon de Guignes, des Tatares orientaux ou des Scythes, qui devinrent très-redoutables pour les successeurs de Justinien. Ils parurent la première fois à Constantinople sous le règne de cet Empereur. Leurs ambassadeurs avoient de longs cheveux, liés & tressés par-derrière ; du reste, ils étoient habillés comme les Huns. Corippus (*Præfat. vers.* 4) parle de leur chevelure..... *Illa colubrimodis Avarûm gens dura capillis, horribilis visu.*

Adyrmachides, peuple d'Afrique, placé près de la mer, au nord-ouest de l'Égypte. Hérodote (*IV*, *p.* 356, *Wesseling.*) dit qu'ils portoient le même habillement que les autres Africains, mais que leurs femmes portoient un anneau de bronze à chaque jambe, & qu'elles laissoient croître leurs cheveux.

Africains. On ne peut rien dire de précis sur le costume des *Africains* considérés en général. Seulement ils étoient encore barbares lorsque les Romains les connurent, dans leurs rapports avec les Carthaginois, si l'on excepte ceux-ci & les peuples voisins de l'Égypte. On donnoit le nom particulier *Africa* à la province dans laquelle étoient situées *Bysacium*, Carthage & Utique : le lac Triton la terminoit au midi. Je parlerai de chacun des peuples d'Afrique à leur article particulier. (Voyez *Tritoniaes.*)

Agathyrses & Satarques, peuples de la Sarmatie européenne. Ils se peignoient le visage, les membres (*Mela*, *II*, *cap.* 1), avec des différences, selon les dignités. Ces traits étoient ineffaçables. Les *Satarques*, voisins des *Agathyrses*, portoient des chausses longues dans lesquelles le torse entroit. Ils étoient enveloppés dans leurs habits, & ne laissoient que leurs yeux découverts, à cause de la rigueur du froid.

Alains. Lucien (*Toxaris*, *n°.* 51), parlant du Scythe Macentès qui vouloit se faire passer pour *Alain*, dit : « Il » parloit la langue & il portoit le costume des *Alains*, » deux choses qui sont communes aux *Alains* & aux » Scythes ; seulement les premiers ne portent point leur » chevelure aussi longue que les derniers. Aussi Macen- » tès avoit-il coupé une partie de sa chevelure pour res- » sembler aux *Alains.* » Ammien Marcellin dit que les *Alains* sont plus policés que les Huns ; que leurs usages & leur manière de vivre sont moins sauvages ; que la plupart des *Alains* sont grands & ont les cheveux tirant sur le blond. C'étoit un peuple nomade, comme les Tatars errans.

Alpes. Tite-Live (*XXI*, *cap.* 32), parlant des habitans des *Alpes* (les *Alpes* cottiennes, Briançon, le mont Genèvre, &c.), qu'Hannibal eut à combattre, dit qu'ils ne coupoient jamais leurs cheveux, & qu'ils ne prenoient aucun soin de leurs habillemens.

Arachosie, contrée de la Haute-Asie, située au nord de la Gédrosie. Ses habitans portoient des manteaux de coton, selon Denys-Périégète (*vers.* 1096), car il faut traduire ainsi λινοχλαίνους, & non manteaux de lin. Il est très-douteux que les Asiatiques aient connu le lin.

Bataves. Tacite (*Hist. II*, *cap.* 20), parlant de Cécina qui, sous le règne d'Othon, parcouroit l'Italie, vêtu comme les *Bataves*..... « Il portoit un *sagum* de diverses » couleurs, des chausses longues, la coiffure des Bar- » bares. »

Boii. (Voyez *Insubres.*)

Britanni, les Anglais modernes. César (*Bell. gall. V*, *cap.* 14) dit qu'ils s'habilloient avec des peaux ; qu'ils se frottoient tous avec une couleur bleue, ce qui dans les combats leur donnoit un aspect horrible ; qu'ils portoient de longues chevelures ; qu'ils se rasoient tout le corps, excepté la tête & la lèvre supérieure. Selon Strabon (*IV*, *pag.* 20. 1620), les *Britanni* avoient une plus haute stature, les cheveux moins blonds, & moins de vigueur que les Gaulois. Il en avoit vu à Rome, qui s'élevoient d'un demi-pied romain (0 mètre 148, ou 5 pouces 5,3 lignes) au dessus des plus grands hommes, mais qui avoient les jambes arquées en dehors, & qui étoient mal proportionnés. Le plus grand nombre d'entr'eux habitoient les forêts..... Leurs chiens de chasse étoient très-renommés. Ils ne portoient point de chaussure & ils vivoient nus sous des tentes, selon Dion-Cassius (*LXXVI*, *cap.* 12). Le mot γυμνοὶ ne signifie pas toujours entièrement nus ; il signifie quelquefois, n'ayant pour tout vêtement qu'un morceau de toile ou d'étoffe autour de la ceinture. — Tacite (*Agricol. VII. cap.* 11) dit que les blondes chevelures des Calédoniens (les Écossais) & leur grande taille prouvoient qu'ils étoient Germains d'origine. On soupçonnoit que les Silures (voisins des Irlandois) étoient venus de l'Ibérie (d'Espagne), parce qu'ils se peignoient le visage, & parce qu'ils tortilloient leurs cheveux. Ceux qui étoient voisins des Gaules ressembloient beaucoup aux Gaulois.

Les habitans des îles Cassitérides (les Sorlingues, où se vendoit l'étain) portoient des tuniques noires, qui descendoient jusqu'aux talons (*Strab. III*, *pag.* 175. 1620) ; étoient ceints sur la poitrine, marchoient appuyés sur des batons, & ressembloient aux Furies des tragédies. — Lorsque Septime-Sévère alla combattre les *Britanni*, les côtes de leur île étoient souvent inondées par la mer, qui formoit des marais. Les habitans traversoient

(*Herodian.*

(*Herodian. III*, 47) ces marais à la nage, ou enfoncés dans l'eau jufqu'à la ceinture. Ils ne portoient point d'habits, mais ils s'entouroient feulement la tête, le cou & la ceinture avec des ornemens de fer qu'ils prifoient autant que les autres Barbares prifoient l'or. D'ailleurs, ils fe peignoient le corps, & ils deffinoient fur leur peau toutes fortes d'animaux ; c'eft pourquoi ils ne portoient point d'habits de crainte de cacher ces peintures. Enfin, Claudien (*Prim. Conf. Stilich. II*, *verf.* 247) peint la Grande-Bretagne coiffée avec la peau d'un poiffon pêché fur les côtes de la Calédonie, les joues chargées de traits bizarres tracés avec le fer, & traînant un long manteau vert-de-mer.

En 1802, un habitant de Poulton en Angleterre, coupant des tourbes à une certaine profondeur, trouva un foulier bien confervé. Il eft compofé d'un feul morceau de cuir qui forme l'empeigne, la femelle & les quartiers. On fuppofe qu'il a fervi aux anciens Bretons. Il eft placé, avec une fandale romaine, dans le muféum de Liverpool (*Publicifte*, 11 *ventôfe an* 10).

Carthaginois. Originaires de la Phénicie ; ils confervèrent un coftume qui rappeloit celui des Afiatiques leurs ancêtres. Les Romains (*Liv. lib.* 23, *cap.* 34) ayant fait prifonniers les ambaffadeurs qu'Hannibal avoit fecrétement envoyés à Philippe, les reconnurent pour *Carthaginois* à leur coftume, à leurs manières & à leur langage : *Punicus cultus habitufque fufpectos legatos fecit Annibalis, interrogatofque fermo prodidit.* Plaute introduit dans fon *Pœnolus* (*act. V*) un *Carthaginois*, & il décrit exactement fon coftume. « Quel eft cet oifeau, dit un perfonnage en le voyant entrer (*fcen. II*, *verf.* 15), qui » marche couvert de plufieurs tuniques? Revient-il du » bain? On le croiroit, à le voir enveloppé dans un manteau. Ses traits font ceux d'un *Carthaginois* : c'eft » Gugga..... Voyez-vous ces hommes chargés de paquets, qui le fuivent? Je crois que leurs mains n'ont » point de doigts, car ils portent leurs anneaux aux » oreilles..... Eh ! l'homme, qui n'avez point de ceinture » (*fcen. V*, *verf.* 19) ! Quel eft cet homme qui porte de » longues tuniques, comme le valet d'un cabaretier ?..... » Cette efpèce d'hommes tient beaucoup de la femme, » avec fes tuniques qui traînent à terre. » Les *Carthaginois* portoient donc plufieurs tuniques très-longues, des boucles d'oreille & un manteau ; mais ils ne portoient point de ceinture. Virgile les fait diftinguer par-là : *difcincti Afri.* Devenus fujets des Romains, les *Carthaginois* portèrent la toge, qu'ils quittèrent dans le fiècle de Tertullien (le troifième de l'ère vulgaire) pour prendre le *pallium*, le manteau grec.

Dans les peintures du Virgile du Vatican, Didon & fes femmes font vêtues comme les Grecques & les Romaines.

Cafpienne (Habitans des bords occidentaux de la mer). Ils portoient, felon Hérodote (*lib.* 1, *pag.* 96. *Weffel.*), pour vêtemens des peaux de phoques. Ceux qui vivoient fur les montagnes cueilloient des feuilles de certains arbres, les broyoient, en mêloient le fuc avec de l'eau, & s'en fervoient pour peindre des animaux fur leurs habits de laine (εἰρίῳ). On lavoit ces peintures, & elles duroient autant que fi elles euffent été tiffues avec l'étoffe.

Caucafe (Habitans de la chaîne des montagnes du). « L'hiver, dit Strabon (*XI*, *pag.* 506. 1620), ils » mettent à leurs pieds, pour gravir fur les montagnes, » des chauffures pointues de cuir de bœuf cru, larges » comme des tambours (les Anciens ne fe fervoient que » de petits tambours, tels que ceux des Bafques), à » caufe des neiges & des glaces. Pour defcendre des » montagnes, ils fe placent, avec leurs fardeaux, fur » des cuirs, & ils gliffent ainfi..... Dans l'Arménie, ils » attachent fous leurs pieds de petits cylindres de bois » terminés en pointe. »

Celtibères. Diodore (*V*, *cap.* 33) dit que les *Celtibères* s'enveloppoient les jambes avec des bottines tiffues de poil. Ils habitoient le milieu de l'Hifpanie. Strabon dit (*III*, *pag.* 167) que de fon tems (fous Augufte) ils avoient adopté les ufages des Romains, & que même ils portoient la toge.

Corfe. Sénèque (*de Confolat. ad Helvium*, *cap.* 8) dit que les Efpagnols s'étoient établis en Corfe ; ce que l'on pouvoit conclure de la reffemblance du culte, de la reffemblance de leurs coiffures, de leur chauffure avec celles des Cantabres ; enfin de plufieurs mots de leur idiôme. Strabon dit que les montagnards efpagnols laiffoient croître leur chevelure comme les femmes (des Romains, des Grecs), & qu'ils fe couvroient le haut de la tête avec une coiffure particulière.

Cyrénaïque (Les Africains voifins de la) étoient vêtus de peaux d'animaux fauvages & domeftiques (*Mela*, *I*, *cap.* 8), & les principaux d'entr'eux portoient le *fagum.*

Efpagnols. (Voyez *Hifpani.*)

Éthiopiens d'Afie & d'Afrique. Les Grecs appeloient généralement *Éthiopiens* les Nègres, peut-être parce que les premiers Nègres leur avoient été amenés des contrées fituées au-delà de la Haute-Égypte. Ils en avoient parmi leurs efclaves, & ils les payoient fort cher ; auffi fe faifoient-ils toujours fuivre par eux ; ce qui étoit une preuve de richeffe & de luxe (*Theophr. Ethici caract.*, 22 ; *Terent. Eunuch. I*, *fcen.* 1). Les *Éthiopiens* fitués au midi de l'Égypte avoient long-tems occupé Thèbes ; auffi les figures fculptées que l'on trouvoit dans fes ruines avoient-elles les traits des Nègres. Ils portoient des vêtemens de coton, que l'auteur de la vie d'*Apollonius* compare (*II*, *cap.* 41, & *VI*, *cap.* 6) aux vêtemens, & en particulier au manteau que les Athéniens de race ancienne portoient dans l'été, & qu'il appelle des habits de lin.

Les *Éthiopiens* des bords occidentaux de la Mer-Rouge, ou les *Troglodytes* (les Abiffins occidentaux d'aujourd'hui), étoient nus (*Strab. XVI*, *pag.* 765. 1620), portoient des manteaux de peaux : leurs femmes étoient tatouées, portoient des colliers de coquillages.

Les Éthiopiennes perçoient leurs lèvres & y paffoient un anneau de cuivre. En général, les *Éthiopiens* (*ibid. XVII*, *pag.* 822) portoient des habits de peaux, & non de laine, parce que leurs brebis avoient des poils comme les chèvres. Quelques-uns n'avoient pour tout vêtement qu'une étroite ceinture de peaux ou tiffue de poils.

Francs. Venus des pays fitués au-delà du Rhin, les *Francs* s'établirent fur les bords de la Somme dans le commencement du cinquième fiècle, & avant la fin du fixième ils furent maîtres de la plus grande partie des Gaules. Voici la defcription que Sidoine Apollinaire, mort en 480, fait du coftume qui diftinguoit un jeune prince de la famille des Rois francs (*Epift.* 20, *lib.* 4)..... « Je crois que vous auriez eu un grand plaifir à voir » le jeune Sigifmer, paré à la manière de fes compatriotes, diriger fa marche vers le prétoire de fon futur » beau-père. Il étoit précédé par un cheval orné de » chaînes d'or, & plufieurs autres, ornés de pierres » précieufes, le précédoient & le fuivoient. Il marchoit » feul à pied entre fes écuyers & fes valets. Il fe faifoit » remarquer par la blancheur de fa peau, les vives cou-

» leurs de son teint, sa chevelure blonde; par la pourpre » & l'or qui brilloient sur ses habits de soie blanche. » L'aspect des chefs & des guerriers qui l'accompa- » gnoient, étoit formidable, même en tems de paix. » Leurs pieds seuls étoient renfermés dans une chaussure » garnie de poils; les jambes, les genoux & les cuisses » étoient nus. Un habillement étroit, de couleur chan- » geante, les couvroit depuis le cou jusqu'au milieu de » la jambe; les manches ne descendoient que jusqu'au » commencement des bras, & ils portoient sur cet ha- » billement des *sagum* verts bordés de pourpre. Leurs » épées, suspendues aux épaules avec des baudriers, » passoient sur les ceintures de fourrures, chargées » d'ornemens ronds qui entouroient leurs reins; de » sorte que ces larges ceintures leur servoient à la fois » de parure & de défense. Ils tenoient de la main droite » des lances armées de crocs, les haches qu'ils lançoient » à l'ennemi, & de la gauche des boucliers blancs, » peints en jaune dans le milieu. »

Agathias, qui écrivoit sous Justinien, vers le milieu du sixième siècle, & qui a si bien décrit l'armure des *Francs*, décrit aussi la manière particulière (*Hist. Justiniani*, *I*, *pag.* 14. *Paris*, 1660) dont ils coupoient leurs cheveux. « Il est défendu par une loi aux Rois des *Francs* » de couper leurs cheveux. Aussi dès l'enfance laissent- » ils croître leur chevelure, qui flotte avec une certaine » grâce sur leurs épaules. Quelques-uns partagent leurs » cheveux sur le front & les laissent pendre des deux » côtés; mais ils ne les portent pas comme les Turcs » (d'alors, avant Moham-Med) & les Barbares, héris- » sés, noués négligemment; ils les peignent avec soin, » les frottent avec des savons, & ils en tirent vanité, » parce que cette longue chevelure est le caractère dis- » tinctif de la race royale. Les autres *Francs* coupent » leurs cheveux en rond, & il ne leur est permis de les » porter que médiocrement longs. »

Gètes. Ovide (*Trist. III*, *eleg.* 10, *vers.* 19) les représente tellement couverts de longues chausses & de fourrures, que leur visage seul étoit visible.

Gindanes, peuple de l'Afrique septentrionale, voisin du lac Tritonide. Les femmes portoient des lanières de peaux autour des chevilles du pied, en nombre pareil à celui des hommes auxquels elles avoient accordé leurs faveurs, & elles en tiroient gloire (*Heród. IV*, *pag.* 359. *Wesseling*). Les *Maclyes* leurs voisins rejetoient leurs cheveux en arrière, tandis que les *Ausenses*, habitans de la même région, les rejetoient en avant.

Goths. Venus de la Scandinavie, ils remplacèrent les Gètes dans la Sarmatie & dans la Dacie, sur les bords septentrionaux du Danube. Jornandès, qui écrivoit dans le sixième siècle, dit que du tems de Sylla ils avoient été civilisés par *Diceneus*, qui avoit partagé la nation en deux classes; celle des Prêtres & des principaux chefs, appelés *pileati*, à cause des bonnets qu'eux seuls portoient, & le reste des *Goths* appelés *capillati*, à cause de leur longue chevelure qu'ils ne couvroient jamais.

Hispani. Strabon (*III*, *pag.* 164, *edit.* 1620) décrit fort au long les coiffures bizarres des femmes d'*Hispanie*. Dans quelques contrées, elles portoient des colliers de fer, qui supportoient de longs arcs. Ces arcs s'élevoient sur la tête, se prolongeoient devant le front & soutenoient un voile étendu comme un parasol. Dans quelques autres contrées, une espèce de tambour, large & élevé, couvroit le derrière de la tête jusqu'aux oreilles; dans d'autres, les femmes s'arrachoient les cheveux par-devant, pour agrandir leur front & pour le rendre luisant. Quelques femmes enfin plaçoient sur le haut de leur tête une petite colonne d'un pied de hauteur, autour de laquelle elles relevoient, entortilloient leurs cheveux, & qu'elles recouvroient d'un voile noir.

Claudien (*Prim. Cons. Stilich. II*, *vers.* 228) représente l'Espagne personnifiée, couronnée de laurier, couverte d'un habillement roux, sur laquelle étoit tissu le Tage.

On payoit (*Strab. III*, *pag.* 144, *edit.* 1620) jusqu'à un talent (5,333 francs 4 centimes, si c'est le talent attique) un bélier de Turditanie & d'Hispanie, pour féconder les brebis d'Italie. (Voyez *Celtibères*, *Iberi*, *Lusitani.*)

Huns, Tatares originaires des provinces septentrionales de l'Asie vers la Chine, ravagèrent l'Asie & l'Europe sous les successeurs de Théodose. Jornandès (*de rebus Geticis*) & Ammien Marcellin (*lib.* 31, *initio*) ont décrit la figure extraordinaire & le costume sauvage de ces Barbares. Leur visage noir étoit rond & aplati, percé de deux petits trous plutôt que de deux yeux, & sans barbe. Dès l'enfance on leur faisoit des incisions sur le visage, pour les accoutumer à la douleur. Ils avoient le corps ramassé, l'estomac large, le cou court, la tête grosse, les cheveux ras. Ils n'étoient habillés que de peaux ou de toiles qu'ils laissoient user sur leurs corps. Leur étendard étoit de peau.

Iberi d'Espagne. Athénée (*XII*, 5) dit qu'ils portoient des tuniques qui descendoient jusqu'aux pieds, & des manteaux de diverses couleurs, semblables à ceux des acteurs tragiques. Il ajoute que ce costume embarrassant ne les empêchoit pas d'être redoutables dans les combats.

Indiens de l'Asie. Les *Indiens* de l'armée de Xercès portoient (*Herodot. VII*, *pag.* 540, *Wessel.*) des vêtemens faits avec l'écorce des arbres (ξύλων). L'historien veut peut-être ici parler du coton qu'il ne connoissoit pas. Il dit des *Indiens* qui habitoient les côtes orientales du Golfe persique (*III*, *pag.* 247, *Wessel.*) : « Ils font une » barque d'un seul morceau de roseau. Ils portent les » vêtemens usités chez les autres *Indiens*, faits avec l'é- » corce d'un roseau qu'ils coupent dans les fleuves, qu'ils » écrasent & qu'ils tressent ensuite comme des nattes pour » s'en faire des espèces de cuirasse. »

Strabon (*XV*, *pag.* 719, *edit.* 1620) dit des *Indiens* en général : « Ils portent un habillement blanc, des *sin-* » *dones* blancs (schals), des *carbasus* (toiles de coton); » d'autres disent que leurs habits sont teints de couleurs » brillantes. Ils portent la barbe & les cheveux longs; » ils lient leur chevelure avec des bandelettes. » Quinte-Curce, contemporain de Strabon, fait du costume (*VIII*, 9) des *Indiens* une description qui rend plus intelligible celle de Strabon. La voici : « Ils s'enveloppent jusqu'aux » pieds dans une toile de coton (*carbaso*); ils lient à » leurs pieds des chaussures découvertes; ils entourent » leur tête avec des pièces de toile (*linteis*, les schals). » Les riches & les nobles portent des pierres précieuses » suspendues à leurs oreilles; leurs bras & leurs avant- » bras sont ornés de bracelets d'or. Ils relèvent leurs » cheveux sans les couper. Ils portent toujours de la » barbe au menton & rasent le reste du visage. » Strabon dit encore des *Indiens* considérés en général (*XVI*, *pag.* » 709, *edit.* 1620) : Ils portent des ornemens d'or, en- » richis de pierres précieuses; des pièces de toiles teintes » des plus vives couleurs. On porte sur leur tête des » parasols, parce qu'ils prennent beaucoup de soin de » leur figure. » Le même écrivain, parlant des ambassadeurs envoyés à Auguste par Porus, Roi des *Indiens*, dit que les présens étoient portés par huit esclaves nus,

excepté de larges ceintures (περιζώμασι, des pagnes) parfumées. Enfin, Philostrate (*Apollon. Vit. II*, *c.* 20) dit : « Ceux qui habitent au-delà de l'Indus portent un » habillement fait avec une espèce de lin que l'on dit ne » croître que chez eux ; des chaussures d'écorce de *papyrus*, & un bonnet lorsqu'il pleut. Les plus distin- » gués d'entr'eux sont vêtus de byssus. On dit que le » *byssus* vient d'un arbre qui ressemble au peuplier blanc » dans sa partie inférieure, & dont les feuilles ressem- » blent à celles du saule. » A cette description on ne peut méconnoître le cotonier, *bombax* de la *Monadelphie polyandrie* de *Linnæus*.

« Lorsque le Roi des *Indiens* paroît en public, dit » Quinte-Curce (*VIII*, 9), il est précédé par des offi- » ciers portant des cassolettes d'argent, dans lesquelles » on brûle des parfums pour embaumer les lieux où il doit » passer. Il est couché dans une litière dorée (un pa- » lanquin), ornée de perles & de rideaux enrichis d'or & » de pourpre. Les gardes-du-corps armés suivent cette » litière : on porte, au milieu de leur troupe, des ar- » bustes ; sur ces arbustes sont perchés des oiseaux ins- » truits à égayer, par leurs chants, les occupations sé- » rieuses. Le toit du palais royal est soutenu par des » colonnes dorées qu'entoure une vigne ciselée sur l'or, » chargée des oiseaux les plus recherchés, ciselés en » argent (*ibid. IX*, *cap.* 1). On vit paroître le Roi in- » dien, accompagné de deux fils adultes. Il se distinguoit » de ses sujets par sa beauté. Son habillement, qui cou- » vroit même les cuisses, étoit orné d'or & de pourpre ; » sa chaussure découverte étoit dorée & enrichie de » pierres précieuses ; ses avant-bras & ses bras étoient « ornés de perles ; des pierres précieuses, recomman- » dables par leur volume & leur blancheur, étoient sus- » pendues à ses oreilles ; des bérils étoient enchâssés » dans son sceptre d'or. »

Les *Brachmanes* de l'Inde, renommés chez les philosophes grecs à cause de leur sagesse..... (*Apoll. Vit. III*, *cap.* 15), portoient les cheveux longs comme autrefois les Lacédémoniens, les habitans de *Thurium*, de Tarente, de Mélos, & ceux des Grecs qui affectionnoient les établissemens des Lacédémoniens ; ils les lioient avec une bandelette blanche. Ils étoient nus, excepté une légère pièce d'étoffe semblable à l'exomide, faite avec une laine que la terre produit d'elle-même, qui est plus blanche que la laine de Pamphylie, & plus douce au toucher que celle de Tarente (le coton).

Enfin, Pausanias (*Lacon. cap.* 11) dit que les Grecs, qui alloient par mer commercer dans l'Inde, ne recevoient, en échange des marchandises apportées de Grèce, que des marchandises de ce pays, parce que les Indiens n'avoient point de monnaie, quoique l'on trouvât chez eux de l'or & du cuivre en abondance.

Insubres. Polybe (*II*, *cap.* 28, *pag.* 116, *Casaub.*) dit que les Boïens & les *Insubres* (habitans du pays appelé aujourd'hui *Lombardie*) portoient des chausses longues & des *sagum* très-légers.

Latins. Tite-Live dit des *Latins* (*VIII*, *cap.* 8), à l'époque où Manlius fit décapiter son fils..... « Dans ce » combat on croyoit voir une guerre civile, tant la res- » semblance entre les Romains & les *Latins* étoit grande. » Ils ne différoient que par leurs affections. »

Lusitani. Entre ces anciens habitans du Portugal, ceux qui vivoient dans les montagnes (*Strab. III*, *pag.* 154, *edit.* 1620) marchoient au combat avec une longue chevelure que lioit une bandelette placée sur le front..... Tous étoient vêtus de noir, portoient le plus souvent des *sagum* dans lesquels ils s'enveloppoient, & couchoient sur des feuilles. Ils se servoient de vases d'argile comme les Gaulois. Les femmes étoient ordinairement vêtues d'étoffes à fleurs.

Marseillois. Athénée (*XII*, 5) dit qu'ils étoient efféminés, & que leur costume étoit le même que celui des *Iberi* d'Espagne : des tuniques traînantes & des manteaux fort amples, tels que ceux des acteurs tragiques. *Silius Italicus* (*XV*, *vers.* 168) dit que l'on retrouvoit à Marseille le culte & le costume des Phocéens d'Ionie ses fondateurs. On trouve dans Suidas (*Ex* Μασσαλ *& Es* Μασσαλ), que les *Marseillois* étoient vêtus d'habillemens traînans, de diverses couleurs ; qu'ils parfumoient & arrangeoient leur chevelure avec un soin recherché.

Le moine Cassien, qui établit des monastères à Marseille dans le cinquième siècle, dit (*de habitu Monachi*, *lib.* 1) que la rigueur des hivers ne permettoit pas dans cette ville de porter des chaussures découvertes (*caligis*), ni le *colobium* (tunique sans manches), ni de se vêtir d'une seule tunique.

Massagètes, peuple nomade qui habitoit une plaine spacieuse à l'est de la mer Caspienne. Hérodote (*I*, *pag.* 101, *Wesseling*) dit que les *Massagètes* s'habilloient & vivoient comme les autres Scythes ; ils n'employoient de tous les métaux, que l'or & le cuivre : leurs épées, leurs cuirasses & leurs haches étoient de cuivre. Leurs ceintures & les bandelettes de leur chevelure étoient dorées, ainsi que le frein & le poitrail de leurs chevaux. Ceux qui habitoient les îles (de la mer Caspienne) avoient des habillemens d'écorce d'arbre. Les habitans des plages marécageuses se nourrissoient de poissons, s'habilloient avec les peaux des phoques qui s'y rendoient de la mer. Les habitans des montagnes portoient des habillemens teints avec des couleurs ineffaçables (*Strab. XI*, *pag* 512. 1620).

Maures ou *Maurétaniens*, qui habitoient la partie septentrionale de l'Afrique, depuis la Numidie à l'est, jusqu'à l'Océan ; ils portoient des tuniques sans ceinture, & des peaux de lions, de tigres, &c. ; car Strabon l'assure de tous les Africains. Ces tuniques étoient faites avec des toiles peintes en Égypte : *Picti tunica Nilotide Mauri* (*Martial. X*, 6). Ils portoient de longues chevelures, & c'est par-là, autant que par sa richesse en argent monnayé, que Cicéron caractérise le fils de Juba, Roi de Mauritanie (*de Lege agrar. n°.* 22, *pag.* 443, *edit. Grævii*, 1699). La plupart des *Maures* avoient une oreille percée, & une boucle passée dans cette oreille, comme le fait observer Dion-Cassius (*lib.* 78, *cap.* 11) en parlant de Macrin.

A l'époque de la guerre des Vandales (*Procop. Bell. Vandal. II*, *cap.* 6), les *Maures* portoient en toute saison un manteau fort épais & une tunique hérissée de poils. Voici le costume de leurs Rois à la même époque (*ibid. I*, 25) : « Un sceptre d'argent doré, un bonnet » d'argent, ne couvrant pas toute la tête, mais s'éle- » vant en forme de couronne avec plusieurs bandelettes » argentées ; un manteau blanc lié sur l'épaule droite » avec une agraffe d'or, & de la forme de la chlamyde » thessalienne ; une tunique blanche chargée d'orne- » mens de diverses couleurs ; enfin, une chaussure élevée » & dorée. » Les Empereurs romains leur envoyoient ces marques de la royauté.

Maxyes, Libyens voisins du lac Tritonide : ils coupoient leurs cheveux du côté gauche, & les laissoient croître du côté droit ; ils se peignoient le corps avec des terres ocreuses (*Herodot. IV*, *pag.* 365, *Wesseling*).

Nasamones, peuple de la Libye, portoient une coiffure de plumes (*Dio Chrysost. LXX*, *pag.* 628).

Numides. (Voyez *Maures.*) Leur costume étoit le même.

Pannoniens. Dion-Cassius (*lib.* 49, *cap.* 36) dit que leur nom (latin sans doute) venoit des morceaux d'étoffe (*panni*) avec lesquels ils faisoient leurs tuniques garnies de manches. Végèce (*I*, 20) dit que l'usage d'obliger les soldats de porter le bonnet de peaux, appelé *pileus pannonicus*, subsistoit encore de son tems; qu'on le leur faisoit toujours porter, de crainte que, s'ils prenoient l'habitude d'avoir la tête nue, le casque ne leur parût trop lourd.

Peintures sur la peau. (Voyez *Britanni*, *Mosynœci*, *Thraces*, *Maxyes*, *Pictes*, *&c.*)

Pictes, habitans du nord de l'Angleterre. Lorsque les Romains les connurent, ils avoient le corps nu & peint: d'où vint leur nom. Claudien (*Bell. getic. vers.* 416) dit que ces peintures ou ces stigmates étoient faits avec le fer.

Saranges habitoient le nord-est de la Perse. Dans l'armée de Xercès ils portoient des habits teints de diverses couleurs (*Herod. VII*, *pag.* 540, *Wesseling*), des chaussures découvertes qui s'élevoient jusqu'aux genoux, des arcs & des lances semblables à ceux des Perses.

Sarmates, anciens habitans de la Pologne, portoient des habits larges & flottans (*Tacit. de Morib. Germ. cap.* 17.)

Satarques. (Voyez *Agathyrses.*)

Suevi. Du tems de César ils habitoient la partie septentrionale de la Germanie au-delà de l'Elbe; & quoique ces contrées fussent très-froides, ils ne portoient d'autre habillement qu'une peau étroite, qui laissoit découverte la plus grande partie de leur corps.

Thraces habitoient les pays situés entre la Propontide, le Bosphore, le Pont-Euxin & le Danube. On voit dans Xénophon (*Cyri Exped. VII*, *cap.* 4), que les *Thraces* étoient vêtus à peu près comme le sont aujourd'hui les Tatares-Russes. Ils s'enveloppoient la tête & les oreilles dans des bonnets de peaux de renard; ils portoient des tuniques qui couvroient les cuisses, & des surtouts (ζειρα) qui descendoient jusqu'aux pieds des chevaux, mais qui ne ressembloient point aux chlamydes. Homère (*Iliad. IV*, 533) les peint avec les cheveux longs & hérissés sur le sommet de la tête; aussi un homme, dans le deuil & le chagrin, dit-il qu'il a la barbe & les cheveux hérissés comme les *Thraces* (*Theocrit. Idyll.* 14).

La tunique des *Thraces* étoit faite de toile de chanvre (*Herodot. IV*, *pag.* 314, *Wesseling*), toile que les Grecs n'employèrent que depuis l'ère vulgaire. Ces toiles étoient peintes avec des raies ou d'autres figures : de là vinrent les épithètes *virgati Dahæ*. Celles de *picti Agathyrsi*, *picti Geloni*, pouvoient avoir la même origine : peut-être aussi se rapportoient-elles aux marques que les *Thraces* imprimoient sur leurs visages. Hérodote (*V*, *pag.* 374) dit en effet que c'étoit chez eux une marque de noblesse d'être stigmatisé.

Quoique les écrivains grecs cités plus haut ne fassent pas mention des longues chausses des *Thraces*, on peut conclure qu'ils en portoient, d'un passage de Philostrate (*Apollon. Vita*, *I*, *cap.* 25); il y parle des longues chausses & du bonnet d'Orphée que l'on disoit être *Thrace*, & à qui les sculpteurs en donnoient le costume.

Tritonides. Le lac Triton étoit dans la Libye, près des Syrtes. Hérodote (*lib.* 4, *pag.* 364, *Wesseling*) dit que les Grecs avoient donné à Pallas l'égide, d'après le costume des Africaines (des environs du lac Triton). « Elles » portent, dit-il, un habillement de peaux, attaché avec » des courroies qui ne sont pas des serpens (comme à » l'égide), & de la même forme que l'habillement de » Pallas. Les Africaines jettent en effet sur leurs autres » habits, de petites peaux de chèvre dépouillées de » poils, garnies de courroies en guise de franges. »

SECTION III.

Barbares religieux.

Cet ouvrage n'a pas pour objet de faire connoître les cérémonies religieuses des peuples appelés *Barbares* par les Grecs & les Romains, mais les monumens relatifs à ces cérémonies. Ces monumens sont en petit nombre, parce que la plupart des *Barbares* ne cultivèrent point les beaux-arts, & parce que le tems & le zèle des premiers Chrétiens ont détruit les monumens des peuples qui les avoient cultivés.

Gaulois. Les causes de destruction que j'ai exposées ci-dessus, semblent avoir agi fortement sur les monumens du culte des *Gaulois*. Je ne veux pas parler de ces pierres énormes que l'on trouve encore dans le nord-ouest de la France, & que leur masse a seule fait subsister jusqu'à ce siècle, parce qu'elles ne présentent ni bas-reliefs ni inscriptions. Ce sont les bas-reliefs & les figures de ronde-bosse, dont la perte me met hors d'état de faire connoître le costume religieux des Gaulois & des Celtes. Je donne seulement ici, sous le *n°. unique*, *Pl. CCCVIII*, deux figures publiées par Montfaucon (*Antiq. expliq. II*, *Pl CXCIII*), d'après un bas-relief d'Autun, qui avoit été recueilli par Auberi pour le Recueil des antiquités de cette ville, laissé imparfait par sa mort. Le savant antiquaire y reconnoît deux Druides vêtus de longues tuniques & d'amples manteaux liés sur une épaule avec une agraffe. L'un, qui est couronné de feuilles de chêne, tient une espèce de sceptre; l'autre tient un croissant que Montfaucon croit être un emblême de la lune à son sixième jour, jour où l'on coupoit le gui de chêne en grande cérémonie, mais que je prends pour l'instrument tranchant avec lequel on le coupoit. Pline (*XVI*, 44) dit que cette faucille étoit d'or, & que le Druide qui en faisoit usage étoit vêtu de blanc. Il y a de fortes raisons de croire que le blanc étoit la couleur ordinaire de l'habillement des Druides.

Perses. Les *Mages* étoient, chez les *Perses*, les ministres du culte, les gardiens du feu sacré, que les Guèbres répandus dans l'Inde adorent encore. Quinte-Curce (*III*, 3) raconte qu'au combat d'*Issus*, Darius faisoit porter devant lui, sur des autels d'argent, le feu sacré. Les *Mages* les entouroient, & chantoient des hymnes religieux. Après eux marchoient trois cent soixante jeunes gens, en nombre pareil à celui des jours de l'année persique (les *Epagomènes* exceptés), & revêtus de manteaux d'écarlate. Paroissoit ensuite le char consacré au Soleil. Il étoit tiré par des chevaux blancs, d'une grande taille, conduits par des hommes vêtus de blanc, qui portoient des baguettes dorées.

J'ai rassemblé, dans mon premier Mémoire sur les Perses (*Institut. Litterat. IV*, *pag.* 96), tout ce que les anciens écrivains nous ont laissé sur les Mages. Leurs habits étoient blancs; ils portoient des tiares ornées de

fanons qui pouvoient couvrir les joues & la bouche ; ils tenoient ordinairement un roseau au lieu de sceptre, & un faisceau de bruyères ou d'autres plantes odorantes pendant les cérémonies religieuses ; mais jamais ils ne portoient de l'or ni des ornemens faits avec ce métal. Comment, après cela, reconnoître pour un Mage une figure qui est debout devant une espèce d'autel, sur une pierre gravée publiée d'abord par Lachausse, ensuite par Montfaucon (*Antiq. expliq. II*, *Pl. CLXXX*), car elle a la tête nue. Mais ce doit être un Perse, parce qu'il est vêtu d'habits longs & rayés, tels que ceux des hommes de cette nation.

La tiare, le roseau surmonté d'un corps sphérique ou d'un cercle, feroient plutôt reconnoître un Mage dans la figure du *n°*. 3, *Pl. CCCVII.* Elle est tirée d'une pierre gravée publiée par Montfaucon (*Antiquit. expliq. II*, *Pl. CLXXV*). Cette figure est assise sur un siége orné d'un quadrupède ailé à tête humaine, tel que l'on en voit dans les bas-reliefs de Persépolis. Le cercle auquel sont fixées deux ailes éployées que l'on trouve aussi dans ces bas-reliefs, est placé au dessus de la figure. Enfin, on voit devant la figure un objet de forme bizarre.

Prêtres chez les Barbares. Les Grands-Prêtres de Comane dans le Pont & de Comane dans la Cappadoce étoient chacun souverains de la ville & du territoire ; ils portoient en cette qualité le bandeau royal dans les cérémonies religieuses.

Saumaise (*de Cæsarie*, *pag.* 660) fait observer, d'après Hérodote (*Euterpe*), que les Prêtres de toutes les nations, ceux d'Égypte exceptés, ne se rasoient point la tête, & qu'ils laissoient croître leur chevelure. Artémidore dit la même chose. Saumaise ajoute que les Prêtres portoient des tiares ou des bonnets, quoique les peuples qui avoient de longues chevelures, eussent ordinairement la tête nue, & que tous les peuples connus couvroient leurs têtes pendant les cérémonies religieuses.

Phrygiens. Virgile (*Æneid. III*, 545) nous apprend que les *Phrygiens* se couvroient la tête en invoquant les Dieux. Ce furent des *Phrygiens* qui portèrent chez les Grecs & chez les Romains le culte de Cybèle, & qui en devinrent les ministres. On le verra à l'article de l'*Archigalle* dans les figures religieuses des Grecs.

Scythes. On trouve sur plusieurs bas-reliefs (*Winckelm. Mon. ant. nn.* 49 & 49 *bis*), & dans les peintures d'Herculanum, Thoas, Roi de la Tauride, conduisant Oreste & Pylade pour être immolés par Iphigénie. Ce Roi est vêtu comme les Barbares, & ne porte aucun attribut religieux. La prêtresse ne porte de même aucun attribut religieux ; elle a la tête & le corps enveloppés dans son manteau, & elle tient un poignard.

Syriens. Lucien (*de Syria Deâ*, *III*, *pag.* 483), parlant des Prêtres de la déesse Syrienne, qui étoit adorée à Hiérapolis, dit.... « Ils sont tous vêtus de blanc, & ils » portent tous un bonnet. Le Grand-Prêtre, choisi cha- » que année, porte seul un vêtement de pourpre & une » tiare d'or. » Il y avoit aussi des Prêtresses de la déesse Syrienne. Eunapius, cité par Suidas, dit d'une Prêtresse de cette divinité, qu'elle étoit vêtue de blanc, & qu'elle portoit une couronne de fleurs.

Apulée (*Metam. VIII*, *pag.* 260, 255, 261, *in usum Delph.*) nous a transmis des détails très-curieux sur les Prêtres de la déesse Syrienne, qui parcouroient les diverses contrées en montrant une image de leur divinité, & en demandant l'aumône en son nom. Ces détails leur sont communs avec les Galles ou Prêtres de Cybèle. « Ils se revêtirent d'habits longs, ornés de diverses cou- » leurs ; ils se peignirent le visage & le tour des yeux, » chacun d'une manière particulière & bizarre ; ils pri- » rent des ceintures, des tuniques jaunes, des habille- » mens de lin & de coton. » Quelques-uns, vêtus de tuniques blanches, ornées, dans tous les sens, de bandes de pourpre en forme de fer de lance, & liées avec une ceinture, ayant des chaussures jaunes, portoient la statue de la Déesse revêtue d'un manteau de soie..... Ils secouoient leurs têtes avec violence, & faisoient flotter, en tournant, leur chevelure pendante .... L'un d'eux se donnoit de violens coups avec un fouet de bandelettes de laine, garni d'ossemens de mouton, ceux du talon, &c.

FIN.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.

Fig. 1.



Fig. 2.



Desvé dr.

ANTIQUITÉS.

Fig. 2.



Fig. 1.



Fig. 3.



Deseve dir.[t]

ANTIQUITÉS.





Desvoe dir.

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



Deseve del.t

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.

Fig. 3.

Fig. 1.

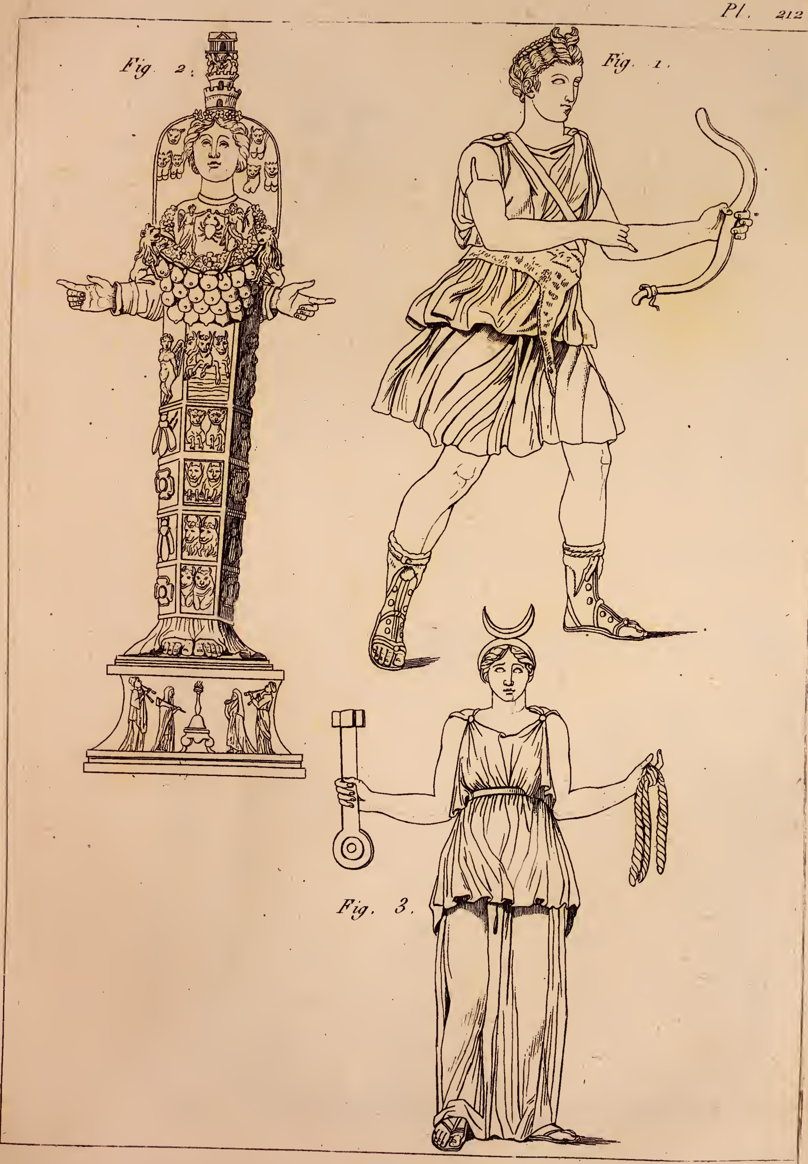
Fig. 2.

Fig. 4.

Desene dir.t

ANTIQUITÉS.


Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.
Deseve dir.



ANTIQUITÉS.

Deseve dir.t



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.

Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 4.



Fig. 3.



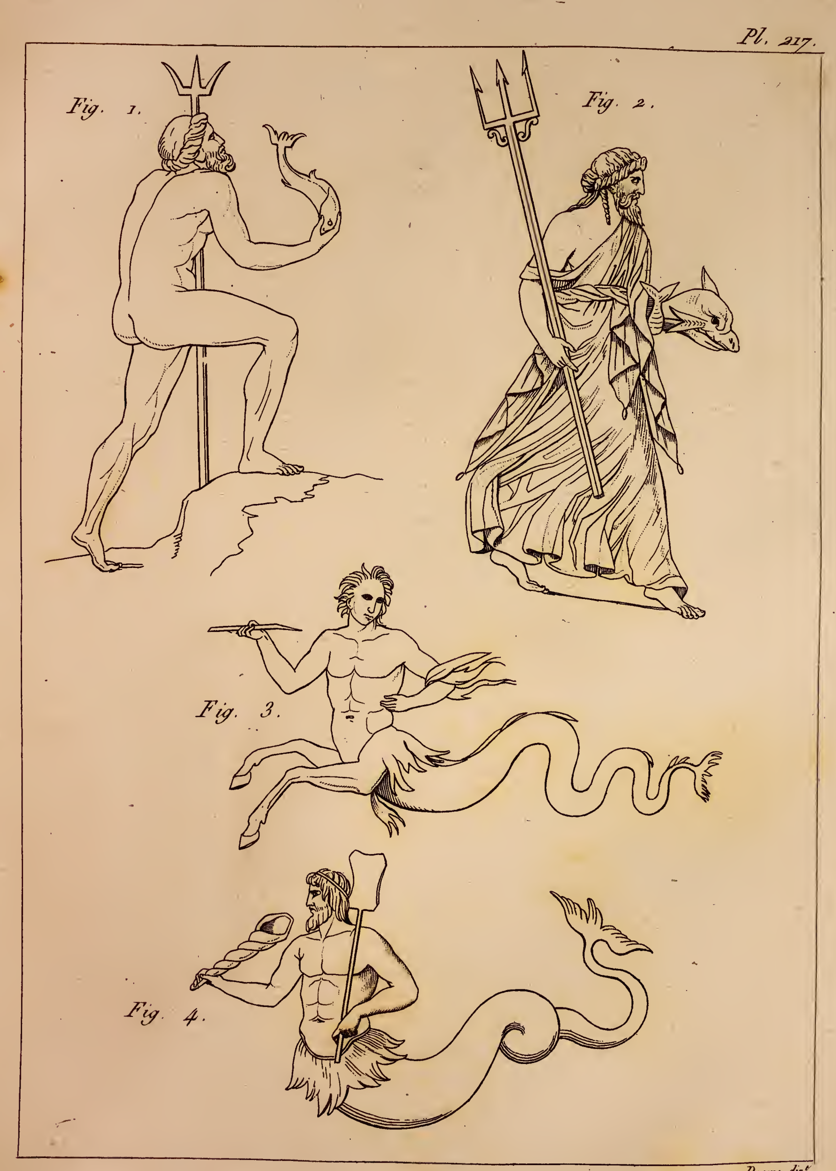
Desevo direx.t

ANTIQUITÉS.



Desève dir.t

ANTIQUITÉS.



Desere dir.^t

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.

Fig. 1.

Fig. 3.

Fig. 2.

Desc... dir.

ANTIQUITÉS.



Desev. dir.t

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.

Fig. 2.

Fig. 1.

Fig. 3.

Fig. 4.

Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.

ANTIQUITÉS.





ANTIQUITÉS.

Devere dir.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Desève dir.

ANTIQUITÉS.

Fig. 2.



Fig. 1.



Fig. 4.



Fig. 3.



Fig. 6.



Fig. 5.



Deseve dir.^t

Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 1.



Fig. 5.



Fig. 4.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.

Fig. 3.

Fig. 1.

Fig. 2.

Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.





Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.

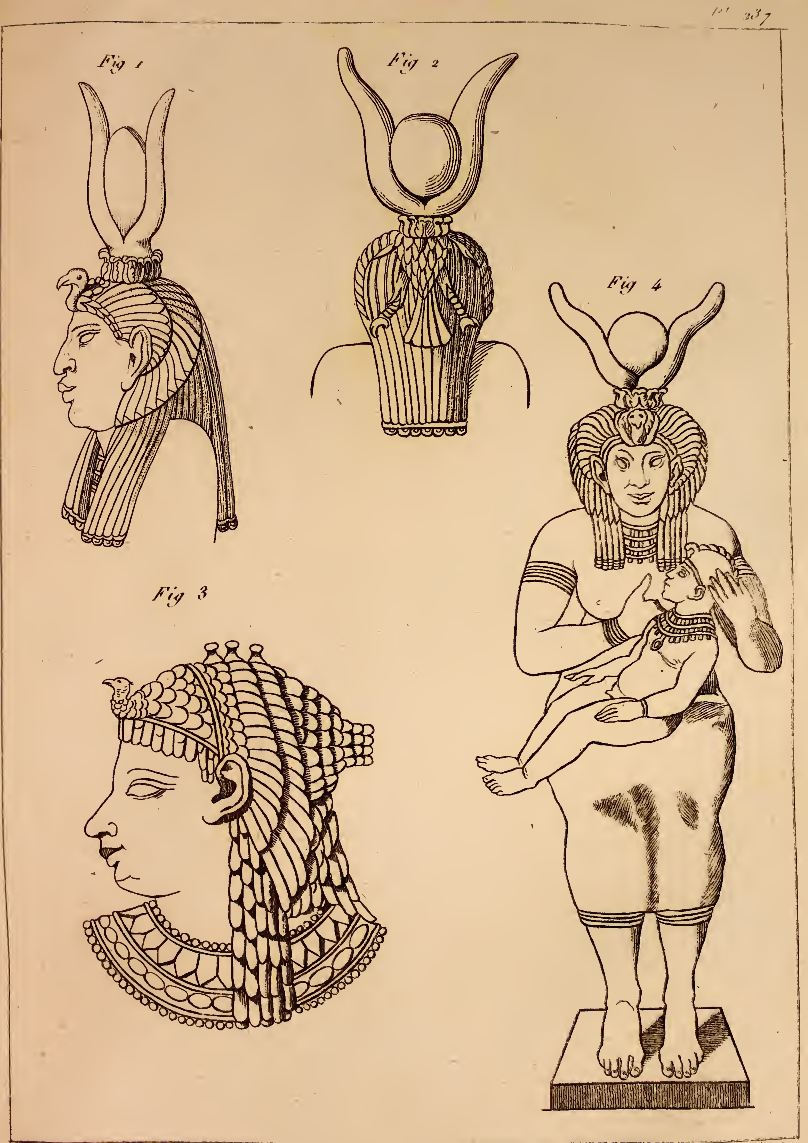


ANTIQUITÉS.



Desev. del.

ANTIQUITÉS



Devere dir.

ANTIQUITÉS



Desève dir.t

ANTIQUITÉS.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 1.

Fig. 4.

Fig. 5.

Deseve dir.t

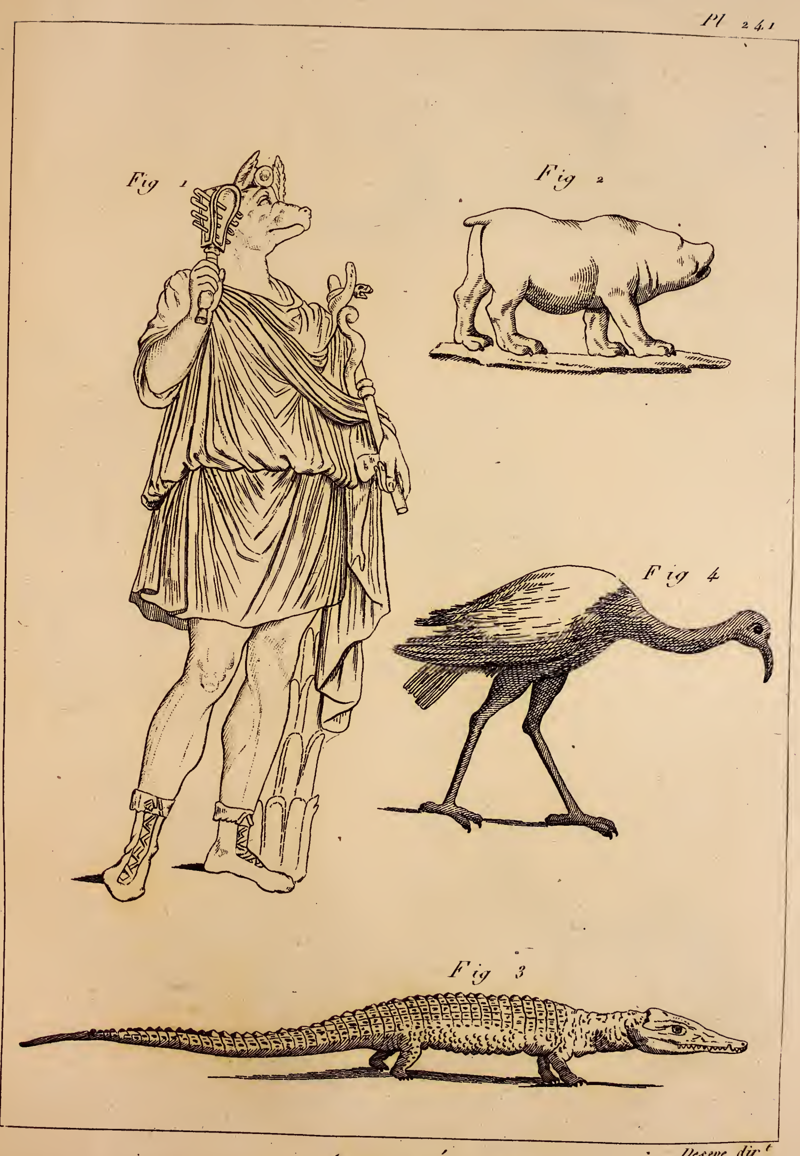
ANTIQUITÉS





ANTIQUITÉS

Deseve dir.t



ANTIQUITÉS

Desève dir.^t



Deseve dir.

ANTIQUITÉS



Desève dir^t.

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.

Fig. 2.

Fig. 1.

Fig. 3.

NEHALEN

Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

Desove dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS

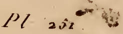


Fig 3

Fig 2

Fig 1

*Deseve dir*t

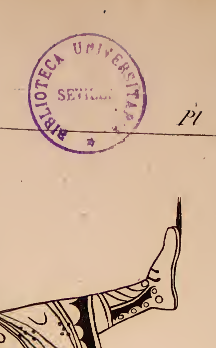




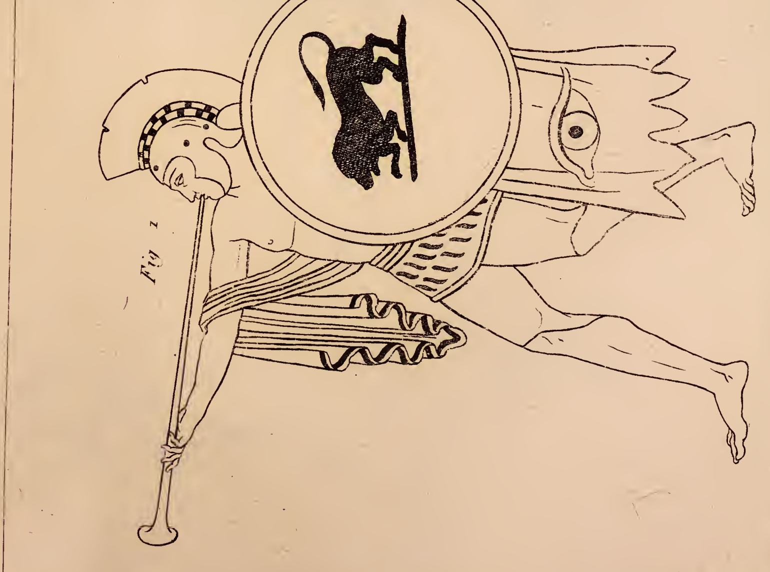
ANTIQUITÉS

Deseve dir.t









Deseve dir t

ANTIQUITÉS

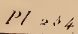


Fig. 3

Fig. 2

Fig. 1

ANTIQUITÉS

Deseve dir.



Deseve dir^t.

ANTIQUITÉS



Desove dir.t

ANTIQUITÉS



Fig. 1.

Fig. 2.

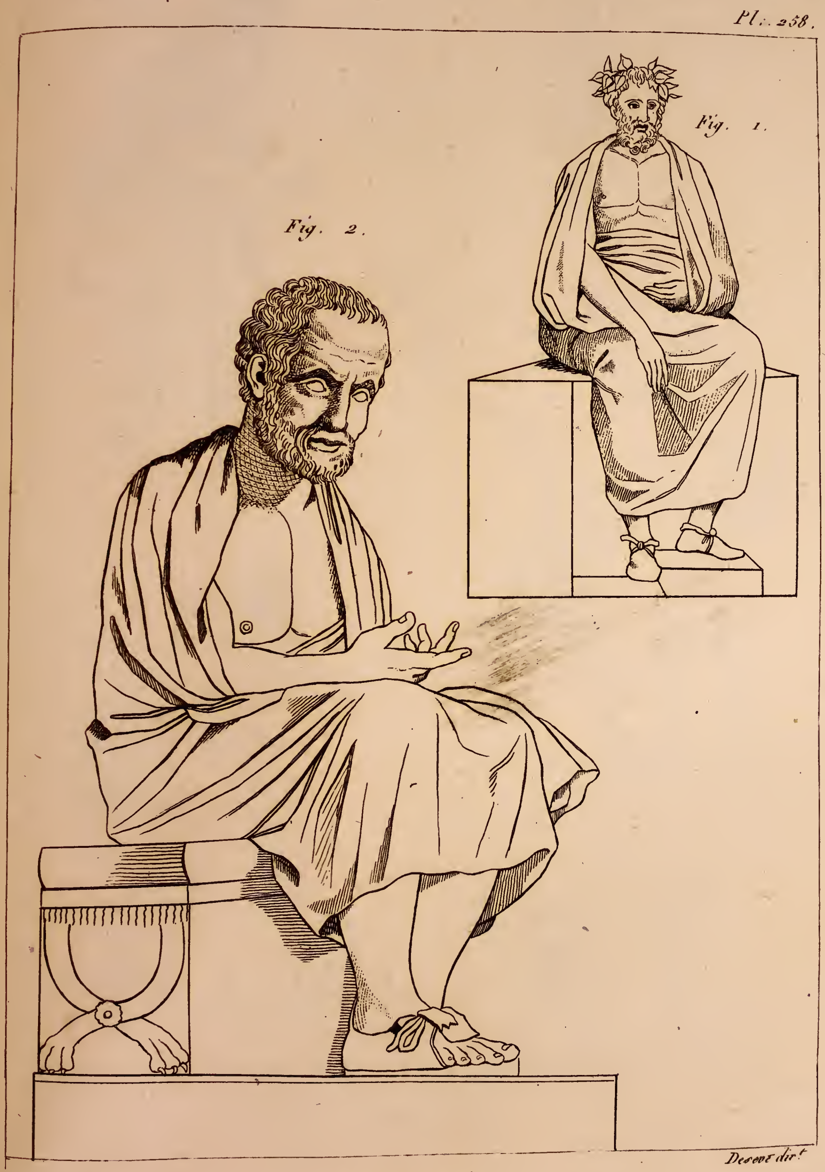
Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

Deseve dir[t]

ANTIQUITÉS



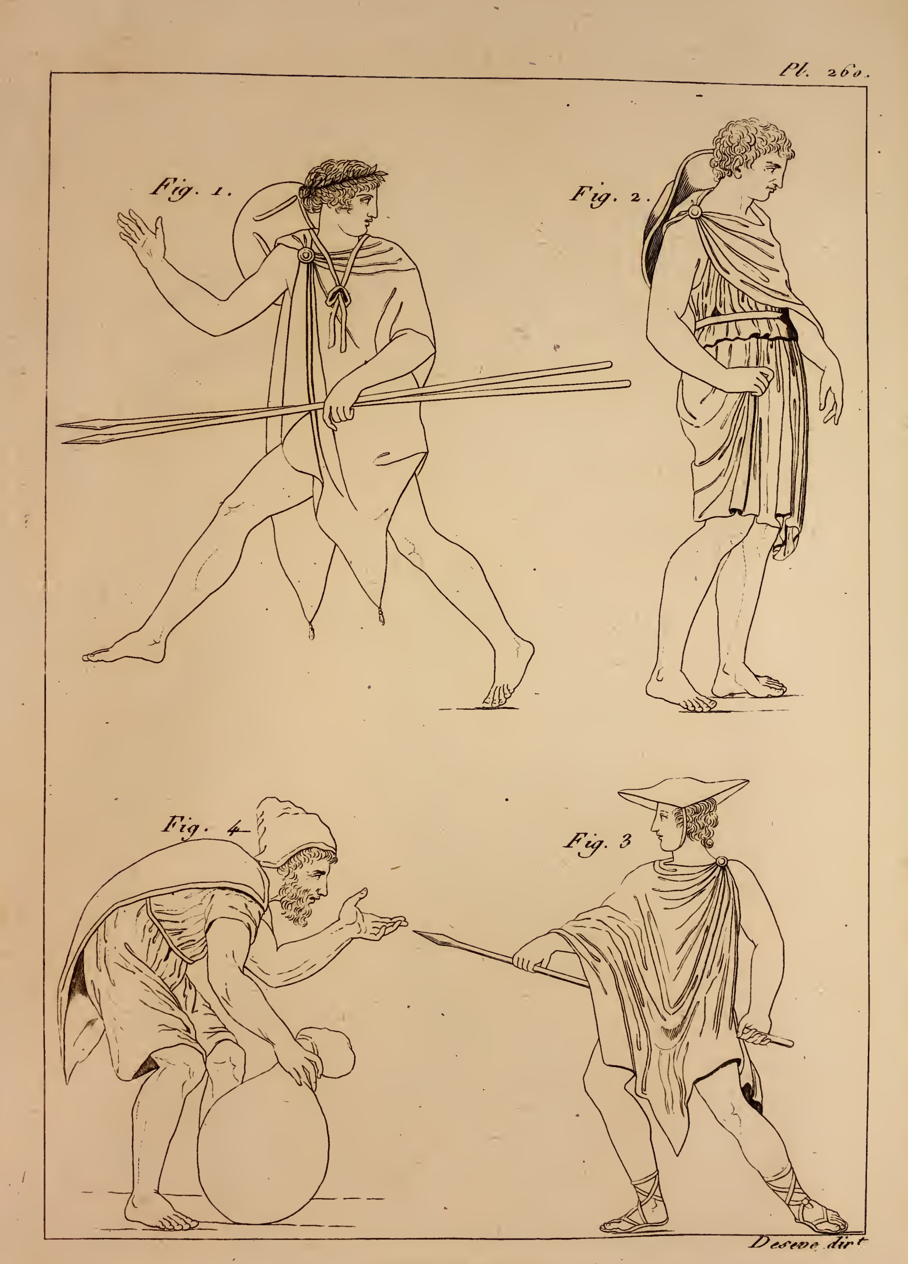
Desevé dir.^t

ANTIQUITÉS.



Desève dir.

ANTIQUITÉS



Deseve dir[t]

ANTIQUITES.



Desevc. dir.
32.

ANTIQUITES.

Fig 3

Fig 4

Fig 2

Fig 1

Deseve dir.t

ANTIQUITÉS

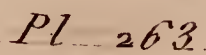


Fig 1

Fig 2

Fig 3

Fig 4

Deseve dir.

ANTIQUITÉS



Devere dir.t

ANTIQUITÉS.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



Desene dir.t

ANTIQUITÉS.



Devève. dir t.

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.





ANTIQUITÉS.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS





Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



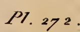


Fig. 2.

Fig. 3

Fig. 1.

Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.





Deseve dir t.

ANTIQUITÉS

Fig. 2.



Fig. 1.



Fig. 3.



Pesevé dir.t

ANTIQUITÉS.

Fig. 1.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS.



Devere Sc.

ANTIQUITÉS

Fig. 1.

Fig. 3.

Fig. 2.

Deseve dir t.

ANTIQUITÉS



Desève dir.t



ANTIQUITÉS



Desnoe.. dir t.

ANTIQUITÉS



Fig. 1.

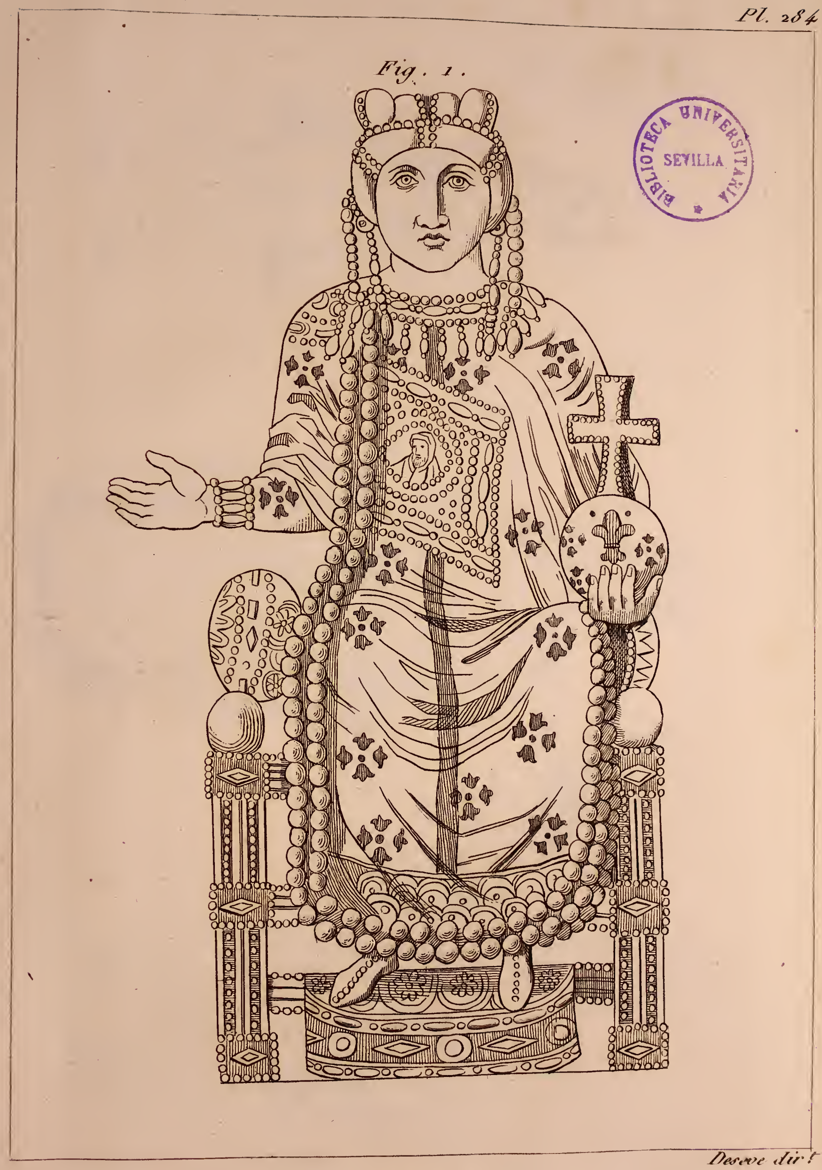


Desève : dir.t



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS



Desvoe dir.t

ANTIQUITÉS





Desev. dir.[t]

ANTIQUITES.



Deseve dir.

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.



Desev. dir.[t]



ANTIQUITÉS

Desève dir.



Fig. 1.

Deseve dir.t



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS



Desève dir^t.

ANTIQUITÉS

Fig. 2

Fig. 1.

Fig. 5.

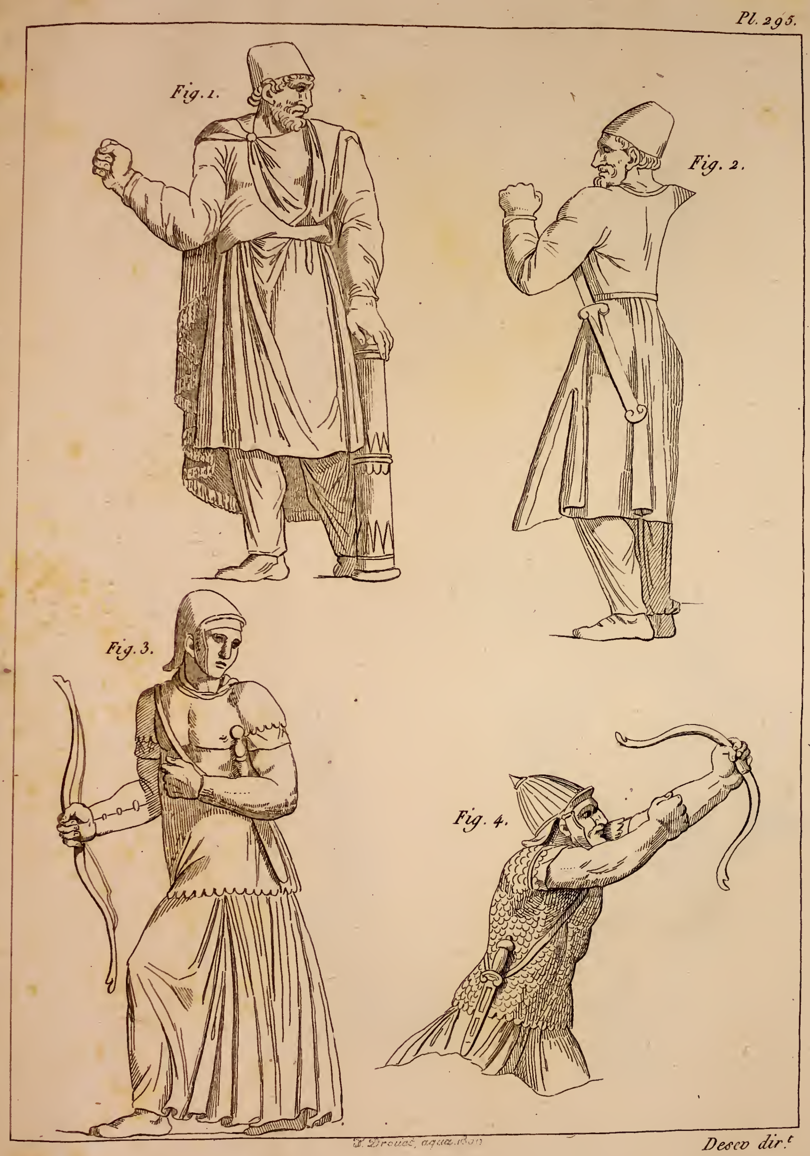
Fig. 3.

Fig. 4.

Desev. dir.

ANTIQUITÉS.





Drouet, aqua. 1800 | *Desco dir.t*

ANTIQUITÉS.



Desme Sc.

ANTIQUITÉS

Fig. 3.

Fig. 2.

Fig. 1.

Fig. 4.

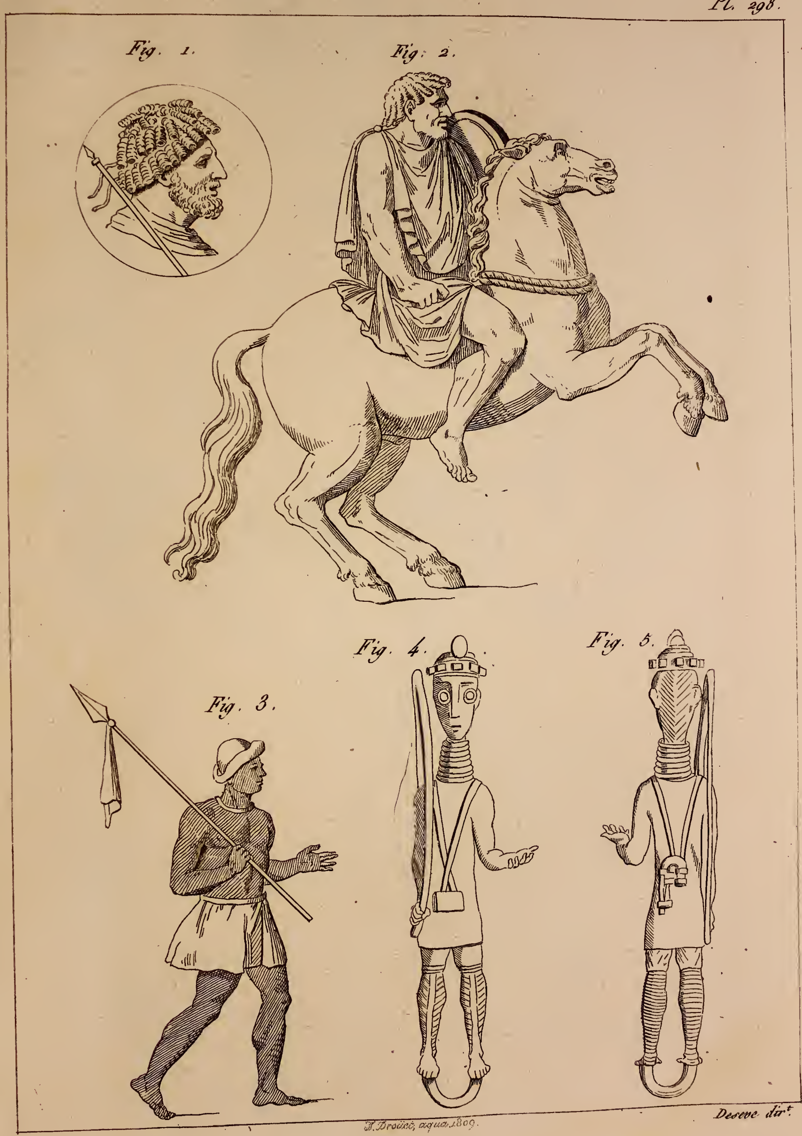
Deseve dir.t

T. Droüet, aqua. 1809.

ANTIQUITÉS

54.





J. Drouet, aqua. 1809. Deseve dir[t].

ANTIQUITÉS

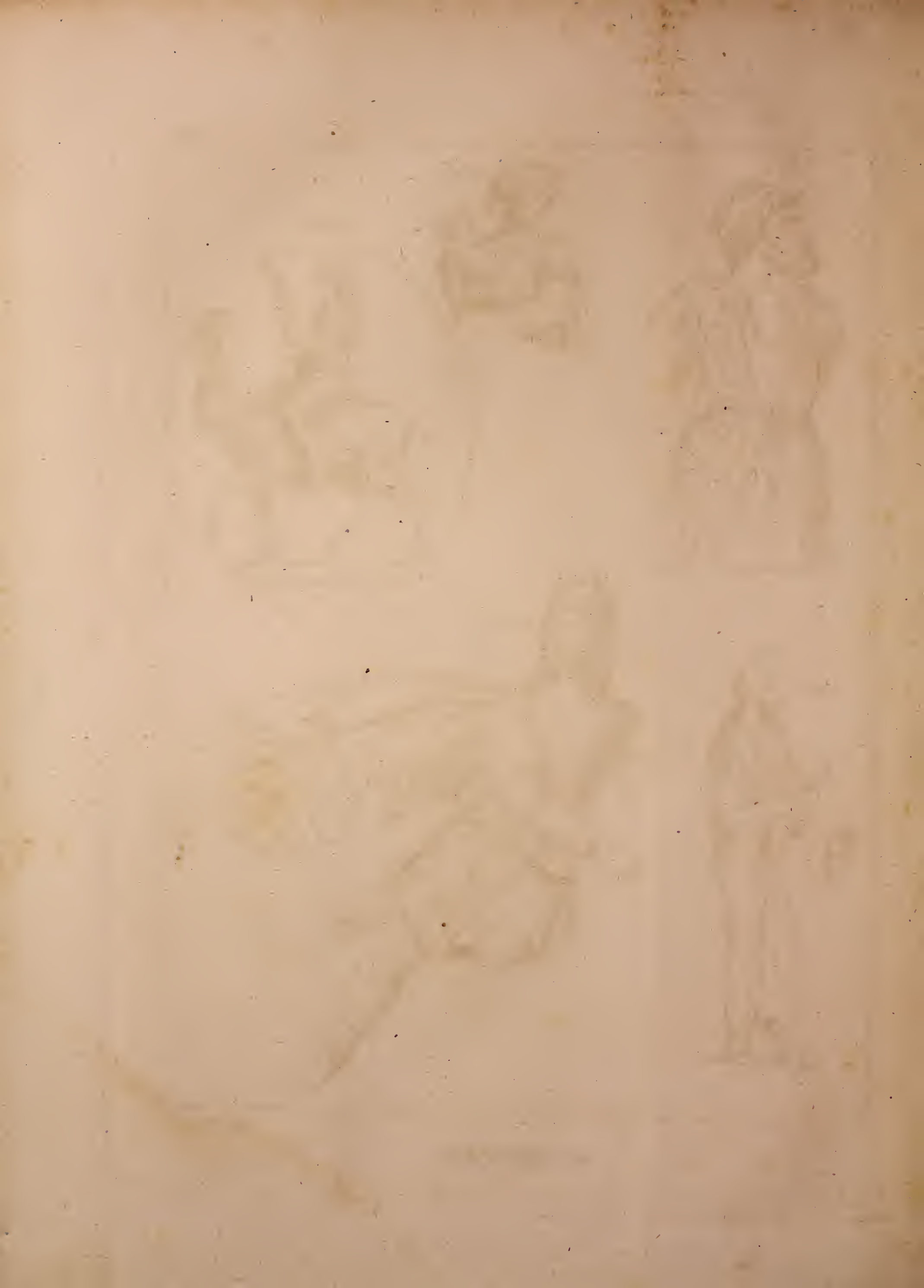


Desev. dir.t

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.





ANTIQUITÉS



ANTIQUITES



ANTIQUITÉS



ANTIQUITÉS

Desev dir.

Fig. 3.

Fig. 2.

Fig. 1.

Fig. 4.

J. Drouet, aqua. 1809. Desv. dir.^t

ANTIQUITÉS.



ANTIQUITÉS.



Desève dir.t

ANTIQUITÉS



Fig. 1.



Deseve dir.t

ANTIQUITÉS

